This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

12943
2943
Cn-71b

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

Bruxelles. — Typ. de M. Weissenbruch.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— CINQUIÈME ANNÉE —

TOME XIII

BRUXELLES
C. MUQUARDT, éditeur
HENRY MERZBACH, SUCCESSEUR
PLACE & RUE ROYALE
MÊME MAISON A LEIPZIG

1873

Digitized by Google

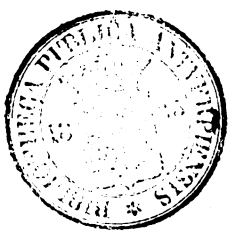

Digitized by Google

LA GUERRE ET L'ARBITRAGE

PREMIER ARTICLE

DES CAUSES ACTUELLES DE GUERRE

I. *La science de la paix*, par Louis Bara.
II. *Recherches économiques sur les guerres contemporaines*, par M. Paul Leroy-Beaulieu.
III. *Middelen tot voorkoming van oorlog* (*Des moyens de prévenir la guerre*), door P. van Bemmelen.
IV. *The question of the age : Is it peace*, by J. E. Cliffe Leslie.
V. *Le droit international*, par M. Charles Calvo.
VI. *Le génie de la paix*, par M. Ch. Potvin.
VII. *Désarmer ou déchoir*, par le comte L. Goblet d'Alviella.
VIII *On international reform*, by Frederic Seebohm.

L'arbitrage de Genève, en mettant un terme aux longues contestations soulevées entre l'Angleterre et les États-Unis, est venu ranimer les espérances des amis de la paix. Ils se proposent de recommander à tous les peuples d'adopter ce moyen pacifique de décider les différends qui peuvent s'élever à l'avenir. M. Richard, membre du Parlement anglais, vient même d'annoncer qu'il déposerait une proposition pour demander que la reine soumette aux autres gouvernements civilisés le projet d'une conférence qui aurait à formuler un code de droit international.

Digitized by Google

Récemment encore, l'Angleterre, sans se laisser décourager par les jugements défavorables de Genève et de Berlin, a consenti à soumettre à l'arbitrage du président de la République française un différend qui s'était élevé entre le cabinet de Saint-James et celui de Lisbonne, et M. Gladstone vient d'affirmer qu'il ne regrettait en rien le traité de Washington [1].

Il ne faut point s'étonner de ces aspirations pacifiques et des manifestations auxquelles elles peuvent donner lieu. Qui, en effet, après les luttes sanglantes de ces dernières années, n'accueillerait avec transport tout moyen d'en empêcher le retour? Mais pour ne pas se bercer de chimères, il faut voir en quels cas l'arbitrage peut prévenir la guerre, et pour cela il faut examiner une à une les causes de guerre qui existent encore aujourd'hui.

Il y a quelque vingt ans, beaucoup de bons esprits, nullement portés aux utopies, la plupart des économistes notamment, commençaient à espérer que les peuples civilisés en étaient arrivés à comprendre qu'ils avaient tout à perdre et rien à gagner par la guerre [2]. Tout, en effet,

[1] Au banquet du Barreau anglais, en octobre dernier, M. Gladstone s'est exprimé dans les termes suivants : « J'ai assez de confiance dans les principes de politique internationale, que nous avons adoptés pour ne désespérer en rien de l'avenir et pour ne regretter aucun des traités diplomatiques récents, quoique les résultats n'aient pas été ceux sur lesquels nous comptions. Au dessus des intérêts d'argent, au dessus même de ces questions territoriales que l'arbitrage a réglés en notre défaveur, il y a des considérations bien plus importantes pour le bonheur de l'humanité. Pour mesurer la valeur de l'arbitrage, il faut oublier nos impressions du moment; il faut nous rappeler ces querelles où les hommes aux prises se sont baignés dans le sang humain, et penser quel bienfait c'eût été pour l'humanité, si au prix de quelques mortifications et de quelques sacrifices on avait pu éviter, ne fut-ce qu'une partie de ces maux et de ces cruautés que l'emploi de la force a toujours causés. Le désir de régler les différends internationaux par des moyens pacifiques plutôt que par la guerre, ce n'est pas le gouvernement anglais seul qui l'a conçu. On peut en faire un mérite à la grande République transatlantique qui l'a depuis longtemps préconisé. » Admirables paroles, où respire le cosmopolitisme élevé du philosophe et du chrétien.

[2] Parmi les écrivains qui ne partagèrent point ces espérances, si

Digitized by Google

dans nos sociétés adonnées au commerce et à l'industrie, doit attacher les hommes au maintien de la paix.

Parmi les choses tristes de notre époque, je ne connais rien de plus affligeant et de plus fait pour confondre la raison que le contraste qui s'offre à nos yeux entre les progrès de la solidarité internationale et le réveil des idées belliqueuses. D'un côté, on voit les nations entretenir entre elles des relations si intimes, si cordiales qu'on croit entrevoir déjà la fraternité évangélique règnant sur la terre définitivement pacifiée. D'autre part, au contraire, on voit ces mêmes hommes vouer leur temps et leurs richesses aux préparatifs de la guerre et épuiser leur génie d'invention à chercher des moyens plus expéditifs et plus perfectionnés d'égorger leurs semblables.

Considérez combien sont puissantes les influences qui doivent porter aujourd'hui les peuples à chérir la paix. Les anciennes hostilités, les préventions de nation à nation, diminuent ou s'effacent, parce que Anglais, Français, Italiens, Russes, en apprenant à se connaître, s'aperçoivent qu'ils se ressemblent, et parce qu'en effet ils deviennent chaque jour plus semblables.

La vapeur, qui rapproche les hommes, et l'électricité, qui, supprimant les distances, communique la même pensée au même moment à tous les points du globe, font naître entre les nations des rapports si fréquents et si intimes que rien désormais ne semble s'opposer à l'établissement d'une vaste fédération, réunissant en un seul groupe tous les rameaux civilisés de la grande famille humaine.

Grâce à la réduction des tarifs douaniers et aux traités de commerce, l'échange sans cesse croissant des produits

naturelles alors, je dois citer M. Cliffe Leslie, qui prouvait, l'histoire à la main, que l'avenir de l'Europe n'était point la paix, et qui prédisait avec une remarquable sagacité l'unité de l'Allemagne et les conflits qui en devaient résulter. Voyez *Macmillan's magazine* mai et septembre 1860.

Digitized by Google

enrichit les vendeurs, multiplie les jouissances des acheteurs et augmente ainsi le bien-être des deux parties. Le capital, devenu cosmopolite, féconde le travail, non seulement dans le pays qui l'a créé, mais dans les pays étrangers où l'appât d'un grand revenu l'appelle. C'est ainsi que l'épargne anglaise contribue à construire les chemins de fer américains ou russes; l'épargne française, les chemins autrichiens, italiens ou espagnols et le canal de Suez; l'épargne allemande, les chemins suédois et roumains; l'épargne belge, les chemins ottomans. Par suite, un pays ne peut nuire à un autre pays sans compromettre ses dividendes, ni frapper un ennemi sans tuer un débiteur, et la victoire coûte presqu'autant aux vainqueurs qu'aux vaincus. Pour faciliter les opérations commerciales et les relations de toute nature, on adopte partout les mêmes lois, les mêmes règlements, les mêmes monnaies, les mêmes tarifs douaniers, les mêmes droits d'accise, les mêmes taxes postales et télégraphiques. C'est ainsi que, récemment encore (oct. 1872), nous avons vu siéger presqu'en même temps le congrès international du mètre, un congrès international de statistique et un congrès international télégraphique.

Enfin, les grandes expositions internationales de Londres, de Paris et bientôt celle de Vienne, semblent consacrer l'union économique des différents pays, en les convoquant dans une même arène pour s'y disputer les palmes de l'industrie et des arts.

Les sentiments pacifiques et les intérêts pacifiques avaient pris un tel empire, que naguère encore, parmi les nations européennes, si on les avait interrogées, aucune n'aurait répondu qu'elle voulait ou prévoyait la guerre.

Et cependant, nous avons vu deux grands pays, faits pour s'entendre et pour marcher, la main dans la main, à la conquête de la vérité et du progrès, jetés brusquement dans un duel à mort pour un prétexte si futile que l'on en

Digitized by Google

a déjà perdu le souvenir. Aujourd'hui, hélas! l'horizon de l'Europe est plus menaçant que jamais ; ce ne sont plus des points noirs qui y apparaissent, ce sont de sombres nuages couleur de sang qui le couvrent. Les préparatifs de guerre redoublent. Partout on ne voit que forts et citadelles qu'on construit et qu'on agrandit, canons, fusils et mitrailleuses qu'on perfectionne, armées qu'on réorganise et qu'on augmente. Partout, en Autriche, en Russie, en Espagne, en Suède, en France, à l'imitation de l'Allemagne, c'est la nation tout entière qu'on appelle sous les armes et chaque année les budgets de la guerre réclament de nouveaux crédits extraordinaires. Partout on semble se préparer à une lutte décisive et l'on se croirait à la veille d'une conflagration générale. Ne dirait-on pas que le genre humain, épouvanté de l'atrocité des combats actuels et avide de repos, est cependant entraîné par quelque mauvais génie vers la guerre qu'il redoute et qu'il déteste.

Écoutez les écrivains de tous les pays civilisés ; ils n'ont pas de termes assez forts pour condamner la guerre. « La guerre, disent-ils, est une monstruosité et une folie. C'est un crime de lèze-humanité, un assassinat en grand et ceux qui y poussent sont des bêtes féroces. » Les gens qui s'expriment ainsi le font avec la plus sincère conviction, et pourtant, peu de temps après, ils réveillent les sentiments belliqueux en parlant d'honneur offensé, de dignité nationale et de prestige compromis. Qui donc, après avoir vanté les bienfaits de la paix, n'a pas aussi à son tour déclaré que la guerre, dans certains cas, était une nécessité?

En présence de ces étonnantes contradictions qu'on rencontre et dans la situation des différents pays et dans le cœur de nos contemporains, on se persuade qu'il n'est pas inutile de rechercher quelles sont les causes qui actuellement peuvent porter les peuples à se faire la guerre, pour ainsi dire, malgré eux.

Digitized by Google

Grotius, dans son fameux livre *De jure belli et pacis*, en recherchant les causes de guerre, cite les suivantes : Refus de donner des femmes à ceux qui en demandent, envie de s'établir dans un meilleur pays que celui qu'on possède, désir de s'emparer du gouvernement d'un État, sous prétexte que ce sera pour son bien, prétention à la souveraineté universelle. Ces causes de guerre sont celles qui ont existé dans l'antiquité et au moyen âge. Grotius les empruntait à ses souvenirs classiques. Aujourd'hui, elles ont pour ainsi dire disparu.

M. Paul Leroy-Beaulieu, se livrant à la même recherche que Grotius, dans un excellent livre récemment publié, croit pouvoir ramener l'origine des guerres contemporaines à l'une de ces trois causes : premièrement à l'oppression d'une nationalité par une autre, secondement à des défiances et à des jalousies surannées « qu'entretient avec art une diplomatie tracassière et que perpétue un détestable enseignement public », troisièmement à l'ambition des princes et au besoin de « faire oublier par l'éclat des entreprises extérieures la pauvreté des institutions du dedans».

En étudiant avec attention les faits contemporains, j'ai cru découvrir un plus grand nombre de causes de guerre, toutes actuelles, sans compter le chapitre très étendu des querelles dont l'origine est si insignifiante qu'on ne peut ni les prévoir ni les décrire, et qu'il faut les grouper sous le titre de conflits sans nom. Ces causes sont la soif des conquêtes, la religion, le maintien de l'équilibre européen, les interventions à l'étranger, les rivalités historiques, les colonies, les disputes d'influence, les obligations des neutres, les hostilités des races, l'imperfection des institutions politiques et la théorie des limites naturelles. Il est probable que cette énumération, si longue qu'elle paraisse, n'est pas encore complète, tant les causes de conflit sont encore nombreuses au sein de cette Europe si policée et si unie sous certains rapports. M. Paul Leroy-

Digitized by Google

Beaulieu fait à ce sujet une remarque très juste. « Des trois fléaux, dit-il, qui affligeaient autrefois l'humanité, la peste, la famine et la guerre, les progrès de la société humaine ont tellement atténué les deux premiers qu'on peut presque les considérer comme disparus. Seule la guerre a retenu et même augmenté sa puissance meurtrière ; elle est devenue plus destructive à mesure que les ressources de l'esprit humain se sont accrues. Par une déplorable anomalie, de ces trois fléaux, les deux qui provenaient de la nature physique et dont les causes semblaient en grande partie soustraites à l'action de l'homme, ont été en s'affaiblissant chaque jour, à mesure que la civilisation avançait, et celui-là seul dont la cause réside uniquement dans la volonté même de l'homme n'a fait que grandir. » Je crois que les hommes de nos jours sont infiniment moins portés que leurs aïeux à se faire la guerre, mais d'autre part, leurs relations devenant plus intimes et plus fréquentes, peuvent donner lieu à plus de conflits, si elles ne sont pas réglées par des lois internationales. Un mécanisme compliqué, à moins qu'il ne soit parfait, est très sujet à se déranger. Quand on filait à la main, si un rouet venait à se briser, le mal était insignifiant ; mais qu'aujourd'hui dans une de nos manufactures géantes, la machine se détraque, aussitôt des milliers de bobines s'arrêtent et des milliers d'ouvriers sont réduits au chômage. Les guerres sont moins fréquentes, moins longues surtout, mais elles sont bien plus terribles dans leurs proportions et bien plus décisives dans leurs résultats.

I

Examinons successivement les différentes causes actuelles de guerre et commençons par l'esprit de conquête. Jadis rien ne semblait plus honorable pour un roi que de faire des conquêtes ; cela rentrait dans son rôle. Le plus

Digitized by Google

grand service qu'il pût rendre à son peuple était, croyait-on, d'agrandir son territoire. Le conquérant était applaudi par ses sujets, chanté par les poëtes, admiré par le monde entier. Il se ceignait le front de lauriers et nul ne demandait au prix de quelles hécatombes de combattants et de quelles dévastations de provinces il les avait obtenus, car les souffrances des peuples n'avaient point d'écho. On lui élevait des arcs de triomphes, des colonnes, des monuments de tout genre, et la langue semblait toujours trop pauvre pour louer ses hauts faits. Écoutez quel concert d'éloges pour Louis XIV, pour Frédéric II, pour Napoléon! Avec quelle auréole de gloire ils traversent l'histoire, ces grands tueurs d'hommes, Alexandre et César! Allez à Paris, à Berlin, à Londres même, la plupart des monuments sont destinés à perpétuer des noms de bataille et des souvenirs de conquête. Nul n'échappe à la contagion. Un roi pacifique entre tous, tombé pour avoir trop aimé la paix, Louis-Philippe consacre le palais de Versailles « à toutes les gloires de la France », et il n'y place que des tableaux de batailles et des statues de guerriers. Il croit devoir ramener les cendres d'un conquérant dont il aurait fallu apprendre aux générations nouvelles à détester la mémoire. C'est ainsi qu'on inocule dans le sang des nations la passion de la gloire militaire et l'esprit de conquête. L'humanité est encore assez insensée pour adorer ses plus grands fléaux.

Il s'est fait cependant un progrès. Autrefois les légistes, les historiens admettaient la conquête comme un moyen légitime d'acquérir des provinces nouvelles. Aujourd'hui la conquête brutale, accomplie, comme autrefois, tout simplement pour s'agrandir, n'est plus guère admise. Les auteurs de droit des gens qui se sont récemment occupés de ces questions, tant étrangers que français, n'hésitent pas à dire que toute guerre entreprise dans un dessein de conquête mérite d'être flétrie par l'histoire comme un

Digitized by Google

crime de lèze-humanité[1]. La conquête ne s'accomplit plus sous son véritable nom, on l'appelle « annexion » et les États n'y ont recours que malgré eux et sous l'empire, prétendent-ils, de la nécessité. Quand les États-Unis ont enlevé au Mexique la moitié de son territoire, c'est parce qu'ainsi seulement, disaient-ils, ils pouvaient faire respecter leurs frontières. C'est pour le même motif que l'Angleterre a annexé à son empire indien le pays des Sikhes, Delhi, une partie de la Birmanie, et que la Russie envahit peu à peu tout le bassin du Syr-Dahria et le Turkestan. Quand la Prusse, en 1866, s'est emparée du Hanovre, du Schleswig-Holstein et de la Hesse, c'est au nom du principe des nationalités et pour fonder l'unité de la grande patrie allemande. Si, en 1871, elle a exigé la cession de l'Alsace et de la Lorraine, c'est d'abord, a-t-elle prétendu, au nom de l'identité des origines ethnographiques, et en second lieu, en raison des besoins de la défense : il fallait un boulevard en avant de la ligne du Rhin et les deux clefs de l'Allemagne, Metz et Strasbourg, devaient être remises à des mains allemandes. Conquérir n'est plus comme autrefois un haut fait dont on se glorifie, c'est un acte qu'on sent être en opposition avec les idées modernes et qu'on s'efforce de justifier en invoquant un principe supérieur ou la nécessité.

L'humanité a donc gagné ceci, que ceux même qui violent le droit des populations de disposer de leur sort rendent hommage à ce droit qu'ils ne font fléchir que momentanément et devant des raisons tirées du droit de la défense personnelle. Tous les États civilisés répudient

[1] Voyez *Les lois relatives à la guerre selon le droit des gens moderne*, par M. Achille Morin, conseiller à la cour de cassation, Paris 1872. — *Eroberungen und Eroberungsrecht*, von Dr F. V. Holzendorf, Berlin, 1872. — *Völkerrechtliche Betrachtungen über den französisch-deutschen Krieg*, 1870-1871, von prof. Dr Bluntschli. 1872. — *Les faits de la dernière guerre au point de vue du droit international*, par G. Rolin-Jacquemyns. Gand. 1872. — Seebohm, *On international Reform*, Londres, 1872, Longmans.

Digitized by Google

le droit de conquête, généralement reconnu naguère. C'est un grand progrès surtout pour l'avenir. Quand les peuples et les rois comprendront clairement qu'ils n'ont aucun intérêt à faire des conquêtes, cette cause de guerre disparaîtra. Nous n'en sommes point là, mais nous y arriverons.

Autrefois les rois étaient poussés aux guerres de conquête par deux des motifs les plus puissants qui agisssent sur l'âme humain. En s'assurant l'admiration de l'univers, ils se procuraient une immense jouissance de vanité. En acquérant une province nouvelle, ils obtenaient un accroissement de puissance et une augmentation de revenu. Ils gagnaient de la gloire et de l'argent.

Aujourd'hui, le sens moral s'élevant peu à peu, bientôt, le conquérant sera considéré, non plus comme un héros qui mérite l'admiration, mais comme un fléau qu'on ne peut assez exécrer. Les barons féodaux qui, du haut de leurs donjons, rançonnaient les marchands, étaient aussi, non seulement craints, mais respectés et admirés; aujourd'hui ils seraient traités comme des bandits. Quand l'opinion unanime des peuples civilisés condamnera la conquête au même titre que le pillage, alors la vanité et l'amour de la gloire n'y porteront plus les rois. En outre, quand la liste civile des souverains est réglée par le vote d'une assemblée représentative, la conquête d'une province n'augmente plus leur revenu, et ainsi disparaît le second motif qui pouvait les engager à étendre leurs frontières.

Pour une nation conquérir et tenir assujetties par la force des populations d'une race étrangère, c'est un crime, en même temps qu'une détestable opération financière et politique. Elle se donne le tort de violer le droit et elle s'impose de lourdes charges, sans compensation. On ne peut plus imposer de tributs à la province conquise et les frais d'armements nécessaires pour la garder et la défendre surpassent de beaucoup les ressources qu'on en

Digitized by Google

peut tirer. Loin d'apporter un accroissement de forces, le territoire assujetti, fût-il couvert de citadelles imprenables, est toujours une cause de faiblesse. Il provoque l'hostilité permanente de l'État voisin auquel se rattachent les populations conquises et devient un point vulnérable dont un ennemi peut tirer parti au moment opportun. Il suffit de rappeler la Vénétie qui, défendue par le quadrilatère, semblait défier toute attaque et qui a néanmoins été cause des revers de l'Autriche. Celle-ci se relève depuis qu'elle n'a plus ce boulet au pied. L'exemple est décisif.

L'esprit de conquête se déguise volontiers aujourd'hui sous une forme adoucie en invoquant le système des compensations. Un État vient-il à s'accroître par suite d'une annexion nouvelle, aussitôt l'État voisin réclame un agrandissement équivalent pour que l'équilibre soit maintenu. On poussera même les autres à s'arrondir, afin d'y trouver un prétexte pour en faire autant. Telle a été, par exemple, la politique de Napoléon III [1]. Il favorise

[1] Cette politique se trouve clairement exposée dans une lettre du 3 avril 1866, adressée par M. Drouyn de Lhuys, alors ministre, à M. de Goltz, ambassadeur de Prusse à Paris. « Toutes les fois, y est-il dit, que dans nos conversations avec vous j'ai abordé la question des changements territoriaux, qui pourraient avoir lieu au profit de la Prusse, je vous ai exprimé la confiance que le cabinet de Berlin reconnaîtrait l'équité et la convenance d'accorder à l'empire français des compensations de nature à augmenter dans une certaine proportion sa force défensive. Le 13 juillet j'ai rappelé cette réserve à M. Benedetti, par une dépêche qui a reçu l'approbation de l'empereur. Cette dépêche a été confidentiellement communiquée par notre ambassadeur à M. le comte de Bismarck, qui, admettant l'équité de ce principe, a même échangé avec lui quelques idées concernant les moyens d'en réaliser l'application pratique..... »

L'empereur, en interposant ses bons offices pour le rétablissement de la paix, n'hésita pas à admettre que la Prusse, à la suite de ses succès, pouvait prétendre à une extension de territoire, emportant une population de trois millions. Il ne pouvait d'ailleurs méconnaître que cet agrandissement modifierait gravement sur nos frontières l'équilibre des forces. Mais Sa Majesté n'a pas voulu compliquer les difficultés d'une œuvre d'intérêt européen, en traitant prématurément avec la Prusse des questions territoriales qui touchent particulièrement la France et qui, du reste, ne figuraient pas dans les préliminaires. Il lui semblait suffisant de les avoir indi-

Digitized by Google

l'agrandissement du Piémont et demande en compensation la Savoie et Nice. Plus tard, il veut jouer le même jeu avec la Prusse, mal constituée, dit-il, et qui doit se donner des frontières moins irrégulières. En échange de ses bons offices, il propose toutes sortes de combinaisons que ses ambassadeurs ont la naïveté de rédiger de leur propre main, sans avoir l'énergie de les exiger ou l'audace de les enlever de vive force. Les compensations, même quand elles s'appuient sur la fameuse théorie de l'équilibre européen, ne sont qu'une conquête hypocrite qui excite la méfiance générale, prépare des déceptions et conduit tôt ou tard à la guerre.

Mieux les nations comprendront que la conquête leur est funeste, plus les guerres de conquête deviendront rares. Plus les écrivains et l'opinion qu'ils forment condamneront les conquérants, moins il en apparaîtra dans le monde. Toutes les histoires sont à récrire sous ce rapport; car il n'est presque pas d'historien qui ait blâmé nettement une conquête dont son pays a profité. Les arts, la poésie, la peinture, le roman doivent désormais faire honorer et chérir les hommes de paix, les philosophes, les savants, les inventeurs, les apôtres, les seuls bienfaiteurs de l'humanité. En résumé, sauf en Asie ou en Afrique, il ne se fera plus guère de conquêtes à l'encontre du principe des nationalités; mais au nom de ce principe il s'en fera encore. C'est la cause la plus profonde des guerres futures.

C'est une idée nouvelle que celle de réunir en un même État les différentes populations de même langue et de

quées et elle se réservait d'en poursuivre l'examen, d'un commun accord avec le cabinet de Berlin, lorsque son rôle de médiateur serait terminé. » Voyez *Documents pour l'histoire contemporaine*, recueillis par M. Pradier-Fodéré. La théorie des compensations semblait admise de part et d'autre, du moins en apparence, mais la façon dont M. Benedetti en a poursuivi « l'application pratique » de commun accord avec M. de Bismarck, a laissé à désirer.

Digitized by Google

même origine, et de refaire la carte de l'Europe d'après les affinités ethnographiques. Au temps des grandes invasions, les chocs des peuples ont été des guerres de race, mais au moyen âge les innombrables petits souverains qui s'étaient partagés le continent se combattaient sans cesse, dans une mêlée confuse où les influences de race n'entraient pour rien. Plus tard, les grandes dynasties créèrent les États modernes par des conquêtes, des successions, des mariages, des achats, sans s'inquiéter des origines ethnographiques des populations qu'elles réunissaient sous le même sceptre. L'identité du souverain constituait l'unité de l'État. Au congrès de Vienne, les souverains et les diplomates, en réglant les frontières des différents États, se laissèrent guider par les convenances de la politique d'équilibre plutôt que par les exigences de l'ethnographie.

Il est encore aujourd'hui beaucoup d'hommes d'État éminents, — M. Thiers, par exemple, — qui n'admettent point la puissance du principe nouveau, parce qu'en effet l'histoire ne peut le faire comprendre.

Cependant, on ne peut le nier, une immense fermentation, un mouvement d'une force irrésistible porte les hommes de même race et de même langue à se réunir en un seul État, sans tenir compte ni des limites tracées par les traités, ni des droits traditionnels qu'invoquent les souverains. Ainsi s'est formée l'Italie; ainsi s'est constitué l'Empire germanique. L'habileté de Cavour et de M. de Bismarck a été de comprendre la force de ce mouvement et de s'en servir pour l'accomplissement de leurs projets. Au point de vue de la prépondérance française, Napoléon III a commis une grande faute en favorisant l'unité italienne qui devait engendrer l'unité allemande; mais tôt ou tard l'une et l'autre se seraient faites. Les hommes n'arrivent pas à l'accomplissement de leurs volontés, parce que leur vie est courte; mais ce qu'un peuple poursuit

Digitized by Google

avec persévérance et au nom du droit, il finit par l'atteindre, parce qu'il ne meurt point.

Il paraît étrange que l'opposition des races se prononce précisément au moment où la facilité croissante des communications fait naître partout un sentiment de cosmopolitisme universel. Cela s'explique cependant. Les mêmes causes — la diffusion des lumières, le régime constitutionnel, la culture de la philologie et de la poésie nationale, le réveil des populations arriérées, la civilisation en un mot — produisent ces effets opposés. En s'éclairant, un peuple entre en communication plus intime avec les peuples étrangers, mais il arrive aussi à une conscience plus nette de son individualité ethnographique. Les progrès de la démocratie exaltent le sentiment national en même temps qu'ils préparent la fraternité des peuples.

Sous un régime despotique, la diversité des langues ne fait pas obstacle à l'unité de l'État. L'empereur de Russie signe-t-il un ukase, Russes, Polonais, Allemands, Finnois, Cosaques, Tartares et Samoïèdes doivent obéir; mais, quand le pouvoir réside dans une assemblée délibérante, il faut généralement une langue commune pour qu'on puisse s'entendre. Partout la littérature a fait naître ou a exalté le sentiment national. Par la philologie et la mythologie comparées, les savants se sont efforcés de reconstituer la physionomie des grandes races, et ces recherches de la science ont fourni des armes aux passions des masses. Latins et Germains, Slaves et Roumains prétendent tracer les bornes des États d'après les frontières des langues, et ce sont les congrès linguistiques et ethnographiques qui leur fournissent un programme, un mot d'ordre, un plan de bataille.

Rien ne menace l'Europe de luttes plus terribles et plus prolongées que la question des nationalités, parce qu'elle met aux prises des masses énormes d'hommes pour des revendications et des prétentions souvent inconciliables.

Digitized by Google

Cette fermentation ne s'apaisera qu'après avoir atteint son but, et avant cela l'Europe passera encore par plusieurs grandes guerres. Ce ne sont plus aujourd'hui des luttes de souverains qu'on limitait à volonté et qui se bornaient à la prise de quelques places fortes. Tout conflit se transforme bientôt en un choc de races, qui ne finit que par l'écrasement complet de l'un des deux belligérants.

Dans une fresque de Kaulbach, les âmes des guerriers huns et romains, étendus sur le champ de bataille, continuent le combat dans les nuées sanglantes. C'est l'image symbolique de l'âpreté des chocs de race contre race.

Napoléon III, en 1870, espérait, après un premier succès au delà du Rhin, conclure la paix en obtenant une rectification de frontières. Il a déchaîné toute l'Allemagne, qui n'a voulu s'arrêter qu'après avoir arraché à la France l'Alsace et la Lorraine au nom du principe des nationalités.

Si l'on voulait pousser à bout la théorie du pangermanisme et reconstituer la grande patrie allemande, une partie de l'Autriche, une partie de la Suisse et peut-être à la rigueur la Hollande et la moitié de la Belgique devraient entrer dans l'empire d'Allemagne. Je ne crois pas qu'aucun homme sérieux, aucun organe important de l'opinion ait émis ou nourrisse semblables projets. Ni l'empereur, ni son chancelier, ni même ses généraux n'y songent peut-être point. Mais l'idée du pangermanisme, qui existe encore à l'état flottant, se fortifiera et prendra corps, si les Allemands se sentent serrés de près par les Latins ou par les Slaves.

Les Slaves aussi sont agités par différents plans de reconstruction nationale qui tous entraîneraient des modifications de frontières et des guerres. Les Slaves du Danube, Serbes, Croates, Bulgares, Illyriens aspirent à s'unir en une seule confédération. Les Tchèques veulent reconstituer la grande Moravie et les Polonais la grande

Digitized by Google

Pologne. Les Russes, eux, aspirent au panslavisme, qui leur donnerait l'hégémonie de toutes les tribus slaves et qui porterait leurs frontières à l'Adriatique et aux montagnes du Böhmer-Wald. Avant la guerre de 1870, la question des nationalités n'élevait pas entre Latins et Germains de différend insoluble. Les frontières politiques coïncidaient en général avec les limites ethnographiques, les Autrichiens étant sortis de l'Italie et l'Alsace étant francisée au point de ne pas demander à rentrer dans l'unité germanique. Maintenant l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne est devenue une cause durable de désaccord et de guerre entre Allemands et Français.

Au Sud, « les italianissimes » revendiquent Nice, Malte, la Corse, le Tyrol italien et Trieste. L'Italie certes ne prendra pas les armes pour reconquérir ces provinces où l'on parle sa langue; mais qui peut dire qu'en cas de conflit européen, elle n'accorderait pas son alliance au prix de l'une ou l'autre cession de territoire? C'est entre Slaves et Germains que le principe des nationalités, poussé à l'extrême, fait naître les difficultés les plus dangereuses. Dans le centre de l'Europe, les deux races sont si entremêlées qu'il est impossible de tracer entre elles une ligne de frontière, répondant aux exigences de l'ethnographie. La Bohême notamment, où les Tchèques sont plus nombreux que les Allemands, doit-elle un jour faire partie de la grande Slavie? Les Allemands des bords de la Baltique et ceux des bords du Danube se trouveraient ainsi séparés, et ceux de la Bohême et de la Moravie réduits à une position dépendante; mais la race germanique acceptera-t-elle jamais, sans une lutte à outrance, une solution si contraire à toutes ses aspirations? L'Angleterre même n'échappe pas aux revendications nationales. Les Irlandais, sous le nom de *Home rule*, réclament une autonomie complète, un gouvernement indépendant, comme les Hongrois l'ont obtenu vis à vis de l'Autriche et comme

Digitized by Google

les Croates le demandent aujourd'hui aux Hongrois. Le *Home rule* livrerait l'Irlande au clergé catholique et ramènerait les persécutions et la guerre civile avec toutes ses horreurs.

Quelques écrivains, en France, parlent de former une alliance des peuples catholiques et latins, pour tenir tête aux envahissements des peuples protestants et germaniques. C'est l'idée qui a présidé à la déplorable expédition du Mexique, idée détestable qui donnerait pour adversaires à la France, appuyée sur l'Espagne et l'Italie, toute l'Allemagne, les pays scandinaves et l'Angleterre, sans compter l'Amérique, de sang germanique aussi, avec ses 42 millions d'habitants et ses inépuisables richesses. Mais cette alliance est une chimère. L'Italie et l'Espagne ont des intérêts particuliers qui parleront plus haut que les affinités des origines latines. Les Espagnols nourrissent encore les rancunes et les défiances inspirées par les souvenirs de l'invasion de Napoléon Ier; et d'autre part, les rivalités commerciales et la crainte d'une intervention à Rome, éloigneront pendant quelque temps encore l'Italie de la France.

Le principe des nationalités, appliqué graduellement et conformément aux volontés et aux convenances des peuples, peut amener des changements, en somme favorables au bonheur de l'humanité; mais, imposé par la force et poussé à l'extrême, il aurait pour conséquence le démembrement d'États qui ont leur raison d'être et leur légitimité. Je veux parler de la Suisse, de la Belgique et de l'Autriche.

Si c'est la race ou pour mieux dire la langue qui doit servir de base aux nouvelles délimitations des États, alors il faut couper la Belgique en deux moitiés, l'une attribuée à la France, l'autre à la Hollande; diviser la Suisse en trois parties, une pour l'Allemagne, une pour la France, une pour l'Italie; découper enfin l'Autriche en districts

Digitized by Google

souvent enchevêtrés, destinés les uns aux Allemands, les autres aux Slaves, d'autres encore aux Roumains ou aux Magyares.

Il est une autre solution plus rationnelle, plus spiritualiste et qui s'appuie sur les rapports de caractère et de civilisation plutôt que sur ceux du sang et de l'idiôme. Les affinités d'origine et de langue ont une grande influence, on ne peut le nier ; mais la chose principale pour un peuple c'est la liberté, le bien-être, l'autonomie. Or, l'exemple de la Suisse et de la Belgique le prouvent, des populations de race ou de langue différente peuvent jouir de ces avantages, réunies dans un même État, bien mieux que divisées entre les États voisins.

Les Allemands, les Italiens et les Français de la Suisse n'ont certes nulle envie de sortir de la Confédération, pour s'adjoindre les uns à la France, les autres à l'Allemagne ou à l'Italie.

Les peuples de l'Autriche sont certainement plus heureux et plus libres maintenant que si, par leurs dissensions, ils provoquaient le démembrement de l'empire. Ces nationalités mixtes, qui reposent sur les convenances et sur le libre choix des populations et que pour ce motif j'ai appelées « électives » [1], ont autant de droit au respect

[1] Dans un mémoire présenté à l'université de Rostock et consacré à réfuter la théorie des nationalités « électives » que j'avais esquissée dans la *Revue des deux mondes*, du 1er août 1868, M. le Dr Gintl se demande comment moi, Français, j'ai pu émettre une idée favorable à la conservation de la Suisse et de la Belgique, dont la France rêve la conquête. Voici comment il explique cette singularité. Si j'avais admis le principe des nationalités de races, je n'aurais pu revendiquer pour la France que la moitié de la Belgique et le tiers de la Suisse, tandis qu'en invoquant la théorie des nationalités électives et du libre choix des populations, je puis réclamer pour mon pays l'annexion de toute la Belgique et de toute la Suisse. M. Gintl ajoute que c'est aux Tuileries que j'ai été demander mes inspirations. Faut-il dire que, Belge, je n'ai pas été favorisé de si hautes inspirations, ni eu de si artificieuses arrières-pensées. Voyant dans mon pays deux populations de langue différente, — wallons et flamands, — vivre satisfaits sous le même régime, j'en ai conclu que les peuples pouvaient se développer en paix, sans qu'on appliquât partout le principe des

Digitized by Google

que les nationalités qui ont pour fondement l'identité de la langue et des origines, et elles permettent, par l'établissement de confédérations comme la Suisse et l'Autriche, de résoudre pacifiquement des questions de frontières qui conduiront à d'interminables guerres, si on prétend appliquer partout et dans toute sa rigueur la délimitation des États d'après le principe des races. Si les hommes étaient raisonnables et justes, ces guerres seraient évitées; mais dans la situation actuelle de l'Europe et avec le faible degré de lumière et de moralité des peuples actuels, nous n'y échapperons pas.

M. Leroy-Beaulieu pense que toute guerre de religion est désormais impossible « parce qu'il n'est plus un membre d'un clergé quelconque qui voulût réduire les dissidents par la contrainte ». Je ne puis partager cette confiance, d'abord parce qu'elle est contredite par l'Église elle-même, et ensuite parce que je vois le clergé catholique mettre tout en œuvre pour promouvoir une croisade contre l'Italie, afin de rétablir le Pape sur son trône. Le droit et le devoir d'employer le glaive pour ramener les hérétiques à l'orthodoxie est, d'après Bossuet, la doctrine constante de l'Église, et le Pape vient récemment de la transformer en dogme. Donc, tous les prêtres, à moins qu'ils ne cessent d'être bons catholiques, doivent avoir des sentiments complètement opposés à ceux que leur attribue M. Leroy-Beaulieu.

Les idées qui ont conduit autrefois aux guerres de religion, sont très loin d'avoir perdu toute influence sur les affaires de l'Europe. Quand je visitai naguère l'Espagne, les gens d'Église que j'eus l'occasion de voir, ne se cachaient point pour dire qu'ils préparaient le renversement du nou-

nationalités de race, au prix des luttes les plus formidables et les plus funestes au progrès. Ce point de vue a été développé avec conviction et éloquence, par M. Potvin, dans le dernier chapitre de son beau livre le *Génie de la Paix*.

Digitized by Google

veau gouvernement. La dernière insurrection carliste, qui finit à peine, a été une guerre purement religieuse. Les diètes locales des provinces basques y étaient opposées, mais les curés organisaient le mouvement, fournissaient aux insurgés des armes et de l'argent et se mettaient à leur tête. Plusieurs sont morts ainsi en combattant pour le trône et l'autel. L'intervention de la France à Rome, même sous la république de 1848, et la longue occupation de la cité papale par les troupes de Napoléon III ont eu lieu pour obtenir l'appui du clergé français.

Supposons qu'à Paris, à Madrid et à Vienne, règnent des souverains, enfants soumis de l'Église, n'est-il point hors de doute qu'obéissant à la voix de leur confesseur, ils feraient la guerre à l'Italie ? Détachez l'Irlande de l'Angleterre, et aussitôt entre catholiques et protestants éclate une guerre acharnée qui finirait par l'extermination ou l'expulsion des hérétiques. C'est le fanatisme religieux qui, représenté par une souveraine d'origine espagnole, a causé les malheurs récents de la France. C'est cet esprit qui a fait l'expédition du Mexique, l'entreprise la plus insensée qu'on puisse concevoir. C'est ce même esprit qui, dans le conseil suprême de Saint-Cloud, en juillet 1870, a entraîné l'Empereur hésitant et a décidé la guerre contre l'Allemagne protestante. Aujourd'hui encore, c'est le fanatisme religieux qui, par ses menaces, entretient les défiances de l'Italie et la pousse vers l'alliance prussienne.

En Russie également, le sentiment religieux, quoique moins intolérant que chez les ultramontains, exerce encore une grande influence sur la politique. Le chef de l'État, le czar, étant en même temps le chef de l'Église, il ne lui est pas difficile de donner une couleur religieuse à toute guerre entreprise pour défendre ou pour agrandir la « sainte Russie ». Il en serait de même s'il s'agissait de soustraire d'autres Slaves de foi orthodoxe au joug des

Digitized by Google

mahométans, ou de conquérir Constantinople avec le temple de Sainte-Sophie, la Rome du rite grec.

Une guerre suscitée en tout ou en partie par l'esprit de fanatisme, est donc loin d'être impossible, comme beaucoup de bons esprits sont portés à le croire. Il y a manifestement en ce moment une recrudescence de superstition qui semble devoir y conduire. Néanmoins, je crois que plus tard le progrès des lumières aura pour effet, non d'affaiblir le sentiment religieux, mais de lui ôter ce qu'il a encore d'exclusif et d'agressif. Il réduira la religion à devenir, comme aux États-Unis, un sentiment individuel, fécond en bonnes œuvres, au lieu d'être, comme en Europe, une institution privilégiée, mêlée à toutes les affaires de l'État. La paix du monde sera d'autant plus assurée que le vrai christianisme exercera sur les âmes une influence plus intime et plus efficace. Le Christ est l'apôtre de la paix. Les quakers seuls sont, en ce point, les vrais disciples de l'Évangile. Si la terre était peuplée de véritables chrétiens, elle ne serait plus arrosée de sang humain. Il faut le proclamer bien haut, les ministres des différents cultes ne se sont point montrés en ceci suffisamment pénétrés de l'esprit du christianisme. Ils n'ont point su faire entrer dans les cœurs, l'horreur de la guerre et des conquêtes.

Au moment où les nations sont sur le point d'en venir aux mains, on ne les voit point se jeter entre elles pour les arrêter au nom de la fraternité chrétienne. Quand les armées de leur pays étaient victorieuses, ils ont toujours été prêts à en remercier Dieu et ils n'ont maudit la guerre que quand elles étaient vaincues. N'est-ce point pourtant une amère dérision que de chanter des *Te Deum* pour des victoires, en l'honneur de celui qui a dit : *Beati pacifici quia possidebunt terram*. Je vois dans l'histoire beaucoup de guerres suscitées par les prêtres ; je ne découvre pas qu'ils en aient, jusqu'à ce jour, empêché aucune.

Digitized by Google

II

Depuis la paix de Westphalie, les hommes d'État européens ont considéré comme maxime fondamentale de la politique extérieure qu'il fallait maintenir entre les grandes puissances une sorte d'équilibre, de façon à ce qu'aucune d'elles ne devînt assez forte pour dominer les autres. D'une part, le désir de certains souverains ambitieux de dicter leurs volontés à l'Europe, et d'autre part, la résolution des puissances menacées de s'y opposer, voilà la cause principale des guerres du XVIIe et du XVIIIe siècle. C'est pour maintenir l'équilibre que se sont formées les grandes coalitions contre Louis XIV et contre Napoléon. Cette idée est encore très générale en France, M. Thiers notamment l'a toujours défendue dans ses écrits et à la tribune. C'est elle qui l'a fait l'adversaire décidé de l'unité italienne et de l'unité allemande. A ne considérer que l'intérêt de la France et le moment actuel, M. Thiers, comme homme d'État français, avait complètement raison. Mais il ne faut point s'y tromper, tôt ou tard l'unité de l'Italie et celle de l'Allemagne se seraient faites. Le mouvement national qui y portait, dans ces deux pays, ne pouvait être définitivement arrêté et toute ingérence étrangère devait le précipiter.

Quand il s'est agi de combattre un conquérant qui voulait asservir l'Europe, sans égard pour le droit des nationalités et la volonté des peuples, les guerres d'équilibre ont été probablement légitimes, car quelque sanglantes et coûteuses qu'elles aient été, on peut croire qu'elles étaient nécessaires au progrès et à la liberté. Heeren loue l'Angleterre d'avoir sauvé l'indépendance de l'Europe en se faisant l'âme des coalitions qui ont eu pour but de la défendre. Mais aujourd'hui, ce qui détruit l'équilibre, ce n'est plus l'un ou l'autre conquérant que l'on peut vaincre

Digitized by Google

comme Louis XIV ou détrôner comme Napoléon, ce sont des forces que l'on ne pourrait comprimer qu'en anéantissant les peuples qu'elles font grandir. Ces forces, c'est premièrement le principe des nationalités, qui supprime les anciennes frontières pour constituer de grandes agglomérations sur la base de l'identité de la langue et des origines. C'est secondement le progrès économique, qui permet aux peuples, occupant de grands territoires, de doubler en population et en richesse dans l'espace d'une génération. Quand on songe que, dans un avenir très rapproché, les États-Unis seront aussi puissants que les autres nations civilisées toutes ensemble, et que la Russie, si elle le voulait, grandirait en forces dans la même proportion sinon dans le même temps, on ne peut plus espérer que l'ancien équilibre se maintienne. Aussi les Anglais et les Américains n'en parlent-ils déjà que comme d'une idée surannée, sans application au XIXe siècle. C'est l'un des motifs pour lesquels M. Thiers, en 1870, n'a pas reçu des neutres l'appui qu'il réclamait au nom de l'équilibre européen. L'homme d'État anglais ne peut apprécier ces questions d'équilibre de la même façon que l'homme d'État français. Quand l'Angleterre voit grandir sur la frontière du Canada une puissante république avec 42 millions d'habitants aujourd'hui, avec 100 millions demain, et en Asie, le colosse Russe, avec ses 80 millions de sujets, se rapprocher peu à peu de l'Inde, il est naturel qu'elle oublie de s'informer si l'Allemagne, qui ne la touche pas, compte 30 ou 40 millions d'âmes. Les États-Unis et la Russie auront un jour 200 ou 300 millions d'habitants. Il est donc complètement impossible de maintenir l'équilibre. L'Angleterre, la France, l'Allemagne pourront conserver la prééminence sous le rapport des lettres, des sciences ou des arts, mais comme puissances militaires elles descendront inévitablement au second rang. Il faut espérer que l'esprit de conquête disparaîtra avec le despotisme, et

Digitized by Google

qu'à l'époque où certaines races seront assez nombreuses pour menacer l'indépendance des autres, elles seront aussi assez éclairées pour comprendre que leur propre intérêt leur défend de le tenter. Le maintien de l'équilibre, qui a été la cause de tant de guerres autrefois, peut encore en susciter aujourd'hui, mais c'est une source de conflits qui est évidemment en décroissance.

L'intervention dans les affaires intérieures des pays étrangers donnera également lieu à moins de luttes dans l'avenir. Autrefois, tous les partis admettaient le droit d'intervention et en faisaient usage quand ils étaient au pouvoir. La république française s'était donné pour mission de secourir les peuples qui voulaient s'affranchir du joug « des tyrans ». Plus tard, la Sainte-Alliance avait aussi proclamé que c'était son droit et son devoir d'intervenir pour faire respecter partout la légitimité et pour dompter la révolution.

C'est au nom du même principe que la France fit la guerre d'Espagne en 1823, que l'Autriche, de 1820 à 1848, ne cessa d'occuper tantôt l'une tantôt l'autre partie de l'Italie, et qu'en 1847, M. Guizot voulut envoyer des troupes en Suisse pour soutenir le *Sonderbund* et ce que l'on appelait l'indépendance des cantons catholiques, c'est à dire celle des jésuites. C'est l'Angleterre qui, la première, a soutenu, la doctrine de non intervention. Elle s'est efforcée de la faire prévaloir et aujourd'hui il semble que ce principe soit généralement admis[1]. Tout au moins les puissances européennes ont agi dans ces dernières années comme si elles l'admettaient. La France a pu renverser le trône de Louis-Philippe, établir la république et même nommer Louis Napoléon empereur, malgré les traités de

[1] M. Thiers le constate dans son dernier message : « Les gouvernements étrangers, dit-il, ont eu à d'autres époques un penchant à se mêler des affaires intérieures des pays voisins; mais de cruelles expériences les ont éclairés, et ils n'y songent plus. » Ajoutons que les cabinets français n'ont que trop imité les cabinets étrangers en ce point.

Digitized by Google

1815, sans qu'on ait contesté aux Français le droit de se donner un gouvernement. Quand les Espagnols ont récemment chassé les Bourbons, ils n'ont eu à craindre aucune intervention, car quand il s'est agi de faire « monter un Hohenzollern sur le trône de Charles V », Napoléon III s'en est pris au roi de Prusse et n'a pas dénié à l'Espagne le droit de se choisir un souverain. L'Allemagne, même après qu'elle eut occupé la moitié de la France, n'a point essayé de renverser la république ou d'imposer la légitimité, comme en 1815.

Le droit d'intervention peut se défendre par de très bonnes raisons. Si mon voisin met le feu à sa maison, n'ai-je pas le droit, pour préserver ma demeure, d'aller éteindre l'incendie, chez lui et malgré lui? Si un père dénaturé assomme son fils à coups de bâton, n'ai-je pas le droit de l'en empêcher, si je puis? Et si chez une nation la majorité opprime et décime la minorité, les États voisins ne doivent-ils pas interdire le crime et faire respecter l'humanité? La protection que l'État accorde à ses sujets, pourquoi la refuserait-il aux citoyens d'un autre État dont l'existence est menacée? Les mêmes motifs d'intervention peuvent être invoqués dans les deux cas[1]. Ce raisonnement est difficile à réfuter, mais l'expérience a démontré que l'intervention est plus nuisible qu'utile et qu'elle aboutit à des résultats opposés à ceux qu'on pour-

[1] Dans un remarquable article publié, en 1859, dans *Frazer's magazine : A few words on no-intervention*, M. Mill dit que « l'intervention pour imposer la non-intervention est toujours juste, toujours morale, sinon toujours prudente. Il faut, ajoute-t-il, que les despotes consentent à être liés par ce principe aussi bien que les États libres, sans cela on arriverait à cette déplorable conséquence que l'injustice viendrait en aide à l'injustice, tandis que le droit ne pourrait aller au secours du droit. » Et, comme exemple, M. Mill cite le cas de l'intervention russe en Hongrie, en 1849, à laquelle il croit que la France et l'Angleterre auraient dû s'opposer. J'admets complètement le principe posé par M. Mill. Ce que je combats, c'est précisément l'intervention d'un État dans les affaires intérieures d'un autre État, même pour y défendre la liberté. Je ne préconise pas l'abstention absolue.

Digitized by Google

suit. Ainsi, la révolution française entreprend une guerre de propagande républicaine et il se trouve qu'après avoir vaincu l'Europe, elle arrive à anéantir la plupart des républiques existantes, entre autres Venise et les Pays-Bas, et à faire renaître en France et dans toute l'Europe le despotisme, dont les idées du XVIIIe siècle avaient préparé et auraient amené la fin. L'intervention de la Sainte-Alliance en Italie et en Espagne n'ont point sauvé la légitimité ; elle a surexcité au contraire la fermentation des idées libérales en Europe. C'est parce que les Bourbons ont été ramenés en France par l'étranger qu'ils ont été si facilement renversés en 1830, malgré le remarquable développement économique et littéraire qui a signalé la Restauration. Récemment la guerre du Mexique, entreprise pour relever la race latine et catholique, n'a eu d'autre résultat que d'empirer la condition des Mexicains et de préparer les désastres de la France. L'occupation de Rome a rendu inévitable la chute du pouvoir temporel, parce qu'elle a armé contre lui le sentiment national, exactement comme l'intervention des alliés avait perdu Louis XVI.

Voici le motif profond qui fait qu'une intervention de l'étranger ne peut produire des résultats durables. Les événements qui s'accomplissent dans un pays sont la conséquence des forces sociales qui y sont en activité. L'étranger en intervenant ne modifie point ces forces ; après son départ, elles reprennent leur action comme auparavant, avec cette différence que la cause momentanément défendue par les armes étrangères devient plus odieuse et plus attaquée. Voulez-vous sauver l'ordre, laissez le pays sentir les maux de l'anarchie et il en sortira par ses propres efforts. Que l'étranger intervienne pour défendre le trône, et tous les patriotes deviendront révolutionnaires. Vous prétendez fonder la liberté chez vos voisins : l'intention est louable, mais, comme vos sol-

Digitized by Google

dats ne leur apportent pas, au bout de leurs baïonnettes, les lumières et les vertus indispensables pour faire durer des institutions libres, celles-ci succomberont et feront place au despotisme. Vous accourez au secours de l'autel, et vous ne voyez pas que vous donnez ainsi pour aliment aux passions anti-religieuses toutes les ardeurs du patriotisme.

Montesquieu dit que la conquête est parfois utile au peuple conquis, et cela est vrai quand la race vaincue est très inférieure à celle qui l'a soumise. Ainsi il vaut mieux pour l'Inde être gouvernée par les Anglais, et pour Java l'être par les Hollandais que par des princes indigènes, car ceux-ci ruineraient leurs sujets par des guerres constantes et des exactions sans limites, tandis que sous l'administration des Européens la population et la richesse augmentent régulièrement. La Turquie, soumise à l'Autriche ou aux Serbes, serait infiniment plus prospère qu'elle ne l'est aujourd'hui; mais une intervention momentanée n'a pas même les avantages relatifs de la conquête: elle ne fait que du mal. Elle affaiblit et déconsidère le pays où elle a lieu; elle y sème de nouveaux germes de désordre et provoque la haine contre le principe, juste peut-être, que l'on a tenté de faire triompher. Si donc les gouvernements européens étaient sages, ils reconnaîtraient comme un principe fondamental du droit des gens, que nul État n'interviendra dans les affaires intérieures d'un État étranger. Il est incontestable que ce système gagne chaque jour du terrain; malheureusement l'expérience du passé profite si peu aux hommes qu'il faut s'attendre à voir se renouveler encore des interventions aussi fâcheuses que celles de Napoléon III à Rome et au Mexique. Je ne sache pas qu'aucun État et aucun parti y ait sincèrement et définitivement renoncé.

Les guerres pour des rivalités historiques ont été très fréquentes dans le passé; elles deviendront plus rares et

Digitized by Google

disparaîtront même complètement, il faut l'espérer; mais en ce moment elles menacent encore le repos du monde. La guerre engendre la guerre; le vaincu rêve une revanche, attend son heure, et la lutte recommence. Il naît ainsi entre deux peuples, faits pour s'entendre, des haines qui se transmettent de génération en génération. L'hostilité séculaire qui a régné entre la France et l'Angleterre en est le plus frappant exemple. De 1110 à 1815, sur 705 années, il y a eu 272 années de guerre entre ces deux nations. Cette rivalité a persisté jusqu'à nos jours. Elle était entretenue en France par le parti bonapartiste et même par le parti libéral sous la Restauration et sous Louis-Philippe. Napoléon III avait promis la revanche de Waterloo et ses grands armements maritimes ont longtemps fait croire à l'Angleterre qu'il y songeait. Est-ce qu'à son instigation des colonels de cavalerie n'avaient pas juré qu'ils franchiraient le détroit à la tête de leurs escadrons? Grâce au traité de commerce et aux relations d'affaires qui en étaient résultées, l'antagonisme entre Anglais et Français avait presque complètement disparu, et l'on pouvait déjà espérer que, les peuples voyant clairement les avantages de la paix et les maux de la guerre, ces hostilités héréditaires de nation à nation s'évanouiraient; mais la guerre de 1870 et la paix qui y a mis un terme ont laissé dans l'âme des Français un ressentiment contre les Allemands plus violent que celui qu'ils éprouvaient contre les Anglais après Waterloo. A moins que les circonstances ne changent, on ne peut se dissimuler qu'il y a là pour l'avenir une cause presque inévitable de conflit.

Les efforts séculaires de l'Allemagne, puis de l'Autriche, pour soumettre l'Italie avaient fait naître dans le cœur des habitants de la péninsule une haine héréditaire contre les ennemis de l'indépendance de leur pays. Depuis que l'Autriche a quitté la Vénétie, ce sentiment a disparu comme par enchantement, et les relations les plus amicales se sont

Digitized by Google

établies entre les Italiens et leurs voisins du nord. Dès que la cause de dissentiment disparaît, l'échange des idées et des produits fait sentir aux peuples modernes la communauté de leurs intérêts. Entre Anglais et Américains, il n'y a pas antagonisme de race, mais il existe depuis la guerre de l'Indépendance une hostilité qui plus d'une fois a failli amener la guerre entre deux peuples qui, ayant les mêmes origines, la même langue, le même culte, les mêmes lois, la même littérature, devraient être unis par les liens les plus étroits. Il serait déraisonnable de reprocher à l'Angleterre de s'être opposée par les armes à l'émancipation de ses colonies : tout autre État en aurait fait autant; mais en 1812, elle a provoqué la guerre avec l'Amérique par ses prétentions exagérées qu'elle a dû abandonner dans le traité de Gand, et lors de la dernière guerre civile aux États-Unis, elle n'a pas rempli avec assez de rigueur les obligations que lui imposait la neutralité. L'attitude des hautes classes qui, dans le pays de Wilberforce, ne rougissaient pas de témoigner leur sympathie pour la cause odieuse des défenseurs de l'esclavage, a été un scandale qui a justement irrité les Américains et contristé partout les amis de la justice et de l'humanité. Toutefois, les États-Unis n'ont pas oublié l'admirable conduite des ouvriers anglais qui, malgré les souffrances que leur imposait le manque de coton, n'ont cessé de manifester le plus grand enthousiasme pour l'abolition de l'esclavage. Les Américains se souviennent aussi que tous les représentants des idées démocratiques en Angleterre, comme MM. Mill et Bright, ont mis leur éloquence au service de la cause du Nord. Aussi ont-ils accueilli avec satisfaction le traité de Washington et l'arbitrage. On ne peut dire que le compromis ait fait cesser complètement l'ancienne animosité. Elle existe encore au delà de l'Atlantique et le moindre incident pourrait la réveiller. Les Américains disent que pour qu'il n'en reste

Digitized by Google

plus de traces il faut une génération nouvelle. Toutefois, à mesure que les idées démocratiques prendront plus d'empire en Angleterre et que des réformes politiques et sociales y rapprocheront les institutions de celles de l'Amérique, les deux nations sœurs — mais si longtemps sœurs ennemies — se rapprocheront, et l'ancienne rivalité disparaîtra, car il serait inique de demander compte à l'Angleterre nouvelle des fautes et des offenses de l'Angleterre aristocratique d'autrefois.

Jusqu'à présent entre Slaves et Germains il n'y a eu que des luttes locales, comme en Bohême et en Carinthie, mais point de ces grands chocs qui laissent après eux de profondes rancunes et une haine héréditaire. La race slave vient à peine d'entrer dans sa période d'expansion et elle est d'instinct pacifique. Toutefois, si jamais elle est engagée dans une guerre avec ses voisins d'Allemagne, il est à craindre que, quel que soit le vainqueur, il n'en résulte une rivalité historique semblable à celle qui a existé si longtemps entre la France et l'Angleterre. De ce côté encore l'avenir est plein de menaces.

III

De toutes les causes de guerre actuelles, la plus futile et la moins justifiable est celle qui réside dans les luttes d'influence à l'étranger. On accuse souvent les diplomates de provoquer la guerre par leurs rivalités, et M. Paul Leroy-Beaulieu se fait l'interprète de cette opinion qui est très accréditée. L'accusation était fondée autrefois; elle l'est beaucoup moins aujourd'hui. La diplomatie est décidément pacifique maintenant, et dans ces dernières années elle a prévenu par son intervention plus d'un conflit. Il suffit de citer le différend à propos du Luxembourg en 1869, la révision du traité de Paris demandée par la Russie en 1871, et le règlement des *Alabama claims* par

Digitized by Google

le traité de Washington. Si Napoléon III l'avait laissée agir, elle aurait certainement empêché la guerre contre l'Allemagne en 1870. Cependant cette cause de guerre qui résulte des luttes d'influence doit être attribuée en grande partie aux rivalités des diplomates. Les grandes puissances ont la prétention d'exercer de l'influence dans les États de second ordre, et il s'ensuit des luttes de prépondérance qui conduisent à la guerre parfois et toujours à des armements ruineux. L'Espagne, l'Italie et surtout la Turquie ont été le théâtre de ces compétitions diplomatiques. La question d'Orient, en 1840, est le type de ces différends que l'on appellerait puérils si les destinées des peuples n'y servaient point d'enjeu aux luttes d'habileté des diplomates et des ministres. Cette querelle de 1840 n'est déjà plus pour notre génération qu'un vague souvenir. La France soutient le vice-roi d'Égypte Méhémet-Ali. L'Angleterre appuie la Turquie, parce que telle est sa politique traditionnelle et aussi pour faire pièce à la France. Elle parvient à s'assurer l'alliance des cours du Nord. Le cabinet français se croit joué, insulté; l'opposition pousse à la guerre; on arme de toutes parts. L'Allemagne, frémissante aux souvenirs de 1815, jure de défendre le Rhin. Par la voix de Becker, elle chante :

Sie sollen ihn nicht haben den freien deutschen Rhein.

La France répond par une poésie de Musset :

Nous l'avons eu votre Rhin allemand;
Il a tenu dans notre verre.

La guerre générale va éclater et la France a devant elle la coalition de 1815. Heureusement Louis-Philippe, plus sage que ses ministres et que la nation, cède à temps. Qu'y avait-il au fond de cette querelle? Rien qu'une lutte d'influence. Qu'importait à la France que Méhémet-Ali eût ou n'eût pas la Syrie? Qui aujourd'hui peut dire ce qui valait mieux pour l'intérêt européen ou pour l'intérêt

Digitized by Google

français? Et pourtant voilà pourquoi les peuples civilisés allaient s'égorger, sur terre et sur mer, depuis les bouches du Nil jusqu'aux rives de l'Escaut.

Pour augmenter l'influence de la France en Espagne, Louis-Philippe veut que son fils épouse une infante espagnole, malgré l'opposition de l'Angleterre. Il l'épouse en effet, mais l'Angleterre devient hostile et la révolution de février éclate.

Dans l'affaire des mariages espagnols, M. Guizot avait battu le cabinet de Saint-James. Quel avantage en est-il résulté pour la France?

Le maréchal Prim, peut-être d'accord avec le comte de Bismarck, s'apprête à faire nommer le prince de Hohenzollern roi d'Espagne. Napoléon III s'en irrite. Un prince prussien sur le trône de Charles V! La légitime influence de la France compromise! Jamais! Plutôt la guerre. C'est la guerre en effet, et quelle guerre!

Pourtant, au fond, qu'importait aux Français que ce fût un prince de Prusse ou un prince de Savoie qui devînt à Madrid la victime impuissante des partis. Si le prince de Hohenzollern avait été élu,—bientôt, comme son frère qui règne en Roumanie, il aurait demandé à regagner la villa paternelle de Dusseldorf. Il est difficile d'attacher un sens précis à ce mot « influence » que les hommes d'État font sans cesse retentir et auquel on sacrifie trop souvent le repos du monde. Il faut à tout prix maintenir notre légitime influence, disaient les politiques français; aujourd'hui ils disent: il faut la reconquérir. S'agit-il de se faire craindre par les États faibles, de leur imposer ses volontés, de dicter la loi à l'Europe; mais à quoi bon? Qu'y gagneront les industriels et surtout les braves campagnards, la moëlle de la nation? L'Angleterre était toute puissante à Constantinople : cela lui a valu de sacrifier dans la guerre de Crimée deux milliards et cent mille hommes pour aboutir à un résultat que la Russie a effacé d'un trait de plume

Digitized by Google

il y a deux ans. La France exerçait une influence prépondérante en Égypte : cela lui a permis de consacrer quatre cents millions à ouvrir le canal de Suez aux vaissaux britanniques et italiens. Napoléon III a entretenu une marine de guerre formidable au prix des plus grands sacrifices. Était-ce pour conquérir l'Angleterre ou pour défendre des colonies que nul ne lui enviait? Non, c'était pour maintenir « le prestige » et l'influence du drapeau. Au jour de l'épreuve, les cuirassés ont été complètement inutiles et les marins n'ont pu déployer leur bravoure que sur terre. Si, au lieu de prétendre contrebalancer « l'influence » anglaise par ces coûteux armements maritimes, on avait consacré les millions qu'ils ont coûtés à transformer le matériel d'artillerie et la défense des places fortes, n'eût-on pas agi avec plus de prévision? Il faut savoir répartir ses ressources et mesurer ses efforts au but à atteindre.

Sans doute un pays doit chercher à étendre son influence, mais en répandant des idées saines, en faisant d'utiles découvertes, en donnant l'exemple de la vertu et de la liberté, non en inspirant la crainte par ses armements militaires. Si, après 1789 et même après 1830, la France n'avait songé qu'à son développement intérieur, sans viser à contrebalancer « l'influence » de l'Angleterre, de l'Autriche ou de la Russie, elle serait aujourd'hui le peuple le plus heureux du monde et elle exercerait une prépondance réelle sur les autres peuples, parce qu'elle leur aurait en ce point servi de modèle. Quand a-t-elle vraiment régné en Europe? Ce n'est pas quand Napoléon occupait tour à tour toutes les capitales à la tête de ses armées, c'est vers la fin du XVIIIe siècle, quand, par la plume de ses écrivains, elle répandait partout des idées de justice, de réforme et de progrès. Lorsqu'on songe à tout ce que ces disputes d'influence et de prestige ont déjà coûté de sang, on ne peut assez maudire la politique qui

Digitized by Google

s'est inspirée de ces misérables considérations. Cette politique a perdu du terrain en présence de l'antagonisme des races qui sort du mouvement profond des populations et non des intrigues de la diplomatie et des cabinets ; cependant des querelles d'influence peuvent encore amener l'explosion des hostilités comme en 1870.

La France et l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande se sont fait jadis de longues et sanglantes guerres pour se disputer des colonies. On prétend que l'Allemagne ne reculerait pas devant une guerre nouvelle pour s'emparer de celles de la Hollande. Peut-être la guerre éclatera-t-elle entre les États-Unis et l'Angleterre pour le Canada, entre la Russie et l'Angleterre pour l'Inde. Cependant les guerres coloniales sont aujourd'hui des guerres insensées, car les colonies ne sont plus désormais pour la mère-patrie qu'une source d'embarras et une cause de faiblesse.

D'abord il n'est pas de colonies, sauf Java, qui donne un profit net. Si on retranche du produit brut les dépenses de l'armée et de la flotte nécessaires pour les défendre, tout bilan colonial se solde par un déficit. Voyez ce que coûte en ce moment à l'Espagne la conservation de « la perle des Antilles ». Après avoir mis à sec son trésor, elle deviendra l'occasion d'une guerre avec les Etats-Unis. Et cependant les ministères qui se succèdent à Madrid jurent tous qu'ils ne consentiront jamais à son émancipation. Les colonies imposent au Portugal une dépense annuelle de plusieurs millions qui accroissent le déficit, et que lui rapportent-elles? Rien que la coûteuse obligation d'envoyer des troupes dans l'autre hémisphère pour réprimer des insurrections, comme celle qui vient d'éclater à Macao. L'Algérie coûte à la France, revenu déduit, environ 50 millions de francs, année moyenne, ce qui fait depuis 40 ans 2 milliards de francs. Si cette somme avait été consacrée à l'instruction publique des différents degrés, quelle puissance, quelle richesse elle aurait produites

Digitized by Google

dans ce beau pays, si favorisé sous tous les rapports! Que d'universités, que de colléges, que d'écoles, que d'académies, que de laboratoires on aurait pu doter avec le budget colonial! Il faut toujours avoir présent à l'esprit l'admirable mot de Bacon : *knowledge is power*, (science est puissance). On croyait généralement en France et en Europe que la tâche ingrate de gouverner et de réduire au besoin les Arabes, présentait au moins cette compensation qu'on formait par cette petite guerre permanente une bonne armée. Il s'est trouvé, au contraire, que l'habitude de combattre des adversaires peu nombreux et peu aguerris avait fait oublier aux officiers les éléments de la grande guerre, et aux soldats la discipline et la tenue. Les qualités qu'exige la tactique actuelle sont très différentes de celles qui conviennent à l'Algérie. Là il faut agir par petits corps attaquant avec élan, sans avoir grand besoin de s'éclairer et sans vastes mouvements de concentration. En Europe, ce qu'il faut chez le soldat, c'est le sang-froid, l'obéissance et la circonspection; chez le général, le talent d'amener par les chemins de fer sur un point donné une masse énorme d'hommes. La guerre dans les colonies est donc une mauvaise école et pour le soldat et pour l'officier. La France avait un moyen de faire payer cher à l'Allemagne la conquête de l'Alsace, c'était de lui céder en même temps l'Algérie. Cela aurait coûté aux Allemands plus que l'intérêt des cinq milliards de l'indemnité.

Les questions coloniales viennent jeter le trouble dans la marche du régime parlementaire, en introduisant une cause de dissolution dans la composition des partis. Il en résulte une grande instabilité dans l'existence des ministères, et l'administration de la mère-patrie est en souffrance pour des difficultés qui surgissent aux Antipodes. C'est ce qu'on voit constamment en Hollande et parfois en Angleterre.

Digitized by Google

Les assemblées parlementaires sont très peu aptes à gouverner des colonies, premièrement parce qu'elles ne sont pas choisies à cet effet, secondement parce que la plupart des membres ne connaissent absolument rien aux questions coloniales. Quand, à la Chambre des communes, on discute les affaires de l'Inde, la salle se vide. On ne peut abandonner au pouvoir exécutif le droit de tout faire, et cependant les Chambres sont incapables d'exercer un contrôle utile. Le système colonial, legs de l'ancien régime, exige l'esprit de suite et la vigueur d'une autorité despotique qu'on ne veut plus tolérer. C'est donc un cercle vicieux sans issue. Les ministres eux-mêmes, complètement absorbés par les soins des affaires intérieures et de la politique extérieure, et surtout par les luttes électorales, ne peuvent accorder au gouvernement des colonies qu'un temps très court et une attention très distraite. Quelle chance y a-t-il qu'ils les gouvernent bien? S'agit-il d'une colonie peuplée d'Européens comme l'Australie ou le Canada, on peut lui laisser le soin de se gouverner elle-même. Mais alors à quoi bon conserver la responsabilité d'un gouvernement indépendant qui peut entraîner la mère-patrie dans des contestations qu'elle n'a pu ni empêcher ni prévoir? Un pays peut gouverner un autre pays despotiquement en lui imposant ses volontés; mais introduisez le régime représentatif dans les colonies et on aboutit à une situation absurde. Car les résolutions du parlement colonial engagent la responsabilité de la mère-patrie qui n'y est pour rien. Une provocation, une imprudence de la colonie peut amener une guerre que la mère-patrie devra soutenir, quoiqu'elle ait complètement désapprouvé l'acte qui y a donné lieu. Imagine-t-on un régime plus absurde et plus périlleux?

Autrefois on pouvait espérer tirer profit des colonies en leur faisant payer un tribut et en s'y réservant un marché privilégié. Aujourd'hui on n'admet plus qu'on

Digitized by Google

puisse traiter une colonie comme un pays asservi qu'on pressure au profit de la mère-patrie. L'insurrection des États-Unis a montré comment cette iniquité prend fin. La Hollande, il est vrai, a construit ses chemins de fer en Europe avec le revenu net de Java, mais ce n'est pas avec le produit des impôts perçus dans l'ile, c'est avec celui du café et du sucre cultivés sur les terres de l'État. En vertu des principes orientaux en matière de propriété, l'État s'est réservé de vastes étendues de terres publiques qu'il fait cultiver au moyen du travail en corvée. Aucun autre État ne jouit de cet avantage, et même, en Néerlande, un parti puissant et grandissant réclame l'abandon d'un système qui fait profiter les Hollandais des fruits du labeur des Javanais. Les idées de liberté, d'égalité et de justice identique pour tous, se répandent dans le monde entier et bientôt on ne pourra plus ou l'on n'osera plus maintenir dans les colonies l'ancien régime despotique. Comme d'autre part, les orientaux sont peu préparés à se gouverner eux-mêmes, on aboutit à une situation sans issue. Il est très heureux pour les Hindous d'être soumis à l'Angleterre qui leur donne l'ordre, l'instruction, des irrigations et des chemins de fer. Je doute qu'il soit très avantageux aux Anglais de posséder l'Inde, car il faut porter au passif les guerres avec la France et la Russie dans le passé et probablement encore avec la Russie dans l'avenir. Les colonies ne peuvent plus même offrir un marché privilégié pour les produits de la mère-patrie. Car, ou bien ce marché est tout à fait insignifiant relativement au commerce général avec l'étranger, comme c'est le cas pour les colonies françaises, ou bien, sous l'empire des idées de libre échange, il faut les ouvrir à tous, comme ont été obligées de le faire la Néerlande et l'Angleterre. Il y a plus; les colonies anglaises ont imposé aux marchandises venant d'Angleterre des droits d'entrée aussi élevés qu'à celles venant de partout ailleurs.

Digitized by Google

La possession de colonies est un anachronisme comme le régime colonial. C'est un legs du passé qui a eu son utilité autrefois en répandant la civilisation européenne au delà des mers, mais qui est en opposition avec les institutions, les sentiments, les vrais intérêts de l'époque actuelle. Cet anachronisme disparaîtra ; il perd visiblement du terrain, et désormais tout État clairvoyant refusera d'acquérir des colonies, et, s'il en possède, cherchera à les émanciper, de façon à ne plus y avoir sa responsabilité engagée. Les colonies ont épuisé et ruiné l'Espagne, et Dieu sait ce que Cuba lui coûte maintenant et lui coûtera encore plus tard. Pour ses colonies aux Indes et en Amérique, la France a soutenu contre l'Angleterre de longues guerres, sans en avoir retiré aucun avantage. Les Indes ont procuré à l'Angleterre une apparence de grandeur et d'éclat, mais je doute que le peuple anglais en ait été plus heureux. Aujourd'hui les États de l'Europe, de l'Amérique et de l'Asie sont en contact sur tous les points du globe et chacun de ces points, fût-il même inconnu et insignifiant comme l'île San-Juan, peut donner lieu à un conflit qui coûterait plus de sang et de richesses que ne valent toutes les possessions coloniales. Voulez-vous, États prévoyants, supprimer une cause de guerre? affranchissez les colonies, accordez-leur une complète autonomie. Elles grandiront plus vite, et la mère-patrie aura moins de soucis.

IV

L'imperfection des formes de gouvernement a été et est encore très souvent une cause de guerre. Le despotisme qui permet à un seul homme, au souverain, de décider la guerre doit rendre celle-ci bien plus fréquente.

En effet, un souverain absolu n'a que peu à souffrir

Digitized by Google

d'une guerre, même malheureuse. Ses revenus n'en sont point diminués ni son bien-être atteint. Vient-il à perdre une province, il n'y a que son orgueil qui en souffre. Au contraire, la guerre la plus heureuse impose toujours de cruelles souffrances même aux vainqueurs. Le commerce suspendu, l'industrie arrêtée, les impôts accrus, des morts, des blessés et des malades sans nombre, les familles décimées, des douleurs de toute sorte pour les âmes et pour les corps, voilà des maux que les victoires les plus décisives ne préviennent point. Quant au pays vaincu et envahi, qui dira tout ce qui l'accable et le désole? Si les peuples étaient assez éclairés pour discerner leur véritable intérêt, il n'y aurait plus de guerre, car, aucun d'eux n'ayant d'avantage à attaquer ni à vaincre, aucun n'aurait à se défendre; mais un souverain peut trouver dans la guerre un plaisir et un profit. Toutes les passions qui agitent le cœur humain aujourd'hui comme autrefois, l'ambition, la cupidité, la vanité, l'amour de la gloire, le besoin de mouvement et de distraction peuvent pousser un souverain absolu à faire la guerre à ses voisins. Quand on nous racontait que Louvois avait entamé la guerre contre l'Europe, à propos d'une fenêtre mal placée, et qu'une épigramme de Frédéric II contre Mme de Pompadour avait provoqué contre la Prusse la guerre qui aboutit à Rossbach, nous pensions que semblables énormités appartenaient à l'ancien régime, et cependant n'avons-nous pas vu éclater la guerre de 1870 pour moins que cela, c'est à dire à propos de rien; car M. Benedetti a affirmé qu'à Ems il n'y avait eu « ni insulté ni insulteur » et que par conséquent l'insulte qui a décidé le vote de la chambre n'avait jamais eu lieu. Dans un pays gouverné despotiquement, il n'existe aucune garantie durable de paix. Aujourd'hui en Russie, un souverain sage veut la paix parce qu'il comprend que pour développer la puissance de son peuple il faut plus de

Digitized by Google

routes, plus d'écoles, une meilleure organisation sociale; mais qui peut répondre que le successeur d'Alexandre II ne voudra pas agrandir son empire par des conquêtes et acquérir des lauriers sur les champs de bataille? Pendant la guerre de sept ans, la Russie a combattu, puis soutenu, enfin combattu de nouveau Frédéric II, parce qu'elle avait eu successivement trois souverains d'inclination différente. Cet exemple et les faits récents, prouvent que la paix de l'Europe sera à la merci du caprice d'un despote tant qu'il y en aura.

Dans une république, l'élection du président peut aussi pousser à la guerre. Ainsi aux États-Unis, pendant la dernière campagne électorale, on a vu les partis exciter tour à tour l'animosité de la foule contre l'Angleterre à propos des *Alabama Claims* et faire de cette passion surexcitée, un détestable moyen de popularité. Le régime constitutionnel, avec un roi impuissant comme en Angleterre ou un président comme en Suisse, est une meilleure garantie de paix; mais pour que ce régime soit un obstacle à la guerre, il ne suffit pas qu'il y ait une Chambre élective qui délibère et décide. Il faut que cette Chambre, soit composée d'hommes assez indépendants et assez raisonnables pour résister aux excitations du pouvoir exécutif. Or c'est ce que l'on ne rencontre encore nulle part, sur notre continent au moins. Dans tous nos États, le gouvernement, en provoquant les susceptibilités du patriotisme ou en faisant naître une situation qui compromet censément l'honneur du pays, obtiendra toujours un vote de guerre. On l'a bien vu en 1870. C'est même en vain qu'on inscrirait dans la Constitution que le droit de décider la guerre appartient exclusivement au parlement. Si la raison publique n'est pas mûre et l'opinion publique agissante et toute puissante, le parlement votera la guerre quand le ministère le voudra. L'homme a un tel fonds de férocité, qu'il est toujours facile de l'entraîner au combat.

Digitized by Google

Je ne connais pas d'exemple d'une Chambre qui ait voté la paix, quand le gouvernement voulait la guerre.

Ce qu'il y a de plus dangereux pour le repos du monde, c'est la situation d'un grand peuple soumis à un régime qui ne répond pas à ses besoins ou à ses aspirations. Le despotisme, établi dans un pays que le besoin d'être libre n'agite pas encore sérieusement, peut maintenir la paix. Il suffit que le souverain ait des sentiments assez élevés pour préférer le bonheur de ses sujets à la vaine gloire des combats. C'est l'exemple que nous offre aujourd'hui la Russie. Mais le despotisme, imposé à une nation qui veut être libre, conduit inévitablement à la guerre, même quand le souverain et le peuple ne la désirent pas. La nation, irritée de ne pouvoir régler à sa guise ses affaires intérieures, s'occupe de ce qui se passe à l'étranger et y cherche une compensation aux humiliations de son assujettissement[1]. Le souverain, ébranlé par l'opposition, cherche aussi des diversions à l'extérieur, comptant que la gloire militaire fera oublier la liberté. Des expéditions et des guerres seront ainsi pour le monarque une nécessité et pour la nation qu'il tient asservie, une distraction et une consolation. Telle a été la situation de la France sous Napoléon III. De là, la guerre de Crimée et celle d'Italie, les expéditions en Chine, en Cochinchine et au Mexique. Toute l'Europe prévoyait que le progrès des idées de liberté en France devait conduire à une grande guerre, parce que c'était la dernière ressource de l'Empe-

[1] William Temple parlant de Louis XIV, explique de la façon suivante le motif qui a déterminé ce souverain à la guerre. Ses paroles s'appliquent littéralement aux événements de 1870 : « S'il y avait un terme aux visées de l'ambition, on aurait pu croire que l'intérêt de la France était de conserver sa haute position, si glorieuse dans le monde et si redoutée par ses voisins; mais outre que les désirs du cœur humain n'ont point de bornes, la France devait avoir l'une ou l'autre guerre extérieure pour occuper la nation et pour empêcher les Français de réfléchir à leur triste condition, insupportable pour tous, excepté pour ceux qui recevaient de l'argent de la cour. » *Survey of the constitution of the Netherlands.*

Digitized by Google

reur. Même, s'il devait être vaincu, il était plus glorieux pour lui de tomber sous les coups de l'ennemi que sous le poids de son impopularité et, s'il était vainqueur, il raffermissait sa dynastie et attachait son nom aux victoires et aux conquêtes de la nation.

Le succès d'un usurpateur dans un pays qui veut être libre, est donc une cause certaine de guerre. Il est étrange que l'Angleterre et les autres États européens l'aient oublié, quand ils ont applaudi au coup d'État de 1851. Si aujourd'hui, par un coup de majorité, on rétablissait une dynastie en France, elle serait fatalement conduite à la guerre, car un roi pacifique ne pourrait résister aux attaques de l'opposition anti-monarchique. Actuellement, la république seule peut choisir librement entre la paix et la guerre.

La théorie des limites naturelles est encore une cause de conflit. Quand un peuple n'a point les frontières qu'il se croit assignées par la nature, il rêve de les acquérir même les armes à la main. Et cependant, y a-t-il vraiment des limites naturelles pour les divers États? J'en doute, et d'autant plus, que les frontières ethnographiques ne correspondent point du tout avec ce que l'on nomme les frontières physiques ou naturelles. On comprend qu'on veuille grouper les populations d'après le langage qu'elles parlent, parce qu'en effet la communauté de la langue favorise l'unité politique, mais il serait contraire à la justice et au bon sens de séparer des populations de même origine, sous prétexte qu'un fleuve ou une chaîne de montagnes passe à travers leur territoire. Aussi est-ce le principe des nationalités plutôt que la théorie des frontières naturelles qui est invoqué aujourd'hui comme base de la reconstruction des États.

Les seuls pays qui aient des frontières naturelles, correspondant assez bien avec les frontières ethnographiques, sont l'Espagne, l'Italie et la Suède-Norwége. Et encore,

Digitized by Google

l'Italie devrait s'étendre jusqu'aux Alpes et posséder le Tessin, le Tyrol, Nice, la Corse et Malte. La Péninsule ibérique contient, outre les Espagnols, les Portugais qui ont une nationalité distincte, très peu disposée à se sacrifier à la chimère de l'unité ibérique. La Péninsule scandinave est habitée par des Lapons, race à part, et elle ne renferme pas tous les Suédois, car les côtes de la Finlande sont aussi suédoises.

Quelles sont les limites naturelles de la Russie, de l'Autriche et de l'Allemagne? Slaves, Allemands, Hongrois, Roumains sont partout si entremêlés qu'il n'y a ni fleuves, ni montagnes qui puissent servir de limites entre ces races. La théorie des frontières naturelles sacrifie nécessairement tous les petits États, Hollande, Belgique, Suisse, Danemark, car, créés par l'histoire ou par la sympathie des populations, ils n'ont point de bornes tracées par la nature. Vers le Midi, la France a des frontières naturelles assez bien indiquées dans les Alpes et les Pyrénées, et encore cette dernière chaîne coupe en deux parties la nationalité basque assise sur ses deux versants. Mais au Nord et au Nord-Est, où est la séparation naturelle? Si, après les Alpes et le Jura, on veut suivre le Rhin, il faut englober des populations d'origine germanique dans les provinces rhénanes et dans la Belgique flamande. Si, au contraire, on s'attache à la frontière des langues, on voit qu'elle passe par les Vosges pour s'élever ensuite le long des hauteurs de l'Ardenne jusqu'au delà de Liége, et se diriger en ligne droite vers la Manche qu'elle atteint entre Calais et Dunkerque. Mais cette limite ethnographique ou linguistique n'est pas indiquée par le moindre cours d'eau ou par le plus petit faîte de partage. Il est donc impossible de délimiter le territoire des États en prenant l'orographie pour base. Les limites naturelles ne peuvent être un titre valable pour des revendications territoriales, par la raison que ce

Digitized by Google

n'est pas la nature, mais l'histoire qui crée les nations. Le seul fondement des États devrait être désormais la communauté des traditions et de la civilisation ou le choix raisonné et libre des populations. Malheureusement la théorie des frontières naturelles exerce encore trop d'empire sur l'imagination de certains peuples pour qu'on puisse la rayer de la liste des causes actuelles de guerre.

Les différends, nés au sujet des obligations qu'impose la neutralité, tendent à devenir plus dangereux et plus fréquents pour deux motifs, d'abord : parce que le commerce international prenant chaque jour une importance croissante, la guerre, qui y apporte de nombreuses entraves, même pour les neutres, excite chez ceux-ci de vifs ressentiments ; ensuite, parce que le sentiment de ce que les peuples se doivent devenant plus exigeant, on ne supporte plus certains faits qui, autrefois, n'auraient soulevé aucune réclamation. Ces conflits proviennent de ce qu'aucun traité, aucun principe généralement accepté, n'a réglé les droits et les devoirs des neutres. Les peuples se trouvent encore les uns à l'égard des autres dans cet état d'anarchie barbare où se trouvaient les hommes primitifs, avant que leurs rapports ne fussent soumis aux commandements de la loi et aux décisions des juges. Chacun de leurs actes peut donner lieu à un conflit, car nul ne sait ni ce qu'il doit aux autres, ni ce qu'il est en droit d'en exiger. Ce sont des questions de neutralité qui, à plusieurs reprises déjà, ont mis l'Angleterre en guerre avec les autres puissances maritimes et qui récemment ont failli la brouiller avec les États-Unis et l'Allemagne. Pendant la dernière guerre, l'Angleterre a permis l'exportation des armes de guerre ; la Prusse a réclamé, mais le cabinet de Saint-James a répliqué en rappelant que la Prusse fournissait des armes à la Russie pendant la guerre de 1854. La réponse *ad hominem* était accablante, mais au fond fournir des armes aux belligérants est-ce bien com-

Digitized by Google

prendre tous les devoirs de la neutralité, et la Belgique, en défendant toute exportation de ce genre, n'a-t-elle pas mieux agi envers ses deux puissants voisins? Quand l'Angleterre a permis qu'un corsaire, échappé de ses ports au mépris des lois anglaises, vint se ravitailler dans ses colonies, ne violait-elle pas les devoirs de la neutralité en ne l'y faisant pas saisir? Le tribunal arbitral de Genève l'a cru et a condamné l'Angleterre. On pourrait ainsi citer cent questions qui ont déjà donné lieu à de sérieux débats et qui toutes peuvent conduire à la guerre, si le différend s'envenime et que les peuples manquent de sagesse ou les gouvernants d'habileté. Ces questions sont un des plus sérieux dangers pour la paix future.

L'homme, comme tous les carnassiers, est enclin à se battre. Il se bat non seulement, comme ceux-ci, pour une proie, c'est à dire pour un avantage réel ou supposé, comme des richesses, des colonies, un territoire, mais il se bat aussi sans but appréciable, uniquement pour ce que l'on appelle le point d'honneur. Deux cavaliers se rencontrent : ils sont de même rang, aucun des deux ne veut céder le haut du pavé. Ils se provoquent, tirent l'épée et l'un tue l'autre. Les peuples ressemblent encore à ces duellistes. Ils commettent ce crime abominable de la guerre, non pour défendre des opprimés ou faire triompher la justice, pas même pour un gain matériel, mais seulement parce que, dit-on, l'honneur national est engagé. Le type de ces guerres qui n'ont d'autres causes que la férocité et la folie des hommes, est celle qui éclata en 1739 entre l'Angleterre et l'Espagne à propos de « l'oreille de Jenkins » comme dit Carlyle dans son *Frédéric le Grand*. Le capitaine Jenkins naviguait dans les eaux de la Havane: des gardes-côtes montent à son bord et furieux de ne point trouver de contrebande lui coupent l'oreille, après avoir essayé de le pendre. L'Angleterre prend feu, l'Espagne maintient son droit, et la guerre est déclarée. Elle

Digitized by Google

met définitivement fin à la puissance maritime des Espagnols. A la honte du XIXe siècle, n'avons-nous pas vu la guerre éclater entre la Russie et la France pour une cause non moins futile. La coupole de l'église de Jérusalem a besoin de réparations ; les moines grecs prétendent avoir le droit de les faire, les moines latins le contestent; ils se disputent et en viennent aux coups. La Russie soutient les moines grecs, la France les latins, et voilà que commence l'imbroglio diplomatique des lieux saints qui aboutit à une lutte sanglante dont le seul résultat est de permettre à Napoléon III de « laurer » son effigie et de baptiser des boulevards et des ponts du nom des victoires remportées par ses généraux.

Récemment on insulte à Alexandrie un employé inférieur du consulat espagnol. Il avait été le provocateur, soutient le gouvernement égyptien ; n'importe, il faut une réparation ou l'Espagne envoie sa flotte. Faut-il rappeler la Grèce menacée, ses côtes bloquées par l'escadre britannique, la France irritée, toute l'Europe en émoi et lord Palmerston triomphant, le tout à propos de quelques meubles avariés du sieur Pacifico? Faut-il citer aussi la guerre sans motif déclarée par l'Espagne au Pérou et au Chili, pendant laquelle Valparaiso, ville ouverte, est réduite en cendres? On n'en finirait pas s'il fallait rappeler tous les conflits nés du hasard, soutenus par l'orgueil et trop souvent tranchés par la force. Tant que les hommes ne seront pas devenus plus raisonnables, des différends de ce genre peuvent surgir à chaque instant. Heureusement les États sont moins prompts qu'autrefois à faire appel aux armes et plus disposés à accepter la médiation d'une puissance amie.

Des différentes causes de guerre que nous avons énumérées, les unes tendent à s'atténuer et à disparaître. Ce sont celles qui résident dans l'esprit de conquête, dans la théorie de l'équilibre, dans les rivalités historiques ou

Digitized by Google

coloniales, dans le fanatisme religieux, dans les interventions étrangères. D'autres au contraire s'aggravent et deviennent plus menaçantes, comme l'antagonisme des races et les conflits des nationalités. En somme, quoiqu'on voie poindre à l'horizon deux ou trois grandes guerres, l'esprit de paix a gagné du terrain. Les batailles sont si meurtrières, la destruction des hommes s'opère par des engins si perfectionnés, la mécanique tend tellement à remplacer la valeur personnelle, que la guerre a perdu même ce caractère chevaleresque qui la faisait paraître moins horrible. Les hommes se battront encore, parce qu'ils ne sont pas assez raisonnables pour faire disparaître de commun accord toutes les causes de conflit ; mais au moins ils en sont arrivés à détester la nécessité de se battre. C'est déjà un grand progrès.

Émile de Laveleye.

(*La suite à la livraison prochaine.*)

Digitized by Google

LE PATCHOULI

La scène est à Paris, au *Grand Hôtel*.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE NOTAIRE, SA FEMME, LE DOCTEUR.

SOPHIE consultant son carnet.

Aussitôt déjeuné, le sermon de Marie;
La Chambre, après midi; le soir, *la Closerie*.

LE NOTAIRE.

Encor!

SOPHIE.

Thérésa chôme et le *Palais-Royal*
Ne donne rien de neuf; je te conduis au bal.

LE NOTAIRE.

Hier encore.

SOPHIE.

Hier, nous avons vu *Sybille*;
Puis nous sommes tombés des *Français* en *Mabile*.

LE NOTAIRE.

Demain...

SOPHIE.

L'Académie...

LE NOTAIRE.

Et le *Château des fleurs*,
Et les salons de jeu! J'en passe et des meilleurs!
Voici tout un grand mois que nous courons ce monde,
Où le beau (Dieu! quel beau!) cherche à masquer l'immonde;
Où le rire est du vice, et l'art, du mauvais goût.
Toi, si bien élevée!

Digitized by Google

SOPHIE.

A Paris, l'on voit tout.

LE NOTAIRE.

A Paris, l'on sait vivre !

SOPHIE.

Oh ! quelle différence !
Nous sommes voyageurs ! L'Athènes de la France
Doit être visitée en tout sens.

LE NOTAIRE.

Y compris
L'égout ?

SOPHIE.

Les égouts sont des chefs-d'œuvre à Paris.
Pour moi, je voudrais voir, étant en Italie,
La caverne aux brigands.

LE NOTAIRE.

Puis, en être assaillie,
Dévalisée enfin, et le reste.

SOPHIE.

Méchant !
Pour ta peine, tu vas m'embrasser sur le champ.

LE NOTAIRE, au docteur.

Quand tu te marîras, docteur, viens à Bruxelles,
Nous te mènerons voir aussi ces demoiselles !

SOPHIE.

Monsieur me blâme-t-il ? — Le docteur sait, chéri,
Qu'on peut aller partout au bras de son mari.

LE NOTAIRE.

Ces curiosités...

SOPHIE.

N'ont rien qui m'incommode ;
C'est un spectacle comme un autre, et c'est la mode
Parmi les voyageurs, même de haut gala :
En voyage de noce, on va voir tout cela.
Nous, nous avons tardé deux ans.

LE DOCTEUR, au notaire.

Dame ! un voyage
De noces, fait après deux ans de mariage !

LE NOTAIRE.

Notaire de campagne, on ne peut voler loin ;
Nous avons attendu deux ans, sur notre foin.

Digitized by Google

SOPHIE.

Les clients sont venus, mais non pas la famille.

LE NOTAIRE.

Nous devons déjeuner; va t'habiller, ma fille

SOPHIE.

Avec toi, j'oserais monter sur un volcan;
Tu viendras avec moi voir danser le cancan.

Elle entre dans sa chambre à coucher.

SCÈNE II.

LE NOTAIRE ET LE DOCTEUR.

LE DOCTEUR.

Pourquoi marchandes-tu ce caprice à ta femme?

LE NOTAIRE.

Est-ce qu'il faut jouer, mon cher, avec la flamme?

LE DOCTEUR.

As-tu peur d'elle?

LE NOTAIRE.

Oh! non!

LE DOCTEUR.

Ou serais-tu resté
Ce cœur si vif, si bon qu'à l'université
De ton nom d'Évariste on fit Ébourivaste?

LE NOTAIRE, lui prenant le bras.

Sais-tu ce que c'est, toi, s'être marié chaste?

LE DOCTEUR.

Hein?

LE NOTAIRE.

Sans avoir battu les buissons de l'amour?

LE DOCTEUR.

Je sais que c'est heureux.

LE NOTAIRE.

Oui! Pour voir, un beau jour,
Le rêve inassouvi vous monter à la tête,
Et passer, sous le nez de votre amour honnête,
Dans l'orbite de fièvre où s'agite Paris,
Tout l'enfer du plaisir, tout un ciel de houris!

LE DOCTEUR.

Des houris!

Digitized by Google

LE NOTAIRE.

Mépriser la femme pervertie,
Contre la femme aimable est-ce une garantie?
On a beau s'échapper d'un ou d'autre côté :
A ce diapason tout Paris est monté.
Cet air de serre chaude où la passion brûle,
Partout, et jusqu'au pied de la chaire, circule;
L'art en est infecté ; les honnêtes maisons
Prêtent, même au devoir, de suspectes façons;
La femme ici toujours semble sur la défense;
Ne la respectez pas, ce serait une offense!
Pour être un galant homme, il faut qu'au premier jour,
Au moindre tête à tête, on lui fasse la cour.
Dans le Nord, nous vivons à meilleure franquette;
Ce n'est qu'en ses atours que la femme est coquette,
La plus folle, chez nous, semble innocente auprès
De ces femmes d'honneur qui font ici florès;
L'amour a bien ses droits; mais la galanterie
N'est pas l'ordre du jour permanent de la vie;
On ne veut pas toujours être en bataille, non,
Côte à côte, l'on vit, compère et compagnon.
Ici, l'air est chargé de senteurs idolâtres,
Et c'est dans les salons comme dans les théâtres;
Cette ardeur de briller qu'étale la beauté,
Ce luxe d'existence en grand décolleté,
Cet ange ou ce démon, qui semble — âme d'élite, —
Sortir de son Eden pour y rentrer bien vite,
Mais y rentrer avec un cortège d'élus;
Est-ce donc bien la femme? A coup sûr, ce n'est plus
Une égale, une sœur, l'amie et la compagne;
C'est l'idole d'amour qu'un faux culte accompagne;
Elle est vierge, et déjà provoque l'ennemi;
Elle est épouse à peine; elle est mère à demi;
Pour sa divinité le ménage est profane;
La vertu même, ici, semble une courtisane.

LE DOCTEUR.

Tu crains un vain fantôme, ô mon brave ingénu!

LE NOTAIRE.

Je crains ce beau satan qu'on nomme l'inconnu!
Je m'étais dit souvent, je me le dis sans cesse
Depuis qu'à chaque pas la coupe de l'ivresse
Passe et fuit sous mes yeux, Tantale tourmenté,
Je me dis : Bienheureux l'homme expérimenté
Qui se marie avec la science du monde;
Il a pu comparer! il connaît ce qu'il fronde!
Et son devoir, d'accord avec sa passion,
Sait au moins que répondre à la tentation!

Digitized by Google

LE DOCTEUR.

En es-tu là? faut-il te plaindre? tu me peines!

LE NOTAIRE.

J'en suis à vouloir fuir les faiblesses humaines!

LE DOCTEUR.

L'autre soir, un petit crevé du meilleur ton
Raillait l'amour honnête en bonnet de coton;
Toi, tu lui répondis de sévères paroles :
« Monsieur juge la femme au fard des vierges folles. »

LE NOTAIRE.

Je le dirais encor! je ne suis pas vaincu;
Je le dirais d'un cœur moins sûr, moins convaincu.
L'autre soir, je blâmais le roman délétère
Qui, sur un trépied d'or élevant l'adultère,
Nous montre des sentiers, brûlants mais peu moraux,
Vers la félicité suprême des héros.
Aujourd'hui, je fléchis sous ces fauves pensées;
Leurs serres de vautour sur moi se sont fixées,
Tout mon cœur est en proie à ce feu dévorant;
Je me brûle à la flamme, ainsi qu'un ignorant.
Et que suis-je, en effet? Et comment puis-je apprendre
S'il n'est pas un lien plus fort, plus vrai, plus tendre;
Des rêves de vingt ans si l'hymen contient tout,
Si tout le cœur y bat, si tout le sang y bout;
— Oh! que n'ai-je un enfant où l'on se sent renaître! —
Si le calme est la vie, et s'il n'est pas peut-être
Dans la licence à deux des trésors de beaux jours,
Ou de plus doux parfums dans les furtifs amours,
Et si toute la gamme et si toute la somme
Des passions n'est pas, enfin, un droit de l'homme?

LE DOCTEUR.

Je te plains.

LE NOTAIRE.

Vis-tu mieux?

LE DOCTEUR.

Essaie et tu verras!

LE NOTAIRE.

Mais elle! son bonheur, sa vie est dans mes bras!
Puis, si je me trompais, — mettons qu'on en revienne, —
Je perdrais à ce jeu son estime et la mienne.

LR DOCTEUR.

Tant que l'on pense ainsi, l'on ne fléchit jamais.
Il faut fuir.

Digitized by Google

LE NOTAIRE.

L'incendie est au cœur désormais !

LE DOCTEUR.

Ecoute-moi. Je suis médecin, fils d'artiste ;
J'ai vu ce monde, ardent et faux, brillant et triste ;
Je pourrais te montrer ses squelettes flétris,
Le sillon empesté, sous la poudre de riz,
L'ulcère des boudoirs, la Morgue plébéienne.
Non, je prends l'héroïne et la patricienne,
Je prends la Bovary, Josiane, Indiana ;
(Tous nos romans fameux ont de ces types-là,)
Je te laisse choisir : la fièvre ou le caprice,
Les jeux de la folie ou l'orage du vice ;
Donne-lui le cœur grand, et saine la beauté ;
Choisis l'esprit, la grâce, ou prends la volupté :
Nul de ces temples d'or, où la décence abdique,
Ne vaut l'humble maison de l'épouse pudique ;
Je suppose l'amour vif, profond, vrai, puissant ;
Je le dis incomplet s'il n'est pas innocent !
« Est-ce que tu vis mieux ? » m'as-tu dit tout à l'heure ;
Oui, je connais aussi l'existence meilleure ;
De ce beau ciel du bien j'ai vu briller l'azur,
J'ai compris l'amour vrai, j'ai goûté l'hymen pur ;
C'était une payse, intelligente et belle ;
Elle a tout emporté, tout mon cœur avec elle ;
Mais je garde un respect du devoir triomphant,
Que chaque jour j'infiltre au cœur de notre enfant.
Ainsi, j'ai vu l'amour sous toutes ses facettes,
Sur ce beau tapis franc j'ai laissé bien des dettes,
Je connais le grand monde et connais l'Opéra,
Mon carnet de plaisirs a mille *et cætera* ;
Eh bien ! je donnerais, — comparer est un crime, —
Le roman le plus beau, la passion sublime,
L'artiste au grand talent, la dame au grand renom,
Pour un simple baiser de ma pauvre Toinon.

LE NOTAIRE.

Tu pleures !

LE DOCTEUR.

En secret. Dans le monde, je raille.

LE NOTAIRE.

Tu m'as fait bien au cœur.

LE DOCTEUR.

Il n'est discours qui vaille ;
Il faut agir.

Digitized by Google

LE NOTAIRE.

Agir!

LE DOCTEUR.

Oui, je suis médecin
De l'esprit et du corps; je rendrai ton cœur sain.
Sans y boire, on ne peut juger cet émétique.
— Ne tremble pas; la dose est homœopathique.

On sonne.

SCÈNE III.

LES MÊMES, LA MARQUISE.

LE DOCTEUR.

Attendais-tu quelqu'un?

LE NOTAIRE.

Madame de Jeumont.

LE DOCTEUR.

Elle!...

LE NOTAIRE.

C'est ma voisine en été.

LE DOCTEUR, à part.

Beau démon!
C'est donc toi!

LE NOTAIRE, à part.

Qu'elle est belle et quelle grâce exquise!

LE DOCTEUR.

On ne vous voit jamais sans admirer, marquise.

LA MARQUISE, au notaire.

Le docteur raille.

LE DOCTEUR, au notaire.

Non! j'admire ce grand art
De varier ses traits, son geste, son regard!
C'est toujours beau, ce n'est jamais la même femme.

LA MARQUISE.

Monsieur croit faire ainsi l'image de mon âme.

LE DOCTEUR.

Dieu m'en garde! il faudrait pour ce portrait charmant
Le pinceau d'un Protée et les yeux d'un amant
Trahi.

LA MARQUISE.

Pourquoi trahi?

Digitized by Google

LE DOCTEUR.

Pour y voir clair, madame.

LA MARQUISE.

Vous croyez qu'on voit clair dans le cœur d'une femme!

Au notaire, en lui montrant la porte de la chambre à coucher.

Que fait-on là dedans?

LE NOTAIRE.

On s'habille.

LA MARQUISE.

J'y vais!...

Elle trouve la porte fermée.

Porte close!... Pour moi!

LE NOTAIRE.

Ne trouvez pas mauvais!

Nous sommes des Flamands.

LA MARQUISE.

Et moi! De Valenciennes!

LE NOTAIRE.

Vous! vous êtes Française et mieux : Parisienne!

LA MARQUISE.

Quand on est si bien faite...

LE DOCTEUR.

On n'a rien à montrer.

LE NOTAIRE, parlant à sa femme, à travers la porte.

Viens-tu? Madame attend.

SOPHIE, derrière la porte.

J'y suis.

LE NOTAIRE, de même.

Peut-on entrer?

SOPHIE, de même.

Me voici! Fais servir,

Elle entre; on sert le déjeuner.

SCÈNE IV.

LES MÊMES ET SOPHIE.

LE DOCTEUR.

Madame se fait gloire
De conter à ravir; aurons-nous une histoire?

Digitized by Google

LA MARQUISE.

Laquelle?

LE DOCTEUR.

Oh! pas la vraie! — Une histoire d'amour
Par exemple, un docteur jadis me fit la cour.

LA MARQUISE.

Lui! ne m'en parlez pas! Ces hommes à système!

A Sophie.

Chère, figure-toi! ce monsieur veut qu'on l'aime!

LE NOTAIRE.

Vraiment!

LA MARQUISE.

C'est déjà trop de se laisser aimer.

LE DOCTEUR.

Rien ne gâte un œil noir comme de s'enflammer!

SOPHIE.

Mais, se laisser aimer sans aimer, c'est le vice.

LE DOCTEUR.

Cœur naïf! — Un détail : il blâmait l'artifice :
Amant... hygiénique et galant... médecin,
Il eût proscrit le fard et le corset malsain.

LA MARQUISE, à Sophie.

Ne se farde-t-on pas, chère belle, en province?

SOPHIE.

Trop!

LE DOCTEUR.

Puis, il ne voyait qu'un honneur assez mince
D'être accepté, chassé, par un caprice vain,
D'être pris au hasard de la fourchette, enfin,
Sans trouver à ces jeux aucune garantie,
Sans que le moindre cœur se mît de la partie.

LA MARQUISE.

Est-ce qu'on a le temps de mettre en jeu son cœur?
Ce conte ne vaut rien.

LE DOCTEUR.

Madame de Mercœur
Dirait mieux.

SOPHIE.

Cette dame! avec son port de reine!

LA MARQUISE.

Ne vous y fiez pas, car c'est une syrène.

Digitized by Google

SOPHIE.

Oh! moi! j'ai confiance au notaire.

LE DOCTEUR.

Tant pis!
Moins on se tient en garde et plus vite on est pris.

LA MARQUISE.

Ne pouvant captiver les gens de haute lice,
Elle prend un niais, — oh! la belle malice! —
Elle va lui choisir un vrai tailleur français,
Un coiffeur, un bottier; puis, affiche un succès!
Et Dieu sait comme on sort de ses mains!

SOPHIE, à son mari.

Est-ce drôle?

LE DOCTEUR.

Mais, quand on se respecte, on dédaigne ce rôle;
C'est à quelque rivale en esprit, en appas,
Qu'on vole son amant; on n'escamote pas
A quelque cordon bleu qui jamais ne se farde,
Un malheureux époux naïf que rien ne garde.

SOPHIE.

Des femmes, à Paris, font donc ce métier-là?

LE DOCTEUR.

Pour l'éducation c'est un apostolat!
Et le roman commence à vanter ce système.

LE NOTAIRE.

Vraiment!

LE DOCTEUR.

Que pensez-vous, notaire, de ce thème?

LE NOTAIRE.

Oh! pour moi!...

LA MARQUISE.

Les romans n'ont pas tort, à mon sens :
On est femme, après tout, par les amours puissants.

LE DOCTEUR.

Oui! l'on croyait aimer, être épouse, être mère;
On n'avait caressé souvent qu'une chimère.
Un jour, l'homme paraît, l'amant victorieux!
Le ciel est dans sa voix! l'infini dans ses yeux!
Tout s'éclipse : l'on aime! on se sent une autre âme!
Que l'amour soit suspect, que l'amant soit infâme,
N'importe! époux, enfants, à tout l'on dit adieu,
Comme le fanatique à l'appel de son Dieu.

Digitized by Google

SOPHIE.

C'est criminel!

LE DOCTEUR.

Enfant!

LE NOTAIRE.

C'est insensé!

LE DOCTEUR.

Novice!
Ainsi l'on devient femme, au baptême du vice!
Et pendant que l'époux en croit quelque Mercœur,
L'épouse à cet apôtre abandonne son cœur,
Et l'on se fait ainsi, dans ce monde de flamme,
Digne du fier nom d'homme et du saint nom de femme.

SOPHIE.

Laissez ce monde impur à ses déportements!

LE DOCTEUR.

Le monde du progrès, madame, et des romans!

LE NOTAIRE.

Ce rôle dangereux de prêcheur d'adultère
Doit tenter peu de gens.

LE DOCTEUR.

Tous les Français, notaire.

SOPHIE.

Docteur! non! avec nous ne soyez pas railleur!
Je crois l'homme moins vil et mon sexe meilleur.
Ne jugeons pas le siècle à ce honteux mirage;
Pour être vertueuse, il faut peu de courage;
L'honneur fait la gaîté, le devoir rend heureux;
Voyez : un bon mari vaut tous les amoureux.

LE NOTAIRE.

Oui, le fond est de roc; c'est l'écume qui brille.

LE DOCTEUR.

Oh! Paris compte aussi des mères de famille,
De fidèles époux, au ménage charmant;
C'est là le vrai Paris, c'est là le bon roman!

SOPHIE.

Ne blâmons point! l'on rit, l'on danse, l'on caquette :
Quand on n'est pas heureuse, on peut être coquette.

LE NOTAIRE.

Fais-toi belle, Sophie, oui, belle, et moquons-nous
De ces vains traquenards où se prennent les fous!

Digitized by Google

L'heure a fui; tu seras la dernière arrivée
Au sermon; pour gagner ta place réservée,
Il faudra traverser tout Paris élégant;
Fais-toi belle!

LE DOCTEUR.

Bien dit!

A part.

Je puis jeter le gant!

A la marquise.

Votre femme de chambre est en bas? je la sonne,
Marquise!

A Sophie.

Ces cheveux n'ont point d'entrain; personne
Ne veut plus se coiffer aussi bourgeoisement.

A la femme de chambre qui vient d'entrer.

Relevez ce crêpé hautement, fièrement!

A Sophie.

Vous ne maquillez pas assez votre figure;
Ce vrai teint serait fade auprès de la peinture.

A la femme de chambre.

Employez donc le blanc, le khol et l'incarnat.
Un peu de cette eau donne à l'œil un vif éclat.

Au notaire.

Il nous faudrait aussi, mon cher, un demi-terme;
On doit marcher, le front haut et le ventre ferme!
Cela sied bien surtout aux vierges dans Paris.

Montrant la marquise.

Voyez ce demi-terme et comme il est bien pris!
Quel tact il faut, marquise, en la coquetterie!

A Sophie.

Vous faites bien trop fi de la parfumerie!

A la marquise.

Votre sachet, marquise. Est-ce du patchouli?

A Sophie.

Sans patchouli, madame, il n'est rien d'accompli.
Voulez-vous vous réduire, ô privation vaine,
A la simple fraîcheur de la propreté saine?
Non! la toilette faite, un parfumeur ganté
Couronne l'édifice, au sein de la beauté.

Il secoue fortement le sachet.

SOPHIE.

Assez! j'ai le vertige!

Digitized by Google

LE DOCTEUR.

Ouvrez cette fenêtre!
Comme un fin poignard d'or, ce parfum vous pénètre.

LE NOTAIRE.

Des sels! un éventail! Dieu! comme elle a pâli!
Elle se trouve mal! — Cet affreux patchouli!

LE DOCTEUR, bas, au notaire.

Plains-toi!

Haut.

Ce beau sermon, il faut qu'on y renonce!
Le pouls bat, qu'est-ce donc que cela nous annonce?

A la marquise.

Vous nous excuserez, madame!

LA MARQUISE, à Sophie.

Chère enfant!

A part.

Quel jeu gagne-t-il là, de cet air triomphant?

LE DOCTEUR.

Marquise, elle est toujours ici cette odeur forte,
Je voudrais vous garder et la mettre à la porte.

LA MARQUISE.

Je pars!

Elle sort.

SCÈNE V.

LES MÊMES, EXCEPTÉ LA MARQUISE.

LE NOTAIRE.

Elle revit!

SOPHIE.

C'est tout.

LE NOTAIRE.

Mon Dieu, merci!

LE DOCTEUR.

Ce n'est rien! Ce fauteuil est moelleux, restez-y.
Là, l'on va par un bon notaire être adorée;
Plus de bal, de concert, d'opéra, de soirée!

Au notaire.

Plaignez-vous de Paris encor!

LE NOTAIRE.

Que dites-vous?

Digitized by Google

LE DOCTEUR.

Allons! Ébourivaste! allons! à ses genoux!
Je dis que ce bon cœur porte deux destinées;
Je dis qu'il faut rentrer à petites journées,
Pour qu'un futur monsieur ne s'en offense pas,
Et pour lui préparer un frais berceau là-bas.

SOPHIE.

Oh! monsieur! taisez-vous!

LE DOCTEUR.

Vous le saviez, madame!

LE NOTAIRE.

Vous la faites rougir et pleurer! — Chère femme!

SOPHIE.

On ne dit pas cela, non, devant un mari.

LE DOCTEUR.

Soyez calme. — Soyez heureux!

A part, au notaire.

Es-tu guéri?

Il sort.

SCÈNE VI.

LE NOTAIRE ET SOPHIE.

LE NOTAIRE, serrant Sophie dans ses bras.

O mère de mon fils! temple de ma famille!

SOPHIE, bas.

Tu ne gronderas pas! je préfère une fille.

CH. POTVIN.

1869.

Digitized by Google

ROME

DESCRIPTION ET SOUVENIRS, PAR FRANCIS WEY

LE TOUR DU MONDE, tomes XV, XVII, XVIII, XIX, XX, etc. — *Nouvelle édition*, Paris, Hachette, 1873. Un vol. grand-in-4°.

Je connais un heureux mortel, doué de beaucoup d'esprit, de beaucoup d'argent et de beaucoup de paresse, qui connaît tout, a vu le monde entier et n'est jamais — ou à peu près — sorti de sa coquille somptueuse. Parlez-lui des choses anciennes et des pays lointains : il vous donnera des détails de Ninive et de Thèbes, de Babylone et d'Athènes, il vous conduira dans sa bibliothèque où vous verrez de grands et beaux livres dans lesquels toutes les ruines, tous les débris des cités antiques sont retracés avec art. Puis, quand vous avez feuilleté une foule de volumes, vu passer sous vos yeux des merveilles sans nombre, vous poussez tout à coup l'exclamation :

— Et Rome?

Je ne l'oublie point, dit le bibliophile, mais je ne l'ai pas encore trouvée.

— Oh! par exemple!

— Rien n'est plus vrai. J'ai là, tout à fait à part, une bibliothèque complète sur Rome et je vous prie d'y regarder. Il ne m'a pas été facile de la recueillir; car elle est nombreuse, comme vous le voyez. De tout temps, Rome a été le

Digitized by Google

dada des archéologues, des architectes, des artistes et des enthousiastes. Les descriptions des antiquités, des monuments de l'art, des hommes et des choses de cette ville merveilleuse, se comptent par centaines, et moi qui les ai toutes parcourues, je puis vous certifier que pas une seule ne donne une idée complète de ce microcosme. Sans doute, il existe de nobles et somptueuses publications qui présentent les dessins géométriques, coupes et profils, des édifices détruits, ruinés ou debout ; le burin de Piranesi exprime d'une manière magistrale, mais fantastique, la grandeur des moindres pans de murs de l'ancienne capitale du monde ; Percier et Fontaine, Ferrerio, Barbault, Letarouilly et cent autres ont restitué les monuments ; les lithographes Chapuy, Benoist, Lindemann-Frommel etc., vous les feront connaître plus ou moins du côté pittoresque ; les Allemands, Bunsen, Plattner, Gregorovius, en ont fait la proie de leur érudition embroussaillée. Quelques écrivains de diverse nuance, Gaume, Mary-Lafon, Ampère, Valladier, ont, dans ces derniers temps, essayé l'esquisse d'un tableau moral de la Rome des Césars et des Papes ; parmi les *Guides* innombrables, il y en a de très substantiels et de très savants. Mais quand vous aurez lu tout cela, vous ne connaîtrez Rome que d'une manière très confuse et vous ne serez pas dispensé de la fatigue d'y aller vous-même, regarder et penser. Or, moi qui suis rivé à mon *home* par le plus tenace des tenons : l'habitude, je n'ai pas découvert encore, à l'heure qu'il est, ce traité, cette étude, cette esquisse, de quelque nom qu'on le qualifie, qui me donne l'idée de Rome, pour autant qu'un livre puisse accomplir ce prodige.

Il y a quelques années, que mon ami me tenait ce langage. Peu de jours après son allocution, je recevais la livraison du *Tour du monde*, contenant les premiers cahiers de *Rome*, par M. Fr. Wey. Je lus avidement les pages, je contemplai les illustrations, et Rome reparut à mes yeux telle que je l'avais vue moi-même.

Ceci n'est pas une phrase à la Dupaty, ni une réclame à la Girardin ; c'est l'exacte vérité.

Digitized by Google

Je me rendis chez mon bibliophile : il reçoit le *Tour du monde* et *Rome* était sur sa table.

— Hé bien, lui dis-je. Et cela?

— Ma foi, répondit-il, nous pourrions bien tenir, enfin, le livre attendu. Il faudra voir la suite.

Les livraisons se succédèrent, l'ouvrage se poursuivit comme il avait commencé. Le texte, les gravures ne faiblirent pas un instant; l'ensemble était complet.

— Décidement, me dit un jour le voyageur casanier, je crois que maintenant je connais Rome : il ne me reste plus qu'à y aller et ce livre m'y décide.

Je suis allé dans la ville éternelle. Je ne l'ai pas étudiée à fond comme M. Fr. Wey, je n'ai pas analysé ses monuments en détail, ni approfondi les arcanes de son existence depuis les temps antiques ; mais pendant le peu de jours qu'il m'a été donné de voir la ville, j'ai soigneusement observé tout ce que je voyais : les hommes, les pierres, les choses. Une idée irrésistible s'était emparée de moi, en venant là : celle d'employer toutes les forces de mon intelligence à scruter ce grand mystère qui s'appelle Rome. Je pris donc la résolution de ne pas dire une parole qui ne provoquât un détail de mœurs ou de civilisation, de ne pas jeter un regard qui ne me donnât quelque instruction sur le présent et le passé. J'avais à visiter des personnages de toutes les classes, je préparais mes entretiens avec eux, et j'avais choisi d'avance les monuments et les ruines qui pouvaient, surtout, me fournir des révélations. La contemplation de Rome devait, me semblait-il, me donner sinon le mot de l'énigme que nous cherchons instinctivement et que le philosophe qualifie de recherche de la vérité; du moins me fournir de vifs éclaircissements sur une foule de questions qui s'offrent à notre esprit, qui l'oppressent et le tourmentent.

Deux civilisations — deux mondes — sont en présence, à Rome. L'un ne se révèle plus que par des débris et des souvenirs, l'autre est debout, drapé de splendeur et de puissance. Le monde tombé nous apparaît comme la plus haute des créations du génie humain, le monde triomphant qui lui a

Digitized by Google

succédé, brille de tout le prestige d'une œuvre attribuée directement à un Dieu. Depuis plus de vingt-cinq siècles, c'est à Rome que se concentrent les destinées de peuples nombreux. C'est à Rome que pendant cette longue période a résidé la domination politique et religieuse. C'est dans cette ville des empereurs et des papes, qu'il faut observer de près, les résultats immédiats de l'omnipotence ; c'est dans les monuments, dans les institutions, dans les mœurs qu'il faut lire le secret de cette prépondérance étonnante.

Cette enquête, tout le monde a essayé de la faire avec plus ou moins de zèle. Le touriste le plus indifférent en apparence, quand il arrive dans la cité mémorable, se sent pris d'un respect subit; il voit, il interroge, avec plus d'attention que partout ailleurs : il sait qu'il est au cœur d'un vaste mystère.

Sous une impression semblable, j'ai fait aussi, lors de mon voyage à Rome, l'expérience d'un silencieux interrogatoire, et mon étonnement n'a pas été mince quand, peu de temps après, en lisant le livre de M. Francis Wey, j'y retrouvai, exprimées en beau langage, la plupart des observations que j'avais faites moi-même.

Ainsi, dès son entrée dans la « Ville éternelle », il éprouve le même désenchantement qui s'était emparé de moi à la vue des rues étroites et sales, de la population déguenillée, des monuments prétentieux et muets de la cité moderne. Il voit sans enthousiasme les églises et les palais gigantesques; admirant, sans doute, çà et là, quelque œuvre d'art, quelque conception architecturale, mais ne trouvant point qu'ils écrasent par leur perfection les monuments de Rome tombée. Toujours il se sent attiré vers ces ruines majestueuses et c'est devant elles qu'il se plaît à évoquer les hommes et les siècles. A travers les réticences et les concessions obligées, un mot piquant, une qualification sournoise, échappées volontairement, dévoilent la prédilection irrésistible de l'auteur. Les observations dont il émaille ses récits et ses descriptions nous donnent, en détail, la physiologie de la société romaine et le lecteur intelligent ne doit pas faire de grands

Digitized by Google

efforts d'esprit pour tirer des conclusions graves de cet ensemble de renseignements.

M. F. Wey a vu Rome dans les derniers temps de l'administration ecclésiastique. Il a observé de près les grandes défectuosités d'un état social où le progrès, tel qu'on l'entend dans les sociétés laïques, semblait réprouvé ou tout au moins était mis en suspicion. Il décrit avec des traits aussi délicats que les coups de pinceau d'Heilbuth les niaiseries du prestige officiel des cardinaux, leurs vieux carrosses espagnols, leurs attelages et leurs gens aux livrées ridicules; il raconte, en se servant des tropes les plus habiles, de nombreux exemples de l'incurie et de l'insouciance des fonctionnaires, il touche du doigt les abus d'un système dont on prévoyait déjà la chute prochaine et malgré tout cela, il est plein d'indulgence. « Quant au respect de tout ce qui est grand, dit-il, malgré les critiques qu'on pouvait faire alors et qui n'échappaient à personne, la Rome pontificale, que j'explorais à la veille d'une révolution, l'eût commandé au plus sceptique. Nous tous, historiens, artistes, adorateurs des traditions, nous avions peine à nous représenter cette ville, déchue de son caractère universel, réduite à la condition des capitales vulgaires, devenue un chef-lieu constitutionnel, militaire, administratif : il nous semblait que Rome était trop poétique pour un tel rôle. »

Quoiqu'en dise l'auteur, tout l'esprit du livre est en contradiction avec ces paroles de regret pour le régime déchu. L'auteur a beau se servir de mielleuses périphrases ou de correctifs de commande, il ne porte pas en son cœur le régime pontifical, il ne trouve pas que la grande ville doive déchoir en passant sous un autre sceptre. Il a eu de puissants motifs, des motifs puisés peut-être dans la prudence commerciale, pour ne pas heurter de front des institutions devenues légendaires à force d'antiquité, et il s'est condamné à faire des prodiges d'équilibre oratoire pour donner le change sur ses véritables convictions.

Non ! M. F. Wey ne peut pas croire un seul instant que, pour être tombée en des mains laïques, Rome va perdre un

Digitized by Google

atôme de sa grandeur. Il sait très bien que ce qui forme le véritable prestige de la ville, que les monuments de l'antiquité seront mieux conservés qu'ils ne l'ont jamais été sous le règne des papes, dont la vertueuse hostilité ou la faiblesse familiale ont si souvent laissé détruire des chefs-d'œuvre dus à des mains « païennes » ; il sait bien aussi que, sous aucune administration laïque, il ne serait passé, pour ainsi dire, à l'état d'institutions des terreurs semblables à celles qu'il raconte si bien et qui font que les habitants de Rome se barricadent chez eux, ou n'osent pas aller, le soir, contempler le Colisée au clair de la lune.

Je puis ajouter à son récit un souvenir personnel. Moi aussi, j'avais voulu jouir de ce fameux plaisir classique d'une promenade nocturne dans l'antique forum.

— Gardez-vous en bien! m'avait dit un prélat.

— Et pourquoi cela, Monsignor?

— L'endroit n'est pas sûr, il est mal éclairé, la population qui habite à l'entour est mauvaise; un coup de couteau y est vite donné. N'y allez pas seul ou sans prendre des précautions.

— Vous m'étonnez, Monsignor. Comment! vous qui m'avez tant fait l'éloge de cette population romaine si dévouée au saint siége, si morale, si parfaite, vous me dites qu'il y a des endroits en pleine ville où il est dangereux d'aller! On me l'avait dit déjà, mais je ne voulais pas le croire.

— Mais, cela est dans toutes les villes.

— Oh! pardon! Monsignor. Dans notre ville de Bruxelles, que les journaux cléricaux de Belgique représentent comme une sorte de petite Babylone digne des feux du ciel, il n'y a pas un coin, si retiré qu'il soit, où l'on donne au passant des coups de couteau, où même il y ait quelque péril à s'aventurer. Et ici, au centre des grandes ruines, au plus vénérable point du monde, au forum romain, il n'y a point de sécurité!

— *Che volete!*

— Mais comment cela est-il possible dans une ville où il

Digitized by Google

y a un pape, une foule de cardinaux, d'évêques, de religieux, de prêtres, d'institutions ayant pour but l'instruction et la moralisation du peuple? Quel est donc votre ascendant sur le peuple? Quel est, au point de vue de la civilisation, le résultat de votre longue influence et de vos enseignements? D'après tout ce que je vois et ce que j'entends, vous avez ici — dans ce que vous nommez la ville sainte — des repaires de malfaiteurs et des mœurs de sauvages?

— *Che volete!*

Voilà ce que je dis au prélat et ce que j'en reçus pour réponse textuelle. Or, je savais, par expérience, qu'après le *che volete?* ou le *chi lo sa?* il n'y a plus rien à tirer d'un Romain et particulièrement d'un Monsignor.

Si l'on me demandait quelle suite je donnai à cette conversation, je répondrai que je n'en tins aucun compte; je visitai le Forum et le Colisée au clair de lune, mais avec des compagnons de chair et... de fer. Il ne nous arriva aucun accident; nous aperçumes bien quelques figures peut-être sinistres; on nous regarda peut-être de biais, mais nous sortîmes des ruines, sains et saufs.

Je le répète, de l'ensemble du beau livre de M. F. Wey, il résulte évidemment que Rome moderne : peuple, institutions, vie sociale, monuments, est loin de pouvoir être offerte en modèle. Je me hâte de dire que je parle de Rome au temps où nous l'avons vue, M. F. Wey et moi, avant l'occupation italienne. Sans doute, depuis quelques années, on n'aura pu réaliser encore des améliorations capitales, mais des hommes en qui je puis avoir foi m'ont dit que le régime nouveau — et l'air pur de la liberté — sont en train d'opérer la transformation matérielle et morale de la cité universelle.

M. F. Wey semble avoir prévu le résultat ou plutôt il a fait ses réserves devant l'avenir. « La Rome que j'ai dépeinte, dit-il en terminant une préface écrite récemment, est la métropole antique, la métropole religieuse, la patrie des arts, le sanctuaire des souvenirs incomparables, le séjour d'un peuple qui, même à cette heure, ne ressemble à aucun autre. Cette ville-là peut regarder indifférente nos révolutions,

Digitized by Google

notre politique d'un jour; sa gloire, qui a déjà défié tant de ruines, en verra de nouvelles, mais elle n'a point à redouter les défaillances de la mémoire des hommes; tant que notre société sera debout, Rome demeurera une cité sainte, ou plutôt, comme disait avec une si majestueuse simplicité l'admiration du monde ancien, elle restera l'*Urbs*, — la ville par excellence. »

Je le crois aussi. Avec l'auteur, je rêve pour Rome un brillant avenir; non point un avenir de domination par la politique ou par les dogmes, mais celui de la domination par l'intelligence. Ses ruines imposantes, ses richesses artistiques, ses grands souvenirs seront de plus en plus la noble attraction de tous ceux qui travaillent à élever leur esprit. C'est à l'ombre du Capitole qu'ils viendront converser avec ces mâles génies des temps antiques: Brutus, Caton, Horace, Virgile, Cicéron, Tacite. C'est devant les chefs-d'œuvre de l'art échappés à tant de désastres qu'ils méditeront sur les règles éternelles du beau. C'est devant tout ce passé grandiose, dont on lit si bien l'histoire sur le moindre débris de marbre ou de pierre, qu'ils viendront s'incliner et, s'efforçant de rattacher la chaîne interrompue des âges, travailler au développement normal de la société, de l'homme, du progrès, par la culture libre de toutes les facultés de l'âme. Rome deviendra de nouveau ainsi la source de la sagesse humaine!

Voilà le grand avenir que l'on peut préciser pour l'ancienne cité de Romulus.

Déjà ceux qui l'occupent aujourd'hui nous étonnent par la prudente vigueur de leurs travaux, pour la reconstitution de l'Italie. De tous côtés y arrivent les savants et les artistes, avides de s'abreuver à cette source féconde de science et d'inspiration. Depuis que la liberté, après tant de siècles, a repris son empire sur les rives du Tibre, le pélérinage est devenu universel et c'est là que les hommes d'État, les philosophes, les penseurs, tous ceux qui doivent exercer une action sur les destinées de leur pays, c'est là, qu'ils iront tremper leur âme et leur courage. C'est en ce sens que Rome pourra devenir de nouveau l'*Urbs*, la capitale du monde.

Digitized by Google

Il était nécessaire d'insister sur ce sujet et de faire ces réserves. Le livre de M. Fr. Wey est destiné à devenir pour longtemps le guide classique dans la ville éternelle : la rare correction du style, l'immense variété de renseignements, l'admirable exécution des gravures, en font un ouvrage hors ligne, qu'il sera difficile de surpasser. Il aura nécessairement plusieurs éditions : celle que nous avons sous les yeux, est qualifiée de nouvelle édition, revue, corrigée, augmentée. En effet, elle contient en plus que la partie publiée dans le *Tour du monde*, une longue et brillante description du Vatican et de ses richesses. L'auteur reverra, sans doute, aussi les éditions suivantes : on peut l'engager, semble-t-il, à tenir son livre au courant des découvertes archéologiques, qui ne peuvent manquer de se faire, et surtout à l'augmenter d'un chapitre sur Rome, depuis la chute du pouvoir temporel des papes et la prise de possession de la ville par le peuple italien. Plusieurs de ses impressions antérieures en seront un peu modifiées peut-être, et s'il en résulte quelques contradictions, celles-ci ne seront qu'un hommage loyal, rendu à la vérité.

C. R.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

MAX. VEYDT

Notre littérature a fait une grande perte, une perte irréparable. Max. Veydt vient d'être enlevé à sa famille, à la députation permanente du Brabant, à l'université de Bruxelles, à son pays qu'il servait dans l'administration et qu'il honorait dans les lettres[1].

Nous n'avons pas à faire apprécier aux lecteurs de la *Revue trimestrielle* et de la *Revue de Belgique*, les mérites de l'écrivain : sa verve contre les abus, sa finesse d'expression répondant à la justice de l'idée, son indulgence souriante pour tout ce qui est jeune ; l'amour de la liberté et le goût du beau qui animaient ses satires ou ses éloges, l'élévation où il arrivait naturellement chaque fois qu'il touchait aux questions morales, l'atticisme humouristique de son style. Veydt était à la fois savant et naturel, instruit et indépendant, lettré et original. Il connaissait à fond l'antiquité grecque et romaine et les deux grands siècles de la littérature française qui la reflètent le mieux; il ne cessait de vivre dans la familiarité de ces auteurs si riches et si variés; mais sa pensée et sa forme lui appartenaient en propre; nourri de cette moelle du génie, il restait lui-même, oubliait ses études, aimait à se croire ignorant, avait horreur du

[1] Il était né à Bruxelles le 22 janvier 1822; il est décédé à Ixelles le 3 janvier 1873 et a été inhumé à Uccle, le 6.

Digitized by Google

pédantisme et de la vulgarité, et gardait une originalité d'idée et de style où l'homme apparaissait tout entier et qui donnait à ses improvisations de parole ou de plume un vif attrait.

Un sourire fin, des traits empreints de bonhomie et de fermeté, un rayon d'intelligence et de bonté, telle était sa physionomie ; tel fut son style.

Il était aimé. Il avait tant à faire encore pour l'éducation de sa famille, pour l'honneur des lettres nationales ! Devant ces morts prématurées, la consternation frappe les esprits, et dans cette foule de citoyens de tous les rangs, réunis pour rendre au défunt un dernier témoignage d'estime et d'affection, on a donné à Max. Veydt bien des larmes.

Les discours prononcés dans la maison mortuaire se complètent et caractérisent chacun un côté de son existence. Nous les reproduisons. On y trouve des appréciations que ratifiera l'opinion publique, des regrets que le pays doit partager.

Discours de M. Albert Picard, *président du conseil provincial du Brabant.*

Messieurs,

Depuis quelques années, la mort frappe rudement le conseil provincial du Brabant. Elle n'épargne pas les plus distingués, les plus dignes, les plus aimés.

Il n'y a pas longtemps, elle emportait brusquement De Gronckel. Aujourd'hui, c'est Maximilien Veydt qu'elle nous enlève de la même manière.

Que de souvenirs ces deux noms réveillent dans nos cœurs !

De Gronckel et Veydt avaient les mêmes aptitudes, les mêmes goûts, les mêmes opinions : ils étaient frères jumeaux par l'intelligence, et ils s'aimaient comme s'ils l'avaient été par la naissance.

De Gronckel avait été le patron de Veydt dans la vie judiciaire, il voulut l'être aussi dans la vie politique, et c'est sous ses auspices que celui que nous pleurons en ce moment entra, en 1854, au conseil provincial.

L'avocat stagiaire ne tarda pas à se placer au même rang que le patron, et on les vit, dans les affaires de quelque importance,

Digitized by Google

associer leurs efforts et se prêter un mutuel appui. — Mais Veydt ne recherchait pas la lutte ; les débats judiciaires, souvent passionnés, plaisaient peu à son esprit rêveur. Il se retira du barreau, qui lui avait pourtant valu de beaux succès.

Pendant six années, il représenta au conseil provincial le canton de Lennick-Saint-Quentin. En 1860, le canton d'Ixelles le réclama pour lui, et il conféra à Veydt un mandat qui fut constamment renouvelé depuis lors, dans des conditions qui attestent la grande popularité qui s'était attachée au nom de l'élu.

C'est qu'en effet, Maximilien Veydt était un de ces hommes que les haines, même les haines politiques, si ardentes pourtant et souvent si injustes, ne peuvent atteindre. On l'admirait pour sa belle intelligence; on l'aimait pour son cœur généreux et bon.

Son activité au conseil provincial ne se ralentit pas un seul instant, et nos archives, grâce à lui, comptent de nombreuses pages empreintes d'une éloquence élevée, d'un esprit fin et d'un rare bon sens.

Je serais injuste envers sa mémoire si je ne rappelais ici, en quelques mots, ses travaux si variés et si utiles.

Il avait une prédilection marquée pour les questions humanitaires, et il semblait éviter à dessein de les rattacher, par un lien quelconque, aux luttes des partis politiques. Était-ce encore là l'effet de cette tendance de son esprit qui l'avait décidé à quitter l'arène du barreau?

A peine entré au conseil provincial, il révélait tout à la fois et son talent de parole et les idées générales dont il allait, pendant toute sa carrière, se faire le défenseur éloquent et convaincu.

En 1854, il critiquait vivement certains impôts qui froissaient ses sentiments de justice et d'humanité.

C'est dans le même ordre d'idées qu'il proposait des mesures à prendre dans l'intérêt des émigrants; qu'il traitait la question du domicile de secours des indigents; qu'il s'occupait de la création d'hospices et d'hopitaux, et enfin du travail des enfants dans les mines et manufactures.

Il ne voulait pas seulement le bien-être des hommes. Il aimait tous les êtres doués de vie et se plaisait à protéger de sa parole tous les animaux utiles. Il a fait des chefs d œuvre pour défendre les oiseaux et pour laisser au pauvre son meilleur et plus sûr ami.

Il fut l'un des promoteurs de la suppression des octrois : dès 1856, il présentait au conseil, sur cette question si importante, un rapport complet, qui n'a pas été oublié lorsque, plus tard, elle fut portée dans les sphères législatives.

C'est surtout dans les questions relatives à l'enseignement populaire qu'il déployait tout son talent et toute son activité. En 1855, il prononçait un discours sur les travaux d'assainisse-

Digitized by Google

ment à exécuter dans les maisons d'école. En 1861, il cherchait à organiser des cours de dessin et de modelage appliqués à l'industrie; en 1863, il s'occupait de bourses d'études; en 1866, de la construction d'écoles dans les hameaux; en 1868, des écoles de dessin; en 1869, des bibliothèques populaires; en 1872, de l'enseignement obligatoire.

Je ne parlerai pas des rapports si nombreux qu'il a rédigés ni des discours qu'il a prononcés sur des sujets purement administratifs. Il me suffira de rappeler que ces sujets lui étaient familiers et que sa parole animée savait les rendre intéressants pour tous.

Telle fut la vie publique de Maximilien Veydt. Peu d'hommes ont fait autant de bien que lui, peu d'hommes ont fait le bien avec autant de modestie. Il ne cherchait pas à attirer sur lui les regards du public, c'est presque malgré lui qu'il était un orateur brillant.

Son éloquence était primesautière, vigoureuse, parfois passionnée. Il entrait dans un débat, souvent sans s'y être préparé, mais ayant à sa disposition deux grandes forces : son expérience des affaires et la vivacité de son esprit. Il éblouissait par ses saillies, toujours littéraires et toujours courtoises. Aussi avait-il toutes les sympathies du conseil, et c'est presque à l'unanimité que ses collègues l'ont nommé et réélu secrétaire du conseil depuis 1858, et membre de la députation permanente depuis 1860.

Il meurt dans toute la force de l'âge. Il y a quelques jours encore, on le voyait, fidèle à ses habitudes, se promener, rêveur, un auteur grec à la main. Sa mort imprévue laissera un grand vide parmi nous. Je puis dire au nom de ses collègues, comme je le dis pour moi personnellement : nous avons perdu un ami qui nous était bien cher à tous.

Mais en le quittant, nous avons un autre devoir à remplir que d'exprimer nos regrets : c'est d'assurer à celle qui pleure un époux bien aimé que nos sympathies et notre dévouement pour ses enfants remplaceront la profonde affection que nous avions pour l'excellent père qu'ils ont perdu.

Cet engagement, nous le prenons sur ta tombe, Veydt, et il sera sacré pour nous.

Nous regrettons de ne pouvoir donner le discours de M. Dubois-Thorn, gouverneur de la province du Brabant.

Discours de M. Schmit, *recteur de l'Université de Bruxelles.*

Au nom du corps professoral et du conseil d'administration de l'Université libre de Bruxelles, je viens payer à la mémoire d'un collègue distingué un juste tribut d'éloges et de regrets.

Doué d'une vive intelligence, d'un goût des plus délicats et d'une aménité charmante, Laurent-Maximilien Veydt s'était

Digitized by Google

concilié, d'abord comme membre du conseil académique, puis comme professeur, l'estime et l'affection de tous ses collègues.

Homme politique et esprit littéraire tout ensemble, il savait se faire écouter de tous, tant par l'originalité de ses idées que par la facilité et l'élégance de son élocution.

Ses œuvres, publiées par la *Revue trimestrielle* et la *Revue de Belgique*, sont des modèles de critique fine et piquante, de bon sens et d'humour.

Le 31 mars 1862, nommé membre du conseil d'administration, à titre de représentant du conseil provincial du Brabant, il prit dès le début une part active aux affaires de l'Université.

Nourri des fortes études de l'antiquité classique et ayant continué à vivre dans un commerce intime et fécond avec les auteurs de Rome et de la Grèce, il fut désigné, le 3 mars 1870, pour occuper la chaire de littérature et de philologie latines, laissée vacante par la mort de Jules Tarlier, et, lorsqu'au commencement de l'année académique actuelle, un autre de nos collègues fut obligé de suspendre son enseignement, Veydt, avec un dévouement et une abnégation rares, n'hésita pas de se charger, à titre provisoire et gratuit, des importantes leçons d'histoire politique de la Grèce.

Telle était sa facilité, telles étaient ses études, qu'il improvisait ses cours comme ses discours, et, à la tribune aussi bien que dans la chaire, il avait toujours le talent de charmer et d'instruire.

La mort, hélas! est venue le surprendre au milieu de ses travaux et briser une carrière si bien remplie. La perte est cruelle pour l'Université de Bruxelles et particulièrement pour la faculté de philosophie et lettres, si éprouvée depuis quelques années.

Veydt laissera d'éternels regrets au conseil d'administration, à ses collègues, à ses élèves et à ses nombreux amis.

Discours de M. L. Macau, *bourgmestre d'Ixelles.*

Messieurs,

Des voix plus éloquentes et plus autorisées que la mienne ont retracé la carrière trop courte, mais pourtant admirablement remplie, du citoyen distingué à qui nous rendons aujourd'hui les derniers devoirs. Je pourrais donc m'abstenir de prendre la parole si, comme Bourgmestre d'Ixelles et organe en ce moment du sentiment public de la commune, je n'avais à mon tour à rendre hommage à la mémoire de celui qui fut l'un de ses administrateurs, et qui, il y a trois jours à peine, était encore son principal représentant à la province.

Appelé au conseil communal en 1857, Maximilien Veydt ne pouvait manquer d'y occuper bientôt l'un des premiers rangs. Le vœu de ses collègues et l'opinion publique l'avaient, peu après son élection, désigné au choix du gouvernement pour une place

Digitized by Google

déchevin devenue vacante. Un arrêté royal en date du 13 janvier 1858, l'investit de ces fonctions.

Tout le monde, à Ixelles, a été à même d'apprécier avec quel talent, avec quelle ardeur, il savait défendre nos franchises communales et quel dévouement il apportait dans l'accomplissement de sa mission. Ce même talent, cette même ardeur, ce dévouement absolu à la chose publique, Maximilien Veydt les mit encore au service de ses concitoyens lorsque plus tard les suffrages de ceux-ci l'appelèrent au conseil provincial. L'honorable gouverneur et l'honorable président du conseil provincial vous ont dit ce qu'il fut dans cette assemblée et combien son mérite était apprécié au sein de la députation permanente dont il faisait partie depuis 1860.

Que pourrais-je ajouter, messieurs, que vous ne connaissiez tous? Caractère élevé, cœur excellent, Maximilien Veydt était bien l'homme tout à tous, et les services qu'il a rendus à ses concitoyens ne se comptent pas. Aussi n'avait-il chez nous que des amis, et il m'est permis en terminant de proclamer bien haut que le malheur qui frappe la famille de cet éminent citoyen atteint la commune d'Ixelles toute entière.

Adieu Veydt, adieu cher et regretté collègue, Adieu!!!

Discours de M. Lacomblé, *étudiant de l'Université de Bruxelles.*

Au nom des étudiants de l'Université libre, qu'il me soit permis de dire quelques mots de regret et de reconnaissance à la mémoire de celui qui fut notre maître et notre ami.

Nous n'avons pas eu le bonheur de le posséder longtemps parmi nous. Mais il était de ceux qu'on aime tout d'abord; sa physionomie franche et ouverte, son sourire plein de bonté, lui attiraient invinciblement toutes les sympathies. — Quand il nous initiait à ces merveilles de l'antiquité qui lui étaient si familières et dont il était auprès de nous l'éloquent interprète, nous étions heureux de confondre, dans une commune admiration, ces beautés révélées et l'homme qui nous les prodiguait. La finesse, l'originalité gracieuse et poétique qui le distinguaient, répandaient un irrésistible charme sur son enseignement. La science semblait avoir passé par son cœur, avant de s'épanouir dans ses paroles. La tâche la plus ingrate ne le rebutait pas, dès qu'il s'agissait de rendre à ses élèves chéris le travail plus attrayant ou plus facile. — Comme s'il eût voulu laisser après lui un souvenir plus éclatant et un regret plus vivace, ses dernières leçons, au cours du doctorat, furent comme son chant du cygne: jamais il ne se montra plus éloquent, plus gracieux, plus ému.

Parmi ceux qui l'aimaient, ses élèves, mieux que d'autres peut-être, ont été à même de le connaître et de l'apprécier. Il n'est pas un d'entre nous qui n'ait été touché de sa bienveillance, de son dévouement, de son affection toute paternelle, féconde en

Digitized by Google

bons conseils et en précieux encouragements. Sa franchise, la droiture de son caractère, ne souffraient aucune entrave; il professait les principes de justice et de liberté de cette Université, à laquelle il s'était dévoué tout entier.

Et maintenant, c'est pour nous qui fûmes ses amis plutôt que ses élèves, une suprême consolation de venir déposer sur cette tombe, un dernier hommage d'affection et de gratitude. Le solennel adieu qui nous sépare ici de toi, cher maître, n'est pas le commencement de l'oubli; tu es de ceux que l'on n'oublie jamais.

Discours de M. Albert Haghe, *étudiant de la faculté de philosophie*

La *Société générale des Étudiants*, elle aussi, a sa dette de reconnaissance à payer à la mémoire de l'éminent professeur que l'Université vient de perdre.

En maintes circonstances, par sa présence à nos fêtes et à nos réunions, M. Maximilien Veydt manifesta l'intérêt qu'il portait à notre cercle. Un jour, il eut à cœur de donner un témoignage public de sympathie à notre œuvre: il nous fit une conférence dont nous avons tous conservé le meilleur souvenir. Là encore, il montra combien était grand l'amour qu'il portait à la jeunesse et à ses aspirations.

« La jeunesse, disait-il, c'est la foi dans l'avenir: c'est la généro« sité du cœur que rien n'arrête, quand il se trouve un noble « but à atteindre. »

Cette première conférence nous avait fait désirer d'entendre encore sa parole sympathique; nous venions d'avoir sa promesse, mais il ne devait pas lui être donné de la réaliser.

Aujourd'hui, cher professeur, il ne nous reste plus qu'à vous adresser un suprême adieu et à affirmer une dernière fois que votre bon souvenir sera longtemps encore vivace parmi nous.

Digitized by Google

M. ALEXANDRE DUMAS FILS

JUGÉ A BERLIN[1].

L'auteur de cette étude assez sommaire a eu surtout en vue de prémunir ses compatriotes contre l'influence pernicieuse du théâtre de M. Dumas fils. A cet effet, il analyse *la Dame aux Camélias, Diane de Lys, le Demi-Monde, le Fils naturel, le Père prodigue, l'Ami des Femmes, les Idées de Madame Aubray, Une Visite de Noces* et *la Princesse Georges*. Il ne parle guère de *la Question d'Argent,* parce qu'elle ne répond pas à l'objet qu'il se propose, M. Dumas lui assignant d'ailleurs une place à part dans son œuvre dramatique.

Nous nous payons difficilement de la première de ces raisons, qui rend vraiment au critique le triomphe trop aisé en lui permettant de porter sur l'ensemble des conceptions dramatiques de M. Dumas fils un jugement d'une sévérité absolue. *La Question d'Argent,* en effet, se peut parfaitement admettre en Allemagne et sur tous les théâtres du monde. Elle est exempte des situations choquantes que M. Samosch reprend à juste titre dans les pièces dont nous venons de donner l'énumération. Puis, il n'y a pas que la question de l'amour, de l'adultère, de la responsabilité paternelle, qui soit d'actualité et du domaine de la comédie de mœurs : l'argent aujourd'hui, plus qu'il ne fit en aucun temps, met son empreinte sur les caractères.

Nous ne songerions pas à parler de la brochure de M. Samosch, s'il affectait de méconnaître le talent du dramaturge français, s'il se bornait, comme cela arrive dans des pays moins littéraires que l'Allemagne, à faire, en termes souvent insultants, le procès à la

[1] *Les pièces de M. Dumas fils, examinées* par M. Sigefroy Samosch. Berlin, A. Koenigsmann, 1873 (en allemand).

Digitized by Google

nationalité des gens, plutôt qu'à leurs tendances, mais le critique berlinois se plaît à rendre hommage à l'invention, à la puissance des effets, à l'intérêt, à la vivacité du dialogue et à l'éclat de la diction des drames de M. Dumas fils. Il ne craint pas de déclarer, au commencement de son écrit, que, de ces côtés-là, les auteurs dramatiques français laissent aujourd'hui bien loin derrière eux les écrivains des autres pays, sans excepter l'Allemagne.

A propos de la *Dame aux Camélias,* M. Samosch estime avec raison que cette pièce, la première en date de l'auteur parisien, montre fidèlement les défauts et le caractère particulier de tout son théâtre. Il fait ressortir tout ce que le personnage de Marguerite Gautier, l'héroïne du drame, présente d'invraisemblable, et il n'hésite pas à condamner les caractères de son amant et du vieux Duval comme aussi faux que le sien : « On ne peut concevoir « psychologiquement, dit-il, qu'une femme possédant toute sa « raison se livre à un autre homme, dans le dessein de faire re- « noncer à elle celui qu'elle aime du plus profond de son cœur. « Lors donc que M. Dumas pousse l'audace jusqu'à livrer au « public une action dramatique fondée sur cette impossibilité « morale, nous ne savons pas, en vérité, ce que nous devons le « plus admirer, de la crédulité et de la longanimité des specta- « teurs, ou de l'impudence de l'auteur. Et qu'est-ce après tout, « sinon pur bavardage, clinquant de la phraséologie française, « que cette déclaration faite par l'auteur dans sa préface : « Marie « Duplessis n'a pas eu toutes les aventures pathétiques que je « prête à Marguerite Gautier, mais elle ne demandait qu'à les « avoir. Si elle n'a rien sacrifié à Armand, c'est qu'Armand ne l'a « pas voulu. Elle n'a pu jouer, à son grand regret, que le premier « et le deuxième acte de la pièce? »

Malgré la rudesse de l'apostrophe, nous donnons raison ici à M. Samosch. C'est, en effet, ce manque de vérité dans l'exposition de la vie d'une fille perdue, et dont l'auteur a prétendu faire un type, qui est immoral. Certes, il avait le droit, de par le privilége de l'art, de créer un caractère de courtisane. Toutes les classes de la société, a-t-il écrit, appartiennent au théâtre, et principalement celles qui, aux époques de transformation, surgissent tout à coup et impriment à une société un caractère d'exception. Mais là où son œuvre devient mauvaise, c'est quand il idéalise la réalité, et qu'au lieu de la montrer dans sa laideur, il choisit habilement quelques traits qui relèvent l'original et donnent le change au public. Un bien vieux comique, Marcus Accius Plautus, lui non

Digitized by Google

plus, n'a pas écrit pour les petites filles; dans son théâtre, miroir fidèle de la société romaine, les courtisanes jouent un rôle considérable, mais comment parlent-elles et quelles sont leurs actions? « ..... c'est mon métier : ma langue demande, mon corps gagne ; le cœur parle, l'intérêt sollicite », dit Philénie à une vieille coquine, sa mère. Chez lui, point de miévreries ni de lyrisme à propos de filles, et si, par hasard, il prête quelque désintéressement et de l'amour à une courtisane, ce n'est pas pour préparer l'apothéose.

L'importance singulière que l'auteur attache à quelques uns de ses types, ne laisse pas de choquer. Qu'il imagine une Marguerite Gautier et que, par elle, il arrive à intéresser vivement le public, soit. Il est au théâtre des créations très inférieures à celle-ci, sous le rapport de l'art, qui le captivent tout autant. Mais qu'il se garde de cette esthétique prétentieuse qui lui fait prendre un ton fatidique à propos d'une femme galante : « Il faut, met-il en tête de la *Dame aux Camélias,* reconstituer l'amour en France et, par conséquent, — ce *par conséquent* n'est-il pas adorable? — dans le monde.

Nous ne pouvons suivre M. Samosch dans l'examen de chacune des pièces qui composent le théâtre de M. Dumas fils. Nous nous contenterons de relever quelques remarques frappantes.

A la fin de l'analyse de *Diane de Lys,* nous trouvons la même justesse d'appréciation que pour la *Dame aux Camélias.* La faute ici est présentée de telle façon qu'à la chute du rideau, le coupable est presque plaint, et le vengeur honni. Ailleurs, dans le *Demi-Monde,* Raimond de Nanjac paraît avoir sur la dignité du mariage des idées assez excentriques. Ses dix années d'Afrique les lui ont peut-être données, insinue finement M. Samosch. Après avoir reçu la preuve que Suzanne d'Ange a été la maîtresse d'un autre, il persiste cependant à la vouloir épouser, n'exigeant d'elle que le renvoi au marquis de Thonnerins de l'argent qui a payé sa honte.

M. Dumas, dit notre critique, aime à s'entendre traiter de moraliste. Voyons, pour exemple, la morale contenue dans le *Fils naturel :* « Sois infidèle à ta bien-aimée, après l'avoir séduite, abandonne à leur triste sort et la femme et l'enfant et reçois pour ta récompense le titre de comte. »

L'esprit dont l'œuvre dramatique de M. Dumas pétille, n'est pas toujours du goût du critique berlinois. Sur ce chapitre-là, nous le croyons trop sévère. Il est vrai qu'en Allemagne, de même qu'en Angleterre, on ne plaisante généralement pas avec l'amour,

Digitized by Google

le mariage et la famille. Mais le moyen d'empêcher un auteur français de montrer son esprit? Ce n'est pas toujours l'à-propos qui en fait le prix. Qu'on pense au récit de la capture de Pichegru dans les *Espagnols en Danemarck*, de Mérimée : — « Ah! je lui dis, un tel, vous avez bon appétit, en voilà pour deux personnes et pour une semaine. — Lui cligne de l'œil et dit : C'est que j'ai de l'appétit comme deux. — Un Français se ferait pendre plutôt que de manquer un bon mot. » Et cette fois, il y allait de la tête d'un ami. Du reste, Sterne, il y a plus de cent ans, et depuis, Henri Heine, juges compétents, ont constaté la même chose. Aussi complaisamment mettrons-nous au compte de cet esprit pétulant, que rien ne peut retenir, le tour impudent, pour ne pas dire cynique, des réparties de M. Dumas. M. Samosch ne paraît guère ravi de la réponse qu'un des personnages du *Père prodigue*, fait à M. de Prailles, avouant avec ingénuité qu'il a le ridicule d'aimer sa femme. — Nous citons d'après l'allemand : « Et pourquoi n'aimerait-on pas sa femme, on aime bien celle des autres? »

Nous sommes loin de nous sentir aussi froissé que M. Samosch, et si nous trouvons à reprendre à ce malicieux propos, c'est surtout au point de vue de l'art, de la vérité dramatique. De l'avis du gros public, M. Dumas fils a plus d'esprit que Molière. Est-ce à dire qu'on le puisse placer à côté de l'auteur du *Misanthrope?* C'est précisément cet esprit introduit dans toutes les situations de ses drames, qui fait de l'auteur parisien le peintre par excellence du demi-monde et non de la bonne société, où l'esprit n'a pas cours contre les convenances et la raison.

Un célèbre critique français disait, il y a plus de quinze ans : « M. Dumas paraît penser que, dans le monde des honnêtes gens comme dans le demi-monde, l'esprit sert d'excuse et de passe-port aux idées les plus dangereuses, à celles même qui blessent tous les cœurs délicats. »

Pour notre part, nous ne pouvons faire un crime aux écrivains français de l'esprit qu'ils montrent hors de saison. Il ne nous indigne pas. Et si un immense amour-propre national leur fait prendre trop souvent leur pays pour le monde, comme nous l'avons vu plus haut à propos de la reconstitution de l'amour, ils savent aussi, mieux qu'aucun autre peuple, médire d'eux-mêmes. Il leur sera beaucoup pardonné, parce qu'ils se sont beaucoup noircis. Chez eux, peu de dissimulation et point d'hypocrisie. M. Dumas fils, entre tous, s'entend aujourd'hui à dire des vérités

Digitized by Google

à ses compatriotes. Elle est de lui la phrase que nous faisons suivre :

« Quand un peuple, qui a trouvé le moyen de se faire appeler le peuple le plus brave, le plus chevaleresque, le plus spirituel de tous les peuples, est assez hypocrite, assez lâche et assez stupide pour permettre que des milliers de filles jeunes, saines, belles, dont il pourrait faire des auxiliaires intelligentes, des compagnes fidèles, des mères fécondes, ne soient bonnes qu'à faire des prostituées avilies, dangereuses, stériles, ce peuple mérite que la prostitution le dévore complètement, et c'est ce qui lui arrivera. »

Jusqu'à présent, nous avons vu M. Samosch réprouver en termes parfois indignés la morale contenue dans les drames de M. Dumas. Il lui arrive bien de dépasser le but, mais en somme l'appréciation est toujours saine et émane d'un homme qui ne subtilise pas avec la morale. Aussi sommes-nous surpris de le trouver relativement indulgent pour une *Visite de Noces,* où se rencontre une des situations les plus choquantes qui se puissent imaginer au théâtre. L'on sait que M. de Cygneroi se rend chez Mme de Morancé, son ancienne maîtresse, avec sa jeune femme et son petit enfant. L'on sait aussi qu'à peine entré, il apprend qu'elle a été successivement la maîtresse de don Alonso, puis d'un Anglais, et enfin d'un de ses amis Cela le remet en appétit, et séance tenante, il lui propose « d'aller avec elle à Paphos ». « Si nous cherchons la morale de la pièce, écrit M. Samosch, Lebonnard, le confident de Mme de Morancé, nous la donne en s'écriant, dans la dernière scène, qu'ainsi ces choses-là finissent, du côté de l'homme par la haine, et du côté de la femme, par le mépris. Cette conclusion peut paraître satisfaisante pour les Français, mais nous, Allemands, qui avons gardé le sentiment du devoir, nous ne nous en contentons pas. »

Ce n'est pas tout. M. Samosch n'a point aperçu la parfaite immoralité de M. de Cygneroi; il paraît attribuer à la jalousie ce qui simplement est l'effet d'une débauche lassée et raffinée. Du reste, c'est bien ainsi que Mme de Morancé explique le retour de son amant. Sur quelles considérations se fonde-t-on, aurait pu demander le critique berlinois, pour exposer de telles indécences? Ces hardiesses sont propres à M. Dumas fils; d'un autre, moins spirituel et moins adroit, on ne les tolérerait pas.

La brochure, ou plutôt le réquisitoire de M. Samosch, a pour conclusion que les pièces de M. Alex. Dumas fils doivent être

Digitized by Google

bannies des théâtres d'Allemagne. En présence de l'empressement que les directeurs de Vienne et de Berlin mettent à se procurer la primeur des œuvres du dramaturge français, il est douteux que la voix de M. Samosch soit écoutée L'autre jour encore, nous lisions que M. Dumas refuse sa nouvelle pièce à un directeur berlinois. Cet empressement s'explique par l'intérêt des situations et la vive allure de l'action dramatique. Quant aux dangers que le critique signale, nous ne les croyons pas prochains. Aussi longtemps que la science sera en honneur dans son pays, il nous paraît difficile que des personnages parfaitement inutiles et nuls dans leur dépravation, comme M. de Cygneroi et quelques autres héros du théâtre de M. Dumas, arrivent à séduire des jeunes gens pliés de bonne heure aux études sérieuses. Avant de prendre une place définitive dans la société, la jeunesse allemande passe par des universités, où l'on a pour les choses de l'intelligence, un aussi grand faible qu'on montre ailleurs de goût pour le demi-monde et la vie facile.

CAMILLE PICQUÉ.

P. S. Presque en même temps que la brochure de M. Samosch, paraît un nouvel ouvrage de M. Potvin. Il est intitulé *De la Corruption littéraire en France*[1]. Nous y trouvons un chapitre consacré à M. Dumas fils. Il est intéressant de voir ce que l'écrivain belge pense du théâtre et des préfaces philosophiques du dramaturge parisien. Les singulières contradictions de ces manifestes n'ont point été relevées par le critique berlinois, qui a traité surtout la question de décence et de dignité morale. Parti du spiritualisme pour défendre l'idée de l'âme et de Dieu, M. Dumas, à son insu, donne bientôt dans un matérialisme épais où la femme, condamnée par son tempérament au couvent ou au mauvais lieu, se débat tristement. Cela s'expose et se démontre dans la *Corruption littéraire* de la façon la plus nette. L'auteur n'a guère de peine à prouver que M. Dumas ne met pas plus de logique dans l'application de ses idées littéraires aux faits de son théâtre que dans ses thèses sociales. Nous croyons que ces jugements seront admis. Mais où la critique de la *Corruption littéraire* nous paraît moins sûre, c'est dans l'appréciation du talent de M. Dumas, et en ce point, nous nous en rapportons à l'avis d'un étranger, M. Samosch, et aux applaudissements du public européen.

C. P.

[1] Bruxelles et Leipzig, C. Muquardt, H. Merzbach, éditeur, 1872. In-8°, 478 pages.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

NOUVELLES PUBLICATIONS BELGES.

L'activité littéraire de nos concitoyens ne se ralentit pas : la fin de 1872 a été marquée par de nombreuses, par d'importantes publications.

Voici d'abord une seconde édition du **Dictionnaire d'étymologie française**, *d'après les résultats de la science moderne*, par M. AUG. SCHELER. Cette seconde édition est une création nouvelle : l'auteur a revisé chaque mot, discuté les objections, admis les interprétations les meilleures, combattu au besoin les auteurs les plus renommés et rectifié ses propres opinions premières chaque fois qu'il lui semblait juste de le faire. Rien de la science moderne ne lui a échappé; se rattachant à l'école allemande que représente le grand nom de Diez, il n'a négligé aucun des savants français et belges; il sait combien de découvertes et de créations la France a apportées dans la science du langage que dominent encore les noms des Fauriel, des Champollion, des Remusat, et où M. Littré vient de prendre une place si haute, et il aime aussi à rendre justice à nos linguistes, en citant le nom des Grandgagnage, des Gachet et des Chavée; mais il se place au dessus des autorités dans l'indépendance entière de la science. Son but, dit-il, est de mettre à la portée de tous « les fruits déposés par les savants de la nouvelle école dans des publications éparses et peu répandues dans le public ». Mais il serait injuste de prendre à la lettre cette modestie d'un auteur qui a prouvé, dans ses éditions de Jean et de Bauduin de Condé et de Watriquet de Couvin, combien il possédait le génie de la linguistique et la science des origines du langage français. Les matériaux appartiennent à tous, et c'est déjà une tâche difficile de se mettre au courant des travaux de la

Digitized by Google

science moderne; mais il n'appartient pas à tout le monde de pouvoir juger les maîtres, de discuter de pair à pair avec eux, de compléter leur science en la résumant, de la rectifier en l'exposant, de la féconder en se l'appropriant. C'est ce qu'a fait M. Scheler.

Nous voudrions donner des exemples de cet esprit à la fois érudit et créateur, respectueux des maîtres et indépendant de leurs opinions, qui règne dans ce livre. Cela nous mènerait trop loin. Disons que M. Scheler honore sa patrie d'adoption, et que, s'il n'a pas été naturalisé Belge par une politique mesquine, plus favorable aux hommes de banque ou de parti qu'à la science, il gagne chaque jour de meilleures lettres de naturalisation dans l'estime de tous ceux qui s'occupent des choses les plus nobles de l'esprit : la littérature et la science.

M. ALPHONSE WAUTERS est Belge, et il le montre par sa persévérance à défricher notre histoire. Jules Tarlier mort, il continue seul la vaste publication entreprise avec lui, sous le titre de **Géographie et histoire des communes belges.**

Cette publication a commencé par le Brabant; chaque livraison est consacrée à un canton dont elle contient une belle carte topographique. Le chef-lieu judiciaire a une livraison à part, avec le plan de la ville. Cinq livraisons ont paru, décrivant : les cantons de Genappe et de Nivelles, la ville de Nivelles, les cantons de Wavre et de Perwez. La sixième vient de paraître, elle comprend le canton de Jodoigne en une livraison trois fois plus volumineuse que les autres. C'est un travail de bénédictin. Il faudrait plus d'un mois d'étude pour pouvoir en parler avec connaissance. On peut dire à première vue qu'il n'y manque aucun renseignement que l'histoire pourrait fournir, depuis les chartes des temps anciens jusqu'à la statistique moderne : étymologie du nom de chaque commune, variantes de ce nom à chaque époque, noms des hameaux, lieux, tailles ou domaines ; cadastre, étude du sol et des eaux, statistique des habitants et du travail, voies de communications, cultes, institutions, ruines, antiquités, littérature, histoire, tout s'y trouve avec l'exactitude de la science.

Prenons Ramillies, par exemple; un grand fait historique s'y rattache. Cette commune, ravagée en 1677 par Louis XIV, de sorte qu'*il n'y restait que la terre nue*, devint, en 1706, le tombeau de la puissance du « Grand Roi ». Marlborough y battit Villeroi, et anéantit presque son armée. M. Wauters raconte avec beaucoup

Digitized by Google

de soin les préliminaires du combat, les diverses manœuvres des armées, et la déroute des Français ; puis il venge les troupes wallonnes des accusations de maint écrivain français qui veut rejeter la défaite sur leur faiblesse ou leur trahison.

On appelle encore aujourd'hui dans le pays les grands chariots de campagnes des *Malbrougs*, parce que le général anglais en fit fabriquer de pareils pour retirer des marais voisins les canons français.

Ailleurs, nous trouverons la mémoire de ces haines de famille qui ensanglantent l'histoire, ou des traces du passage du duc d'Albe, ou des religieuses refusant d'admettre des serves au couvent, ou des paysans réclamant des franchises.

Notons un intéressant détail de cette lutte de l'esprit d'indépendance.

Par une charte qui doit remonter à l'an 1204, Henri Ier de Brabant accorde à plusieurs villages des environs de Jodoigne, l'affranchissement du servage moyennant, une redevance annuelle. Un vieux document dit pourquoi. Les serfs ne pouvant se marier sans le consentement du duc, « nul ne vouloit être marié sous le dit servage ». C'est pour conjurer une diminution de population et cette sorte de grève du mariage, que le duc les affranchit : « pour accroître la lignée des dittes villes », dit le document.

Rien ne rend vie à l'histoire comme ces détails de mœurs ; M. Wauters n'en néglige aucun pour ressusciter un passé qui peut nous enseigner tant de choses.

Les enseignements d'un passé, littéralement ravagé par la guerre, serviront-ils à conjurer ce fléau qui dévore en une campagne les fruits du travail d'un siècle? Il faut l'espérer, mais il faut surtout appeler à l'aide toutes les forces de la pensée : l'histoire, le droit, la philosophie sociale et la science politique.

La Belgique semble tenir à honneur de prendre part à cette lutte en faveur de la paix. C'est dans nos provinces que le concours de 1848, ouvert par les sociétés anglo-américaines, a trouvé ses trois lauréats, et le livre de Bara est une de ces œuvres qui font étape et marquent un progrès Le dernier concours de la *Société des Amis de la Paix* (1869-1871) a aussi couronné au premier rang un belge : M. E. Goblet d'Alviella.

Désarmer ou déchoir, tel est le titre du livre qui vient de paraître, avec une préface de M. Fréd. Passy. L'œuvre s'ouvre par

Digitized by Google

un aperçu historique et critique de la question, dans les phases qui divisent l'antiquité, le christianisme et la philosophie moderne. Étude concise et philosophique; coup-d'œil profond jeté de haut sur le passé. Puis, l'auteur étudie la guerre en elle-même et les moyens imaginés pour la supprimer ou l'atténuer. Pour lui, la guerre est un fait, non un droit. Tous les progrès, toutes les réformes en proclament la déchéance, en préparent la suppression, et déjà bien des conquêtes ont été faites sur la force brutale. Mais c'est surtout par des stipulations internationales, par les voies juridiques, par un désarmement général, convenu entre les États civilisés, que l'on peut conjurer le fléau.

Cette conclusion d'un mémoire écrit avant la guerre de 1870, l'auteur la maintient après Sedan et le siége de Paris, et il n'en attache que plus d'importance à l'étude des moyens pratiques qui placeront l'Europe dans un premier équilibre international. Plus il a été prouvé par les événements que c'était un rêve de mettre des gants blancs à la guerre, plus il se trouve autorisé à affirmer: le droit des populations à rester maîtresses de leurs destinées, au lieu d'être jetées au combat par un empereur investi du droit de guerre ; — la force obligatoire des traités, au lieu de cette prétention de la Russie de profiter d'une guerre pour déchirer un pacte international ; — l'iniquité de l'ancien droit de conquête, nié à l'empire germanique « prétextant des exigences élastiques de la défense territoriale pour s'annexer des provinces malgré la volonté de leurs habitants ».

« Ce qui ajoute encore à la gravité de ces scandales internationaux, c'est que partout les gouvernements coupables ont trouvé, dans l'opinion publique, de leurs pays respectifs, un appui indéniable, sinon même des excitations manifestes », dit M. Goblet, et il en conclut que le *Self-government* n'abolirait pas la guerre.

L'arbitrage, le parlement international, l'avénement de la république remplaçant les autocraties, rien n'y suffirait, mais tout peut nous y préparer graduellement. Le vrai moyen de pacification est le droit, reconnu, vulgarisé dans l'opinion, admis par les gouvernements, sanctionné par une force internationale.

C'est l'idée de Bara, avec des modifications pratiques, dictées par 25 ans d'expérience. Elle a été renouvelée récemment en Angleterre par M. Seebohm, qui, venant 25 ans après Bara, a pu profiter des efforts d'un quart de siècle; la déclaration de Paris, la déclaration de Saint-Pétersbourg et la convention de Genève ren-

Digitized by Google

trent dans la méthode indiquée par Bara et semblent avoir répondu à son appel[1].

L'obstacle principal est l'ignorance du droit et son mépris. Le salut est dans la connaissance et le respect du droit.

Un désarmement isolé serait dangereux autant qu'inutile. Mais ce n'est pas trop des efforts de tous pour préparer le désarmement général.

M. Goblet termine sa post-face en développant éloquemment cette idée, et il le peut d'autant mieux qu'il a prêché d'exemple et que son livre, écrit largement, sérieusement pensé, doit être rangé parmi les plus généreux et les plus utiles efforts en faveur de la paix du monde. P.

Études sur les facultés mentales des animaux

comparées à celles de l'homme, par J.-C. HOUZEAU.

Pour celui qui est à même de s'élever assez pour embrasser d'un coup d'œil le colossal ensemble de la science moderne, il est de toute évidence que les recherches, les observations, les expériences, qui se font à l'infini et souvent d'une façon merveilleuse, donneraient des résultats autrement importants si les travaux exécutés dans toutes les branches étaient reliés entre eux; si toutes les découvertes pouvaient venir de temps en temps se condenser dans une publication qui serait en quelque sorte l'encyclopédie des sciences, présenterait leur état réel à une époque donnée, et offrirait aux innombrables chercheurs un ensemble où ils pourraient puiser sans difficultés les éléments nécessaires à leurs entreprises diverses. Une telle œuvre deviendra avant peu indispensable; actuellement elle n'est encore qu'un besoin, besoin qui se fait, il est vrai, sentir depuis longtemps déjà et auquel on a essayé de pourvoir, témoins les congrès qui tendent à se généraliser, mais qui sans être précisément stériles ne donnent pas toujours ce que l'on se croyait en droit d'en attendre.

Ce qu'il faudrait, c'est que des hommes laborieux et savants entreprissent la tâche de dépouiller les bulletins jetés par ci par là, et un peu au hazard, par les pionniers de la science, puis de grouper et de classer les observations et les découvertes en une

[1] M. Goblet paraît vouloir établir une priorité de publication en faveur de M. Seebohm sur Bara. Il oublie qu'il y a vingt-cinq ans qu'une analyse succincte mais très nette de l'œuvre de Bara a été publiée dans des circonstances solennelles.

Digitized by Google

synthèse qui éclairerait d'un jour tout nouveau les résultats atteints jusqu'ici, et exercerait, sans nul doute, une influence puissante sur les recherches ultérieures. On ouvrirait ainsi un champ nouveau à l'activité humaine.

Une partie de cette tâche vient d'être abordée par M. J.-C. Houzeau. Les trésors d'études et d'observations épars dans une infinité de publications, il les a réunis et groupés de façon à donner le tableau clair et complet des faits recueillis par des légions d'observateurs. Et ce n'est pas tout, il ne s'est pas contenté de compulser les œuvres des naturalistes et des voyageurs et de classer méthodiquement leurs observations en une série de sections et de chapitres, il a enrichi son livre d'une multitude d'observations personnelles, faites avec une rigueur scientifique remarquable.

Loin de se lancer dans des théories plus ou moins hasardées, M. Houzeau est positif au plus haut degré. A peine peut-on s'apercevoir qu'il partage la manière de voir de Darwin sur la sélection naturelle. Ce qui le préoccupe avant tout, c'est la démonstration de cette grande et salutaire vérité que l'homme ne se distingue des autres êtres par aucune faculté particulière, pas plus par les facultés mentales que par celles qui sont purement physiques et animales.

L'homme, qui s'était figuré d'abord, dans sa présomption, qu'il avait une essence supérieure, une construction spéciale, et qu'il était isolé dans sa nature divine, a vu peu à peu s'envoler ces illusions. Cependant, comme on n'abandonne jamais aisément des idées préconçues, surtout lorsqu'elles flattent notre amour-propre, il s'est efforcé de se retrancher dans une autre espèce d'isolement, l'isolement intellectuel et moral. Obligé de s'avouer, que sous le rapport physique, il n'est qu'un anneau de l'immense chaîne des êtres, il s'est créé un domaine particulier de supériorité, s'est doté d'une foule d'apanages spéciaux, se montrant d'autant moins avare qu'il s'agissait de choses immatérielles et souvent purement imaginaires. C'est ainsi qu'il s'est déclaré être un esprit et posséder une âme, à l'exclusion des autres êtres. Cette illusion ne peut tenir aujourd'hui devant les travaux et la logique de la science moderne, et il sera impossible à quiconque aura lu le livre de M. Houzeau, de continuer à croire que l'homme possède une seule faculté qui soit l'apanage exclusif de son espèce.

Après avoir, dans une introduction magistrale, traité de la

Digitized by Google

science dans ses temps fabuleux, de la faillibilité des témoignages et des principes à suivre pour en assurer la rigueur scientifique; principes qu'il classe en trois divisions : *A.* principe des analogies, *B.* rapport des effets aux causes, *C.* conformité avec les lois naturelles, M. Houzeau aborde la première partie de son œuvre : « l'automate ». Les sensations, les instincts, les habitudes, toutes les actions inconscientes qu'exécutent les hommes comme les animaux y sont exposés et examinés sous toutes les faces. Cette première partie est surtout frappante en ce qu'elle montre entre les êtres, sous le rapport des instincts, une analogie bien plus complète qu'on n'est tenté de le supposer, quand on s'en tient à des observations bornées.

Dans la seconde partie : « l'être intelligent », l'auteur trace le tableau saisissant des passions et des sentiments dans les divers groupes humains et chez les animaux qui n'échappent pas à l'observation.

Loin de se renfermer dans le cercle un peu étroit où se mouvait Flourens, M. Houzeau s'empare avec hardiesse de tous les éléments que l'observation et la philosophie scientifique mettent à sa disposition et il prouve par des faits innombrables l'existence des idées, au moins chez les espèces supérieures, et la parenté intellectuelle de tous les êtres. La mémoire, l'imagination, la réflexion, l'invention, apparaissent chez les animaux avec une évidence telle que l'on est tenté de s'écrier comme les philosophes lorsque la rondeur de la terre fut démontrée : « Comment a-t-on pu ne pas voir cela ! »

Dans cette seconde partie, un chapitre est consacré aux animaux domestiques et aux services qu'ils peuvent rendre. L'auteur y traite des questions qui ont déjà été effleurées, mais qui, sous sa plume, prennent des aspects inattendus.

Enfin, dans la troisième partie : « l'être sociable », après avoir analysé le mode de communication des idées : le langage, et consacré trois magnifiques chapitres à la famille, aux mœurs comparées des races et des espèces, des peuplades barbares et des nations civilisées ; après avoir passé en revue les sociétés animales, l'auteur, s'élevant avec son sujet, aborde les graves questions humanitaires et finit par conclure au développement continu et illimité de l'espèce humaine, armée qu'elle est du langage écrit qui lui permet d'accumuler les moindres progrès et de les transmettre en héritage aux générations suivantes, au contraire des animaux, qui se trouvent dans l'impossibilité de profiter d'une

Digitized by Google

manière sensible de l'expérience acquise par leurs parents et dont chaque individu doit nécessairement recommencer l'étape parcourue par ses devanciers.

Certes, le sujet est vaste et capable de faire reculer une intelligence ordinaire et un talent médiocre. M. Houzeau, qui le traite autant en philosophe qu'en savant, s'y montre toujours à la hauteur de sa tâche, et l'on ne peut s'empêcher d'admirer l'ordonnance merveilleuse de son œuvre qui, toute de détails, forme, cependant, un ensemble homogène.

Il y aurait peut-être quelque chose à dire sur l'importance que l'auteur attache à la civilisation comme obstacle à la formation d'espèces nouvelles. Peut-être aussi est-il trop absolu quand, parlant de l'espèce humaine, il conclut à la fécondité continue des produits du croisement entre les variétés les plus dissemblables ; l'expérience suivie et rigoureuse qui seule doit amener la conviction faisant ici presque entièrement défaut.

Quoiqu'il en soit, le livre de M. Houzeau est un des livres les plus complets et les plus intéressants qui aient été publiés de nos jours et, s'il n'est pas destiné à avoir l'immense et universel retentissement des œuvres de Darwin, au moins il figurera partout et toujours avec éclat à côté de ces œuvres dont il est le complément indispensable.

FÉLIX FRESNAI.

MES PAGES INTIMES, par DANIEL GAVET. — Un volume in-8° de 682 pages ; Bruxelles, Ch. Vanderauwera. Prix : 6 francs.

Un travail de treize années ! Car l'ouvrage de M. Gavet contient les pensées écrites pendant la période 1860-1872 inclusivement. Cela est respectable en tant que produit, poids et dimension, en dehors de la valeur proprement dite.

Ce gros ouvrage est rempli de réflexions philosophiques, mélangées de ci de là d'anecdotes également philosophiques. Ce serait le livre de la sagesse, si l'auteur était un vrai sage. Mais hélas ! où est le vrai sage, en cette époque de trouble moral profond, pendant laquelle le commerce et l'industrie sont les maîtres des spéculations intellectuelles ? Le sage, plus ou moins vrai, est entraîné dans quelque courant auquel il obéit, et voilà sa pensée esclave d'un parti, d'une tradition, d'une coterie. Alors sa sagesse, au lieu de s'élever, de planer au dessus des mesquines disputes du moment, tombe en plein milieu des petites passions qui agitent les partis et les confréries, et se laisse influencer par les plus pauvres traditions.

Digitized by Google

Il en est arrivé ainsi de la sagesse de M. Gavet. Il n'a pas su se débarrasser des liens de l'heure présente, et son gros ouvrage est rempli de préoccupations, de théories, de vérités qui n'ont que des bases fragiles et qui ne peuvent résister au scalpel de la critique.

M. Gavet est monarchiste en politique, mystique en philosophie, sentimental en économie sociale. C'est la trinité du conservateur moderne. Il voudrait fonder une société sur l'amour et la monarchie. Il a horreur des convulsions humaines, ces fatalités que rien, ni personne, ne peut empêcher de venir à leur temps, par la faute de ceux qui nous gouvernent. Son idéal est tellement éloigné des véritables aspirations sociales — éloigné en arrière — que les princes et les prêtres seuls sans doute tourneront vers lui des yeux humectés par le regret et l'aspiration.

Son ouvrage, découpé par années, est en outre divisé par petites tranches qui, quelquefois, affectent la forme rapide et sobre de l'axiome et du proverbe.

Chacune de ces pensées a son numéro d'ordre et son titre.

Exemples, au hasard :

« 842. *Entêtement, caractère.* — L'entêtement est aussi commun que le caractère est rare. »

« 982. *Mais.* — Le *mais*, dans le discours, joue le rôle de traître dans le mélodrame. »

Quelquefois la pensée s'allonge et devient un long alinéa, une page, plusieurs pages, selon la fantaisie de l'auteur ou la nécessité du développement. Ce plan n'est point bon; il rend la lecture difficile. A chaque instant le même titre revient, et les numéros d'ordre sont autant de distractions. Ajoutez que M. Gavet affectionne la lettre italique et souligne continuellement et sans raison, ce qui, à la longue, devient tout à fait insupportable.

Or, un volume de pensées de 682 pages est déjà bien assez indigeste par lui-même pour ne point ajouter encore à sa lourdeur naturelle une physionomie antipathique. En l'an 1872, même lorsqu'il s'agit de philosophie, les yeux demandent à être charmés et l'esprit veut être caressé.

Mais on passerait volontiers sur ces fautes; si l'ensemble de l'œuvre répondait aux préoccupations philosophiques, au mouvement intellectuel modernes. Si M. Gavet était dans le combat, il passionnerait, il aurait des défenseurs et des adversaires; son livre serait un champ de bataille pour la critique. Malheureusement, il s'est fait illusion, et il a cru pouvoir marcher dans la voie abandonnée, où personne ne le suivra, même pour l'attaquer. Sa pensée est molle, vieille, composée de redites et d'échos, et enfermée dans un style prétentieux qui fait les plus grands efforts pour être original. Où il faudrait de la simplicité, dans la forme et dans le fond, il y a contorsion et pédanterie; où il faudrait de la netteté et de la concision, il y a désordre. Quelquefois la phrase ressemble à un groupe de tronçons de serpents, qui se rouleraient sans pouvoir se joindre et faire un tout. Il y a homogénéité entre

Digitized by Google

l'idée et son corps, mais c'est une homogénéité sans harmonie, qui vous laisse froid et qui souvent vous irrite. Exemple :

« Quoique le silence puisse marquer le vide, attendez-vous au contraire, parce que les sots, qui le seraient moins s'ils n'étaient que bêtes, ont trop de mal à ne pas déborder. »

Je ne crois pas qu'il y ait moyen d'embrouiller davantage une pensée plus simple que celle-là : les sots se font plus remarquer par le bruit qu'ils font que par leur silence.

J'ai noté quelques erreurs énormes, en dehors même de l'esprit de parti. On peut tirer des semblants de vérités d'un fond d'erreurs; il y a des paradoxes et des sophismes qui ne manquent pas de santé. M. Gavet semble s'être complu à exagérer ses opinions, comme tous les « philosophes » de son parti.

« Vous, qui ne parlez que de progrès, reconnaissez au moins que la seule religion en progrès est le christianisme, lui dont le vaste sein abrite et *féconde* l'université des progrès. »

Sachant comment on parle à Rome, cela ne vous paraît-il pas d'une belle audace?

« Née fille de la charité et jumelle de la bienveillance, la politesse est chrétienne. »

Si cela était vrai, on pourrait affirmer, sans crainte d'être démenti, que nos journaux inspirés par le Saint-Ésprit, en France et en Belgique, tels que l'*Univers*, le *Bien public* de Gand, le *Journal de Bruxelles*, sont des athées, ou au moins des hérétiques.

« On peut avec forces méprises décréter l'égalité. Le christianisme seul la réalise. »

Le christianisme de M. Gavet, peut-être : ce serait à discuter. Mais le christianisme des prêtres! La loi du Christ, meilleure que la loi catholique-romaine, est morte depuis longtemps, étouffée par l'ambition de ses apôtres. On nous dit, et M. Gavet lui-même écrit, que les mauvais prêtres ne font pas mauvaise la religion. Mais la religion dominante, celle *qui existe*, et dont le pontif est à Rome, est mauvaise, et elle règne. On n'a pas à combattre les lois tombées en désuétude, mais les lois qui ont une action sur la pensée et sur la conscience. Qu'est-ce que cela fait que le Christ ait proclamé l'égalité des hommes, si ses apôtres, depuis des siècles, assurent leur pouvoir par la réalisation de l'inégalité?

La presse, la liberté de la presse préoccupe et tourmente beaucoup le philosophe.

« La presse, dit-il, ne manipule, en ses officines, que matières pouvant devenir toniques et incendiaires, et l'on hésiterait à lui appliquer, à l'instar de la pharmacie et des établissements insalubres, des mesures préventives et des mesures pénales! »

Plus loin :

« La liberté de la presse, soit, pourvu qu'elle ait souci de la mienne. Tachez de concilier les deux libertés. Moi, j'y renonce. »

Plus loin encore :

« Et c'est au nom de tout le mal qu'elle a fait, du bien qu'elle

Digitized by Google

ne fait pas, mais de tout celui qu'elle promettra d'accomplir, que la presse exige sa liberté illimitée! C'est folie, et nous serions fous de l'écouter, et nous le sommes, car on lui cèdera... »

A ce dernier trait, on reconnaîtra que M. Gavet est Français.

Cette amertume contre la liberté de la presse est au moins originale chez un publiciste. Cela ressemble fort au sentiment de l'homme qui maudirait l'air qu'il respire, le pain qui le nourrit. M. Gavet est conservateur et il pense comme tous les conservateurs que la « bonne presse » seule, c'est à dire la presse conservatrice, devrait être libre. C'est l'opinion de tous les journaux ultramontains, et je ne crois pas avoir besoin d'ajouter et de prouver que c'est une opinion absurde. Parce que quelquefois l'air qu'on respire renferme des miasmes empoisonnés, est-ce une raison pour l'empêcher de circuler librement? C'est justement quand elle est libre que la presse contient le remède à côté du mal; par la censure, elle devient un instrument, une arme entre les mains du pouvoir. Ainsi M. Gavet est libre de publier ses « pages intimes; » mais il faut que je sois libre de dire ce que j'en pense.

Il y a bien d'autres erreurs dans l'ouvrage de M. Gavet. Sur la femme et le mariage, par exemple, il répète forces banalités qui ont cours parmi les penseurs qui ne pensent pas. Et quand il en arrive à parler des « malheurs » de la France en 1870-1871, il divague à la façon des journaux comme le *Figaro* et le *Gaulois*.

L'ensemble de l'œuvre n'est point d'un philosophe impartial; l'esprit de parti déteint partout, la tradition dépose ses erreurs dans chacune des pages, les rêveries soit disant poétiques et les phrases creuses ont envahi comme une ivraie ce gros in-octavo.

Il est bien entendu que des pensées saines et des images frappantes apparaissent çà et là, dites simplement, et nettes, parce que justement elles sont vraies; comme celles-ci :

« On ne ramasserait pas la vérité à terre, qu'on s'endetterait pour acheter la flatterie. »

« Le vieillard frivole se dupe. Il renonce à la dignité de l'âge sans acquérir aucun des agréments de la jeunesse. »

Il y en a peut-être cinquante pages de ce caractère; sur 682, c'est trop peu — et j'en exagère le nombre.

Je suis obligé de finir par le mot de Shakespeare : « Beaucoup de bruit pour rien. »

FANTAISIES THÉOLOGIQUES, un vol. in-8°. — **LE PRÊTRE ET LE SORCIER**, un vol. in-18, par M. MORIN. — A. Le Chevalier, éditeur, Paris, 61, rue de Richelieu.

Heureusement, ce courant réactionnaire n'entraîne pas la France intellectuelle. M. Gavet méprise en vain Voltaire et considère Napoléon III comme un grand homme, caresse les jésuites et applaudit à la superstition : il n'aura pour lui, chez lui, que

Digitized by Google

les ignorants et les sectaires du despotisme, représentés par la droite fanatique de l'Assemblée législative.

A *Mes pages intimes*, on peut opposer les deux ouvrages publiés en 1872 par M. Morin, philosophe de l'école du XVIIIe siècle, qui ne connaît d'autre moyen d'arriver à la vérité que l'étude de la réalité et l'analyse loyale des phénomènes. Ni les mots, ni les traditions ne l'arrêtent; il va au fond des choses, il déchire les voiles, il ôte les masques sans respect imbécile. La comédie cléricale, à laquelle assistent avec un visage sérieux tant de gens qui voudraient rire, n'est pour lui qu'un spectacle dont il rend compte, et aucun des faits imaginés qu'on y donne comme vérités indiscutables n'échappe à sa clairvoyance. Les *Fantaisies théologiques* sont un choix de pensées, de souvenirs, d'extraits des livres « saints, » d'anecdotes, très curieux, et aussi fort amusants, qui réduisent à leur plus simple expression les affirmations mensongères ou les pures sottises de nos pasteurs d'âmes et de nos historiens orthodoxes.

Le second ouvrage complète le premier.

M. Morin donné des preuves irrécusables que le prêtre catholique a toujours été le propagateur des superstitions les plus grossières; à toutes les époques il s'est fait le partenaire du sorcier; il a tiré de son propre fonds, en s'appuyant sur des légendes misérables, tout un amas d'erreurs honteuses qui ont peu à peu pénétré la dure cervelle des ignorants, et se sont incrustées de telle façon dans ces intelligences à l'état embryonnaire qu'il faudra encore des siècles de patience pour les en arracher.

Ce livre, *le Prêtre et le Sorcier*, est en réalité une histoire populaire de la superstition; on ne saurait trop la répandre parmi les aveugles de la foi, afin de les aider à ouvrir enfin les yeux sur la réalité des phénomènes naturels On ne peut lire sans indignation ces pages où le prêtre et le sorcier marchent côte à côte au milieu des « simples d'esprit » et s'entendent admirablement pour tenir les intelligences dans la plus triste et la plus monstrueuse obscurité.

Comment est-il possible, cependant, que des lettrés, des hommes qui connaissent les découvertes scientifiques modernes, qui ont lu les ouvrages philosophiques du XVIIIe et du XIXe siècle, persistent à suivre la voie douloureuse où leur première éducation les a poussés?

Il n'y a que deux raisons à donner à l'appui de cette ténacité dans le « vrai mal » : un respect insensé des traditions barbares qui leur fait voir toutes choses sous de fausses couleurs; un intérêt inavouable dans l'industrie cléricale qui a les jésuites pour mécaniciens et le pape pour directeur irresponsable.

Un homme loyal, qui sait lire et comprendre, ne peut pas rester ultramontain après avoir lu des ouvrages comme ceux de M. Morin.

EMILE LECLERCQ.

Digitized by Google

1° **MYN LIEFSTE BOEKJE** (Mon livre le plus aimé). — 2° **WAT WILT GY WORDEN?** (Que voulez-vous devenir?) Haerlem, J.-M. SCHALEKAMP, illustrations de O. VON PLETSCH.

De nos jours, plus que jamais, l'attention se porte sur l'éducation des enfants. On a compris que, si l'on veut former et au besoin réformer le caractère des hommes, c'est dans un âge tendre qu'il faut s'y prendre. Alors l'esprit est encore docile, et les enseignements s'impriment facilement et profondément dans le cerveau, peu chargé encore, des petits élèves.

Mais pour atteindre sûrement un pareil but, il est nécessaire que les leçons ne soient ni arides ni ennuyeuses et ne dépassent pas la force des jeunes intelligences. C'est ce que l'on comprend aujourd'hui parfaitement en France, en Angleterre et en Allemagne. De là, ce grand nombre de livres illustrés pour tous les degrés de la jeunesse.

Bien des fois nous nous sommes demandé pourquoi nos littérateurs flamands faisaient si peu pour la jeunesse, pourquoi ils ne cultivaient pas un champ dont les fruits pourraient avoir une si grande valeur pour la langue dont ils sont les défenseurs, pour la culture d'une des populations qui forme la nationalité belge?

Nous faisions cette question encore récemment en mettant la main sur les deux charmants petits volumes dont les titres figurent en tête de ces lignes. En effet, voilà de petits ouvrages bien faits pour les enfants, l'image, la poésie et la prose s'y donnent la main pour amuser et instruire les petits lecteurs, curieux de connaître ce que les chromolitographies lui représentent sous de brillantes couleurs. Ces contes simples, ces vers limpides et naïfs doivent plaire à l'enfant, et nous comprenons que le petit lecteur de sept à huit ans puisse se dire: Voilà le livre que j'aime le plus!

Que voulez-vous devenir? procède de la même méthode, mais ici il s'agit de faire passer en revue à l'enfant les différents états auquels il pourra s'employer plus tard et les services qu'ils rendent à la société. Tous cela est rehaussé par le crayon naïf et spirituel à la fois d'Oscar Van Pletsch, le dessinateur habile qui s'est fait une spécialité de reproduire les us et coutumes de la gent enfantine avec ses grâces et ses mutineries.

Allons, écrivains flamands, voilà la carrière dans laquelle il faut entrer. Vous avez du talent, vous avez des artistes. Vite! sinon la Hollande vous coupera l'herbe, car si une chose est faite pour prouver que, entre le hollandais et le flamand, il n'y a guère de différence, ce sont bien ces charmants ouvrages, qui sont aussi compréhensibles pour nos enfants que pour ceux de nos frères du Nord. Nous en avons fait l'expérience sur nos propres enfants.

D.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

JANVIER 1873

Digitized by Google

Digitized by Google

PUBLICATIONS

C. MUQUARDT

HENRY MERZBACH

ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA COUR, &., &

A BRUXELLES ET A LEIPZIG

BRUXELLES
TYPOGRAPHIE DE M. WEISSENBRUCH
IMPRIMEUR DU ROI

1873

Digitized by Google

Digitized by Google

VIENT DE PARAITRE

ANTHROPOLOGIE ET ETHNOGRAPHIE

L'HOMME

MERVEILLES DE LA NATURE HUMAINE

ORIGINE DE L'HOMME

SON DÉVELOPPEMENT

DE L'ÉTAT SAUVAGE A L'ÉTAT DE CIVILISATION

PAR LE DOCTEUR

W. F. A. ZIMMERMANN

AUTEUR DU

MONDE AVANT LA CRÉATION DE L'HOMME

UN VOLUME GR. IN-8° DE 800 PAGES & 200 GRAV. & PL. COLORIÉES

NOUVELLE ÉDITION

Broché,	Fr. 10 »
Le même ouvrage, relié, doré sur tranche,	» 14 »

L'ouvrage que nous présentons au public a pour objet l'étude de l'Homme, l'étude de sa nature physique et morale, l'étude des mystérieuses ténèbres de sa première origine, l'étude des phases de son développement et de ses progrès, depuis son état originel, à travers les milliers et les milliers d'années de son existence; l'étude des remarquables contrastes et des traits caractéristiques des différentes races de

Digitized by Google

l'espèce humaine; en un mot, l'étude de tout ce que la science naturelle, de tout ce que les traditions des peuples, de tout ce que l'histoire ont réuni de recherches et de découvertes par rapport à cette créature qu'on appelle « homme ».

Certes, un semblable sujet est digne du plus haut intérêt, mais il est hérissé aussi d'énigmes nombreuses et obscures. Il touche, en effet, d'une manière immédiate, intime, aux problèmes les plus élevés, aux derniers problèmes de la science.

Quel est le secret des siècles qui nous ont précédés? Cette question, que toutes les générations passées se sont posée, était le but suprême que leurs pensées voulaient atteindre; mais ce fut en vain. Il appartenait à l'esprit scrutateur et infatigable de notre époque, de pénétrer dans ce sanctuaire de ténèbres.

Notre tâche à nous est de donner une relation fidèle des pérégrinations et des conquêtes qu'ont faites à cet égard les philosophes et les savants des temps modernes et d'esquisser les merveilles qu'il nous ont révélées. S'il nous est impossible d'offrir à nos lecteurs la pierre philosophale, du moins espérons-nous que le programme que nous leur soumettons, sera digne de fixer leur attention et d'exciter leur curiosité.

DU MÊME AUTEUR

LE MONDE AVANT LA CRÉATION DE L'HOMME

OU LE BERCEAU DE L'UNIVERS

TRADUIT DE L'ALLEMAND SUR LA HUITIÈME ÉDITION

PAR MM. L. HYMANS & L. STRENS

12e édition. Un beau volume grand in-8° de 640 pages illustré de 250 gr. sur bois et de 3 belles pl. col.

Broché. Fr. 8 »

Digitized by Google

VIENT DE PARAITRE

LES TEMPS PRÉHISTORIQUES EN BELGIQUE

L'HOMME

PENDANT LES

AGES DE LA PIERRE

DANS LES ENVIRONS DE DINANT-SUR-MEUSE

PAR

M. E. DUPONT

DIRECTEUR DU MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE
MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

DEUXIÈME EDITION

UN VOL. IN-8°, AVEC 41 GRAVURES, 4 PLANCHES & 1 TABLEAU SYNOPTIQUE

des gisements qui ont fourni en Belgique des ossements d'hommes et de mammifères des âges de la pierre, ainsi que des indices de la présence simultanée de l'homme.

Prix : Fr. 7-50

Cet ouvrage est l'exposé des recherches faites dans les principales cavernes de la province de Namur.

Digitized by Google

Il reconstitue, en effet, le passé de nos premières populations.

Il nous les montre vivant avec le mammouth, les hyènes, les grands ours spéléens, animaux qui firent partie d'un ordre de choses bien différent de celui que nous avons actuellement en partage. Elles occupèrent le pays pendant une durée qui ne comprend pas moins de trois époques géologiques, marquées par des modifications considérables dans les manifestations de la nature.

Restreintes à leurs seuls efforts et à leur propre impulsion, elles vivaient dans les conditions de la vie sauvage. Tant qu'elles habitèrent les cavernes, elles présentaient le spectacle de l'homme à l'état de nature. La chasse leur fournissait leurs aliments et leurs grossiers vêtements ; l'os et surtout la pierre-à-feu leurs donnaient des outils et des armes, sans qu'elles eussent pu arriver à produire des métaux ou seulement à en soupçonner l'existence. Aussi a-t-on désigné, sous le nom d'*âges de la pierre*, ces époques lointaines et de longue durée.

On voit par cette œuvre à quels progrès purent parvenir nos populations dans cet état d'isolement. Elle nous permet de les suivre dans les détails de leur vie de chaque jour. Les restes qu'elles nous ont laissés révèlent certaines faces de leurs mœurs, de leur industrie, de leurs usages, de leurs coutumes, de leur manière de vivre, et même de leur savoir-faire. Ce livre tente dans quelque cas, à esquisser non sans succès, leur parenté avec les races actuelles. De cette étude, il ressortira aussi que, pendant un certain temps, les mœurs furent si analogues à celles des Esquimaux actuels qu'on peut dire avec vraisemblance que l'état social d'une de ces époques de

Digitized by Google

notre âge de la pierre persiste encore de nos jours dans les régions glacées du pôle. On y voit enfin les métaux et une civilisation étrangère s'introduire dans la Belgique, sous l'influence de peuples qui seraient, de l'avis de plusieurs archéologues éminents, les navigateurs de Tyr et de Sidon.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Pages.

Sujet de la publication. — Contraste des méthodes appliquées aux recherches préhistoriques et historiques. — Travaux de Schmerling sur les cavernes de la province de Liége en 1830. — Sa démonstration de l'antiquité de l'homme en Belgique. — Opposition faite à ses conclusions. — Opinion de Cuvier. — Rapprochement fait par M. Desnoyers entre les silex travaillés découverts dans les cavernes et dans les dolmens. — Travaux de Boucher de Perthes. — Mode d'introduction des ossements d'animaux et des restes de l'homme dans les cavernes d'après Schmerling. — Travaux de Spring. — Explorations des cavernes des environs de Dinant de 1864 à 1868. — Méthode employée. — Riches trouvailles paléontologiques faites dans ces cavernes. — Reconstitution du passé de l'homme des âges de la pierre en Belgique . . . 9

PRÉAMBULE

L'histoire, l'archéologie et l'ethnographie préhistorique . . . 29

Digitized by Google

CHAPITRE I

GÉOLOGIE ET PALÉONTOLOGIE DE LA PÉRIODE QUATERNAIRE

Pages

La géologie et l'histoire. — Comment on peut établir une succession dans la période géologique dite *Quaternaire*. — Terrains formés durant cette période. — Origine des cavernes. — Creusement des vallées et phénomènes géologiques subséquents 33

La faune quaternaire classée d'après l'habitat actuel de ses espèces. — L'association des animaux de cette faune dans une même contrée semble contradictoire. — Elle indique que les hivers étaient peu rigoureux et les étés tempérés. . 40

Différence entre les climats maritimes et continentaux. — Vent alisé et vent contre-alisé. — Fréquence proportionnelle de ces vents sous notre latitude pendant la période actuelle. — Leur température. — Écarts extrêmes des températures sous notre climat actuel. — Relation des vents et des pluies. — Définition du climat dont la Belgique jouit aujourd'hui. — Causes de ce climat tenant à la fois d'un climat maritime et d'un climat continental 45

L'extension des glaciers est principalement due à une augmentation de l'humidité de l'air. — Les grandes crues des rivières sont dues à des pluies abondantes. — Application de ces données aux glaciers et aux fleuves quaternaires. — Le climat de cette époque était plus humide qu'aujourd'hui. — Les températures extrêmes limitent l'aire géographique des animaux et des végétaux. — La composition de la faune quaternaire prouve un climat tempéré et à caractères maritimes. — Le Sahara était immergé à cette époque. — Conséquences pour notre climat. — Le Nord de la Russie et de l'Allemagne étaient également immergés. — Dépôt erratique du Nord. — La présence d'une mer dans la direction de l'alisé devait rendre notre climat maritime, ainsi que l'indiquaient les phénomènes physiques et la faune de l'époque quaternaire 52

Digitized by Google

Pages.

Modification de cette faune durant cette époque et jusqu'à nos jours. — Age du mammouth. — Age du renne. — Époque actuelle. — Le climat devait se modifier simultanément. — Comment notre climat actuel a pris naissance 65

CHAPITRE II

L'HOMME PENDANT L'AGE DU MAMMOUTH

Cavernes de Montaigle. — Le trou du Sureau fut le siége d'une habitation longue et répétée de l'homme pendant l'âge du mammouth. — Aspect des anciens sols habités par l'homme dans les cavernes. — Parties du squelette des animaux représentant les restes des repas de l'homme, retrouvées dans ces cavernes.—Industrie de l'homme dans le trou du Sureau. — Taille du silex. — Inductions sur le mode de chasse. — Animaux mangés par l'homme dans le trou du Sureau. — Aucun de ces animaux n'était domestique. 69

Cavernes de la Lesse. — Comment on reconnaît un repaire de bêtes féroces d'avec les habitations de nos indigènes. — Le trou de l'hyène, repaire de ce carnassier. — Le trou Magrite. — Animaux mangés par l'homme dans cette caverne. — Taille du silex. — Indice d'un art rudimentaire. — Le trou de la Naulette. — Mâchoire humaine qui y a été découverte. — Ses caractères et son authenticité. — Les cavernes de Chaleux et de Furfooz étaient à cette époque le siége de sources thermales ou minérales 84

Cavernes de Goyet. — Dépôts géologiques de la troisième caverne de Goyet. — Ses deux couches ossifères inférieures témoignent qu'elle fut d'abord un repaire de carnassiers. — Convoitise de l'*Ursus spelœus* pour ce repaire.—Il en a chassé le lion et l'hyène. — Explication. — Convoitise du renard pour les retraites du blaireau. — Industrie et produits des chasses de nos indigènes dans les troisième, seconde et première couches ossifères de la caverne. — L'hippopotame n'est pas représentée dans les reliefs de cuisine de nos troglodytes 105

Digitized by Google

Pages.

Démonstration géologique de la présence simultanée des espèces de la faune de l'âge du Mammouth dans notre pays. — Nouvelle démonstration de la co-existence de l'homme avec cette faune 122

CHAPITRE III

L'HOMME PENDANT L'AGE DU RENNE

Nombreuses données ethnographiques sur l'homme de l'âge du renne. — Description géologique des cavernes de Furfooz et de Chaleux. — Importance de cette dernière caverne. — La stratigraphie de l'âge du renne. — Sa faune. — Degré d'abaissement des indigènes. — Restes du squelette humain retrouvés. — Caractères des crânes de Furfooz. — On en a fait le type de la race Mongoloïde qui se rattacherait à l'un des rameaux de la race jaune. 127

Installation d'une peuplade dans le trou de Chaleux. — Comment elle taillait le silex. — Usage qu'elle faisait des éclats de silex. — Ses vêtements étaient des peaux d'animaux. — Instruments en bois de renne. — Aiguilles de nos indigènes et manière dont ils les fabriquaient. — Moyen employé pour se procurer du feu. — Goût de ces peuplades pour la parure. — Elles se peignaient le corps en rouge. — Ornements divers. — Les coquilles fossiles trouées provenaient de la Champagne. — Le silex employé est d'origine étrangère à ces localités. — Il provenait surtout de la Champagne. — Évidence d'un trafic qui mettait nos peuplades en possession de ce silex. — Animaux mangés par la peuplade du trou de Chaleux. — Comment elle dépeçait ces animaux. — Elle utilisait le crin. — Le chien était-il domestique? — Usages probables de la moelle et de la cervelle. — Rareté des os carbonisés. — Mortalité des enfants. — Trace de maladie. — La nourriture de la peuplade consistait surtout en chevaux et en petits rongeurs 144

L'âge du renne à Montaigle. — Étrange accumulation pendant cette époque d'ossements d'oiseaux et de petits rongeurs. — Leur mode d'introduction n'a pu être déterminé. 187

Digitized by Google

Pages.

Éléments d'un village Mongoloïde. — Le trou des Nutons et une caverne aujourd'hui effondrée furent à Furfooz les habitations d'une peuplade de l'âge du renne. — Le trou du Frontal en fut la sépulture. — Disposition des ossements humains qui y ont été découverts. — Objets d'industrie et d'ornement. — Lieu des repas funéraires et liste des animaux qu'on y a recueillis. — Indices de croyances religieuses. — Le trou Rosette. — Les Mongoloïdes et les Esquimaux. 193

CHAPITRE IV.

L'HOMME PENDANT L'AGE DE LA PIERRE POLIE

Caractères des silex trouvés à la surface du sol, analogues à ceux des dolmens et des cités lacustres. — Moyens de subdiviser l'époque récente des géologues. — Ses formations géologiques et sa faune. — Action destructive de l'homme sur la faune durant les derniers siècles 213

Rareté des restes de l'âge de la pierre polie dans nos cavernes. — Le trou de Pont-à-Lesse. — Les cavernes de Montaigle. — Les cavernes de Chauvaux. — La thèse du cannibalisme. — La caverne de Gendron, sépulture probable du même âge. — Rareté des dolmens en Belgique. — Contrastes dans l'habitat, les mœurs et l'industrie de l'homme de cet âge et de ses prédécesseurs. — Insuffisance des données recueillies en Belgique sur les mœurs des peuplades de l'âge de la pierre polie. — Camps retranchés datant de cette époque. — Le silex employé provenait surtout de Spiennes 218

L'âge du bronze et l'âge du fer en Belgique. — La légende des Nutons. — On ne peut y voir un souvenir de l'existence de nos peuplades de l'âge de la pierre. — Cette légende existe dans un grand nombre de pays. 239

État de nos connaissances sur l'antiquité de l'homme en Europe. 246

TABLEAU SYNOPTIQUE des gisements qui ont fourni en Belgique des ossements d'hommes et de mammifères des âges de la pierre, ainsi que des indices de la présence simultanée de l'homme 250

Digitized by Google

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

CONSTITUTION DU CALCAIRE CARBONIFÈRE

DE LA BELGIQUE ET DU HAINAUT FRANÇAIS

In-8°, avec gravures dans le texte. Fr. 1 50

Extraits des Bulletins de l'Académie royale de Belgique.

NOTICES PRÉLIMINAIRES SUR LES FOUILLES SCIENTIFIQUES

exécutées sous le patronage du Gouvernement Belge dans les cavernes de la province de Namur:

PREMIÈRE PARTIE.

Essai d'une carte géologique des environs de Dinant.

In-8°, avec 2 cartes coloriées. Fr. 3 »

DEUXIÈME PARTIE.

Étude sur le terrain quaternaire des vallées de la Meuse et de la Lesse.

In-8°, avec 3 planches coloriées. Fr. 2 50

TROISIÈME PARTIE.

Étude sur les cavernes explorées pendant l'hiver de 1865-1866 dans la vallée de la Lesse.

In-8°, avec 1 planche lithographiée. Fr. 1 50

QUATRIÈME PARTIE.

Étude sur trois cavernes de la Lesse explorées pendant les mois de mars et d'avril 1866.

In-8°, avec 1 planche. Fr. 0 75

Extraits des Bulletins de l'Académie royale de Belgique.

Digitized by Google

VIENT DE PARAITRE

DICTIONNAIRE D'ÉTYMOLOGIE FRANÇAISE

D'APRÈS LES RÉSULTATS DE LA SCIENCE MODERNE

PAR

AUGUSTE SCHELER

Docteur en philosophie et lettres, bibliothécaire du roi des Belges et du Comte de Flandre
Agrégé de l'Université de Liége, associé de l'Académie royale de Belgique
Chevalier des ordres de Léopold, du Christ de Portugal
De la Branche Ernestine de Saxe et de l'ordre princier de Hohenzollern

NOUVELLE ÉDITION

ENTIÈREMENT REFONDUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

Un fort volume grand in-8° à deux colonnes

Prix : 16 francs.

Bien que depuis 1862, où parut, pour la première fois, le livre que nous annonçons, M. Scheler ait plus particulièrement consacré ses loisirs à mettre au jour les anciens trouvères de la Belgique romane, et que depuis lors il ait ajouté à son mérite d'étymologiste celui d'avoir édité, dans toute une suite de gros volumes, les œuvres inédites des poëtes hennuyers Bauduin et Jean de Condé, Watriquet de Couvin et Jehan Froissart, il n'a jamais abandonné le domaine scientifique, dans la culture duquel il a non seulement rendu des services très appréciés, mais acquis une autorité incontestée. Pressé

Digitized by Google

par cette impulsion naturelle du savant consciencieux, à ne point rester en arrière quand tout se meut et avance autour de lui, il s'est fait un devoir après un laps de dix ans, de mettre son travail d'accord tant avec les progrès réalisés par la science dans cet intervalle, qu'avec les résultats de ses propres méditations.

Il avait, d'ailleurs, en continuant à s'appliquer au perfectionnement de son œuvre, à justifier les éloges, dont elle avait été honorée par la critique compétente, à sauver la faveur dont son livre jouit aussi bien dans l'officine du savant et dans l'étude du professeur, que dans le cabinet du simple curieux, voire même dans le salon de l'homme du monde. Enfin, ce qui l'engageait non moins puissamment à entreprendre la seconde édition de son livre, c'est que celui-ci avait disparu des magasins des libraires et que de tous les coins de l'Europe, les demandes affluaient à Bruxelles et ne pouvaient être satisfaites.

Le plan, le cadre, la méthode du Dictionnaire sont restés les mêmes, mais quant au fond, il est bien peu d'articles qui n'aient été modifiés, soit par des rectifications et des omissions reconnues nécessaires, soit par des ajoutes ou des développements jugés utiles ou intéressants. L'auteur eût volontiers, pour répondre au désir exprimé par plusieurs, renoncé aux abréviations dont son texte fourmille et à l'impression compacte dans laquelle il se présente au public, mais, au lieu de ne s'accroître que de 340 à 465 pages, la nouvelle édition se fût pour le moins doublée en volume et considérablement renchérie. C'est aussi pour ne pas augmenter, d'une manière trop sensible, le prix du Dictionnaire, que l'auteur ne l'a pas fait précéder, selon le vœu d'un philologue distingué, d'une introduction, exposant les lois phonologiques qui régissent la science de l'étymologie française et donnant en quelque sorte la sanction des faits exposés dans le livre ; il se propose d'en faire, sous peu, l'objet d'une publication spéciale.

L'Éditeur, qui a tenu à honneur d'attacher son nom à une œuvre d'une réputation si bien établie dans le monde littéraire, se flatte de l'espoir que l'accueil fait à la seconde édition ne sera pas inférieur à celui dont la première a été l'objet. On sait que M. Scheler ne reproduit pas seulement, avec ou sans discussion, les solutions données aux problèmes étymologiques par les linguistes les plus autorisés, mais que, se renfermant toujours dans les conditions d'une science sévère et scrupuleuse, il en a posé lui-même un grand nombre qui généralement ont trouvé l'assentiment des lexicographes. Les citations nombreuses de son livre dans l'admirable Dictionnaire de M. Littré et les mentions fréquentes qui en sont faites dans les travaux d'érudits tels que Diez, Diefenbach, Mussafia, Tobler, Ed. Müller, etc., sont d'ailleurs un témoignage suffisant de la valeur scientifique de l'ouvrage dont nous offrons aux amis sérieux des lettres françaises, la nouvelle édition, considérablement améliorée et augmentée.

Digitized by Google

VIENT DE PARAITRE

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

CENTIÈME ANNIVERSAIRE

DE FONDATION

(1772-1872)

2 vol. gr. in-8°, de plus de 2000 pages

PRIX : 30 FRANCS

Il y a un siècle, les provinces, qui forment aujourd'hui le royaume de Belgique, étaient, sous le rapport intellectuel, dans un déplorable état de décadence.

Les hommes éminents qui, pendant le XVe et le XVIe siècles, avaient jeté un si vif éclat sur le nom Belge étaient descendus dans la tombe ; et, après eux, les fortes études, qui élèvent et annoblissent les nations, se trouvaient, sinon complètement négligées, au moins abandonnées avec la plus froide indifférence.

Au XVIIIe siècle, le grand mouvement des idées qui inaugurait une ère nouvelle, ne pénétra point dans les provinces belgiques. Lassées par des guerres sanglantes et prolongées pendant plus de deux siècles, elles demeuraient inactives et stationnaires, tandis que des puissances voisines, la France et l'Angleterre, acquéraient par les travaux de leurs citoyens, une si grande réputation scientifique.

Une grande partie de leurs succès devait être attribuée à la création récente d'associations savantes, telles que la Société royale de Londres et l'Académie des Sciences de Paris.

Vers le milieu du dernier siècle, ému de l'état d'apathie intellectuelle dans lequel sommeillaient les provinces belgiques, le prince Charles de Lorraine,

Digitized by Google

alors gouverneur des Pays-Bas, voulut tenter en Belgique une renaissance des études. Il fit, à ce sujet, appel aux hommes instruits et dévoués que le gouvernement paternel de Marie-Thérèse lui avait donné pour ministres.

Ceux-ci, à leur tour, consultèrent sur cette grave entreprise les savants dont le nom avait acquis une certaine autorité dans le domaine des sciences, des lettres et des arts.

D'accord avec ces hommes distingués, les ministres de Charles de Lorraine décidèrent, comme moyen le plus efficace pour atteindre le but que se proposait le prince, la création d'une Académie royale de Belgique. La Société littéraire, dont l'existence éphémère a laissé peu de traces, forma le noyau de cette institution. D'âge en âge elle a grandi, et, par ses incessants travaux, par le talent, par la profonde science, nous oserons même le dire, par le génie de quelques uns de ses membres, elle est arrivée à occuper aujourd'hui une place distinguée parmi les corps savants et littéraires de l'Europe.

En effet, on reconnaîtra facilement, si l'on parcourt les nombreux travaux de l'Académie, œuvres des hommes éminents qu'elle a comptés dans son sein ou de ceux qui y siégent encore, que cette institution a bien mérité de l'humanité et a puissamment contribué à élever la Belgique dans l'estime des autres nations.

Lorsqu'elle eut résolu de fêter solennellement son jubilé séculaire, et afin que tout le monde fût à même de juger l'œuvre accomplie pendant le premier siècle, l'Académie royale de Belgique avait une mission à remplir : présenter le résultat de ses travaux pendant la période 1772 à 1872, et donner ainsi la mesure de ce qu'elle avait fait pour activer dans notre pays le progrès des sciences, des lettres et des arts. Cet exposé, elle le devait à la mémoire des souverains qui l'ont honoré de leur constante protection, au roi actuel qui la lui continue avec une si intelligente sympathie, et surtout au pays tout entier qui lui a confié ses plus chers intérêts, ses intérêts intellectuels et moraux.

C'est pour accomplir ce devoir pieux et utile qu'elle a décidé la publication d'un LIVRE COMMÉMORATIF.

En dehors des deux séances solennelles qu'elle a tenues les 28 et 29 mai 1872 et des discours qui y ont été prononcés, l'Académie jugea que ce *Livre commémoratif* devait contenir l'histoire des travaux de chaque classe ; que cette histoire serait traitée de la façon la plus large, qu'elle serait aussi détaillée que faire se pourrait, lorsqu'elle aborderait les ouvrages des membres décédés, et que l'on se bornerait à une simple énumération pour les travaux des membres encore existants. En dehors de cette restriction, commandée par les convenances, toute liberté fut laissée à chacun des commissaires rapporteurs.

Cinq mois se sont à peine écoulés depuis la tenue de ces belles séances où l'Académie célébrait un siècle d'existence, et nous pouvons déjà offrir au public les deux volumes (format gr. in-8° de plus de 1000 pages chacun), qui renferment le *compte rendu officiel* des deux séances commémoratives et les

Digitized by Google

remarquables rapports faits au nom des trois classes qui, réunis, exposent l'*Histoire des sciences et des lettres en Belgique depuis des siècles*, histoire à laquelle vient s'ajouter celle *des arts depuis la création de la classe des Beaux-Arts en* 1845.

Le premier volume s'ouvre par une introduction où l'on a rappelé toutes les dispositions prises pour la fête.

Vient ensuite le compte-rendu des deux séances.

Sa Majesté Léopold II a honoré de sa présence l'inauguration de cette solennité scientifique. Dans une allocution chaleureuse il a félicité l'Académie au sujet de son centième anniversaire, et il a prononcé ces paroles que nous nous empressons de reproduire :

« L'Académie a dignement répondu au but pour lequel elle avait été créée.
« Dans notre patrie, désormais libre et indépendante, l'activité des esprits est
« appelée à s'exercer sans entraves. Le champ que vous cultivez est un terrain
« neutre où se retrouvent, la main dans la main, ceux que la vie active entraîne
« dans des directions souvent bien différentes.

« Quand je vois cette communion dans la science et dans les arts de tant
« d'esprits d'élite, je rends hommage à la bienfaisante influence de l'Académie
« sur le développement moral et intellectuel de mon pays.

« Ce n'est pas seulement en Belgique, Messieurs, que vos travaux sont esti-
« més, l'étranger apprécie vos remarquables publications, comme il admire les
« chefs-d'œuvre de l'art belge. »

M. d'Omalius d'Halloy, le doyen d'âge des trois classes et l'illustre président de l'assemblée a répondu à ces félicitations, et la première séance s'est terminée par les deux discours de MM. Quetelet et Van Beneden, qui tracent, celui-là l'histoire des sciences en Belgique depuis l'ère chrétienne, celui-ci le résumé des travaux de la classe des sciences pendant le siècle écoulé depuis sa fondation.

Le rapport des travaux de la classe des lettres est présenté dans la seconde séance par M. Thonissen; M. Ed. Fétis esquisse ensuite l'œuvre de la classe des Beaux-Arts.

Après la relation des banquets offerts par l'Académie et par Sa Majesté, on a inséré les lettres et les adresses de félicitations envoyées par les corps étrangers.

Afin d'assurer au *Livre commémoratif* un ensemble facile à saisir pour tous, le compte-rendu de la solennité marche avec rapidité, n'insérant au procès-verbal des séances que l'introduction des mémoires lus au nom des trois classes par leurs rapporteurs. Le travail complet se trouve imprimé à la suite du compte-rendu : il est dû aux plumes érudites et éloquentes de MM. Quetelet, Thonissen, Gachard, Stallaert, Polain, De Busscher et Fétis.

Le second volume est entièrement consacré à la reproduction des rapports sur les travaux de la classe des sciences depuis la création de l'Académie. Ces

Digitized by Google

rapports ont été rédigés par MM. Van Beneden, De Tilly, Mailly, De Koninck, Ed. Morren, F. Duprez et Dewalque.

Telle est, rapidement analysée, l'œuvre que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs. Un grand intérêt s'attache toujours aux publications des Académies et des Sociétés de savants.

Le LIVRE COMMÉMORATIF, publié à l'occasion du centième anniversaire de la fondation de l'Académie de Belgique, offre pour ainsi dire l'*Histoire du mouvement intellectuel dans nos provinces*, et présente, à ce titre, un attrait tout particulier.

Placé dans une position géographique exceptionnelle, la Belgique, rendue aux fortes études par la création de son institut national, n'est pas, en effet, restée indifférente au grand mouvement scientifique et littéraire qui s'est produit chez ses voisins depuis un siècle.

En parcourant le bel ouvrage, offert aujourd'hui au public, celui-ci pourra juger, comme l'a dit un des savants rapporteurs, si l'Académie a été fidèle à sa mission et si elle s'est montrée à la hauteur de la tâche qui lui a été imposée lors de sa création.

Il serait impossible de citer, sans en négliger quelques uns, les noms et les travaux de tous les savants, de tous les artistes, de tous les littérateurs, de tous les historiens qui ont tracé leur sillon dans les annales de l'histoire ; qu'il suffise de dire que tous peuvent revendiquer leur part dans l'élévation et la grandeur du pays, et qu'il n'est pas un fait dans le domaine des idées, une découverte dans les sciences, ou un point quelconque intéressant les arts qui n'ait occupé la phalange de ces hommes de mérite.

De là l'importance extrême du *Livre commémoratif* et le grand intérêt qu'il présente non-seulement pour le monde savant : mais pour tous ceux qui ont à cœur la gloire et la prospérité de la Belgique.

Digitized by Google

VIENT DE PARAITRE

LA

SCIENCE DE LA PAIX

—PROGRAMME—

PAR

LOUIS BARA

MÉMOIRE COURONNÉ

par le Congrès des Sociétés Anglo-Américaines des Amis de la Paix

Un vol. gr. in-8°. Prix : 6 francs

Nous lisons dans l'*Étoile Belge* du 24 septembre 1872 :

En 1848, les Sociétés anglo-américaines des *Amis de la paix* votèrent dans un congrès, tenu à Bruxelles, quatre résolutions :

L'abolition de la guerre;

L'arbitrage international;

Un congrès européen de la paix;

Le désarmement général de toutes les puissances.

Elles ouvrirent, en outre, un concours sur les moyens les plus efficaces pour réaliser cet irréalisable programme.

Vingt mémoires furent remis à l'Académie de Belgique, qui avait accepté la mission de juger ce concours. Deux d'entr'eux furent couronnés. Celui qui a obtenu le second prix, dû à la plume érudite de M. Edouard Morhange, entrait dans les vues du congrès et il est connu de bon nombre de nos lecteurs. Celui qui obtint la palme devait, au contraire, pendant vingt-trois ans encore, rester ignoré et enfoui dans les cartons.

Qu'était-il devenu? Longtemps personne ne l'a su. Programme d'une science nouvelle, comme le disait le jury, ce mémoire n'entrait pas dans le plan des Sociétés anglo-américaines et on ne lui accorda pas les honneurs de la publicité. L'auteur, préoccupé d'un autre travail, énorme, d'une difficulté inouïe,

Digitized by Google

n'avait pas songé à conserver une copie de cette étude. Pour en retrouver le manuscrit original, il a fallu la patience infatigable et le souvenir pieux de M. Ch. Potvin, aidé dans ses recherches par l'inaltérable bienveillance de M. Aug. Visschers, un des organisateurs, un des présidents du Congrès.

Cette esquisse rapide de la science de la paix combattait les résolutions du congrès et s'était imposée au jury par la pensée forte et le raisonnement empreint d'une étonnante sagacité, qui la distinguaient.

En réfléchissant froidement aux résolutions généreuses votées par le Congrès de la Paix de 1848, on se rappelle involontairement ce que Jean-Jacques Rousseau dit quelque part dans son *Contrat social :* que pour mettre de telles théories en pratique, il faudrait un peuple de demi-dieux. C'est ce qu'avait compris le lauréat du concours; il ne se présenta devant ses juges que pour combattre leurs résolutions, proclamait *que la guerre est un droit; qu'elle a sauvé plus d'une fois la liberté du monde; qu'elle est peut-être le vrai besoin de l'époque;* mais que tout citoyen de l'univers doit courageusement retrousser ses manches et se mettre à l'œuvre pour extirper cette plaie sociale.

Comment? — Ce philosophe hardi répond en se donnant pour tâche de créer la science de la paix!

« La guerre, dit-il, est une manière de vider les différends survenus entre « deux ou plusieurs États. » La manière est mauvaise, injuste, barbare. Il faut la combattre, mais non par l'arbitrage des peuples et le tribunal des nations, ce ne sont là que des palliatifs, sources de complications qui pourraient amener des maux plus grands encore. Le désarmement général des peuples est un danger. En résumé, point de *juridiction internationale,* mais une JUSTICE INTERNATIONALE. « Tranchons le mot, dit l'auteur, LE DROIT DES GENS DOIT ÊTRE RÉDIGÉ. »

Émettre de pareilles idées, c'était faire opposition aux principes admis par le congrès et imposés aux concurrents; c'était entraîner les *Amis de la paix* dans une voie qu'ils ne soupçonnaient peut-être pas; toutefois, comme nous l'avons déjà dit, la supériorité de l'œuvre parut si incontestable au jury, qu'il n'hésita pas à couronner celui qui l'avait si vaillamment combattu.

Cet audacieux novateur était un jeune avocat de Mons, Louis-Adrien-Joseph Bara, né à Lille le 14 juillet 1821, élève du collége de Mons et de l'Université de Bruxelles. . . . . .

. . . . . .

Le mémoire de Bara était une œuvre de génie où la profondeur se trouvait unie à la sagesse de la pensée. Ce n'était point un chef-d'œuvre; la forme, comme le signalait le jury, laissait beaucoup à désirer, on y sentait la précipitation de l'exécution; mais ces défauts étaient rachetés à tel point par la science, la philosophie et l'esprit pratique, que ces qualités triomphèrent de tous les scrupules.

Bara avait réussi à tracer le plan d'un *Esprit des lois* internationales, le livre restait à écrire.

En livrant le mémoire de Louis Bara à la publicité, M. Potvin n'a pas fait seulement œuvre pieuse, acte de justice et de réparation, il a fait chose utile. Avec une haute patience, une érudition discrète, il a réussi à faire disparaître les imperfections littéraires du travail de Bara, en lui conservant toute sa force, son originalité, son cachet personnel.

Digitized by Google

LE GÉNIE DE LA PAIX

EN BELGIQUE

PAR CH. POTVIN

Un volume in-8°. Prix 5 francs

CHAPITRE Ier. — L'ARCHITECTE DE LA GRANDE CITÉ CATHOLIQUE; LES LIBERTÉS COMMUNALES; LE FÉNÉLON DE CHARLES LE TÉMÉRAIRE; G. CHASTELAIN : *Le Livre de la Paix;* VITTORIA; ÉRASME : *L'éloge de la folie; L'Utopie* de THOMAS MORUS; *Les Politiques* de JUSTE LIPSE; LA RÉVOLUTION DU XVIe SIÈCLE; *Le Grand dessein* d'Henri IV et l'*Utopie* de l'abbé de Saint-Pierre.

CHAPITRE II. — LA LIBERTÉ DE LA MER ET LA LIBERTÉ DE L'ESCAUT; Ayala; Grotius; Vandermeulen; Guil. Henrion; Mac Nény; Ch. Patyn; Le comte de Calemberg; Pamphlets anonymes; L'ouverture de l'Escaut.

CHAPITRE III. — L'EMPIRE GERMANIQUE. *Histoire des rapports de droit public qui existèrent entre les provinces belges et l'Empire d'Allemagne,* par Émile de Borchgrave; MARNIX DE SAINTE ALDEGONDE.

CHAPITRE IV. — LA FRANCE; Richelieu et Jansénius; Louis XIV et Fénelon; Pierre Stockmans et Henri Loyens; De Lisola; La Neuveforge; *Lucifer à Louis XIV;* Guerre de pamphlets.

CHAPITRE V. — L'AUTRICHE ET LA PRUSSE; Frédéric II, l'*Anti-Machiavel* et les *Matinées Royales;* Wolf et Vattel; M. Laurent; *Remarques sur Vattel;* Le *Partage des Pays-Bas,* par M. de V***; L'*Hermite de la grotte;* Les révolutions de Liége et de Brabant et l'intervention étrangère; Vonck.

CHAPITRE VI. — LA CHAIRE DE DROIT PUBLIC A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN : Amand Bauwens et Robert.

CHAPITRE VII. — LA RÉVOLUTION FRANÇAISE; Kant et 1789; La révolution française en Belgique; *Manneken piss à Jean de Nivelles;* M. Raoux; L'Empire; Saint-Simon; *Épiménide en Belgique;* M. Vande Weyer; L'intervention étrangère et le Congrès de 1831; La neutralité belge.

CHAPITRE VIII. — L'ÉPOQUE MODERNE; *La Physique sociale* de M. Quetelet; 1848; Deux coups d'État; La Croix rouge; Le Congrès de la Paix : Édouard Morhange.

CHAPITRE IX. — LE MAJOR BRUCK; *Électricité ou magnétisme du globe terrestre,* 3 vol. 1851-1858; *L'Humanité,* 2 vol. 1866.

CHAPITRE X. — M. LAURENT; *Histoire du Droit des gens.*

CHAPITRE XI. — LE FOU BARA.

CHAPITRE XII. — DE LA NATIONALITÉ.

Digitized by Google

NOS PREMIERS

SIÈCLES LITTÉRAIRES

CHOIX DE CONFÉRENCES

données à l'Hôtel de Ville de Bruxelles dans les années 1865-1866

PAR CH. POTVIN

2 volumes in-8°. Prix : 10 francs

TOME I.

INTRODUCTION A L'HISTOIRE DES LETTRES EN BELGIQUE.

Histoire des lettres.
Histoire des arts.
Histoire de la civilisation.

NOS PREMIERS SIÈCLES LITTÉRAIRES.

Souvenirs des temps antéhistoriques.
César et les chroniques du moyen âge.
Le *romancero* mérovingien.
Charlemagne, ses chroniques et ses poëtes.
Légendes sur l'introduction du christianisme en Belgique.
La vie et les pamphlets du moine Rather. — (Mœurs du xe siècle.)
Perceval, roman théocratique du XIe siècle.
Sigebert de Gembloux.
L'abbé Suger et le notaire Galbert.
Les Trouvères.
L'épopée des ducs de Lorraine et de Brabant.
Le roman à la cour de Philippe d'Alsace.

TOME II.

LE ROMAN DU RENARD. I. *Reynardus Vulpes* et *Reinart de Vos*.
LE ROMAN DU RENARD. II. *Le couronnement du Renart* et *Renart le Nouveau*.
LES POËTES DE LA CROISADE. I. Graindor de Douai, etc.
LES POËTES DE LA CROISADE. II. *Bauduin de Sebour*.
LA PHILOSOPHIE AU MOYEN AGE. I. Allain de Lille, etc.
LA PHILOSOPHIE AU MOYEN AGE. II. Henri de Gand, etc.
Van Maerlant.
La bataille de Courtrai.
Le siècle littéraire du Brabant.
Types comiques et populaires.
Le théâtre français et flamand.
Le siècle des d'Avesnes. Jean et Bauduin de Condé.
Un poëte de cour et deux poëtes des communes.
Le maître de Froissart.
Philippe de Commines.

VIENT DE PARAITRE

DÉSARMER OU DÉCHOIR

ÉTUDE SUR LES RELATIONS DES ÉTATS

OUVRAGE COURONNÉ PAR LA LIGUE DE LA PAIX, CONCOURS DE 1869-1871

par M. le comte GOBLET D'ALVIELLA

DOCTEUR EN SCIENCES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES

Avec une préface de M. F. PASSY

Un vol. in-8°, prix 5 fr.

Digitized by Google

VIENT DE PARAITRE

SOUVENIR DE LA

GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

CONSIDÉRATIONS AU POINT DE VUE HOSPITALIER & CHIRURGICAL

Par le Dr HENRY VAN HOLSBEEK

Médecin en chef des ambulances belges pendant la guerre

DEUXIÈME ÉDITION

Un vol. in-8° avec un plan de l'hôpital-baraque. Prix 2 fr.

Ouvrage d'un grand intérêt pour tout le monde. Dans le premier chapitre, le savant auteur s'occupe des hôpitaux-baraques; dans le second, du traitement des plaies par armes à feu, et dans la troisième, il donne un aperçu historique de l'œuvre de la Croix-Rouge.

COMPTE RENDU RAISONNÉ DE L'ASSAINISSEMENT

DU CHAMP DE BATAILLE DE SEDAN

et de la partie de la Meuse qui le traverse

Par le Dr GUILLERY

Chevalier des ordres de Léopold et de la Légion d'honneur, professeur à la Faculté et chirurgien à l'hôpital Saint-Pierre, à Bruxelles, etc.

Un vol. gr. in-8° avec une carte coloriée du champ de bataille de Sedan. Prix 2 fr.

Digitized by Google

VIENT DE PARAITRE

LE PREMIER PANSEMENT

SUR LE CHAMP DE BATAILLE

Par F. ESMARCH

Docteur en médecine, professeur de chirurgie à Kiel.

Traduit de l'allemand par M. VERNEUIL

Docteur en médecine, professeur de chirurgie à Paris.

Un vol. in-16 avec une gravure en taille-douce et 3 gravures sur bois, rel. en toile. Prix fr. 3-50,

DU PAIN

des différents modes et systèmes employés pour sa fabrication

Par le major Aug. GRATRY

Un vol. gr. in-8° avec 2 planches. Prix 3 fr.

DES CHAUDIÈRES A FOYER INTÉRIEUR

ET DU SYSTÈME DE CENTRALISATION

APPLIQUÉ AU MÉNAGE DES TROUPES

Par le général TERWAGNE

Un vol. in-16 avec 3 planches. Prix fr. 2-50.

Digitized by Google

Conférences militaires belges.

1re SÉRIE. — 12 Nos IN-16.

1. PONTUS (capit.). **Tactique de l'infanterie.** (Épuisé.)
2. DE FORMANOIR (capit.). **Les chemins de fer en temps de guerre,** 2e édit., avec grav. 1 50
3 et 4. BRIALMONT (colonel). **La fortification improvisée,** avec 9 planches. 2e édit. revue et augmentée, 1872. . . . . 3 50
5. WUILLOT, L. (médecin de bataillon). **Éléments d'hygiène et premiers soins à donner en cas d'accidents.** (Épuisé.)
6. WAUWERMANS (capit.). **Les machines infernales dans la guerre de campagne,** avec planches. (Épuisé.)
7. GIRARD (capitaine). **Construction et emploi des défenses accessoires.** (Épuisé.)
8. VAN DEN BOGAERT (capit.). **La télégraphie électrique en campagne,** avec 9 planches. (Épuisé, en réimpression.)
10. NICAISE (capitaine). **L'artillerie de campagne belge,** avec 9 planches. 3 50
11. DE RUYDTS. **Les ponts militaires,** avec planches. . . 1 75
12. **Emploi de l'artillerie rayée en campagne.** . . 1 »

VIENT DE PARAITRE

2e SÉRIE. — 12 Nos IN-16 (1872-73).

1. DAUDENART (major). **La guerre sous marine.** *Les torpédos,* in-16 avec 2 planches (1872). 2 50
2 et 3. MONNIER (C.), major. **La guerre des bois,** in-16 avec 3 planches (1872) 3 50
4 et 5. DE FORMANOIR (capit. d'état-maj.) **Étude sur la tactique de la cavalerie,** in-16 avec 21 gravures (1872). 3 50
6. FISCHER. **Étude sur l'emploi des corps de cavalerie au service de sûreté des armées,** in-16 avec gravures (1872) . . . . . 1 »
7. PÉTRE (capit.). **Kriegsspiel (Jeu de la guerre).** *Guide des opérations tactiques exécutées sur la carte,* in-16 avec 2 planches (1872) 1 25

Les numéros 8 à 12 sont en préparation.

Digitized by Google

Vient de paraître

BIBLIOTHÈQUE MILITAIRE

N° 1

ÊTRE OU N'ÊTRE PAS

ARMÉE, INDÉPENDANCE, NATIONALITÉ

Par le major F. BERNAERT

Un volume in-16. Prix 1 franc

N° 2

CANONS A GRANDE PUISSANCE

Le canon de 35 tonnes de Woolwich. — Calcul de la puissance des canons sur les plaques des cuirasses. — Les canons Vavasseur

Par M. N. ADTS

capit.-comm. d'artill., profess. à l'école de tir, etc.

Un vol. in-16 avec pl. Prix fr. 2-50

RECONNAISSANCES & DIALOGUES MILITAIRES

A L'USAGE DES

Officiers et sous-Officiers de toutes armes en Campagne

OU

VADEMECUM INDISPENSABLE DE L'OFFICIER EN CAMPAGNE

EN FRANÇAIS, FLAMAND ET ALLEMAND

(L'ALLEMAND EN LETTRES FRANÇAISES)

par ÉMILE REUTER, lieutenant aux carabiniers

Un vol. in-16, prix 2 fr.

Digitized by Google

Vient de paraître

LA FORTIFICATION A FOSSÉS SECS

par le colonel BRIALMONT

2 vol. gr. in-8°, avec atlas gr. in-folio. Prix 45 francs

DU MÊME AUTEUR

LA FORTIFICATION IMPROVISÉE

2e éd. revue et augm. in-16° avec 9 planc. Prix fr. 3-50

LA FORTIFICATION POLYGONALE

2 vol. gr. in-8° avec atlas gr. in-folio (1869). Prix 45 francs

PUBLICATION DE LA RÉUNION DES OFFICIERS

ETUDES

SUR

L'ART DE CONDUIRE LES TROUPES

PAR VERDY DU VERNOIS

Lieutenant-Colonel à la suite de l'État-Major de l'armée Prussienne
chargé de la direction des affaires comme chef de division près du grand at-Major

Traduit de l'allemand par A. MASSON, capitaine d'état-major

3 vol. in-16 avec planc. — La Ire & IIe sections ont paru. Prix fr. 4-50

Digitized by Google

NOUVEAUTÉS MILITAIRES.

Études sur les mines militaires. *Les fougasses pierriers — bouches à feu creusées en terre,* par M. E.-N. BRALION, major du génie, in-16 avec 8 planches (1872) 3 50

Campagne de Metz, par un général prussien, avec carte (2e édition) (1871). 1 50

Capitulation de Metz. *Réponse à ses détracteurs,* par le général COFFINIÈRES DE NORDECK, in-8° (2e édition) 1 50

Journal d'un officier de l'armée du Rhin, par CH. FAY, lieut.-col. d'état-major (4e édition), avec carte, in-8° (1872) . . . . 5 »

Études sur la tactique. *Matières d'examen du programme B pour les lieutenants d'infanterie,* par le capitaine FISCH, répétiteur d'art militaire et de fortification à l'École militaire de Belgique, 1 vol. in-12 avec 10 planches. 3 50

Guerre franco-allemande de 1870-1871, sous le roi Guillaume, par un officier d'état-major prussien, trad. de l'all. par L. DE DIESKAU, cap. d'ét.-maj., et G.-A. PRIM, lieut. d'infant. 1re partie. *Les événements jusqu'au 8 août* 1870, in-8° avec 3 annexes et 4 cartes. — 2e partie. *Du 8 août* 1870 *à l'investissement de Metz,* avec 2 annexes et 3 cartes.

Les deux parties. . . . . 12 »

Du pain; des différents modes et systèmes employés pour sa fabrication. 1 vol. in-8° avec 2 grandes planches. . 3 »

Idées sur les sièges. *Conférences données le* 15 *mars* 1872, *à la Société militaire de Berlin, par le général-major Kraft, prince de Hohenlohe-Ingelfingen.* Trad. de l'all. par G.-A. PRIM, lieut. d'infant. In-8° 1 50

Du rôle et de l'emploi de la cavalerie aux différentes époques, par le lieut. LEFÈBVRE, in-16 (1872). . . . . 1 »

Notes militaires sur le Mexique en 1864-1867, par le capit. LOISEAU, officier de l'ordre de la Guadeloupe. Grand in-8°, ouvrage orné de dessins, cartes et plans (1872). 7 50

Essais sur l'emploi des divers alliages et spécialement du bronze phosphoreux pour la coulée des bouches à feu, par G. MONTEFIORE-LÉVI, ingénieur civil, et C. KUNZEL, docteur en sciences. 1 vol. in-4° avec planches (1871) . . 10 »

Hypothèse d'une campagne Outre-Rhin. *Étude militaire* par le prince PIERRE-NAPOLÉON BONAPARTE. — L'armée belge. — Anvers. — Analyse des plus récents débats sur l'organisation militaire à la Chambre des représentants. 1 gros vol. in-4° . . . . 15 »

Instruction sur l'étendu et le programme des cours de l'Académie royale de guerre de Berlin, par V. PEUCKER, général de l'infanterie, etc., traduit de l'allemand par F. TIMMERHANS, capit. d'infant. In-8°. 1 50

Le bombardement et la fortification moderne, par le capit. F.-P.-J. PIRON. 1 vol. gr. in-8° avec 7 gr. planches . . . . . 8 »

Digitized by Google

VIENT DE PARAITRE

SCHETS

EENER

KUNSTGESCHIEDENIS

(Bouwkunst, Beeldhouwkunst, Schilderkunst en Muziek)

VAN DE

OUDHEID TOT IN ONZE DAGEN

MET RUIM EEN HONDERDTAL HOUTGRAVUREN

Vrij naar het hoogduitsch van Dr W. LÜBKE

DOOR

JOHAN GRAM

Een boekdeel in-12, met 102 houtgravuren, Prijs : 3 fr.

Door het uitgeven in nederlandsche taal der « *Schets eener kunstgeschiedenis* » *vrij naar het hoogduitsch van Dr W. Lübke, door Johan Gram*, meen ik niet een geringen dienst te bewijzen voor de kunstontwikkeling van Vlaamsch-België. — Inderdaad het werk van Dr W. Lübke is een der populairste wetenschappelijke boeken van gansch Duitschland, men vindt het niet alleen in de onderwijsgestichten, teeken- en schilderscholen, akademiën, enz., maar in de handen van elken kunstenaar en van al wie zich eenigermate bekommert met de verhevenste en schoonste kunstscheppingen door iedere natie voortgebracht.

In het geleerde Duitschland is het een onmisbaar boek voor school en huisgezin geworden.

De Geschiedenis der Bouwkunst, Beeldhouwkunst, Schilderkunst en Muziek, van de oudheid tot in onze dagen wordt, in eene eenvoudige taal, treffend voorgesteld en met een honderdtal zeer fraaie houtgravuren aanschouwelijk opgeluisterd.

Een dusdanig boek ontbrak aan onze akademiën, teekenscholen, onderwijs gestichten, en met een woord, aan het vlaamsche volk, dit bij uitstek kunstminnend volk.

De prachtige omwerking van M. Johan Gram heeft die leemte aangevuld en de billijke prijs, *drie francs* voor een boekdeel op zwaar papier in-12, 256 bladzijden, *met ruim een honderdtal houtgravuren*, stelt het in het bereik van ieders vermogen.

De uitgever hoopt dus ook voor dit nuttig werk een groot debiet te vinden.

C. MUQUARDT.

N. B. De vlaamsche dag- en weekbladen, in het belang der kunst, worden vriendelijk verzocht dezen omzendbrief mede te deelen, of ten minste gewag van het werk te maken.

Digitized by Google

Digitized by Google

EXTRAIT DU CATALOGUE

DE

C. MUQUARDT

HENRY MERZBACH, SUCCESSEUR

ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA COUR ET DE S. A. R. LE COMTE DE FLANDRE

PLACE & RUE ROYALE A BRUXELLES

MÊME MAISON A LEIPZIG

JANVIER 1873

Abolition de la peine de mort dans le royaume des Pays-Bas. Rapport des délibérations dans les sections de la seconde Chambre, suivi du mémoire de réponse du gouvernement. Trad. franc. In-8°. Fr. 1 50

Adan (E.), *Capitaine d'état-major, professeur à l'École militaire.* Probabilités du Tir et appréciation des distances à la guerre. In-8°. Fr. 4 »

Adler (Joseph), *de Vienne.* La Diffusion de M. Jules Robert, fabricant de sucre à Seelowitz. Nouveau procédé d'extraction du jus de betteraves. In-8°. Fr. 5 »

Adts (N.), *Capitaine, professeur à l'École de tir.* Canons à grande puissance. Un vol. in-16 av. 1 gr. pl. 1872. Fr. 2 50

Allemagne (l') et la Belgique pendant et après la guerre de 1870. Fr. 0 75

Annales de la Société entomologique de la Belgique. In-8° avec planches.

Tomes I à V. Prix de chaque volume. Fr. 5 »
Tomes VI à XIV (1871). Prix de chaque volume. Fr. 12 »

Annales d'oculistique, fondées par le docteur Florent Cunier, continuées par MM. les docteurs Fallot, J. Bosdr, Hairion, Warlomont. 2 volumes ou 12 livraisons par an. In-8°. Prix d'abonnement pour la Belgique. Fr. 18 »

Digitized by Google

Armorial des alliances de la noblesse de Belgique, par le baron ISID. DE STEIN D'ALTENSTEIN. Pet. in-fol.

Dix-sept livraisons ont paru.
Cet *Armorial* est conçu sur un plan tout nouveau.
Il contient le blason complet, officiel, des membres de la noblesse belge et l'écusson de leurs femmes.

Le texte joint à chaque planche donne les renseignements que nous pourrions appeler un état civil sur chaque famille ou chaque branche représentée par le double blason.

L'*Armorial des Alliances nobles* sera l'un des plus beaux livres de salon qui auront jamais été publiés. Les planches, dessinées à la plume sur pierre, par des artistes distingués, sont d'une exécution remarquable, et le coloriage, qui est l'objet de tous nos soins, achève de faire de l'*Armorial* un vrai chef-d'œuvre d'élégance et de splendeur.

L'*Armorial des Alliances de la noblesse de Belgique*, par le baron Isidore de Stein d'Altenstein, se publie par livraisons composées chacune de quatre planches soigneusement coloriées et de quatre feuilles texte, petit in-fol.

Il y a deux catégories de souscripteurs :

1° Le souscripteur qui désire faire figurer son blason dans l'*Armorial*, payera chaque livraison, avec planches coloriées, 3 fr. et en noir, 2 fr. Il s'engage, en outre, à payer une somme de 50 francs contre remise de vingt-cinq exemplaires coloriés de son blason.

2° Le souscripteur qui ne consent pas à prendre vingt-cinq exemplaires de son blason, payera chaque livraison, avec planches coloriées, 4 fr. et en noir, fr. 2 50.

Le prix de l'ouvrage complet, après sa publication, sera considérablement augmenté.

La liste des souscripteurs sera jointe à l'ouvrage.

Aumale (duc d'). Les institutions militaires de la France. Troisième édition. In-16. Fr. 1 »

ÉDITION DE LUXE, gr. in-8°, tirée à 115 exemplaires numérotés à la presse. Fr. 15 »

Babut (Jules). Félix Batel ou la Hollande à Java. 2 volumes grand in-8°. Fr. 12 50

Beaulieu (E.), *lieutenant du génie*. — Mémoire sur deux nouveaux systèmes de pont-levis. In-8° avec 2 planch. Fr. 3 »

Berghaus (Dr H.). Die Baudenkmaeler aller Voelker der Erde in getreuen Abbildungen dargestellt und mit Hindeutung auf ihre Entstehung, Bestimmung und geschichtliche Bedeutung. 2 Bände royal-8, mit vielen Holzschnitten und 150 Platten in Tondruck. Elegant gebunden. Fr. 26 »

— Die Voelker des Erdballs, nach ihrer Abstammung und Verwandschaft, und ihren Eigenthümlichkeiten in Regierungsform, Religion, Sitte und Tracht geschildert. 2 Bände royal-8° mit 150 colorirten Abbildungen in reichem Einbande mit Goldpressung (*Épuisé*). Au lieu de 60 fr. Fr. 37 50

Bernaert (F.), *Major*. Conférences à propos de changements nécessités dans la tactique. In-8°. 1872. Fr. 1 »

— Être ou n'être pas. Armée, indépendance, nationalité. In-16. 1872. Fr. 1 »

Bibliographie de la Belgique ou Catalogue général de l'imprimerie et de la librairie belges, publié par la *librairie C. Muquardt*, 1re à 31me année (1838 à 1868).

Prix de l'abonnement annuel, port inclus. Fr. 5 »

Les insertions dans les annonces à la fin de chaque numéro coûtent 25 c. la ligne.

Ce recueil est le seul catalogue complet des publications belges; il est indispensable à tous les libraires et bibliophiles qui s'occupent de la littérature belge; il se publie mensuellement et est augmenté, à la fin de chaque année, d'une table alphabétique et systématique.

Digitized by Google

Bibliothèque militaire. In-16.

1. Être ou n'être pas. Armée, indépendance, nationalité, par le major F. BERNAERT. 1872. Fr. 1 »
2. Canons à grande puissance par le capitaine N. Adts, professeur à l'école de tir, avec une grande planche. 1872.

Cette collection sera continuée.

Blondiau, *capitaine.* Mines militaires. Règles relatives au renversement des escarpes déduites des expériences exécutées à Charleroi, en 1867 et 1868. 1 v. in-8° avec planches. Fr. 2 »

Boichot, *représentant du peuple à l'Assemblée législative française en* 1849. Souvenirs d'un prisonnier d'État sous le second empire. 1 vol. in-12, 2e édition. Fr. 2 50

— *La question de demain.* Esquisse d'une nouvelle organisation politique et sociale. In-12. Fr. 1 »

Borain (Jules). Le commerce de coton depuis la pose du câble. Guide des filateurs. In-8°, 1870. Fr. 1 »

Borchgrave (Émile de), *docteur en droit, secrétaire de légation de* 1re *classe.* HISTOIRE DES COLONIES BELGES qui s'établirent en Allemagne, pendant le XIIe *et le* XIIIe *siècle. Ouvrage couronné* par l'Académie royale de Belgique. 1 vol. in-4° avec une carte. Fr. 12 »

— Essai historique sur les colonies belges qui s'établirent en Hongrie et en Transylvanie pendant les XIe, XIIe et XIIIe siècles. Ouvrage couronné par l'Académie royale de Belgique. In-4°. 1871. Fr. 6 »

— Histoire des Rapports de droit public qui existèrent entre les provinces belges et l'empire d'Allemagne depuis le démembrement de la monarchie carlovingienne jusqu'à l'incorporation de la Belgique à la République française; ouvrage couronné par l'Académie de Belgique. 1 vol. in-8°. Fr. 15 »

Borgnet (Jules), *archiviste de l'État à Namur.* Cartulaire de la commune de Bouvignes, recueilli et annoté. 2 vol. in-4°. Au lieu de 10 fr. *Prix réduit.* Fr. 8 »

— Cartulaire de la commune de Fosses. In-8° avec chromol. Fr. 5 »

Bormann, *général.* Nouvel obus pour bouches à feu rayées. Gr. in-8° avec 1 pl. Fr. 2 »

Bormans. Le Roman de Cléomadès, publié par VAN HASSELT. In-8°. Fr. 5 »

Bossuet (F.). *Peintre, Professeur à l'Académie royale des Beaux-Arts* de Bruxelles. Traité de perspective linéaire. 2 vol. in-8° avec un atlas in-folio 1871. Fr. 30 »

Brahy. Exercices méthodiques de calcul différentiel. In-8°. Fr. 5 »

Brallon (E.-N.), *major du génie.* Étude sur les mines militaires. Les Fougasses pierriers — bouches à feu creusées en terre, in-16 avec 8 planches. 1872. Fr. 3 50

Digitized by Google

Brialmont (A.), *colonel d'état-major.* Considérations sur la réorganisation de l'armée. Justification du quadrilatère. Le volontarisme jugé au point de vue belge. Projet de réorganisation de la garde civique. Réponse aux critiques. In-8°. Fr. 1 »

— Études sur l'organisation des armées et particulièrement de l'armée belge. In-8°. Fr. 5 »

— Études sur la défense des Etats et sur la fortification, 3 vol. gr. in-8° et atlas in-folio. Fr. 150 »
L'ouvrage est épuisé.

— La Belgique doit armer, in-8°. (*Anonyme.*) Fr. 0 50

— *La guerre de Schleswig* envisagée au point de vue belge. — Anvers et la nouvelle artillerie, — par un officier d'état-major. 1 vol. in-8° avec carte. (*Anonyme.*) Fr. 2 »

— *Réflexions d'un soldat sur les dangers qui menacent la Belgique.* Réponse à M. Dechamps, suivie de quelques considérations sur le système de défense de l'Italie, 3e éd. in-8°. Fr. 0 75

— *Réorganisation* du système militaire de la Belgique, in-8° avec 1 carte in-fol. (*Anonyme.*) Fr. 1 50

— Du service obligatoire en Belgique. (*Anonyme.*) In-8°. Fr. 0 75

— Le service obligatoire en Belgique. (*Anonyme.*) In-8°. Fr. 0 75

— Réponse aux adversaires du service obligatoire en Belgique. (*Anonyme.*) In-8°. Fr. 1 »

— *Traité de fortification polygonale.* 2 gros vol. grand in-8° et atlas in-folio. Fr. 45 »

— La fortification polygonale et les nouvelles fortifications d'Anvers. Réponse aux critiques de MM. Prévost et Cosseron de Villenoisy, in-8°. Fr. 1 »

— La fortification à fossés secs, 2 vol. gr. in-8° avec un atlas grand in-folio. Fr. 45 »

— La fortification improvisée, in-16° avec 9 planches. 2e édit. revue et augmentée. 1872. Fr. 3 50

— Utilité de la citadelle du Nord. In-8°. Fr. 1 »

— Vérité sur la situation militaire de la Belgique en 1871. In-8°, par un colonel de l'armée. (*Anonyme*). 1871. Fr. 1 »

Briancourt. Lettre à mon frère sur mes croyances religieuses et sociales. In-8°. Fr. 3 50

Bruck (R.), *major du génie.* Étude sur la physique du globe. Phénomènes atmosphériques faisant suite à l'origine des étoiles filantes. 1 vol. in-8°. Fr. 3 »

— L'origine des étoiles filantes par l'auteur du Magnétisme du globe, grand in-8° avec 5 planches. Fr. 5 »

Buch (das) **der Ritterorden und Ehrenzeichen.** Geschichte, Beschreibung und Abbildungen der Insignien aller Ritterorden, Militair-und Civil-Ehrenzeichen, Medaillen u. s w. Nebst einer Auswahl vorzüglicher Costüme. 2te bis 1855 fortgeführte Ausgabe. Ein prachtvoller, sehr starker Band in Roy. 8. mit circa 1000 sehr sauber colorirten Holzschnitten, elegant gebunden.
Au lieu de 60 fr. *Prix réduit* à Fr. 32 »

— Pracht-Ausgabe in Gold und Silber ausgeführt. Au lieu de 100 fr. *Prix réduit* à Fr. 60 »

Digitized by Google

Bulletin des Commissions Royales d'Art et d'Archéologie, 1e à 11e années (1862-1872), in-8° avec planches. Prix de chaque volume pour la Belgique. Fr. 8 »

L'ouvrage se continue sous les auspices du gouvernement.

Burger (W.). Musée d'Anvers, in-18. Fr. 2 »

Campagne de Metz, par un général prussien. 2e édit. Gr. in-8° avec 1 carte. 1871. Fr. 1 50

Carte des Chemins de fer de la Belgique et des pays limitrophes, accompagnée d'un tableau des stations, etc., publiée par *J. Vossen, ingén.-géographe.* Color. 1872. Fr. 5 »

Carte des environs de Metz. à 1/80,000, reportée sur pierre de la carte d'état-major de France. Fr. 1 50

Carte de Belgique indiquant toutes les voies de communication, dressée au Dépôt de la Guerre. 1/160.000; 4 feuilles grand in-folio. Fr. 11 »

Carte du champ de bataille de Waterloo, photolithographiée au dépôt de la guerre. Fr. 3 »

Carte des Pays-Bas, de la Belgique, du Luxembourg, de la France septentrionale et de l'Allemagne occidentale, à l'usage des administrations publiques, touristes, agents de commerce, bureaux, instituts, etc.; dressée d'après les documents officiels à l'échelle de 1/40,000, sous la direction de l'inspecteur aux chemins de fer de l'État néerlandais, par NUNNINK. 6 feuilles gr. in-folio. Fr. 12 »

Collée sur toile en feuilles dans un carton. Fr. 22 »

Sur rouleau, toile. Fr. 24 »

Carte topographique des environs du camp de Beverloo, gravée au Dépôt de la Guerre. 1/20.000; 20 feuilles avec 3 feuilles d'assemblage. Grand in-folio. Fr. 55 »

Carte topographique de Belgique, à 1/40,000, en 72 feuilles, à 6 fr. 50 c. la feuille.

Cartes autographiées des environs d'Anvers, à 4/20,000, (4 feuilles), à 2 fr. la feuille.

Cartes photo-lithographiées de la carte de Belgique, à 1/20,000, à 2 fr. 75 c. la feuille.

Catlin (G.). Die Indianer Nord-Amerika's und die während eines achtjährigen Aufenthalts unter den wildesten ihrer Stämme erlebten Abenteuer. Nach der fünften englischen Ausgabe deutsch bearbeitet von prof. Dr HEINRICH BERGHAUS, 2te deutsche Ausgabe (Catlin, les Indiens de l'Amérique septentrionale).

Ein Band in Royal 8. mit 24 sauber nach der Natur ausgemalten Platten in reichem Mosaikbande. Fr. 17 »

Dasselbe Werk, mit Abbildungen in Tondruck, ebenfalls reich gebunden. Fr. 11 25

Chartres (duc de). Champs de bataille du Rhin, in-16. Fr. 3 »

Chatelain (le chevalier de). Fleurs de Bord du Rhin. In-8°. Fr. 5 »

— La Folle du Logis. In-8°. Fr. 5 »

Digitized by Google

Chesney (Ch.), *lieutenant-colonel*. Waterloo. Étude de la campagne de 1815. Conférences. In-8° avec une carte. Fr. 7 50

Cléder (Édouard). Notice sur l'Académie italienne des Intronati, in-18. Fr. 3 »

Cette notice a été tirée à 200 exemplaires numérotés à la presse, dont
180 sur papier vergé;
20 id. de Hollande.

Coffinières de Nordeck (Général). Capitulation de Metz. 2e édit. in-8°. 1871. Fr. 1 50

Collection de chroniques belges inédites, *publiée par ordre du Gouvernement.*

Prix réduit de la collection, vol. 1 à 33. Fr. 500 »

Chaque volume se vend séparément au prix indiqué.

Publication N°

1. *Rymkronyk van Jan van Heelu*, uitgegeven met opheldering en aenteekeningen van J.-J. WILLEMS, avec planches. Fr. 20 »
2. *Chronique rimée de Ph. Mouskes*, publiée par le baron DE REIFFENBERG. Tome I, avec 4 planches. Fr. 18 »
3. *Corpus chronicorum Flandriæ*, edidit J.-J. DE SMEDT, cath. S. Bavonis can. Tome I. Fr. 16 »
4. *Chronique de Ph. Mouskes.* Tome II (voir N° 2 de la collection). Fr. 18 »
   Supplément. Fr. 2 75
5. *Brabantsche yeesten of rymchronyk*, door JAN DE KLERK van Antwerpen, uitgegeven door J.-F. WILLEMS. Tome I, avec planches. Fr. 14 »
6. *Corpus chronicor. Flandriæ.* Tome II (voir N° 3 de la collection). Fr. 20 »
7. *Brabantsche yeesten.* Tome II (voir N° 5 de la collection) avec fac-simile. Fr. 18 »
8. *Joh. De Los.* Abbatis S. Laurentii prope Leodium chronicum rerum gestarum ab anno MCCCCLV ad annum MDXIV. Accedunt HENR. DE MERICA et THEOD. PAULI historiæ de cladibus Leodiensium, etc. Publié aussi sous le titre *Documents relatifs aux troubles du pays de Liége sous les princes-évêques Louis de Bourbon et Jean Hornes*, publiés par le chanoine P.-T.-A. DE RAM. Figg. Fr. 20 »
9. *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, recueillis et publiés pour la première fois par le baron DE REIFFENBERG. Tome 1er, Chartes de Namur et de Hainaut. Fr. 20 »
10. — Tome IV. Le Chevalier au Cygne et Godefroid de Bouillon, poëme historique avec de nouvelles recherches sur les légendes qui ont rapport à la Belgique, un travail et des documents sur les Croisades. Fr. 16 »
11. *Relation des troubles de Gand sous Charles V*, suivie de 330 documents inédits sur cet événement, publiée par M. GACHARD, avec fig. Fr. 18 »
12. *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur*, etc. (voir N° 9 de la collection). Tome VII, Gilles de Chin, poëme. — Diverses chroniques monastiques. Fr. 20 »

Digitized by Google

13. *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur*, etc. Tome V. Le Chevalier au Cygne, etc., suite (voir N° 10 de la collection). Fr. 20 »
14. — Tome VIII. Autres chroniques monastiques. Fr. 20 »
15. — Tome VI, 1re partie. Le Chevalier au Cygne, fin (voir Nos 10 et 13 de la collection) publiée par M. BORGNET. Fr. 20 »
16. *Chronique des ducs de Brabant*, par EDMOND DE DYNTER, en 6 livres, publiée d'après le MS. de Corsendonck, avec des notes et l'ancienne traduction française de Jehan Wauquelin, par P.-T.-X. DE RAM, recteur magnifique de l'Université catholique de Louvain. Tome I, comprenant les livres 1 à 3. Fr. 20 »
17. — Tome II, comprenant les livres 4 et 5. Fr. 20 »
18. *Corpus chronicor. Flandriæ*. Tome III (voir Nos 3 et 6 de la collection). Fr. 20 »
19. *Chronique des ducs de Brabant*. Tome III, comprenant le livre 6 (voir Nos 16 et 17 de la collection). Fr. 20 »
20. *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur*, etc. Tome VI, 2e partie. Le Chevalier au Cygne, glossaire par E. GACHET. Fr. 20 »
21. *Chronique des ducs de Brabant*, par EDMOND DE DYNTER. Tome I, 1re partie, comprenant l'introduction, les opuscules de De Dynter et la table analytique des matières. (*Voyez* N° 16.) Fr. 16 »
22. *Les XIV livres sur l'histoire de la ville de Louvain, du docteur et professeur en théologie Jean Molanus*, publiés par P.-T.-X. DE RAM. 1re partie, comprenant la notice biographique et les dix prem. livres de l'ouvrage. Fr. 20 »
23. — 2e partie, comprenant les quatre derniers livres, les appendices de l'éditeur et la table analytique des matières. Fr. 20 »
24. *Chronique de Jean Stavelot*, publ. par A. BORGNET. Fr. 20 »
25. *Ly Myreür des Histors, chronique de Jean des Preis dit d'Outremeuse*, publiée par A. BORGNET. Tome I. Fr. 16 50
26. *Corpus chronicorum Flandriæ* sub auspiciis Leopoldi primi, Serenissimi Belgarum regis, edidit J.-J. DE SMET. T. IV (*Voyez* N° 6). Fr. 20 »
27. *Ly Myreür des Histors, chronique de Jean des Preis*, publiée par A. BORGNET. Tome V. (*Voyez* n° 25.) Fr. 20 »
28. *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur*, etc. Tome II, 1re partie, Cartulaire de l'abbaye de Cambron, par J.-J. DE SMET. Fr. 20 »
29. *Les Gesles des ducs de Brabant*. chron. en vers thyois du XVe siècle, 7e Livre, publié par S. H. BORMANS. Tome III. (*Voyez* n° 5 à 7.) Fr. 20 »
30. *Ly Myreur des Histors*, chron. de Jean des Preis, publiée par A. BORGNET. Tome II. (*Voyez* nos 25 et 27.) Fr. 20 »
31. *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur* Tome II, 2e partie, cons. 6. Cartulaire de Cambron. Fr. 20 »
32. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*. Tome I, par PIOT. Fr. 20 »

Digitized by Google

33. *Chroniques* relatives à l'histoire de la Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne, textes latins. Chroniques des religieux des Dunes, Jean Branton, Gilles de Roy et Adrien de But, publ. par KERVYN DE LETTENHOVE. Fr. 20 »

Collection de Mémoires relatifs à l'Histoire de Belgique, publiée par la *Société de l'Histoire de Belgique.*

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ JUSQU'AU 1er SEPTEMBRE 1872.

1re SÉRIE. — XVIe SIÈCLE.

Numéros.		Pour les souscript.	Pour les non souscr.
		FR. C.	FR. C.
1.	*Mémoires de Fery de Guyon*, publiés par M. DE ROBAULX DE SOUMOY.	3 50	4 25
2.	*Mémoires de Viglius et d'Hopperus*, publiés par M. ALPH. WAUTERS.	6 »	7 50
3, 7 et 12.	*Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas*, tomes I, II et III, publiés par M. J.-B. BLAES.	19 50	24 25
20 et 24.	— tomes IV et V, publiés par M. ALEX. HENNE.	13 »	16 »
4 et 21.	*Mémoires de Pasquier de le Barre et de Nicolas Soldoyer*, tomes I et II, publiés par M. ALEX. PINCHART.	13 »	16 »
5.	*Mémoires de Jacques de Wesenbeke*, publiés par M. CH. RAHLENBECK.	6 75	8 25
6.	*Mémoires de Frédéric Perrenot, sieur de Champagney*, publiés par M. DE ROBAULX DE SOUMOY.	8 »	10 »
8 et 17.	*Les commentaires de don Bernardino de Mendoça*, l'un des lieutenants du duc d'Albe, tomes I et II, avec une notice historique et des notes de M. le colonel GUILLAUME, auteur de l'*Histoire des Gardes Wallonnes.*	15 25	18 25
9.	*Mémoires de Philippe Warny de Visenpierre* sur le siège de Tournay en 1581, publiés par M. A. G. CHOTIN.	1 »	1 25
10 et 11.	*Mémoires de Pontus Payen*, avocat d'Arras (*De la guerre civile aux Pays-Bas, etc.*). tomes I et II, publiés par M. ALEX. HENNE, auteur de l'*Histoire de Charles Quint.*	10 50	13 25
13 et 16.	*Mémoires de Francisco de Enzinas* (Dryander), tomes I et II, publiés par M. CH.-AL. CAMPAN.	19 50	26 »
15.	*Mémoires de Montigny*, annotés par feu J.-B. BLAES.	2 »	2 50
19.	*Histoire des Troubles advenues à Valenciennes*, par P.-J. Leboucq, publiée par M. DE ROBAULX DE SOUMOY.	3 25	4 »

Digitized by Google

22. *Mémoires sur les Troubles de Gand*, 1577-1579, publiés par M. KERVYN DE VOLKAERSBEKE. 5 50 6 60

23. *Les subtils moyens par le Cardinal Grandvelle* avec ses complices inventé pour instituer l'inquisition, publiés avec une introduction et des notes, par M. CH. RAHLENBECK. 1 25 1 50

31, 35 et 38. *Mémoires de Martin Antoine del Rio* sur les troubles des Pays-Bas durant l'administration de don Juan d'Autriche 1576-1578. Texte latin inédit avec traduction française, notice et annotations, tomes I, II et III. 23 » 26 »

2e SÉRIE. — XVIIe SIÈCLE.

25 *Mémoires sur le siège de Berghe-op-Zoom* en 1622, publiés par M. C.-A. CAMPAN. 8 » 10 »

26 *Abrégé historique sur le règne d'Albert et d'Isabelle*, avec introduction et des notes, par M. AD. CAMPAN. 3 » 4 »

27. *Troubles de Bruxelles de* 1619, *justification apologétique de l'advocat Rombaut Van Uden*, avec une introduction et des notes, par M. L. GALESLOOT. 4 50 5 50

28 et 29. *Histoire générale des guerres de Savoie, de Bohême, du Palatinat et des Pays-Bas*, par le seigneur DU CORNET, *gentilhomme belgeois*, tomes I et II, avec une introduction et des notes, par M. DE ROBAULX DE SOUMOY, membre du conseil héraldique, etc. 18 » 20 »

30. *Relations des Campagnes de* 1644 *et* 1646, par JEAN ANTOINE VINCART, secrétaire des avis secrets de guerre. Texte espagnol tiré des archives du royaume avec la traduction en regard, introductions et notes par PAUL HENRARD. 12 » 14 »

32. *Considérations d'Estat sur le traicté de la paix avec les sérénissimes archiducs d'Austriche.* Manuscrit de 1607. Avec introduction et des notes, par CH. RAHLENBECK. 3 50 4 »

33. *Henri IV et la princesse de Condé*, 1609-1610. Précis historique, suivi de la correspondance diplomatique de Pecquins et d'autres documents inédits, par PAUL HENRARD. 9 » 10 »

34. *Histoire de l'archiduc Albert*, gouverneur général, puis prince souverain de la Belgique, par M. DE MONTPLEINCHAMP, annotée par DE ROBAULX DE SOUMOY. 13 » 14 50

37. *Procès de Martin-Étienne van Velden*, professeur à l'Université de Louvain, publié avec une introduction et des notes par ARMAND STEVART. 4 50 5 »

Digitized by Google

3e SÉRIE. — XVIIIe SIÈCLE.

14 et 18. *Procès d'Anneessens*, doyen de la nation de Saint-Nicolas, à Bruxelles, 1719, tomes I et II, publiés par M. L. GALESLOOT, chef de section aux Archives du royaume. 11 » 15 25

36. *Chronique des événements* les plus remarquables, arrivés à Bruxelles de 1770-71, publié par L. GALESLOOT. 8 » 9 »

Compte rendu des séances de la commission royale d'histoire ou recueil de ses bulletins.

1re série 1837-1849 avec table gén. : 17 vol. in-8°. Fr. 123 50
2e série 1850-1859 : 12 vol. in-8° et table. Fr. 78 »
3e série 1860-1871. Tome I à XIII. Prix du vol. in-8°. Fr. 6 50

Conférences militaires belges.

1re SÉRIE. — 12 Nos IN-16. (1870-71.)

Numéros.		Pour les souscript. FR. C.	Pour les non souscr. FR. C.
1.	PONTUS (capit.). Tactique de l'infanterie.	0 80	1 »
2.	DE FORMANOIR (capit.). Les chemins de fer en temps de guerre, 2e édit., avec grav.	1 25	1 50
3 et 4.	BRIALMONT (colonel). La Fortification improvisée, avec 9 planches. 2e édit. revue et augmentée. 1872.		3 50
5.	WUILLOT, L., (médecin de bataillon). Éléments d'hygiène et premiers soins à donner en cas d'accidents.	0 80	1 »
6.	WAUWERMANS (capit.). Les machines infernales dans la guerre de campagne, avec planches. (Épuisé.)	1 25	1 50
7.	GIRARD (cap.). Construction et emploi des défenses accessoires, avec planc.	1 25	1 50
8.	VAN DEN BOGAERT (capit.). La télégraphie électrique de campagne, avec 9 planches. (Épuisé, en réimpression).	1 25	1 50
9 et 10.	NICAISE (capit.). L'artillerie de campagne belge, avec 9 planches.	2 50	3 50
11.	DE RUYDTS. Les ponts militaires, avec planches.	1 50	1 75
12.	Emploi de l'artillerie rayée en campagne.	0 80	1 »

2e SÉRIE. — 12 Nos IN-16 (1872-73).

1.	DAUDENART (major). La guerre sous marine. Les torpédos, in-16 avec 2 planches (1872).	1 50	2 50
2 et 3.	MONNIER (C.). major. La guerre des bois, in-16 avec 3 planches (1872).	3 »	3 50
4 et 5.	DE FORMANOIR (capit. d'ét.-maj.). Étude sur la tactique de la cavalerie, in-16 avec 21 gravures (1872).	3 »	3

Digitized by Google

6. FISCHER. Étude sur l'emploi des corps de cavalerie au service de sûreté des armées, in-16 avec gravure (1872). 1 » 1 »

7. PETRE (capit.). Kriegsspiel (Jeu de la guerre). Guide des opérations tactiques exécutées sur la carte, in-16 avec 2 planches (1872). 1 » 1 25

Les numéros 8 à 12 sont en préparation.

Cortet (Eugène). Essai sur les fêtes religieuses et les traditions populaires qui s'y rattachent. 1 vol. in-12. Fr. 3 »

Crousse. Luttes de l'Autriche en 1866. Voyez : *Luttes*.

Cuendias (Emanuel von). SPANIEN UND DIE SPANIER, ihre Sitten, Trachten, Volkssagen Legenden und Kunstdenkmäler, 2. Ausgabe (Cuendias, l'Espagne). Ein prachtvoller Band Royal 8. mit sehr vielen Holzschnitten im Text, 24 Platten in Tondruck und 24 Aquarellen.

In reich vergoldetem Einbande. Fr. 18 75

Dasselbe Werk, mit sehr schön in Tondruck ausgeführten Abbildungen, reich gebunden. Fr. 14 »

Custine (Marquis A. de). Lettres à Varnhagen d'Ense et Rahel Varnhagen d'Ense, accompagnées de plusieurs lettres de la comtesse Delphine de Custine et de Rahel Varnhagen d'Ense. In-12. 1871. Fr. 5 »

Daudenart, *major*. La guerre sous marine. Les torpédos, in-16 avec 2 planches. 1872. Fr. 2 50

Dautzenberg (J.-M.). *Vlaemsche gedichten*. Un volume in-8°. Fr. 2 »

— Verspreden en nagelatine Gedichten. Un volume in-8°. Fr. 5 »

De Bruyne (l'abbé H.). Archéologie religieuse appliquée à nos monuments. Tome I, in-8°. Fr. 7 »

De Cort (Frans). Zingzang. In-8°. Fr. 5 »

De Formanoir (capit.). Les chemins de fer en temps de guerre, avec gravures, in-16. 2e édition. 1872. Fr. 1 50

— Étude sur la tactique de la cavalerie, in-16 avec 21 gravures 1872. Fr. 3 50

De Haulleville. De l'Enseignement primaire en Belgique. 1 vol. in-8°. 1870. Fr. 5 »

De Kerchove de Denterghem (comte). De la responsabilité des ministres dans le droit public belge. (Mémoire couronné). Gr. in-8°. Fr. 4 »

Delsaulx (le P.), *de la compagnie de Jésus, professeur de physique mathématique* au collége de la Paix à Namur. RÉSUMÉS DE PHYSIQUE MATHÉMATIQUE.

Premier résumé : CAPILLARITÉ. In-8°, avec figures dans le texte. Fr. 2 »

Deuxième résumé : OPTIQUE GÉOMÉTRIQUE. In-8°, avec figures dans le texte. Fr. 4 »

Troisième résumé : OPTIQUE PHYSIQUE. In-8°, avec figures dans le texte. Fr. 7 50

Digitized by Google

Delstanche fils, *docteur*. L'oreille et les soins qu'elle réclame à l'état de santé et de maladie. Traduit de l'allemand du Dr Hagen. In-12, avec planches. Fr. 2 »

De Meester de Ravestein (E.). Musée de Ravestein. Catalogue descriptif. T. I, gr. in-8° avec grav. 1871. Fr. 20 »

De Puydt, *président de la Société des sciences du Hainaut.* Les plantes de serre. 2 vol. in-12. Fr. 6 »

De Ruydts. Les ponts militaires, in-16, avec planches. Fr. 1 50

Des Pilliers (Raph.). Les Bénédictins de la Congrégation de France. Mémoires du Rév. P. Des Villiers. 2 vol. in-8°. Fr. 10 »

Documents iconographiques et typographiques de la Bibliothèque royale de Belgique. Fac-simile photolithographiques, avec texte historique et explicatif par MM. les Conservateurs et Employés de la Bibliothèque royale, publié sous la direction et avec le concours de M. le Conservateur en chef. (Avec autorisation de M. le Ministre de l'intérieur).

Première série. — Les Bois.

Impérial-folio, imprimé à 200 exempl. (190 sur vélin et 10 sur papier de Hollande.)

La première série contiendra 6 livraisons, au prix de 12 fr. sur papier vélin, et 24 fr. sur papier de Hollande.

Ire livraison. *Spirituale Pomerium*, par M. L. Alvin, conservateur en chef. 6 feuilles de texte et 6 planches in-folio.

IIe » *Gravure criblée;* Impressions négatives, par Hymans, sous-chef de section. 6 feuilles de texte et 3 planches.

IIIe » *La Vierge de* 1418, par M. Ch. Ruelens, conservateur adjoint. 12 feuilles de texte et 3 planches.

IVe » *Vue de Louvain*, par M. J. Petit, sous-chef de section. 6 feuilles de texte et 18 planches.

Cette publication aura trois séries :

Première série. — Les Bois ou gravures en taille d'épargne, en 6 livraisons.

Deuxième série. — La Gravure en creux ou au burin, en 6 livraisons.

Troisième série. — Les Documents typographiques, en 6 livraisons.

Dognée (M. Eugène M.-O.). Les symboles antiques. L'œuf, in-8°, avec 1 planche et vignettes dans le texte. Fr. 1 50

D'Omalius, *voir* Omalius d'Halloy.

D'Orléans, *voir* Orléans, Rob.

Dubois (Ch.-F.), *membre honoraire de plusieurs Sociétés savantes.* Catalogue systématique des oiseaux de l'Europe. Brochure in-8°. Fr. 1 50

Digitized by Google

— et Alph. **Dubois** fils. *Docteur en sciences nat., conservateur au Musée royal d'histoire nat., etc.* Planches coloriées des oiseaux de la Belgique et de leurs œufs, dédié à S. M. Léopold Ier, roi des Belges, in-8°. Livraisons 1 à 141. Prix de la livraison. Fr. 1 75

— — Planches coloriées des oiseaux de l'Europe, suite aux planches coloriées des oiseaux de la Belgique et de leurs œufs dédié à S. M. Léopold Ier, roi des Belges, in-8°. Livraisons 142 à 251 (fin). Prix de la livraison. Fr. 1 75

— — Les oiseaux de l'Europe et leurs œufs, espèces non observées en Belgique, décrites et dessinées d'après nature, 2 vol. in-8° avec 317 planches color. 1872. Fr. 192 »

— — Les Lépidoptères de la Belgique, leurs chenilles et leurs chrysalides, avec planches color. In-8°. Livraisons 1 à 49. Prix de la livraison. Fr. 1 75

Dubois (Alp. fils). *Docteur en sciences naturelles, conservateur au Musée royal d'hist. nat., etc.* ARCHIVES COSMOLOGIQUES. Revue des sciences naturelles avec leurs applications à la médecine, à l'agriculture, aux arts et à l'industrie, rédigée par M. A. DUBOIS, *docteur en sciences naturelles, membre honoraire et effectif de plusieurs sociétés belges et étrangères.* In-8°, avec planches coloriées et noires. Fr. 18 »

— Conspectus systematicus et geographicus avium europaearum. Gr. in-8°. 1872. Fr. 3 »

Du Bus (le vicomte Bernard), *directeur du Musée royal d'Histoire naturelle.* ESQUISSES ORNITHOLOGIQUES, description et figures d'oiseaux nouveaux ou peu connus. Grand in-4°, avec gravures coloriées. Livraisons 1 à 3. Prix de la livraison. Fr. 12 »

Ducpétiaux. EXPOSÉ de la situation des écoles de réforme de Ruysselede, de Wynghene et de Beernem, 1849-1858, 1 vol. in-4° avec 8 planches lithographiées. Fr. 7 »

— MISSION DE L'ÉTAT, ses règles et ses limites, in-8°. Fr. 3 50

Du Graty (Alfred), *ministre du Paraguay à Berlin.* LA CONFÉDÉRATION ARGENTINE. In-8° avec un grand nombre d'illustrations, de cartes, plans, portraits, etc., 2e édition, reliée. *Prix réduit.* Fr. 8 »

— LA RÉPURLIQUE DU PARAGUAY. 2e édition, grand in-8° orn. d'un grand nombre de magnifiques grav., cartes et plans Au lieu de 20 francs. *Prix réduit.* Fr. 12 »

Dupont (E.). Notices préliminaires sur les fouilles dans les cavernes de la vallée de la Lesse. 2 vol. in-8°. Fr. 13 »

— L'Homme pendant les âges de la pierre, dans les environs de Dinant-sur-Meuse, 1 vol. gr. in-8° avec 41 grav., 4 planch. et 1 tableau synoptique. Fr. 7 50

Du service obligatoire en Belgique, par un colonel de l'armée (Brialmont). In-8°. Fr. 0 75

Ellis (Mlle HENRIETTE). Le livre de la Tenderie. 1 vol. in-folio oblong. 20 planches gravées. Cartonné. Fr. 12 50

Emploi de l'artillerie rayée en campagne. In-16. Fr. 1 »

Euler (Charles), *directeur d'un établissement gymnastique et orthopédique.* Manuel de la gymnastique élémentaire accompagné de 97 figures in-8°. Fr. 2 »

Digitized by Google

— Gymnastische Oefeningen in woord en beeld, in-8°. Fr. 2 »

— De la gymnastique pédagogique en Belgique, in-8°. Fr. 1 »

Fay (Ch.), *lieut.-colonel d'état-major*. Journal d'un officier de l'armée du Rhin, 4e édit., avec carte. In-8°. 1871. Fr. 5 »

Fisch, *lieutenant répétiteur à l'École militaire*. Manœuvres et tactique de l'infanterie prussienne, d'après les ouvrages du colonel von Kessel et du major J. Campe, de l'infanterie prussienne. In-8° avec 3 gr. planches. Fr. 2 50

Fischer. Étude sur l'emploi des corps de cavalerie au service de sûreté des armées, in-16 avec grav. 1872. Fr. 1 »

France (la), **la Pologne** et le prince Napoléon Bonaparte. In-16. Fr. 1 50

Gachard (M.), *Archiviste général du royaume, membre de l'Académie royale de Belgique, etc.*

ACTES DES ÉTATS GÉNÉRAUX DES PAYS-BAS, 1576-1585. Notice chronologique et analytique.

T. Ier, 6 septembre 1576 au 14 août 1578, in-8°. Fr. 8 »

T. II, 15 août 1578 au 30 décembre 1580, in-8°. Fr. 8 »

— ANALECTES HISTORIQUES. renfermant 313 documents inédits, des années 1385 à 1795; séries : I à XVII ou 5 vol. in-8°, *tirés à 50 exemplaires numérotés*. 1857-1871. Fr. 90 »

— ARCHIVES FARNÉSIENNES A NAPLES, in-8°. Fr. 2 »

— BELGIQUE (la) SOUS PHILIPPE V. (Extrait du *Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens*.) In-folio. Fr. 10 »

— BIBLIOTHÈQUE (la) DES PRINCES CORSINI A ROME, in-8°. Fr. 2 50

— CAPTIVITÉ DE FRANÇOIS Ier (la) et le traité de Madrid. Étude historique. In-8°. Fr. 2 50

— CORRESPONDANCE DE GUILLAUME LE TACITURNE, prince d'Orange, publiée pour la première fois; suivie de pièces inédites sur l'assassinat de ce prince et sur les récompenses accordées par Philippe II à la famille de Balthazar Gérard. 6 volumes grand in-8°. Fr. 58 »

— CORRESPONDANCE DE PHILIPPE II sur les affaires des Pays-Bas, publiée d'après les originaux conservés dans les archives royales de Simancas; précédée d'une notice historique et descriptive de ce célèbre dépôt, et d'un rapport à M. le ministre de l'intérieur. Grand in-4°, tomes I à IV avec portrait. Prix du volume : Fr. 16 »

— CORRESPONDANCE DE CHARLES V ET D'ADRIEN VI, publiée pour la première fois. 1 fort vol. in-8°. Fr. 7 50

— CORRESPONDANCE DE MARGUERITE D'AUTRICHE, duchesse de Parme, avec Philippe II. Tome I et II (14 août 1559-16 novembre 1561). Deux forts volumes. in-4° sur papier de Holl., avec une lettre fac-simile de Philippe II. Prix du volume. Fr. 15 »

— DON CARLOS ET PHILIPPE II. 2 vol. gr. in-8°, avec un portrait. Fr. 12 »

— INVENTAIRE DES PAPIERS laissés par le card. de Granvelle à Madrid en 1586. — INVENTAIRE DES ARCHIVES trouvées au palais de Granvelle à Besançon en 1607. — HISTOIRE D'UN PROCÈS CÉLÈBRE à propos de ce dernier inventaire. In-8°. Fr. 3 »

Digitized by Google

— LETTRES INÉDITES DE MAXIMILIEN, duc d'Autriche, roi des Romains et empereur, sur les affaires des Pays-Bas. 1478-1508. 2 vol. in-8°. Fr. 7 50

— LETTRES ÉCRITES PAR LES SOUVERAINS DES PAYS-BAS aux états de ces provinces, depuis Philippe II (1559-1794). *Tiré à 100 exemplaires.* 1 vol. in-8°. Fr. 5 »

— MARGUERITE D'AUTRICHE, duchesse de Parme, régente et gouvernante des Pays-Bas. 2 vol. in-8°. Fr. 15 »

— RAPPORT AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR sur l'administration des archives générales du royaume depuis 1831 et sur la situation de cet établissement. In-8°. Fr. 10 »

— RECUEIL DES ORDONNANCES des Pays-Bas autrichiens, 3e série, 1700-1794 : 1er volume, contenant les ordonnances du 18 novembre 1700 au 23 juin 1706. Un fort volume in-folio. Fr. 32 »

— RETRAITE ET MORT DE CHARLES V au monastère de Yuste. Lettres inédites, publiées d'après les origin. conservés dans les arch. royales de Simancas, 3 v. in-8°. Fr. 18 »

— LES SEIGNEURIES ET LES SEIGNEURS en Brabant au XVIIIe siècle. In-8°. 1872. Fr. 2 50

— SUR JEANNE LA FOLLE et les Documents concernant cette princesse qui ont été publiés récemment. In-8°. (*Réfutation de Bergenroth.*) Fr. 1 50

— TROIS ANNÉES DE L'HISTOIRE DE CHARLES-QUINT (1543-1546), d'après les dépêches de l'ambassadeur vénitien Bernardo Navagero. In-8°. Fr. 3 50

— UNE VISITE AUX ARCHIVES et à la Bibliothèque royale de Munich. Grand in-8°.
Sur papier ordinaire. Fr. 2 50
Sur papier vélin. Fr. 3 »
On n'a tiré que 50 exemplaires de chaque édition.

Galesloot (Louis). Troubles de Bruxelles de 1693 et 1699. L'avocat Van der Meulen et les doyens des métiers traduits devant le conseil de Brabant. Mémoire historique avec 1 planche. In-8°. Fr. 5 »

Gerber (L.-E.), *ingénieur civil.* EMPLOI DE LA MARÉE COMME FORCE MOTRICE. — Notice sur un moteur à marée (système breveté). In-8° avec deux grandes planches. Fr. 2 »

Girard, *capitaine du génie.* Études sur les formations et les manœuvres de l'infanterie à propos de la révision des règlements belges. Gr. in-8°. Fr. 2 »

— Construction et emploi des défenses accessoires, in-16 avec planches. Fr. 1 50

Grandgagnage. Histoire du péage de l'Escaut depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours. In-8° avec 2 cartes et 2 plans in-folio. Fr. 5 »

Gratry (Aug.). *Major.* Essai sur les ponts mobiles militaires. In-8°. Fr. 7 50

— Du pain, des différentes modes et systèmes employés pour sa fabrication, in-8° avec 2 planches. 1872. Fr. 3 »

Greiner (A.). De l'état actuel de la fabrication de canons de gros calibre. In-8° avec planches. 1871. Fr. 1 50

Gruau de la Barre (le comte). La branche aînée des Bourbons devant la justice (veuve et enfants du duc de Normandie, Louis XVII). In-8° avec portrait. 1871. Fr. 8 »

Digitized by Google

Guerre (la) franco-allemande de 1870-71 sous le roi Guillaume, par un officier d'état-major prussien. Traduit de l'allemand par L. DE DIESKAU, capit. et G.-A. PRIM, lieut., 1re partie, in-8° avec 3 annexes et 4 cartes. 1872. Fr. 6 »

La deuxième partie est sous presse.

Guillaume (général). Quatre régiments wallons au service du roi des Deux-Siciles, in-8°. Fr. 1 50

Guizot. HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE depuis l'avènement de Charles Ier jusqu'à sa mort, précédée d'un discours sur l'histoire de la révolution d'Angleterre. 2 vol. format Charpentier. Fr. 4 »

Haus (J.-J.), professeur à l'Université de Gand. La peine de mort, son passé, son présent, son avenir. In-8°. Fr. 3 50

Hendrickx (H.). AVANT — PENDANT — APRÈS (souvenir des bains d'Ostende), aquarelles d'après nature, en plusieurs teintes, 3 pl. in-folio avec couverture illustrée. Fr. 6 »

Chaque planche se vend séparément à Fr. 2 »

Henrard (Paul), *capitaine d'artillerie.* HISTOIRE DE L'ARTILLERIE EN BELGIQUE, depuis son origine jusqu'au règne d'Albert et d'Isabelle. Édition ornée de 30 gravures sur bois. Grand in-8° de 201 pages. Fr. 5 »

— Campagne de Charles le Téméraire. In-8°. Fr. 2 »

Herzen (Alex.), *rédacteur de la Cloche* (Iskander). NOUVELLE PHASE DE LA LITTÉRATURE RUSSE. In-8°. Fr. 1 50

Hesse (M.-A.), *membre du Conseil général de la Somme.* L'administration provinciale et communale en France et en Europe 1785-1870. Grand in-8°. 1871. Fr. 7 50

Heuschling (Xavier), *chef de division au Ministère de l'intérieur, secrétaire de la Commission centrale de statistique, etc.* LA NOBLESSE ARTISTE ET LETTRÉE. Tableau historique. Petit in-8°. Fr. 5 »

Hildebrand (Bruno), *docteur.* Principes de statistique administrative enseignés à l'Université de Jena. Traduction de l'allemand sur des cahiers du professeur et résumés par X. Heuschling. 1 vol. gr. 8° 1872 (Extrait du t. XII du bulletin de la commission centrale de statistique). Fr. 2 50

Hugo (Vor). LES BURGRAVES, trilogie. 1 vol. in-18. Fr. 1 »

Hymans (Louis). Histoire politique et parlementaire de la Belgique de 1814-1830. Tome Ier. (La fondation du royaume des Pays-Bas). In-8°. Fr. 7 50

Jane (Paul). L'année sanglante 1870-1871. In-8° 1872. Fr. 2 »

Joinville (prince de). Encore un mot sur Sadowa. Une brochure in-16. Fr. 1 »

Journal de l'armée belge, recueil d'art, d'histoire et de sciences militaires, paraissant une fois par mois; chaque numéro se compose d'un cahier de quatre ou cinq feuilles in-8°, accompagné de cartes et de plans. Prix de l'abonnement annuel pour la Belgique. Fr. 12 »

Juste (Théodore), *membre de l'Académie.* M. de Bismarck et Napoléon III, à propos des provinces belges et rhénanes. In-8°. 1871. Fr. 1 »

Digitized by Google

— CHARLES-QUINT ET MARGUERITE D'AUTRICHE : étude sur la minorité, l'émancipation et l'avénement de Charles-Quint à l'empire (1477-1521). In-8°. Fr. 3 »

— HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DES PAYS-BAS sous Philippe II. Tomes I et II à 2 vol. Fr. 30 »

— Le comte d'EGMONT et le comte de HORNES (1522-1568), d'après des documents authentiques et inédits. 1 volume in-8°. Fr. 7 50

— GESCHICHTE der Gründung der constitutionnellen Monarchie in Belgien durch den National Congress, nach amtlichen Quellen.
2 Bde gr. in-8°. Herabgesetzter Preis. Fr. 2 50

— Les musées archéologiques d'Allemagne, 2 rapports. In-8°. Fr. 2 50

— Charles de Lennoy, vice-roi de Naples. In-8°. Fr. 1 »

— **Les fondateurs de la monarchie belge.**

Tome I. — JOSEPH LEBEAU, d'après des documents inédits. 2e édition in-8°. Fr. 5 »

Tome II. — SURLET DE CHOKIER, régent de la Belgique, d'après ses papiers et d'autres documents inédits (1769-1839). In-8°. Fr. 5 »

Tome III. — Le comte LE HON, ancien ministre plénipotentiaire (1831-1842) de Belgique à Paris, etc., etc., d'après des documents inédits. In-8°. Fr. 7 50

Tome IV. — CHARLES DE BROUCKERE, bourgmestre de Bruxelles, etc. (1796-1860). In-8°. Fr. 4 »

Tomes V et VI. — LÉOPOLD Ier, Roi des Belges, d'après des documents inédits :
Première partie (1790-1832). In-8°. Fr. 5 »
Deuxième partie (1832-1865). In-8°. Fr. 7 »

Tome VII. — LE COMTE DE MUELENAERE, ministre d'État, d'après des documents inédits (1794-1862), 1 vol. in-8°. Fr. 2 »

Tome VIII. LE LIEUT. GÉNÉRAL COMTE GOBLET D'ALVIELLA, ministre d'État, d'après des documents inédits (1790-1869), 1 vol. in-8°. Fr. 4 »

Tome IX. LE BARON DE GERLACHE, ancien président du Congrès national, etc., 1 vol. in-8°. Fr. 2 50

Tome X et XI. SYLVAIN VAN DE WEYER, ancien membre du gouvernement provisoire, ancien ministre plénipotentiaire de Belgique, à Londres, etc., d'après des documents inédits. 2 vol. in-8°. Fr. 12 »

Tome XII. Notes historiques et biographiques sur les fondateurs de l'État belge (1830-1870), d'après des documents inédits. In-8°. 1871. Fr. 4 »

Chaque ouvrage se vend séparément.

Kempeneers (L'abbé A.). De l'Orientation symbolique des églises chrétiennes. In-8°. Fr. 3 »

King (A.-W.) ORFÉVRERIE ET OUVRAGES EN MÉTAL DU MOYEN AGE, représentés en plans, coupes et élévations, mesurés et dessinés d'après les anciens modèles. 2 forts vol. gr. in-f°, contenant 200 planches gravées sur cuivre. Prix de chaque volume. Fr. 100 »

Digitized by Google

Labarre (Louis). Antoine Wiertz, étude biographique avec les lettres de l'artiste et la photographie du Patrocle. Deuxième édition, in-8°. Fr. 5 »

Lagrange (J.-E.), feu le colonel du génie, *ancien professeur de fortification à l'École militaire, à Bruxelles.* Essai historique sur les mines militaires anciennes et modernes. In-8°. Fr. 7 50

Lahure (capit.) La cavalerie et son armement depuis la guerre de 1870. In-16. 1871. Fr. 1 »

Lebon (Léon). INSTRUCTION DU PEUPLE. Histoire de l'enseignement populaire, 2e édition avec gravures. 1 fort volume in-8°. Fr. 6 »

— INSTRUCTION DU PEUPLE. Répertoire historique, analytique et raisonné de l'enseignement populaire en Belgique, 2 vol. in-8°. Fr. 10 »

— La paix sociale ou continuation de la guerre à l'ignorance. In-12 avec gravures. Fr. 1 25

Le Boulengé (capit.). Chronographie Le Boulengé, in-8° avec 4 planches. Fr. 3 50

Lefèvre (E.), *rédacteur en chef de la Tribune de Mexico.* Documents officiels recueillis dans la secrétairerie privée de Maximilien. Histoire de l'intervention française au Mexique. Ouvrage publié par ordre du président Juarez. 2 vol. grand in-8°. Fr. 12 »

Lefèbvre (Al.), *lieut.* Du rôle et de l'emploi de la cavalerie aux différentes époques. In-16. 1872. Fr. 1 »

Le Hardy de Beaulieu (Ch.), *professeur à Mons.* L'éducation de la femme. 2e édit. In-8°. Fr. 2 »

— La propriété et sa rente dans leurs rapports avec l'économie politique et le droit public. 2e édition. In-8°. Fr. 3 »

— Du mode de concession des mines le plus conforme à l'intérêt public. In-8°. Fr. 0 75

Le Hon (H.). DARWINISME ou théorie de l'apparition et de l'évolution des espèces animales et végétales. Traduit de l'italien du professeur Omboni. In-8°. Fr. 1 »

— INFLUENCE DES LOIS COSMIQUES sur la climatologie et la géologie. Complément rectificatif de l'ouvrage intitulé : *Périodicité des grands déluges.* In-8° avec figures. Fr. 2 »

— L'ASTRONOMIE, LA MÉTÉOROLOGIE ET LA GÉOLOGIE mises à la portée de tous. 6e édition, revue, corrigée et augmentée. Un vol. in-12. 80 gravures. 1870. Fr. 5 »

— L'HOMME FOSSILE en Europe, son industrie, ses mœurs, ses œuvres d'art aux temps antédiluviens et préhistoriques. Grande période glaciaire — âge du grand ours et du mammouth — l'homme des cavernes — âge du renne — inondations diluviennes — âge de la pierre polie, du bronze, du fer — cités lacustres — Darwinisme. Un beau vol. in-8°, avec 100 gravures, 2e édit., corrigée et considérablement augmentée. Fr. 7 50

— HISTOIRE COMPLÈTE DE LA GRANDE ÉRUPTION DU VÉSUVE de 1631, avec la carte, au 1/25,000, de toutes les laves de ce volcan, depuis le seizième siècle jusqu'aujourd'hui. In-8°. Fr. 4 50

— CARTE TOPOGRAPHIQUE des Laves du Vésuve à l'échelle de 1/25000, 1631-1861, avec la coupe géologique du rivage napolitain, papier de Chine, in-plano. Fr. 6

Digitized by Google

Lemonnier (Camille). Nos flamands. 1 vol. gr. in-8°. Croquis d'automne. Fr. 5 »

— SEDAN. In-8°. 1871. Fr. 2 50

Leurs (lieut.). Notice descriptive de la selle à lames mobiles. In-8° avec 3 planches. Fr. 2 50

— Projet d'une selle de troupe à lames mobiles par un officier d'artillerie. In-8° avec 3 planches. Fr. 1 50

— Notice sur une selle de troupe à lames mobiles divisées. In-8° avec planches. Fr. 1 50

Levittoux (Henri). Philosophie de la Nature. Édit. originale française, publiée d'après la 3e édit. polonaise. In-8°, 2e édit. 1872. Fr. 10 »

Loiseau, *capitaine* (Officier de l'ordre de la Guadeloupe). Notes militaires sur le Mexique en 1864-1867, gr. in-8°, ouvrage orné de dessins, cartes et plans. 1872. Fr. 7 50

Lubliner (L.), *avocat à la Cour d'appel de Bruxelles*. Concordance entre le CODE CIVIL DU ROYAUME DE POLOGNE promulgué en l'année 1825 et le CODE CIVIL FRANÇAIS, relativement à l'état de personnes, suivie d'observations sur le droit international privé. Un vol. in-8°. Fr. 5 »

Lubcké. Lettres sur la Monographie des assurances sur la vie et la Compagnie française d'assurances générales. In-8°. Fr. 0 50

Luttes de l'Autriche en 1866 (les), rédigé d'après les documents officiels par l'état-major autrichien (section historique), traduit de l'allemand, annoté et publié avec approbation de S. Exc. le ministre de la guerre de l'empire, par Franz CROUSSE, capitaine au corps d'état-major belge. Tomes I à III, avec portraits, cartes et tableaux. gr. in-8°. Fr. 24 50

Majewski (N.), *général-major*. Mémoire sur les expériences faites à l'établissement de M. Krupp, à Essen, au mois de novembre 1867, pour déterminer les pressions du gaz de la poudre dans l'âme des bouches à feu, etc., avec appendice. In-8° avec 2 planches. 1870. Fr. 1 »

Mailly, *docteur ès-sciences*. L'Espagne scientifique, In-12. Fr. 2 »

— Les institutions scientifiques de la Grande-Bretagne. In-8°. Fr. 6 »

Marchal, *capitaine*. Abrégé des guerres de Louis XIV. Avec notice historique. 1872. In-8° avec 13 gr, pl. Fr. 8 »

Marcq (Léon). Essai sur l'histoire de la médecine belge contemporaine. Mémoire couronné. In-4°. Fr. 5 »

Mathieu (C.). FLORE GÉNÉRALE DE LA BELGIQUE. Deux vol. gr. in-8° avec supp. Au lieu de 16 fr. Fr. 8 »

Mémoires de la Société royale des sciences de Liége. Ire série, tomes I à XX. 1843 à 1866. In-8°, avec planches. Fr. 223 »

IIe série, tomes I et II. Fr. 16

Merten (Oscar), *professeur de poésie latine à l'Athénée royal de Gand*. De la génération des systèmes philosophiques sur l'homme. In-8°. Fr. 7 50

— Étude critique sur MAINE DE BIRAN. In-8°. Fr. 3 »

Digitized by Google

Merzbach (Henryk). ANTONI MALCZESKI. Obraz dramatyczny. (Antoine Malczeski, drame). In-8°. Fr. 3 75

— GŁOS TULACZA. In-32° (Neapol). (La voix d'un exilé. Naples.) *Épuisé.* Fr. 1 »

— LUTNIA. In-12°. (La Lyre, poésies polonaises.) Fr. 3 »

— TRZY MATKI. In-12 (Les trois mères, poëme). *Épuisé.* Fr. 2 »

— Z WIOSNY (Du printemps, poésies polonaises). In-16. Fr. 4 »

— Z WIOSNY, 2e édition avec musique. In-16. Fr. 4 »
Relié, doré sur tranche. Fr. 5 »

— STRZASKANA LUTNIA. Z wspomnien ostatniego powstania. In-8°, 1872. Fr. 1 »

Mexique. *Quatre lettres au maréchal Bazaine.* 1 vol. in-16. Fr. 2 »

Monnier (C.), *major.* La guerre des bois, in-16 avec 3 pl. 1872. Fr. 3 50

Montefiore-Levi (G.), *ingénieur civil*, et **C. Kunzel,** *docteur en sciences.* Essais sur l'emploi de divers alliages et spécialement du bronze phosphoreux pour la coulée des bouches à feu. In-4° avec planches. 1871. Fr. 8 »

Moreau (J.). Leçons de perspective linéaire. 1 vol. in-4° avec atlas in-folio. Fr. 6 »

Moselli (Alph.), *capitaine au 10e régiment de ligne, ancien détaché à l'École militaire de Belgique.* L'École militaire de Belgique, avec annotations sur les écoles militaires de France, de Hollande et d'Italie. 2e édit. In-8°. Fr. 2 50

Müller (Dr Wolfgang.) DAS RHEINBUCH, Landschaft, Geschichte, Sage, Volksleben. Ein prachtvoll ausgestatteter Band in Royal 8, mit Holzschnitten im Text, 17 Platten in Tondruck und 8 Aquarellen in reich vergoldetem englischen Einbande. Fr. 18 75

Munchhausen. Histoire et aventures de l'illustre chevalier baron de Munchhausen. Traduit de l'allemand de BURGER, illustrée par HENDRICKX.

Un vol. in-8° avec un gr. nombre de gr. sur bois. Fr. 2 »

Le même ouvr. en reliure anglaise dorée sur tr. Fr. 3 »

Mystères (les) de la Russie, tableau politique et moral de l'empire russe. — Histoire. — Biographie. — Statistique. — Politique. — Législation. — Administration. — Religion. — Armée. — Marine. — Instruction publique. — Industrie. — Finances. — Commerce. — Agriculture. — Mœurs publiques et privées; 6 vol. in-18. Fr. 6 »

Napoléon III et la politique secrète du second empire. (Extrait des Mémoires secrets). In-8°. Fr. 1 50

Napoléon Bonaparte (prince Pierre). Hypothèse d'une campagne Outre-Rhin. Etude militaire par le prince Pierre-Napoléon Bonaparte. — L'armée belge. — Anvers. — Analyse des plus récents débats sur l'organisation militaire à la Chambre des représentants. 1 gros vol. in-4° 1870 (publié 1872). Fr. 15 »

Nicaise, *capitaine d'artillerie.* Batteries cuirassées; notice sur les expériences faites en Angleterre en 1868. In-8° avec 4 planches. Fr. 3 50

— L'artillerie de campagne belge, in-16 avec planches. 1871. Fr. 3 »

Digitized by Google

Oberrhein (der), von Frankfurt bis Constanz. KUNSTDENKMALE UND LANDSCHAFT. Malerische Ansichten nach der Natur gezeichnet und in farben lithographirt von FRANZ STROOBANT, mit einem beschreibenden Texte von L. SCHÜCKING. Ein Band in Fol. mit 24 Ansichten in Aquarellmanier, in halb Maroquin mit Goldpressung gebunden. Fr. 70 »

In Prachtband in gothischem Style, türkisch maroquin. Fr. 95 »

Omalius d'Halloy (d'). Précis élémentaire de géologie. 8e édition. 1 vol. in-8° de VIII et 636 pages, avec 157 gravures et 3 planches color. Fr. 10 »

— Des Races humaines ou éléments d'ethnographie. In-8° avec planc., 5e édit. Fr. 3 50

Omboni, professeur. Darwinisme ou théorie de l'apparition et de l'évolution des espèces animales et végétales. Traduit de l'italien avec les prolégomènes par H. Le Hon. In-8°. Fr. 1 »

Orléans (Robert d'). Une visite à quelques champs de bataille de la vallée du Rhin. In-12. Fr. 3 »

Paris-Berlin. 5e édit. In-8°. 1871. Fr. 0 75

Petre, *capitaine.* Kriegsspiel (Jeu de la guerre). Guide des opérations tactiques exécutées sur la carte, in-16 avec 2 planches. 1872. Fr. 1 25

Pinchart (Alexandre), *chef de section aux archives générales du royaume.* Histoire de la gravure des médailles en Belgique. In-4°. 1870. Fr. 8 »

Piron (F.-P.-J.), *capitaine à l'État-major du génie.* Escarpes en terre (les) et les revêtements en maçonnerie, in-8° avec 1 planche. Fr. 2 »

— Essai de fortification improvisée ou suite à la *Fortification éclectique,* in-8° avec 4 planches. Fr. 6 »

— ESSAI SUR LA DÉFENSE DES EAUX et sur la construction des barrages. 1 vol. in-8° avec 4 planches. Fr. 6 »

— Essai sur l'emploi du fer dans la fortification, les défenses accessoires et les mines, in-8° et 3 planches. Fr. 4 »

— Études sur les batteries casematées et sur une nouvelle bouche à feu, in-8° et 2 planches. Fr. 2 »

— Études sur les canonnières cuirassées, leur puissance, leur rôle et sur les moyens de les combattre, in-12 et 3 planches. Fr. 3 »

— Manuel théorique du mineur; nouvelle théorie des mines. In-8° avec planches. Fr. 12 »

— Mémoire sur un pont roulant simplifié pour les communications militaires, in-8° et 1 planche. Fr. 1 50

— Pont tombant à crochets pour les communications militaires, in-8° avec 1 planche. Fr. 1 25

— Projets de coupoles tournantes de batteries cuirassées locomobiles et d'un dispositif d'artillerie pour les tours en fer, in-8° et 2 planches. Fr. 3 »

— Projets de ponts mobiles militaires pour les sorties à large section des grandes places de guerre, comprenant, avec six planches gravées, une notice sur les ponts en général, deux projets de ponts roulants, deux projets de ponts sautants et un projet de pont-levis, in-8°. Fr. 4 »

Digitized by Google

— Projet de pont glissant pour les communications militaires, in-8° et une grande planche. Fr. 1 50

— Projet de pont roulant sur rouleaux, avec rampe articulée, in-8° et 1 planche. Fr. 1 50

— Projet d'hôpital militaire, in-8° et 3 planches. Fr. 4 »

— Systèmes (les) de fortification discutés et comparés, in-8° avec 2 planches. Fr. 3 »

— Le bombardement et la fortification moderne, in-8° avec 7 gr. planches. 1872. Fr. 8 »

Plan géométrique, parcellaire et de nivellement de lé ville d'Anvers et des communes limitrophes; dressé et gravs à l'échelle de 1/5000 par A. SCHEEPERS, conducteur de travaux communaux, et publié sous les auspices de l'administration communale. Gr. imp. in-folio. Fr. 13 a

Pontus (Ch.), capit. Tactique de l'infanterie. In-12 avec gravures. Fr. 1 »

Poplimont. La Dynastie belge. In-8°. Fr. 1 50

Pouillet, *professeur à l'Université de Louvain.* Histoire du droit pénal dans l'ancien duché de Brabant. Mémoire couronné par l'Académie royale. In-4°. Fr. 5 »

— Histoire de la Joyeuse Entrée de Brabant et de ses origines. Mémoire sur l'ancienne institution brabançonne. Mémoire couronné. In-4°. Fr. 7 »

Pourquoi le service obligatoire en Belgique? Réponse à un colonel de l'armée. In-8°. Fr. 0 50

Proost, *docteur en philosophie.* Recherches sur la législation des jugements de Dieu, principalement en Belgique et accessoirement dans les principaux pays de l'Europe. In-8°. Fr. 3 »

Quetelet (A.). Météorologie de la Belgique comparée à celle du globe. Grand in-8° avec un grand nombre de gravures. Fr. 10 »

— Sciences mathématiques et physiques au commencement du XIXe siècle. In-8°. Fr. 12 »

— Physique sociale ou essai sur le développement des facultés de l'homme. 2 vol. In-8° avec gravures et tableaux. (Le 1er volume est épuisé). Prix du 2e vol. Fr. 10 »

— Anthropométrie ou mesure des différentes facultés de l'homme, 1 v. in-8° avec grav. et planches. 1871. Fr. 12 »

— Histoire des sciences mathématiques et physiques chez les Belges. Nouvelle édition. In-8°. 1870. Fr. 6 »

— Notice sur sir John F. W. Herschel, brochure in-12. 1872. Fr. 0 75

Rahlenbeck (Charles). Considérations d'Estat sur le traicté de la paix avec les sérénissimes archiducs d'Austriche. Manuscrit de 1607 avec une introduction et des notes. In-8°. Fr. 4 »

Ravelin. Lettres sur le camp retranché d'Anvers, le Bas-Escaut et la défense nationale. Réponse à M. MANGONNEAU. In-8°. Fr. 1 50

Ravestein. Musée de Ravestein. Voyez **De Mester de Ravestein.**

Digitized by Google

Reiffenberg (le baron de). APOLOGUES. 1 vol. petit in-8°, au lieu de 2 fr. Fr. 1 »

— Fables nouvelles, petit in-8°. Fr. 1 »

— Souvenirs d'un pélerinage en l'honneur de SCHILLER. 1 vol. grand in-8°, au lieu de fr. 7 Fr. 1 50

— Souvenirs (Nouveaux) d'Allemagne. Pèlerinage à Munich. 2 vol. petit in-8°, au lieu de fr. 7 Fr. 1 50

Renard (Général-Lieutenant), *Adjutant S. M. des Königs der Belgier, Chef des K. Belgischen Generalstabes.* BETRACHTUNGEN ÜBER DIE TAKTIK DER INFANTERIE. Übersetzt von einem Deutschen Officier. Deutsche vom Verfasser autorisirte Ausgabe. In-8°, mit vielen Holzschnitten im Text. Fr. 3 75

Renard (B.). *Capitaine d'État-major.* LA MARINE CUIRASSÉE en 1865. Description des navires cuirassés. Efficacité de ces nouveaux engins de guerre. La cuirasse et l'artillerie. Emploi de l'électricité à bord des bâtiments. Le tir convergent. Les canons de la marine avec planches et gravures sur bois. In-8°. Fr. 3 »

Réponse aux adversaires du service obligatoire en Belgique, par un Colonel de l'armée. In-8°. Fr. 1 »

Reuter, *lieutenant.* Reconnaissances et dialogues militaires à l'usage des officiers et sous-officiers de toutes armes, en campagne ou Vade-mecum indispensable de l'officier en campagne, en français, flamand et allemand (l'allemand en lettres françaises). 1 vol, in-16. 1872. Fr. 2 »

Revue de Belgique, paraissant le 15 de chaque mois. Prix d'abonnement pour la Belgique. Fr. 12 »

Rhin (le) monumental et pittoresque. Cologne à Mayence. Aquarelles d'après nature, lithographiées en plusieurs teintes par MM. FOURMOIS, LAUTERS et STROOBANT. texte par M. L. HYMANS, *membre de la Chambre des représentants.* Publié sous le *patronage de S. A. R. madame la princesse de Prusse.* 1 vol. gr. in-folio contenant 30 pl. à l'aquarelle

Reliure demi-maroquin, plaque dorée. Fr. 100 »

Rel. de luxe, style moyen âge, maroq. du Levant. Fr. 150 »

— Le même ouvrage, deuxième édition, format petit in-folio. 1 vol. de 30 planches à l'aquarelle.

Reliure demi-maroquin, plaque dorée. Fr. 75 »

Reliure de luxe, style moyen âge, en maroquin du Levant. Fr. 100 »

Table des planches :

Châsse des trois mages dans la cathédrale de Cologne.
Église des Apôtres à Cologne.
L'hôtel de ville à Cologne.
Godesberg.
L'Université et la porte de Coblentz à Bonn.
Marksburg.
Boppard.
Sternberg et Liebenstein.
L'église à Sain'-Goar.
Saint-Goar et Rheinfels.
Remagen.
Andernach (porte de Coblentz).
Andernach (vieille tour).
Vieilles maisons sur la Moselle à Coblentz.
L'ancien entrepôt à Coblentz.
Oberlahnstein.
Stolzenfels.
La Pfalz.
Bacharach.
Maison à Lorch.
Rheinstein.
La tour des Souris et Ehrenfels.

Digitized by Google

Lurlei.	Bingen.
Ober-Wesel.	Ellfeld.
L'église Notre-Dame à Ober-Wesel.	La cathédrale de Mayence.
Gutenfels.	Le cloître dans la cathédrale de Mayence.

Chaque planche se vend séparément au prix de 2 fr.

Rhein (der), Kunstdenkmale und Landschaft; malerische Ansichten nach der Natur gezeichnet und in Farben lithographirt von FOURMOIS, LAUTERS und STROOBANT mit einem beschreibenden Texte von L. SCHÜCKING. Ein Band in-folio mit 30 Ansichten in Aquarell-Manier, in halb Maroquin mit Goldpressung gebunden. Fr. 75 »

Dasselbe in Prachtband, gothischen Styles in türkischem Maroquin. Fr. 100 »

Jede Ansieht kostet einzelm : Fr. 2 »

Rhin (le). Monumental et pittoresque. Francfort à Constance. Aquarelles d'après nature lithographiées en plusieurs teintes par F. STROOBANT, avec un texte descriptif par M. L. HYMANS. Publié sous le patronage de *S. A. R. madame la grande-duchesse de Bade.* 1 vol. grand in-folio, contenant 24 planches à l'aquarelle. (*Suite de l'ouvrage précédent.*)

Reliure demi-maroquin, plaque dorée. Fr. 90 »

Rel. de luxe, style moyen âge, maroq. du Levant. Fr. 135 »

Le même ouvrage, format petit in-folio. Reliure demi-maroquin. Fr. 70 »

Rel. de luxe, style moyen âge, maroq. du Levant. Fr. 95 »

Chaque planche se vend séparément au prix de 2 fr.

Table des planches :

Le quai du Mein à Francfort.	La salle des chevaliers dans le vieux château de Baden.
Le dôme à Francfort.	Le château d'Eberstein près Baden.
Le porche de la cathédrale de Worms.	L'abbaye d'Allerheiligen.
L'abside de la cathédrale de Worms.	L'abside de la cathédrale de Strasbourg.
La cathédrale de Spire.	Vue de Fribourg.
Heidelberg.	Intérieur de la cathédrale de Fribourg.
Le pont du Neckar à Heidelberg.	Le Val d'Enfer.
Entrée du château de Heidelberg.	La cathédrale à Bâle.
La tour fendue à Heidelberg.	Le cloître de la cathédrale à Bâle.
La chapelle du château de Heidelberg.	Vue prise à Schaffhouse.
La façade du palais d'Othon III à Heidelberg.	La chute du Rhin à Schaffhouse.
Entrée du vieux château à Baden.	Le quai du Lac à Constance.

La même édition a été publiée avec texte allemand (Voyez *Oberrhein*).

Rimmel (Eug.) Le livre des parfums, préface d'Alphonse Karr. Illustration de A. de Neuville, Chéret, Duhousset etc. Un volume gr. in-8° sur papier chine, 432 pages, 418 gravures sur bois, 12 planches chromolithographiques, élégante reliure anglaise tranches dorées. 1871. Fr. 10 »

— Édition de luxe, in-4°. Fr. 20 »

Romberg (H.), *major d'artillerie.* Etudes sur les fusées. Première partie : Fusée à double effet à force centrifuge pour projectiles creux emplombés, etc. Br. gr. in-8° avec 2 gr. pl. Fr. 2 50

— Études sur les fusées. Deuxième partie. Suite à la brochure précédente. Gr. in-8° avec planches. Fr. 2 50

— Étude sur les fusées, 3e partie. Transformation de fusées à temps en fusées à double effet. Gr. in-8° av. pl. Fr. 2 50

Digitized by Google

— Recherches théoriques et pratiques sur les fusées pour projectiles creux. Description des fusées à double effet. Gr. in-8° avec planches. 1871. Fr. 12 »

— Appendice aux Recherches sur les fusées : Fusées prussiennes. Modifications proposées. In-8° avec pl. 1871. Fr. 2 »

Rousseau (O.). *Lieutenant du génie.* Mémoire sur un pont roulant pour les communications militaires. In-8°. Fr. 2 »

Rubens (P.-P.). L'ŒUVRE DE PIERRE-PAUL RUBENS, gravé au burin par les anciens maîtres flamands et reproduit par la photographie, réuni et publié *sous le patronage de S. M. le roi des Belges*, par C. MUQUARDT, éditeur. Estampes photographiées par MM. H. LEBA et RADOUX et accompagnées d'un texte explicatif par M. É. FÉTIS. (*Épuisé*).

1er volume : LA BIBLE, ANCIEN ET NOUVEAU TESTAMENT.

Un magnifique vol. gr. in-folio avec phot. Fr. 200 »

Rel. élégante et demi-maroq. à plaques dorées. Fr. 212 »

Table des planches :

Numéros.

1. Chute des Anges rebelles, gravé par Lucas Vorsterman.
2. Job tourmenté par sa femme et les diables, gravé par le même.
3. Le Serpent d'Airain, gravé par S. Bolswert.
4. Jugement de Salomon, gravé par B. Bolswert.
5. Daniel dans la Fosse aux Lions, gravé par W. De Leeuw.
6. Élie, gravé par C. Lauwers.
7. Mariage de la Vierge, gravé par S. Bolswert.
8. Annonciation, gravé par le même.
9. Visitation, gravé par P. De Jode, junior.
10. Nativité, gravé par L. Vorsterman.
11. Autre composition du même sujet, gravé par S. Bolswert.
12. Adoration des Rois, gravé par Nic. Ryckmans.
13. Autre composition du même sujet, gravé par S. Bolswert.
14. Autre composition du même sujet, gravé par N. Lauwers.
15. Autre composition du même sujet, gravé (en deux feuilles) par Lucas Vorsterman.
16. Retour d'Égypte, gr. par le même.
17. Autre composition du même sujet, gravé par S. Bolswert.
18. Massacre des Innocents, gravé par P. Pontius.
19. La Fille d'Hérodiade, gravé par S. Bolswert.
20. Le Denier de César, gravé par L. Vorsterman.
21. La Pêche Miraculeuse, gravé par S. Bolswert.
22. La Madeleine chez le Pharisien, gravé par Mich. Natalis.
23. Résurrection de Lazare, gravé par S. Bolswert.
24. La Cène, gravé par le même.
25. La Flagellation, gravé par P. Pontius.
26. Ecce Homo! (Jésus-Christ devant Pilate), gravé par N. Lauwers.
27. Portement de la Croix, gravé P. Pontius.
28. 29. 30. Élévation en Croix (divisée en trois parties), gravé par H. Witdouc.
31. Le Christ entre les deux Larrons, gravé par S. Bolswert.
32. Le Christ en Croix, gravé par P. Pontius.
33. Descente de Croix, gravé par Lucas Vorsterman.
34. Jésus-Christ mort sur les genoux de la Vierge, gravé par P. Pontius.
35. Résurrection de Jésus-Christ, gravé par S. Bolswert.
36. La descente du Saint-Esprit, gravé par P. Pontius.
37. La Trinité, gravé par S. Bolswert.
38. Le Jugement dernier, gravé (en deux feuilles) par Corn. Visscher.
39. Chute des Réprouvés, gravé R. Van Orley.
40. Autre composition du même sujet, gravé (en deux feuilles) par C. P. J. Suyderhoef.

Chaque planche se vend séparément au prix de 5 *fr.*

Digitized by Google

2e volume : ALLÉGORIES SACRÉES, vierges, saints et martyrs.

Un magnifique vol. gr. in-fo, avec 40 photogr. Fr. 200 »

Rel. élégante en demi-maroquin à plaques dorées. (*Épuisé*). Fr. 212 »

Table des planches :

Numeros.
1. Destruction de l'idolatrie gravé par S Bolswert.
2. Triomphe de la nouvelle Loi, gravé par N. Lauwers.
3. Triomphe de l'Église par l'Eucharistie, gravé par le même.
4. Triomphe de la Charité, gravé par A. Lomelin.
5. Les quatre Evangélistes, gravé par S Bolswert.
6. Les quatre pères de l'Église, gravé par C. Van Dalen.
7. Les quatre pères de l'Église, gravé par Corn. Galle.
8. Les pères de l'Église et sainte Anne, gravé par S. Bolswert.
9. Les pères et docteurs de l'Église, gravé par H. Snyers.
10. Allégorie des Saints (tableau du tombeau de Rubens), gr. par Pontius.
11. La Vierge et l'enfant Jésus, gravé par Corn. Galle.
12. La Sainte Famille près du berceau, gravé par S. Bolswert.
13. La Sainte Famille à l'agneau, gravé par le même.
14. La Sainte Famille à l'oiseau, gravé par le même.
15. La Sainte Famille au perroquet, gravé par S. Bolswert.
16. La Vierge et l'enfant Jésus, gravé par S. Bolswert.
17. La Vierge et l'enfant Jésus adoré par les Saints, gravé par H. Snyers.
18. Assomption de la Vierge, gravé par P. Pontius.
19. Assomption de la Vierge, gravé par S. Bolswert.
20. Assomption de la Vierge portée par des anges, gravé par le même.

Numéros.
21. Une statue de la Vierge dans sa niche, gravé par Corn. Galle.
22. Saint Jean jouant avec l'enfant Jésus gravé par le même.
23. Saint Pierre recevant les clefs du Paradis, gravé par P. de Jode.
24. Martyre de saint André, gravé par Al. Voet, jun.
25. Martyre de saint Liévin, gravé par C. Van Caukerken.
26. Martyre de saint Thomas, gravé par J. Neefs.
27. Martyre de saint Laurent, gravé par L. Vorsterman.
28. La communion de saint François d'Assise, gravé par H. Snyers.
29. Saint Ambroise et Théodose le Grand, gravé par J. Schmuzer.
30. Saint Roch guérissant les pestiférés, gravé par P. Pontius.
31. Conversion de saint Baron, gravé par F. Pilsen.
32. Saint François-Xavier, apôtre de Indes, gravé par Marinus.
33. Saint Ildefonse recevant une chasuble de la Sainte Vierge, gravé par H. Wildoeck.
34. Saint Ignace de Loyola guérissant des possédés, gravé par Marinus.
35. Saint Juste, décollé, gravé par J. Wildoeck.
36. Sainte Anne avec la jeune Vierge, gravé par S. Bolswert.
37. Sainte Catherine, couronnée, gravé par P. de Jode.
38. Sainte Cécile, gravé par S. Bolswert.
39. Sainte Thérèse, gravé par le même.
40. Sainte Barbe, gravé par le même.

Chaque planche se vend séparément au prix de 5 fr.

Rubens (P.-P.). PAYSAGES ET CHASSES dessinés par F. FOURMOIS et J. VAN SEVERDONCK, texte par E. FÉTIS. Un magnifique volume in-folio, renfermant 36 planches sur papier de Chine, plusieurs feuilles de texte, titres et table. Au lieu de 90 fr. Fr. 45 »

Riche reliure en demi-maroquin à plaques dorées. Au lieu de 100 fr. Fr. 50 »

Digitized by Google

Table des planches :

Numéros.
1. L'Orage, gravé par Bolswert.
2. Paysage flamand, gr. par le même.
3. Une Etable en hiver, gr. par Clouet.
4. La Charrette embourbée, gravé par Bolswert.
5. La Danse des Villageois, gravé par le même.
6. Le Berger, gravé par le même.
7. L'Abreuvoir, gravé par Luc. Van Uden et Brown.
8. L'Oiseleur, gravé par Bolswert.
9. Le Naufrage, gravé par le même.
10. Chasse aux Bois, gr. par le même.
11. Les Plaisirs de la Campagne, gravé par le même.
12. Chasse de Méléagre et d'Atalante, gravé par le même.
13. Villageois allant au marché, gravé par Cardon et Charpentier.
14. L'Enfant prodigue dans l'Etable, gravé par Bolswert.
15. L'Arc-en-ciel, gravé par le même.
16. L'Approche de l'Orage, gravé par le même.
17. Campagne de Malines, gravé par le même.
18. Clair de Lune, gravé par le même.

Numéros.
19. Le Ruisseau bordé de saules, gr. par Bolswert.
20. L'Inondation, gravé par le même.
21. Le Soleil couchant, gravé par le même.
22. Les Ruines, gravé par le même.
23. Le Troupeau de moutons, gravé par le même.
24. Le Gué, gravé par le même.
25. La Mare, gravé par le même.
26. L'Arc-en-ciel et le Berger, gravé par le même.
27. Campagne du Brabant, gravé par le même.
28. Campagne flamande, gr. par le même.
29. La mort de l'Elan, gravé par Ward.
30. Chasse aux Lions, gr. par Bolswert.
31. Chasse aux Lions et aux Tigres, gravé par Suyderhoef.
32. Chasse aux Loups, gravé par De Leeuw et Soutman.
33. Chasse au Sanglier (Méléagre et Atalante), gravé par Van Kessel.
34. Chasse au Crocodile et à l'Hippopotame, gravé par De Leeuw et Soutman.
35. Chasse au Lion et à la Lionne, gravé par les mêmes.
36. Chasse au Sanglier, gr. par Soutman

Chaque planche se vend séparément au prix de 2 fr.

Schacht (le Dr H.), *professeur ordinaire à l'Université de Bonn.* Les arbres, études sur leur structure et leur végétation, traduit d'après la deuxième édition allemande par ÉDOUARD MORREN, *professeur à l'Université, et chargé de la direction du Jardin-Botanique à Liége, rédacteur de la Belgique Horticole et membre de plusieurs académies et sociétés savantes, etc.* Ouvrage publié sous les auspices de feu M. le baron ALEXANDRE DE HUMBOLDT. 2e édition augmentée de 10 gravures sur acier, illustrée de plus de 205 gravures sur bois, ainsi que de cinq planches lithographiées représentant ensemble 550 sujets.

Prix broché. Fr. 15 »
Prix relié, tranche dorée. Fr. 18 »

Scheepers (A.), *conducteur des travaux communaux de la ville d'Anvers.* Carte géographique, commerciale et administrative de la Belgique, avec un tableau de toutes les communes, etc., 1/250,000. Fr. 6 »

— Plan géométrique, parcellaire et de nivellement de la ville d'Anvers et des communes limitrophes, dressé et gravé à l'échelle de 1/5000, publié sous les auspices de l'administration communale. Gr. in-fol., en carton, color. Fr. 13 »

Scheler (le docteur Aug.). Annuaire statistique et historique belge, 1862 à 1867. (Années IX à XIV), in-12. Prix de chaque volume. Fr. 4 »

— Commentaire raisonné sur un LIVRE D'HOMÈRE. (Odyssée VI.) Un vol. in-8°. Fr. 2 50

Digitized by Google

— Commentaire sur l'ŒDIPE-ROI DE SOPHOCLE, à l'usage des colléges. Un vol. in-18. Fr. 2 50

— Cours élémentaire de la langue allemande. Un vol. in-12, relié. 2e édition. Fr. 2 50

— DICTIONNAIRE D'ÉTYMOLOGIE FRANÇAISE, d'après les résultats de la science moderne. Nouvelle édition considérablement augmenté. Gr. in-8°. Fr.

— Grammaire théorique de la langue allemande. Un vol. in-12. Fr. 3 50

— Li romans des Eles, par HOUDENC. In-8°. Fr. 3 »

Schoutheete de Tervarent (le chevalier de). Inventaire général analytique des archives de la ville et de l'église primaire de Saint-Nicolas (Waes) en Belgique. Un vol. gr. in-8°. 1872. Fr. 12 »

Schuermans. Sigles Figulins (époque romaine). In-8°. Fr. 3 »

Seaman (Ezra C.), *conseiller légal, auteur des Essais sur les progrès des nations*. Le Système du gouvernement américain, son caractère et ses effets, ses défauts, l'organisation des partis et leur influence, la prospérité du peuple soumis à sa protection. Traduction de TH. HIPPERT, avocat, secrétaire du parquet de la Cour de cassation de Belgique. In-8°. 2e édition. 1872. Fr. 7 50

Service (le) obligatoire en Belgique, par un Colonel de l'armée (Brialmont). In-8°. 1871. Fr. 0 75

Steur (Ch.), *membre de l'Académie royale de Belgique*. Ethnographie des peuples de l'Europe avant Jésus-Christ ou Essai sur les nomades de l'Asie, leurs migrations, leur origine, leurs idées religieuses, leurs caractères sociaux, etc. Etude mise en rapport avec les mœurs des principales nations européennes de race greco-latine, germanique et slave. Tome 1er, gr. in-8° avec cartes géogr. et tableaux de lexicographie hindou-européenne. 1872. Fr. 10 »

Les tomes II et III (dernier) sont sous presse.

Strens (L.). La Télégraphie électrique mise à la portée de tout le monde. Édition ornée de 25 gravures sur bois. In-32. Fr. 1 50

Stroobant (F.). BAU-UND KUNSTDENKMAELER in Belgien, Malerische Ansichten nach der Natur gezeichnet und in Farben lithographirt mit einer historisch-archaeologischen Einleitung. 1 Band in-folio, mit 36 Ansichten in Aquarell Manier, in halb Maroquin mit Goldpressung gebunden. Fr. 75 »

Dasselbe in Prachtband, in gothischem Style, in türkischem Maroquin. Fr. 100 »

Jede Ansicht kostet einzeln Fr. 2 »

Verzeichniss der Ansichten :

Chor der Kirche in Aerschot.
Kamin im Rathhause zu Antwerpen.
Trauungs-Saal im Rathhause zu Antwerp.
Das Rathhaus in Antwerpen.
Seiteneingang des Doms zu Antwerpen.
Der Dom in Antwerpen.
Beichtstuhl in der St.-Pauls-Kirche, Antwerpen.
Das Rathhaus in Brüssel.
Die Zunfthäuser in Brüssel.
Rathssaal in Courtray.
Das Rathhaus in Dinant.
Das Rathhaus in Gent.
Chor der Kirche St.-Bavon in Gent.
Altar der Kirche Notre-Dame in Hal.
Kirche Notre-Dame in Huy.

Digitized by Google

Brauerhalle in Antwerpen.
Das Rathhaus in Audenarde.
Saal im Rathhaus zu Audenarde.
Der Hallenthurm in Brügge.
Seitenportal der St.-Gudula-Kirche in Brüssel.
Grabmal des Erzherzogs Ernst in der Gudula-Kirche in Brüssel.
Sacramentbehälter in der St.-Gudula-Kirche, Brüssel.
Kanzel in der St.-Gudula-Kirche, Brüssel.
Innere Ansicht der Kirche Notre-Dame du Sablon in Brüssel.
Sacramentbehälter zu Léau.
Choreingang der Jakobskirche in Lüttich.
Chor der Kirche St.-Gommaire in Lier.
Das Rathhaus in Löwen.
Chor der Peterskirche in Löwen.
Die Hallen in Mecheln.
Sacramentbehalter in der Jakobskirche zu Löwen.
Alte Häuser in Mecheln.
Innere Ansicht eines Hauses in Mecheln.
Altar in der Waltrudis-Kirche zu Mons.
Die heilige Wolfskirche in Namur.
Portal der Kathedrale in Tournay.

— MONUMENTS D'ARCHITECTURE ET DE SCULPTURE en Belgique, dessins d'après nature, lithographiés en plusieurs teintes, accompagnés de notices historiques et archéologiques par F. STAPPAERTS. Publié sous le patronage de *LL. MM. la Reine des Belges et l'Impératrice du Mexique.* 2 vol. grand in-folio contenant 60 planches à l'aquarelle.

Reliure demi-maroquin, plaque dorée. Fr. 200 »

— de luxe, style moyen-âge, en maroquin du Levant. Fr. 300 »

Table des planches :

TOME I.

* 1. Portail de l'église Sainte-Gudule à Bruxelles.
* 2. Tombeau de l'archiduc Ernest à l'église de Sainte-Gudule.
* 3. Tabernacle de l'eglise de Sainte-Gudule.
* 4. Chaire à prêcher de l'église Sainte Gudule.
* 5. Intérieur de l'église Notre-Dame de la Victoire à Bruxelles.
6. Intérieur de l'église du Béguinage à Bruxelles.
* 7. L'hôtel de ville de Bruxelles.
* 8. Maisons des anciennes confréries à Bruxelles.
9. Ancienne boucherie à Bruxelles.
*10. L'hôtel de ville de Louvain.
*11. Jubé de l'église Saint-Pierre à Louvain.
*12. Tabernacle de l'église St.-Jacques à Louvain.
13. Anciennes halles à Louvain.
14. Ruines de l'abbaye de Villers.
15. Le cloître Ste-Gertrude à Nivelles.
*16. Jubé de l'église d'Aerschot.
*17. Autel de l'église Notre-Dame à Hal.
*18. Tabernacle de l'église St.-Léonard à Léau.
19. Tir à l'arc de la société Saint-Sébastien à Bruges.
*20. La tour des halles à Bruges.
21. Intérieur de l'église de Jérusalem à Bruges.
*22. L'hôtel de ville de Gand.
*23. Intérieur du chœur de l'église Saint-Bavon à Gand.
24. Ruines de l'abbaye St-Bavon à Gand.
25. Tabernacle de l'église St.-Jacques à Gand.
*26. Salle du conseil à l'hôtel de ville de Courtrai.
27. Tabernacle de l'église St.-Martin à Courtrai.
28. Jubé de l'église à Dixmude.
*29. L'hôtel de ville d'Audenarde.
*30. Salle des magistrats à l'hôtel de ville d'Audenarde.

TOME II.

* 1. Porche latéral de la cathédrale d'Anvers.
* 2. Intérieur de la cathédrale d'Anvers.
3. Chapelle dans la cathédr. d'Anvers.
4. Anciennes maisons des corporations Anvers.
5. Entrée de la maison des brasseurs à Anvers.
* 6. Salle de la corporation des brasseurs à Anvers.
* 7. L'hôtel de ville d'Anvers.
* 8. Salle des mariages à l'hôtel de ville d'Anvers.
* 9. Cheminée à l'hôtel de ville d'Anvers.
*10. Confessionnal de l'église Saint Paul à Anvers.

Digitized by Google

11. Notre-Dame d'Hanswyck à Malines.
*12. Les Halles à Malines.
13. Intérieur de l'église Saint-Jean à Malines.
14. Le mont-de-piété à Malines.
*15. Maisons anciennes à Malines.
*16. Intérieur d'une maison à Malines.
*17. Jubé de l'église Saint-Gommaire à Lierre.
18. Palais des princes-évêques à Liége.
*19. Entrée du chœur de l'église Saint-Jacques à Liége.
20. Chapelle dans l'église Saint-Jacques à Liége.
*21. Église de Notre-Dame à Huy.
22. Portail de la Vierge à Huy.
23. Église de Saint-Aubin à Namur.
*24. Intérieur de l'église Saint-Loup à Namur.
25. Jubé de l'église Notre-Dame à Walcourt.
26. Intérieur de l'église Notre-Dame à Dinant.
*27. Maison de ville à Dinant.
*28. Autel dans l'église de St.-Waudru à Mons.
*29. Portail de la cathédrale de Tournai.
30. Intérieur de la cathédrale de Tournai.

— MONUMENTS D'ARCHITECTURE ET DE SCULPTURE en Belgique, dessins d'après nature, lithographiés en plusieurs teintes, accompagnés de notices historiques et archéologiques par F. STAPPAERTS. Publié sous le patronage de *LL. MM. la Reine des Belges et l'Impératrice du Mexique.* Édition petit in-folio, contenant 36 planches à l'aquarelle.
Reliure demi-maroquin, plaque dorée. Fr. 75 »
— Reliure de luxe, style moyen-âge, en maroquin du Levant. Fr. 100 »

Nota. Toutes les planches marquées d'un * sont contenues dans la présente édition.

Chaque planche se vend séparément au prix de 2 fr.

La même édition a été publiée avec un *texte allemand.* (*Voir* STROOBANT Bau-und Kunstdenkmäler, etc.)

Swierszcz. Napoléon III et les compensations territoriales de la France, traduit du polonais par Edmond CALLIER. In-8°. Fr. 3 50

Terwangne (colonel). Des Chaudières à foyer intérieur et du Système de Centralisation appliqué au ménage des troupes. In-16 avec 3 pl. Fr. 2 50

Thiers (A.). Histoire de la Révolution, annotée par M. Félix Wouters. 2 vol. gr. in-8° (en 2 colonnes). Fr. 10 »

Torfs (L.). Campagnes de Charles-Quint et de Philippe II (1554-1557). Relations contemporaines d'après le texte original et accompagnées de notes historiques et littéraires. In-8° avec portrait. Fr. 2 »

— NIEUWE GESCHIEDENIS VAN ANTWERPEN of schets van de beginsels en gebeurtenissen dezer stad, alsmede van de opkomste harev instellingen en geschichten. 2 vol. gr. in-8°. Fr. 16 »

Trench (R.-C.), *docteur en théologie, archevêque de Dublin.* Synonymes du Nouveau-Testament, traduit de l'anglais par C. DE FAYE, pasteur. Précédé d'une introduction sur l'hellénisme, traduit de l'allemand de M. le professeur Éd. Reuss par L. DURAND, pasteur. In-8°. Fr. 7 »

Trois mois à l'armée de Metz, par un officier du génie. 2e éd. In-8° avec une carte des opérations. 1871. Fr. 3 »

Vacherot (Étienne), *ancien directeur des études à l'école normale supérieure.* LA DÉMOCRATIE, 2e édition, considérablement augmentée, suivie d'un texte des jugements rendus en France contre l'ouvrage. Un vol. gr. in-8°. Fr. 5 »

Digitized by Google

Van Beneden, professeur à l'Université de Louvain. Recherches sur la faune littorale de Belgique. Polypes. 1 vol in-4° avec gravures dans le texte et 19 planches coloriées. Fr. 15 »

— Recherches sur les squalodons (ossements provenant du crag d'Anvers). In-4° avec 5 gr. planches. Fr. 6 »
Supplément in-4° avec planches. Fr. 4 »

— Sur un nouveau genre de ziphioïde fossile (placoriphius), trouvé à Eddeghem, près d'Anvers. In-4° avec 2 planches. Fr. 4 »

Van Bruyssel (E.). L'industrie et le commerce en Belgique; leur état actuel et leur avenir. 1 vol. in 8°. Fr. 5 »

Van den Bogaert (capit.). La télégraphie électrique de campagne. In-16 avec 9 planches. 2e éd. Fr. 1 50

Vander Brugghen. Études sur le système pénitentiaire irlandais. Revu après la mort de l'auteur et accompagné d'une préface et d'un appendice par F. DE HOLTZENDORFF. In-8°. Fr. 8 »

Vanderstraeten (Edmond). La musique aux Pays-Bas avant le XIXe siècle. Documents inédits et annotés. Compositions, virtuoses, théoriciens, luthiers; opéras, motets, airs nationaux, académies, maîtrises, livres, portraits, etc., avec planches de musique et table alphabétique. Tome Ier in-8° Fr. 10 »

Van der Taelen (Félix). Les Pays-Bas dans les temps anciens. — La Belgique. — L'Inquisition. In-8°. Fr. 3 »

Vandevelde, (*Lt-Col.*). La guerre de 1866. In-8° avec 3 grandes cartes. Fr. 6 »

— La Tactique appliquée au terrain. T. I av. atl. Fr. 7 50

— La guerre de 1870. In-8° avec cartes. (En 8 livraisons). Fr. 8 »

— Description des fortifications de Paris, ses moyens de défense et les attaques auxquelles cette capitale peut être exposée. In-8° avec un plan du camp retranché de Paris. Fr. 1 »

Van Deventer (L.). Cinquante années de l'Histoire fédérale de l'Allemagne, étude historique et politique. In-8°. 1870. Fr. 6 »

Van Kempen (E.-M.), *professeur à l'Université de Louvain.* TRAITÉ D'ANATOMIE descriptive et d'ostéologie spéciale. Nouvelle édit. 2 vol. in-8°. Fr. 16 »

Vankerckhove, *capitaine,* et **Rouen,** *lieutenant.* Description de la place et du camp retranché d'Anvers. In-16 avec 4 cart. Fr. 3 »

Van Leynseele, *professeur à l'Université de Gand.* Résumé du cours d'accouchements donné à l'Université de Gand. In-4° lithogr. Fr. 10 »

Van Maldeghem (R.-J), *membre de l'Académie de musique de Rome.* TRÉSOR MUSICAL, collection authentique de musique sacrée et profane des anciens maîtres belges, transcrite en notation moderne. In-4°. Prix annuel. Fr. 20 »

Van Praet. Essai sur l'histoire politique des derniers siècles. In-8°. Fr. 7 50

Varrenbergh (Émile). Les relations des Pays-Bas avec le Portugal et l'Espagne. d'après un écrivain du XVIIe siècle. In-8°. Fr. 1 50

Digitized by Google

Verdy du Vernois, *lieutenant-colonel à la suite de l'état-major de l'armée prussienne, etc.* Études sur l'art de conduire les troupes. (Traduit de l'allemand). 1re section, in-16 avec 4 planches. Fr. 2 »

— 2e section, in-16 avec un plan de bataille. Fr. 2 50

Vérité (La) sur la situation militaire. Voyez *Brialmont.*

Vestraete (Ém.), *lieutenant d'infanterie.* De la réorganisation de la garde civique. In-8°. Fr. 1 »

Vogt (C.). Leçons sur les animaux utiles et nuisibles, les bêtes calomniées et mal jugées. Traduit de l'allemand, par G. Bagnet. In-42. F. 2 50

— Leçons sur l'homme. In-8° avec figures. Fr. 12 »

Vossen. Carte des chemins de fer en Belgique. Voy. *Carte.*

Vues pittoresques de la Belgique et de ses monuments les plus remarquables, dessinés et gravés sur bois par les premiers artistes de Bruxelles. 1 volume grand in-4° contenant 24 planches. Fr. 10 »

Le même ouvrage : planches col. à l'aquarelle. Fr. 15 »

Chaque vue se vend séparément, coloriée. » 0 75

— — noire. » 0 50

Wagener, *conseiller de l'Académie à Gand.* Le monument funéraire romain du Musée des Beaux-Arts d'Anvers. In-8°. Fr. 1 »

Wahlen (Adolphe), *chevalier de plusieurs ordres.* Ordres de Chevalerie et Marques d'honneur. Décorations nouvelles et modifications apportées aux anciennes jusqu'en 1869. Gr. in-8° avec beaucoup de planches color. 1871. Fr. 12 »

Walton, *lieutenant.* Projet de création d'une colonie pénitentiaire aux Nouvelles-Hébrides (Polynésie). In-8°. Fr. 1 »

— Armées permanentes et armées formées de volontaires suivi de quelques propositions relatives à l'infanterie. In-8° avec pl. Fr. 2 »

Wauters (Alph.). Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique, mise en ordre et publiée sous la direction de la Commission royale d'histoire.

Tome I à III. In-4°. Prix du volume : Fr. 15 »

Wauwermans, *capitaine du génie.* Mines militaires. Etudes sur la science du mineur et les effets dynamiques de la poudre. (Application de la thermodynamique.) In-8° avec 2 planches. Fr. 7 50

— Les machines infernales dans la guerre de campagne. In-16 avec planches. (*Epuisé*). Fr. 1 50

Wuillot (L.), médecin de bataillon). Éléments d'hygiène et premiers soins à donner en cas d'accidents. In-16. Fr. 1 »

Zestermann, *professeur à Leipzig.* Die Kreuzigung bei den Alten. In-8°. Fr. 2 »

Zimmerman. L'Homme, problèmes et merveilles de la nature humaine physique et intellectuelle. 7e édition. In-8° de 800 pages et plus de 200 gravures. Broché. Fr. 10 »

Relié, dor. sur tranche. » 14 »

— Le monde avant la création de l'homme ou le berceau de l'univers. Traduit de l'allemand sur la huitième édition par MM. L. Hymans. et L. Strens. 12e édition. Un beau vol. gr. in-8° de 640 pages, illustré de 250 gravures sur bois et de trois belles pl. col. Broché. Fr. 8 »

Digitized by Google

LA GUERRE ET L'ARBITRAGE

DEUXIÈME ARTICLE

DES CAUSES DE GUERRE DANS LA SITUATION ACTUELLE DE L'EUROPE

Dans l'article précédent, j'ai essayé d'indiquer les causes de guerre considérées à un point de vue général et pour ainsi dire abstrait. Je voudrais examiner maintenant, en jetant un coup d'œil sur la situation des principaux peuples civilisés, quelles sont les circonstances particulières qui peuvent amener chacun d'eux à faire ou à subir la guerre. Je passerai successivement en revue la France, l'Allemagne, la Russie, la Pologne, l'Autriche, la Turquie, l'Italie, l'Espagne, les États scandinaves, l'Angleterre et les États-Unis. Je ne me dissimule pas les difficultés d'une semblable étude. Il est difficile d'analyser les sentiments qui guident les résolutions des peuples et plus difficile encore de discerner les mobiles qui font agir les souverains. Il est presqu'impossible, quand on dit nettement ce que l'on croit vrai, de ne point froisser certaines susceptibilités nationales. Néanmoins, une semblable étude, quelqu'imparfaite qu'elle soit, peut avoir son utilité ; habitant d'un état neutre et ami de tous ses voisins, j'y apporterai, à défaut d'autre mérite, celui d'une entière impartialité.

Digitized by Google

I

On a souvent accusé la France d'être une menace perpétuelle pour le repos de l'Europe, parce qu'elle était inquiète, turbulente, révolutionnaire, toujours disposée à se mêler des affaires intérieures des autres pays, avide de gloire militaire, décidée à maintenir sa suprématie sur le continent et rêvant de reconquérir un jour ses frontières naturelles et de venger ses défaites de 1815. Cette appréciation s'appuyait sur quelques faits indéniables. Il est hors de doute qu'en France, certains partis, certains écrivains surtout, parlaient souvent et très haut de revanche à prendre, de prestige à maintenir, de frontières à rectifier, de prépondérance à conserver et qu'ainsi ils entretenaient un courant superficiel d'idées belliqueuses. Mais au fond, on peut affirmer, je crois, que la grande majorité de la nation était décidément acquise aux idées pacifiques et que l'empire de ces idées s'affermissait chaque jour davantage.

Si, avant chacune des guerres entreprises par Napoléon III, on avait interrogé directement et honnêtement la nation, elle aurait certainement voté pour la paix. Seulement en France la situation est toujours très complexe. Quoique le pays veuille sincèrement la paix, il est certaines idées fortement enraçinées dans l'esprit des classes supérieures auxquelles le gouvernement peut toujours faire appel, s'il désire la guerre. Pour se rendre compte de la conduite politique de la France, il faut examiner de plus près ce qu'il y a de contradictoire dans sa situation.

M. Taine, dans une lettre adressée à M. Strauss en octobre 1870, a parfaitement montré combien les sentiments pacifiques avaient fait de progrès en France depuis trente ans. La grande division de la propriété et la constitution sociale qui en résulte doivent attacher le pays à la paix. On compte environ cinq millions de propriétaires, et vingt millions d'habitants sont engagés dans les travaux

Digitized by Google

de l'agriculture. Ceux-là n'ont rien à gagner à la guerre et ils le savent. Ils ne s'inquiètent point de politique étrangère et les questions de prépondérance, d'équilibre et d'influence à l'extérieur les touchent peu. Ils maudissent l'impôt et n'aiment point la conscription; or, ils savent par expérience que toute guerre dévore des hommes et de l'argent. Grâce aux chemins de fer et à la hausse des prix de tous les produits agricoles, leur condition s'est beaucoup améliorée. Ils ont plus d'aisance, ils vivent mieux; ils ont même fait quelques économies, placées dans la rente ou dans les obligations des villes et des compagnies. Ils sont donc intéressés à ce que l'ordre et la paix se maintiennent. Napoléon le savait si bien que pour faire accepter sa dictature, il avait résumé son programme en ce mot fameux : l'Empire c'est la paix. Les cultivateurs propriétaires ont toujours voté pour l'Empire parce que ce régime, pensaient-ils, leur assurait l'ordre et l'accroissement de leurs profits. Consultés en 1871, quand l'Allemagne réclamait une énorme indemnité et une cession de territoire, ils ont voté pour la paix quand même. Les ouvriers de l'industrie, pénétrés d'idées socialistes, s'occupaient de coalitions internationales et parlaient de république universelle. Loin de nourrir des sentiments d'hostilité contre les autres peuples, ils oubliaient presque l'idée de patrie pour ne songer qu'à la solidarité commune de tous les ouvriers, sans distinction de race ou de nationalité. L'ennemi, ce n'était pas l'étranger, c'était le maître. Les industriels, les commerçants étaient naturellement hostiles à la guerre, et les rentiers, les détenteurs d'obligations de toute sorte étaient accusés de vouloir la paix à tout prix. La France actuelle était donc très différente de celle de 1830, toute bouillonnante encore des souvenirs de la Révolution et du premier Empire ; elle était moins belliqueuse même qu'en 1848 et, déjà alors, le premier acte diplomatique de la république avait été une ode à la paix universelle et à la fraternité des peuples, écrite par la plume éloquente de Lamartine. On peut donc affirmer en toute vérité que le

Digitized by Google

peuple français n'aurait jamais de lui-même poussé son gouvernement à la guerre.

Malheureusement, certains souvenirs, certaines aspirations, certains rêves constituaient un fond de matière inflammable à laquelle un souverain voulant la guerre pouvait toujours mettre le feu. Quelques écrivains avaient eu le tort d'entretenir dans la nation l'idée vague de reprendre un jour ses frontières naturelles[1]. Cette idée avait perdu beaucoup de son crédit dans les derniers temps; néanmoins Napoléon III a pu croire qu'en réalisant ce rêve et en rendant à la France les limites conquises par la première république, il parviendrait à asseoir définitivement sa dynastie. De là, pour atteindre ce but, ses menées sourdes et persistantes, qui l'ont conduit enfin à se faire jouer par la Prusse.

L'idée que la France ne pouvait, sans déchoir, perdre sa prépondérance en Europe, était aussi très répandue. De bons esprits comme Prevost-Paradol la partageaient. Cet écrivain si sensé d'ordinaire ne peut se résigner à voir s'élever des puissances comptant cent millions d'âmes, et pour qu'à la fin du siècle il y ait aussi cent millions de Français, il veut créer une seconde France en Algérie[2], où hélas! après 40 années d'occupation, il n'y a que 250,000 européens, dont la moitié environ sont étrangers. Si Sadowa a occasionné à M. Rouher des angoisses patriotiques et provoqué un mécontentement sourd dont l'opposition s'est fait une arme contre l'Empire, c'est parce

[1] En voici un exemple : M. Augustin Thierry dit dans ses *Récits des temps mérovingiens*. « La nature ne voulut que le maintien de nos limites naturelles. L'idée de les reprendre ne se perdra jamais ; elle est profondément nationale et profondément historique ». M. Thiers, dans son *Histoire de la Révolution* et dans celle de *l'Empire*, se montre toujours pénétré de la même idée.

[2] Les partisans aveugles de la *colonisation* ne songent pas que la population qui s'accroît déjà si lentement en France, — la période de doublement étant de quinze ans, — n'augmenterait plus du tout en Algérie où le climat est moins favorable à la vie et à la fécondité de l'Européen. Pourquoi ne pas coloniser le centre de la France plutôt que la côte africaine? Dépensez 40 millions par an dans le Berry et le Limousin et vous obtiendrez bien d'autres résultats qu'en Algérie.

Digitized by Google

qu'à partir de 1866 la prééminence de la France semblait menacée. C'est ce sentiment qui a déterminé Napoléon III à risquer la guerre, parce que sans cela il se croyait perdu.

Les divers gouvernements qui se sont succédés en France, ont aussi trop détourné l'attention du pays des affaires intérieures sur les affaires extérieures. Ils prétendaient maintenir leur « légitime influence », c'est à dire régenter le voisin. La restauration fait la guerre d'Espagne. Le pacifique Louis-Philippe occupe Ancône et se laisse entraîner jusqu'aux limites d'une guerre générale pour soutenir le vice-roi d'Égypte. M. Guizot veut intervenir en Suisse pour secourir les jésuites. Enfin, Napoléon III fait la guerre de Crimée pour une querelle de moines, la guerre d'Italie pour une idée, l'expédition de Rome pour défendre le Pape, celle du Mexique pour relever les races latines et enfin la guerre de Prusse, sans motif aucun. Ces précédents avaient habitué les politiques aux interventions à l'étranger et leur avait fait adopter le mot de Frédéric II, qu'il ne devait point se tirer en Europe un coup de canon sans la permission de la France.

Le peuple français s'est toujours montré plein de sympathies fraternelles pour les autres peuples ; mais en même temps il voulait conserver le rang et le renom de première puissance militaire du continent. Les souvenirs des prodigieuses victoires de l'Empire, gravés dans tous les esprits par l'histoire, la poésie, les tableaux, les monuments et par le nom même des rues, des boulevards et des ponts, imprimaient au caractère national une teinte martiale. On aimait la guerre pour la guerre[1]. Béranger, en chantant le vieux soldat, a aidé au retour des Bonaparte et lui a fourni des éléments belliqueux. L'influence des intérêts matériels aurait été assez forte pour réfréner ces disposi-

[1] Encore en juin 1859, après la bataille de Solferino, M. Forcade écrivait dans la chronique de la *Revue des Deux mondes :* « La guerre, il faut l'avouer, est pour la France une fête ; le vieux sang français retrouve alors son éternelle jeunesse. La France s'abandonne à l'ivresse des batailles ; elle respire tout entière le souffle héroïque qui anime ses soldats. »

Digitized by Google

tions guerrières. Mais il est toujours facile au gouvernement d'y faire appel et de les déchaîner.

La constitution de l'armée était aussi un danger pour la paix, non que le soldat tînt fort à se battre ; sorti des classes agricoles, il en partageait les sentiments pacifiques ; mais les officiers et les sous-officiers étaient portés à la guerre par esprit de métier d'abord et ensuite parce qu'une campagne offre des chances d'avancement rapide. Le service n'étant pas obligatoire, les jeunes gens des familles aisées se faisaient remplacer et ainsi les classes dirigeantes, n'ayant pas à craindre pour la vie de leurs enfants, ne présentaient qu'une molle résistance aux entraînements belliqueux. Les expéditions faciles et toujours victorieuses contre les Arabes, sous un beau climat et sans privations sérieuses, avaient aveuglé l'armée sur les horreurs d'une grande lutte contre une puissance de force égale. Ses chefs, les maréchaux, étaient ainsi disposés à faire la guerre de 1870, comme un jeu qu'on dirige à sa guise et qu'on cesse quand on a gagné. Ces dispositions, dangereuses en tout pays, l'étaient surtout sous un régime établi par la force des bayonnettes et ayant toujours besoin d'elles pour se maintenir contre l'opposition des grandes villes. Si Napoléon III s'est décidé à la guerre en 1870, c'est parce que les votes militaires, lors du plébiscite, avaient révélé un mécontentement sérieux dans une partie de l'armée. Convaincu que son indispensable appui allait lui échapper, il crut ne pouvoir le ressaisir que par la victoire. Enflammé par le souvenir des campagnes de propagande de la Révolution et aussi pour faire de l'opposition, le parti radical depuis 1830 n'avait cessé de pousser à la guerre, tantôt contre la Russie à propos de la Pologne, tantôt contre l'Europe entière à propos de la Belgique, tantôt contre l'Angleterre à propos du droit de visite ou de la question Pritchard, tantôt contre l'Autriche à propos de l'Italie. Parmi les démocrates, les socialistes seuls tenaient pour la paix et en cela ils avaient raison. La guerre, en dévorant les capitaux, arrête l'amélioration du

Digitized by Google

sort des classes laborieuses qui n'est possible que par l'accroissement du capital et la diffusion de l'instruction. Tout ami du peuple, qui l'entraîne à la guerre sans nécessité absolue, est aveugle ; car il va contre son but.

Tant que la France n'aura pas un gouvernement solidement assis, elle risque d'être jetée à l'improviste et malgré elle dans une lutte où son existence peut être engagée[1]. Ce sera toujours la dernière ressource d'un souverain poussé à bout par l'opposition. Si le trône de Louis-Philippe a été ébranlé parce qu'il ne prenait pas les armes pour des différends sans nulle importance, comment un souverain pourrait-il résister longtemps aux attaques de ceux qui, se faisant une arme des impatiences patriotiques, parleraient de rétablir l'intégrité du territoire ? Aujourd'hui, il faut bien l'avouer, la situation n'est plus ce qu'elle était avant 1870. Le pays alors était profondément attaché à la paix et c'est le gouvernement qui l'entraînait à la guerre. Dorénavant ce sera le pays qui sera porté à la guerre et la difficile mission du gouvernement sera de contenir ces entraînements trop naturels. C'est là un immense danger, car le désir aveugle de la revanche peut faire recommencer les fautes de 1870. Les guerres actuelles ne sont plus comme autrefois des tournois presque sans résultat ; ce sont des luttes à fond, comme s'exprime M. de Bismarck, et la défaite du vaincu peut être si écrasante qu'il ne s'en relève plus. Que la France le sache bien, il ne suffit pas d'adopter l'organisation militaire de l'Allemagne, il lui faut des réformes profondes dont

[1] Supposons Henri V rétabli sur le trône, soit avant, soit après Gambetta. Proudhon écrivait en 1854 au prince Napoléon : « Henri V est seul logique, et comme ce qui est logique tôt ou tard se réalise, Henri V reviendra. » L'enfant du miracle se met à la tête de la réaction cléricale dans toute l'Europe contre les deux ennemis de l'Église, l'Italie et l'Allemagne. Quels alliés trouve-t-il ? Ses partisans et ses adversaires lui en laissent-ils le temps ? Et s'il était vaincu, la France ne serait-elle pas morcelée ? L'Allemagne ne forcerait-elle pas la Belgique à prendre les provinces septentrionales autrefois possédées par Charles V et à entrer dans le *Zollverein* ? La fin du siècle verra probablement des événements décisifs. Les amis de la France ne peuvent assez lui recommander la plus extrême circonspection.

Digitized by Google

les résultats ne sont pas immédiats. La Prusse est parvenue à réunir toute la puissance que donne le principe d'autorité avec toute celle que renferment les institutions démocratiques. Dans les cadres d'une discipline de fer, elle a jeté les incalculables ressources que fournissent l'enseignement universel et le service militaire imposé à tous. Le mouvement national, cette force immense des temps modernes, s'est mis aux ordres de la féodalité. Au sentiment du devoir, à la foi religieuse, à la simplicité de la vie, à l'âpre travail, à l'esprit de subordination et d'obéissance, à tout ce que l'ancienne société avait de solide, sont venus se joindre les découvertes de la science, les progrès économiques, les ressorts d'une administration, exacte comme une montre de précision, et ainsi s'est formée cette puissance dont il est plus facile d'analyser les éléments que de s'approprier les traditions. La France a perdu cette force de cohésion que le respect de l'autorité et l'esprit de religion donnaient à l'ancien régime, et elle n'a pas encore su tirer des institutions démocratiques les ressources qu'elles offrent, lorsque, comme aux États-Unis, elles s'appuient sur le développement moral et intellectuel de tous. Avant de jeter les yeux au dehors, elle doit donc fonder solidement des institutions libres et leur emprunter, par la diffusion de l'instruction et du bien-être, toute la force qu'elles recèlent.

Lorsqu'on veut démêler en Allemagne les influences favorables à la paix et celles qui portent à la guerre, on trouve une situation tout aussi complexe qu'en France. Les Allemands, comme tous les peuples civilisés à notre époque, s'appliquent de plus en plus à l'industrie. Ils cherchent à accroître leur bien-être par le travail. Ils créent des banques, font des chemins de fer, améliorent leur agriculture, fondent des sociétés financières et industrielles de tout genre. Voués, comme on dit, aux intérêts matériels, ils doivent chérir la paix.

Le germain des anciens temps avait sans doute l'instinct de la « combativité »; mais les événements l'avaient

Digitized by Google

assoupi. Longtemps divisée en un grand nombre de petits États qui jouaient un rôle très effacé, l'Allemagne ne s'est pas habituée à s'occuper des affaires extérieures, ni à étendre son influence au dehors. L'ancien empire germanique n'a pas eu une carrière militaire assez brillante pour créer dans la nation la soif de la gloire des armes. L'organisation de ses armées était si imparfaite, ses mouvements si lents, la direction si inerte qu'il n'est parvenu à se défendre, ni contre la France ni même contre la Suède. Les souvenirs de l'histoire ne doivent donc point porter les Allemands à la guerre, et les lauriers à cueillir sur le champ de bataille ne les remplissent pas d'enthousiasme. Toutefois la domination violente de Napoléon avait laissé dans les âmes un ressentiment profond, et l'idée seule que des jours d'humiliation pareils puissent revenir soulevait l'Allemagne entière. C'est ce sentiment qui a produit l'unanimité du mouvement dans la dernière guerre. Les Français avaient oublié tout ce que le premier Napoléon avait fait souffrir à l'Allemagne, mais les Allemands y pensaient avec une furieuse amertume. Rien de plus naturel : Les maux de la guerre laissent une trace plus durable dans la mémoire des vaincus que dans celle des vainqueurs.

Le mode de formation des armées en Allemagne constitue aussi un certain obstacle à la guerre. La nation ne l'entreprendra jamais à la légère et sans une grande appréhension. Qu'on se rappelle quelle opposition a rencontrée d'abord la guerre contre l'Autriche en 1866. La mobilisation de l'armée appelle tant d'hommes sous les drapeaux, que la vie de la nation s'en trouve pour ainsi dire suspendue. L'industrie manque de bras ; les usines se ferment ; les femmes et les vieillards doivent faire la récolte : c'est une désorganisation sociale. La guerre, quoique portée en pays ennemi, cause des pertes énormes. Comme le recrutement atteint toutes les familles, même celles qui sont riches et influentes, les mères, les épouses dans toutes les classes sont

Digitized by Google

hostiles à la guerre. La *landwehr* et l'armée active renferment un très grand nombre d'hommes mariés ; aussi, même après les étonnants succès de 1866 et de 1870, les soldats n'aspiraient qu'à rentrer dans leurs foyers. On disait qu'une armée, formée comme celle de la Prusse, était incapable de soutenir une guerre aggressive ; l'expérience a prouvé le contraire ; mais ce qui est vrai, c'est que la guerre, avec une semblable armée, jette un trouble immense dans l'ordre économique et de grandes souffrances dans toutes les âmes. Tout cela, je le sais, ne suffit pas pour empêcher les gouvernants de lancer le pays, malgré lui, dans la guerre on l'a vu en 1866. Dans aucun pays du continent, l'opinion publique n'est assez puissante pour arrêter un ministre ou un souverain très décidé à agir. Néanmoins l'organisation de l'armée doit avoir pour effet d'empêcher le goût des expéditions et des conquêtes de se répandre dans la nation.

Mais à côté de ces circonstances qui agissent dans le sens de la paix, il en est d'autres qui vont dans un sens tout opposé ; ce sont les traditions historiques de la Prusse, la théorie des races et l'imperfection du régime représentatif. La Prusse a grandi par l'épée et par un dur labeur appliqué à la culture d'un sol stérile. Apre, stoïque et belliqueuse, on l'a justement appelée la Sparte de l'Allemagne. La plupart de ses souverains ont aimé avec passion la guerre ou tout au moins les choses militaires. Son héros est Frédéric II, homme de guerre par excellence. Ses traditions la poussaient donc à la conquête. Sa « mission historique » était d'unifier l'Allemagne sous le sceptre de ses rois et ce but elle vient de l'atteindre sous nos yeux par l'élévation du roi Guillaume à la dignité d'empereur allemand. Seulement, la grande Allemagne, le grand empire germanique du moyen-âge n'est pas encore reconstitué, et il est difficile de déterminer jusqu'où devraient s'étendre ses frontières. L'idée du pangermanisme, c'est à dire la réunion en un seul

Digitized by Google

État de tous les rameaux de la race germanique, est incontestablement un rêve qui existe dans l'esprit de la plupart des Allemands, tantôt indécis et flottant, tantôt nettement arrêté et porté à l'action. Constituer au centre de l'Europe un empire compact de soixante millions d'hommes, qui, appuyé sur la mer du Nord et la Baltique, déboucherait sur la Méditerranée par Trieste et étendrait son influence sur tout le bassin du Danube par une intime alliance avec les Hongrois, tel est manifestement le but prochain ou éloigné que poursuivent les patriotes germanisants, et, comme cet idéal ne peut être atteint sans un grand remaniement des divisions territoriales actuelles, il y a là une cause très probable de guerres futures. Je ne suis pas de ceux qui croient que ces vastes desseins fassent partie du programme actuel des hommes d'État qui gouvernent aujourd'hui l'Allemagne. On a dit que M. de Bismarck aurait proposé à Napoléon III de lui concéder la Belgique à condition qu'il pût prendre la Hollande. Il est avéré que de semblables éventualités ont été agitées entre M. de Bismarck et les représentants de l'Empereur des Français, mais c'était une façon de caresser l'idée favorite de Napoléon : le rétablissement des anciennes frontières de la France. Il est peu probable que l'Allemagne eût jamais consenti à l'annexion de la Belgique à la France, même moyennant cession de la Hollande, parce que c'eût été ouvrir le chemin direct de Berlin à revers des forteresses du Rhin. L'occupation de la Hollande, frémissante sous le joug, avec la France sur l'Escaut et sur la Meuse, n'eût pas été tenable.

A en juger d'après les symptômes extérieurs, le dessein du chancelier de l'Empire est plutôt de travailler à l'unification de l'Empire actuel, sans viser à étendre maintenant ses frontières, aux dépens soit de l'Autriche soit de la Hollande[2]. Autrement, il n'eût probablement pas

[1] On croit en France que M. de Bismarck a provoqué la guerre de 1870 pour conquérir l'Alsace et la Lorraine. Les faits connus ne confirment point cette idée. M. de Bismarck a voulu la guerre de 1866 ; mais il ne

Digitized by Google

entamé cette formidable lutte contre l'ultramontisme qu'on ne peut vaincre ni en une ni en deux campagnes. Si l'Autriche devait succomber un jour, par suite de l'hostilité irréconciliable des nationalités qui s'y entrechoquent, les provinces allemandes se réuniraient tout naturellement à l'Empire d'Allemagne. Aujourd'hui la Prusse a évidemment besoin de l'Autriche pour résister à une alliance possible de la France et de la Russie. Comme la Prusse n'est pas prête à se porter héritière de toutes les possessions de la maison de Habsbourg, elle devrait abandonner le Bas-Danube à la Russie, ce qui offrirait un bien grand danger pour l'avenir. Il semble donc que le temps des grandes entreprises de ce côté ne soit pas encore venu.

Le régime représentatif est d'introduction si récente en Allemagne, que ce ne sont pas les assemblées délibérantes qui gouvernent réellement. Le roi Guillaume et ses ministres n'ont jamais admis le système parlementaire où, comme en Angleterre, c'est la Chambre, qui en définitive, décide de la marche des affaires.

En Allemagne, par conséquent, comme dans les pays despotiques, le choix entre la paix ou la guerre est déterminé par les inclinations et les vues du souverain. Il est très humiliant pour l'humanité au XIXe siècle que son sort dépende des résolutions de quelques potentats ; mais, le fait étant ainsi, il vaut mieux le reconnaître que le dissimuler. Or, on dit que le prince impérial d'Allemagne est d'humeur très pacifique, malgré ses succès sur les champs de bataille, et qu'il a horreur de la guerre, quoiqu'il ait appris à la bien faire. On peut trouver en ceci une garantie pour la paix dans l'avenir.

désirait pas la guerre avec la France. M. Thiers l'affirme nettement dans sa déposition au sujet du 4 septembre. Si la Prusse avait voulu la guerre, elle n'aurait pas évacué Luxembourg en 1867 alors qu'elle était complètement prête et que la France n'avait pas encore de chassepots, et en 1870 le roi Guillaume n'aurait pas approuvé le retrait de la candidature Hohenzollern, après les menaces insensées de M. de Gramont ; car cet acte était une humiliation pour lui aux yeux de l'Europe et surtout de l'Allemagne.

Digitized by Google

Quelques personnes considèrent comme probable un choc prochain entre l'Allemagne et la Russie. On prétend même que M. de Bismarck a voulu attaquer immédiatement la Russie. On ne peut nier que cette éventualité n'occupe des esprits et des journaux sérieux, en Allemagne non moins qu'en Russie. Toutefois on ne peut encore bien discerner ce qui donnerait lieu à la lutte. L'empereur Guillaume a un attachement sincère pour son neveu de Russie et nul, j'imagine, — M. de Bismarck moins qu'un autre, — n'a pu croire qu'il lui déclarerait la guerre sans raison et sans prétexte. De son côté, l'empereur de Russie ne manque pas une occasion de témoigner hautement sa sympathie pour l'Allemagne et pour l'armée allemande. Il n'y a en ce moment nul sujet de querelle entre les deux empires. On a parlé des provinces baltiques. Sans doute le gouvernement russe, en persécutant les protestants de ces provinces et en favorisant l'enseignement du russe aux dépens de l'Allemand, blesse le sentiment national en Allemagne et y provoque de temps à autre de vives réclamations. Mais les origines ethnographiques des populations et la situation géographique des provinces baltiques s'opposent à ce qu'elles soient jamais incorporées d'une façon définitive à l'Allemagne. La grande majorité des habitants sont celtes ou finnois et point allemands [1]. Ensuite, il suffit de jeter les yeux sur une carte pour se convaincre que la possession d'une longue bande de territoire sur la Baltique, séparant les Russes de l'accès naturel à

[1] D'après von Klöden, dans l'Esthonie, sur 312,000 habitants, 25,000 seulement sont Allemands, les autres Finnois; en Livonie, on compte 94.000 Allemands sur 917,300 habitants; en Courlande, 52,000 Allemands sur 574,425 habitants. Donc dans les trois provinces, sur une population de 1,804,425 âmes 171,000, soit environ 10 p. c., sont d'origine germanique. Mais il est vrai que la civilisation y est venue d'Allemagne. La grande majorité des habitants, soit 1,475,000, sont protestants. Les villes, surtout les ports de mer comme Riga et Revel, sont allemandes. L'Université de Dorpat est allemande. Les propriétaires fonciers, les maîtres d'école, les commerçants sont de sang allemand. D'après la *Conversations-Lexikon* de BROCKHAUS (1872) il y aurait dans les trois provinces baltiques sur 1,910,740 habitants, 64,170 Russes, 131,073 Allemands, 704,650 Esthonies (Finois) et 704,650 Lettes et Lithuaniens.

Digitized by Google

la mer, serait intenable pour l'Allemagne et contraire à l'intérêt des populations tant du littoral que de l'intérieur. Je ne crois donc pas qu'il y ait un homme d'État sérieux en Prusse qui songe à faire cette conquête.

L'objet des luttes à venir, si elles doivent éclater, c'est la Bohême. En Bohême et en Moravie, il y a 5 millions de Tchèques et 2 millions et demi d'Allemands. Les Tchèques veulent constituer un état slave. La minorité allemande résiste, appuyée sur les autres allemands de l'Autriche. Les Tchèques se déclarent opprimés et tournent les yeux vers la Russie. Si jamais la Panslavie devait se constituer à côté de la Pangermanie, les deux colosses se disputeraient la Bohême qui, par ses origines ethnographiques, est plutôt slave et par sa situation géographique, allemande. Les Allemands ne se soumettront que vaincus dans une lutte suprême, à voir passer aux mains d'un empire slave un pays qui est situé au cœur même de l'Allemagne. Ce sont là peut-être des éventualités bien lointaines et qui ne menacent pas encore le présent, mais on ne peut se dissimuler que le principe des grandes agglomérations poussé à bout conduit à ces sombres perspectives.

On attribue aussi à l'Allemagne des projets de conquête sur deux petits états maritimes qui lui procureraient une marine et des colonies. L'Allemagne refusant de rendre au Danemark les cantons septentrionaux du Schleswig, habités par des Danois, malgré les traités de Vienne et malgré le principe des nationalités invoqué par les Allemands pour revendiquer les duchés, cette violation de tous les droits constitue un acte si peu justifiable et une iniquité si peu utile, qu'on serait porté à y voir, en effet, un moyen d'avoir prise sur le Danemark afin de l'absorber un jour tout entier. Néanmoins on peut espérer que la nation allemande finira par comprendre qu'elle n'a nul intérêt à tenir sous son joug des populations de race étrangère. Cette vérité est évidente pour tout homme que n'aveuglent pas de fausses idées de grandeur nationale.

Digitized by Google

Les Allemands aspirent avec une impatience puérile à posséder une flotte, comme si ce n'était pas un double fléau d'avoir à ajouter au budget de la guerre, le budget de la marine. Les États-Unis qui envoient leurs navires de commerce sur toutes les mers du globe, se gardent bien de commettre une semblable folie ; la dernière guerre civile finie, ils ont vendu la plupart de leurs navires.

La France a commis une grande faute en consacrant à des cuirassés qui ne pouvaient menacer que l'Angleterre, des millions qui ont fait défaut ailleurs. Le gouvernement allemand s'est montré en ce point plus sage que la nation allemande. Cette année il n'a point réclamé d'augmentation importante pour la marine, dont il a limité la mission à la défense des côtes.

Les Allemands ne sont pas guéris, je crois, du désir peu sensé de posséder des colonies et il se peut qu'ils jettent des regards de convoitise sur celles de la Hollande. Mais il est difficile d'admettre que le gouvernement allemand qui est en tout très clairvoyant ne voie pas que, même en prenant la Hollande, il n'aurait pas ses colonies. Car celles-ci pourraient être séquestrées par l'État qui serait maître de la mer, comme on l'a vu à l'époque de Napoléon I, quand les Anglais se sont emparés des colonies hollandaises dont ils n'ont rendu qu'une partie, lors de la paix. Il est donc peu probable que l'Allemagne tentera d'accomplir, sans prétexte et sans justification, une conquête odieuse qui ne lui donnerait même pas ce qu'elle paraît désirer: des colonies. Elle s'efforcera plutôt d'entraîner peu à peu la Hollande dans le cercle des influences germaniques, en multipliant entre les deux pays les relations intellectuelles et commerciales. Seulement les Pays-Bas ont une grande avance sur l'Allemagne sous le rapport politique. Ils ont dans leur histoire trois siècles de pleine et glorieuse liberté sous le régime républicain, tandis que l'Allemagne sort à peine de la servitude monarchique et féodale. Si donc un lien plus étroit devait s'établir entre les deux peuples, ce ne serait que quand la nation alle-

Digitized by Google

mande aurait conquis le self-government véritable au même degré que la Hollande.

On ne peut se le dissimuler, le vrai danger pour le repos futur de l'Europe provient de l'annexion à l'Allemagne de l'Alsace-Lorraine. Je n'ignore point les raisons que font valoir les stratégistes allemands. Nous étions en tout cas, disent-ils, certains d'avoir à nous défendre contre une guerre de revanche du côté de la France. Maintenant que nous sommes couverts en avant par la ligne des Vosges, par Metz et Strasbourg, et en arrière par le Rhin et ses forteresses, l'invasion de l'Allemagne est devenue presqu'impossible. Nous n'avons fait que prendre le canon dirigé contre nous, pour le retourner contre l'ennemi. — Fort bien, mais l'avantage stratégique, indéniable, n'est-il pas compensé et au delà par ce fait que dans toute complication où l'Allemagne se trouvera engagée, elle devra toujours porter à son passif militaire l'hostilité d'une nation belliqueuse de 38 millions d'hommes qui s'alliera avec n'importe quelle puissance, dans l'espoir de reprendre l'Alsace. L'Allemagne, quelque puissante qu'elle soit, s'est attachée au pied un terrible boulet qui lui enlèvera à l'avenir la liberté de ses mouvements.

Le résultat le plus certain de l'annexion de l'Alsace a été de doubler la force aggressive de la Russie, dans le cas où elle voudrait réaliser les projets d'agrandissement qu'on lui prête. S'il ne répugnait pas d'attribuer des vues machiavéliques à l'éminent ministre d'une grande puissance, on serait tenté de croire que le prince Gortschakof n'a point insisté pour garantir l'intégrité de la France, afin de pouvoir toujours compter sur son concours dans le cas d'une lutte avec l'Allemagne. Un journal russe disait récemment : C'est la Russie maintenant qui tient dans ses mains les destinées de l'Europe. Cela est vrai en ce sens que c'est de la Russie principalement que dépend le maintien de la paix[1].

[1] Les Allemands se rendent parfaitement compte des dangers de leur situation. Je citerai seulement les remarquables articles de la GEGEN-

Digitized by Google

II

La Russie est sans contredit l'état qui sera le plus longtemps un danger pour la paix de l'Europe, d'abord parce que le peuple russe rêve un avenir de grandeur qui ne peut se réaliser que par des extensions territoriales de nature à bouleverser toute la carte de l'Europe, ensuite parce que le régime despotique, qui y est en vigueur, remet la décision de la guerre aux volontés d'un seul homme. On ne peut mettre en doute les sentiments pacifiques de l'empereur actuel. Comprenant parfaitement les besoins de son empire, il s'est dévoué tout entier à ces deux grands actes qui immortaliseront son nom : l'abolition du servage et la création des chemins de fer. Quand on songe aux facilités qu'eussent offertes à une ambition conquérante les conflits dont l'Europe a été récemment le théâtre, on ne peut qu'admirer la modération de l'empereur Alexandre. Pendant la guerre entre la France et l'Autriche, puis entre l'Autriche et la Prusse, enfin entre la France et l'Allemagne, la Russie aurait probablement pu faire payer son alliance, par de grandes concessions, ou enlever de haute lutte d'importantes « rectifications de frontière ». En ne le faisant pas, elle n'a eu égard qu'à son intérêt ; mais ce n'est pas un mérite ordinaire d'avoir vu que son véritable intérêt était dans la paix et non dans la guerre.

Ce n'est certes pas le caractère du peuple russe qui l'en-

WART. *Die geograpisch-politische lage Deutchlands,* par M. Eduard van Hartmann. L'Allemagne, dit cet écrivain, est entourée de trois grands et de quatre petits États. Sur ce nombre, trois la France, les Pays-Bas et le Danemark, sont des ennemis décidés. L'Autriche, par l'avénement d'un cabinet clérical deviendrait également hostile. Quant à la Russie l'amitié des souverains des deux pays empêche seule l'antagonisme naturel des germains et des slaves de conduire à une rupture. La situation politique de l'Allemagne est donc des plus périlleuses et pour se défendre elle doit toujours pouvoir disposer d'une force égale à celle de la France et de la Russie réunies.

Digitized by Google

traînera aux entreprises guerrières. La race slave, en général, quoique très brave, est pourtant pacifique d'instinct, et les meilleurs observateurs s'accordent à dire que les paysans russes sont les plus doux et les moins querelleurs des hommes. Mais les rêves de grandeur nationale que nourrit la partie la plus active de la nation, conduisent à la guerre. Tout apocryphe qu'il est, le fameux testament de Pierre le Grand n'en trace pas moins un idéal qui s'est profondément gravé dans l'esprit de la nation russe. On ne contestera pas que la politique traditionnelle de la Russie est de s'avancer jusqu'au Danube, d'y dominer et d'arriver ainsi un jour à Constantinople. Les gouvernants actuels peuvent n'y point penser; le pays y songe et y songera longtemps encore. Il est certain aussi que le principe des nationalités et le sentiment de la communauté de la race qui ont donné naissance au mouvement panslave, ont mis aux mains de la Russie une arme nouvelle d'une puissance formidable. Si la Turquie, l'Autriche et les puissances occidentales font obstacle au développement des slaves méridionaux et des Tchèques, ceux-ci se tourneront vers la Russie et la provoqueront pour ainsi dire à tenter la réalisation de ses desseins d'agrandissement. La Russie n'aura pas toujours un souverain assez sage pour résister à des tentations de ce genre et, tant que le régime de ce grand pays sera purement despotique, il suffira du caprice du maître ou de l'ambition d'un ministre pour commencer de ce côté une guerre de race et de conquête.

Si les populations de la Turquie n'avaient à choisir qu'entre la domination des Ottomans et celle des Russes, il faudrait dans l'intérêt général de l'humanité souhaiter que les seconds remplacent les premiers. Le pays serait mieux administré; les lumières et le bien-être se répandraient plus vite et les habitants arriveraient plus tôt à ce degré de développement qui les rendrait aptes à se gouverner eux-mêmes et à s'affranchir définitivement de tout despotisme. Mais la Russie rencontrera probablement

Digitized by Google

dans ses projets d'agrandissement vers le midi deux obstacles insurmontables. En effet, entre les Slaves de la Pologne et de la Galicie et les Slaves du Danube et du Balkan s'étendent, comme une digue continue, des Valaques, des Hongrois et des Allemands dont le principe des nationalités réclame l'indépendance et qui ne se laisseront pas aisément asservir. En second lieu, les Slaves du Midi, Croates, Serbes et Bulgares, ont conservé un si ardent amour de la liberté qu'ils ne se soumettraient jamais au joug moscovite. La Serbie démocratique, avec son gouvernement constitutionnel, est certainement mieux faite que la Russie pour servir de centre d'attraction aux Slaves méridionaux et, suivant toute probabilité, c'est elle qui deviendra le noyau de formation de la future confédération du Balkan.

Une campagne heureuse peut conduire les Russes à Constantinople ; mais ils ne seront pas les héritiers des Turcs. La géographie et l'ethnographie s'y opposent. Le Danube et la Péninsule transdanubienne appartiendront aux populations qui y habitent.

On peut découvrir des causes de guerre entre la Russie et trois autres grandes puissances, l'Autriche, l'Allemagne et l'Angleterre. Si la Russie veut reprendre un jour, sous un souverain moins sage qu'Alexandre, ses projets sur Constantinople, elle rencontrera sur son chemin l'Autriche décidée à tout pour y mettre obstacle. L'Autriche et la Hongrie surtout, tant qu'elles auront quelque force, ne souffriront jamais que le Danube devienne un fleuve russe. La Russie pacifique peut être l'alliée de l'Autriche ; la Russie conquérante n'aura pas d'ennemi plus acharné. C'est pour ce motif que les Russes panslaves veulent détruire l'Autriche, et que les Hongrois, qui voient le danger, cherchent des alliés contre les Russes.

L'Allemagne a manifestement le même intérêt que l'Autriche en Orient ; elle ne peut donc pas souffrir non plus, à moins qu'une nécessité majeure ne l'y oblige, que la Russie s'avance de ce côté. Il y a là tout au moins un

Digitized by Google

germe d'antagonisme. La question des provinces baltiques n'est point encore devenue une cause de mésintelligence entre Russes et Allemands. Si la Russie respectait, comme elle l'a fait longtemps, les droits historiques et garantis de ces provinces, elles continueraient à être pour l'empire dont elles font partie, un foyer de culture et une pépinière de bons administrateurs, d'officiers, de savants, de professeurs, d'hommes utiles dans toutes les carrières. Mais, si pour les russifier on prétend leur imposer par la violence la langue russe et le culte orthodoxe, ainsi que le veut le parti moscovite, les plaintes des Allemands et des protestants persécutés exciteront les susceptibilités nationales dans tout l'empire allemand. Ce qui est plus grave, c'est le sentiment de rivalité qui se développe visiblement entre Russes et Allemands, malgré l'alliance intime des gouvernants. L'empereur Alexandre ne manque pas une occasion de manifester sa sympathie pour l'Allemagne. Mais les Russes ne semblent pas être dans les mêmes dispositions. Ils n'ont pas vu sans envie ou tout au moins sans appréhension les prodigieux succès de leurs voisins et la prédominance qu'ils ont si brusquement atteinte. Les Allemands n'ignorent point que ces sentiments existent; ils s'attendent en conséquence à avoir plus tard à se défendre contre la Russie et ils s'y préparent. Rien n'est plus dangereux que cet état d'esprit de deux grands peuples qui sont convaincus qu'un jour ils en viendront aux mains. Cette conviction, si elle persiste, suffit pour rendre le choc inévitable. Des deux parts, on s'habitue à se considérer comme ennemis et on s'apprête à saisir l'instant opportun d'agir, afin de ne pas être attaqué dans un moment défavorable. C'est ce sentiment qui a conduit à la guerre franco-allemande. Ceux qui en Allemagne et en Russie veulent la paix doivent donc combattre cette idée en montrant qu'entre les deux peuples, s'ils se contentent de leurs frontières actuelles, il n'existe aucun motif de dissentiment ou d'antagonisme.

Entre l'Angleterre et la Russie, on ne découvre qu'une

Digitized by Google

seule cause de mésintelligence, mais elle est grave : c'est l'Inde. C'est pour empêcher la Russie de s'avancer en Orient, que les Anglais ont fait la guerre de Crimée, et aujourd'hui que les Russes s'approchent de l'Indus par un autre chemin, ils se demandent s'ils ne doivent pas leur dire, au risque d'une nouvelle guerre : Vous irez jusque là et pas plus loin. Appuyés sur les forts nouvellement élevés aux bords de la mer Caspienne et de la mer d'Aral, les Russes veulent soumettre à leur pouvoir le Khanat de Khiva. Ils occupent Taschkend et Samarkande ; Bokhara ne peut conserver longtemps son indépendance. En remontant ainsi l'Oxus par une marche continue et sûre, ils arriveront à l'Indou-Kousch, et alors il ne seront plus qu'à quelques marches du Pundjaub et de Lahore.

L'Angleterre est très indécise sur l'attitude à prendre. Les Russes disent : Si nous annexons les Khanats, ce n'est point par esprit de conquête, c'est comme vous, Anglais, vous avez fait dans l'Inde, et les Américains au Mexique, uniquement pour préserver nos commerçants contre des attaques de voisins barbares. En Angleterre, les gens raisonnables, et il y en a plus qu'ailleurs, admettent que les Russes sont parfaitement dans leur droit, et qu'ils ont pour mission évidente de faire pénétrer la civilisation dans l'Asie centrale où seuls ils ont accès. Récemment encore, l'organe le plus influent de la presse quotidienne, le *Times*, disait avec raison qu'il n'appartenait pas au peuple anglais, la nation commerçante par excellence, de s'opposer au progrès des Russes qui aurait pour effet d'ouvrir à la culture et au commerce de l'Europe une immense contrée encore barbare et la région à peine explorée de Bokhara et de Samarkande. Mais à côté des gens sensés qui parlent ainsi, le gros de la nation pense autrement. La majorité est convaincue qu'entre les deux États il y a une rivalité naturelle, que c'est à l'épée de décider qui des deux sera maître en Asie, que c'est une lâcheté de s'occuper de prétendus intérêts humanitaires en face d'un empire aggressif qui

Digitized by Google

n'a qu'un but : la conquête de l'Inde, qu'il n'y a point de milieu, qu'il faut ou arrêter maintenant la Russie ou s'apprêter à lui abandonner l'empire indien et ses deux cents millions d'habitants.

Il est probable en effet qu'un jour l'Asie appartiendra aux Russes. Ils y sont chez eux. Ils y avancent lentement par suite d'une série d'annexions territoriales, tandis que l'Angleterre en sera toujours séparée par l'épaisseur du globe. Enfin, ayant un peu de sang touranien dans les veines, ils semblent appelés par la nature même à regner sur le continent touranien. En attendant, les deux opinions qui divisent l'Angleterre à ce sujet, se feront équilibre et aucun ministère en prendra sur lui de déclarer une guerre sans issue à la Russie, parce qu'elle aura fait un pas en avant vers l'Himalaya. Seulement le sentiment naturel de jalousie qui anime les Anglais à l'égard de la Russie les portera irrésistiblement, en cas de guerre européenne, à s'unir aux ennemis de cette puissance. En l'attaquant à l'Occident, ils espéreront détourner ses forces de l'Orient et arrêter ainsi ses continuels agrandissements en Asie. En résumé, si la Russie continue à étendre pas à pas son territoire et son influence en Asie, ce qui est manifestement sa mission, elle n'y rencontrera nul obstacle et elle n'a aucune attaque à craindre même de la part de l'Angleterre. Mais, si elle veut s'avancer en Europe, elle trouvera probablement devant elle la triple alliance de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Angleterre. Ce qui est à prévoir tôt ou tard, c'est une alliance entre la France et la Russie, l'une pour arriver au Rhin, l'autre pour franchir le Danube.

La situation de la Pologne, quoiqu'elle semble réduite à l'impuissance, est encore aujourd'hui un danger pour le repos de l'Europe. Il n'y a pas huit ans qu'elle a failli donner lieu à une guerre générale. Couper en trois tronçons une nation, fondée sur une forte unité ethnographique et sur les traditions séculaires d'une glorieuse histoire, et partager ce territoire ainsi dépecé entre les

Digitized by Google

trois États voisins, d'accord pour mettre à mort cette noble nationalité, cet acte est tellement contraire au droit et aux exigences de tout progrès régulier qu'il est impossible de compter sur une paix durable tant que cet abus de la force ne sera pas réparé, ou les restes de ce peuple anéantis... je veux dire complètement assimilés à ses maîtres actuels.

Ces trois tronçons chercheront de nouveau à se réunir, et ainsi, outre les insurrections toujours à redouter, il y aura encore à craindre des occasions de conflit entre les co-partageants. C'est le danger qui se présente actuellement en Galicie. Les Polonais en Galicie jouissent, comme les autres habitants des provinces autrichiennes, d'une grande liberté. Ils aspirent à une indépendance plus grande et le but de leurs efforts est d'obtenir une autonomie complète sous l'autorité presque nominale de la maison de Habsbourg. On ne peut qu'applaudir à toute extension des institutions libres ; malheureusement la situation générale est tellement faussée qu'il en résulte de graves dangers de froissement et d'hostilité. Premièrement, les Polonais de la Russie ne peuvent voir leurs compatriotes d'Autriche indépendants et libres, sans être tentés de reconquérir les mêmes avantages. La liberté, illimitée à Lemberg, en contraste avec le régime despotique à Varsovie, est comme un appel incessant à l'insurrection. C'est là le résultat inévitable de la situation, en dehors même des passions des hommes.

Le gouvernement russe ne peut assister sans un extrême déplaisir à l'établissement en Galicie d'institutions libres qui, quelle que soit la modération déployée de part et d'autre, constituent un danger constant pour sa domination en Pologne.

J'ai supposé la modération et la sagesse des habitants et des gouvernants de la Galicie. Mais seront-ils toujours fidèles à ce programme pacifique? Peuvent-ils répondre que leur pays ne deviendra pas un foyer d'agitation et de propagande polonaise? Cette éventualité n'est-elle

Digitized by Google

même pas très probable, et l'Autriche pourra-t-elle échapper à la responsabilité des fautes commises par le gouvernement provincial galicien?

La Galicie renferme encore une autre source de difficultés internationales. La moitié des habitants sont des Ruthènes du rite grec que leur langue, leur culte, leur alphabet, leur condition subalterne vis à vis des Polonais font pencher vers la Russie. Le parti panslave les appelle « des frères opprimés » et entretient une agitation pour les délivrer du « joug étranger ». Ici, ce n'est pas le gouvernement russe, mais le peuple russe qui agit ; ce sont des aspirations, des passions qui sont engagées dans le débat. Il n'est donc pas facile de résoudre cette difficulté.

La Pologne renaîtra-t-elle un jour? Si elle doit reconquérir son indépendance, ce ne sera probablement pas, comme les Polonais l'ont souvent espéré, par le secours de la France ou de l'Angleterre. Le ciel est si haut et la France est si loin, s'écriait Kosciuzko désespérant du salut de son pays. La France ne pourrait arriver aux bords de la Vistule qu'en traversant toute l'Allemagne et, à moins qu'un nouveau Napoléon ne surgisse, tenant l'Europe dans sa main, il n'est pas probable que les armées françaises prennent ce chemin. L'Angleterre et la France pourraient pousser la Pologne à la révolte et lui envoyer des secours par mer. Mais cela suffirait-il pour arracher la Pologne à l'étreinte de la Russie, et d'ailleurs quelles chances de durée auraient les résultats de cette intervention? Des corps anglo-français continueraient-ils à monter la garde à Varsovie? La France marcherait-elle toujours d'accord avec l'Angleterre? Il ne faut point se bercer d'illusions ; l'immensité et la proximité de la Russie finiraient tôt ou tard par lui assurer l'avantage.

Mais il est une autre puissance qui peut avoir un intérêt bien plus direct que la France ou l'Angleterre à rétablir la Pologne : c'est l'Allemagne unifiée. Espérons que le choc entre le pangermanisme et le panservisme

Digitized by Google

pourra être évité; mais, s'il était impossible d'y échapper, il est évident que les Allemands trouveraient dans le rétablissement de la Pologne un rempart contre les attaques de la Russie, qui peut devenir beaucoup plus forte que la Germanie, attendu qu'elle a beaucoup plus d'espace pour loger ses futures générations. Ce ne serait pas payer trop cher l'érection d'un semblable boulevard, que de sacrifier, pour le constituer, la Galicie et la partie polonaise du duché de Posen. L'Allemagne, étant aussi près que la Russie, pourrait continuer à défendre son œuvre. Elle seule aussi peut arriver par les armes à un résultat définitif; car, partant de Kœnigsberg, une marche victorieuse peut conduire ses aigles à Moscou et à Saint-Pétersbourg en une campagne.

Les Polonais répondront peut-être, que si l'Allemagne était assez forte pour vaincre complètement la Russie, elle prendrait la Pologne pour elle-même. Il est impossible de prévoir quelles peuvent être les visées ambitieuses d'un conquérant, mais la nation allemande n'a aucun intérêt à soumettre par la force un peuple de race étrangère. Elle a, au contraire, un intérêt palpable à ce que la Russie, appuyée sur l'Asie et sur la sympathie des Tchèques, ne puisse l'attaquer sans rencontrer d'abord devant elle le rempart d'une Pologne fortement reconstituée. La croissance de l'Allemagne est forcément limitée par l'étendue du territoire qui lui appartient. La croissance de la Russie n'a pour ainsi dire pas de limites, car toute l'Asie s'ouvre devant elle, et son développement n'est arrêté que par l'imperfection de ses institutions et de sa civilisation. La Russie deviendra donc un jour beaucoup plus puissante que l'Allemagne. Si cela arrive avant que les idées pacifiques ne règnent parmi les hommes, la confédération germanique ne sera plus en sûreté. Avoir pour sujets des Polonais prêts à la révolte serait une source de faiblesse. Avoir pour alliée une grande Pologne indépendante serait, au contraire, une grande force.

Ce point est évident. Ce qui n'est pas aussi clair c'est

Digitized by Google

de savoir si, en tout état de cause, la Pologne doit tenir à se séparer complètement de la Russie. Pour examiner impartialement cette question, il faudrait oublier le présent et ne considérer que l'avenir. Aujourd'hui, écrasée par un despotisme sans limites, persécutée dans ses croyances religieuses, dans sa langue et dans ses traditions, dépouillée de tout droit politique et même d'une partie de ses droits civils, la Pologne est la plus malheureuse des nations et elle ne peut que détester ses oppresseurs. Mais le peuple russe est bon et doux et, s'il arrivait un jour à avoir un gouvernement représentatif et des institutions libres, il n'y aurait plus de danger à former avec lui, de concert avec la Finlande et les provinces Baltiques, un état fédéral. Ce serait le moyen d'éviter les rivalités et les conflits qui seraient presqu'inévitables entre une Pologne et une Russie entièrement séparées. Russes et Polonais appartiennent d'ailleurs à la même race et les uns et les autres n'auraient qu'à gagner à faire succéder une entente fraternelle à leurs haines séculaires.

C'est là peut-être un rêve qui ne se réalisera jamais. Mais en attendant, le devoir des amis véritables de la Pologne est de ne point la pousser à des insurrections intempestives et désespérées, comme on ne l'a fait que trop souvent. Si les Polonais avaient agi avec la même sagesse que les Hongrois; si, appuyés sur leurs traditions historiques et sur les quelques droits que la Russie leur avait laissés jusqu'en 1830, ils avaient, tout en revendiquant une autonomie plus complète, développé les ressources économiques du pays et relevé le niveau intellectuel et moral des classes inférieures, leur situation serait bien meilleure aujourd'hui et ils seraient plus rapprochés du but qu'ils veulent atteindre. Dieu me garde de faire un grief, aux héroïques insurgés de la Vistule, de leurs tentatives pour secouer le joug qui les écrase. Mais les peuples ont besoin pour réussir de sagesse, de prévoyance et de persévérance plus encore que de bravoure militaire.

Digitized by Google

Autrefois la Pologne était la grande puissance de l'Europe orientale. Un mot explique sa chute : L'histoire a pu donner à ses annales le titre de « l'anarchie de la Pologne ». On ne saurait trop méditer de nos jours la leçon qui ressort de ce terrible exemple.

III

Si la force agressive de la Russie et de l'Allemagne est une menace pour le repos de l'Europe, la situation troublée de l'Autriche ne crée pas de moindres dangers, car le démembrement de cette grande puissance ne pourrait s'accomplir sans donner lieu à de formidables luttes. Ce qui met l'Autriche en péril, c'est, on le sait, l'hostilité des différentes races qui toutes sont disposées à sacrifier l'existence de l'empire au développement de leur nationalité. Les Hongrois n'ont pas hésité à couper l'empire-royaume en deux pour arriver à une autonomie complète, et un parti puissant voudrait même rompre entièrement le faible lien qui unit encore la Cisleithanie à la Transleithanie. Les Polonais ne demandent qu'à sortir de l'Autriche pour reconstituer le royaume de Pologne. Les Roumains voudraient s'unir à leurs compatriotes des Principautés. Les Slaves du sud rêvent de se joindre à leurs frères de la Turquie pour rétablir l'ancien empire slave de Douchan. Les Tchèques exigent avec menace une indépendance aussi complète que celle obtenue par les Hongrois. Enfin, les Allemands, plutôt que d'être subalternisés dans un État où domineraient les Magyares et les Tchèques, se rejetteraient vers la grande Allemagne. Chaque race ainsi poursuit un idéal et tend vers un avenir, qui ne peuvent se réaliser qu'en brisant l'unité de l'Autriche actuelle.

La conservation de l'Autriche est un des premiers intérêts européens, car elle peut devenir un lien de fusion entre les diverses races, comme l'est la Suisse et la Belgique. Ces vastes agglomérations qui se forment, sous nos

Digitized by Google

yeux, sur le fondement exclusif de l'identité d'origine, menacent l'existence des États où différentes races co-existent, unies par le lien des souvenirs historiques et des affinités morales.

Avec le régime fédéral, les différents groupes pourraient être plus heureux et plus libres que dans un vaste royaume unitaire et centralisé. L'intérêt des différentes populations de l'Autriche est évidemment de maintenir l'existence d'un État qui garantit leur antonomie et qui est désormais trop faible pour les asservir. Un second motif qui doit encore faire désirer à l'Europe entière la conservation de l'Autriche, c'est qu'il est très avantageux qu'au centre du continent il existe un puissant État forcément voué à la paix. A moins qu'il n'arrive au pouvoir un ministère féodal-ultramontain, assez insensé pour mettre en jeu l'existence de l'empire en attaquant l'Italie au nom de Rome, l'Autriche ne songera qu'à se défendre et elle ne fera la guerre que pour arrêter la Russie sur le Danube.

Beaucoup de personnes en France croient pouvoir compter sur l'alliance de l'Autriche en cas de lutte avec l'Allemagne. Sans doute la cour et certains généraux peuvent rêver à une revanche de Sadowa, et c'est parce qu'il faisait fond sur ces sentiments que M. de Gramont a conseillé la guerre de 1870; mais aujourd'hui il est plus qu'alors probable que l'Autriche resterait neutre comme à cette époque. Elle ne pourrait évidemment s'allier à un ennemi de l'Allemagne sans s'aliéner définitivement ses populations allemandes qui y verraient une trahison de leur nationalité.

Si la Russie prenait part à la guerre, il est même à prévoir que l'Autriche serait amenée à se prononcer contre elle. Naturellement les Allemands agiraient fortement en ce sens, et les Hongrois feraient de même, car ils redoutent avant tout un accroissement de la puissance russe vers l'Occident, parce qu'ils seraient inévitablement écrasés par les Slaves si ceux-ci étaient vainqueurs de l'Allemagne. Aujourd'hui heureusement la

Digitized by Google

situation de l'Autriche est excellente. L'entrevue cordiale de l'empereur François-Joseph et de l'empereur Alexandre a donné au gouvernement autrichien une nouvelle force pour résister aux agitations panslavistes. Le parti conservateur reste maître en Hongrie. Les Galiciens et même les Tchèques semblent avoir réduit leurs exigences. L'agriculture, l'industrie font partout des progrès inouïs; le budget est en équilibre, la richesse augmente rapidement et par suite les populations sont plus satisfaites. L'exposition de Vienne viendra apporter une consécration européenne à cette ère de prospérité. Si l'Autriche conserve la liberté et la paix pendant dix ans encore, elle est sauvée. Les diverses races se trouveront si heureuses d'être réunies qu'elles ne voudront plus se séparer.

Le décès tant redouté de l'État que l'on appelle « l'homme malade » est considéré généralement comme une cause de guerre inévitable. La Russie voudra, dit-on, s'emparer de l'héritage; l'Autriche et l'Angleterre s'y opposeront : de là le conflit.

Autrefois, la seule solution que l'on prévît était un partage des dépouilles. Aujourd'hui, on commence à comprendre que, si les Turcs disparaissent, ils ont des successeurs tout désignés : les populations chrétiennes qui occupent le territoire de l'Empire.

L'Angleterre a suivi longtemps en Orient une politique peu prévoyante et qui menaçait à tout instant d'aboutir à la guerre. Elle prétendait maintenir debout la puissance ottomane qui tombe et s'affaisse, et dans ce dessein elle s'opposait aux tentatives d'émancipation des jeunes et vigoureuses populations slaves à qui l'avenir appartient.

Les Turcs ont beaucoup d'excellentes qualités, mais il ne savent ni administrer, ni travailler, ni se reproduire. Leur nombre diminue rapidement et le moment viendra où ils auront disparu. Il n'en reste, en Europe, affirme-t-on, que deux ou trois millions. La civilisation occidentale tue les Orientaux quand ils veulent se

Digitized by Google

l'approprier. Le même phénomène se passe dans les îles du Pacifique et en Amérique, pour les Indiens. Les emprunts, par exemple, mènent rapidement la Turquie à la banqueroute et les chemins de fer feront inévitablement reculer le Musulman inerte devant l'activité des chrétiens. La Serbie libre est le foyer autour duquel devront se grouper les autres Slaves successivement affranchis. Les Serbes se gouvernent très habilement; ils ouvrent des routes, perfectionnent leur culture et ne s'endettent pas. Ils n'imitent pas l'Occident hors de propos; ils conservent leurs institutions communales tout à fait républicaines et leur organisation agraire qui garantit l'égalité. La Bosnie, le Montenegro, la Bulgarie doivent peu à peu se joindre à eux. Plus tard ils devront tendre la main aux Grecs pour former avec eux un État fédéral. Voilà l'avenir dont il faut favoriser la lente éclosion, sans pousser les populations à une rébellion anticipée. Il suffit de laisser agir les lois économiques en favorisant le développement intellectuel des Slaves méridionaux. C'est ce qu'a toujours fait la Russie. Quelque fussent ses arrière-pensées, elle était en cela l'organe de la civilisation. Au lieu de la contre-carrer, comme l'ont fait l'Angleterre et l'Autriche, au risque de provoquer à chaque instant des conflits, il faut agir dans le même sens que la Russie et pousser franchement à l'émancipation intellectuelle des Slaves. C'est le rôle que l'éloquent évêque de Diakovar, Strossmayer, conseillait à la Hongrie, et c'est en effet le seul moyen de conjurer les dangers du panslavisme.

L'avenir de la Roumanie inspire de plus grandes inquiétudes. Les confidences affligées du prince Charles, au moment où naguère il voulait se démettre d'un pouvoir qu'il ne pouvait faire servir au bien du pays, ont donné une idée peu rassurante de la situation des principautés. Les Roumains des classes supérieures ont hérité des traditions byzantines des Grecs du Phanar, et ont ensuite greffé sur cet élément malsain ces

Digitized by Google

raffinements élégants qu'on prend volontiers pour la fleur d'une civilisation avancée. La masse de la population rurale sort à peine de l'inertie du servage, et la jeunesse, au lieu de s'appliquer à développer les ressources économiques du pays, en s'adonnant à l'agriculture et à l'industrie, se voue aux fonctions publiques et se dispute les places. De là des partis toujours prêts à la rébellion, quand ils ne sont pas au pouvoir, et une instabilité permanente qui rend le gouvernement impuissant pour tout, sauf pour augmenter les dépenses. Joignez à cela que le principe des nationalités produit également ici une fermentation qui peut donner lieu à de sérieuses complications. Le parti de « la grande Roumanie » rêve de grouper en un seul État tous les Roumains qui forment un groupe compact d'environ dix millions d'hommes répandus maintenant en Bessarabie, en Bukovine, en Transylvanie, en Serbie et dans les Confins militaires. Ces aspirations nationales sont surtout menaçantes pour la Hongrie, qui dans ses provinces orientales renferme environ deux millions de Valaques, exaspérés contre la domination Magyare. Aussi longtemps que la situation de la Roumanie restera aussi précaire que maintenant, il n'y aurait nul avantage à l'agrandir et il serait insensé de la part des Roumains de rêver la conquête de vive force de la Transylvanie. Mais il est certain que la situation des principautés est une source permanente d'inquiétude et de dangers. Un choc entre la Russie, l'Autriche et la Turquie y est toujours à redouter. Les relations internationales en Europe sont dans un état si précaire que la menace de la retraite du prince Charles a suffi pour alarmer les grandes puissances.

La solution indiquée par les conditions géographiques et ethnographiques, ce serait de faire entrer la Roumanie dans la fédération austro-hongroise. Les roumains des principautés seraient ainsi unis à ceux de la Transylvanie et des Confins; l'avenir serait assuré et les chances de conflit écartées. La Turquie y aurait cet immense avan-

Digitized by Google

tage d'échanger une suzeraineté nominale contre une solide barrière qui la préserverait des attaques de la Russie. Les puissances occidentales ne pourraient y voir qu'une consolidation de l'Autriche, dont l'existence est indispensable à l'indépendance et à la liberté de l'Europe orientale.

La Russie seule ferait opposition et elle aurait tort. Car ce serait encore un avantage pour elle d'être à l'abri d'une tentation qui l'entraîne à des efforts pour atteindre un but qui n'est pas à sa portée. Suivant toute probabilité, le Danube n'est pas destiné à devenir russe. Mieux vaudrait donc qu'il fût remis entre des mains capables de le défendre. On diminuerait ainsi les chances de guerre. On peut à peine espérer que la reconstitution de la Péninsule turque aux mains des populations autochthones puisse s'accomplir sans luttes; mais au moins on comprend ce qu'exige le bien de l'humanité dans ces régions et on entrevoit quel sera l'avenir.

Il n'y a point de pays qui, s'il le veut, soit plus à l'abri des chances de guerre que l'Italie. Comme l'Espagne, séparée du reste de l'Europe par une barrière de hautes montagnes, elle a presque les avantages d'une position insulaire. Ses limites ethnographiques s'accordent partout avec ses frontières naturelles, et aucun de ses voisins ne songe à lui enlever une partie de son territoire.

Elle n'a pas comme l'Espagne une grande colonie à gouverner, à défendre, à contenir. Elle est donc préservée de la nécessité d'avoir une marine militaire et elle est à l'abri de toute complication transocéanique.

En Europe, elle ne peut prétendre à être puissance prépondérante. Elle n'est pas chargée de maintenir l'équilibre des États. Elle n'a pas à faire prévaloir son influence au besoin, les armes à la main. Elle peut donc compter sur un avenir de paix qu'aucune attaque du dehors ne viendra mettre en péril. Mais le gouvernement italien sera-t-il toujours assez sage pour comprendre que son premier devoir est d'assurer le développement intel-

Digitized by Google

lectuel, moral, économique, artistique de la Péninsule, et que se précipiter dans la guerre sans provocation serait une folie et un crime? De ce côté, on pourrait concevoir quelques appréhensions,

L'Italie est admise maintenant comme sixième grande puissance européenne dans ces congrès où se décident les destinées de notre continent. Elle est fière de cette dignité et elle considérerait comme un grand malheur d'en être dépouillée. Les autres nations ne peuvent que se féliciter de l'adjonction dans les conseils européens d'un État qui a tout intérêt au maintien de la paix. L'Italie y a déjà joué un rôle utile et honorable. Néanmoins, je pense qu'il vaudrait mieux pour les Italiens que leur pays fût considéré comme un État de second ordre. Il y aurait pour eux bien moins de chances d'être entraînés dans les complications et les luttes dont l'Europe peut devenir le théâtre.

En 1871, quand la question de la neutralité de la Mer noire menaçait d'amener la guerre, un ministre italien a défini la politique de son pays en disant que l'Italie devait être « toujours indépendante, jamais isolée ». Cela voulait dire apparemment que dans tout conflit où les grandes puissances seraient engagées, l'Italie ne pourrait rester neutre et s'abstenir, comme le ferait la Suisse où l'Espagne, mais qu'elle devrait prendre parti pour l'un ou pour l'autre des belligérants.

L'Italie entrerait donc en campagne uniquement parce que son intervention en Crimée a réussi, et à cause de cette ancienne opinion, très accréditée encore aujourd'hui, que les neutres sont généralement sacrifiés et que la paix se fait toujours à leurs dépens.

On ne peut nier que de petits pays neutres, placés entre de puissants États, comme la Belgique ou la Hollande, ne courrent quelque danger en cas de guerre. Mais toute autre est la situation de l'Italie. Elle est complètement séparée du reste de l'Europe; aucun de ses voisins ne peut songer à se l'annexer et elle est assez forte pour se défendre. La politique d'abstention ne l'exposerait à au-

Digitized by Google

cun risque et elle lui est commandée par l'intérêt évident de ses populations. Rien ne justifierait donc cette politique d'intervention active vers laquelle semblent pencher certains hommes d'État italiens.

Quelques *italianissimes* rêvent des extensions de territoire, justifiées, disent-ils, par le principe des nationalités. Ils réclament notamment le Tyrol italien, Trieste et les villes du littoral de la Dalmatie, où la domination de Venise a implanté l'usage de la langue italienne[1]. De ces revendications, une seule a quelque fondement. A la paix de 1859, l'Autriche a eu tort de vouloir se maintenir aux bords du lac de Garde. Mais il est impossible de tracer partout des frontières exactement conformes aux limites ethnographiques. L'Italie ne compte pas apparemment réclamer le canton du Tessin parce qu'on y parle sa langue, non plus que le Valais ne demandera le val de la Lesia au delà du Mont-Rose, sous prétexte qu'on y parle allemand. Le Tyrol italien peut être heureux, libre, prospère et conserver sa langue comme le Tessin, sans faire partie de l'Italie. Celle-ci peut donc attendre en paix une rectification de frontière que l'Autriche lui offrira peut-être elle-même quelque jour.

Quant à Trieste, ce port est nécessaire à l'Autriche et il serait inutile à l'Italie. Ce serait donc de la démence de l'enlever à l'une pour le donner à l'autre.

La Dalmatie est slave. Elle doit être réunie tôt ou tard à la Bosnie dont elle n'est que le littoral. Les villes dalmates Zara, Sebenico, Raguse, Cattaro sont maintenant des bourgs sans importance et leur réunion à l'Italie ne les relèverait pas. Toute la péninsule turque

[1] Dans certains programmes pour l'enseignement primaire on trouve, après la mention Italie, les *Provincie italiane soggette ad altre nazione.* (Voyez Programmi di Pietro Rossi. — Napoli 1871 — p. 31.) Dans le programme des écoles normales, je trouve : *Altri Stati italiani : stati dependenti dall'Ausria, San-Marino, Malta, la Corsica, il canton Ticino;* cette façon de mentionner les régions où l'italien se parle, mais qui n'appartiennent pas à l'Italie, peut inspirer des idées de revendication territoriale très dangereuses. La théorie des nationalités fondée sur la langue conduit à la guerre non moins que celle des limites naturelles.

Digitized by Google

formera un jour un puissant État slave dont les ports dalmates, rattachés à l'intérieur par des chemins de fer, seront les débouchés, disposés par la nature même. L'Italie sera assez sage pour ne pas convoiter ce qui, d'après les nécessités géographiques, ethnographiques et économiques, ne doit pas lui appartenir.

Ce qui inquiète l'Italie, ce qui la pousse à s'armer et à s'appuyer sur l'Allemagne, ce sont les craintes que lui inspire la ligue cléricale. Il est manifeste que les cléricaux en Autriche, en Espagne et en France visent à s'emparer du pouvoir, pour défaire l'Italie et reconstituer le pouvoir temporel. Si la légitimité était rétablie en France, une croisade à Rome serait à redouter. Ce serait un acte insensé, et les journaux cléricaux de France font le plus grand mal à la situation extérieure de leur pays, rien qu'en en parlant, car ils font naître en Angleterre, en Allemagne, en Italie surtout, une hostilité déclarée ou sourde contre la France, posée ainsi en chevalier errant de l'ancien régime. Espérons que jamais la nation française ne tolérera pareille folie. Il ne suffirait pas en effet de vaincre l'Italie et de la morceler, il faudrait l'occuper et la tenir tout entière sous les pieds d'une armée étrangère ; sinon, elle rejetterait princes et pontifes, pour reconquérir son unité, confondue désormais avec la grandeur nationale.

IV

L'Espagne, cantonnée dans sa presqu'île, n'a pas à craindre d'attaques du dehors. La France, sa seule voisine, ne songe à lui enlever aucune province, et le principe d'intervention est tellement discrédité que la guerre de 1823 ne se renouvellera plus. L'Espagne n'attaquera pas non plus l'Angleterre pour lui enlever Gibraltar, car ce rocher, habité par une population très mélangée, peu espagnole et parfaitement gouvernée, ne peut être revendiqué au nom du droit des nationalités. On ne voit que Cuba qui puisse devenir la cause d'un conflit entre

Digitized by Google

l'Espagne et les États-Unis. Les Américains sont assez sages pour ne pas vouloir faire cette conquête de vive force; mais à ce sujet, des conflits continuels se produisent et il se peut qu'un jour ils aboutissent à la guerre. Désormais ses possessions coloniales ne seront plus qu'une charge et un danger pour l'Espagne. Le ministre qui aura assez d'énergie pour proclamer d'abord l'abolition de l'esclavage, puis l'émancipation de la colonie, aura rendu un immense service à son pays et à l'humanité. Il aura délivré l'Espagne d'une cause de ruine et aura fait disparaître une occasion de guerre.

La conquête du Portugal a été l'idée fixe de l'Espagne depuis le moyen-âge. La géographie même lui inspirait ce dessein. La constitution de la péninsule ibérique ne semble comporter qu'un seul État et aucune frontière naturelle ne sépare les Portugais des Espagnols. Aussi, ceux-ci ne cessèrent-ils de tenter la conquête du Portugal, que quand la bataille décisive d'Aljubarrata, en 1385, eut brisé définitivement leurs espérances.

La maison d'Autriche suivit une autre voie, déjà ouverte par Ferdinand et Isabelle : *Tu felix, Austria nube*. Ce moyen consistait à lier les dynasties des deux pays par de fréquents mariages, de façon à ce que le jour arrivât où l'une ou l'autre devînt l'héritière des deux couronnes. Cela faillit arriver à la fin du XVe siècle, quand le roi de Portugal Emmanuel, qui avait épousé une fille d'Isabelle la catholique, fut déclaré héritier des royaumes de Castille et d'Aragon, et cela se réalisa en effet, en 1580, dans la personne de Philippe II. Mais les soixante années de détestable gouvernement des trois Philippe (1580 à 1640), la violation de tous les priviléges (*foros*) du Portugal, la dure tyrannie que ce pays eut à subir ne firent qu'accroître l'hostilité naturelle qui existait déjà entre les deux peuples.

L'Espagne est loin d'avoir renoncé à établir un jour l'unité ibérique, et à chaque instant des combinaisons et des plans d'union sont mis en avant, mais les Portugais

Digitized by Google

repoussent cette idée de toute la force de leur patriotisme. Ils ont une glorieuse histoire; ils ont leurs lois, leurs traditions à eux; ils ont toujours été plus libres et mieux gouvernés que leurs voisins. Chose étrange, malgré l'intime voisinage et la presque identité de race et de langage, ils sont, par leurs idées, par leurs usages, par leurs tendances, beaucoup plus rapprochés des Français que des Espagnols. Les tristes souvenirs de l'union avec l'Espagne au XVIe siècle sont encore vivants dans les esprits. Ils défendraient leur indépendance avec la plus grande énergie et, vaincus, il ne tarderaient pas à s'insurger. Les Espagnols n'ont donc aucun intérêt à les subjuguer par la force. Ils dépenseraient beaucoup de sang et d'argent pour une conquête probablement irréalisable et en tout cas peu durable.

Ce qui pourrait s'effectuer avec avantage, ce serait une union douanière entre ces deux peuples, aujourd'hui plus séparés que si une barrière de montagnes infranchissables s'élevait entre eux. Lisbonne deviendrait le port d'embarquement de tout l'ouest de l'Espagne, et les relations commerciales plus fréquentes feraient disparaître les sentiments hostiles qui divisent ces deux branches d'une même famille.

Mais les Portugais craignent que l'union douanière ne soit le premier pas vers l'union politique et, ne voulant pas celle-ci, ils repoussent celle-là. Aussi longtemps que les idées d'annexion et les ambitions conquérantes exerceront encore leur pernicieux empire sur l'esprit des souverains et même des peuples, je n'oserais me hazarder à blâmer leur prévoyance et leurs appréhensions. *Principiis obsta* est une maxime de la sagesse antique, dont nos contemporains ont toujours raison de faire l'application.

Les États scandinaves, quoique situés loin du théâtre habituel des grandes guerres européennes, ne sont pas à l'abri de tout danger. Le Danemark nourrit encore un profond ressentiment du coup qu'il a reçu en 1864, et

Digitized by Google

tant que l'Allemagne conservera des cantons danois qui réclament leur réunion à la patrie dont ils ont été séparés par la force, ce sentiment durera. Au commencement de la guerre de 1870, il a fallu, dit-on, les conseils les plus pressants de la Russie pour empêcher le Danemark d'y prendre part. La Suède de son côté craint les visées ambitieuses de son puissant voisin de l'est qui s'est déjà, à plusieurs reprises, agrandi à ses dépens. En attendant que le progrès de la justice internationale et l'intelligence des vrais intérêts des peuples aient écarté ces dangers, il est une combinaison qui contribuerait à maintenir la sécurité et la paix dans ces parages. Il faudrait réunir la Suède, la Norwége et le Danemark par un lien fédéral très lâche, semblable à l'alliance militaire et commerciale qui existe entre la Bavière et l'Allemagne du nord. Ce serait une garantie contre les dangers venant soit de l'est, soit du sud.

Il est certaines circonstances où la Suède pourrait adopter une politique aggressive. La Suède regrette toujours la perte de la Finlande. Dans les villes finlandaises les sympathies scandinaves sont encore très fortes. Il n'y a point de mouvement anti-russe parce que l'autonomie du pays est respectée, mais si on veut tenter de le russifier, comme on le fait dans les provinces baltiques, un indomptable esprit de résistance se développera. Déjà maintenant, la domination russe est loin d'être populaire en Finlande; en cas de lutte, le sentiment national se tournerait du côté de la Suède. Si un jour une guerre décisive devait éclater entre la Russie et l'Allemagne alliée à l'Autriche et à l'Angleterre, il ne serait pas impossible que la Suède se joignît à la coalition, à la condition qu'elle pût prévoir que la Russie serait rejetée assez loin vers l'orient pour que la Suède n'ait pas à craindre plus tard la vengeance du puissant empire [1].

[1] En novembre 1854 la Suède avait conclu un pacte d'alliance avec les puissances occidentales. Elle devait agir en Finlande au printemps 1855. Un article curieux de M. Björnstjerne Björnson dans le *Gegenwart* du

Digitized by Google

Depuis que M. de Lavalette a proclamé, avec le retentissement dont on se souvient, la fameuse théorie des grandes agglomérations [1], si bien appliquée depuis, les petits États tremblent pour leur existence. Tant que Napoléon III a régné en France, la Belgique a interrogé l'horizon du côté du sud avec les plus vives inquiétudes, et aujourd'hui la Hollande ne semble pas plus rassurée du côté de l'est. La création du royaume des Pays-Bas, comprenant les pays jadis réunis par la maison de Bourgogne, était certes la meilleure œuvre du congrès de Vienne, et c'a été une grande faute de la défaire en 1830; on le voit clairement aujourd'hui. La Hollande et la Belgique réunies se défendaient contre une annexion à l'Allemagne par leurs populations latines du sud et contre une annexion à la France par leurs populations germaniques du nord. La Hollande apportait à l'Union sa marine et ses colonies, la Belgique son industrie et ses richesses minérales. Un État de dix millions d'habitants, concentrés sur un petit territoire et disposant d'immenses ressources, formait entre la France et l'Allemagne une barrière respectable et une force très sérieuse qu'aucune des deux grandes puissances n'aurait voulu se mettre à dos. Aujourd'hui que le royaume des Pays-Bas a été coupé en deux tronçons, comme pour en rendre l'absorption plus facile, on peut toujours craindre des combinaisons et des marchés comme ceux que Napoléon III semble avoir offerts à la Prusse. Il serait désirable qu'avec le consentement de l'Europe un lien fédéral pût s'établir entre la Belgique et la Hollande, sans porter atteinte à leur autonomie respective pour les affaires intérieures.

30 novembre 1872 montre que, si la question des frontières était réglée entre le Danemark et l'Allemagne, les scandinaves se retourneraient vers celle-ci.

[1] M. de Lavalette dans sa circulaire de 1864 disait : « Une puissance irrésistible pousse les peuples à se réunir en de grandes agglomérations en faisant disparaître les États secondaires. Cette tendance naît du désir d'assurer aux intérêts généraux des garanties plus efficaces ». C'était là aux yeux du ministre de Napoléon III une « vérité frappante ». L'Allemagne s'est empressée de réaliser ce programme.

Digitized by Google

Ce serait réduire les chances de guerre de ce côté, en diminuant les tentations de conquête de la part des voisins. L'intérêt de l'Europe est évidemment de fortifier les États comprenant plusieurs nationalités diverses, comme l'Autriche, la Suisse et la Belgique, afin d'éviter autant que posssible le choc universel des races, qui menace de nous ramener aux luttes des Barbares du IVe siècle.

L'Angleterre était jadis un des peuples les plus belliqueux de l'Europe. Les Anglais, comme les anciens Normands, aimaient à se battre et ils se battaient admirablement, car ils ont rarement été vaincus et ils ont souvent battu les autres. Ils croyaient devoir intervenir constamment dans les affaires du continent pour maintenir « l'équilibre européen ». Ils étaient insatiables de colonies; ils en enlevaient à l'Espagne, à la France, à la Hollande et toute paix leur apportait de nouvelles possessions. Ils visaient à occuper des points stratégiques sur toutes les mers. Cette période de gloire militaire et de grandeur extérieure est celle où régnait l'aristocratie.

Aujourd'hui que les idées bourgeoises et démocratiques l'emportent, les Anglais disent : « Nous avons contracté une dette énorme qui pèse sur toutes les transactions et qui nous impose de lourds sacrifices; nous avons versé notre sang pour maintenir l'équilibre sur le continent, et cet équilibre n'est plus qu'un vain mot, une idée ancienne, que les réalités actuelles détruisent irrésistiblement. Nous n'avons donc pas atteint le but pour lequel nous avons tant bataillé. Ayant à entretenir une puissante marine, nous ne pouvons avoir assez de troupes pour nous mesurer avec les puissances continentales qui, par le service universel, peuvent mettre un million et demi de soldats sous les armes. Nous ne pouvons agrandir notre île, et des colonies, nous n'en avons que trop. A quoi sert de dominer sur toutes les mers et de faire flotter notre drapeau jusqu'aux sommets de l'Himalaya, si chez nous, nous ne pouvons donner du pain et de l'instruction à tous? Ce n'est pas quand on a un

Digitized by Google

million de pauvres secourus qu'on a le droit de gaspiller le capital rédempteur sur les champs de bataille aux quatre coins de l'univers. Faire le bonheur de ses sujets et non régir des empires aux antipodes, voilà la mission d'un État moderne. »

L'Angleterre est devenue la plus pacifique des nations, d'abord sous l'influence des idées que nous venons de résumer, ensuite parce que la guerre peut causer sa ruine et que la victoire ne lui offre aucun avantage en perspective, enfin par suite d'une horreur toute chrétienne du sang versé. Les relations si intimes des peuples entre eux, la diffusion des idées de philanthropie et de cosmopolitisme, l'absurdité d'employer la force pour régler les différends des peuples civilisés, la connaissance plus générale des principes économiques et bien d'autres influences encore inspirent aujourd'hui aux hommes éclairés de toutes les nations une répulsion contre la guerre, bien plus vive qu'autrefois. Mais, dans les autres pays, ces sentiments sont contrebalancés par des ambitions, des rancunes, des hostilités héréditaires, ou bien ils n'ont point d'action sur les décisions du gouvernement. En Angleterre, au contraire, ils sont fortifiés par le sérieux du caractère national et par l'action profonde d'un christianisme vivant. J'ai pu apprécier la force de ces sentiments en assistant aux séances du Parlement, en juillet 1870. Tandis que M. Ollivier allait en guerre d'un « cœur léger », et que l'Allemagne et la France réunissaient leurs légions avec une ivresse belliqueuse presque joyeuse, les hommes d'État Anglais étaient accablés de douleur à l'idée de cette lutte qui pourtant, ils le savaient bien, ne pouvaient atteindre leurs rivages. J'ai vu M. Gladstone retomber sur son banc, pâle, la voix brisée, les traits contractés de tristesse, comme s'il avait vu se dérouler devant lui le tableau des massacres de cette terrible guerre.

Les Français ont cru que l'Angleterre viendrait à leur secours et ils lui en veulent de ne pas l'avoir fait. Sans

Digitized by Google

doute les Anglais ont compati très sincèrement aux malheurs de leurs anciens alliés ; mais ils ne pouvaient oublier que c'était pour tenir tête à la formidable flotte, créée par Napoléon III, qu'ils avaient fait leurs grands navires cuirassés, et si, aujourd'hui la France doit réduire sa marine pour augmenter son armée, ce n'est pas l'Angleterre qui s'en plaindra. Napoléon avait commencé la guerre de 1870, malgré les plus pressantes instances du gouvernement anglais, qui, s'appuyant sur le texte exprès du traité de Paris, demandait qu'on eût recours aux bons offices des neutres avant d'en appeler aux armes. L'Angleterre, alarmée par la publication du traité Benedetti et craignant que l'Empereur victorieux ne s'emparât de la Belgique, avait conclu avec les deux belligérants des traités garantissant le respect de ce petit pays. Au fond, c'était une alliance avec l'Allemagne pour empêcher les projets de conquête qu'elle attribuait à Napoléon. Elle ne pouvait donc après Sedan se retourner contre la Prusse dont les victoires lui assuraient l'objet même qu'elle avait en vue.

Il ne faut pas oublier d'ailleurs que la politique traditionnelle de l'Angleterre est de s'appuyer sur l'Allemagne. C'est de concert avec l'Allemagne qu'elle a vaincu Louis XIV et Napoléon. Depuis que la Prusse existe, son alliance avec l'Angleterre a toujours été intime. Frédéric II, contre l'Europe coalisée, n'avait pas d'autre allié. S'il fallait un jour arrêter la Russie sur la route de Constantinople, les Anglais ne pourraient se passer de l'Autriche ni de l'Allemagne. La France ne peut donc attendre de l'Angleterre qu'une neutralité bienveillante, qui ferait même place à une hostilité déclarée en cas d'alliance avec la Russie.

Sur le continent, on reproche souvent à l'Angleterre la politique d'effacement qu'elle suit depuis quelques années et on la déclare indigne d'un grand pays. Une considération l'explique : l'Angleterre est une île, et n'est qu'à peine un État européen. Comme le disait récemment M. Grant Duff au Parlement, l'Angleterre n'est pas seulement une

Digitized by Google

puissance américaine, australienne, océanique, elle est aussi incomparablement la plus grande puissance de l'Asie. Il ne faut donc pas s'attendre à voir un pays, qui a de si vastes intérêts dans le monde entier, suivre la même ligne de conduite qu'un état exclusivement européen.

L'Angleterre est-elle donc vouée à la paix perpétuelle et son aversion pour la guerre est-elle si grande que rien ne la déciderait plus à se battre? Je ne le crois pas. Une partie de la nation est très sensible à la façon ironique dont on parle sur le continent de « l'abaissement de l'Angleterre, » et l'antique amour des combats se réveille. Il est, en outre, trois causes pour lesquelles les Anglais prendraient probablement les armes : la Belgique, Constantinople et le Canada. Les traités conclus par l'Angleterre, en juillet 1870, avec la France et l'Allemagne semblent prouver que l'Angleterre défendrait la Belgique. Elle le ferait parce qu'elle a garanti sa neutralité et qu'elle ne voudrait pas laisser ici protester sa signature [1], ensuite parcequ'elle ne se croirait plus en sûreté si une grande puissance continentale occupait Anvers.

L'Angleterre ne veut pas non plus que les Russes occupent Constantinople, parce que de là ils domineraient la Méditerrannée et menaceraient l'Inde. Seulement la Russie semble avoir choisi un autre « objectif » : l'Asie centrale, croyant qu'ainsi elle arrivera plus sûrement à la domination de tout le continent asiatique.

Ce qui déterminerait l'Angleterre à défendre le Canada, ce n'est pas l'intérêt, mais le point d'honneur. Elle n'a aucun intérêt à conserver le lien nominal qui

[1] On objectera que l'Angleterre n'a pas défendu le Danemark. Sans doute, mais c'est précisément pour sauver la Belgique qu'elle a dû abandonner le Danemark. Le gouvernement anglais voulait protéger ce petit pays de commun accord avec la France. Mais celle-ci, ayant demandé des compensations territoriales, l'Angleterre refusa. S'aliéner définitivement l'Allemagne pour être sûr de la France, c'était sacrifier la Belgique; avec un souverain comme Napoléon III le danger était évident. Le gouvernement anglais le comprit et les révélations du traité Benedetti lui ont donné raison. Ce point d'histoire contemporaine a toujours été mal apprécié sur le continent.

Digitized by Google

la rattache à cette colonie; au contraire, elle doit désirer très vivement qu'il soit rompu. dès que le Canada pourra se suffire à lui-même. L'Angleterre le comprend, car c'est pour ce motif qu'elle a réuni ses différentes provinces de l'Amérique du Nord en une seule confédération, le *Dominion*, préparant ainsi leur future indépendance. La situation actuelle est manifestement pleine de dangers et de contradictions. Le Canada jouit d'une autonomie complète; or, il est contraire à l'intérêt des deux parties qu'un pays libre soit soumis aux résolutions d'un autre pays libre [1], et qu'un Parlement engage la responsabilité d'un autre Parlement. Supposons l'Angleterre, entraînée à une guerre avec les États-Unis pour un intérêt tout anglais ou pour sa façon d'interpréter les devoirs des neutres. Le Canada n'y est pour rien ; il désapprouve la politique anglaise; néanmoins le voilà, malgré lui, en guerre avec ses voisins, avec qui il désire vivre en bonne intelligence. Prenons le cas inverse. Le Canada use envers les États-Unis de procédés que l'Angleterre désapprouve. Le Parlement du *Dominion* ne veut pas faire les concessions que l'Angleterre trouve équitables ou ne parvient pas à faire respecter les frontières de l'État voisin. Les Anglais doivent se battre pour des faits qu'ils n'ont pu empêcher. Cela est-il juste et raisonnable ? Si l'Angleterre pouvait imposer ses décisions au Canada par l'intermédiaire du gouverneur, il serait naturel qu'elle en portât la responsabilité. Maintenant, elle a la responsabilité sans le pouvoir.

Le lien qui subsiste encore crée de grands dangers pour le peuple anglais et ne lui apporte aucun avantage. Loin de garantir l'indépendance du *Dominion*, il la compromet. En effet, en cas de guerre avec l'Amérique, il est reconnu que l'Angleterre ne pourrait

[1] Prenons un exemple. Quatre fois déjà un Parlement australien a voté une loi autorisant le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs. Quatre fois l'Angleterre a opposé son *veto* à une mesure commandée par les conditions particulières de l'Australie.

Digitized by Google

défendre le Canada. Donc, en cas de conflit, le Canada serait envahi et perdu, quoiqu'il arrivât. Coupez le lien, et le Canada ne sera pas attaqué. Ainsi ce lien provoque le péril et ne sert de rien pour le conjurer.

En outre, l'indépendance du *Dominion* fera disparaître presqu'entièrement les chances de conflit entre l'Amérique et l'Angleterre. L'Amérique sera plus disposée à respecter une république-sœur, que la dépendance d'une monarchie contre laquelle elle a nourri une longue rancune à peine apaisée. Ce qui est vrai du Canada, le deviendra aussi bientôt de l'Australie. L'autorité que la mère-patrie y exerce est nulle, puisqu'elle ne peut empêcher les Parlements australiens d'adopter des tarifs douaniers absurdement protecteurs et frappant les produits anglais comme les autres. Supposez une guerre avec la Russie ou avec la France. Ne serait-il pas déplorable que Melbourne ou Sydney fussent rançonnées ou dévastées pour une querelle toute européenne et qui ne serait même pas comprise aux antipodes?

L'Angleterre, en renonçant aux Iles Ioniennes, a donné un bel exemple de désintéressement et une preuve qu'elle comprend les exigences des temps modernes. Elle est prête à affranchir aussi ses colonies d'origine anglaise à leur première demande; mais il est temps, pour le *Dominion* tout au moins, d'en finir avec une responsabilité complexe, également périlleuse pour les deux parties. Dès que l'on constate une fausse position, il faut en sortir, sans attendre que des complications, qui feraient apparaître le danger à tous les yeux, empêchent en même temps d'appliquer le remède, parce que la dignité nationale serait engagée.

Mais faudrait-il donc que l'Angleterre désarmât, comme le lui conseillaient certains amis de la paix, qui croyaient que l'âge d'or allait commencer? Non pas. Dans une société où il y a beaucoup de brigands, ce sont les bons et les pacifiques qui doivent être les mieux armés. L'Angleterre est la forteresse de la liberté en Europe; il faut

Digitized by Google

qu'elle soit inattaquable dans l'intérêt de la civilisation et de l'humanité. Quoiqu'on fasse, les causes de guerre abondent encore sur notre continent. Telle occasion peut se présenter où l'intérêt réel — et non des considérations de « prestige, d'influence, de gloire » — commanderait l'action; il faut donc y être préparé. Le seul fait que l'Angleterre est prête à agir, et qu'on le sache, constitue une forte garantie pour l'ordre et le repos de l'Europe[1].

Les États-Unis ont été et sont peut-être encore le pays qui chérit le plus la paix et qui l'aime pour les motifs les plus élevés. Plus la moralité, plus l'intelligence sont développées dans un pays, plus ce pays détestera la guerre, parce que la guerre est funeste à la prospérité, à la vertu et à la liberté et qu'elle mène ordinairement à l'anarchie ou au despotisme. Aux États-Unis, le peuple se gouverne lui-même et il est assez éclairé pour voir que c'est sur lui que retombent toutes les charges, toutes les souffrances de la guerre.

L'esprit pacifique de Penn, l'esprit de religion des *Pilgrims-Fathers*, l'esprit de justice et de haute philanthropie de Washington et de Franklin avaient communiqué à toute la nation une trempe morale supérieure à celle des autres peuples. Depuis le commencement des sociétés humaines, il n'en est aucune qui approchât de celle qui s'était développée dans la Nouvelle-Angleterre, jusqu'au moment où l'Europe l'inonda pour ainsi dire du flot croissant de ses

[1] L'Angleterre devrait adopter le système du service militaire imposé au citoyen comme un devoir envers la patrie. Plusieurs économistes anglais, des plus distingués, n'ont pas hésité à montrer les vices de son organisation actuelle. Nous citerons un travail de M. Cliffe-Leslie : *The military systems of Europe.* (NORTH BRITISH REVIEW, déc. 1867.) Un article de M. Cairns *Our defences* (FORTNIGTLY REVIEW, 1 feb. 1871) et le discours de M. Stuart-Mill au meeting de la *Workingmen peace society* en mars 1871.

Le service personnel doit être introduit partout parce que c'est le seul système équitable et aussi le seul efficace. Le principe démocratique et la situation si troublée de l'Europe l'exigent également. Dans les pays où l'opinion y est encore contraire, comme en Angleterre et en Belgique, le devoir de tout bon patriote est, me semble-t-il, de combattre ce fâcheux préjugé et de réconcilier le public avec le système du service obligatoire pour tous.

Digitized by Google

émigrés. La force morale du noyau primitif a dû être bien puissante pour qu'il ait pu prévaloir, comme il le fait encore, sur les éléments impurs qu'il s'est assimilé.

Aujourd'hui, le peuple américain n'est plus aussi pacifique qu'autrefois, pour plusieurs raisons. D'abord, le mélange avec l'émigration européenne a fait baisser la moralité politique. Ensuite, la croissance merveilleuse de la grande république lui inspire un orgueil explicable peut-être, mais qui la porte à manquer d'égards vis à vis des autres peuples et à ne pas ménager leurs légitimes susceptibilités.

Les fondateurs de l'État avaient émis ce principe que l'Union ne devait point se mêler des affaires d'Europe[1]. Elle est restée fidèle à ce programme jusqu'à ce jour. Mais de temps en temps elle paraît prête à l'abandonner et on peut craindre qu'elle ne le fasse à l'avenir.

Les ambitions d'agrandissement territorial commencent aussi à la travailler. Certains partis poussent à l'annexion, même par les armes, du Canada, du Mexique, de l'Amérique centrale et des Antilles. Cependant, le congrès a fait récemment preuve d'une sagesse qu'on ne prévoyait pas et qu'aucune nation européenne n'aurait probablement montrée, en refusant l'adjonction de deux îles dans les Antilles et en s'abstenant, malgré les plus violentes excitations, d'intervenir dans la guerre civile de Cuba. Il faut espérer que cet esprit de modération durera. Le territoire non peuplé de l'Union offre encore place pour des centaines de millions d'hommes et, si elle parvient à maintenir ses nobles institutions, sa puissance d'attraction sera assez forte pour attirer à elle tout le continent américain, sans l'emploi de la force. Un gouvernement libre,

[1] Washington disait dans son adresse d'adieux au peuple américain : La grande règle qui doit toujours présider à nos relations avec les autres peuples est, tout en étendant nos relations commerciales, d'avoir avec eux aussi peu de rapports politiques que possible. Pourquoi, en liant notre sort à celui de l'Europe, exposer notre repos et notre prospérité dans la mêlée des ambitions, des rivalités, des caprices, des rancunes, des folies des peuples européens? » Admirable langage de la sagesse et de la prévoyance que les Etats-Unis ne devraient jamais oublier.

Digitized by Google

une république moderne ne doivent point faire de conquêtes. Même avant d'accepter des populations qui demanderaient à être reçues dans la confédération, elle devrait examiner si elles en sont dignes et si elles n'y apporteraient pas un élément d'infériorité et de désordre. Mieux vaut être citoyen d'un petit État, uni, tranquille et libre, que d'un grand Empire, déchiré par les factions et tourmenté par l'ambition de s'agrandir sans cesse.

La circonstance la plus menaçante pour le repos du monde et la plus regrettable au point de vue des progrès de la civilisation, c'est l'hostilité invétérée des Américains contre les Anglais. Cette hostilité, entretenue par la presse, par l'école, par les traditions, par les familles, et à chaque instant envenimée par les agitateurs du forum, est une chose contre nature, et quiconque contribue à la nourrir commet un crime de lèze-humanité.

Tout devrait unir les deux peuples. Ils ont même origine, même langue, même religion, mêmes institutions, mêmes lois, même avenir. Ils n'ont que des intérêts communs. L'Amérique produit le coton, le blé, la viande dont l'Angleterre a besoin ; l'Angleterre, le fer, les étoffes, la plupart des produits manufacturés qu'elle peut fabriquer à meilleur marché que l'Amérique. Leurs échanges sont déjà gigantesques ; ils devraient doubler, tripler, pour le profit de toutes les deux. Une guerre causerait à l'une et à l'autre les maux les plus cruels et ne procurerait pas le plus mince avantage au vainqueur ; guerre sans but, sans issue, sans excuse, aussi insensée que les sentiments de rancune qui l'auraient suscitée.

Il est affligeant d'entendre les américains d'aujourd'hui parler avec légèreté d'une semblable éventualité. Ce n'est pas ainsi que s'exprimaient leurs pères. Ils éprouvaient une horreur religieuse pour la guerre et ils comprenaient qu'ils devaient au monde l'exemple d'une démocratie équitable envers tous. Il faut cependant reconnaître que dans les questions de droit international, les américains ont toujours proposé les solutions les plus confor-

Digitized by Google

mes à la justice et les plus favorables au progrès des sentiments de fraternité entre les peuples. Ils ont souvent proposé et toujours accepté d'en appeler à un arbitrage pour régler les différends internationaux, et ils ont demandé au congrès de Paris de reconnaître le principe du respect de la propriété privée des belligérants sur mer aussi bien que sur terre, principe de justice que les Anglais ont commis la faute de rejeter.

En temps de paix, l'Amérique n'entretient presque pas d'armée permanente et sa marine militaire est très faible relativement à l'étendue de ses côtes et à l'importance de sa marine marchande. La façon dont elle a réduit ses armements à la fin de la guerre civile, est peut-être plus digne encore d'admiration que le dévouement et l'énergie qu'elle a déployés pour s'assurer la victoire. Elle est donc encore à l'abri de l'esprit militariste et de ses entraînements. Maintenant que le traité de Washington a prouvé aux Anglais et aux Américains que leurs différends peuvent se régler sans l'emploi de la force, on peut espérer que la paix entre les deux peuples est assurée. Elle le sera surtout le jour ou le Canada sera déclaré complètement indépendant.

Si un jour les institutions anglaises devenaient entièrement démocratiques, il n'est pas impossible qu'un lien fédéral vînt rattacher les unes aux autres toutes les branches de la grande famille anglo-saxonne, malgré la distance qui les sépare. Un semblable lien serait plus naturel et plus avantageux que celui qui réunit aujourd'hui l'Angleterre et ses colonies.

Les États-Unis ont été et sont encore le peuple le plus pacifique du monde, mais ils cesseront de l'être si la moralité politique continue à y baisser.

ÉMILE DE LAVELEYE.

(*Fortnighly review.*)

(*La fin à la livraison prochaine.*)

Digitized by Google

AU MONT CÉSAR.

Quelle est donc, Mont César, cette chose inconnue
Qui m'obsède sans me lâcher,
Et qui fait que jamais de ta cime chenue
Mon cœur ne peut se détacher?

Quel est donc ce désir de passer sous tes arches,
Que ne peut vaincre ma raison,
Et ce besoin que j'ai de gravir tes cent marches
Et d'embrasser ton horizon?

Est-ce que tes sentiers et ton val qui s'évase
Ont tant de charmes et d'attraits
Que les lieux qui jadis me plongeaient dans l'extase,
Hélas! ne sont plus rien auprès?

Est-ce que les festons de tes rampes si dures
Seraient à ce point enchanteurs
D'inspirer du dédain pour toutes les verdures
Ne croissant pas sur tes hauteurs?

Est-ce que plus qu'ailleurs la brise en tes feuillages
Soupire des mots langoureux?
Est-ce que plus qu'ailleurs sous tes riants ombrages
Les oiseaux seraient amoureux?

Est-ce que plus qu'ailleurs, soulevant la poitrine,
L'air sur ta cime est pénétrant,
Et chargé de parfums inondant la narine,
Le soir, comme un charme enivrant?

Est-ce que plus qu'ailleurs les fleurs dans tes prairies
Ont le don d'émouvoir les sens,
Et d'exhaler longtemps, sans retomber flétries,
Tout leur amour en flots d'encens?

Est-ce que plus qu'ailleurs, sur ton herbe arrosée
Par les brouillards bleus du matin,

Digitized by Google

L'on voit étinceler des perles de rosée
Aux rayons d'un soleil lointain?

Est-ce que le cristal de ta source profonde
Plus qu'un autre est limpide et pur?
Est-ce que ton ciel nu, quand la clarté l'inonde,
Plus qu'un autre est riche d'azur?

L'Orient au matin pour toi fait-il éclore
Un plus éblouissant soleil?
Est-ce qu'au soir pour toi le couchant se colore
D'un plus ardent reflet vermeil?

Les nuages ont-ils en passant sur ta tête
De plus poétiques lambeaux?
Les astres de la nuit, voulant te faire fête,
Allument-ils plus de flambeaux?

Est-ce qu'en tes chemins, lorsqu'éclate l'orage,
Les vents, ces rudes ouvriers,
Ont des bruits inouïs en frappant avec rage
Dans les branches des coudriers?

Est-ce que de ton front, et surplombant l'abîme,
Saillissent des rocs décharnés
Où gisent, effrayants dans leur horreur sublime,
De vieux sapins déracinés?

Est-ce qu'à tes flancs nus pend quelque forêt sombre
Où les lianes en rampant
Mêlent leur mille nœuds et se tordent dans l'ombre
Comme les replis d'un serpent?

Non, non. Sentiers, festons, brise, rampes, verdure,
Fleurs embaumant, oiseaux rieurs,
Astres, ciel bleu, rosée, air vibrant, source pure,
Sont chez toi ce qu'ils sont ailleurs.

Tu n'as pas à ton front et surplombant l'abîme
Des blocs énormes, effrayants;
Ni pendue à tes flancs une forêt sublime
Où croissent des arbres géants.

Et pourtant, Mont César, une chose inconnue,
Qui m'obsède sans me lâcher,
Fait que pas un instant de ta cime chenue
Mon cœur ne peut se détacher.

Ah! c'est qu'à ton sommet paisible et solitaire
S'élève le riant abri
D'un des plus purs trésors que j'ai sur cette terre,
Le doux foyer de mon Henri!

FÉLIX FRENAY.

Digitized by Google

L'UNION DES LIBÉRAUX,

A BRUXELLES.

Le 22 juillet 1864, le comité permanent de l'*Association libérale d'Ixelles* adressait aux associations des faubourgs la lettre qui suit :

» Au 31 décembre dernier la ville de Bruxelles comptait 185,982 habitants et les faubourgs 122,176 habitants.

» Les principaux centres des faubourgs ont depuis longtemps répondu à l'appel du parti libéral en instituant des associations libérales permanentes. Ces sociétés électorales ont rendu de nombreux services dans les élections communales, provinciales et générales, et elles se sont toujours inspirées des grands intérêts du libéralisme.

» En présence de la crise politique que doit trancher l'élection du 11 août, les associations libérales comprendront l'utilité urgente de se fédérer, non pour choisir et imposer un ou plusieurs candidats des faubourgs, ce qui serait contraire à l'esprit de l'article 32 de la Constitution, mais pour s'entendre sur des devoirs communs et pour demander à l'*Association libérale et Union constitutionnelle* de Bruxelles à être admises dans son sein à la discussion et au vote des candidatures.

» Les associations libérales des faubourgs, qui représentent une population égale à celle de la capitale, ont donné assez de gages de leur dévouement au libéralisme pour penser qu'il sera fait bon accueil à un projet que nous imposent les nécessités de la situation.

» En effet, l'opinion publique, tant de fois et si vivement saisie de la question de l'indépendance du corps électoral, exige des associations des faubourgs une nouvelle attitude et attend d'elles une force d'impulsion nouvelle. Ces associations risqueraient de

Digitized by Google

perdre une position laborieusement acquise et de voir s'affaiblir entre elles le principe des associations permanentes, si elles bornaient leur action politique à une simple adhésion en faveur de l'une ou l'autre liste discutée et votée sans leur concours.

» Elles ne conserveront leur influence que par leur fédération et par l'union de la ville et des faubourgs.

» Nous avons donc l'honneur, Messieurs, de vous prier de vous faire représenter par votre honorable président et par deux de vos sociétaires pour assister à une réunion à l'effet d'arrêter les bases de cette fédération, sauf ratification par l'assemblée générale de chaque association.

» Nous vous prions, vu l'urgence, de convoquer vos associations respectives pour être saisies de la résolution qui aura été prise dans cette réunion.

» Nous espérons, Messieurs, que vous approuverez un projet conçu dans les intérêts du libéralisme, et nous avons l'honneur, etc. »

Le *Meeting communal* de Saint-Josse-ten-Noode et la *Réunion électorale* de Schaerbeek répondirent à cet appel par des lettres d'adhésion ; l'*Union commerciale* de Bruxelles se rallia au projet. Une première réunion des délégués eut lieu aussitôt; l'assemblée chargea les présidents des associations fédérées d'entrer en rapport avec les deux associations libérales qui existaient alors à Bruxelles : le *Meeting libéral* et l'*Association libérale*.

Le *Meeting libéral* refusa d'entrer dans la fédération.

Le procès-verbal des pourparlers entre la députation et quelques uns des membres du comité de l'*Association libérale*, que MM. Goblet, président, Jamar, Previnaire, Lemaieur, Funck et Van Humbeek représentaient officieusement, contient ce qui suit :

« M. Goblet ouvre la discussion par l'exposé des sentiments de l'*Association libérale*, et de la situation que lui a faite son nouveau règlement. Ses déclarations, corroborées par tous ses collègues et particulièrement par MM. Jamar, Funck et Van Humbeek, se résument ainsi :

» Une fédération générale de toutes les sociétés libérales de l'arrondissement de Bruxelles, qui sont ou seront constituées sur les bases du programme de 1846 et fonctionnent régulièrement, entre dans les vues du comité de l'*Association libérale*, et se trouve indiquée par ses statuts.

» Si la crise parlementaire n'avait pas nécessité des élections extraordinaires, la fédération aurait sans doute été instituée par l'initiative du comité de l'*Association libérale* avant les élections générales de 1865.

Digitized by Google

» Mais le temps ne permet pas d'entreprendre un pareil travail, à la veille d'une élection générale.

» Nous pensons donc que l'*Association libérale* doit admettre en principe la fédération et la mettre à son ordre du jour après la lutte électorale.

» Cette déclaration, en faveur du principe et les sympathies de l'*Association* pour les efforts qui sont faits dans ce sens, sont de nature à préparer une entente actuelle dans la limite des choses possibles, et l'un des membres du comité de l'*Association*, l'honorable M. Jamar, a demandé que cette déclaration et les sympathies fussent formellement insérées au procès-verbal. »

Ce procès-verbal est signé des noms de MM. Goblet et Jamar.

Les difficultés d'exécution, à la veille des élections, et l'abstention que le comité de l'*Association libérale* avait déclaré vouloir garder devant le poll, ajournèrent toute entente; mais il fut décidé « qu'un membre du comité se chargerait de saisir l'assemblée générale de l'*Association*, de la liste de candidats, arrêtée par les sociétés fédérées, et de faire remarquer à l'assemblée que cette liste empruntait à l'adhésion de ces sociétés une importance spéciale ».

Cette proposition préparait une entente sur les candidatures et laissait la fédération libre. L'engagement fut loyalement tenu. Mais le vote était fait, le compromis décidé. Une lutte s'engagea; la *Fédération*, après avoir consulté les électeurs dans tous les faubourgs, réunit sept groupes d'électeurs : l'*Association libérale* du canton d'Ixelles, la *Réunion électorale* de Schaerbeek, le *Meeting communal* de Saint-Josse-ten-Noode, l'*Union commerciale* de Bruxelles, le *Meeting libéral* de Bruxelles, le *Nouveau monde* de Bruxelles et le *Comité central fédéré* des électeurs des cantons de Lennick, Hal, Assche et Wolverthem.

Les deux listes ne différaient que sur deux noms; le parti catholique trouva l'occasion excellente pour entrer en lutte à la faveur de la division des libéraux; le scrutin amena un balottage entre un de ses candidats et l'un des candidats de l'*Association libérale*, mais la *Fédération* se rallia à l'*Association libérale*, et le candidat libéral fut élu.

La signification de la lutte avait été bien marquée dans un des manifestes de la *Fédération* :

« Guerre donc, mais quelle guerre? La guerre à outrance? une guerre fratricide? Non pas. Nous ne portons pas, comme les catholiques, une liste complète.

Digitized by Google

» Guerre, mais guerre à tout ce qui reste, à tout ce qu'on veut introduire de doctrinarisme dans le parti libéral.

» La différence est grande, Messieurs, entre l'homme de cœur qu'un patriotisme mal entendu entraîne à une faiblesse, et l'homme d'intrigue qui exploite toutes ses faiblesses préméditées. La différence est grande entre l'homme d'intelligence qui subit à regret une situation, et l'homme d'audace qui la crée; entre l'homme de valeur qui s'oriente mal, et l'homme versatile qui n'a d'autre boussole que l'intérêt changeant de son ambition. »

Cette première lutte n'avait pu que faire mieux comprendre la nécessité de l'union. En 1866, une nouvelle entrevue eut lieu, le 23 mai, entre quatre membres de l'*Association libérale* et quatre représentants du *Meeting libéral*.

Le procès-verbal porte :

« A l'unanimité, une entente sur les bases des principes qui ont inspiré le programme de 1846 a été reconnue désirable et paraît devoir entrer dans les vues des deux sociétés, de telle sorte que toutes les fractions du parti libéral puissent faire sortir d'un poll unique le vœu de la majorité. Toutefois, le temps ne permettait pas d'entreprendre un pareil travail à la veille de l'élection prochaine. C'est seulement au mois de novembre qu'on pourra élaborer utilement les moyens d'application du principe et que ceux qui ont pris part à la présente délibération pourront soumettre la question aux comités de leurs associations respectives, comme ils s'y engagent. »

Au délai fixé, un grand nombre des membres du *Meeting libéral* étant rentrés à l'*Association libérale*, le *Meeting* ne pouvait plus insister; il sentait sa dissolution prochaine. Mais l'entente avec les faubourgs restait à l'ordre du jour, et aucune élection ne se présenta sans renouveler la même question.

En 1870, ce sont les délégués des associations d'Ixelles et de Molenbeek qui font la demande écrite que tous les membres des associations cantonnales « soient admis au poll de l'*Association libérale* de Bruxelles », et l'assemblée générale des délégués des associations libérales du pays, réunie à Bruxelles le 14 juillet, votait une dernière résolution portant que les associations représentées à ce congrès, avaient pour devoir, dans les localités où plusieurs associations libérales et progressistes existaient, de leur faire appel, à l'effet d'organiser l'union.

En 1872 enfin, les associations libérales des faubourgs, continuant à agir en commun, se réunissaient le 26 avril en une assemblée fédérale où la question se représentait tout entière :

« M. *Lahaye*, conseiller provincial de Saint-Josse-ten-Noode,

Digitized by Google

membre du comité de l'*Association libérale* de Bruxelles, lit une lettre officielle qui vient de lui être adressée par MM. Van Humbeeck, président, et Jottrand, secrétaire de l'*Association libérale*, et qui l'informe que le comité compte faire trancher avant l'époque de sa réélection (au plus tard au mois de novembre), la question du *scrutin commun*, soulevée par les associations des faubourgs. »

Sur cette déclaration l'assemblée adopte à l'unanimité, moins une abstention, la proposition suivante :

« Considérant que toute tentative de scission est aujourd'hui une faute grave;

» Voulant maintenir dans le parti libéral une union que les circonstances réclament impérieusement;

» *Et prenant acte de la promesse* qu'a faite le comité de l'Association libérale bruxelloise de faire résoudre, *avant la fin de novembre*, la question soulevée par les associations libérales des faubourgs *au sujet d'un scrutin commun* pour les élections législatives;

» Les comités sont d'avis de proposer à leurs associations respectives la réélection des treize représentants sortants;

» Et expriment le vœu que *les négociations entamées aboutissent à une entente* qui assure dans l'arrondissement de Bruxelles le succès complet et définitif du libéralisme. »

Cette fois, l'engagement a été tenu.

On voit si l'*Association libérale* a agi à la légère. Ses premiers engagements, signés Goblet et Jamar, remontent à 1864, et l'expérience de plusieurs années en avait confirmé l'importance, le caractère pratique et la nécessité.

L'*Association libérale*, dans une assemblée générale du 6 décembre 1872, a donc voté, à la majorité des deux tiers des membres présents, la proposition que voici :

« Pour faciliter l'application de l'article 15 du règlement, le Comité est autorisé à contracter avec toute association cantonale professant les mêmes principes que l'*Association libérale* et *Union constitutionnelle* de l'arrondissement de Bruxelles, des traités d'alliance, à établir sur les bases suivantes :

» 1° L'Association d'arrondissement réduira à quatre francs les cotisations annuelles fixées par l'article 7 de son règlement en faveur de ceux de ses membres qui font partie de l'Association cantonale et ont leur domicile dans le canton où celle-ci est établie;

» 2° L'Association d'arrondissement ne pourra refuser l'admission d'un membre de l'Association cantonale qu'après avoir soumis au

Digitized by Google

Comité de celle-ci les objections que la présentation aura soulevées;

3° L'Association cantonale s'engagera à ne pas soutenir dans les élections législatives d'autres candidats que ceux de l'Association de l'arrondissement;

» 4° L'Association cantonale organisera dans son canton, lors de chaque élection législative, des réunions électorales préparatoires et publiques;

» 5° Chacune des Associations contractantes pourra faire cesser les effets du traité d'alliance au 1er décembre de chaque année, à la condition d'en informer l'autre Association au moins cinq mois à l'avance. »

Pouvait-on mettre plus de modération et de réserve dans l'application d'une mesure si longtemps réclamée? Si quelqu'un voulait se plaindre, il semble que ce ne pourraient être que les premiers partisans de la « Fédération » dont le nom même a été abandonné.

Néanmoins, cette mesure, si simple et si loyale, a provoqué une scission. Mais l'exposé des faits n'autorise-t-il pas à dire que cette union des associations libérales de l'arrondissement n'est qu'un prétexte pour les scissionnaires.

La proposition de M. Orts, en effet, était plus large. Elle demandait que l'on admît aux mêmes droits, non seulement les membres des associations cantonales, mais tous les électeurs des faubourgs.

Pour notre part, nous l'aurions votée, à une condition : que l'on n'admît au poll que les membres qui auraient assisté à la discussion. Car des fournées de sourds, de muets et d'aveugles, menés au scrutin le lendemain, sans rien connaître du débat, ne s'admettent pas au rabais.

Si nous étions parmi les membres influents de l'*Association libérale*, nous lui ferions la proposition d'admettre au poll commun les membres de l'association scissionnaire, moyennant une rétribution de 6 francs, par exemple. Mais nous supprimerions aussi le poll des absents.

CH. P.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Le mort saisit le vif, dit l'ancien adage juridique. *Ne parlez pas des vivants sans vous souvenir de ceux qui ne sont plus*, a dit un de ces faiseurs de phrases qui sont quelquefois profonds sans le savoir.

Ces deux dictons me viennent à la mémoire en montant aujourd'hui à cette modeste tribune, d'où nous parlait, il y a peu de temps, ce charmant orateur qui alliait si bien la bonhommie flamande et l'esprit attique à la forme gauloise. Avant de dire une parole, qu'il me soit permis d'offrir mon humble hommage à cet excellent collègue que nous venons de perdre, à Max. Veydt.

C'était un maître, un maître en l'art de bien penser et de bien dire. L'étude approfondie des auteurs classiques lui avait appris les chemins par lesquels on arrive aux grandes hauteurs de la raison, la lecture assidue de quelques écrivains immortels lui avait révélé de beaux secrets de style. Ses articles, ses chroniques, dans cette *Revue*, sont des morceaux achevés qui seraient goûtés en tous pays : le savoir s'y cache sous une forme si aimable, l'homme de cœur et d'esprit s'y révèle avec tant de prestige, que le lecteur est fasciné. On les lisait, on les relisait et on les lira de nouveau quand ils seront réunis en volume, travail que des mains pieuses s'occupent de faire. Ce sont des causeries qui doivent rester parce que, malgré leur allure naïve, elles ne sont rien moins que des leçons de philosophie pratique, dont tout le monde peut tirer profit. Veydt était un penseur profond, un moraliste sérieux, qui aimait à enseigner le

Digitized by Google

bon, le beau et le vrai, mais qui avait une peur instinctive du pédantisme et de la sévérité. Il s'étudiait à dire sa pensée d'une façon attrayante, simple et pittoresque, un peu à la façon originale de Montaigne, et l'on peut dire qu'il y réussissait de tout point.

Je puis donc, en toute sécurité, annoncer comme une bonne fortune pour les lettres, la publication prochaine des œuvres choisies de notre ancien collègue.

Voici encore une mort à enregistrer.

Le 10 janvier, est décédé à Naples un poëte italien, qui avait passé à Bruxelles plusieurs années de son long exil, Francesco Dall' Ongaro. Tout ceux qui l'ont connu ici, et ils sont assez nombreux, se rappellent encore cet homme aux yeux vifs et ardents, au sourire ironique et triste, portant bravement la noble pauvreté qu'il partageait avec sa sœur déjà vieille, un ange de dévouement et de courage, et avec son neveu, dont il surveillait l'éducation. Travailleur infatigable, patriote exalté, Dall' Ongaro employait ici les heures amères de son existence en donnant des leçons pour vivre, en écrivant des poëmes et des drames, en faisant de la politique militante pour la reconstitution de l'Italie. Poëte dans toute l'acception du mot, absorbé par les plus généreuses aspirations, on peut dire qu'il vivait dans le passé et dans l'avenir et rêvait dans le présent.

Passionné du grand Alighieri, il a fait ici au Cercle artistique, sur la *Divina Commedia*, des conférences dont tous les amis de la littérature italienne doivent se souvenir. De son commerce quotidien avec les écrits du gibelin de Florence, il semblait avoir retenu quelque chose du caractère ombrageux et mystique de ce dernier. Comme lui, Dall' Ongaro avait, sur les choses du présent, des idées vaguement définies plutôt que concrètes, et l'abstraction le dominait souvent.

Je me rappelle encore une discussion qu'il eut ici avec Ida von Düringsfeld (la baronne Otto de Reinsberg), la célèbre romancière allemande, qui, dans ce temps-là, était une royaliste très sincère.

Digitized by Google

Après quelques passes très vives de l'un en faveur des idées républicaines et de l'autre en faveur des traditions monarchiques, il vint un moment où Dall' Ongaro s'égara si bien dans ses développements nuageux que l'un des assistants n'hésita pas à dire :

—N'allez à Berlin ni l'un ni l'autre, car vous, Dall' Ongaro, vous n'en reviendriez pas ; le roi, à coup sûr, vous nommerait conseiller intime et vous, Madame, il vous ferait conduire à la frontière de ses États.

Ce propos ne s'adressait pas à la probité politique de l'homme, celle-là n'était suspectée par personne, mais à la confusion de ses principes, en matière de gouvernement. On n'est pas impunément poëte. Quant à Madame de Reinsberg, elle était ou frondeuse ou plus royaliste que le roi. Et puis, il faut dire que Dall' Ongaro, avant d'être devenu révolutionnaire, avait été ecclésiastique et qu'il lui était resté bien des lambeaux de sa soutane. Seulement, ils avaient changé de couleur.

Les correspondances d'Italie qui annoncent sa mort disent qu'il fut malade pendant trois mois, mais que sa maladie avait été considérablement aggravée par de nombreux chagrins. Il était, à ce qu'il paraît, tombé dans une sorte de disgrâce à cause de son attachement pour un ministre tombé. Si le fait est vrai, on ne pourrait y voir qu'une preuve de plus de son désintéressement et de l'indépendance de son caractère. Mais nous ne sommes pas à même d'apprécier les circonstances de sa vie depuis son retour de l'exil.

Je ne puis parler ici que de l'homme que nous avons connu à Bruxelles.

Je vois dans Vapereau, cet utile nécrologe des vivants, que Dall' Ongaro est né en 1808, à Odezzo, dans l'État de Venise. Sa vie fut des plus agitées ; on peut dire qu'elle fut une odyssée révolutionnaire, sans trêve ni répit. Peu d'hommes se sont dévoués autant que lui à leur patrie : il l'aimait d'amour absolu et lui sacrifiait tout. Il rêvait une Italie grande et forte, marchant à la tête des nations, réalisant toutes les idées de progrès humanitaire. Mais, en pour-

Digitized by Google

suivant ce but et en contribuant beaucoup, par ses écrits brûlants, par ses chants impétueux, à stimuler ses compatriotes dans leurs efforts pour y atteindre, il ne tint pas toujours suffisamment compte des obstacles et des hommes. Il subit de pénibles disgrâces même au milieu de son pays émancipé et marchant déjà d'un pas ferme dans la voie des grandes améliorations sociales.

Dall' Ongaro, je le répète, était une nature de poëte et d'artiste. On le voyait ici, dans des moments d'action, se livrer avec une activité fiévreuse à des détails de propagande ou de concours à l'œuvre de la délivrance; il écrivait des articles, des brochures, des lettres, sans relâche; puis, tout à coup, il semblait se calmer, se renfermait chez lui et reparaissait avec le manuscrit de *Bianca Capello*, de la Phèdre de Racine, traduite en italien pour la Ristori, ou de quelque nouvelle tendre et élégiaque. Quand alors, il venait lire cette œuvre chez un ami, il était beau d'enthousiasme, il était heureux, il oubliait le rude labeur de la vie.

Du reste, il regardait avec indifférence ce que tant d'autres convoitent avec l'œil de l'envie et de l'impudeur : le bien-être d'autrui, les honneurs, les richesses. Il eût pu facilement se créer une grande position dans son pays, il a toujours vécu pauvre et il est mort dans la pauvreté. Profondément démocrate, ayant pour aspiration suprême le règne de l'égalité fraternelle parmi les hommes, il se riait des titres et des priviléges, et poursuivait de ses sarcasmes acérés ceux qui en faisaient un étalage ridicule ou la base de prétentions rétrogrades. Je l'ai entendu sangler sans pitié cette même Ida qui, tout en professant parfois des principes assez libéraux, s'était livrée, pendant son séjour en Belgique, à des démarches, puériles pour une femme d'esprit, dans le dessein de se faire admettre à la Cour, de par la majesté de ses ascendants féodaux. Comme on faisait quelques difficultés, j'ignore pour quels motifs, la baronne fit expressément et en hâte le voyage de Berlin, afin d'y aller quérir sans doute ses quartiers généalogiques, et elle réussit à obtenir la faveur tant souhaitée. Seulement, on dit que le feu roi, en la

Digitized by Google

voyant au bal, au moment de la présentation officielle, recula de trois pas. Il faut vous dire que le célèbre bas-bleu, tout en étant une des femmes les mieux douées de notre époque du côté de l'intelligence, pouvait compter aussi parmi les moins favorisées du côté des charmes esthétiques.

N'importe, elle avait des parchemins. C'était pour elle une consolation véritable au milieu des déboires, des ennuis, des contrariétés dont toute existence, et surtout celle d'un écrivain, est plus ou moins pavée.

Ceux qui ont fait fourrer dans notre charte fondamentale le paragraphe relatif à l'octroi des lettres de noblesse, ceux-là ont bien compris la haute efficacité de cet élément de thérapeutique constitutionnelle. Un journal de province faisait l'autre jour le relevé de nos hommes de guerre auxquels on a octroyé des titres de baron en récompense de leurs exploits. Il en avait déterré dix, tous généraux, dont un colonel; tous blanchis sous les harnais... du ministère ou de la Cour.

La nomenclature de ces dix blasonnés a fait son tour de Belgique et on s'en est copieusement réjoui. Mais les nouveaux croisés se moquent bien des rieurs : ils tiennent leurs diplômes et, dans dix ans d'ici, leur noblesse sera aussi rance que celle d'un anobli de l'empereur Charles VI. D'ici là, eux ou leurs hoirs auront fait constater par quelque héraldiste qu'ils sont d'antique souche et que le titre dont ils ont été pourvus n'était pas un baptême, mais une confirmation.

Il est si facile, en ce temps d'érudition et de crédulité, il est si facile de s'accrocher à des aïeux en s'affiliant à quelque famille patricienne. Il existe un si grand nombre d'élucubrations généalogiques, imprimées ou écrites, qu'il faudrait vraiment porter un nom impossible pour ne pas y rencontrer quelque part son nom, du moins par à peu près. Je suppose, par exemple, que vous vous nommiez De Kock : eh bien; des virtuoses du parchemin vous démontreront qu'un de Kock s'est distingué à la bataille de Woeringen. Ce brave doit être nécessairement votre très arrière-trisaïeul.

Digitized by Google

Plus tard, ils vous trouveront le nom de Jean de Leeuwis, *den goeden Kok*, au prieuré de Groenendael ; c'est encore un oncle dans la ligne ascendante à quinze générations d'ici. Et ainsi de suite. Ces personnages, cités dans les vieilles chroniques, deviennent des jalons dans le passé de votre histoire. Ces jalons on les rattache les uns aux autres par des extraits de registres et de papiers que personne ne peut voir ou ne saurait lire, et quand, par infortune, les papiers font défaut, on puise dans le vaste champ des conjectures. Mais, grâce à l'abondance des matériaux et aux progrès du savoir-faire héraldique, il est rare que l'on doive recourir au moyen suprême de l'hypothèse.

Je parle de l'abondance des matériaux, je pourrais dire que les mines d'aïeux sont inépuisables. Un des employés de la Bibliothèque royale m'a donné, sur ce sujet, un détail curieux. Il existe dans ce grand dépôt littéraire un recueil manuscrit acquis à la vente des livres de feu M. de Jonghe, un petit homme d'une chétive santé, mort avant la vieillesse et qui était bien connu pour un intrépide amateur de livres et particulièrement de livres et de documents héraldiques. Il faisait même partie, je crois, du conseil chargé de reconnaître l'authenticité des aïeux que l'on soumet à son examen. Car aucun citoyen belge ne peut ignorer qu'il existe, chez nous, un bureau qui a pour nom : *le Conseil héraldique*. Ce Conseil, je copie l'Almanach officiel, « est consulté chaque fois que le ministre des affaires étrangères doit présenter au roi un rapport sur une demande de reconnaissance ou de confirmation de noblesse ou de titre. Il est appelé à constater l'état nobiliaire de toute personne qui demande ou une élévation en grade, ou l'extension de ses titres à d'autres membres de sa famille, ou un changement dans les armoiries. Le Conseil tient la liste matricule des nobles et les registres des lettres patentes ; il peut délivrer des attestations de filiation et de quartiers, et certifier la possession et l'usage des armoiries. »

Ce Conseil est composé de sept membres, tous titrés des pieds à la tête, sauf le président et le f. f. de greffier. Cette

Digitized by Google

particularité est assez étrange. Aussi, le bruit en circule, le président ne tardera pas à être mis à la hauteur de ses confrères et lui, l'homme de Belgique qui a le plus et, ajoutons-le, le plus utilement remué des papiers et des parchemins, recevrait à son tour un petit parchemin, calligraphié par M. met den Ancxt et contenant l'octroi d'une baronnie, transmissible par ordre de primogéniture. Sans doute, si l'on pouvait considérer cela comme la récompense d'une vie de travail et de services rendus, nul n'en est plus digne que le savant éditeur de la Correspondance de Philippe II.

Je reviens au manuscrit. Celui-ci, je suis allé le voir et je l'ai feuilleté. Il porte le n° 21757. C'est un volume in-folio, d'épaisseur moyenne, mais d'une écriture très fine et très compacte. Les employés le désignent sous le nom de *mille* francs, quoiqu'il n'ait pas coûté cette somme. Il renferme des renseignements généalogiques rassemblés par un certain Marius Voet, héraldiste flamand du XVIIe siècle, renseignements puisés quelquefois à des sources qui n'existent plus. Ce brave homme avait parcouru les villes de la Flandre et tiré de registres d'églises, de comptoirs, d'établissements, une immense quantité de noms et de détails relatifs à l'histoire des familles.

Or, depuis quelques années, ce manuscrit est le plus demandé entre tous. Il n'est pas de jour qu'il ne soit feuilleté par quelque poursuivant d'aïeux. On le copie et on le dépouille sans cesse. On arrive du fond de la province pour y faire des recherches et j'ai entendu parler d'un malheureux qui, pendant quelque temps, s'était fait un moyen d'existence en signalant aux gens que leur nom figure dans le précieux recueil et en proposant de leur en fournir des extraits. En Belgique, ces propositions sont rarement refusées. A propos de la mention d'un Janssens, par exemple, il écrivait à tous les Janssens de Belgique que des renseignements concernant leur race glorieuse gisent ignorés dans un volume manuscrit de la bibliothèque et que, moyennant la bagatelle de cinq francs, il leur en adresserait la copie. Le quart des Janssens acceptait avec empressement et

Digitized by Google

envoyait le salaire; puis, au retour, ils apprenaient que, d'après ledit recueil, un Polycarpe Janssens avait été baptisé à tel jour dans l'église St-Sauveur de Bruges et que Johanna Janssens de Ghyverinckhove s'était mariée en 1610 avec Petrus van Copernolle. Ce qui avançait beaule travail de recherches qu'ont entrepris, sur leurs ancêtres, les Janssens du Brabant et du Limbourg.

En Chine, dit-on, le chef de l'État a le droit d'octroyer non seulement des titres, mais aussi des aïeux. Le degré de noblesse s'y mesure, au nombre de siècles dont on vous anoblit... en arrière, vous et vos ascendants. Pour être quelque chose dans l'ordre des mandarins, il faut avoir obtenu au moins trois mille ans d'ancêtres, en outre du bouton jaune.

Voilà un système qui est raisonnable. Pour ma part, je le trouve bien supérieur au nôtre. Il ne serait pas difficile de donner en faveur de cette opinion des preuves meilleures que celles dont on appuie, dans le système de l'organisation militaire, le maintien de la conscription, la faculté du rachat et la formation d'une armée de volontaires. Qui pourrait croire que des idées pareilles puissent encore être soutenues aujourd'hui, si nous n'avions affaire à des théologiens ?

On dit, en effet, que l'opposition vive, qui est faite à l'idée si juste et si raisonnable du service obligatoire, a pour cause une consultation de casuistes. Ceux-ci auraient à peu près posé l'état de la question de cette manière.

L'homme est sur la terre pour opérer le salut de son âme, et le premier de ses droits est celui de pouvoir librement se vouer à l'accomplissement de sa destinée, c'est à dire de suivre sa *vocation* propre, qui est un appel intérieur de Dieu. Nul ne peut être obligé d'en suivre une autre qui lui soit imposée par l'homme. L'état militaire est une vocation comme l'état ecclésiastique, l'état de mariage, ou tout autre état; il ne doit être rempli que par ceux qui y sont appelés, on ne peut l'imposer à ceux qui n'en ont pas la vocation, car ce serait mettre des entraves au devoir et au droit qu'ils ont de faire leur salut.

Digitized by Google

Quoique, en théorie, l'on puisse faire son salut en tout état, il n'en est pas moins vrai que dans l'état militaire on éprouve plus de difficultés que dans la plupart des autres carrières. Les casernes, par exemple, sont des lieux de perdition, et on a le droit de décliner l'invitation d'aller s'y perdre pendant quelques années; tout au moins doit-on avoir le droit de se racheter de cette obligation, si on veut nous l'imposer. Il suit de là qu'une armée doit se composer uniquement de ceux qui ont la vocation militaire, c'est à dire de ceux qui embrassent cet état volontairement soit pour eux-mêmes, soit pour d'autres.

Telle est, dit-on, la théorie des casuistes. Elle est fort commode, comme on voit, et rejette bien loin toute idée de devoir civique et l'obligation égale pour tous de se dévouer à la défense de la patrie. Le *salut* de tous doit céder au *salut* de quelques uns.

Si cette théorie est érigée en principe, elle réjouira sans doute tous ces beaux messieurs, fils de famille, chérubins titrés, rejetons d'enrichis, que nous voyons dans nos grandes villes faisant « leur salut » ailleurs que dans les casernes où de pauvres diables sont condamnés « à se perdre » en leur place. Seulement, les âmes pieuses, pour se sauver de la perdition, devront bientôt, vu le renchérissement de toutes choses, payer grassement les âmes qui se voueront pour elles à l'enfer de la caserne. On dit que le prix de l'exonération atteindra bientôt un chiffre exorbitant.

— Ah! mon Dieu! ne m'en parlez pas, disait dernièrement un gros bourgeois tenant équipage. Il y a deux ans, pendant la guerre, quand on a appelé les contingents, il m'en a coûté plus de 3,000 francs pour faire remplacer mon fils. Et dire que, de mon temps, ça ne coûtait que 300 florins!

Le jour où il disait cela, ce brave homme avait payé 8,000 francs une couple de magnifiques carrossiers alezan doré.

En effet, ce devait être un bon temps que celui où les « marchands d'âmes » vous livraient pour 300 florins une

Digitized by Google

âme à pourrir en caserne. Espérons que les casuistes adversaires du service obligatoire et soucieux du salut de ceux qu'ils protégent, trouveront le moyen de nous ramener à cette bienheureuse époque. A moins qu'ils ne trouvent, au grand étonnement, mais à la grande joie de tous, la panacée qui délivrera le monde des guerriers, des lauriers et des casernes.

En attendant, nous avons le régime *du statu quo*. Ce qui, de tout temps, a paru au grand nombre le régime par excellence.

C. Simonet.

CORRESPONDANCE.

A Monsieur le directeur de la Revue de Belgique.

Cher Monsieur,

La lecture de l'article de M. Émile de Laveleye, *Sur les causes actuelles des guerres,* m'a inspiré quelques réflexions que vous jugerez peut-être utiles de communiquer aux lecteurs de la *Revue de Belgique*. Je ne veux pas parler des considérations générales émises dans ce remarquable travail sur la situation de l'Europe ainsi que sur les tendances politiques des divers peuples et de leurs gouvernements. Un seul point m'intéresse assez pour faire sortir mon esprit de l'espèce de somnolence à laquelle l'âge et la fuite des illusions m'ont réduit. Je dois dire cependant que je ne pense pas, comme M. de Laveleye, que « les sentiments pacifiques et les intérêts pacifiques aient pris un tel empire que, naguère encore, parmi les nations européennes, si on les avait interrogées, aucune n'aurait répondu qu'elle voulait ou prévoyait la guerre. » Je suis convaincu, au contraire, que, quoiqu'en aient dit les Français après leur défaite, l'immense majorité de la nation voulait la guerre, et que les Allemands la prévoyaient. Mais ce n'est pas là le point qui me préoccupe.

M. de Laveleye dit encore « Une immense fermentation, un

Digitized by Google

mouvement d'une force irrésistible porte les hommes de même race et de même langue à se réunir en un seul État, sans tenir compte ni des limites tracées par les traités, ni des droits traditionnels qu'invoquent les souverains... Rien ne menace l'Europe de luttes plus terribles et plus prolongées que la question des nationalités, parce qu'elle met aux prises des masses énormes d'hommes pour des revendications et des prétentions souvent inconciliables. Cette fermentation ne s'appaisera qu'après avoir atteint son but, et avant cela, l'Europe passera encore par plusieurs grandes guerres..... Si l'on voulait pousser à bout la théorie du pangermanisme et reconstituer la grande patrie allemande, une partie de l'Autriche, une partie de la Suisse et peut-être à la rigueur la Hollande et la moitié de la Belgique devraient entrer dans l'empire d'Allemagne... Le principe des nationalités, appliqué graduellement et conformément aux volontés et aux convenances des peuples, peut amener des changements, en somme favorables au bonheur de l'humanité; mais imposé par la force et poussé à l'extrême, il aurait pour conséquence le démembrement d'États qui ont leur raison d'être et leur légitimité. Je veux parler de la Suisse, de la Belgique et de l'Autriche.

» Si c'est la race ou pour mieux dire la langue qui doit servir de base aux nouvelles délimitations des États, alors il faut couper la Belgique en deux moitiés, l'une attribuée à la France, l'autre à la Hollande; diviser la Suisse en trois parties, une pour l'Allemagne, une pour la France, une pour l'Italie; découper enfin l'Autriche en districts souvent enchevêtrés, destinés les uns aux Allemands, les autres aux Slaves, d'autres encore aux Roumains ou aux Magyares..... Il est une autre solution plus rationnelle, plus spiritualiste et qui s'appuie sur les rapports de caractères et de civilisation plutôt que sur ceux du sang et de l'idiôme. Les affinités d'origine et de langue ont une grande influence, on ne peut le nier; mais la chose principale pour un peuple, c'est la liberté, le bien-être, l'autonomie. Or, l'exemple de la Suisse et de la Belgique le prouve, des populations de race et de langue différentes peuvent jouir de ces avantages, réunies dans un même État, bien mieux que divisées entre les États voisins... Les Allemands, les Italiens et les Français de la Suisse n'ont certes nulle envie de sortir de la confédération pour s'adjoindre, les uns à la France, les autres à l'Allemagne ou à l'Italie... Les peuples d'Autriche sont certainement plus heureux et plus libres maintenant que si, par leurs dissensions, ils provoquaient le démembrement

Digitized by Google

de l'empire. Ces nationalités mixtes, qui reposent sur les convenances et sur le libre choix des populations, et que, pour ce motif, j'ai appelées *électives*, ont autant de droit au respect que les nationalités qui ont pour fondement l'identité de la langue et des origines, et elles permettent par l'établissement de confédérations, comme la Suisse et l'Autriche, de résoudre pacifiquement des questions de frontières qui conduiront à d'interminables guerres, si on prétend appliquer partout, et dans toute sa rigueur, les délimitations des États d'après le principe des races. Si les hommes étaient raisonnables et justes, ces guerres seraient évitées; *mais dans la situation actuelle de l'Europe et avec le faible degré de lumière et de moralité des peuples actuels, nous n'y échapperons pas.* »

Voilà une prédiction qui est bien faite pour émouvoir le Belge le plus engourdi et le plus indifférent aux spéculations socialistes et politiques. Je croyais les craintes d'annexion dissipées pour longtemps, et c'est un des écrivains les plus distingués de notre pays qui en parle comme d'un fait inévitable, « dans la situation actuelle de l'Europe et avec le faible degré de lumière et de moralité des peuples actuels. » Je suppose que le peuple belge n'est pas compris parmi ceux auxquels s'adresse ce compliment, et que M. de Laveleye veut bien lui faire l'honneur de croire que, si sa prédiction doit s'accomplir, ce ne sera pas la Belgique qui l'aura voulu.

Quant aux peuples qui avoisinent ce pays, je n'en connais qu'un qui soit tourmenté de la manie des annexions, et celui-là n'est pas tellement scrupuleux qu'il puisse s'arrêter à la limite des populations qui ne sont pas de sa race ou ne parlent pas sa langue. La conformité de race et de langue n'a jamais été pour les Français que le prétexte de leurs convoitises. S'ils étaient entrés en Belgique en 1870, ils ne se seraient pas plus inquiétés de la langue et de la race des habitants qu'en 1794; ils se seraient tout aussi bien accommodés de nos provinces flamandes et même de la Hollande, que de nos provinces wallonnes.

Au reste, je ne sais si les Wallons sont de même race que les Français. C'est une question qui serait assez difficile à résoudre, car la nation française est un composée de Celtes, d'Ibères et de Germains, de Visigoths, de Burgondes et de Normands. Tous parlent la même langue, aussi étrangère à la race des uns qu'à la race des autres. Le nom même de Français leur vient des Francs, qui étaient de race germanique. La question présente donc de sérieuses difficultés; mais ce qui n'est aucunement probléma-

Digitized by Google

tique, c'est que les Wallons en général ne sont pas plus disposés que les Flamands à se laisser absorber dans la nationalité française. Chez les uns comme chez les autres, il y a un sentiment instinctif, assez difficile à définir, qui se traduit à l'égard des Français par une sorte d'incompatibilité d'humeur. Ce sentiment paraît être moins fort chez les Liégeois, qui, fatigués du joug des prêtres, s'étaient engoués de la révolution française et des gloires de l'empire; mais chassez le naturel, il revient au galop. Les dernières catastrophes de la France et l'exemple d'une république fondée sur l'état de siége ont dissipé bien des illusions.

Le sentiment qui attache tous les Belges indistinctement à leur patrie, ne date pas d'hier; ce n'est pas la révolution de 1830 qui l'a fait naître. Nos institutions politiques actuelles contribuent sans doute à l'entretenir et à le développer; mais il a des causes plus profondes, ethniques peut-être, historiques sans aucun doute. Placés entre les Germains et les Gaulois, les habitants de la Belgique n'ont pas cessé, depuis les temps les plus reculés, de lutter pour leur indépendance nationale; sous les noms successifs d'Austrasiens, de Lotharingiens, de Brabançons et de Flamands, de Bourguignons et de Belges, ils ont résisté pendant des siècles aux entreprises de leurs voisins. Plus d'une fois ils ont succombé à la tâche; leur pays a été réuni tantôt à l'Allemagne, tantôt à la France; mais ces annexions temporaires n'ont pas suffi pour briser leur autonomie; ils sont toujours parvenus à se dégager. L'existence de ce pays, comme État, après tant de péripéties, est un phénomène historique; il faut que la nation soit douée d'une vitalité presque sans exemple. On a eu beau lui voler de nombreux fragments de territoire, la mutiler, lui arracher une partie de ses membres; il lui en est resté assez pour figurer avec honneur parmi les peuples de l'Europe.

Espérons que la lumière et la moralité de ces peuples se perfectionneront, et qu'il sera permis aux Flamands et aux Wallons de parler les langues qui leur conviennent, sans que la similitude de ces langues avec celles de leurs voisins soit un danger pour la nationalité belge.

Agréez, etc. » P. A. F. Gerard. »

Monsieur,

Je n'ai que deux mots à répondre à la lettre si bienveillante de M. Gérard que vous avez bien voulu me communiquer.

Digitized by Google

Je n'ai point dit que notre nationalité devait nécessairement succomber dans le choc des races qui est à craindre. J'ai seulement cru pouvoir affirmer que, dans l'état actuel des choses, ce choc était à peu près inévitable et que, placés comme nous le sommes, entre la France et l'Allemagne, nous serons en grand danger. Pour échapper à ce danger, il faut, comme le dit M. Gerard, fortifier le patriotisme des Flamands et des Wallons, en rendant de plus en plus intimes les liens qui les unissent et en ne négligeant rien pour donner plus d'essor à la culture intellectuelle des provinces de langue flamande.

Là se rencontrerait le vrai noyau de résistance à l'annexion étrangère. Malheureusement le sentiment national est extrêmement faible chez les classes supérieures parce qu'elles ignorent et dédaignent leur langue maternelle, et chez les classes inférieures, faute d'instruction.

Si la Légitimité est rétablie en France, elle se mettra à la tête de la réaction ultramontaine dans l'Europe entière, et elle exercera une grande puissance d'attraction sur notre clergé aux yeux duquel elle présentera le type idéal du gouvernement, l'absolutisme aux ordres de Rome.

Voilà l'avenir vers lequel on semble dériver. Espérons que les nationalités « électives » résisteront à la tempête.

Agréez, etc. De Laveleye.

ENCORE THÉOPHILE GAUTIER

Nous recevons un « plaidoyer » en faveur de Théophile Gautier. L'article est signé d'un nom qui nous semble un pseudonyme; l'auteur pense « qu'il est inutile de faire appel à notre impartialité », et, pour mieux montrer que sa prétention est sans réplique, il ne nous donne même pas son adresse.

Nous voilà forcés de lui répondre devant le public.

Nous pourrions dire que nous ne devons rien aux personnes qui n'ont pas la confiance de se faire connaître. Mais, si nous avions eu l'adresse de l'auteur, voici ce que nous lui aurions répondu :

Nous ne refuserons jamais la parole à « la défense » d'un écrivain. Mais encore faut-il que cette défense soit digne d'être présentée à nos lecteurs et se tienne dans certaines limites.

Digitized by Google

Or, est-ce bien défendre un écrivain que de nous dire que « c'est à la suite de plusieurs essais malheureux en peinture » qu'il se fit poëte, qu'il fit du dictionnaire « sa lecture favorite », qu'il « *jongla* toujours très heureusement avec les mots » et, « se cassa légèrement le nez » dans le *roman de la Momie?* Est-ce bien le justifier que de constater qu'il « était matérialiste avant tout », qu'il ne comprenait rien au sentiment; que, dans ses voyages, il ne faut pas chercher « des observations de mœurs », qu'il traita des sujets Louis XIV « d'un style *roccoco* » ; que *les jeunes Frances* sont « d'un romantisme échevelé et qu'on pourrait dire *ruisselant d'inouisme* »; que, dans les *Emaux* et *Camées* il est, « tombé dans les mignardises et l'afféterie, etc. »

Il est vrai qu'après cela, l'habile avocat conclut que l'étude de son poëte serait aussi fructueuse que la lecture de Racine ou de Corneille, et qu'il cite aux éloges des vers et quelques lignes de prose.

Que la prose surtout est bien choisie! Encore une fois, est-ce défendre un écrivain que de citer comme quelque chose *d'exquis*, cette scène de *Mlle De Maupin*, où l'infante, *à demi pamée*, laisse se dénouer ses cheveux, tomber sa robe, et où sa chemise, enfin, « profitant d'un moment où les bras étaient perpendiculaires, en sortit (de son corps) *avec beaucoup d'adresse, etc.* »

Deux points plus graves sont relevés par le défenseur *pro deo* de la cause du romantisme échevelé, et c'est pour le coup que nos lecteurs vont nous blâmer de ne pas publier sa lettre.

M. Eug. Van Bemmel, que l'auteur appelle un *excellent conférencier*, a suivi dans ses conséquences naturelles ce manque absolu de principe, cette absence d'idées dans l'art; il a montré que ce romantisme aboutissait à l'oubli de tout patriotisme, au scepticisme politique exploitant tous les régimes, à la courtisannerie dégradant une nation, et il a donné, comme une preuve entre cent, l'ode où Gautier a chanté la naissance du prince impérial comme une *Nativité*.

Là dessus, l'avocat officieux de s'écrier : « Voilà l'opinion des *clas-* « *siques!* Cet argument n'est pas *sérieux*, il est imprégné *d'esprit* « *de parti*, et, là où règne l'esprit de parti, il n'y a pas de critique « *honnête* et *partiale* possible. » Et pour mieux faire ressortir cet esprit de parti... classique, il a soin d'insinuer que cela se dit dans un moment où il « est de bon ton de *manger* quelque peu du régime déchu ».

Cela ne prouve rien et sort de la défense légitime.

Digitized by Google

Pour nous, nous estimons que c'est la mission de la critique de porter de pareils jugements au nom du devoir que tout écrivain a de se respecter, et nous n'avons pas besoin de dire à nos lecteurs qu'aucun de nous n'a attendu que l'Empire fût tombé pour flétrir les écrivains qui lui vendaient leur plume, et pour soutenir, même devant la cour d'assises, que ce régime perdait la France et menaçait l'Europe.

Mais que dire? Un mot nous cloue la bouche : Classiques! et voilà M. Van Bemmel jugé!

Cette sorte de mépris du sentiment politique éclate plus vivement sur un autre point. Nous avons montré avec quel sans façon le poëte voyageur a parlé de la Belgique. Écoutez son avocat :

« Mais n'oublions pas que *de tous* (sic) *temps*, le Français a toujours été fort gouailleur à l'endroit de notre pays; reconnaissons que Gautier, *à l'exemple de ses compatriotes*, a *voulu*, en quelques endroits de ses *Zigzags*, *déverser le ridicule* sur nous, mais n'allons pas pour ce fait conclure que Gautier était un triste sire et un piètre rimailleur; il y aurait *lâcheté* à conclure de la sorte, et *déloyale* ou partiale serait la critique qui avancerait semblable chose. »

Le plaideur aux abois en arrive aux gros mots.

Laissons-là la question de savoir si Gautier est bon ou mauvais poëte; elle n'est pas ici en cause. Mais, puisqu'il est entendu que de *tous* temps, les Français ont été gouailleurs à notre endroit, il faut être bien déloyal, étant Belge, pour dire que ceux d'entre eux qui tombent dans ce travers sont de tristes sires; et comme l'auteur des *Zigzags* a voulu déverser le ridicule sur nous, il y a une véritable lâcheté à nous en plaindre.

Décidément, pour n'être ni classiques, ni lâches, nous aurions mieux fait de tendre l'autre joue à ces agréables plaisanteries!

BIBLIOGRAPHIE.

L'ÉLOQUENCE POLITIQUE ET JUDICIAIRE A ATHÈNES, 1re partie : *les Précurseurs de Démosthènes*, par GEORGES PERROT. Paris, Hachette et Ce, 1873.

L'éloquence fut une des passions de ce peuple qui jeta un si vif éclat dans tous les arts de l'esprit. Déjà la société que peint Homère annonce un goût très vif pour la parole. Mais c'est sur-

Digitized by Google

tout dans les siècles de démocratie, après Marathon, Salamine et Platée, qu'Athènes donne le spectacle d'une merveilleuse activité. Elle crée le théâtre, elle fonde l'histoire, elle ouvre l'école de philosophie où règneront Platon et Aristote, elle porte les arts plastiques à leur apogée et elle crée la grande éloquence politique. Les orateurs naissent, pour ainsi dire, des débats publics; ce sont les hommes d'État, les chefs du pays, les maîtres des destinées du peuple. Rien n'est encore fixé dans la science oratoire, tout est laissé au génie, et quel peuple était mieux fait, par ses libertés et par son goût exquis, pour trouver d'un jet le génie de la tribune politique.

Mais ce peuple brillait aussi par le bon sens. Ces inspirations de l'éloquence ne peuvent-elles pas être recueillies et n'est-il pas des lois à cet art de la parole? A cette question la Grèce intelligente répond : Oui, et désormais nul orateur ne pourra demander la parole au Pnyx, sans savoir que parler sans y être préparé par l'étude de l'art oratoire et par l'entière connaissance de son sujet, c'est manquer au public.

Chacune des périodes de ce développement est marquée de grands noms. Thémistocle et Aristide s'inspirent sans autres maîtres qu'un grand esprit et un noble cœur. Periclès domine la transition entre l'éloquence naturelle et l'art oratoire. Antiphon enseigne le premier la rhétorique. Lysias, Isocrate, Isée sont maîtres de cet art et mènent au maître suprême : Démosthènes.

Que d'inspirations sublimes l'historien n'a-t-il pas à noter en même temps que les traits de mœurs, publiques ou judiciaires. Periclès est philosophe comme Thucydide, mais il est imagé comme le veut l'imagination de la foule, et il arrache des pleurs à Athènes, lorsque faisant l'éloge funèbre des jeunes gens morts à la guerre, il s'écrie : L'année a perdu son printemps!

M. Perrot étudie, avec une sagacité qui trouve parfois l'émotion, ce développement de l'éloquence à Athènes, avant Démosthènes : Depuis Périclès, Gorgias et les Sophistes, jusqu'à Isée, le maître de Démosthènes, et en passant par Antiphon, Andocide, Lysias et Isocrate. Tout le Pnyx semble renaître sous cette vue rapide des hommes et des choses et l'auteur ne néglige jamais de noter les habitudes politiques, les traits de jurisprudence et les mœurs intimes de l'époque.

Une de ses pages les plus curieuses est celle où il montre Lysias défendant un mari qui a surpris sa femme en adultère et a tué son amant. Le récit que l'avocat prête au meurtrier est une

Digitized by Google

scène de mœurs qui semble écrite d'hier, et Lysias s'élève jusqu'à l'éloquence lorsqu'il fait crier au suborneur par le mari outragé : « Ce n'est pas moi qui te tue, c'est la loi de la cité ! »

Isée surtout est jurisconsulte ; ce n'est pas un orateur politique, c'est un avocat dans le sens le plus noble du mot. Il remonte aux grands intérêts religieux ou sociaux, origine du droit ; il dégage du texte la pensée du législateur, s'élève aux principes et en appelle aux fondements naturels de la justice. Theophraste avait écrit un livre qu'on a appelé l'*Esprit des lois d'Athènes*. Isée fait entrer dans sa pratique le génie de cette législation attique : il prépare ainsi grandement Démosthènes.

L'auteur s'arrête là, et il termine ainsi son livre :

« En étudiant Démosthènes, nous retrouverons plus d'une fois « dans ses chefs-d'œuvre la trace des exemples et des leçons « d'Isée. Dès maintenant, avant même d'avoir sous les yeux les « passages qui confirment l'assertion des biographes, on peut se « faire quelque idee des services que l'homme de talent a rendus à « l'homme de génie. Si c'est la lecture assidue de Thucydide qui « a donné à Demosthènes une connaissance de l'histoire d'Athènes « qui manque trop souvent aux autres orateurs, c'est Isée qui lui « en a fait étudier les lois civiles et politiques ; grâce à cette double « instruction, au lieu de faire, comme l'ignorant et brillant Es- « chine, commerce de phrases vagues et sonores, il a pu nourir « toujours son éloquence de faits et de textes. Isée ne s'est pas « contenté de fournir ainsi à son élève ce que l'on peut appeler « la matière de ses discours, il lui a enseigné à disposer ses argu- « ments et ses preuves de manière à convaincre sans avoir l'air « d'y prétendre; il lui a livré le secret de ces interrogations vives « et redoublées qui paraissent échapper à l'âme de l'orateur, pas- « sionnée pour la vérité et révoltée d'avoir à combattre la fraude « et le mensonge. Savant légiste, rhéteur consommé, habile et « véhément avocat, Isée est bien le maître du grand orateur qui « a porté le plus haut, dans l'antiquité, l'art et la puissance de la « parole publique. »

NOTICE SUR PH. VAN DER MAELEN, par J.-C. HOUZEAU. (*Annuaire de l'Académie de Belgique*, 1873.)

Phil. Van der Maelen naquit géographe et il satisfit cette passion par des efforts personnels. Il n'avait pas trente ans qu'il concevait le vaste projet d'un atlas universel sur une même échelle de quatre cents feuilles. La lithographie venait d'être inventée ; il comprit l'usage qu'il pourrait en faire, s'en empara et l'appliqua au dessin géographique. En trois ans, son entreprise était achevée ; l'*Atlas universel* parut en 1872, en six volumes.

Digitized by Google

La cartographie n'était pas très avancée alors. En Allemagne, Berghaus avait à peine débuté et Justus Perthes était inconnu. En France, Hérisson ne travaillait que pour les écoles. Le succès de l'atlas fut grand. Van der Maelen fut connu dans toute l'Europe. En 1829, il est reçu à l'Académie de Belgique; en 1830, la Société de statistique de Paris lui offre une médaille et, en 1831, la Société des Lettres et Sciences du Tibre lui fait le même honneur. Dès lors il peut à lui seul nouer, avec le monde entier, ces relations si étendues et si suivies, qu'aucun établissement scientifique en Belgique n'a surpassées ni égalées.

Aussitôt ce premier succès, Van der Maelen ne s'arrête plus : il crée son musée, où il veut réunir tout ce qui concerne et entoure l'homme dans tous les climats : une bibliothèque géographique, des collections de minéralogie, de géologie, de produits de la nature et de l'industrie dans les diverses contrées, et d'objets de curiosité reflétant les mœurs des nations; des collections de médailles, d'ethnographie, d'histoire naturelle; un jardin d'acclimatation et des serres magnifiques. De la sorte, on pouvait parcourir le monde, dans son établissement, en y trouvant une idée de ses habitants, de son sol, de ses animaux et de ses plantes. Le palais de Sydenham ne sera pas autre chose que la réalisation d'une idée de Van der Maelen.

Sa bibliothèque est précieuse; il y réunit et y classa des extraits des revues spéciales, des livres de voyage et de ses correspondances particulières, pour former une sorte d'encyclopédie de la science générale, toujours tenue au courant des plus récentes dévouvertes.

C'est dans cet établissement ainsi outillé, que Van der Maelen va mener à bonne fin de grandes entreprises. Après le monde, l'Europe; après l'Europe, sa patrie. Il met deux ans à faire un *Atlas de l'Europe*, en 165 feuilles; quinze ans à faire la *carte de Belgique* en 25 feuilles, d'après les plans du cadastre; dix ans à faire l'atlas des chemins vicinaux du pays; huit ans à reproduire par la lithographie le cadastre entier de la Belgique à l'échelle énorme de 20,000^{me}.

« Grâce à ce travail, dit Houzeau, c'est la Belgique qui, entre « tous les pays de l'Europe, a aujourd'hui sa carte topographique « complète, construite sur la plus grande échelle. »

Ces travaux s'imposaient à la science, et l'établissement servait à tous les savants du pays et de l'étranger. Quand le ministère des travaux publics voulut faire la carte et les plans de nos chemins de fer, c'est Van der Maelen qui en fit l'atlas en 70 feuilles. Quand André Dumont eut dressé la carte géologique du pays, c'est Van der Maelen qui la publia. Le grand duché de Luxembourg lui demande sa carte officielle, et c'est à l'établissement géographique de Bruxelles que s'adressent pour avoir des cartes officielles la Valachie et la Moldavie, la province de Guipuzcoa d'Espagne, le Pérou, les États ou territoires du Mexique et jusque la République Argentine. Enfin quand la Russie voulut, en 1848,

Digitized by Google

compléter et régulariser ses premiers travaux géographiques, le gouvernement russe offrit à Van der Maelen une belle position qu'il refusa, préférant doter sa patrie d'une grande institution libre.

La carte se complète du dictionnaire. Les 8 volumes du Dictionnaire géographique de la Belgique par Van der Maelen sont une œuvre considérable pour l'époque. Tout ce que le géographe a fait pour rectifier les erreurs, pour rechercher et établir les faits, pour joindre aux noms exacts des communes, une description du sol et des produits. est difficile à dire.

Cela ne suffisait pas à son activité. Il avait créé un musée, il voulut publier une *encyclopédie* ou table générale des connaissances humaines. Il n'en fit que le prospectus. Pour créer son musée, sa seule volonté avait suffi avec le concours de sa fortune. Son encyclopédie avait besoin de souscripteurs, elle ne parut point.

Phil. Van der Maelen mourut en 1869, laissant une institution nationale et scientifique, due à sa propre initiative, mais par cela même exposée à ne pas durer! Déjà après la mort de son frère François, en 1872, les collections de botanique ont été vendues et dispersées. L'établissement géographique doit-il finir avec son créateur. Espérons que l'on comprendra le devoir de perpétuer l'œuvre et qu'on ne trouvera pas trop lourde pour un pays une institution créée par un seul homme.

LA CLOSIÈRE, par M. H. PERGAMINI. — Un vol. in-12; Claassen, éditeur.

Le roman que vient de publier M. Herman Pergamini dénote des aptitudes réelles. N'est pas romancier qui veut; et la preuve, c'est que les bons romans, je veux dire les œuvres d'art, dignes d'être lues par les esprits les plus sérieux, sont rares au XIXe siècle, qui a produit des romans par milliers.

La Closière, qui est, je pense, la première œuvre d'imagination — en prose — de M. Pergamini, est un début qui promet. Les idées sont saines; l'honnêteté n'est point banale; les caractères ne sont qu'esquissés, mais la silhouette en est assez vivante. On sent le travail du jeune homme malhabile et pressé de produire; le trop de sève éclate partout, et même une sorte d'effervescence qui jette à chaque instant l'auteur dans des chemins de traverse. Le plan de *la Closière* n'a point été mûri de façon à donner à l'œuvre cette homogénéité qui doit exister dans nos productions comme dans les productions naturelles : l'homme, l'animal, la plante; des parties manquent, d'autres sont de trop; l'enchaînement des faits n'est pas étroitement combiné; l'intérêt est dispersé de ci, de là. sans mesure et comme au hasard du travail. Que M. Pergamini relise

Digitized by Google

les romans célèbres, par exemple *Jane Eyre* de Miss Bronté, *Eugénie Grandet* de Balzac, *Colomba* de Mérimée, et il sera bientôt convaincu que toute œuvre littéraire a pour première nécessité, pour nécessité fondamentale, d'être d'abord créée dans son ensemble, toute d'un bloc, pareil au morceau de marbre dégrossi par le praticien, et dans lequel est la statue avec toutes ses proportions et tous ses membres avant que le sculpteur ait donné un seul coup de ciseau.

Une autre pierre d'achoppement, dont il est tout aussi difficile de se garer, c'est de faire parler aux personnages le langage qui leur est propre, et qui, en un sens, les caractérise. Il y a non seulement l'homme du monde, le bourgeois, l'artiste, l'ouvrier, l'industriel, le paysan, qui ont un vocabulaire général appartenant à leur caste, à leur profession, à leur milieu; mais chacune des individualités qui composent ces castes différentes a sa manière particulière de s'exprimer, et un romancier doit pénétrer dans chacun des cerveaux qu'il analyse, pour en tirer à la fois la pensée et la forme dans laquelle elle doit apparaître.

Balzac nous a montré dans ses *Paysans* comment on parle dans certaines campagnes françaises, et Dickens quel langage est celui de la cité de Londres. C'est ce respect de l'individu qui donne tant de saveur aux œuvres de ces romanciers.

Je voudrais aussi mettre M. Pergamini en garde contre certaines manières de dire qui lui sont propres, et qui ont été usées jusqu'à la corde par le romantisme français, telles que par exemple « le géant aux muscles d'acier » et « la lave ardente de « la passion, » et « rien ne venait rompre la *profonde* harmonie de « sa démarche et de ses traits ». C'est là de la pure sonorité, une sonorité qui ne sonne point juste et qui ne dit qu'à peine ce qu'on veut dire. Les maîtres coloristes sont simples.

Une faute plus grave encore, c'est de ne point toujours tenir compte de ses propres prémisses, et de donner deux physionomies à un caractère qu'on présente comme possédant une homogénéité bien déterminée.

Ainsi, il y a dans *la Closière* un vicomte de Nagant d'abord incapable d'aimer : « Un pareil personnage ne pouvait guère res- « sentir de passion sérieuse. » Et en effet, c'est un polisson, un petit crevé sec et sans cœur, comme nous en voyons tant.

Mais huit pages plus loin, l'auteur dit : « ... Et sa passion n'en « devint que plus ardente. »

On dira que ce sont là des fautes légères; mais un véritable

Digitized by Google

observateur ne doit point s'en rendre coupable. J'appelle sur cet objet l'attention de M. Pergamini. S'il n'y avait pas eu « quelque chose » au fond de sa *Closière*, je ne m'en serais pas occupé aussi longuement. E. L.

Les **TERREURS DE M. DUPLESSIS**, par M. HENNEQUIN; au théâtre du Parc; **L'ÉCHÉANCE**, de M. O. STOUMON, au théâtre des Galeries.

M. Hennequin a un véritable tempérament d'auteur dramatique; il trouve les situations comiques et les met en scène avec intelligence; ce n'est pas toujours neuf, mais c'est souvent amusant, tout plein de belle humeur et d'imprévu. Il est de ci, de là, observateur et pourra arriver à la comédie.

J'attends mon Oncle était un vaudeville ordinaire; la verve a des notes plus hautes dans l'embrouillamini des *Trois Chapeaux*.

Bien que les *Terreurs de M. Duplessis* soient d'un ensemble moins satisfaisant, le premier acte est assez joli à lui tout seul pour marquer un progrès : c'est presque de la comédie, et de franche allure. Quand M. Hennequin voudra mûrir ses plans plus sérieusement, et distribuer l'intérêt de son sujet avec plus d'ordre, il arrivera certainement à des effets relativement remarquables. On compterait facilement les pièces théâtrales dont l'exposition vaut le premier acte des *Terreurs de M. Duplessis*.

Il m'a paru aussi que M. Stoumon était en progrès. *L'Échéance* vaut mieux que *la Grève*, quoique les mêmes défauts s'y retrouvent, tout aussi accusés : la futilité du sujet, que le moindre souffle fait sombrer; le langage un peu suranné des personnages; l'amas de petites ficelles qui paraissent soutenir la trame; le manque de virilité, d'une sorte de puissance qui est dans les passions réelles et dans les caractères profondément fouillés : tout est apparence; rien ne résiste à l'analyse. Mais il y a un commencement d'originalité qu'on ne saurait assez encourager, et qui prouve que M. Stoumon fera du théâtre intéressant quand il saura ne plus se contenter de la première idée qui lui vient et de la première silhouette qui fait son entrée dans son imagination. Le genre Scribe, qui consiste à nouer une intrigue pour avoir le plaisir de la dénouer, et à faire tenir plusieurs actes sur la pointe d'une aiguille, est passé de mode. Le sujet de *l'Échéance* comportait à peine deux petits actes vivement conduits; encore fallait-il que le premier acte se ratachât plus directement au second, et que l'œuvre ne fût pas composée de pièces et morceaux cousus tant bien que mal.

Je pense que M. Stoumon pourrait, en ouvrant les yeux, en regardant ce qui se passe autour de lui, et sans se préoccuper de ce qui se fait à Paris, écrire des comédies ayant leur caractère bien accusé. On ne répètera jamais assez aux écrivains belges que c'est, dans le milieu où ils vivent, qu'ils doivent chercher leurs sujets et leurs personnages. M. Stoumon s'efforce d'être belge, je lui

Digitized by Google

rends justice : Mais il n'y met point la ténacité nécessaire, il ne se défie pas assez de sa mémoire d'étudiant. Tous tant que nous sommes, nous n'avons fait que des études françaises, et nous restons, même malgré nous, sous l'influence littéraire française. Je ne cesserai de signaler ce mal que quand je l'aurai fait prendre en grippe de la façon la plus sérieuse.

Sans individualité, ni l'artiste ni la nation n'existent réellement. Pour être quelqu'un, il faut commencer par être soi. Je crois qu'il vaut mieux se trouver au troisième rang et penser avec son propre cerveau, qu'au second rang en imitant quelque heureux devancier. E. L.

LA RIVISTA EUROPEA. On ne connaît guère de ce côté-ci des Alpes le mouvement philosophique, scientifique et littéraire vraiment extraordinaire qui s'est produit en Italie depuis sa reconstitution. Cependant pour le suivre il suffirait d'ouvrir les Revues italiennes. Malheureusement elles ont peu de lecteurs parmi nous. Il en est deux pourtant qui méritent surtout d'attirer l'attention de l'étranger : Ce sont l'*Antologia nuova* et la *Rivista europea*. La première est conçue sur le plan de la *Revue des deux mondes*. La seconde se rapproche plutôt des Revues allemandes ou anglaises.

Afin de contribuer à établir un lien intellectuel plus intime entre l'Italie et la Belgique, dont la situation politique et religieuse est si semblable, nous comptons donner tous les mois le sommaire des numéros de la *Rivista europea*. Elle est dirigée et en partie rédigée par l'éminent professeur Angelo de Gubernatis, savant philologue, écrivain distingué, à qui les littératures de l'Orient et du Nord ne sont pas moins familières que celles des pays latins. Il vient même de publier récemment, *en anglais*, un ouvrage de nychologie comparée intitulé : *Zoological mythology on the Legends of animals*. Mme de Gubernatis-Besobrasoff contribue également au succès de la *Rivista europea*, en faisant connaître à l'Italie les œuvres littéraires russes qui ont le plus de succès.

Voici le sommaire du numéro du 1er février 1873.

1. *Une page inédite, en italien, de Napoléon III.* — 2. *Trois victimes du travail*, par Giuliani. — 3. *De la méthode dans l'étude des langues romanes*, par Ugo Angelo Canello. — 4. *Le mouvement littéraire ruthène en Russie et en Galicie*, par Ukraino. — 5. *Les amis de l'Italie en France*, par de Gubernatis. — 6. *Souvenirs de biographie italienne*, par le même. — 7. *La folle de Mureteris*, nouvelle populaire polonaise, par Caroline Coronedi Berti. — 8. *Georges le moine et Leila*, nouvelles en vers, par Marco Antonio Canini. — 9. *Au comte Ladislas Tarnowski*, poésie, par de Gubernatis. — 10. *Les Albanais en Roumanie*, par Doria d'Istria. — 11. *Les naufrages et les sociétés de sauvetage en Italie.* — 12. *Les eaux du printemps*, nouvelle russe de A. Turghenieff, traduite par Sofia de Gubernatis-Besobrasoff. — 13. *Bulletin biographique italien.* — 14. *Comptes rendus des travaux de législation comparée et de jurisprudence*, publiés en Italie. — 15. *Bulletin bibliographique étranger*, France, Angleterre, Espagne, Belgique, Grèce, Galicie. — 16. *Nécrologie.*

L'abonnement coûte, en Belgique, 25 francs par an.

Digitized by Google

LIBRAIRIE EUROPÉENNE

PUBLICATIONS NOUVELLES

Librairie MUQUARDT (H. MERZBACH, succr).

PLACE ROYALE, A BRUXELLES ET A LEIPZIG

De la corruption littéraire en France. Étude de littérature comparée sur les lois morales de l'art, par Ch. Potvin. Un vol. gr. in-8°. Prix : fr. 7-50.

Le Microscope, coup d'œil sur le monde invisible, par M. Adan, directeur général au Ministère des Finances. Un gr. vol. in-8° avec 10 planches. Prix de souscription : 5 fr.

Désarmer ou déchoir. Essai sur les relations internationales, par le comte E. Goblet d'Alviella, docteur en sciences politiques et administratives, docteur en droit, membre du Conseil provincial du Brabant. Ouvrage couronné à Paris par la Société des Amis de la Paix (concours de 1869-71), avec une préface de M. Frédéric Passy. Un vol. in-8°. Prix : 5 fr.

Les établissements d'instruction et d'éducation militaire en Belgique. Avec une notice sur les cours particuliers donnés dans les régiments, par F. Branie, capitaine. 2e édition. Un vol. in-4°. Prix : fr. 4-50.

Un chapitre de stratégie à l'usage du militaire et de l'homme d'Etat, par L. Vandevelde, colonel en retraite. Un vol. in-8°. Prix : 4 fr.

Les fougasses instantanées, ou les mines projetantes simplifiées, par F.-P.-J. Piron, capitaine en premier du génie. Un vol. in-8° avec 3 planches. Prix : 6 fr.

Le bombardement et la fortification moderne, par F.-P.-J. Piron. Un vol. in-8° avec 7 grandes planches. Prix : 8 fr.

Digitized by Google

La fortification improvisée, par A. Brialmont, colonel d'état-major. 2e édition. Un vol. in-12 avec 9 planches. Prix : fr. 3-50.

Chemins de fer. Du tirage des locomotives. Études par Isidore Blancquaert, ingénieur aux chemins de fer de l'Etat. Un vol. in-8°. Prix : fr. 1-50.

Principes de la résistance des matériaux, par V. Dwelschauvers-Dery, chargé des cours de mécanique appliquée à l'école des mines de Liége. Un vol. in-8° avec une planche. Prix : 5 fr.

Mines et canons, théorie des effets de la poudre. La voie de la vérité, comprenant : la découverte du véritable mode d'action des gaz de la poudre dans les mines, la démonstration d'une erreur capitale commise par tous les théoriciens, l'exposé d'une théorie entièrement nouvelle et en harmonie avec les phénomènes observés dans le jeu des fourneaux de mine, et le mode d'action des gaz de la poudre dans les bouches à feu, par E.-N. Bralion, lieutenant-colonel du génie, officier de l'ordre de Léopold. Un vol. in-8° avec 9 planches. Prix : 6 fr.

Le prince de Bismarck et l'entrevue des trois empereurs. M. Thiers et la France, par A. Dechamps, ministre d'État. Un vol. in-8°. Prix : 2 fr.

Instruction pratique des sous-officiers et soldats dans le service de campagne. Le chef de section et le chef de groupe dans le combat, par le capitaine Scheid. 2e édit., in-12°. Prix 2 fr.

PUBLICATIONS MENSUELLES

De Toekomst, opvoending en onderwijs, taal- en letterkunde, land- en volkenkunde, natuurlijke geschiedenis. Tijdschrift onder redactie van Frans de De Cort. Revue mensuelle en livraisons in-8°. Prix annuel pour la Belgique : fr. 5-25.

BROCHURES D'ACTUALITÉ

La vérité sur les écoles primaires communales de Bruxelles, par Th. Braun, professeur de pédagogie et de méthodologie à l'école normale de l'Etat, à Nivelles. Brochure in-8°. Prix : 75 c.

Ce que vaut la garde civique. Étude sur la situation du pays, par M. A. Brialmont, colonel d'état-major. Br. in-8°. Prix : 75 c.

L'armée, la presse et les partis en Belgique, par M. A. Brialmont. Brochure in-8°. Prix : 1 fr.

Le Roi, la garde civique et la Constitution. Réponse à un colonel de l'armée, par un garde civique. Prix : 50 c.

Digitized by Google

La question militaire en Belgique, par E. Sinkel. Prix : 50 c.

La question militaire en Belgique, par M. Woeste, avocat. Prix : 1 fr.

De la répression des émeutes, par le lieutenant-général comte Capiaumont. Prix : 1 fr.

GRAVURES ET OUVRAGES ILLUSTRÉS

Douze eaux-fortes par le chevalier Ch. Storm de Gravesande, tirées à 100 exemplaires (les planches sont détruites). 12 feuilles gr. in-folio. Prix : 40 fr.

Musée de Ravestein. Catalogue descriptif, par E. De Meester de Ravestein, ancien ministre de Belgique en Italie. 2 gros vol., format gr. in-8° (papier de Hollande). 952 pages VIII, avec 3 planches. Prix : 40 fr. — Sommaire : Tome I, 1° collection égyptienne; 2° vases; 3° terres cuites; 4° bronzes. Tome II, 1° ivoires; 2° verre; 3° pierres gravées et pâtes; 4° antiquités belgo-romaines; 5° porphyres, granits, marbres, etc.; 6° collection lithologique; 7° collection numismatique; 8° tableaux, sculptures; 9° bronzes modernes; 10° ivoires, supplément.

Souvenirs numismatiques de la révolution française 1870-1871, par Aug. Brichaut et Ch. Van Peteghem, membres de la Société royale de numismatique belge et de la Société française de numismatique et d'archéologie. — L'ouvrage comprendra 10 livraisons in-4°, chacune de cinq planches avec texte. Le prix de la livraison est de fr. 2-50. On n'accepte de souscriptions que pour le volume entier. Les exemplaires sont répartis comme suit :

250	exemplaires	sur papier	ordinaire à. .	25 fr.
40	»	»	de Hollande à	35 »
5	»	»	bleu à . . .	35 »
5	»	»	rose à . . .	35 »

L'art chrétien en Hollande et en Flandre depuis les frères Van Eyck jusqu'à Otto Venius et Pourbus, représenté en 24 planches sur acier par C. Ed. Taurel et décrit avec le concours de MM. W. Moll, J. A. Alberdingk Thijm, etc. — L'ouvrage sera complet en 24 livraisons, format grand in-4°, qui paraîtront de deux mois en deux mois. Le prix de la livraison est : épreuve sur chine, fr. 5-50; épreuve sur papier blanc, fr. 3-50.

Digitized by Google

VIENT DE PARAITRE

Comédies en prose et en vers : La fin d'un Roué. — Le tyran de Forli. — Le fumoir. — Histoire du temps. — Appartement à louer, par M. Ed. Romberg, Un vol. in-8°. 5 fr.

La Fiancée du proscrit, comédie en 4 actes, par M. Boichot, Un vol. in-16. 2 fr.

Proscription des jésuites de l'empire d'Allemagne en 1872, par M. l'abbé Cornet, Un vol. in-8°. 1 fr.

LES TEMPS PRÉHISTORIQUES EN BELGIQUE

L'HOMME

PENDANT LES

AGES DE LA PIERRE

DANS LES ENVIRONS DE DINANT-SUR-MEUSE

PAR

M. E. DUPONT

DIRECTEUR DU MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE
MEMBRE DE L'ACADÉMIE

DEUXIÈME EDITION

UN VOL. IN-8°, AVEC 41 GRAVURES, 4 PLANCHES & 1 TABLEAU SYNOPTIQUE

des gisements qui ont fourni en Belgique des ossements d'hommes et de mammifères des âges de la pierre, ainsi que des indices de la présence simultanée de l'homme.

Prix : Fr. 7-50

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL

DE LA

LIBRAIRIE EUROPÉENNE

1873 — N° I.

I. LIVRES FRANÇAIS.

BOURNEVILLE. Études cliniques et thermométriques sur les maladies du système nerveux. Fasc. I. : Hémorrhagie et ramolissement du cerveau. 3 50

DE CANDOLLE, ALPH. Histoire des sciences et des savants depuis deux siècles. (Bâle.) 9 »

COLLADON, D. Mémoire sur les effets de la foudre sur les arbres et l'emploi des arbres comme paratonnerres. Avec 3 pl. (Bâle.) 3 »

COLLIGNON, ED. Traité de mécanique. Partie I. :— Cinématique. 7 »

DARGENTY, G. Le roman d'un exilé. 3 »

DASH (comtesse.) Le fils du faussaire. 3 50

DELORD. T. Histoire du second empire. Vol. III. 7 »

DEMMIN, A. Encyclopédie historique, archéologique, biographique, chronologique et monogrammatique des beaux-arts, etc. (En 4 parties.) Partie I. Avec grav. 10 »

GARCIN DE TASSY, Rhétorique et prosodie des langues de l'Orient musulman. 2e édit. 10 »

GAUTIER, THÉOPH. Théâtre, mystère, comédie et ballets. 3 50

GÉRARDIN, H. Théorie des moteurs hydrauliques. Applications et travaux exécutés pour l'alimention du canal de l'Aisne à la Marne par des machines. Avec 25 pl. 20 »

GERVINUS, G.-G. Insurrection et régénération de la Grèce. Trad. de l'all. par J. F. MINSSEN et L. SGOUFA. Vol. II les 2 vol. 16 »

Digitized by Google

GIRARD, CH., et G. DE LAIRE. Traité des dérivées de la houille applicables à la production des matières colorantes. Avec 12 pl. 16 »

GLAIS-BIZOIN, AL. Dictature de cinq mois. Mémoires pour servir à l'histoire du gouvernement de la défense nationale et de la délégation de Tours et de Bordeaux. 3 50

GOETHE, W. Faust. Trad. en vers par S. MAZIÈRES. 2 »

D'HÉZECQUES, souvenir d'un page de la cour de Louis XVI. 3 »

DE KOCK, P, Friquette. Roman inédit. 3 »

LABOULAYE, ED. Lettres politiques. Esquisse d'une constitution républicaine, suivie d'un projet de constitution. 2 »

DE LAVELAYE. L'instruction du peuple. 7 50

LEVI, M. Maladies de l'oreille. Avec fig. et 3 pl. 3 50

MARCHAND, A. Du principe essentiel de l'harmonie. 10 »

MIARD, A. Des troubles fonctionnels et organiques de l'amétropie et de la myopie en particulier, etc. 7 »

MOMMSSEN, TH, Histoire romaine. Trad. de l'allem. par C. A. ALEXANDRE. Vol. VIII. 5 »

PIQUET, H. Étude géométrique des systèmes ponctuels et tangentiels de sections coniques. 5 »

QUINET, EDG. La république, conditions de la régénération de la France. 3 50

Madame Récamier, les amis de sa jeunesse et sa correspondance intime. Par l'auteur des souvenirs de Madame Récamier. 7 50

SAINT-VEL, O. Hygiène des Européens dans les climats tropiques, des créoles et des races colorées dans les pays tempérés 3 »

SARCHI, CHR. Examen de la doctrine de Kant. 4 »

SCHELER, A. Dictionnaire d'étymologie française. Nouv. édit. 16 »

SCHMIDT, R. Les armes suisses à répétition (système Vetterli) de l'infanterie, des carabiniers et de la cavalerie avec appendice le revolver suisse. Avec 4 pl. (Bâle.) 2 »

SOELBERG-WELLS, Traité pratique des maladies des yeux. Trad. de l'anglais. 15 »

VILLEMAIN. Histoire de Grégoire VII. 2 vol. 15 »

DE VINANT. Traité pratique de la teinture de l'impression sur étoffes et du blanchissage, etc. Avec 6 pl. 20 »

ZOLA, E. Les Bougon-Macquardt; histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second empire. 2 vol. 7 »

SOUS PRESSE :

Revue des sciences médicales en France et à l'étranger. Publiée sous la direction de Dr G. HAYM. En 4 cahiers. (Paris, G. Masson) 30 »

Digitized by Google

II. LIVRES ANGLAIS.

BAUR, W. Religious life in Germany during the war of independance. Transl. by Mrs. G. STURGE. 9 50

BOWMAN, H. Lilly Hope and her friends. A tale. 4 50

Cyrilla. A novel. By the author of « the Initials. » 8 »

Expiated; a home tragedy. By the author of « Six months hence, » etc. 3 vol. 40 »

FRASER-TYTLER, C.-C. Margaret. A novel. 2 vol. 27 50

FULLERTON, A-F. A Lady's ride through Palestine and Syria. Illustr. 15 50

GILBERT, W. Clara Levesque. A novel. 3 vol. 40 »

HARDY (Lady). A woman's triumph. A novel. 3 vol. 40 »

HARE, AUG., J. C. Memorials of a quiet life. 2 vol. 27 50

HOZIER, H. The franco-prussian war. With illustr. 2 vol. 4. 67 50

KAVANAGH, JULIA. Bessie. A novel. 3 vol. 40 »

LITTLEWOOD, W.-E. Essentials of New Testament study. With maps. 9 50

LOW. C. R., great battles of the British navy. 6 50

MORRELL, G. J., the Students manual of comparative Anatomy and guide of dissection. Part. I. : Mammalia. 6 »

OLIPHANT, MM., At his Gates. A novel. 3 vol. 40 »

TENNYSON, Alfr., Gareth and Lynette. 6 50

WOOD, MM. H., Within the maze. A novel. 3 vol. 40 »

III. LIVRES ALLEMANDS.

I. Ouvrages sous presse ou en préparation.

ARNOLDT. Dr Rich., die Chorpartien bei Aristophanes, scenisch erläutert.

Bericht über die Verhandlungen des 1. Prov.-Lehrer-Tages der höheren Unterrichtsanstalten der Prov. Preussen am 6. u. 7. Oct. 1872 zu Königsberg i. Pr.

BERGSOE, WILH. Gespenster-Novellen. Aus d. Dänischen von A d. STRODTMANN. 5 35

(BYRON.) — The unpublished letters of Lord Byron, edited by SCHULTESS-YOUNG. 2 »

FLECK, ED. (General-Auditeur in Berlin), die Strafgerichts-Ordnung f. d. preussische Heer in ihrer heutigen Geltung, etc.

FLYGARE, E. Der Freisegler oder Schuld u. Sühne. Romant. Erzählung. In 24 Heften, à Heft » 40

Digitized by Google

FORBES, ARCH. Soldiering and Scribbling. 2 »

GAIGER, ISID. Ferdinand Lassalle. Roman al fresco. 2 Bde. 8 »

GERBER, J. die Sprache als Kunst. 2. Bd. 1. Hälfte : Die Lehre von den Tropen. ca. 15 Bogen.

v. HARTMANN Dr ED. Philosophie des Unbewussten, 5. neu durchgesehene Aufl. In 10 Liefgn, à Liefg. 1 60

v. HODENBERG. Das Gastmahl des Socrates, ein Gemälde von Feuerbach, als Spiegelbild für die Theologie der Rhetorik in der kirchl. Bewegung unserer Zeit. 4 »

HUBER, Dr JOH. (Prof. in München), der alte und der neue Glaube. Ein Bekenntniss von Dav. Fr. Strauss, kritisch gewürdigt. ca. 1 35

Das Irrenhaus von Paris oder die Erbschleicher. Sittengemälde aus den vierziger Jahren. In 24 Heften, à Heft. » 40

KAMMER, Dr ED. Binheit der Odyssee u. ausführliche Widerlegung der Ansichten von Lachmann-Steinthal, Koechly, Hennings u. Kirchhoff.

KEIM, Dr TH. (Prof. in Zürich), Geschichte Jesu. Vom Standpunkt der heutigen Wissenschaft übersichtlich-erzäht. 12 »

Kleinere, vielfach umgearb. Aufl. von des Verf. : Leben Jesu von Nazara.

KLEIN, Dr HERM. (Prof. in Dresden), die Principien der Mechanik, historisch u. kritisch dargestellt. Preisschrift.

DE KOCK, P. Friquette. Nathgelassener humorist. Roman. Autoris. Uebersetzung. 4 30

KONIG, WILH. Shakespeare als Dichter, Weltweiser u. Christ. Durch Erläuterung von vier seiner Dramen u. einer Vergleichung mit Dante dargestellt. 6 »

v. MIKESSIC, A. (k. k. Hauptm.), Darstellung der Organisation des k. k. Heeres. 2 15

MULLER-STRUEBING, HERM. Aristophanes u. die historische Kritik. Polemische Studien zur Geschichte von Athen im 5. Jahrh. v. Chr.

NIPPOLD, FR. Richard Rothe, Dr. u. Prof. d. Theologie, etc. in Heidelberg. Ein christl. Lebensbild. (In 2 Bdn.) 1. Bd. 10 »

OTTO, LOUISE. Rom in Deutschland. Roman. 3 Bde. 16 »

Pentateuch, der, übersetzt u. erläutert von S. B. HIRSCH. 3. Thl. : Leviticus. 12 »

RIEMANN, G. F. B. Gesammelte mathemat. Werke. Hersg. v. A Clebsch u. R. Dedekind.

SCHUSTER, P. Heraklit von Ephesus. Ein Versuch, dessen Fragmente in ihrer ursprünglichen Ordnung wieder herzustellen.

SIEBECK, Dr HERM. Quaestiones duae de philosophia Graecorum. 1 75

STANLEY, H.-M. How I found Livingstone; travels, adventures and discoveries in Central-Africa. 3 vol. With illustr. 6 »

Digitized by Google

STORCH, ARTH. Licht u. Finsterniss oder die Geheimnisse der Wiener Hofburg. Geschichtlicher Roman. 4 Bde. 16 »

WIRTH, GEORG. (Lehrer in Guben), deutsches Lesebuch für höhere Töchterschulen. In 3 Bdn. oder in 6 Thln.
1. u. 2. Thl. : Unterstufe. — 3. u. 4. Thl. : Mittelstufe— 5. u. 6. Thul. : Oberstufe.

Zeitung, allgemeine deutsche polytechnische. Hersg. von Dr Herm. Grothe. 52 Nrn, viertelj. 6 »

OUVRAGES PARUS.

I. — Encyclopédie. — Science et littérature. Écrits de sociétés savantes.

BOEHM, C. Die Handschriften des k. k. Haus-Hof- u. Staats-Archivs 13 35

Denkschriften d. k. Akademie d. Wissenschaften 4. Mathem.-naturwissenschaftl. Classe. 32. Bd. 45 35

UHLAND'S Schriften zur Geschichte der Dichtung u. Sage. 8. Bd. 23 40

HOTTINGER, CH. G, Die k. Universitäts- u. Landesbibliothek in Strassburg, 1 10

LINDEMANN, W, Geschichte d. deutschen Literatur. 3. Aufl. 8 »

SANTER, Dr FRZ. Der Vielwisser. Kleinstes Auskunfts-Lexicon. Merk- u. Nachschlagebüchlein über Natur-, Erd-, Länder- u, Völkerkunde. » 75

Collection of British Authors. Copyr. edit., à vol. 2 »
1282. 83. : Macquoid, K. S., Miriams marriage. 2 vol.

GOEDEKE, Grundriss zur Geschichte der deutschen Dichtung. 3. Bd. 4. Heft. 5 35

KARPELES, G. Unter Palmen. Literaturbilder. 4 »

PRIEM, J. Konrad Grübel u. seine Nachfolger in d. nürnbergischen mundartlichen Dichtung. Eine Auswahl nürnberg. Gedichte mit biograph.-bibliograph. Notizen über den Dichter. 2 75

II. — Philosophie.

LASKER, ED. Uber Welt- u. Staatsweisheit. 1 10

Gedanken über die Socialwissenschaft der Zukunft. Von P. L. 1 Thl. 9 35

v. SEIDLITZ, C, Dr. Arthur Schopenhauer vom medicin. Standpunkte aus betrachtet. 1 10

RING, M. Lebensweisheit u. Menschenkenntniss. 4 »

SCHASLER, M. Hegel. Populäre Gedanken aus seinen Werken. 2. Aufl. 5 35

Digitized by Google

III. — Théologie catholique et protestante. Livres religieux, etc.

(Les livres catholiques sont marqués d'une †.)

KEIL, G. F, et J. DELITZSCH. Biblischer Commentar über d. Alte Testament. 4 Thl. : Poetische Bücher. 3, Bd. 12 »

ZŒCKLER, O. Das apostolische Symbolum, Vortrag. » 90

GLAEVEKE, F. Der Gesangbuchführer. 9 35

† KELLNER, H. Verfassung, Lehramt u. Unfehlbarkeit der Kirche nach den Anschauungen d. wirklichen Altkatholiken. 1 75

RIESS, R. Biblische Geographie. Fol. 4 90

† Verhandlungen d. 22. General-Versammlung d. Katholiken Deutschanlds zu Breslau vom 8-12. September 1872. 2 75

† TEXIER, P. CLAUD. Vorträge zum Gebrauche bei den heil. Exercitien. Mit Bemerkungen über die Kunst zu betrachten von P. FUGGER, S. J. 4 90

FRANK, F. H. R. System d. christlichen Gewissheit. 2. Hälfte. 10 75

VILMAR, A. F. C, Kirche u. Welt oder die Aufgaben d. geistlichen Amts in unser Zeit. 2. Bd. 4 90

(TOLSTOY,) — Auszug aus des Grafen D. Tolstoy Bericht an den Kaiser von Russland in Angelegenheiten d. orthodox.-russ. Kirche f. 1870. 4 »

VANGEMANN, J. Die evangel. Missionsarbeit in Südafrica. 6 »

GRANE, G. H. Zur Erbauung u. Befreiung des Glaubens. Predigten. 1 35

SULZE, E. Antrittspredigt über Matth. 5, 4. » 40

† ROHRBACHER'S. Universalgeschichte d. christl. Kirche. 4. Bd. 1. à Halbbd. 6 »

† Maria meine Hoffnung. Vollständ. Gebetbuch f. fromme Verehrer Mariä. 1 75

JEITELES, J. Die Kultusgemeinde d. Israeliten in Wien, 5 35

IV. — Jurisprudence et sciences politiques.

HOELDER, E. Die Theorie der Zeitberechnung nach römischem Recht. 4 »

SOLMS. Strafrecht u. Strafprocess. für Heer u. Marine d. deutschen Reichs. 12 »

Entwurf einer deutschen Civilprozessordnung nebst d. Entwurfe eines Einführungsgesetzes. 2 75

Begründung d. Entwurfs e. deutschen Civilprozessordnung. 7 35

Digitized by Google

ERDMANN, C. Das Güterrecht der Ehegatten nach dem Provinzialrecht Liv-, Ehst- u. Kurlands. 9 35

MICHAELIS, O. Volkswirthschaftliche Schriften. 1. Bd. 11 »

BOEDIKER, T. Die Kommunal-Besteuerung [Local-Taxation] in England u. Wales. 3 »

Examinatorium über römische u. ausserrömische Rechtsdisciplinen zur Vorbereitung f. d. jurist. Examina. 3. Aufl 3 65

Statistik der zum Ressort d. Minist. d. Innern gehörenden Straf- u. Gefangenen-Anstalten auf d. J. 1870. 4. 8 »

V. — Sciences médicales. — Pharmacie. Médecine vétérinaire.

Sammlung. klinischer Vorträge, hersg. von R. VOLKMANN. Prix de souscr. à Nr. — 70.; einzeln à 1 »

44. JURGENSEN, TH. Grundsätze f. d. Behandlung der croupösen Pneumonie.

46. ERR, W. Uber die Anwendung der Electricitat in d. innern medicin.

KORMANN, E. Compendium der Kinderkrankheiten. 5 35

WALDMANN, W. Die Behandlung der Tabes-Krankheiten als Anhalt für Aerzte u. Kranke. (Halle, Pfeffer.) 4 »

ZAPP, E. u. W. RICHTER. Anweisung zur Prüfung und Aufbewahrung d. Arzneimittel. 4. Aufl 3 25

GUENTHER, E. Praktische Anleitung zur vollständ. Heilung des Stotterns. (Neuwied, Heuser.) 4 »

MOELLER, prof. Dr J. Der Aberglaude in der Medicin. Vortrag. » 90

AUGUST, O. Die Krankenpflege durch Frauen. 1 10

BOCK, C. E. Das Buch vom gesunden u. kranken Menschen. 9. Aufl. 10. (letzte) Liefg. 1 »

KOLBE, H. Krit. Beleuchtung d. Bekanntmachung zur Gewerbeordnung f. d. norddeutschen Bund vom 21. Juni 1869 betr. die Prüfung der Apotheker. » 70

NEUMANN, J. Lehrbuch d. Hautkrankheiten, 3. Aufl. 17 35

Jahrbuch f. Balneologie, Hydrologie u. Klimatologie. Hersg. von E. H. KIRSCH. 1872. 2. Bd. 4 »

BOETTCHER, A. Krit. Bemerkungen u. neue Beiträge zur Literatur des Gehörlabyrinths. 2 75

VI. — Sciences naturelles. — Astronomie.

Die gesammten Naturwissenschaften. Für das Verständniss weiterer Kreise u. auf wissenschaftl. Grundlage bearb. Eingeleitet von H. MASIUS. 3. Aufl. Mit ca. 950 Holzschn. u. 3 Sternkarten. (In ca. 40 Liefg.) 1—3. Liefg. 1 »

Digitized by Google

HAECKEL, Dr E. (Prof. in Jena), die Kalkschwämme. Eine Monographie. 2 Bde. u. 60 Taff. Abbildgn. 85 35

RUSSOW, E. Vergleich. Untersuchungen betr. die Histiologie d. vegetativen u. sporenbildenden Organe, etc. der Leitbündel-Kryptogamen, etc. 4. 12 30

DARWIN, CH. Der Ausdruck der Gemüthsbewegungen bei dem Menschen und den Thieren. Aus d. Engl. von J. V. CARUS. 13 35

GERDING, TH. Die allgem. Grundlehren des wissenschaftlich-chemischen Lehrgebäudes. 14 »

WILD, H. Études météorologiques. 4. 1 10

SCHABUS, J. Grundzüge der Physik. 6. Aufl. 10 15

STAEDELER, G. Leitfaden für die qualitative chemische Analyse anorganischer Körper. 6. Aufl. neu durchges. von H. KOLBE. 2 15

MEYER, L. Die modernen Theorien der Chemie und ihre Bedeutung f. d. chemische Statistik. 2. Aufl. 2. Hälfte. 4 70

GROHNWALD, C. Das Stickstoffoxydul-Gas als Anaestheticum. 2 »

SONKLAR VON INNSTADETEN, C. Allgemeine Orographie. 8 »

Abhandlungen aus d. Gebiete d. Naturwissenschaften. Hersg. von d. Naturw. Verein in Hamburg. 5. Bd. 2. Abth. 4. 14 75

SCHRAMM, H. Die allgemeine Bewegung der Materie als Grundlage aller Naturerscheinungen. 2. Abth. 3 40

KLEIN, H. J. Kosmologische Briefe über die Vergangenheit, Gegenwart u. Zukunft des Weltbaues. 6 »

KREMERS, P. Physikal.-chemische Untersuchungen. 4. Heft. Fol 1 75

DU BOIS-REYMOND, E. über die Grenzen des Naturerkennens. Vortrag in d. Versamml. deutscher Naturforscher u. Aerzte in Leipzig am 14. Aug. 1872 gehalten. 2. Aufl. 1 75

VII. — Philosophie classique. — Archéologie. Linguistique générale et comparée.

GRUPPE, O. F. Aeacus. Ueber die Interpolationen in den röm. Dichtern. 12 »

HYGINI fabulae. Edid. M. Schmidt. 10 75

GILBERT, O. Die Festzeit der attischen Dionysien. 4 »

HEYDEMANN, H. Die Vasensammlung des Museo nazionale zu Neapel. 22 75

KRAUS, F. X. Die Blutampullen d. römischen Katakomben. 2 75

— Uber den gegenwärt. Stand d. Frage nach dem Inhalte u. d. Bedeutung d. röm. Blutampullen. » 90

DUMICHEN, J. Uber die Tempel u. Gräber im alten Aegypten u. ihre Bilwerke u. Inschriften. 1 10

Digitized by Google

KIEPERT, H. Zur Topographie d. alten Alexandria. 1 35

GRASSMANN, H. Wörterbuch zum Rig-Veda. 1. Liefg. 6 75

KRIEG, D. Grundriss d. römischon Alterthümer. 3 40

NICOLAI, R. griechische Literaturgeschichte in neuer Bearbeitnng. 2. Aufl. 1. Bd. 1. Hälfte. 3 »

OVERBEEK, J. Pompeji ie seinen Gebäuden, Alterthümern u. Kunstwerken. 2. Aufl. Mit Illustr. 24 »

HOLZER, C. Uebungsstücke zum Uebersetzen aus d. Deutschen ins Lateinische. 1. Abth. 8. Aufl. 2 15

VIII. — Pédagogie et ce qui concerne l'école. Livres pour l'enseignement.

v. RAUMER, K. Geschichte der Pædagogik. 4. Aufl. 1. 2. Bd. 16 »

LATTMANN, J. Die durch die neuere Sprachwissenschaft herbeigeführte Reform d. Elementarunterrichts in den alten Sprachen. 1 10

Protokoll der am 19—13. Juni 1871 in Soest gehalt. 17. Versammlung der Direktoren d. westfäl. Gymnasien u. Realschulen. Fol. 5 35

PALDAMUS, F., et E. SCHOLDERER. Abriss der Geschichte als Grundlage d. Schulunterrichts u. für Repetition. 2 75

RUNGE, W. Die Mineralogie in d. deutschen Volksschule. 1 35

ALTUM, B. et H. LANDOIS, Zoologie. 2. Aufl. 6 »

STEIN, H. K. Handbuch d. Geschichte f. d. oberen Klassen d. Gymnasien u. Realschulen.
3. Bd.: Die Neuzeit. 3 »

SCHMITT-BLANK, J. C. Deutsche Grammatik f. Mittelschulen. 1 75

AHLES, W. Botanische Wandtafeln. 8 Bll. mit Text. Fol. 9 75

RENGIER, M. Rechenbuch f. angehende Hadwerker. 2 75

Encyklopädie d. gesammten Erziehungs- und Unterrichtswesens. Hersg. von K. A. SCHMIDT. 89. 90. Heft. à Heft. 1 75

SPIESS, EDM. Ist in Wirklichkeit der Religionsununterricht der Krebsschaden unserer Zeit? Beleushtung u. Widerlegung der von Dr Fr. Schultze gegen Religiösität, etc. erhobenen Vorwürfe und Beschuldigungen. 1 10

HOLZEL, F. E. Handbuch zum Unterricht in d. dentschen Sprache. 3 25

NOESSELT, F. Weltgeschichte f. Töchterschulen 15. Aufl. hersg., von F. KURTS. 4 Thle. Mit 8 Stahlst. 13 35

— Kleine Weltgeschichte f. Töchterschulen. 20. Aufl. hersg. von F. KURTS. 1 25

BUHLNANN, J. Eine Schulreise in Deutschland. 4 »

Digitized by Google

KŒHLER, A. Die Praxis d. Kindergartens. 2. Thl. 6 »
PAULSON, A. Propädeutik d. Geometrie. 2 50
GLŒCKLER, P. J. u. K. ASSFAHL. Deutsches Sprach- u. Uebungsbuch f. d. erste Stufe d. grammat. Unterricht. 2. Aufl. 2 50
MUENELLR, F. S. Lehrb. d. kaihol. Religion. 2 Thle. à Theil. 3 40
POPPER, J, Israelitische Schulbibel. 2. Aufl. 4 »

IX. — Langue et littérature anciennes allemandes.

SCHILLER, K. u. A. LUBBEN. mittelniederdeutsches Wörterbuch. 2. Liefg. 3 35
WILKEN, E. H. Altdeutsche Spruchgedichte. Ausgewält, übers. u. erläutert. » 90
BASKERVILLE, A. An English grammar for the use of the Germans. 3. edit. 3 »
GISCHIG, J. Handbuch d. französ. Literatur. 5. Aufl. 5 35
BEIDING, CH. Vocabulaire des mots contenus dans le manuel de littérature franç. par Gischig. 1 75
PAUL, H. Gab es eine mitteldeutsche Schriftsprache? 1 35
ROBERTSON'S, T. Lehrbuch d. englischen Sprache. 1. Thl. 7. Aufl. 1 90
GANTTER, J. Study and recreation. English Chrestomathie. 1. Curs. 11. Aufl. 3 25

X. Histoires et sciences auxiliaires.

Alsatia. Beiträge zur elsässischen Geschichte, Sage, Sitte u. Literatur. Hersg. von AUG. STÖBER. Neue Folge 1868—1872. 8 »
ARCHIV für d. schweizerische Reformationsgeschichte. 2. Bd. 21 35
BEER, A. Die erste Theilung Polens. 2 Bde. 21 35
Documente dazu 10 75
HILDERMANN, H. Das Rigische Schuldbuch. [1286—1352.] 4. 8 30
v. SCHMITZ, L, F. Denkwürdigkeiten aus Soest's Vorzeit. 6 »
SCHILDT, F. Geschichte der Stadt Wismar. 3 »
Chronik, Berlinische, nebst Urkundenbuch. 9. Liefg. Jahrg. 1872. Fol. 4 »
v. RAUCHBAR, J. C. Leben u. Thaten des Fürsten Georg Friedrich von Waldeck. [1620—1692]. 2. Bd. Letzte Abth. 4 »
BAST, K. Fürst Bismarck. Ein Gedenkbüchlein. 2 25
SCHEUBE, H. Aus. den Tagen unserer Grossväter. 2. Halbbd. 4 »

Digitized by Google

KNABENBAUER, J. Erinnerungen an P. Petrus Roh. » 90
FICKER, J. Forschungen zur Reichs- u. Rechtsgeschichte Italiens. 4. Bd. 1. Abth. 9 75
HASE, K. Ideale u, Irrthümer. Jugend-Erinnerungen. 2. Aufl. geb. 8 »
EGGER, J. Geschichte Tirols. 2. Bd. 1. Lfg. 1 75
v. WINCKLER, B. Rückblick auf die Vergangenheit Westpreussens. 1 80
OPPERMANN, A. Ernst Rietschel. 2, Aufl. *, 6 75 relié. 8 »
ERDMANNSDOERFER, B. Bestandene Versuchungen in d. preussischen Geschichte. 1 »
ENGELMANN, J. Peter der Grosse, seine Jugend u. das Wesen seiner Reformen. 1 10
Friedr. Heinr. Joh. v. Farenheid. Eine biograph. Skizze. 1 35
Aus Nestroy. Eine kleine Erinnerugsgabe. 1 35

XI. — Géographie. — Ethnographie. — Statistique. Voyages.

NOSTIZ, Gräfin P., J. W. Helfer's Reisen in Vorderasien u. Indien. 2 Thle. 12 »
SEMPER, K. Die Polau-Inseln im Stillen Ocean. 8 »
FLOERKE, G. Die vier Parochial-Kirchen Rostocks. 8 »
ENGEL, Dr. Die Reform der Gewerbestatistik im deutschen Reiche und in den übrigen Staaten von Europa u. Nordamerika. Eine Denkschrift. 4. 5 35
v. SCHLAGINTWEIT-SAKUNLUNSKI, H. Reisen in Indien u. Hochasien. 3. Bd. 17 35
GEPPERT, C. E. Reiseeindrücke aus Spanien im Winter 1871—72. 5 35

XII. — Sciences mathématiques. — Architecture. Minéralogie.

HOLZHEY, E. Vorträge über Baumechanik. 2. Liefg. 7 40
RHEINHARD, A. Zur Frage von der Canalisation d. Stadt Stuttgart. » 70
SCHULZE. Uber die kürzeste Linie auf einigen Flächen 2. Grades. 4. 1 35

XIII. — Sciences militaires. — Histoire de guerre.

WEYGAND, J. Die technische Entwickelung d. modernen Praecisionswaffen d. Infanterie. 4 »
SCHUMACHER, F. Die Sappeur-Arbeiten im Felde. » 70

Digitized by Google

XIV. — Commerce. — Navigation.

AUGSPURG, G. D. Zur deutschen Münzfrage.
VIII. : Der Uebergang zur Golwährung in Deutschland. « 90

Reichs-Telegraphen-Kalender f. 1873. 2 75

Terminkalender f. d. Post- u. Telegraphen-Beamten d. Deutschen Reichs. 3. Jahrg. 2 »

Verzeichniss, alphabet., deutscher Kauffahrteischiffe nach d. Bestande am 1. Januar 1872. Hersg. vom Reichskanzler-Amte. 2 75

Vorschriften betr. die in den preussischen Hafenplätzen zu führenden Listen der im Seeverkehr angekommenen u. abgegangenen Schiffe. » 90

XV. — Agriculture. — Économie domestique. Culture forestière et chasse.

WOLFF, E., FUNKE et E. KREUZHAGE. Versuche über das Verdauungsvermögen verschied. Schafrassen für Erhaltungsfutter u. Mastfutter. 2 75

TOBISCH, H. Die Düngungsfrage vom Standpunkt d. Rentabilität. 1 35

v. PLOTZ, A. Die Entstehungsgeschichte d. englischen Vollblutpferdes, sein Einfluss auf die Pferdezucht u. Cultur England's. 1 »

VILMORIN'S illustrirte Blumengärtnerei. 2. Liefg. 1 35

JAEGER, H. Katechismus d. Nutzgärtnerei. 3. Aufl. 1 75

Forst- u. Jagdkalender f. d. Deutsche Reich auf 1873. Hersg. von F. W. SCHNEIDER. 2. Thle. rel. 4 30

LOSER, J., et H. ZEEB, lanwirthschaftl. Rechenbuch. 3 75

XVI. — Beaux-arts.

SCHNAASE, C. Geschichte d. bildenden Künste. 2. Aufl. 5. Bd. 17 35

CROWE, J. A. et G. B. CAVALCASELLE. Geschiche der italienischen Malerei. Deutsche Orig.-Ausg. von Dr. M. Jordan. 4. Bd. 2. Hälfte. 12 »

SETTENHOFFER, B, Kann Rich. Wagner's Musik Zukunftsmusik werden? » 70

Digitized by Google

XVII. — Belles-lettres. — Poésies. — Drames.

FREYTAG, CUST. Die Ahnen. Roman. 1. Bd. : Ingo u. Ingraban. Aufl. 9 »

HACKLÆNDER, E. W. Humoristiche Schriften, 6 Bd. 2. Aufl. Stuttg., Krabbe.) 9 75

v. ROBERTS, A. Helgolander Novellen. 4 »

HEALEY, M. Ein Sommerroman. Aus den Engl. von AMALIE SCHMIDT. 2. Thle. 5 35

TURGÉNJEW. J. Ein König Lear des Dorfes. — Frühlingsfluthen. Zwei Novellen. Aus dem Russ. 6 »

POLKO, ELISE. Plaudereien Neue Folge. 6 »

MILOW, ST. Zwei Novellen. 2 75

Bibliothek, deutsch-amerikanische. à Bd. 4 »

7. Bd. : DILTHEV, K.. Novellen u. Erzahlungen. 3. Bd.
8—10. Bd. : LEXOW, R., Romane u. Novellen. 1—3. Bd.

MINDERMANN, M. Blumen am Wege. 6 »

KLETKE, H. Gedichte. Gesammt-Ausgabe. 4 »

Blüthen d. neueren englischen u. amerikan. Poesie. Ins Deutsche übersetzt von J. Nöroth. 2 »

EICHRODT, L. Rheinschwäbisch. Gedichte in mittelbadischer Sprechweise. 2. Aufl. 2 50, rel. 3 75

WICKENBURG-ALMASY, Gräfin W. Erlebtes u. Erdachtes. Gedichte. 3. Folge. 4 » rel. 5 35

— u. Graf A. WICKENBURG. Nymphidia. Dem Engl. des M. Drayton nachgedichtet. 4. 14 »

MILOW, ST. Auf der Scholle. Elegien. 2. Aufl. 2 » cart. 2 75

KRUSE, HEINR. König Erich. Trauerspiel. 2. Aufl. 2 75

— Die Gräfin. Trauerspiel. 4. Aufl. 2 75

JORDAN, WILH. Arthur Arden. Schauspiel. 4 »

WARTENBERG, C. Heinrich der Vogelsteller. Schauspiel. 1 35

SWINBURNE, A. C. Chastelard. Tragödie. Deutsch von O. HORN. 2 75

SCHOLZ, B. Rheinlieder u. Alpenblumen. Novellen. 6 75

BRENTANO. C. Das Mährhen vom Gockel, Hinkel u. Gackeleia. 2. Aufl. 2 75 mit Holzschn. 4 »

HERBST, PAULA. Novellen. 4 »

Bühnen-Almanach, deutscher. Hersg. von A. ENTSCH 8 »

ROEDER'S, F. Theater-Kalender f. 1873. 6 75

MOOK, K. u. P., Minne-Lieder. 2 75

SPILCKER, H. Gedichte. 3 25

Digitized by Google

SCHEFFEL, J. V. Ekkehard. 4. Aufl. 5 35
— Gaudeamus. 11. Aufl. 4 60
— der Trompeter von Säkkingen. 20. Aufl. 4 60
STORCK, W. Buch der Lieder aus der Minnezeit. rel. 8 »
v. SCHACK, A. F. Der Kaiserbote. Cancan. Politische Lustspiele. 4 »
MURAD EFFENDI. Selim III. Trauerspiel. 3 25
VON DER TRAUN, I.. Salomon, König von Ungarn. Ein Gedicht. 8 »

XVIII. — Actualités.

STROLL, M. Die Parteiungen im socialen Kampfe. » 70
MICHELIS, Die Pflicht d. deutschen Gewissens gegenüber den römischen Anmassungen. » 25
v. FLORENCOURT, F. Uber die Stellung u. die Massnahmen d. Staatsregierung gegenüber dem Ultramontanismus. 2 »
HELLNER. K. Verfassung, Lehramt u. Unfehlbarkeit der Kirche nach der Anschauung d. wirklichen Altkatholiken. 1 75
HAUPT, F. Die grundstürzenden Irrthümer unserer Zeit in Bezug auf die Kirche u. ihre Verfassung. 2. Aufl. 2 15
Gedanken über die gegenwärt. Verfassungskrisis unserer luther. Kirche. » 30
Glaubensbekenntniss eines modernen Naturforschers. » 70
Compass für das kathol. Volk.

6. LEHMANN, M., Sind die Katholiken die Feinde d. deutschen Reichs? » 30
7. Wie ein F'ürst u. Staatsmann sein u. nicht sein soll. » 20
8. LAAKMANN, der Ernst der Lage in Deutschland. » 30
9. LEHMANN, M. die liberalen Schulmeister auf den Lehrertag in Munchen. »45
10. v. KAMPHAUSEN, M., Himmel u. Hölle. Der grosse Weltkampf. » 30

Digitized by Google

VIENT DE PARAITRE

DICTIONNAIRE
D'ÉTYMOLOGIE FRANÇAISE

D'APRÈS LES RÉSULTATS DE LA SCIENCE MODERNE

PAR

AUGUSTE SCHELER

Docteur en philosophie et lettres, bibliothécaire du roi des Belges et du Comte de Flandre
Agrégé de l'Université de Liége, associé de l'Académie royale de Belgique
Chevalier des ordres de Léopold, du Christ de Portugal
De la Branche Ernestine de Saxe et de l'ordre princier de Hohenzollern

NOUVELLE ÉDITION

ENTIÈREMENT REFONDUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

Un fort volume grand in-8° à deux colonnes

Prix : 16 francs.

Bien que depuis 1862, où parut, pour la première fois, le livre que nous annonçons, M. Scheler ait plus particulièrement consacré ses loisirs à mettre au jour les anciens trouvères de la Belgique romane, et que depuis lors il ait ajouté à son mérite d'étymologiste celui d'avoir édité, dans toute une suite de gros volumes, les œuvres inédites des poëtes hennuyers Bauduin et Jean de Condé, Watriquet de Couvin et Jehan Froissart, il n'a jamais abandonné le domaine scientifique, dans la culture duquel il a non seulement rendu des services très appréciés, mais acquis une autorité incontestée. Pressé

Digitized by Google

par cette impulsion naturelle du savant consciencieux, à ne point rester en arrière quand tout se meut et avance autour de lui, il s'est fait un devoir après un laps de dix ans, de mettre son travail d'accord tant avec les progrès réalisés par la science dans cet intervalle, qu'avec les résultats de ses propres méditations.

Il avait, d'ailleurs, en continuant à s'appliquer au perfectionnement de son œuvre, à justifier les éloges, dont elle avait été honorée par la critique compétente, à sauver la faveur dont son livre jouit aussi bien dans l'officine du savant et dans l'étude du professeur, que dans le cabinet du simple curieux, voire même dans le salon de l'homme du monde. Enfin, ce qui l'engageait non moins puissamment à entreprendre la seconde édition de son livre, c'est que celui-ci avait disparu des magasins des libraires et que de tous les coins de l'Europe, les demandes affluaient à Bruxelles et ne pouvaient être satisfaites.

Le plan, le cadre, la méthode du Dictionnaire sont restés les mêmes, mais quant au fond, il est bien peu d'articles qui n'aient été modifiés, soit par des rectifications et des omissions reconnues nécessaires, soit par des ajoutes ou des développements jugés utiles ou intéressants. L'auteur eût volontiers, pour répondre au désir exprimé par plusieurs, renoncé aux abréviations dont son texte fourmille et à l'impression compacte dans laquelle il se présente au public, mais, au lieu de ne s'accroître que de 340 à 465 pages, la nouvelle édition se fût pour le moins doublée en volume et considérablement renchérie. C'est aussi pour ne pas augmenter, d'une manière trop sensible, le prix du Dictionnaire, que l'auteur ne l'a pas fait précéder, selon le vœu d'un philologue distingué, d'une introduction, exposant les lois phonologiques qui régissent la science de l'étymologie française et donnant en quelque sorte la sanction des faits exposés dans le livre ; il se propose d'en faire, sous peu, l'objet d'une publication spéciale.

L'Éditeur, qui a tenu à honneur d'attacher son nom à une œuvre d'une réputation si bien établie dans le monde littéraire, se flatte de l'espoir que l'accueil fait à la seconde édition ne sera pas inférieur à celui dont la première a été l'objet. On sait que M. Scheler ne reproduit pas seulement, avec ou sans discussion, les solutions données aux problèmes étymologiques par les linguistes les plus autorisés, mais que, se renfermant toujours dans les conditions d'une science sévère et scrupuleuse, il en a posé lui-même un grand nombre qui généralement ont trouvé l'assentiment des lexicographes. Les citations nombreuses de son livre dans l'admirable Dictionnaire de M. Littré et les mentions fréquentes qui en sont faites dans les travaux d'érudits tels que Diez, Diefenbach, Mussafia, Tobler, Ed. Müller, etc., sont d'ailleurs un témoignage suffisant de la valeur scientifique de l'ouvrage dont nous offrons aux amis sérieux des lettres françaises, la nouvelle édition, considérablement améliorée et augmentée.

Digitized by Google

— 15 MARS 1873 —

LA GUERRE ET L'ARBITRAGE

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE

LE CODE & LA HAUTE COUR DES NATIONS

I

J'ai essayé d'énumérer les causes actuelles de guerre. Ces causes sont nombreuses et il en est qu'on ne peut espérer faire disparaître dans l'état actuel de l'Europe. Néanmoins, tout en voyant que nous aurons encore à traverser des guerres terribles tant par le nombre d'hommes qu'elles mettront en mouvement que par l'acharnement des belligérants, je ne crains pas de dire que, si la civilisation continue à progresser, la guerre cessera entre les nations, comme elle a cessé entre les citoyens d'un même État.

Pourquoi n'y a-t-il plus de guerres privées? Parce qu'il y a des lois qui déterminent les droits de chacun, des juges pour appliquer ces lois, et des gendarmes pour faire exécuter les décisions des juges.

Que faut-il pour qu'il n'y ait plus de guerres entre nations? Il faut un code international, un tribunal international et un pouvoir exécutif international. Nous sommes encore très éloignés de posséder tout cela; car, s'il existait une juridiction internationale suprême, les peuples,

Digitized by Google

soumis à une loi commune et à une autorité commune, formeraient une véritable confédération.

L'humanité marche manifestement vers cet idéal; mais en attendant qu'il se réalise, et puisque des guerres sont encore inévitables, ne peut-on du moins trouver des moyens pour en réduire le nombre?

J'essaierai de montrer que ces moyens existent et que même parmi les grandes réformes réclamées par notre état social, il n'en est point dont l'application serait plus facile et plus préparée. L'homme d'État qui en prendrait l'initiative ne rencontrerait aucune de ces difficultés que soulèvent les changements dans les lois civiles, et il serait appuyé par l'opinion publique universelle.

Cependant beaucoup de personnes, et parmi les plus expérimentées, se refusent à partager cet espoir. Les guerres, disent-elles, sont le résultat des passions humaines. La force de ces passions ne diminue point; le cœur de l'homme en recèle tout autant qu'autrefois. La civilisation, en éclairant l'esprit, n'assoupit point les passions; elle ne fait que leur fournir plus de moyens pour s'assouvir et plus d'instruments pour combattre. Le dernier terme du progrès consiste à fabriquer l'engin le plus destructeur, et le problème qu'on s'efforce partout de résoudre, est de massacrer le plus d'hommes dans le moins de temps possible. L'état naturel des hommes est la guerre, a dit Cicéron; *Homo homini lupus*, a dit Hobbes.

Je crois cette opinion tout à fait superficielle. L'humanité s'éloigne de l'état de guerre et s'approche de l'état de paix. Mais sa marche en avant est lente et passe par bien des périodes de recul apparent. Nous en traversons une en ce moment.

Le cœur de l'homme ne change pas, c'est vrai, mais ses idées se modifient. Ses passions restent les mêmes, mais, les institutions au sein desquelles elles se déploient étant autres, les actes qu'elles produiront seront différents.

L'homme est, avant tout, égoïste. L'instinct de conservation qui anime tous les êtres animés, depuis l'infusoire

Digitized by Google

jusqu'à l'homme, les pousse à poursuivre avec ardeur, avec violence, ce qui leur est utile, sans s'inquiéter du reste.

L'intérêt est le grand mobile du monde vivant, et il gouverne la plante même, qui recherche, par un obscur instinct, ce qui peut favoriser sa croissance.

Vous n'arriverez donc pas à transformer tous les hommes en héros de dévouement, prêts à sacrifier leur intérêt; mais vous pouvez faire que leur intérêt consiste à être justes et à respecter le droit, en punissant les injustes et les méchants.

L'homme étant égoïste, s'il peut être convaincu que faire le mal lui est nuisible, il s'en abstiendra. Plus il verra clairement que les conséquences du mal lui sont funestes, moins il se laissera aller à ses mauvais instincts.

Le sauvage tue celui qui lui dispute son bien; l'homme civilisé l'assigne devant le tribunal. Tous deux poursuivent leur intérêt de la façon qui leur paraît la plus avantageuse. Les nations agissent comme les sauvages, parce qu'il n'y a pas de tribunal qui puisse leur faire rendre justice. Constituez ce tribunal, et elles auront intérêt à lui soumettre leurs différends au lieu de s'entr'égorger.

L'homme est un être sociable, sinon les sociétés ne seraient pas nées. Il y a en lui de l'ange et de la bête. La bête est gouvernée par la loi de l'égoïsme, l'ange par la loi de la sympathie. Fortifiez l'ange, domptez la bête et la paix s'établira par le triomphe de la loi d'amour.

Le sentiment de la sociabilité a constitué d'abord la famille, puis la tribu, puis la nation. Aujourd'hui il prépare l'établissement de la société universelle.

Au temps du cannibalisme, on se battait individu contre individu, comme dans la Nouvelle-Hollande ou durant l'âge de la pierre. Plus tard, on s'est battu tribu contre tribu, clan contre clan, comme dans les temps héroïques de la Grèce, comme au moyen-âge, comme dans les montagnes de l'Écosse, ou aujourd'hui, en Amérique, dans les prairies du territoire indien. Durant l'époque moderne, on s'est battu nation contre nation, sans égard à l'origine ethno-

Digitized by Google

graphique. Nous assistons maintenant au commencement d'une évolution nouvelle. Les populations se constituent par grandes familles, et on se battra race contre race.

In societate, aut vis, aut lex valet, a dit Bacon. A mesure que l'empire de la loi a embrassé des cercles plus étendus, les chocs à main armée sont devenus moins fréquents, mais plus terribles; à l'origine, ce sont des duels d'homme à homme et il y en a chaque jour. Maintenant ce sont des rencontres de millions contre millions, mais elles sont séparées par d'assez longs intervalles de paix[1].

Ce qui conduira les peuples à la paix, c'est qu'ils n'ont plus aucun intérêt à se faire la guerre. L'antropophage tire profit du combat, car il mange le vaincu. Le sauvage tire profit de la victoire, car il jouit du butin. Les Grecs et les Romains avaient intérêt à guerroyer, car la guerre leur procurait des territoires et des esclaves. C'était la chasse à l'homme perfectionnée, comme la domestication des animaux est le perfectionnement de la chasse aux animaux. Au lieu de vivre de la chair du vaincu, on vivait de ses sueurs.

Aux rois absolus la guerre offre encore des avantages,

[1] M. Cliffe Leslie a résumé en termes éloquents ce mouvement irrésistible qui conduit l'humanité à la paix, à travers les combats et les guerres. « Les périls croissants qui menacent la paix de l'Europe ne doivent pas nous alarmer sur sa destinée finale. La loi n'est pas née de l'amour désintéressé de la justice. La loi c'est la justice imposée par la force; la violence, l'iniquité, la discorde, le danger général l'ont fait naître comme la souffrance et la maladie ont créé l'art de la médecine. Plus se multiplient les occasions de conflits internationaux, plus leurs conséquences sont terribles, et plus se fera sentir la nécessité de l'arbitrage. Déjà nous pouvons discerner dans le sein du temps les germes d'un sénat européen et les rudiments d'une loi européenne. A mesure que la situation s'aggrave et que les nations se rapprochent en ordre de bataille et s'unissent pour la conquête ou la défense, l'unité européenne gagne du terrain. La crainte de la France fait l'unité allemande, la haine de l'Autriche produit l'unité de l'Italie et la question d'Orient, même si elle doit être un jour tranchée par l'épée, prépare la solution de la question de l'Occident. On voit apparaître au-dessus des nations souvent encore en guerre les linéaments d'une politique européenne et l'idée générale d'une société unique habitée par des hommes qu'on appelle *européens* et constituant une seule nation » l'Europe ». *L'avenir de l'Europe déterminé par l'histoire.* Macmillan's Magazine sept, 1860. — M. Goblet d'Alviella, a également esquissé ce mouvement vers l'unité dans son excelllent livre : *Désarmer ou décheoir.*

Digitized by Google

car elle assouvit leur cupidité et satisfait leur orgueil, en leur donnant de la gloire, de l'argent, des revenus et des sujets.

Actuellement la guerre est toujours un fléau pour les peuples, même pour les vainqueurs. Sans tenir compte du sang qu'elle fait couler, des douleurs qu'elle cause, elle coûte toujours plus qu'elle ne rapporte.

Annexez-vous des provinces nouvelles, comme vous ne pouvez leur imposer de tributs, cet accroissement de territoire ne diminuera aucunement les charges des contribuables et ne rendra pas leur existence plus facile. Au contraire rien que les craintes de guerre font augmenter sans cesse les impôts et les dettes des États. Comment les peuples ne désireraient-ils pas la paix avec ardeur?

Tout pays qui veut faire la guerre avec succès doit renoncer à la liberté.

L'esprit d'obéissance passive et de discipline est la vraie force des armées. L'esprit de critique, de discussion et de résistance légale est le ressort des institutions libres.

Dans un pays qui se bat ou veut se battre, l'autorité doit être absolue. Le souverain qui convient est un général, un dictateur.

Dans un pays qui veut être libre, toute autorité doit être contrôlée, limitée, discutée. Il y a donc incompatibilité entre l'esprit de conquête et l'esprit de liberté. Là c'est la force, ici la parole qui règne.

La guerre finie, la victoire conduit d'ordinaire à l'asservissement du peuple vainqueur, parce que il y a toujours plus de Bonaparte que de Washington.

Tout le monde croyait autrefois que les intérêts des peuples étaient opposés. Le sens romain du mot *hostis* semblait donc juste au fond : l'étranger était l'ennemi. « Le profict de l'un est le doumage de l'autre », disait Montaigne. Même au XVIIIe siècle, Voltaire regrettait que l'on ne puisse désirer le bonheur de sa patrie, sans désirer en même temps le malheur des autres peuples. Les

Digitized by Google

économistes sont venus montrer la fausseté de cette idée. Ils ont fait voir que les peuples sont solidaires et leurs intérêts harmoniques. Tout pays doit désirer d'être entourés de voisins prospères et riches, parce que ces voisins se disputeront ses produits à haut prix et ainsi l'enrichiront aussi. Ruinez les autres peuples, vous détruisez vos débouchés et vous portez un coup funeste à votre propre industrie. L'économie politique est donc d'accord avec le christianisme pour dire aux peuples : aimez-vous les uns les autres, et pour confirmer cette belle pensée de Béranger :

« Aimer, aimer, c'est être utile à soi,
Se faire aimer, c'est être utile aux autres. »

A mesure que les moyens de communication deviennent plus nombreux et plus rapides, le commerce établit entre les nations des relations plus intimes[1]. L'univers entier devient un immense atelier où, par suite de la division naturelle du travail, chaque peuple s'applique à faire ce à quoi ses aptitudes ou les ressources de son territoire le prédisposent, et produit ainsi, non pour lui seul, mais pour les autres peuples qui lui livrent en échange ce qu'ils ont récoltés ou fabriqués de leur côté. L'échange international amène la dépendance internationale, d'où résulte la solidarité universelle.

M. Seebohm a montré de la façon la plus saisissante[2] que par une sorte de loi historique et en raison du pro-

[1] L'influence pacifique qu'exercent les échanges internationaux a été parfaitement mise en lumière dans un *Essai* publié par le *Cobden Club*, *on Commercial treaties and internationalism*, avec cette admirable épigraphe empruntée à M. Gladstone : *The ships that travel between this land and that are like the shuttle of the loom that is weaving a web of concord between the nations* *. Rien ne prouve mieux à quel point les relations commerciales assoupissent les haines entre nations que l'effet produit par le traité de commerce anglo-français. Les anciennes préventions s'étaient dissipées, les antipathies avaient disparu comme par enchantement. Une estime réciproque s'était développée entre les deux peuples. Ils avaient compris que leur intérêt était identique.

[2] *On international reform*, by FREDERIC SEEBOHM. London, 1871.

* Les vaisseaux qui vont d'un pays à un autre sont semblables à la navette d'un tisserand qui tisse un lien d'amitié et de concorde entre les peuples.

Digitized by Google

grès de la civilisation, les nations s'éloignent de l'état d'indépendance ou d'isolement pour arriver à un état « d'interpendance » croissante. Un peuple qui vit principalement de l'agriculture et qui peut se suffire à lui-même, comme la Russie ou les États-Unis, souffre bien moins de la guerre qu'un État comme l'Angleterre, qui importe des aliments et des matières pour exporter des marchandises fabriquées. Mais comme l'industrie et le commerce se développent partout, tous les peuples souffriront bientôt au même degré de l'interruption des échanges internationaux.

Les peuples devant sacrifier à la guerre leur bien-être et leur liberté, il est évident que s'ils voient clair, ils ne la désireront pas. Et si aucun d'eux ne fait une guerre offensive, nul n'aura à se défendre.

Pour assurer la paix, il faut donc deux choses. Premièrement que les peuples voient clairement que la guerre ne leur est jamais profitable et secondement trouver un moyen qui permette de terminer les conflits qui sont inévitables, sans que le point d'honneur impose le recours aux armes.

Quant au premier point, les peuples commencent à comprendre combien la guerre et les préparatifs de guerre leur sont funestes.

Ce que coûtent les guerres modernes en hommes et en argent est effroyable. M. Paul Leroy-Beaulieu en a fait le compte dans son admirable livre sur les guerres contemporaines. La guerre franco-allemande de 1870 a coûté à la France seule des milliards et la guerre civile d'Amérique 45 milliards. Par suite du service obligatoire pour tous, ce sont véritablement deux nations armées, qui s'entrechoquent On frémit en songeant aux désastres qu'occasionneront les guerres futures.

La guerre a complètement changé de caractère, d'abord parce qu'elle ne se fait plus entre souverains, mais entre peuples, ensuite parce que depuis Napoléon la stratégie s'est entièrement modifiée. Autrefois, on ne se battait que

Digitized by Google

pendant l'été; le froid arrivant, les troupes entraient dans leurs quartiers d'hiver. Trente ou quarante mille hommes composaient une force respectable. On consacrait des mois à prendre une ville et, c'était là souvent l'unique résultat d'une campagne. A la paix, on se rendait presque toutes les conquêtes faites. Le vainqueur se contentait de la cession d'une colonie, de quelques places fortes ou d'un lambeau de territoire.

Maintenant, suivant l'énergique expression de M. de Bismarck, on fait la guerre à fond, on poursuit et on atteint des résultats décisifs. En quelques mois la carte de l'Europe et l'équilibre des puissances sont complètement changés. Des millions d'hommes se rencontrent. Le pays qui succombe est accablé et envahi : il est entièrement à la merci du vainqueur. Comme la guerre jette un trouble profond dans une société industrielle, elle éveille d'effroyables colères et de part et d'autre on veut en finir par un écrasement absolu de l'ennemi; de là vient que, malgré l'adoucissement des mœurs, les guerres modernes sont plus terribles qu'autrefois. Les hommes voient tout cela, mais l'horreur que leur inspire la guerre est étouffée par les causes que nous avons énumérées,—rancunes historiques, hostilités de race, intérêts coloniaux; revendication des frontières naturelles, imperfection des institutions représentatives. Ces préjugés, ces passions, ces fausses vues ne disparaîtront que peu à peu, par le progrès des lumières et des échanges internationaux.

Pour aider à ce mouvement, il faut favoriser tout ce qui tend à établir entre les peuples la communauté des vues et la solidarité des intérêts. De nombreuses mesures peuvent agir en ce sens. Il suffira d'indiquer les principales.

1° Diminution des droits d'importation, traités de commerce et de réciprocité et, s'il se peut, abolition complète des douanes. Tout ce qui isole les hommes les pousse à la guerre; tout ce qui les met en relation les incline à la paix. Rien n'établit entre les nations des relations plus intimes que le commerce. C'est par le

Digitized by Google

Zollverein, c'est à dire par la suppression des lignes douanières, que s'est fondée l'unité de l'Allemagne.

2° Réduire les tarifs de transport des marchandises, des lettres et des télégrammes, afin de multiplier autant que possible, l'échange des produits et des idées. L'échange est la base de toute société, c'est ce qu'a bien compris M. de Bismarck. En fondant la Confédération du Nord, il a réduit au minimum les frais de transport entre les États confédérés. Ailleurs, on ne semble pas encore apprécier toute l'efficacité de ce moyen ;

3° Adopter le même système de monnaie, de poids et mesures et de lois commerciales, non seulement afin de faciliter les transactions, mais pour que cette uniformité fasse sentir, d'une manière pratique, aux différents peuples la puissance du lien qui les rattache ;

4° Accorder aux étrangers les mêmes droits civils qu'aux nationaux, afin que l'homme retrouve partout une patrie et qu'un sentiment de fraternité cosmopolite remplace peu à peu celui de nationalité exclusive ;

5° Favoriser l'enseignement des langues étrangères, de la géographie et de toutes les notions se rapportant à la situation des pays étrangers. C'est parce que les peuples ne se connaissent pas assez que les anciennes hostilités continuent à subsister ;

6° Multiplier les livres et les ouvrages d'art qui font chérir la paix et détester la guerre, proscrire ceux qui la font aimer ;

7° Appuyer partout tout ce qui peut donner force et efficacité au système représentatif, et notamment enlever au pouvoir exécutif le droit de guerre et de paix;

8° Favoriser les entreprises industrielles qui appliquent les épargnes d'un pays à mettre en valeur les richesses naturelles des autres pays, de façon à ce que, le capital devenant cosmopolite, les intérêts de tous les capitalistes deviennent solidaires ;

9° Enfin, influence plus puissante peut-être que toutes les autres : le clergé devrait, à l'exemple des Quakers,

Digitized by Google

faire pénétrer dans les âmes cette horreur de la guerre qui est l'esprit même du christianisme et qui distinguerait enfin les chrétiens des sauvages.

II

Indépendamment des mesures que nous venons d'indiquer comme ayant pour effet d'incliner les hommes à chérir la paix, il est un moyen pratique qui préviendrait non toutes les guerres, comme l'espèrent quelques enthousiastes, mais certaines guerres.

Ce remède consiste à formuler d'abord un code de lois internationales déterminant les droits et les devoirs des nations les unes à l'égard des autres, en temps de paix et en temps de guerre ; en second lieu, à instituer un système d'arbitrage permanent ou une haute cour des nations pour régler les différends qui pourraient s'élever entre les Etats ayant accepté le nouveau code de droit international.

Voyons d'abord comment on pourrait introduire un code international.

Beccaria fait remarquer que les relations internationales sont de plusieurs siècles en arrière relativement à la civilisation qui règne dans l'intérieur de chaque pays. Dans chaque pays, en effet, il y a des lois rédigées avec le plus de clarté possible et appliquées avec le plus de justice possible. Entre les peuples il n'y a pas de lois reconnues, et c'est la force qui décide en dernier ressort, comme au temps de la barbarie.

Il y a deux façons de discuter et de terminer un débat, ou à coups de fusil ou à coups d'arguments. C'est au premier moyen que les peuples ont encore recours. Il en sera ainsi aussi longtemps qu'il n'y aura ni lois, ni arbitres pour régler leurs différends.

Avant qu'au sein de chaque peuple il n'y eut des lois et des tribunaux, les contestations aboutissaient à des combats, et une offense, à la *vendetta*.

Digitized by Google

Puis on admit la composition et le combat judiciaire que nous trouvons chez les Germains, chez les Scandinaves et dans toute l'Europe, à l'époque féodale. En France Saint-Louis, par ses lois, en Angleterre, Henri II, en établissant les grandes assises, restreignirent la pratique du combat judiciaire, mais elle ne disparut du *Statute book* anglais qu'en 1818[1].

Les nations, dans leurs contestations, en sont encore au combat judiciaire. Chacun des belligérants invoquant les faveurs de la Providence, la victoire est censée couronner la juste cause, et Dieu, s'être rangé du côté du plus fort.

Déjà les anciens soupçonnaient que certains principes de justice devaient régler les rapports des nations entr'elles. Cicéron, par exemple, en parle dans le *De Officiis*. Mais c'est à Grotius que revient l'éternel honneur d'avoir essayé, dans le *De Jure pacis et belli*, de formuler un code du droit des gens. Puffendorf, Bynkershoeck, Vattel et les jurisconsultes anglais et américains ont formulé un grand nombre de règles pour déterminer les droits et les devoirs des nations les unes à l'égard des autres. Dans les débats qui surgissent à chaque instant les deux parties invoquent ces règles. Mais les auteurs se contredisent et les principes ne sont point généralement acceptés. Ils ne peuvent donc servir de base pour régler les différends, et, en dernier ressort, il ne reste, pour terminer la discussion, qu'à recourir à la force ou à tenir l'affaire en suspens, comme cela a eu lieu dans la question de l'*Alabama*, ce qui entretient une hostilité sourde, très dangereuse pour le maintien de la paix.

[1] Voici le fait qui fit disparaître définitivement le combat judiciaire du *Statute Book* en 1818. William Ashford intenta une poursuite contre Abraham Thornton comme meurtrier de sa sœur. Thornton soutint devant la cour qu'il n'était pas coupable; il se déclara prêt à soutenir son affirmation les armes à la main et tirant son gant, il le jeta sur le parquet. Le jugement fut suspendu et l'année suivante l'*attorney-general* introduisit un bill pour changer la loi, disant que si Thornton avait insisté il aurait fallu l'intervention de la législature pour s'opposer par une loi *ex post-facto* au combat judiciaire. — V. *Speech* of M. Henri Richard, M. P. sept. 1872.

Digitized by Google

La nécessité d'établir un code du droit des gens a été si clairement démontrée dans le remarquable Mémoire de Bara[1], que je me contenterai d'y renvoyer le lecteur. « Le droit des gens en est encore aux misères de l'empirisme, » a dit très bien Rossi. Rien n'est plus vrai. Chaque fois qu'on discute une question du droit des gens, soit dans un congrès, soit dans des notes diplomatiques, soit dans la presse, les parties adverses peuvent invoquer des autorités et des précédents. En l'absence de principes arrêtés, la discussion peut s'éterniser; il n'y a point de raison pour que le débat finisse. Quand il a fallu fixer les règles qu'auraient à suivre les arbitres chargés, par le traité de Washington, de se prononcer sur les *Alabama-Claims*, la discussion entre les représentants de l'Angleterre et ceux des États-Unis a été si laborieuse, si difficile qu'on ne se serait jamais entendu, si des deux parts on n'avait été animé du plus vif désir d'arriver à s'entendre[2]. L'accord établi avec tant de peine faillit encore aboutir à un échec, parce que les Américains donnaient au mot « dommage » un sens que les Anglais ne pouvaient admettre : ils prétendaient que les arbitres devaient prononcer aussi sur les « dommages indirects » causés par les corsaires échappés des ports anglais. Le point en litige fut traité à fond dans la presse des deux

[1] Ce mémoire couronné en 1849 par le congrès des Amis de la paix a été retrouvé l'an dernier par M. Vischers et édité par M. Potvin. L'exposition des idées est parfois trop abstraite, mais la pensée est toujours forte, profonde et la méthode lumineuse.

[2] Le correspondant d'un journal anglais, le *Daily Telegraph* (30 mars 1871), rendait compte dans les termes suivants de ces pénibles négociations: « Chaque jour les dix commissaires passent quatre ou cinq heures engagés dans de longues délibérations. Habitués à la façon dont de semblables discussions sont conduites en Angleterre, Lord Grey et ses collègues se bornent généralement à invoquer les précédents et les axiômes du droit acceptés par les plus illustres juristes de tous les temps et de tous les pays. Les représentants de l'Amérique sont toujours prêts à soutenir que tel ou tel point controversé est spécial, exceptionnel et ne peut être décidé d'après l'expérience du passé, ou d'après des précédents périmés ». Si on avait un code international et une haute commission permanente pour l'interpréter, de semblables difficultés ne pourraient naître.

Digitized by Google

pays et dans des notes diplomatiques ; mais on ne parvint pas à se mettre d'accord. Sans l'extrême prudence des deux gouvernements, on serait arrivé à une rupture qui aurait exaspéré les deux nations. Elle ne fut évitée que parce que les arbitres se hâtèrent de trancher le différend de leur autorité propre.

Est-il concevable que les grandes puissances laissent indécises des questions qui peuvent à chaque instant les exposer à la guerre. On a des froissements qui y conduisent quand il serait si facile de s'entendre pour décider, de commun accord, les points controversés, ce qui empêcherait la plupart des différents de se produire à l'avenir ?

Voici quelques unes de ces questions : Un État neutre peut-il permettre l'exportation des armes et des munitions destinées aux belligérants ? La Belgique n'a pas hésité à interdire cette exportation pendant la guerre franco-allemande, quoique la fabrication des armes soit une de ses principales industries, et la France et l'Allemagne lui en ont su gré. L'Amérique et l'Angleterre n'ont pas voulu suivre cet exemple. L'Allemagne a vivement réclamé contre la ligne de conduite adoptée par le cabinet de Saint James. Celui-ci a répondu en rappelant que, lors de la guerre de Crimée, la Prusse avait fourni des armes à la Russie. La réponse *ad hominem* était sans replique ; mais il n'en est pas moins vrai que l'Allemagne a conservé de cet incident un ressentiment violent contre les Anglais. Et, en effet, fournir des armes aux belligérants ne paraît pas compatible avec les véritables devoirs de la neutralité. Deux hommes se battent, vous devriez secourir celui qui a raison ou tout au moins séparer les combattants, si vous en aviez la force : mais non, vous leur donnez des armes, indifféremment, de façon à assurer peut-être le triomphe de l'injuste agresseur. Est-ce bien agir ? N'est-ce pas violer les préceptes les plus clairs de l'humanité ? Je sais que l'interdiction d'exporter présente des difficultés d'exécution réelles, surtout pour une île

Digitized by Google

comme l'Angleterre; mais on pourrait s'entendre pour fixer des règles sur ce point.

Une autre question qu'il faudrait décider dans une conférence internationale c'est celle des francs tireurs. Les citoyens d'un pays envahi qui, sans uniforme et sans commission, tirent sur l'ennemi, ont-ils droit à être traités comme les soldats de l'armée régulière[1]? La France et l'Allemagne semblent être, à ce sujet, d'un avis différent, quoique les Français, en Espagne et en Italie, aient agi, comme les Allemands en France, et les Allemands de 1814 comme les Français de 1870. Si la question reste indécise, il peut en résulter une série de représailles atroces, dans le cas d'une nouvelle guerre entre la France et l'Allemagne. Il serait facile de prévenir ces horreurs par une convention semblable à celle de Saint-Pétersbourg relative aux balles explosives. La guerre ne connaît pas de loi, prétend-on, *mars exlex*, mot d'une concision féroce, que rappelait récemment le comte Goblet, et qui était parfaitement juste autrefois. Mais aujourd'hui le devoir de la civilisation consiste précisément à rendre les guerres moins fréquentes et à en diminuer les cruautés par l'application des règles du droit des gens.

Le traité de Washington a adopté trois règles concernant les devoirs des neutres, à l'égard des belligérants. D'après la seconde de ces règles un état neutre « ne peut permettre à aucun des belligérants de faire de ses ports ou de ses eaux, la base de ses opérations légitimes contre l'autre ni de s'en servir pour augmenter ou renouveler ses approvisionnements militaires, ses armes ou pour

[1] Il semble naturel que le citoyen puisse défendre son pays envahi. Cependant c'est un retour vers la guerre antique où tous les habitants sans distinction étaient considérés comme engagés dans la lutte, tandis que d'après le principe moderne l'état de guerre n'existe qu'entre les armées. En outre si le soldat peut être assailli par les habitants sans uniforme, il sera porté à tirer sur tout le monde, car chaque habitant peut être un ennemi; c'est donc le retour à la barbarie. Cette question a été récemment traitée dans les études consciencieuses de M. Rolin-Jacquemyns relatives à la guerre franco-allemande. Voyez *La guerre actuelle dans ses rapports avec le droit international.*

Digitized by Google

recruter des hommes. » Mais le charbon est-il « un approvisionnement militaire » pour un navire de guerre? Si un corsaire comme l'*Alabama* s'échappe d'un port neutre en violation de ces règles, l'État neutre doit-il le faire saisir, ou tout au moins ne doit-il pas lui interdire absolument l'entrée de ses ports ainsi que l'a décidé le tribunal de Genève?

Les États-Unis et l'Angleterre se sont engagés » à observer entre elles à l'avenir les règles du traité de Washington et à les porter à la connaissance des autres puissances maritimes en les invitant à y accéder ». Pourquoi ne pas faire examiner en même temps les règles suivies à Genève, pour les sanctionner ou les modifier s'il y avait lieu, afin d'en faire des principes admis en droit international par toutes les nations contractantes? Le congrès de Paris de 1856 a fait faire un grand progrès au droit international. Il a été décidé que les belligérants ne délivreraient plus de lettres de marque à des corsaires et que le pavillon couvrait la marchandise. Quarante-six États ont adhéré à ce principe qui est devenu ainsi une sorte de loi internationale positive. Les États-Unis n'ont pas voulu accepter cette règle; ils ont demandé avec raison que la propriété privée soit complètement respectée sur mer comme sur terre. Et, en effet, il n'y a nulle raison pour maintenir cette différence. L'équité exige l'adoption du principe défendu par les Etats-Unis. L'Angleterre qui s'y est opposée est précisément l'État qui aurait le plus d'intérêt à ce qu'il devint la loi internationale universelle [1].

[1] La marine marchande de l'Angleterre équivaut à peu près à celle de tous les autres états réunis. Son industrie a besoin d'importer les matières premières et des denrées alimentaires et d'exporter ses produits, exportation qui ne peut se faire que par mer. L'interruption du commerce maritime produirait donc pour l'Angleterre une crise, des désastres économiques épouvantables. Or, le seul *Alabama* ayant suffi pour ruiner le commerce des États-Unis, une vingtaine de corsaires mieux équipés encore et plus rapides suffiraient pour réduire à l'inaction toute la marine marchande de l'Angleterre. La France, l'Allemagne, la Russie se sont interdits de délivrer des lettres de marque, mais il suffirait de faire comman-

Digitized by Google

Je ne puis énumérer ici toutes les questions de droit international qui demandent impérieusement une solution dans l'intérêt de tous les peuples civilisés. Pour les résoudre il suffirait de suivre l'exemple admirable de la conférence de Genève qui a réglé les secours aux blessés sur les champs de bataille. Une conférence, composée de délégués de différents États, se réuniraient pour poser les règles concernant les points de droit international controversés. Chaque pays serait représenté par un juriste spécial, et par un diplomate. Les décisions seraient prises à la majorité des voix.

Nul pays n'aurait un droit de *veto*, mais il pourrait toujours déclarer qu'il n'accepte pas tel ou tel principe, comme l'ont fait les États-Unis au congrès de 1856 en refusant de renoncer à l'emploi des corsaires, si on n'admettait pas le principe plus large du respect absolu de la propriété privée. De cette façon aucun État ne devrait craindre de compromettre son indépendance ou d'être entraîné à sacrifier des points qu'il considérerait comme essentiels à sa sûreté. Chacun conserverait son entière liberté et pourrait toujours déclarer qu'à partir d'un certain moment il ne considère plus telle ou telle règle comme obligatoire.

Malgré ces réserves les États parviendraient à s'entendre sur la plupart des points parce que leur intérêt au fond est le même.

De même qu'il existe une règle qui détermine les rapports des citoyens entre eux, règle qui est le droit civil, ainsi il est aussi une règle qui détermine *in abstracto* quels

der des *Alabamas* par des officiers de la marine. L'Angleterre en supprimant le commerce maritime de la Russie, des États-Unis ou de la France ne leur inflige qu'un mal insignifiant. Ces États peuvent se suffire et ne vivent pas par l'industrie et le commerce qui sont le fondement de la richesse et de la puissance de l'Angleterre. L'emploi de la vapeur a changé les conditions du problème. Un seul navire très rapide suffit pour ruiner tout le commerce des belligérants, parce que les frais d'assurance sur leurs navires devenant plus élevés, on emploie les neutres. Comment l'Angleterre ne voit-elle pas le danger qui la menace?

Digitized by Google

doivent être les rapports des nations entre elles. Cette règle, c'est la justice appliquée au droit des gens, et ce qui est juste c'est ce qui est conforme à l'ordre universel, c'est à dire ce qui est le plus favorable au bien général. Les nations ont à l'égard les unes des autres des droits et des devoirs que l'on peut définir en s'appuyant sur la justice, sur le droit naturel. Mais tant que ces principes ne sont pas sanctionnés par l'accord explicite des peuples, on ne peut les invoquer comme un droit positif. Les éléments de ce droit des gens se trouvent dans les précédents, et dans les auteurs qui critiquent et rectifient l'usage, en s'inspirant des notions de la justice abstraite. Déjà beaucoup de points sont élucidés et si les peuples voulaient s'entendre, une conférence de juristes n'auraient nulle peine à rédiger un code de droit international. Déjà M. Bluntchli a pu en publier un qui, dans beaucoup de parties, ne fait que consacrer des principes à peu près généralement admis en théorie, quoique non consacrés encore, par un consentement formel.

Si l'Angleterre proposait, comme le demande un membre du Parlement, M. Richard, de réunir une conférence qui eût à formuler un code de droit international, elle pourrait compter au moins sur le concours des Etats-Unis; car, à peine fondée, la jeune république a fait une tentative de ce genre qui lui fait le plus grand honneur. Immédiatement après la fin de la guerre de l'indépendance, le congrès envoya trois commissaires munis de pleins pouvoirs pour négocier des traités d'amitié avec les grands Etats de l'Europe. Le premier qui fut conclu, ce fut avec la Prusse et il consacre les grands et larges principes de droit international qui, tendent à triompher aujourd'hui : le respect absolu de la propriété privée sur mer, et l'adoucissement des règles du blocus.

En 1826 le président Adams envoya aussi des délégués au congrès de Panama où des représentants des républiques américaines s'étaient réunis pour établir entre elles une sorte de code de droit international, tentative qui

Digitized by Google

malheureusement avorta, mais qui certainement réussirait aujourd'hui.

Mais il ne suffirait pas d'avoir un code de droit international. Il serait aussi nécessaire qu'il y eût une cour arbitrale pour juger les différends futurs entre les gouvernements qui auraient accepté le code.

On peut dire que l'Europe entière, épouvantée des guerres terribles qui ont éclaté récemment sans cause réelle, et non moins inquiète de celles qui nous menacent encore, réclame l'adoption d'un moyen qui éloignerait de semblables malheurs, et ce moyen l'opinion publique l'indique, c'est un système d'arbitrage international.

Récemment la *American Peace Society* a demandé au congrès des États-Unis, qu'il propose aux autres États de constituer une haute cour de nations, composées non de souverains mais de citoyens éminents des divers pays, laquelle déciderait les différends qui pourraient s'élever entre les peuples. En Angleterre la *Workmen's national peace association* a résolu, dans un meeting du 22 février 1871, de rappeler au gouvernement son devoir de prendre l'initiative pour l'établissement d'une haute cour des nations, chargée de régler les différends internationaux. » Une autre société *The national association for the promotion of social science* par l'organe de son comité a été jusqu'à poser une série de questions concernant le mode d'organisation de cette haute cour des nations.

Le premier point qu'il faut bien mettre en lumière, c'est que la cour arbitrale ne disposerait d'aucune force militaire pour faire mettre ses décisions à exécution, pas plus que les souverains, dont on a quelquefois invoqué l'arbitrage, n'entendaient employer leurs armées pour faire respecter leurs jugements. Autrement les nations cesseraient d'être indépendantes; on aurait consacré un droit universel d'intervention, et tout débat, même insignifiant, pourrait donner lieu à une guerre générale. On se trouverait en présence d'une sainte alliance agrandie, ce qui serait une médiocre garantie pour les progrès de la liberté.

Digitized by Google

D'ailleurs aucun pays ne se soumettrait d'avance au jugement d'une haute cour dont les décisions pourraient compromettre sa prospérité et son existence même. Ç'a toujours été le côté utopique et réellement dangereux que les philantrophes n'ont pas vu et qui a arrêté les hommes d'État.

Le temps viendra où la fédération des peuples s'établira. Alors il y aura une haute cour, semblable à celle des États-Unis, dont les décisions seront rendues exécutoires par voie d'autorité. Mais l'heure n'en est pas encore venue. La vraie civilisation, le vrai sentiment chrétien n'exercent pas encore un empire assez général, assez incontesté.

La haute cour serait composée des représentants diplomatiques des puissances adhérentes, aidés dans leurs travaux par des jurisconsultes en droit international. Pour ne froisser les susceptibilités d'aucun grand État, le siége de la haute cour devrait être la capitale d'un petit pays neutre comme la Suisse ou la Belgique.

La cour serait permanente quant à sa composition, mais elles ne siégerait que lorsqu'il y aurait un conflit à régler. Cette cour devrait être établie par le traité spécial qui aurait promulgué le code de droit international.

Il est important que cette cour ait une grande position et que nul n'ignore son existence, afin que l'opinion publique du monde pèse sur l'État qui voudrait se soustraire à l'obligation de soumettre le différend à la cour. Si le public avait su que le 23e protocole du traité de 1856 obligeait moralement la France, dans sa querelle avec la Prusse, à en appeler aux bons offices des autres puissances avant de recourir aux armes, il est probable que l'opinion aurait forcé l'empereur des Français à cette démarche et la guerre eût été évitée.

Le principe de non intervention dans les affaires intérieures étant posé dans les termes les plus absolus, la haute cour pourrait s'occuper de tout litige international et prononcer toute décision que chaque cas comporterait. Nulle autre réserve ne serait nécessaire, puisque les décisions ne seraient pas imposées par la force.

Digitized by Google

III

Nous allons montrer maintenant, 1° que l'établisssement d'une haute cour internationale, avec les restrictions que nous venons d'indiquer, est conforme aux idées et aux besoins de notre temps ; 2° qu'elle serait bientôt acceptée par la plupart des peuples civilisés ; 3° qu'elle serait un bienfait incalculable pour l'humanité tout entière et pour ainsi dire l'aurore de cette ère de paix que rêvent tous les hommes de bonne volonté et qui sera un jour le lot de notre race.

1° Le sentiment moral de l'humanité a été si péniblement affecté par le spectacle de l'épouvantable guerre qui vient de finir, qu'on a partout soif de paix et d'institutions pacifiques. Le discours que l'empereur d'Allemagne a prononcé en ouvrant le premier parlement de la Germanie unifiée, et l'adresse, votée en réponse par cette assemblée, sont un hommage à la paix qui prouve la puissance qu'exercent les sentiments pacifiques, même sur des hommes de guerre et sur un peuple en armes.

Le mouvement en faveur de la paix date déjà de loin, mais, comme toutes les grandes évolutions qui transforment l'ordre social, il s'est développé lentement en exerçant son influence dans un cercle de plus en plus vaste.

Grotius ne se contente pas de préconiser l'arbitrage, il conseille de constituer un congrès général, composé de délégués des différents États qui règleraient les différends survenus entre les pays représentés.

En 1693, William Penn publia un écrit intitulé *An Essay on the present and future Peace of Europe*, où il recommande l'établissement d'un congrès général pour régler les disputes internationales. Rappelant « le grand dessein » de Henri IV, il dit : « Le projet de ce roi prouve que cette idée est susceptible d'être mise à exécution. Sir William Temple montre dans son *Histoire des Provinces-Unies*, par un exemple mémorable, qu'une semblable

Digitized by Google

confédération peut s'établir. Enfin l'Europe nous fait voir par d'incomparables souffrances que cela devrait se faire. »

En Allemagne, Leibnitz et Kant défendirent des idées semblables. Vattel se prononce aussi en faveur de l'arbitrage. « Sans doute, dit-il, le droit peut être méconnu par les arbitres, mais il est bien plus à craindre qu'il ne triomphera pas par la force des armes. » — « Les Suisses, ajoute-t-il, ont eu la précaution, dans toutes leurs alliances, contractées entre eux ou même avec des puissances voisines, de déterminer comment les différends seraient soumis à des arbitres, s'ils ne pouvaient arriver à les régler par un accord amical. Cette sage mesure n'a pas peu contribué à assurer à la République helvétique cette liberté et cette prospérité dont elle jouit, en même temps que le respect de l'Europe. »

En France, l'arbitrage trouva des défenseurs dans Nicole et surtout dans le fameux abbé de Saint-Pierre dont J.-J. Rousseau a si éloquemment résumé les idées. Il proposait, comme on le sait, un projet de paix perpétuelle [1] où tous les souverains de l'Europe devaient s'en-

[1] Voici les articles se rapportant à l'arbitrage tels que les a rédigés en 1713 l'abbé de Saint-Pierre, d'après les mémoires de Sully :

ART. 3. Les grands alliés, pour terminer entre eux leurs différends présents et à venir, ont renoncé et renoncent pour jamais, pour eux et leurs successeurs, à la voie des armes, et sont convenus de prendre dorénavant la voie de conciliation, par la médiation du reste des grands alliés, dans le lieu ordinaire de l'Assemblée générale.

ART. 4. Si quelqu'un des grands alliés refuse d'exécuter le jugement et les règlements de la grande Alliance, négocie des traités contraires, fait des préparatifs de guerre, la grande Alliance agira contre lui offensivement, jusqu'à ce qu'il ait exécuté lesdits jugements ou règlements, ou donné sûreté de réparer le tort causé par ses hostilités et de rembourser les frais de la guerre, suivant l'estimation qui en sera faite par les commissaires de l'Alliance.

ART. 5. Les alliés sont convenus que les plénipotentiaires, à la pluralité des voix, règleront, dans leur Assemblée perpétuelle, tous les articles qui seront jugés nécessaires pour procurer à la grande Alliance plus de sûreté, de solidité et tous les autres avantages possibles; mais l'on ne pourra rien changer aux articles fondamentaux, que du consentement de tous les alliés.

Voyez l'*Abbé de Saint-Pierre* par GUSTAVE DE MOLINARI. — Pour l'histoire de l'idée de la Paix en Belgique, je ne puis que renvoyer le lecteur au beau livre de M. Potvin : *le Génie de la Paix.*

Digitized by Google

tendre pour constituer une diète qui eût jugé les différends et qui eût ensuite imposé le respect de ses décisions par la force des armes. C'était tout simplement vouloir établir la confédération universelle ou les États-Unis d'Europe en médiatisant les souverains. Il est donc bien naturel que ceux-ci se soient montrés peu empressés à adopter ce projet.

Les fondateurs des États-Unis, héritiers de l'esprit de Penn, s'étaient presque tous occupés de trouver un moyen de terminer les différends entre les peuples autrement que par la guerre. Franklin, renouvelant sans le savoir le beau mot de Cicéron : *Iniquissimam pacem justissimo bello antifero*, disait : « Il n'y eut jamais de bonne guerre et jamais de mauvaise paix. Quand les hommes, convaincus de cette vérité, s'entendront-ils pour terminer leurs disputes par l'arbitrage? » Jefferson disait : « Les nations ne trouveront-elles donc jamais un meilleur moyen de régler leurs différends que par la force? La guerre ne peut aucunement réparer les torts dont on a souffert et au lieu de diminuer les pertes et les maux, elle les augmente énormément. » Madison et Washington exprimèrent souvent des idées semblables. Samuel Adams écrivait en 1788 aux représentants du Massachusetts dans le Congrès: « Vous êtes chargés d'engager le Congrès des États-Unis à prendre en sérieuse considération l'examen de la question de savoir si, par leur influence sur les nations européennes avec qui nous avons des traités de commerce ou d'amitié, on ne pourrait pas arriver à terminer ou régler les différends internationaux, sans avoir recours à la guerre qui trop longtemps a ensanglanté la terre, pour le malheur de l'humanité et à la honte de notre raison et de nos gouvernements. [1] »

[1] L'exemple le plus frappant de l'inutilité de la guerre est, comme le dit très bien M. William Jay, dans son excellente brochure *Ward and Peace*, la guerre de 1812 entre l'Angleterre et les États-Unis. L'Angleterre prétendait avoir le droit de saisir en pleine mer ses marins réfractaires sur les vaisseaux neutres et, profitant, paraît-il, de l'identité de la langue, elle enleva ainsi environ 800 marins américains qu'elle força à servir sur ses bâtiments. Les États-Unis ne pouvant obtenir que l'Angleterre

Digitized by Google

La *Société Américaine de la Paix* fut fondée en 1826. Dans leur circulaire, les fondateurs disaient : « Nous espérons, par nos efforts, rendre plus fréquente cette sage pratique de soumettre les différends entre nations à une discussion amicale et à l'arbitrage, de sorte qu'on arrive à terminer toutes les disputes par un appel à la raison, comme il convient à des créatures raisonnables, et non par un appel à la force, comme le font les animaux, but qui sera atteint par l'établissement d'un Congrès des nations chrétiennes dont les décrets seraient imposés par l'opinion publique qui gouverne le monde, surtout par l'opinion éclairée des lumières de l'Évangile de la paix. » Le mouvement en faveur de cette idée, qui avait pour organe le journal the *Harbinger of peace*, acquit assez d'influence pour se faire jour dans les assemblées législatives. En 1835, une pétition en faveur d'un Congrès des nations ayant été envoyée à la législature du Massachusetts, un comité spécial du Sénat émit un avis favorable et les deux résolutions suivantes furent adoptées : Premièrement, qu'il fallait chercher un moyen de régler pacifiquement les disputes internationales sans avoir recours à la guerre, et secondement, que le gouverneur se mettrait en relation avec le pouvoir exécutif des autres États de l'Union pour qu'une action commune fût adoptée en vue d'atteindre ce but. En 1837, à la suite d'une nouvelle pétition de la Société de la Paix, adressée à la législature du même État, un comité mixte (*joint committee*) du Sénat et de la Chambre des représentants fit un rapport très favorable à l'idée et plein de considérations aussi justes qu'élevées.

renoncât à ces prétendus droits dont ses matelots étaient victimes, déclarèrent la guerre à l'Angleterre. Mais fatigués des pertes subies de part et d'autre les belligérants mirent fin à la guerre par le traité de Gand. L'Union n'obtint pas ce qu'elle avait poursuivi par la guerre, la renonciation au droit de visite de la part de l'Angleterre, mais de son côté celle-ci perdit 2422 navires, capturés par les américains, c'est à dire bien plus de bâtiments qu'elle ne s'était procuré de matelots par ses saisies. La conséquence la plus déplorable de cette lutte coupable et insensée fut que l'animosité entre les deux pays, qui commençait à s'apaiser, redevint plus violente que jamais et n'a pas encore disparu depuis.

Digitized by Google

Pendant la session de 1837-1838, M. Legaré fit un rapport à la Chambre des représentants du Congrès, au nom du comité des affaires étrangères, dans lequel il recommandait de s'en remettre à l'arbitrage d'une puissance tierce en cas de différends internationaux. « Bientôt cet exemple serait suivi, ajoutait le rapporteur, et deviendrait la loi générale des nations civilisées[1]. »

Au milieu des luttes politiques la question fut parfois mal comprise par les pouvoirs publics. Le *New-York peace Society* ayant adressé une pétition au Congrès, elle fut très bien accueillie par le président Adams et défendue par l'éloquence de M. Clay. Mais on y vit un mouvement dirigé contre l'annexion du Texas, et par suite la pétition ne reçut pas l'accueil sur lequel elle aurait pu compter si son but n'avait pas été mal interprété.

En 1851, le comité des affaires étrangères du Sénat des États-Unis, présidé par M. Foott, émit un vœu en faveur de l'arbitrage international.

En février 1853, sur le rapport de M. Underwood, président du comité des affaires étrangères, le Sénat adopta la résolution suivante :

« Le président est engagé, chaque fois que cela sera praticable, à insérer dans tous les traités à conclure à l'avenir, un article ayant pour but de faire soumettre tout différend qui pourrait s'élever entre les parties contractantes, à la décision d'arbitres impartiaux à choisir de commun accord. »

Le comité du Sénat était d'avis que les arbitres doivent être des juristes peu ou point mêlés aux affaires politiques.

Plusieurs législatures d'État adoptèrent aussi des résolutions donnant pour instruction à leurs sénateurs d'ap-

[1] Pour l'histoire de l'arbitrage on peut consulter un article du *North American review* : *Historical survey of international arbitration*, réédité en brochure par la *Peace society* de Londres et un travail de M. Henry Bellaire : *Études historiques sur les arbitrages dans les conflits internationaux* 1872.

Digitized by Google

puyer ce système d'arbitrage. A cette époque une négociation était entamée avec l'Angleterre : le président et le secrétaire d'État de l'Union se déclarèrent prêts à insérer dans le traité une stipulation en faveur de l'arbitrage ; mais le projet n'aboutit pas, chose très regrettable, car tous les débats au sujet des *Alabama claims* n'auraient point surgi. Un jugement arbitral y aurait immédiatement mis fin, probablement d'une façon bien plus favorable pour l'Angleterre.

Dès 1816, une société s'était fondée à Londres pour favoriser l'établissement de la paix perpétuelle. Son organe fut le *Herald of peace*. Elle adopta l'idée d'un Congrès des nations, et, en 1835, elle adressa en ce sens une pétition au Parlement où elle recommandait d'avoir recours à l'arbitrage pour trancher la fameuse question des limites entre les Etats-Unis et l'Amérique anglaise.

Sur le continent, l'idée de la paix avait aussi trouvé des apôtres dévoués.

En 1830 un grand homme de bien qui appelait la guerre « cette condamnation à mort prononcée contre deux nations innocentes », M. le comte de Sellon fonda la *Société de la Paix*, de Genève, et en 1841, au sein de la *Société de la Morale chrétienne* à Paris, un comité de la paix se constitua. Puis vinrent les congrès internationaux de la Paix. Le premier se réunit à Londres en 1842. On y adopta une adresse à tous les gouvernements civilisés, pour les prier d'introduire dans leurs traités une clause par laquelle ils s'engageraient, en cas de dissentiment, à s'en rapporter à la médiation d'une ou de plusieurs puissances amies. Cette proposition est devenue le 23e protocole du traité de Paris de 1856. Le roi Louis-Philippe en recevant cette pétition dit : « La paix est le besoin de tous les peuples et grâce à Dieu, la guerre coûte trop cher aujourd'hui pour s'y engager légèrement. Je suis persuadé que le jour viendra où dans le monde civilisé on ne la fera plus. » Le président des États-Unis répondit : « Que le peuple soit instruit, qu'il jouisse de ses droits,

Digitized by Google

et il demandera la paix, comme indispensable à sa prospérité. »

Aux États-Unis, l'action des amis de la paix acquérait de plus en plus d'influence, grâce aux efforts d'un homme de foi, Elihu Burritt, qui avait quitté le métier de forgeron pour se faire l'apôtre des idées de fraternité.

Lorsqu'en 1848, Elihu Burritt se rendit en Angleterre pour y enflammer de l'ardeur de son zèle la propagande en faveur de la paix, il fut accueilli avec enthousiasme par le groupe d'hommes éclairés qui, ayant à leur tête Cobden et Bright, travaillaient à établir la concorde entre les peuples par la solidarité des intérêts. Quatre congrès de la paix furent tenus successivement de 1848 à 1851, à Bruxelles[1], à Paris, à Francfort et à Londres. Leurs séances où la plus haute éloquence fut mise au service des idées les plus justes et les plus utiles, eurent un grand retentissement.

Toutes ces assemblées adoptèrent le principe de l'arbitrage à prononcer par un congrès des nations.

Le 1er juin 1849 Cobden, toujours occupé de ce qui peut établir la concorde entre les hommes, avait proposé au Parlement de voter une adresse à la Reine pour la prier d'ordonner au secrétaire d'État des affaires étrangères, d'inviter les autres puissances à conclure des traités engageant les parties contractantes en cas de différend que des négociations amicales ne pourraient aplanir, de s'en remettre pour les points débattus à la décision d'arbitres[2].

[1] Le congrès de Bruxelles fut présidé par M. Auguste Visschers, dont les services furent grandement appréciés par les sociétés de la paix américaine et anglaise. La société américaine lui offrit un beau volume où il m'a été donné de prendre connaissance d'intéressantes publications américaines concernant les origines du mouvement en faveur de la paix et de l'arbitrage.

[2] Voici le texte même de cette proposition qui forme une date importante dans l'histoire du mouvement en faveur de la paix. « That an humble address be presented to her majesty, praying that she will be graciously pleased to direct her principal secretary of state for foreign affairs to enter into communication with the foreign Powers, inviting them to concur in treaties, binding the respective parties, in the event of any future misunderstanding, which cannot be arrange by amicable negociation, to refer the matter in dispute, to the decision of arbitrators. »

Digitized by Google

La proposition de Cobden, défendue par Hobhouse, Milner-Gibson, Roebuck et Joseph Hume, fut combattue par lord Palmerston et lord Russell comme actuellement impraticable; au vote elle fut repoussée par 176 voix contre 79, et cependant, peu de temps après, elle était insérée dans le traité de Paris. Une députation de la société de la paix de Londres, composée de MM. Hindley M.-P., Joseph Sturge et Henri Richard,—ces noms méritent de ne pas être oubliés,— se rendit à Paris pour recommander à lord Clarendon et aux plénipotentiaires réunis dans cette ville une clause concernant l'arbitrage international.

Lord Clarendon proposa au congrès l'adoption partielle de l'idée défendue par les sociétés de la paix d'Europe et d'Amérique. Les autres diplomates accueillirent favorablement l'idée et ainsi fut consacré un principe de la plus haute importance pour l'avenir. Il était stipulé que si un désaccord venait à s'élever entre la Sublime Porte et une ou plusieurs des parties contractantes, elles devaient, avant de recourir aux armes, fournir aux puissances signatrices du traité le moyen de prévenir une semblable extrémité par leur médiation. Le 23e protocole donnait au même principe une application beaucoup plus large : « Les plénipotentiaires n'hésitent pas à exprimer le vœu, au nom de leur gouvernement, que les États entre lesquels un sérieux dissentiment viendrait à s'élever, eussent recours avant d'en appeler aux armes, en tant que les circonstances l'admettraient, aux bons offices d'une puissance amie. Les plénipotentiaires espèrent que les gouvernements non représentés au congrès s'uniront au sentiment qui a inspiré le vœu contenu dans le présent protocole. » Et, en effet, quarante États adhérèrent à cette clause. Si elle avait été généralement connue, il est probable que l'opinion aurait obligé Napoléon III à accepter, en 1870, la médiation offerte par l'Angleterre, et la guerre franco-allemande eut été évitée.

En 1853, un traité se négociait entre les États-Unis et l'Angleterre, au sujet des pêcheries du Canada. Plusieurs

Digitized by Google

membres du Parlement, ayant à leur tête Cobden, insistèrent auprès de lord Clarendon pour que le traité contînt une clause consacrant l'arbitrage. Et, en effet, le traité décida qu'en cas de différend chaque partie nommerait un arbitre, et que les deux arbitres en désignerait un troisième, s'ils se trouvaient en désaccord. Les parties contractantes s'engageaient à considérer la décision des arbitres comme définitive et sans appel. Avec une semblable clause, la question des pêcheries ne pouvait conduire à la guerre.

La guerre de Crimée fut une guerre injustifiable, entreprise, comme l'ont parfaitement démontré MM. Paul Leroy-Beaulieu et Kinglake, pour que la victoire vînt amnistier le trône sanglant du 2 Décembre. Elle ouvrit cette période troublée qui aboutit aux catastrophes de l'année 1870-1871 et qui étouffa l'idée de la paix internationale sous le bruit continuel des armements ou des batailles. Néanmoins, même pendant ces années constamment assombries par la guerre ou par les préparatifs de la guerre, deux faits montrèrent que la médiation des neutres, acceptée à temps, peut détourner le fléau de la guerre. En 1867, la Prusse et la France furent sur le point d'en venir aux mains à propos du Luxembourg. Déjà un corps d'armée prussien était massé à Trèves, et Moltke annonçait qu'il conduirait son armée sous les murs de Paris en trois semaines. Quoique la France n'eût pas encore modifié ses fusils ni réorganisé son armée, Napoléon III était décidé à marcher en avant. On sait comment l'habile intervention de l'Angleterre, appuyée sur le 23e protocole du traité de Paris, détourna l'orage.

Grâce à la fermeté, à la prudence, à la droiture de lord Granville et à la médiation des neutres, le différend entre la Russie et les signataires du traité de Paris, au sujet de la neutralité de la mer Noire, s'est aplani de la même façon.

2° On vient de le voir, l'idée de recourir à la médiation pour régler les différends internationaux a gagné sans

Digitized by Google

cesse du terrain et est arrivée à être insérée dans un traité solennel dont les clauses à ce sujet ont été sanctionnées par la plupart des États civilisés. Il n'y a qu'un pas de plus à faire pour arriver à l'arbitrage. Je veux montrer maintenant que si une puissance comme l'Angleterre ou les États-Unis proposait d'adopter un code de droit international et une cour arbitrale pour l'appliquer, les autres États ne pourraient se soustraire longtemps à la pression de l'opinion publique, qui les forcerait à accepter ce moyen de prévenir la guerre en bien des cas. Pour le prouver, il suffit de montrer que le recours à l'arbitrage devient de plus en plus fréquent, et si dans chaque pays les hommes de paix appelaient fortement l'attention sur ce point, bientôt la guerre n'éclaterait plus que par suite de ces causes profondes qui rendent un choc inévitable; mais des guerres sans motif sérieux, comme celle de Crimée ou celle du Mexique, seraient certainement évitées.

Le traité de 1783, qui mit fin à la guerre entre l'Angleterre et les États-Unis, fixa les limites entre le territoire respectif des deux États. Mais une difficulté surgit bientôt au sujet de la rivière Sainte-Croix qui devait former la limite au nord-est. Un nouveau traité fut conclu, en 1794, stipulant que le différend serait décidé par trois commissaires, un à choisir par chaque État, et le troisième à désigner de commun accord ou par le sort. La décision intervenue fut acceptée par les deux parties.

Après le traité de Gand de 1814, qui termina une nouvelle guerre entre l'Angleterre et les États-Unis, on déféra le règlement de certaines réclamations réciproques à l'arbitrage de l'empereur de Russie, et son jugement, prononcé en 1822, fut accepté par les deux parties.

En 1835, le règlement de certaines réclamations des États-Unis à charge du Mexique fut déféré à l'arbitrage du roi de Prusse. Dans le traité de Guadalupe, qui mit fin à la guerre entre le Mexique et les États-Unis, il fut stipulé qu'en cas de différend on aurait recours à l'arbitrage de commissaires ou d'une puissance amie. Le traité

Digitized by Google

conclu la même année entre le Mexique et la France, contenait la même stipulation.

Entre le Portugal et les États-Unis, plusieurs réclamations réciproques restaient en suspens, notamment celle concernant le navire mexicain *Armstrong*, détruit par les Anglais, en 1814, dans le port de Fayal. A plusieurs reprises, le Portugal avait offert de s'en rapporter à un arbitrage. Les États-Unis refusaient. Enfin l'affaire fut soumise à la décision de l'empereur des Français, qui condamna les réclamations des États-Unis.

En 1821, un amiral chilien enleva des lingots d'argent à un citoyen américain. De là, vives et persistantes réclamations du gouvernement de l'Union. En 1858, le différend fut soumis à l'arbitrage du roi des Belges.

Les *Portendic claims*, réclamations du gouvernement anglais contre la France, pour des navires anglais capturés en 1854 par des croiseurs français sur la côte marocaine de Portendic, furent soumises de commun accord à l'arbitrage du roi de Prusse.

Certaines réclamations restées indécises entre l'Angleterre et les États-Unis furent soumises en 1853 à une commission mixte qui choisit pour troisième arbitre M. Joshua Bates, de Londres. Des dommages-intérêts furent accordés dans plus de trente cas très difficiles et entre autres pour la question du navire américain *la Créole*, qui avait failli amener une rupture entre les deux États.

Un traité anglo-américain relatif à un canal à construire à travers l'Isthme de Darien, ayant donné lieu à quelques contestations, le président des États-Unis dit : « que pour ces questions de géographie politique le débat devrait être soumis à ces hommes de science qui honorent l'Europe et l'Amérique ».

Conflits en 1860 entre les États-Unis et la Nouvelle Grenade, et en 1861 entre les États-Unis et Costa-Rica, réglés par une commission arbitrale.

En 1863, différend entre les États-Unis et le Pérou et un autre entre le Brésil et l'Angleterre, terminés

Digitized by Google

également par une décision arbitrale du roi des Belges.

L'affaire du détroit de Puget entre l'Amérique et l'Angleterre s'est également terminée en 1865 par la sentence d'une commission arbitrale et un différend entre l'Espagne et l'Égypte a été soumis en 1870 à l'arbitrage de l'Angleterre.

Enfin, nous avons le traité récent de Washington qui fera époque dans l'histoire du progrès des relations internationales[1].

Avant de quitter l'Amérique, les deux commissaires anglais qui avaient pris part aux négociations d'où est sorti le traité de Washington, eurent l'occasion de faire ressortir, au banquet d'adieu, toute l'importance de cette convention.

« Je crois dit lord de Grey, que ce traité exercera une grande influence sur le monde pour lui procurer le premier des bienfaits terrestres, la paix. Tout ce qui peut enlever le règlement des contestations internationales aux terribles décisions de l'épée est un incalculable progrès pour la civilisation. »

[1] D'après ce traité toutes les réclamations qui se rapportent à la question de l'Alabama et des autres corsaires (*Alabama claims*) ont été soumises au jugement arbitral de cinq membres dont un nommé par les États-Unis, un par l'Angleterre, un par le président de la Confédération suisse, un par le roi d'Italie et un par l'empereur du Brésil. Le tribunal devait décider si l'Angleterre a rempli oui ou non tous ses devoirs de puissance neutre et dans le cas où la décision serait négative, déterminer la somme à payer comme réparation des dommages causés. On sait que le tribunal de Genève a accordé en bloc 75 millions de francs à l'Amérique parce que en plusieurs points l'Angleterre avait manqué aux « dues diligences ».

Les réclamations autres que celles concernant les corsaires sont aussi soumises à un tribunal arbitral composé de trois membres, un nommé par les États-Unis, un par l'Angleterre, un troisième désigné de commun accord, ou bien par le roi d'Espagne.

La somme à payer en échange des concessions faites par l'Angleterre au sujet des pêcheries au Canada doit être déterminée par une commission de trois membres dont un nommé par l'Angleterre, un par les États-Unis et le troisième de commun accord, ou à défaut d'entente, par l'empereur d'Autriche-Hongrie.

La contestation concernant l'île de San-Juan a été soumise au jugement arbitral de l'empereur d'Allemagne qui a, comme on sait, adjugé l'île contestée aux États-Unis.

Digitized by Google

« Il y a eu et il y aura toujours des différends entre les nations, dit lord Stafford Northcote, et ils doivent être décidés d'une ou d'autre façon. Nous avons assisté à de terribles guerres et nous ne pouvons espérer de n'en plus voir, mais nous arrivons, je le crois, à une époque où un règlement pacifique des contestations internationales rendra les guerres moins fréquentes. La plupart des guerres ont eu pour cause des dissentiments et un sentiment mal entendu de l'honneur national ; voilà la catégorie des guerres qui peuvent être évitées par un arbitrage pacifique. L'honneur national ne consiste pas à ne jamais avouer qu'on a eu tort, mais plutôt à rechercher en tout la justice, à reconnaître le droit d'autrui en regard du sien, et même à aller au delà de la stricte justice, jusqu'à se prononcer contre soi-même plutôt que pour soi-même, en cas de doute ».

Le traité de Washington sera probablement une des plus belles dates de notre siècle, d'abord parce qu'il a rétabli l'harmonie entre les deux rameaux de la race qui représente la liberté dans le monde, et ensuite parce qu'en donnant une haute consécration au principe de l'arbitrage international, il contribuera à rendre de plus en plus fréquent l'emploi de ce moyen pacifique de terminer les différends entre les peuples. Les ministres et les négociateurs d'Amérique et d'Angleterre qui sont parvenus, malgré des difficultés de tout genre, à faire adopter le traité, ont bien mérité de l'humanité tout entière.

Quoique notre continent n'ait pas encore compris la portée immensede ce grand acte diplomatique[1], les faits

[1] Les *Sociétés de la paix* d'Amérique, d'Angleterre, de France et de Hollande font en ce moment d'admirables efforts pour appeler l'attention sur l'arbitrage. Le dernier numéro du *Herald of peace* (1st march 1873) donne le tableau de cet admirable mouvement. En France, MM. Frédéric Passy et Henry Bellaire; en Hollande, MM. de Bosch-Kemper et Van Bemmelen, s'efforcent avec un dévouement que rien ne décourage, à faire sortir un public distrait d'une indifférence que l'ignorance seule explique. Si l'opinion était plus éclairée, elle ne tarderait pas à imposer l'arbitrage aux gouvernements, pour la plupart des questions qui à chaque instant menacent la paix du monde. — M. E. Cauchy a fait ressortir, avec une vraie

Digitized by Google

qui précèdent suffisent pour montrer que le principe de l'arbitrage international gagne sans cesse du terrain, lentement mais sûrement. Malgré les guerres qui nous menacent ou peut-être à cause d'elles, ce mouvement continuera à gagner en étendue et en puissance comme celui pour l'abolition de l'esclavage. Il deviendra un jour irrésistible et les hommes s'étonneront d'avoir si longtemps fait appel à la force pour décider leurs contestations, comme les animaux et les sauvages.

3° Les avantages qu'offriraient un code de droit international accepté par les puissances et une haute cour arbitrale qui appliquerait ce code, sont si évidents qu'il est presque superflu de les signaler.

Le code international, en décidant d'avance les questions aujourd'hui controversées, empêcherait même les contestations de naître, exactement comme la clarté des articles du code civil empêche les procès. Récemment, les autorités grecques de Corfou veulent arrêter un malfaiteur sur un bâtiment de commerce italien, l'Italie revendique pour les navires marchands le privilége de l'exterritorialité dont jouissent les navires de guerre. De là, contestation. Qui a raison? Avec un code, le différend n'aurait point surgi.

L'arrestation, en 1861, des envoyés des États insurgés d'Amérique, Mason et Slidell, à bord du paquebot anglais *le Trent*, faillit amener la guerre entre les deux pays. Le gouvernement anglais exigeait la mise en liberté immédiate. La presse des États-Unis prêchait la résistance. Le gouvernement céda, mais ce fut au prix d'une humiliation et de l'impopularité. Si, au lieu d'obtempérer aux réclamations accompagnées de menaces de l'Angleterre, le cas eût été décidé par le code et par le tribunal international, la situation eût été bien meilleure pour l'Amérique, et on n'eût pas été conduit à deux doigts

éloquence, au sein de l'Institut de France toute l'importance de la sentence arbitrale de Genève. — Voir les *Comptes rendus des séances de l'Institut* par M. Ch. Verger, janvier 1873.

Digitized by Google

d'une guerre abominable pour un incident insignifiant. Quel avantage, d'autre part, pour l'Angleterre, si elle avait pu remettre immédiatement le règlement des *Alabama-Claims* à cette haute cour, au lieu d'avoir eu à régler tous les préliminaires de l'arbitrage avec le gouvernement américain toujours dominé par les exigences des partis.

Aujourd'hui on peut dire que la paix du monde est toujours à la merci du moindre événement qui peut engager ce qu'on appelle l'honneur national. Pour recourir à l'arbitrage, il faut qu'un gouvernement passe par de longues et difficiles négociations et qu'il brave l'opinion disposée à attribuer la résolution à la crainte, à la pusillanimité. Si la haute cour était en fonction, l'opinion publique condamnerait le gouvernement qui en recuserait la compétence. La puissance de l'opinion qui maintenant pousse à la guerre imposerait alors le maintien de la paix.

IV

Il nous faut maintenant répondre brièvement aux objections que l'on a faites au principe de l'arbitrage international.

On dit : « Puisque les décisions de la haute cour ne seront pas mises à exécution par la force, elles seront de nulle valeur. »

Sans doute, il est certaines questions qui ne peuvent être réglées actuellement par arbitrage, parce que toute la passion d'un peuple y est engagée, comme par exemple la revendication de certains territoires ou la reconstruction de la carte européenne d'après le principe des nationalités.

Si les peuples étaient sages et discernaient clairement leur intérêt, même ces difficultés pourraient se résoudre sans conflits et sans guerres. Malheureusement, dans l'état de barbarie où nous sommes encore plongés, nous ne pouvons espérer qu'il en soit ainsi. Mais des questions comme celles de l'*Alabama*, des pêcheries du Canada, de

Digitized by Google

l'île San-Juan, des Lieux-Saints, du missionnaire Pritchard et tant d'autres qui ont troublé les bonnes relations des peuples sans qu'aucun intérêt vital fût en jeu, pourraient se régler par arbitrage, parce que, quelle que soit la décision, il y a plus d'intérêt à l'accepter qu'à faire la guerre.

Dans la plupart des querelles, l'objet du débat ne vaut pas la dépense d'un jour de mobilisation des armées. Mais l'État qui reculerait craindrait de perdre toute autorité et de se voir exposé à toutes les insultes. Chacun est amené ainsi à pousser le différend jusqu'aux dernières extrémités. L'arbitrage international, en mettant à couvert l'honneur des deux parties, assurerait la paix, sans rien coûter à la dignité. L'arrestation de MM. Mason et Slidell importait fort peu à l'Angleterre, mais un principe, — les droits du pavillon britannique, — était engagé ; elle devait donc réclamer. Par l'arbitrage, elle aurait obtenu satisfaction immédiate sans risquer une lutte avec l'Amérique.

Entre des États qui rêvent des conquêtes ou entre souverains qui veulent la guerre comme un moyen de régner, il est difficile de faire accepter l'arbitrage. Entre des peuples, comme les Américains et les Anglais, qui ont tout à perdre et rien à gagner s'ils arrivent à devoir s'entr'égorger, l'arbitrage est une institution pratique et qui serait obéie, parce qu'elle aurait derrière elle l'opinion publique et l'intérêt évident des deux nations. Maintenant déjà, quand un différend s'élève, on invoque Grotius, de Martens, Vattel et les précédents, et quand on parvient à montrer clairement de quel côté est le droit, celui qui a tort s'incline. Ainsi récemment, en 1871, la Russie, après avoir annoncé qu'elle ne considérait plus les clauses du traité de 1856 comme obligatoires en ce qui concernait la neutralisation de la mer Noire, a reconnu, dans les protocoles de Londres, ce principe d'ordre public européen qu'aucun État ne pouvait s'affranchir, de son autorité privée, des stipulations d'un traité général. La conférence de Londres a agi exactement comme agirait la haute cour.

Digitized by Google

Seulement l'intervention de celle-ci étant assurée préviendrait bien des dangers.

Supposons que les États-Unis et l'Angleterre s'accordent pour faire rédiger un code de droit international et qu'ils appellent le concours des savants, les plus compétents en ces matières, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, croit-on que ce code ne serait pas bientôt reconnu par toutes les puissances? Que ces deux États nomment une haute cour arbitrale, est-ce que, le cas échéant, tous deux ne s'estimeront pas heureux de pouvoir y déférer leurs contestations, sans devoir recourir à des négociations diplomatiques lentes et périlleuses ou à des menaces?

Autrefois les duels étaient fréquents en Angleterre : maintenant il n'y en a pour ainsi dire plus. Pourquoi? parce que l'opinion publique les a condamnés. S'il y avait un moyen régulier, connu, apprécié, d'obtenir satisfaction sans faire la guerre, l'opinion publique du monde flétrirait l'État qui y aurait recours. Or, l'institution de l'arbitrage international aurait cet effet.

Lors de la guerre de la France contre le Mexique, en 1858, la cour de Londres offrit sa médiation, mais elle fut repoussée sous prétexte « qu'aucun tribunal étranger n'était assez élevé pour imposer sa juridiction ». Cette objection peut être soulevée contre l'arbitrage d'un souverain étranger. Mais une cour internationale, présentant bien plus de garanties et jouissant d'une plus grande autorité, ne serait point légèrement récusée.

Dans la discussion de la motion de M. Cobden, en 1849, lord Palmerston disait : « Aucun pays ne voudrait consentir aveuglément à soumettre ses droits et ses intérêts dans toutes les occasions à la sentence d'une tierce partie, —que les arbitres soient des souverains ou des hommes de science,—parce qu'il serait presqu'impossible de trouver un tribunal dans lequel les deux adversaires auraient également confiance. » Cette objection n'est pas très sérieuse. Car, premièrement, les arbitres s'efforcent généralement d'arriver à une transaction qui ne sacrifie complètement

Digitized by Google

aucune des deux parties. M. Gallatin, ministre des États-Unis, écrivait à son gouvernement, le 18 avril 1827 : « Un arbitre, que ce soit un roi ou un fermier, se laissera rarement guider par les règles strictes du droit; il tendra toujours à partager la différence. » Cette transaction arbitrale sera certainement plus rapprochée de la justice que le traité qui serait conclu à la fin de la guerre.

En second lieu, ce que l'État même qui serait condamné peut perdre par une décision contraire à ses prétentions, n'est rien en comparaison de ce que lui coûterait la guerre.

Troisièmement, la haute cour ne pourrait prononcer un jugement manifestement inique en présence du code international, et avec la chance que ce précédent se retournerait contre ceux qui l'auraient fait poser.

Enfin, dans le cas d'une décision injuste, compromettant un intérêt majeur, l'État qui se croirait lésé pourrait toujours refuser de s'y soumettre, et il se trouverait alors dans la situation où il aurait été s'il n'y avait pas eu d'arbitrage.

Certes, la haute cour peut donner tort à celui qui a raison, mais la guerre fait-elle donc triompher toujours la cause la plus juste? Non, elle fait voir seulement quel État avait la meilleure armée. A moins d'admettre, comme dans le duel judiciaire, que Dieu donne la victoire à celui qui la mérite, il faut convenir que l'arbitrage offre plus de garanties de justice que le canon.

Tant qu'il n'y a point de tribunaux, l'opinion publique pousse les hommes, en cas d'offenses, à la *vendetta* et à l'emploi des armes.

Quand il y a des lois et des juges, elle les pousse à renoncer à l'emploi de la force et ils y renoncent. Entre les nations il en serait de même. Que la cour d'arbitrage international soit établie, et l'opinion publique forcera tous les états à s'y soumettre.

L'opinion publique exerce plus d'empire sur les gouvernements que sur les individus, parce que leurs actes sont toujours publiés et commentés partout et que leur autorité dépend de l'opinion. Les États ne refuseront donc

Digitized by Google

d'accepter les décisions arbitrales que quand celles-ci seront manifestement injustes et qu'un intérêt majeur sera menacé.

Pour repousser la motion de Cobden, lord Palmerston disait encore : « Je crois que s'en référer à l'arbitrage serait très dangereux pour l'Angleterre parce qu'il n'y a point de pays qui excite autant de jalousie à cause de son grand commerce et de sa puissante marine, et par suite, elle ne trouverait pas d'arbitres réellement impartiaux. Il n'y a point de pays non plus qui, à cause de ses immenses intérêts commerciaux, risquerait davantage à soumettre ses différends avec d'autres peuples à des arbitres qui manqueraient d'impartialité et du juste sentiment de leur responsabilité. »

Il me semble que c'est précisément parce que l'Angleterre a un si vaste commerce et tant de colonies, et qu'elle est exposée ainsi à des conflits sur toute la surface du globe, qu'elle a le plus grand intérêt à les régler d'une manière moins onéreuse que par un appel aux armes. Plus un état est menacé de cas de guerre, plus il a intérêt à adopter les moyens de la prévenir.

Il n'est plus vrai de dire que la jalousie qu'elle provoque empêcherait l'Angleterre de trouver des arbitres impartiaux. Cette jalousie a disparu. La plupart des peuples voient au contraire dans l'Angleterre le défenseur et le modèle des pays libres.

L'Angleterre respecte les traités et le droit international reconnu. Elle n'aurait donc pas à craindre de jugement injuste, car ce jugement servant de précédent se retournerait contre ceux qui l'auraient émis. Le gouvernement anglais est si pénétré de ces considérations qu'il a plusieurs fois proposé aux États-Unis de faire trancher tous leurs différends par voie d'arbitrage. Prenez une à une toutes les difficultés où l'Angleterre s'est trouvée récemment en désaccord avec un autre pays. L'affaire de l'île don Juan, celle du *Trent*, celle de l'*Alabama*, celle de la neutralité de la mer Noire dénoncée par la Russie

Digitized by Google

en 1871, celle du navire le *Frei*, celle de l'exportation des armes, en est-il une seule dans laquelle le gouvernement anglais n'aurait pas été heureux de remettre la décision du débat à une haute cour internationale?

S'il s'agit d'un intérêt secondaire, un jugement arbitral quel qu'il soit vaut incomparablement mieux que la guerre. Si un intérêt vital se trouve compromis, il reste toujours la ressource de ne point accepter la décision.

Quand l'institution d'une haute cour n'éviterait qu'une guerre sur vingt, il vaudrait encore la peine de l'établir.

L'expérience a démontré que l'arbitrage ne peut jamais être un danger pour personne. Dans ces dernières années on y a eu souvent recours : toujours il a aplani les difficultés sans soulever aucune réclamation et sans laisser aucune amertume. La décision intervenue a été constamment respectée.

Si une décision, émanant d'un souverain, a eu de tels résultats, elle serait bien plus efficace encore, si elle était prononcée par une haute cour basant ses jugements sur un code international accepté par toutes les nations, car celle-ci réunissant plus de conditions d'impartialité, jouirait de plus d'autorité, et, s'imposant pour ainsi dire d'avance, elle éviterait la démarche toujours un peu pénible de proposer l'arbitrage.

Il est certain que les peuples arriveront un jour à adopter ce système. Toute la marche de l'histoire le démontre. L'emploi de plus en plus fréquent de la médiation, de l'arbitrage, des conférences, prouve que les nations aspirent à régler leurs différends par un moyen moins barbare que le recours aux armes. Si l'Angleterre, si son premier ministre actuel, M. Gladstone, dont les paroles respirent toujours une horreur toute chrétienne de la guerre, proposait aux autres États de nommer une commission pour régler les points controversés du droit des gens et pour chercher un système d'arbitrage international, plus d'un gouvernement répondrait à son appel, et l'opinion publique, dans le monde entier le saluerait comme un bienfaiteur du genre

Digitized by Google

humain. La question est mûre. La Hollande a demandé qu'une conférence européenne règle les obligations des neutres en ce qui concerne l'exportation des armes. Le chancelier d'Autriche a proposé de proclamer le respect de la propriété privée sur mer, et il espère que la Prusse fera prévaloir ce principe, dont elle ne s'est point départie durant la dernière guerre. Les États-Unis de qui émane l'idée du système d'arbitrage ne la repousseraient pas.

Par le dernier paragraphe du traité de Washington, « les hautes parties contractantes sont convenues d'observer entre elles à l'avenir les règles que ce traité consacre et de les porter à la connaissance des autres puissances maritimes, en les invitant à y accéder. » Si l'Angleterre et les États-Unis, en mettant cette stipulation à exécution, proposaient en même temps aux autres États de nommer une conférence de juristes pour fixer les points du droit des gens actuellement controversés, on arriverait à adopter certains principes qui préviendraient un grand nombre de contestations, sans mettre aucunement en péril l'indépendance des nations qui accéderaient à cette mesure, pas plus que ne l'ont fait la convention de Genève, celle de Saint-Pétersbourg ou le traité de Paris de 1856. Récemment le chef du cabinet anglais s'est exprimé de façon à ne pas décourager un semblable espoir : « Le traité de Washington, disait M. Gladstone, est la solennelle consécration internationale de ce sentiment d'équité qui a découvert un meilleur mode de régler les différends internationaux que la brutale décision de l'épée. Nous avons voulu mettre en oubli nos opinions particulières et notre adhésion aux vues que nous avions émises concernant nos droits et nos réclamations, d'abord afin d'employer ce que nous considérons comme le moyen le plus sûr et le plus honorable de mettre fin à des difficultés existantes et en second lieu afin de donner au monde l'exemple de l'appel à un arbitrage plutôt qu'à la force. »

Cet exemple devrait être constamment et avec une infatigable insistance proposé à l'imitation des autres peuples

Digitized by Google

par les ministres du culte de toutes les dénominations, par toutes les sociétés instituées pour la propagation du christianisme et pour la conservation de la paix, par les savants d'Allemagne, de France et du monde entier. Les peuples civilisés que le spectacle de la dernière guerre a contristés finiraient peut-être par sortir de leur inconcevable indifférence à ce sujet; car partout on craint pour l'avenir de nouveaux et plus redoutables conflits. Il y en a probablement que nulle force humaine ne pourra conjurer. Mais n'est-ce pas une raison de plus pour aplanir, par un moyen pacifique, les différends qui peuvent surgir entre des pays que tout devrait rapprocher?

Quand même aucun État ne devrait répondre à la proposition faite par l'Angleterre et les États-Unis, ce serait encore pour ces grandes nations, aux yeux de la postérité, un éternel honneur d'avoir tenté de réduire les chances de la guerre. Si, au contraire, l'heure de cet immense progrès était sonnée, ce serait une lourde responsabilité pour ceux qui, ayant pu contribuer à la réaliser, en auraient laissé échapper l'occasion.

Les propositions devraient comprendre trois points :

1° Nommer une conférence composée de délégués des différents pays — juristes et diplomates — afin de fixer les principes du droit des gens aujourd'hui contestés.

2° Décider qu'en cas de dissentiment sur l'application de ces principes, on s'en référera à la décision d'une haute cour composée de juristes représentant les parties contractantes.

3° Renouveler le 23e protocole du traité de Paris de 1856, en stipulant qu'avant d'en appeler aux armes, en cas de dissentiment, on invoquera la décision arbitrale des parties contractantes, et insérer une clause semblable dans tous les traités à conclure à l'avenir, comme l'ont fait les États-Unis et le Mexique en 1839, les États-Unis et l'Angleterre en 1863.

Émile de Laveleye.

Digitized by Google

A UN PÈRE.

Chaque jour que Dieu nous envoie,
A quoi bon, pauvre père à tes chagrins en proie,
Reprendre le même parcours,
Sans que rien te retarde et sans que rien t'émeuve,
Qu'il neige, qu'il vente, qu'il pleuve,
Hier, aujourd'hui, demain, après-demain... toujours?

Crois-tu la retrouver aux murs d'un cimetière,
A l'ombre des cyprès, des ifs silencieux,
Celle à qui tu vouais ton existence entière?
Te sens-tu plus près d'elle à l'extrême frontière
Où la terre confine aux cieux?..

Chaque jour en rapproche, un seul pas nous y mène,
Qui plus tôt, qui plus tard,
Des deux points opposés de la carrière humaine :
Aujourd'hui le jeune homme et demain le vieillard.

Mais, la borne une fois passée,
L'âme, retrouvant son essor,
A travers l'infini comme un trait élancée,
De ce qu'elle a perdu se souvient-elle encor?

Problème, question, mystère!
Nos plaintes, nos sanglots peuvent-ils l'attrister?
Donne-t-elle un regret aux choses de la terre,
Aux parents, aux amis qu'elle vient de quitter?

Digitized by Google

L'égoïsme dit oui, mais la raison proteste.
De nous ici-bas rien ne reste
Et nous n'emportons rien, pas même un souvenir,
A cette région céleste
Qui va bientôt nous réunir.

Que serait le séjour des anges,
De celle dont la mort te coûte tant de pleurs,
S'il leur fallait au sein des divines phalanges
Prendre leur part de nos douleurs ?

Cesse de déplorer sa perte irréparable,
Ne tente pas d'ôter à celle qui n'est plus
Cet oubli de tous maux, premier bonheur durable
Que le ciel garde à ses élus.

Si jeune à ton amour ravie,
Quand pour elle du temps s'est arrêté le cours,
Dois-tu donc consumer le reste de ta vie
A compter ce que Dieu t'inflige encor de jours?

Laisse passer les ans et puis les ans encore
Jusqu'au terme où tu rejoindras,
Aux champs de l'éternelle aurore,
Celle que tu berçais naguère dans tes bras.

Résigne-toi, sois fort, concentre dans toi-même
Des peines, des chagrins qu'il nous faut respecter,
Confiant en l'Être suprême
Pour t'aider à les supporter.

Avant que s'ouvre aussi ta dernière demeure,
Qu'importe, pauvre père, à ton cœur contristé
Que chaque heure pour toi soit une éternité
Si ces éternités pour elle n'ont point d'heure ?

Ad. Mathieu.

1er janvier 1873.

Digitized by Google

LE BON VIEUX TEMPS.

Ceci commence comme un conte et pourtant c'est une histoire.

Il y avait autrefois, c'est à dire il y a trente ans, un homme qui, étant devenu veuf, résolut de ne pas se remarier et d'élever, avec le secours de sa sœur aînée, sa fille unique.

Tout était désagréable et laid dans cette sœur, jusqu'à son nom, car elle s'appelait Dorothée. La petite vérole avait signé d'un petit point noir chacun des trous dont elle lui avait maculé le visage. Elle était en guerre contre l'humanité tout entière : contre les hommes, qui ne l'avaient pas chargée de faire leur malheur ; contre les femmes, qui s'étaient risquées à faire le bonheur d'hommes dont, s'il fallait l'en croire, elle n'avait pas voulu ; contre le siècle, qui, avec son progrès, ses inventions, ses machines, ses chemins de fer, ne lui avait pas octroyé une petite place au bon soleil de l'amour.

Ce bon soleil, quand il brille pour les autres, blesse les yeux des célibataires qui n'ont pas aimé, hibous ou chouettes, qu'il fait fuir à reculons jusqu'à ce qu'ils aient trouvé dans un vieux mur croulant quelque trou où aiguiser leur bec et leurs ongles pour châtier les doux péchés qu'ils n'ont pas commis.

Le vieux Charlier était un bon wallon de Braine-Lalleux, court de stature, haut en couleur, avec une barbe grise qui avait l'air d'une de ces brosses où l'on se frotte les pieds. Sa petite fille était belle comme le jour, un jour d'été au bord de

Digitized by Google

la Meuse, et parfois il restait abasourdi d'avoir mis cette merveille au monde. Il habitait, en la ville qui lui avait donné naissance, une maison de l'autre siècle, où les vieux systèmes se trouvaient tout à fait chez eux.

C'est là que grandit sans air et sans espace la belle jeune fille dont le nom disait le portrait : Pervenche. Le programme de son éducation active, dressé par la tante, fut restreint : le tricot et le catéchisme ; celui de son éducation répressive, concluant : ni liberté, ni amour.

Mais au printemps, les fleurs qui viennent aux pentes des vieux murs répandent des parfums, les oiseaux chantent derrière les buissons, et à quinze ans le cœur des fillettes parle et il se trouve toujours par hazard quelqu'un pour l'entendre. En l'occurrence, le quelqu'un fut un voyageur qui passa par cette ville où l'on ne passe jamais, et le hasard une fenêtre qui s'ouvrit au moment où il levait les yeux.

Les moyens des romans, leur commencement et leur fin ont peu varié depuis que le monde est monde, non plus que les tourments par lesquels il faut payer le bonheur d'aimer et d'être aimé. Il y a et il y aura toujours le regard qui allume le feu et le mariage qui l'éteint. Le voyageur était français, pays où l'amour va vîte ; il rôda trois jours autour de la maison, sans parvenir à parler à la belle Pervenche qui ne sortait jamais seule. Il risqua un billet doux roulé autour d'une pierre et lancé le soir dans la chambre par la fenêtre ouverte ; le billet disait : Amour éternel. La réponse, arrivée par le même chemin, disait : Présentez-vous.

Il aimait, il avait vingt ans, il obéit, il se présenta ; ces choses-là arrivent. On l'introduisit dans une petite salle basse, au moment où Pervenche mettait le couvert. Il ressentit instantanément une sensation de froid dans le dos, en marchant sur le pavement carrelé en briques rouges et en respirant la moisissure des murailles badigeonnées de vert pâle. Mais les yeux de sa belle lui lancèrent une flèche diamantée qui lui mit le feu dans la tête. Les mains de la petite tremblaient tellement que l'on entendait s'entrechoquer les cuillers d'étain qu'elle maniait et il sem-

Digitized by Google

blait au garçon que son cœur allait sonner tout haut comme une cloche.

Il parla, il formula je ne sais quoi qui ressemblait à une demande. Ce qui arriva dans cette maison à ce moment ne peut se décrire; même les acteurs de la scène n'auraient pu la raconter. Étrange, étrange invasion de l'amour!

L'amour, le libérateur de la jeune fille! l'amour, l'ennemi de la tante! Par où était-il entré? Par la fenêtre, son chemin assez ordinaire qui est aussi celui des voleurs. Et le mariage? Par la porte, comme quelqu'un qui vient au nom de la loi. Amenés pour qui? Ma foi! par ce grand complice de la nature : le hasard.

Elle, seize ans; lui, vingt. Ils étaient sublimes, gauches, bêtes et charmants. Le père saluait, ôtait son bonnet, riait au nez des deux enfants et haussait les épaules avec un bon sourire. La tante se demandait qui donc était devenu fou dans la place, ou cet inconnu qui osait aimer sa nièce, ou sa nièce qui osait aimer cet inconnu, ou elle-même devant qui on osait avancer cela.

Ma foi, les choses étaient en train de s'arranger.

Le voyageur était assis; il expliquait au papa ses moyens d'existence; il n'était pas un prince de conte de fées, mais un représentant... de commerce, ce qui est plus moderne; bon an mal an, il gagnait ses quatre à cinq mille francs; il n'avait plus de parents; il était du Midi; il aimait depuis... hier, mais pour toujours...

— Allons, allons, disait le père, ce n'est pas possible!...

— Mais si! papa, disait Pervenche d'une voix qui fit chanter le cœur du voyageur.

— Étranger! Il y a des chemins de fer. — Inconnu, on fera connaissance. — Trop jeune, on s'en corrigera. — C'est une folie!,... qui a de si bonnes raisons! — Je n'ai qu'une fille. — Motif de plus pour accepter un fils. — Donner son cœur sans ma permission! — On vous la demande à genoux. — Enfin... votre nom, monsieur?

— Abraham Jacobi.

Digitized by Google

Sur cette scène d'amour passa tout à coup un bruit sinistre et étrange comme des ailes fauves battant l'air. Le rayonnement, qui depuis un quart d'heure éclairait et réchauffait le trou humide, aveuglait la chouette; elle ne reconnaissait plus son domaine, mais elle venait enfin d'entrevoir une issue.

— Un juif! s'écria-t-elle.

C'était vrai. Le vieux Charlier regarda cet homme comme on regarde un enfant qui monterait sur une chaise pour escalader une maison; les yeux de Pervenche s'agrandirent et devinrent tout ronds de saisissement, mais sa petite bouche murmura avec courage :

— Eh bien! quoi!

Dorothée se mit à rire et ce rire sifflait.

— Il n'y a pas de réponse, mon fieu, et prenez le large!

Les idées des naturels de Braine ne sont pas celles d'un voyageur qui a trafiqué en Angleterre, en Russie, en Espagne, en Turquie et qui est un familier des chemins de fer, des télégrammes, des bateaux à vapeur et de tous les langages et procédés de la civilisation. La physionomie de ces gens lui parut tout à coup très drôle et il s'exclama :

— Cela vous gêne-t-il que je sois juif?

— Que vous soyez juif ou turc, cela ne nous gêne pas du tout, dit la tante, mais que vous ayez eu l'impertinence de demander ma nièce, cela, c'est une autre affaire.

Et elle ouvrit la porte.

— Vous savez, dit le père, un juif chez nous ne peut jamais être un marieur.

Pervenche fondait en larmes et son âme invoquait le Dieu de toutes les nations.

— Je vous assure, disait le pauvre amoureux, que vingt personnes vous répondront de mon honnêteté.

— J'aime mieux mettre mon argenterie et ma nièce sous clef, dit Dorothée. Allons, vous faites refroidir notre soupe; baillez-moi la paix.

— Ah! vous le prenez comme ça! dit le voyageur fâché.

Digitized by Google

— Vous comprenez que nous ne saurions le prendre que de travers, dit le père que les pleurs de sa fille irritaient contre cet homme.

— Allez donc! criait la tante.

— Nous verrons bien, dit l'autre en prenant son chapeau. Au revoir, chère Pervenche; ayez espoir et courage.

Il sortit en tirant bruyamment la porte, mais non sans avoir envoyé du bout de ses doigts deux baisers à celle qu'il aimait.

Ce fut sur elle que tomba l'avalanche.

— Petite sotte! petite misérable! petite gueuse! oser penser à...

Le mot aimer faisait sur la vieille fille l'effet que l'ancienne eau bénite faisait, dit-on, sur l'ancien diable. Sa phrase dut faire un détour pour ne pas l'étrangler, puis elle continua :

— Penser au premier venu, à un vagabond, un va-nu-pied, un...

— Qu'en savez-vous, ma tante?

— Et vous, le connaissez-vous, triple folle?

— Non, mais je l'aime, s'écria tout à coup la fillette exaspérée et chez laquelle le feu de la colère de sa tante avait allumé le feu de l'amour.

— Allons, allons, dit le père, qu'en voilà donc des sottises! Cela ne vaut la peine ni de pleurer, ni de se fâcher. On n'y pensera plus demain. Mange, ma fille; ce n'est pas ta faute si un maître fou jette ses vues sur toi.

— Non, mais c'est sa faute de crier comme une vaurienne qu'elle l'aime... l'aime! quoi!

— Eh! ce pourrait devenir votre faute si vous ne la laissiez pas en repos. Il ne faut pas exaspérer les jeunesses. Tu ne voudrais pas me faire de la peine, n'est-ce pas, fille.

— Non, papa... mais je ne pourrais pas dîner, dit Pervenche en sanglots. Puis, quittant la chambre, elle alla se jeter tout habillée sur son lit.

Digitized by Google

Le coup de foudre de cet amour naissant se serait éteint tout comme on éteint de nos jours les foudres d'excommunication en les laissant tomber à l'eau ; mais la vieille fille, qui s'y était brûlé les doigts, l'aviva de son souffle. Elle s'en allait de par les escaliers vociférant des injures qui arrivaient aux oreilles de la pauvrette.

— Voilà ce que c'est que de gâter les enfants! ça vous noue des intrigues... Autrefois on aurait brûlé ce mécréant et enfermé cette donzelle dans un bon couvent.

— Là, là, disait le vieux Charlier, calmez-vous. Il n'y a pas le moindre dommage, ni le moindre danger. S'il s'agissait d'un autre garçon, je ne dis pas, mais Pervenche comprend bien que je ne veux pas être montré au doigt.

— Comment! s'il s'agissait d'un autre garçon, vous auriez la faiblesse de consentir?...

— Mais... dit le père effrayé de ce qu'il lut dans les yeux de sa sœur.

— C'est bon à savoir. On y veillera, répliqua une voix de crécelle.

Traiter les innocents comme des coupables, c'est, quand l'on a affaire à des personnes très jeunes, risquer de les pervertir.

— A quoi bon, n'avoir rien à me reprocher puisqu'on me gronde quand même, réfléchit la petite Pervenche.

A la faveur de cet orage, elle entrevit, dans un éclair, une révélation horrible : la faiblesse de son père, la tyrannie de sa tante, et sa vie scellée dans une chaîne de fer, pendant un demi siècle, aux murs de cette maison vermoulue. Le choc la mit sur un de ces plans inclinés dont elle n'aurait jamais eu connaissance sans ces événements, et, ne se rendant plus compte de la force d'impulsion, elle se précipita...

Les événements roulèrent aussi derrière elle en la poussant. Nous ne les déroulerons pas, ce récit n'étant qu'un prologue.

Une seconde lettre, entrée dans la maison par le chemin de la première, reçut une réponse... Le jeune homme parlait tout naturellement de mourir et il était sincère.

Digitized by Google

Je ne vous expliquerai pas non plus pourquoi l'on aime d'un regard, ni comment l'on aime à vingt ans. Malheur à vous si vous ne l'avez jamais su.

Il demandait bien peu de chose pour être consolé. Une entrevue le soir, quelques mots échangés à la porte de la rue, un adieu suprême sans doute, quand les grands parents seraient endormis.

Elle consentit; elle descendit, portant ses souliers à la main. Le vieil escalier grinçait comme un vieux système enroué. En passant devant la chambre de son père, elle sentit qu'elle faisait mal et fut sur le point de remonter; n'eût été l'influence de sa tante, elle rentrait dans le devoir.

Elle descendit et ouvrant la porte se trouva vis à vis de son amoureux.

Elle venait pour lui dire adieu. Aux yeux d'une jeune fille, d'une enfant, élevée en province, par des gens dévots, un amant juif était un monstre doublé d'un péché.

Il convient de congédier un monstre et de dire adieu à un péché, mais quand ces choses se font par une nuit d'août imprégnée d'un parfum de chèvre-feuille et éclairée par un vaporeux clair de lune, Méphistophélès décide des destinées de Faust et de Marguerite. Ce fut lui sans doute qui emprunta l'haleine du vent pour pousser la porte derrière la pauvre petite Pervenche.

Qui ne se souvient de Bianca Capello?

Il est plus difficile aux gens de créer une situation qu'aux situations de décider du sort des gens. On fait ce qu'il y a à faire. On combat le diable; c'est déjà beaucoup au singulier; au pluriel c'est trop: une vieille fille et un préjugé!

La tante avait eu bien raison de maudire les chemins de fer; le lendemain matin, le premier convoi enmenait sa nièce et nul convoi ne la ramena jamais!

Digitized by Google

Toute terre où l'on repasse après dix ans est un cimetière. La soirée de novembre dont je vais vous parler n'est point faite pour me donner un démenti.

Le vieux Charlier est mort, la petite Pervenche est morte et la neige couvre de son linceuil les rues de Braine.

Il est mort, le pauvre père. La blessure faite à son cœur par l'abandon de sa fille unique eût pu guérir sans doute avec le baume du pardon, mais sa sœur a voulu qu'elle devînt mortelle en y retournant chaque jour quelque fer empoisonné. Dorothée courba le vieillard sous le poids du mot Scandale, le força à creuser sa fosse avec le mot Ingratitude, et il s'en alla fléchissant de plus en plus vers la terre jusqu'à l'heure de s'y coucher.

Morte aussi la pauvre Pervenche! Elle était de ces filles, petites fleurs, qui ne peuvent vivre qu'au sol où elles prirent naissance. Le terrain d'une destinée bouleversée ne pouvait convenir à ses racines. Elle obtint le consentement de son père sans une parole de miséricorde et épousa Abraham Jacobi qui l'aima sincèrement et l'associa aux pérégrinations que nécessitaient ses affaires ; mais la fatigue morale, causée par le remords d'avoir quitté son père, la fatigue physique des voyages, puis la cause terrible d'un veuvage prématuré, usèrent le fil léger de son existence.

Un soir que Mlle Dorothée portait encore le deuil du vieux Charlier, la diligence de Braine lui apporta un singulier colis : une petite fille de cinq ans expédiée de Paris à Bruxelles par chemin de fer et recommandée à la pitié des bonnes âmes avec lesquelles le hasard lui ferait faire la route.

Dans la poche de la petite fille était une lettre adressée au vieux Charlier que Pervenche croyait encore en vie.

« Papa, disait la lettre, je vous demande pardon encore une fois avant de mourir, et je vous envoie ma pauvre petite orpheline en vous demandant de l'élever comme si mon enfance continuait et que ma fatale jeunesse n'eût pas existé

Digitized by Google

pour faire votre malheur. Ayez pitié de Sarah Jacobi qui n'a plus ni père ni mère et n'est pas baptisée. »

Elle arrivait par le chemin de fer et n'était pas baptisée! Mlle Dorothée levait les bras au ciel; pour bien faire les choses, elle eût voulu la noyer tout de suite.

Mais son confesseur régla différemment ses affaires de conscience et lui conseilla d'élever sa petite nièce, d'en faire une bonne catholique et de donner à la ville ce spectacle édifiant.

— Eh bien! soit! dit la vieille fille, j'offrirai ça à Dieu en expiation des fautes de sa mère, et je l'élèverai suivant les préceptes du bon vieux temps.

Hélas! il doit y avoir des douleurs d'outre-tombe, et des frémissements dans l'herbe des cimetières, et des sanglots d'âmes maternelles dans la voix du vent par les sombres nuits d'hiver!

Mlle Dorothée renouvela pour sa petite nièce le système de l'éducation despotique et de l'autorité absolue; il ne lui fallut pour cela recourir ni aux livres, ni aux traditions; les cœurs infectés de la haine de l'enfance, sont, comme les hommes qui n'aiment pas les femmes, hors de la nature humaine et ont des instincts particuliers de cruauté. Il lui fallut deviner les moyens d'assujettir et de tyranniser l'enfance, car le grand souffle de la liberté a purifié l'air des écoles et adouci les mœurs de ceux qui gardent, conservent, développent la nouvelle génération; la férule et le fouet, ces contemporains de l'*in pace* et du bûcher, rentrent pour nos enfants dans la catégorie du diable et du loup-garou.

Quoique baptisée, la fille du juif et de la pécheresse, dormit dans une mansarde; une verge fut placée au pied de son lit. Toute petite, elle fut condamnée au travail à la tâche, ancien droit de corvée; aux longues heures de silence, régime de couvent; à la ration mangée quand même, législation de sauvage; à la soumission passive, pour laquelle nous avons pitié des chiens; au sommeil interrompu à heure fixe par un verre d'eau lancée au

Digitized by Google

visage, horreur de toutes les mères; à l'abdication continuelle de la volonté, premier degré d'abrutissement qui rend tous les autres possibles; enfin à la règle en toutes choses, ce qui rapetisse et éteint les âmes de manière à les faire entrer dans une forme de plomb dont elle ne sortent jamais.

Quand les tendres petites mains avaient tant sué sur le tricot que les heures avançaient et non la besogne, quand l'estomac se refusait à supporter la soupe, quand un éclat de rire enfantin interrompait la monotonie des heures, quand on disait plutôt un brave non qu'un oui hypocrite, quand l'enfant, rêvant qu'elle reposait dans les bras maternels, prolongeait son sommeil, quand enfin elle essayait les mouvements de son âme et de son corps, par les jeux, le bruit, le vouloir, la curiosité, les tentatives, les essais, les efforts, la spontanéité, l'élan,—l'ancien système arrivait avec tout son arsenal : pain sec et chapelets, la cave pour cachot; puis, le fouet, ce châtiment de jadis auquel les sociétés protectrices ont soustrait même les animaux.

Et c'était là une enfant qui avait vécu à Paris au sein d'un ménage un peu Bohème et qui avait été adorée.

Elle fut étonnée d'abord, elle cria et se révolta, puis elle eut peur dans l'obscurité de la cave et trembla sous le fouet. Bientôt, la voix et le regard de la tante suffirent pour lui apprendre le devoir et lui faire oublier l'amour : Sarah demeura stupéfiée.

Si Mlle Dorothée s'était un instant ralentie dans les tortures qu'elle infligeait à sa nièce, il lui eût suffi, pour les redoubler, de jeter un coup d'œil sur le visage de la petite et d'y retrouver la ressemblance du juif abhorré. Sarah était l'image frappante d'Abraham Jacobi. Elle avait le profil arabe, les cheveux noirs et crépelés, des reflets d'ambre au lieu de carnation et dans l'œil la rêverie des races errantes qui se rappellent je ne sais quel paradis perdu.

On ne se rend pas assez compte du monde à part qu'habite la pensée des enfants. Les larmes, les angoises, les terreurs du

Digitized by Google

jeune âge forment un drame, un poëme complet, dont les souffrances et les émotions échappent trop à notre appréciation ou à notre égoïsme.

Quand le dimanche, Mlle Dorothée allait à la messe avec la petite qui marchait à ses côtés bien vêtue et avec le maintien que donne la discipline, les commères disaient :

— C'est tout de même beau ce que mamzelle Charlier fait pour sa nièce ; ça s'appelle sauver l'âme et le corps ; on la dit sévère, mais à cela elle répond : qui aime bien, châtie bien.

La prétendue bonne action de la tante avait été inspirée par le fanatisme et l'orgueil. La haine des cœurs qui n'ont jamais eu de sexe l'exaspérait contre le pauvre être qui représentait à ses yeux l'amour et le mariage. Elle était de cette espèce qui, faute d'éléments de bonheur personnel, se contente du malheur d'autrui. Sans doute, elle eût pu faire mettre sa petite nièce à l'hospice, mais cela aurait fait jaser, et toute la ville eût supputé la fortune qu'avait laissée le vieux Charlier ; puis elle aurait dû donner à Sarah la part de l'héritage maternel. Elle préféra sauver les apparences et laisser supposer qu'elle était « à son aise », tandis qu'en réalité elle vivotait avec quelques cents francs de rente. En outre, le baptême de la petite juive l'avait mise en odeur de sainteté dans la commune et on n'aurait pas osé critiquer son système de charité, car n'est-ce pas le premier point du fanatisme que tout est permis envers la personne, en vue de préserver l'âme?

L'existence de la petite fille fut un perpétuel calvaire. Chaque tranchée de pain lui fut jetée avec une injure adressée à la mémoire de son père et de sa mère, tandis qu'à l'école elle entendait d'autres petits orphelins, ses compagnons, prier pour leurs parents, avec la religieuse qui faisait le catéchisme.

Pourquoi ne lui faisait-on pas prier aussi pour les siens? Leur salut était donc impossible? Cependant, quand après quelque châtiment, elle se réfugiait dans son petit lit, au milieu de ses

Digitized by Google

larmes l'enfant s'écriait : papa! maman! et elle revoyait l'ancien logis, les rues bruyantes de Paris, la tête blonde de sa mère, et son père qui la faisait dormir sur ses genoux. Mais il y avait déjà si longtemps que tout cela était passé et, à travers tant de larmes, le lointain devenait de plus en plus insaisissable.

L'un des plus cruels supplices de la vie de Sarah était les mots cyniques adressés par sa tante au souvenir de sa mère, mots dont la portée échappait à son innocence, mais dont l'instinct même de cette innocence comprenait la profanation. Autre supplice, la vue des taches et des trous que le temps ou des hasards malheureux amenait dans ses vêtements! Ces jours-là, on déroulait l'histoire des amours de Pervenche et du juif, amours qui avaient eu pour résultat cette créature, malfaisante à tout ce qui la touchait et prodigue comme si elle était née riche! Ainsi le dur collier de la dépendance, avec ses pointes d'acier, entrait dans la chair de l'enfant et sous sa livrée doublée d'épines saignait son pauvre petit cœur.

Sarah atteignit sa dixième année. Une histoire de douleur était attachée à chacune de ses robes. Si elle n'avait pas la permission de les salir, elle n'avait pas davantage celle de les user, et, à chaque coup de dent que le temps imprimait aux étoffes, elle se serait volontiers mise à genoux pour supplier le ciel de lui donner des tissus indestructibles. Elle passait bien souvent de l'encre sur la première nuance blanchâtre que le temps faisait apparaître dans la vieille laine noire. Après cela, on découvrait un trou et une tache de compagnie, et double était le châtiment.

Le jour d'hiver qui vit le dernier acte de ce martyre, Mlle Dorothée avait vêtu de neuf sa petite nièce, de la tête aux pieds. Sarah était roide de peur et frisonnait malgré la doublure de son petit manteau écossais. Ainsi équipée, elle s'en alla à l'école et déposa son petit manteau et son chapeau dans un corridor garni de porte-manteaux. Comme, la classe finie, elle s'en retournait à la maison, une petite

Digitized by Google

courut après elle, leva un pan de son manteau, l'amena sous ses yeux et lui montra trois larges entailles coupées dans le lé de derrière.

L'envie avait passé par là, mais en donnant ces trois coups de ciseaux, elle n'avait pas cru donner autant de coups de poignard.

L'enfant resta clouée à sa place, regardant son manteau avec des yeux agrandis par l'épouvante. Ses camarades s'envolèrent vers la maison paternelle comme une troupe d'oiseaux sans soucis, mais non sans s'être vingt fois retournées pour voir la mine que faisait la victime d'une pareille catastrophe, elle qu'on savait capable de pleurer trois heures pour la perte d'un crayon.

En regardant cette pauvre orpheline, pâle, sans larmes, assise sur l'escalier de pierre de l'école, attérée comme une hirondelle dont on vient de détruire le nid et qui, avant de commencer son vol circulaire et désolé, se recueille un instant, — l'on comprenait ce vers :

En la voyant ainsi, toute femme eût pleuré !

L'école était située à l'angle de la grande place de Braine. La nuit tombait et la neige couvrait la terre. La rue était tout à fait déserte. Sarah ne vit passer qu'un chien et elle se mit à suivre ce chien qui paraissait si pressé de retourner chez son maître. Elle n'avait qu'une idée distincte, c'était d'échapper à sa tante. Tout à coup, une trombe de neige mêlée d'eau mugit autour d'elle et la trempa. Son chapeau et son manteau ruisselaient. Oh ! mon Dieu ! dit-elle en pleurant, que devenir maintenant, tout est gâté et comment expliquer où je suis restée si tard ! Elle se leva en sanglottant, se mit à courir dans une direction opposée à la maison qu'habitait sa tante, et prit une des rues dont la rapide descente conduit au milieu de la campagne. Pas le moindre bruit humain autour d'elle, seulement le vent et la pluie fouettant les arbres squelettes et la roue d'un moulin qui faisait bouillonner l'eau d'un ruisseau. Pendant plus d'un

Digitized by Google

quart d'heure, elle longea ce ruisseau, revenant continuellement sur ses pas, sans se dire où elle allait, la tête montée, toute délirante sous ces circonstances d'obscurité et d'ouragan, les pieds froids au point de ne plus les sentir, le front assez brûlant pour y chauffer la main, le corps si mouillé par l'averse que l'eau lui coulait entre les deux épaules !

Tout à coup, lui vint la pensée du lendemain, qui la remettrait infailliblement aux mains de Dorothée. Un grand coup de vent siffla entre les branches du peuplier auquel elle était adossée. Les feuilles jaunes qui jonchaient la terre s'envolèrent, mêlées à la neige, et dansèrent en rond. En ce moment, ses yeux tombèrent sur la fenêtre du moulin, placé justement en face d'elle; la chambre était tout éclairée et on voyait dans ses moindres détails ce qui s'y passait; la grande cheminée avec son feu flambant et son manteau de coton rose, les assiettes d'étain sur le dressoir et la grande table autour de laquelle la famille était assise pour souper : père, mère et onze enfants! Chacun avait devant soi une écuelle, et la mère, une grande cuiller de bois à la main, distribuait la soupe. L'un taquinait un peu l'autre, mais le rire dominait. Il arriva que le plus jeune, un petit joufflu de trois ans, ne voulut pas consentir à ce que sa sœur aînée soufflât sa bouillie pour la refroidir; il trépignait sur sa grande chaise d'enfant et menaçait de tout renverser; la mère le prit doucement, le tint sur ses genoux, le fit manger avec elle dans la même assiette, et, comme, pour le calmer, elle lui imprimait un petit mouvement oscillatoire, le petit joufflu s'endormit en mangeant...

— Maman! s'écria tout à coup la petite Sarah, oh! maman! et elle se jeta dans le ruisseau.

Cet endroit de la rivière faisait face à la dernière fenêtre des bâtiments attenants au moulin, à cinquante mètres de la roue. Le meunier entendit un cri et le bruit d'un corps qui tombait dans l'eau; en un clin d'œil, la fenêtre fut ouverte et l'homme dans le ruisseau; il étendit les bras et eut le

Digitized by Google

bonheur de saisir la petite au moment où le courant allait l'emporter sous la roue qui l'eût broyée.

Elle avait eu le temps de perdre connaissance, d'accepter la mort et d'en ressentir les horreurs. Elle fut portée dans la chambre de la meunière, déshabillée, séchée, réchauffée, mise au lit. Elle revint à elle, pâle comme une petite sainte de cire, avec ses cheveux noirs collés par l'eau. Elle sanglotait, la tête appuyée sur le sein de la meunière, expliquant à mots entrecoupés qu'elle avait voulu mourir pour échapper à sa tante. Toute la famille, groupée autour du lit, s'effrayait, sans comprendre ce drame enfantin dont les péripéties étaient des robes tachées, des scènes de fouet et de cachot, et le dénouement un suicide. Le meunier, qui connaissait Mlle Charlier et se rappelait Pervenche, adapta vite cette histoire à ce visage.

Cependant la sœur aînée présida au coucher des enfants, tandis que la meunière essayait de faire prendre un peu de laid chaud à Sarah, mais celle-ci repoussait doucement la tasse et répétait avec un commencement de délire : C'est inutile puisqu'il faut que je meure!

Vers minuit, la tante, qu'un des garçons était allé chercher, arriva. Elle riait!

— Où se cache cette petite intrigante? s'écria-t-elle en entrant dans la chambre.

Un sanglot déchirant lui répondit :

— Traitez-la bien, mademoiselle, dit la meunière, l'enfant a la tête un peu troublée.

— Comédie! Au reste, je sais ce que j'ai à faire.

— Faut pas être trop dure, dit l'homme.

— Allez à vos marmots, je sais ce que j'ai à faire avec cette petite gueuse pour l'empêcher de prendre le chemin de sa vaurienne de mère.

— Laissez en paix les pauvres morts et occupez-vous des vivants.

— C'est ce que je fais et personne n'a le droit de me reprocher de ne pas faire mon devoir après toutes les peines que je me donne pour bien élever cette enfant..,

Digitized by Google

— Vous lui faites trop grande peur, mademoiselle, dit la mère, il vaudrait mieux un peu plus d'amour.

— Faites des garnements de vos marmots, peu m'importe; élevez-les à la mode d'aujourd'hui, je ne m'en soucie pas; j'élèverai ma nièce à la mode d'autrefois...

Le meunier s'échauffa :

— Mes fils ne seront pas des garnements et vous êtes une méchante créature, dit-il; j'ai idée que vous tyrannisez cette enfant.

— Je n'ai pas de comptes à vous rendre.

— Peut-être pas à moi, mais à Dieu et à la loi.

La vieille fille devint rouge comme un pavot.

— Le bon Dieu des libéraux, n'est-ce pas, et la loi de la liberté! Ce n'est pas là ce qu'il nous faut. J'empêcherai bien, sans votre secours, la petite fille de Charlier de devenir une éhontée; il y a encore heureusement des couvents en Belgique! Allons, ma mie, debout! en voilà assez de spectacles et retournons à la maison.

Sarah, en proie à un accès nerveux, se cramponnait au cou de la meunière, en répétant : Non! non!

Il se trouva que le meunier était un homme excessivement violent et résolu; sa bile, en s'échauffant, devenait du salpêtre, tout comme celle de la vieille fille se changeait en venin. Il se leva, la menace dans les yeux, les veines du cou gonflées, le bras étendu, et, se mettant entre Mlle Dorothée et le lit, il s'écria :

— Je jure que Sarah Jacobi ne sortira pas de ma maison et que je porterai plainte devant le procureur du roi.

Mlle Charlier devint aussi blême qu'elle était devenue rouge l'instant d'auparavant. Elle voulut parler, mais une contraction lui serra la gorge et cette contraction s'imprimant à sa bouche entr'ouverte, lui laissa une expression sinistre; ses sourcils montèrent, puis l'un des deux ne voulut plus redescendre; ses yeux, un peu dilatés, demeurèrent fixes :

— Faites donc le bien!... murmura-t-elle, à demi étouffée!

Digitized by Google

— Battre! enfermer! Nous verrons si vous avez le droit de faire de cette manière du bien aux enfants! C'est vous qui avez empêché le pauvre vieux de pardonner à Pervenche; tué le père, tué la mère; et maintenant l'enfant! Mais cela ne sera pas : c'est votre tour.

Le meunier ne croyait pas dire si vrai.

Dorothée n'avait jamais entendu la voix de la conscience humaine s'exprimant au nom de la sienne. L'effet fut terrible.

— De l'air! cria-t-elle.

Puis, le cou en avant, les bras étendus, comme quelqu'un qui veut courir vers une issue, elle fit trois pas et tomba sur la face.

Elle venait d'être frappée d'un coup de sang. Tous les secours furent inutiles pour la ramener à la vie, et cependant, au milieu de la bagarre de cette nuit, chacun fit son devoir. On appela le prêtre et le médecin, on la saigna, on la frictionna; mais, l'eût-on exorcisée, le diable n'eût plus lâché son âme.

Au matin, un beau soleil d'automne avait fondu la neige de la veille et se jouait sur les rideaux violets du grand lit où dormait la petite Sarah. Le médecin et le prêtre étaient encore là.

— Femme, qu'allons-nous faire de cette petite? dit tout à coup le meunier.

— Notre douzième enfant, répondit tranquillement la mère de famille.

CAROLINE GRAVIÈRE.

Digitized by Google

EN CARNAVAL.

La neige tombe, le vent pleure
Entre les arbres décharnés;
Le mulot hors de sa demeure
Risque à peine le bout du nez,

Et le ciel, comme un noir couvercle,
Sur le toit blanchi des maisons
Pèse, en diminuant le cercle
Où s'étagent nos horizons.

Aux champs, le givre que secoue
Un nuage froid et blafard;
En ville, traînant dans la boue,
Des masques, hideux sous leur fard.

Restons chez nous : La causerie
Ou la lecture charmera
Nos heures que la rêverie
De temps en temps constellera.

Puis, près de l'âtre qui flamboie,
Loin du monde ignoble et rieur,
Nous savourons l'intime joie
Qui remplit notre intérieur ;

Nous savourons : la paix modeste,
Le calme doux et bienfaisant
Qui, comme une manne céleste,
De notre humble plafond descend;

Les trilles d'argent dont s'allonge
Le chant du serin familier,
Tandis que mon chien jappe en songe,
Assoupi devant l'escalier;

Digitized by Google

Les cris des moineaux, pauvres êtres,
Que nous voyons trotter, heureux
De trouver devant nos fenêtres
Le pain qu'on y jette pour eux;

La neige même, dont les franges
Garnissent nos vitraux ternis,
Et les miroitements étranges,
Courant sur nos meubles vernis.

Mais, quoique sur les flots du rêve
S'embarquent nos esprits pensifs,
Quelque travail toujours s'achève
Sous nos doigts rarement oisifs.

C'est que nous aimons, lorsque passe
Un mendiant sur le chemin,
Pouvoir l'appeler à voix basse
Pour lui mettre un sou dans la main.

Puis, quand le jour, à la dérive,
Vers d'autres lieux, bien loin de nous,
S'en est allé, le soir arrive,
Avec son charme encor plus doux,

Avec sa pénombre qui rampe
Dans les angles mal éclairés,
Et fait ressortir de la lampe
Le nimbe de rayons dorés.

Alors, notre âme s'extasie
Et, comme d'un vase trop plein,
L'amour chaste et la poésie
Coulent à flots de notre sein.

Puis, pendant qu'aux chansons obscènes
Des carrefours de la cité,
S'amusent les foules malsaines,
Ivres de fangeuse gaieté,

Ma femme laisse aller l'aiguille
Plus mollement entre ses doigts,
En m'écoutant lire « En famille »
Au moins pour la troisième fois!

FÉLIX FRENAY.

Digitized by Google

LE SOLDAT FANFARON

DANS

LE THÉATRE ANCIEN ET MODERNE.

« Tu diras que je suis le capitaine Spavente de la Vallée infernale, surnommé l'Endiablé, prince de l'ordre de la chevalerie, Trismégiste, très grand bravache, très grand frappeur, très grand tueur, dompteur et dominateur de l'univers, fils du tremblement de terre et de la foudre, parent de la mort et ami intime du grand diable d'enfer. »

C'est en ces termes pompeux que se faisait annoncer, sur la scène de la *Comedia dell' arte*, l'un des plus grands héros du théâtre ancien et moderne, le Soldat-fanfaron. Il était alors dans toute sa gloire, brillant, fêté d'un public enthousiaste, féroce en paroles, poltron en actions. Jamais on n'avait pris tant de plaisir à ses rodomontades épiques et à ses frayeurs ridicules. Nul que lui n'avait droit à faire remonter si haut, dans le cours des âges, son antique génération ; nul que lui ne devait laisser si nombreuse descendance dans tous les pays où gens portent sabre au côté et plumet sur la tête.

La Grèce le voit naître, et, du premier coup, sa fortune est assurée. Dès lors, il a sa place marquée dans la comédie de tous les peuples. Changeant de nom et de costume, suivant le goût de chaque siècle, il reste toujours le même de façons et de langage, comme l'original dont il est la caricature. Mais, dans le cours de cette longue carrière, que d'épisodes divers, que de détails amusants, que de transformations curieuses à étudier ! L'origine même du Soldat-fanfaron n'a

Digitized by Google

pas été exactement indiquée et mérite quelque attention : il faut remonter jusqu'à Aristophane, qui flétrit tant d'abus politiques, sans oublier le militarisme d'alors; c'est dans sa comédie des *Acharniens* que nous la trouverons.

La guerre est imminente, le danger presse, le chœur exhale ses plaintes et réclame assistance : « O Lamachus, toi dont le regard lance des éclairs, toi dont l'aigrette pétrifie tes ennemis, secours-moi ! » A ce pressant appel, Lamachus entre en scène, armé de pied en cap, l'œil en feu, le regard irrité; il s'écrie d'une voix tonnante :

« D'où vient ce cri de guerre? Où dois-je porter secours? Où dois-je semer l'épouvante? Qui veut que je tire de son étui ma terrible gorgone? »

Et, comme le bouillant guerrier joint déjà le geste à la parole, un autre personnage recule, dans un coin du théâtre, effaré, tout tremblant, malade de peur à la vue de l'aigrette menaçante qui se balance sur le casque du héros : c'est Dicéopolis, le partisan de la paix, le citoyen inoffensif, l'ami du foyer, de la bonne chère, préférant son bien-être de chaque jour aux hasards d'une expédition périlleuse. Mais il se remet bientôt; et, pendant que Lamachus fait, à grand fracas, ses préparatifs de combat, lui s'apprête à bien souper et faire copieux régal. Il veut la paix à tout prix; dans le même temps que ses concitoyens vont se faire écharper, il vit tranquillement, neutre, à la faveur d'un traité conclu avec les ennemis. Aussi, lorsque, la guerre finie, Lamachus reparaît après s'être donné une entorse, couvert de blessures, gémissant et honteux, quels rires, quelles moqueries accueillent sa venue, tandis que Dicéopolis vide gaiement sa coupe! L'un pousse des cris de douleur, l'autre des cris de joie. L'un crie : torture! l'autre chante : triomphe!... Et le chœur répète avec transports : triomphe! triomphe!...

Ne voilà-t-il pas, dans un piquant contraste entre la guerre et la paix, dans des vers pétillants où Aristophane charge sans pitié ses ennemis, démagogues ardents et insensés, en quête de profits et d'aventures, où il présente tout ce qu'il y a de ridicule à s'en aller chercher au loin ce qu'ils ont chez eux, dans leur patrie, dans leur famille; — ne voilà-t-il pas, le vrai type de ces soldats-fanfarons qui égayèrent de leurs saillies et de leurs grossières plaisanteries le théâtre ancien et moderne pendant si longtemps? C'est l'éternel antagonisme entre le bourgeois et l'homme d'épée, — celui-ci, belliqueux, vantard, aventurier, — celui-là pai-

Digitized by Google

sible, homme de bon sens, ne souffrant pas qu'on vienne troubler sa tranquillité et détestant cordialement, d'autant plus qu'il en a peur, ce trouble-fête importun, plus fait pour l'inquiéter que pour protéger son repos.

L'origine du soldat-fanfaron est donc plus ancienne que celle qu'on lui a assignée généralement et que les critiques ont fixée, même pour le théâtre. Tant que la Grèce eut une armée nationale, disent-ils, ce type ne pouvait exister ; chaque citoyen avait à se défendre lui-même, à sauver la patrie du joug de l'étranger ; puis, le danger passé, il déposait la cuirasse et la lance et retournait à sa charrue ou à son métier. Il n'avait pas le loisir de raconter ses prouesses ; sa défense personnelle éloignait de son esprit toute idée autre que celle du devoir. — Telle était en effet la conduite de la généralité des citoyens. Mais alors même, n'y en avait-il pas d'autres aussi, plus ambitieux, plus emportés, à qui cette vie des camps plaisait davantage, qui se laissaient aller au prestige que quelques mois de luttes leur avaient donné qui se complaisaient dans leur mérite et finissaient peu à peu par se l'exagérer à eux-mêmes? De tout temps le clinquant de l'uniforme a eu son influence ; de tout temps le mouvement gracieux d'un panache a contribué, dans une ample mesure, à faire tourner les têtes. Il y eut toujours des partisans acharnés de la guerre et, à côté, des champions de la paix, pressés de voir renaître la prospérité, source de leur fortune, dont les premiers se souciaient peu, n'y trouvant pas leur profit. De là, ce caractère burlesque, exagéré et grandi dans la main des poëtes, tel que le représenta Aristophane, sous les traits de Lamachus, premier ancêtre connu du *Miles Gloriosus*.

Lorsque, plus tard, sous le règne d'Alexandre et de ses successeurs, la Grèce soumise et dégénérée n'eut plus à lever des armées nationales pour sa défense, et que ses vainqueurs, à l'exemple des rois Grecs d'Asie et ensuite des rois de Perse, placèrent toute leur force dans les troupes mercenaires, composées d'éléments étrangers, — l'importance du militaire fanfaron s'accrut et se développa considérablement. Partis sans sou ni maille pour les expéditions lointaines, mettant au service des princes leur vie dont ils n'avaient que faire, ces coureurs d'aventures en revenaient souvent riches en dépouilles ennemies et en exploits de toute sorte. Etrangers pour la plupart, — Macédoniens, Scythes, Galates, — recruteurs de troupes ou soldats eux-mêmes, ils

Digitized by Google

venaient à Athènes jouir du repos et de la gloire. Ils avaient hâte de profiter de plaisirs dont ils avaient été si longtemps privés, qu'ils ne connaissaient peut-être pas, et que la ville de luxe allait leur procurer, moyennant finances. On les accueillait, on les entourait; les oisifs, avides de nouvelles extraordinaires, écoutaient à l'envi ces conteurs de bravoure : beaucoup admiraient, pleins de bonne foi, ces récits attachants; le héros, flatté de tant de faveur, se prêtait de bonne grâce à la curiosité de ses auditeurs... Il contait, contait, contait toujours... Puis, n'ayant plus rien à conter, il inventait, exagérait, grossissait les évènements. Alors on commençait à douter quelque peu; plus d'un souriait d'un air incrédule et un moment venait où l'auditoire partait d'un éclat de rire au nez du guerrier interdit; les moqueries s'en mêlaient; le récit était interrompu aux dépens du fanfaron; — et celui-ci s'en allait plus loin, renchérissant encore sur ses merveilles accomplies, ou bien courait se consoler aux pieds de quelque courtisane. Car le soldat fanfaron était galant par-dessus tout, aussi bien éveillé au son de la fanfare amoureuse qu'à celui de la fanfare guerrière; les faveurs d'une donzelle avaient pour lui autant d'attraits que la prise d'une ville, et il ne croyait pas l'assaut de l'une plus difficile que la conquête de l'autre.

Aussi, que de déconvenues! que de revers essuyés! que de batailles perdues!... Le récit de tant d'actions d'éclat n'émouvait pas toujours l'âme des cruelles, plus sensibles à des arguments sonnants qu'à de belles paroles; et bien souvent, hélas! comme ce Léontichus d'un dialogue de Lucien [1], il lui fallait, s'il ne voulait pas être repoussé, choisir entre l'aveu de ses mensonges et les bonnes grâces de quelque Hymnis revêche. Dans cette dure alternative, il cédait, préférant Hymnis, et se décidait à capituler : « Va donc, — disait-il à son compère Chénidas, — va donc, et dis-lui que j'ai menti! — Mais pas en tout! » se hâtait-il d'ajouter.

Les auteurs de la comédie nouvelle, — Diphile, Ménandre, Philémon, Apollodore, dont il ne nous reste que des fragments, — s'emparèrent de ce type et y trouvèrent une source abondante de comique [2]. Peu de comédies où ne se

[1] Lucien, *Dialogues des Courtisanes*, XIII. — Voy. aussi *Dial.* IX.

[2] Dans trois des comédies de Diphile, il y avait un rôle de *Miles gloriosus*, ἀλαζών : dans l'*Ennuque*, *Héraclès* et le *Héros*. — Ménandre en offre plusieurs exemples. — Dans la *Comédie ancienne* déjà, l'on trouve le titre du *Spadassin* ou le *Militaire* donné à certaines de leurs pièces par Anaxandride, Alexis et Xénarque.

Digitized by Google

retrouve le soldat-fanfaron, avec ses vices, ses ridicules, ses bravacheries, tel qu'on le connaissait, tel qu'on le voyait chaque jour égayer la place publique de ses histoires imaginaires, croyant être admiré et applaudi, mais n'étant en somme que berné et joué de tous. Lui et le Parasite, voilà les deux héros grotesques de la scène ; l'un ne va pas sans l'autre; comme plus tard, dans le théâtre latin et italien, le Matamore antique est toujours flanqué de son confident auquel, à défaut d'autres auditeurs, il raconte ses exploits, qui l'admire ou feint de l'admirer dans l'espoir de quelque bon morceau, mais qui, au fond, se moque de lui comme les autres et plus fort qu'eux. Au reste, le rôle du parasite consistait à remettre son maître en mémoire de ses faits d'armes, à l'exciter, à faire briller habilement les ressources de son esprit, dans les festins, aux yeux des convives complaisants; ou encore à lui raconter à lui-même, ainsi qu'il avait été convenu d'avance, comme chose toute nouvelle, des prouesses cent fois rebattues. Faire l'histoire du soldat-fanfaron au théâtre, c'est faire l'histoire des parasites.

Ainsi, discourent le plus gravement du monde, les deux compères, sérieux et dignes devant les gens qui les écoutent. Car tous deux ont à cœur, l'un son prestige militaire, l'autre la bonne chère qui l'attend, s'il remplit bien son rôle et que le parasite ne croit pas payer trop par quelques complaisances et quelques flatteries... Les soupers sont si doux à son ventre replet, et le métier est si facile!... Parfois cependant, cette comédie le fatigue, il s'en dégoute, en voyant les déconvenues de son maître et la sottise de ses éternels refrains; la réflexion lui vient : « Il m'assassine, ses festins me font maigrir. Ah! quel habile homme et quel grand général... en paroles! Le maudit fanfaron [1]! »

Pendant ce temps, l'aventurier de guerre, le pauvre soldat qui n'a pu en imposer à ses amphytrions trop incrédules, est bafoué, honni, conspué par eux sans pitié ni merci. En vain énumérera-t-il pompeusement ses batailles, ses conquêtes et les trésors qu'il en a rapportés; en vain, prenant ses airs les plus imposants, il se comparera aux plus célèbres héros, au grand roi, à Alexandre; on ne l'écoutera plus, on haussera les épaules, on rira de ses façons grossières de soldat et de barbare, on rejettera la fausse bravoure dont il se couvre, on mettera à nu sa poltronnerie : « Aspect dûr au dehors, mais cœur lâche au dedans » dira-t-on au Stratophane d'une comé-

[1] MÉNANDRE, *Fragm. incert.* XXXVIII. — Trad. de G. Guizot.

Digitized by Google

die de Ménandre [1]; et on lui fera souvenir du temps où « il n'avait qu'une mince chlamyde et un seul esclave. »

Toutes ces insultes, tous ces quolibets, il doit les souffrir, et il s'en console; il les reçoit même avec dédain; si peu de chose ne l'émeut point. Mais ce qui lui est plus sensible, ce sont ses déceptions en amour, si nombreuses, si poignantes; c'est d'être repoussé par une ingrate et de se voir préférer quelque jeune galant moins fantasque, moins glorieux. Quels chagrins! Quels pleurs! Quelles tortures! Comme il s'humilie alors pour attendrir sa belle! Comme il supplie, comme il s'inquiète!... Dans sa comédie de l'*Amant détesté*, Ménandre a voulu peindre ces désillusions du Capitan amoureux, et, comme on peut en juger par ce qui nous reste, il l'a fait d'une manière charmante. Pauvre Thrasonide! que de dédains il doit subir! que de rigueurs après tant de victoires! « Une femme de rien, soupire-t-il, une petite servante m'a rendu esclave, moi qu'aucun ennemi n'a jamais pu dompter. Elle est dans ma maison, elle est en mon pouvoir, je la désire... et je me laisse refuser ce que je pourrais exiger! » Aussi, son désespoir est sans bornes. Il ne dort plus; il n'a plus de repos; il se plaint à son parasite Géta, qui lui fait une réponse comique, mais peu faite pour le consoler : « Tu n'as jamais aimé, Géta? — Non certes, ayant toujours eu l'estomac creux. » Il se fâche, il s'emporte; il prie, il implore... Rien n'y fait... Ses rodomontades, ses hauts-faits pleins de sang et de tueries sont précisément ce qui éloigne de lui l'objet aimé. Pauvre amoureux transi, il devra laisser la place à un rival plus heureux. — Cette rivalité, nous la retrouverons plus tard, dans les fabliaux du moyen-âge; ce sera alors le *Débat du jeune clerc et du viel gendarme*, la feinte valeur et la brutalité des camps cédant le pas à la jeunesse et à l'amour.

Nous avons vu plus haut, dans une imitation qu'en a faite Lucien, le même fanfaron que les mêmes raisons faisaient rejeter par sa maîtresse. Mais là, Léontichus est moins malmené que Thrasonide; Hymnis devient moins cruelle, du moment que le brave amant a abdiqué — sous réserves — ses brillants titres de gloire.

De l'amour à la jalousie il n'y a qu'un pas : Ménandre, après nous avoir montré le soldat-fanfaron se débattant contre sa mauvaise fortune, va nous le montrer jaloux, inquiet, furieux et livré à tous les chagrins d'un ménage mal assorti.

[1] MÉNANDRE, le *Sicyonien*.

Digitized by Google

Tel est Polémon, dans les *Cheveux coupés* : il soupçonne sa maitresse de lui être infidèle; il l'injurie, la maltraite et va, dans l'irritation qui l'aveugle, jusqu'à lui couper sa chevelure dorée. Mais quand, le calme revenu, il voit la pauvre femme ainsi outragée par lui, la faute qu'il a commise lui apparaît; son courroux fait place au repentir, il pleure amèrement... Mais ces larmes loin d'exciter la pitié en sa faveur, ne le rendent que plus ridicule. Les moqueries et les sarcasmes, voilà son partage exclusif.

Le costume dont était ordinairement affublé le soldat-fanfaron ajoutait encore au grotesque de sa personne et à l'effet qu'il devait produire. Primitivement il paraissait la tête couverte d'un casque à aigrette, *galea cristata*, de dimensions démesurées. Plus tard, ce casque fut remplacé par la chevelure élevée des chevaliers et des commandants de troupes. On représentait alors le militaire coiffé avec grand soin, de façon à le grandir et à lui donner une apparence plus redoutable encore. Ajoutez à cela la chlamyde large et flottante, ressemblant assez au *sagulum* des légionnaires romains, des armes éclatantes, des ornements éblouissants et de fantaisie, et le reste à l'avenant : une voix de stentor, un air farouche et des gestes désordonnés; rien ne manquait à ce personnage pour exciter le rire bruyant des spectateurs et lui acquérir une réputation de haut comique qui devait passer bientôt sur le théâtre latin, où nous le retrouvons plus drôle que jamais.

*

La comédie, transportée de la scène grecque sur la scène latine, ne changea pas de caractère. Les Romains, n'ayant pas de théâtre national, se contentèrent d'imiter ou de traduire les œuvres des auteurs de la comédie nouvelle, sans même modifier le nom des personnages, ni souvent le titre des pièces originales. Tous les anciens types furent reproduits, et parmi eux le *Miles Gloriosus* occupa une place importante. Dans Ménandre et les autres poëtes comiques, le militaire fanfaron, nous l'avons vu, n'était pas Athénien; c'était un produit des pays étrangers, un barbare qu'une vie aventureuse avait rejeté au milieu de la société grecque et dont les saillies extravagantes plaisaient d'autant plus qu'elles étaient censées venir de contrées éloignées, souvent problématiques. A plus forte raison, ce caractère, implanté dans le sol du Latium, où chaque citoyen était soldat et ne

Digitized by Google

demandait pas à des mercenaires le secours de leurs armes, ne pouvait-il pas être un personnage réel, habituel dans la vie romaine. « Ce rôle, complètement exotique, dit M. Patin dans ses *Etudes sur la poësie latine*, ne retrouvait pas de modèle à Rome ». Son étrangeté, sa rareté étaient précisément ce qui devait amuser ce peuple de guerriers qui se connaissait trop bien en bravoure pour ne point rire à gorge déployée des fanfaronnades burlesques de ce capitan d'outre-mer.

Aussi, plus les plaisanteries étaient hyperboliques, plus bruyants éclataient les trépignements et les bravos des spectateurs romains, peu accessibles aux délicatesses de l'esprit grec. Les auteurs de la *fabula palliata*, et Plaute parmi eux, en s'emparant du type du *Miles Gloriosus*, l'accommodèrent au goût des Romains, de manière qu'il fut accepté par tous avec chance de succès. A Rome, plaire au peuple étant la grande loi, on vit cette figure grandir démesurément et prendre des proportions de géant. C'est ainsi que l'a représenté Plaute. Artiste et poète avant tout, il avait compris les exigences de son public. Voilà pourquoi il plût toujours, sans cesser d'être spirituel. — Quoi de plus gai que le fanfaron Stratophane, dans le *Rustre* (*Truculentus*), si original, si plein d'impudence et qui semble prendre le monde entier à témoin de ses bonnes intentions. Il s'avance avec force salutations vers le public, il tient à déclarer solennellement qu'il n'est pas de ces capitans hâbleurs avec lesquels on pourrait à tort le confondre; au contraire, il blâme les forfanteries des soldats et fait l'éloge des braves comme lui.

Puis, lorsque, en bon père, il demande des nouvelles de son enfant, né pendant son absence : — « Me ressemble-t-il?

— « Belle question? lui répond-on, à peine avait-il mis le nez à la lumière, qu'il réclamait une épée et un bouclier.

— « C'est bien mon sang; je le reconnais à cette marque. C'est tout mon portrait... Est-il grand? Provoque-t-il déjà les légions pour enlever leurs dépouilles?

— « Il n'y a encore que cinq jours qu'il est né.

— « Qu'est-ce que cela fait? Pourquoi sort-il du ventre de sa mère, avant d'être en état de marcher aux combats[1]? »

Et cet autre, le sot Thérapontigone, qui s'est fait repré-

[1] *Truculentus*, act. II, sc. VII. — P. DE LARIVEY, en France, a reproduit cette situation et ce caractère de fanfaron dans sa comédie des *Tromperies*, act. II. sc. VI (1611).

Digitized by Google

senter, sur son cachet, coupant en deux un éléphant, d'un seul coup d'épée :

Clypeatus elephantum ubi machœra dissicit[1].

Ce troisième encore, le fanfaron Anthémonide, racontant gravement comme quoi, en un seul jour, il a tué de sa main soixante mille hommes volants; depuis lors, on n'en voit plus. Il appelle cela une bataille pténormithique [2].

Tout cela était drôle, joint encore au jeu excentrique des acteurs chargés de ses rôles. Il nous semble entendre les exclamations, les cris de joie des spectateurs accueillant ces tirades désopilantes et s'associant de tout cœur aux ruses des personnages destinés à berner, tromper, turlupiner le pauvre sot. Car toujours on s'en moque; ses grandes histoires ne servent de rien; on sait qu'il est lâche; et, ici comme en Grèce et ailleurs, on s'accorde à tomber sur son dos glorieux, avec l'ensemble le plus touchant. Toujours il expiera ses mensonges et ses fourberies; il ne trouvera pas de plus sot que lui pour reculer devant son bras armé; et même, — ô dérision! — quand il s'en prendra, croyant terrifier un plus peureux, à un simple marmiton, à Géta, le Mars de la cuisine, *in culineAres,* celui-ci répondra aux gros mots du Tranche-Montagne en le menaçant de lui ouvrir le ventre avec sa broche [3]!

Plaute a donné pour titre à l'une de ses comédies les plus jolies et les plus célèbres, le nom du héros : *Miles Gloriosus*[4]. Ici, le soldat s'appelle Pyrgopolinice, autrement dit: destructeur de murailles, et il se dit enrôleur de troupes pour le roi Séleucus. Comme toujours, c'est un fanfaron brutal et amoureux, disciple de Vénus et de Mars, un libertin qui se laisse duper avec la plus merveilleuse facilité. Au reste, il possède toutes les qualités qui font de lui un fanfaron accompli; son parasite *Artotrogus,* Ronge-pain, est chargé de les mettre en relief, et il le fait si plaisamment qu'on se prend à se demander lequel des deux, du maître ou du valet, est le plus fou. Car, à Rome aussi, le parasite et le militaire fanfaron marchent de pair, se soutenant l'un

[1] *Curculio*, act. III, sc. I.
[2] *Pœnulus*, act. II, sc. I.
[3] *Truculentus*, act. II, sc. VII.
[4] Imité de Diphile et de Ménandre, traduite au XVIe siècle, en France, par JEAN ANT. BAIF sous le titre du *Brave* ou le *Taillebras.* Au XVIIe on en publia deux autres traductions, l'une intitulée : *le véritable Capitan matamore, ou le fanfaron*, par ANT. MARÉCHAL (1640), — l'autre anonyme: *le Capitan ou le Miles gloriosus*, attribuée à un comédien (1639). »

Digitized by Google

l'autre et se rendant mutuellement ridicules par leurs excentricités : « Les flatteries de l'un n'auraient point paru si plaisantes, dit Cicéron, sans la jactance de l'autre. » *Nec parasitorum in comœdiis assentatio nobis faceta videretur, nisi essent Milites Gloriosi* [1].

Mais voyons-les s'avançant, l'un majestueux et brillant, caressant sa chère épée qui brûle de faire le hâchis de l'armée ennemie, l'autre le sourire aux lèvres, l'air empesé, toujours dans l'espoir de quelque nouveau repas : « Me voici, dit-il, près d'un guerrier courageux, chéri de la fortune, dont la taille est d'un roi ou plutôt d'un demi-dieu. Mars lui-même n'oserait comparer ses exploits aux vôtres. » Sur ce, voilà ce flatteur Artotrogus, grâce à son excellente mémoire qu'il doit,—il l'avoue,— aux bons dîners de Pyrgopolinice, le voilà exaltant avec enthousiasme les haut-faits de son maître, sa force prodigieuse et ses combats livrés dans les champs des Gurgustidoniens, sous le commandement de Bombomachide Cluninstaridysarchide, petit-fils de Neptune!

Mais ce ne sont pas les guerres, les victoires, les massacres qui le tiennent le plus à cœur... Artotrogus vient de toucher la corde sensible : « Toutes les femmes vous aiment, lui dit-il; et vous êtes si bel homme, que plusieurs femmes me tirèrent hier par mon manteau pour me dire... » Ici, la curiosité du galant fanfaron est excitée au plus haut point : — « Pour te dire... quoi? » demande-t-il vivement. — « Elles m'interrogèrent : Ne serait-ce point Achille que vous servez, me dit l'une d'elles? C'est son frère, lui répondis-je. Une autre m'abordant : Mais c'est la beauté personnifiée! Quelle noble physionomie! la belle chevelure! Heureuse celle qu'il honore de ses faveurs! » Le soldat doute encore de son bonheur : — « Vraiment, elles te disaient cela? — Deux d'entre elles me supplièrent de vous faire passer devant leur maison comme un cortége. » Et Pyrgopolinice de s'écrier, en soupirant ; « On est quelquefois malheureux d'être trop bel homme! »

Nimia est miseria pulchrum esse nimis!

Cette exclamation est sublime dans son genre et du plus haut comique. Le *Matamore* de Corneille, dans l'*Illusion*, s'en souviendra plus tard et demandera au ciel

Un peu plus de repos avec moins de beauté.

On le voit, la vanité est le côté faible de notre héros. C'est

[1] *De Amicitia*, c. XXVI.

Digitized by Google

par vanité qu'on l'attirera dans les filets que lui tend un des plus illustres ancêtres de Mascarille et de Figaro, l'esclave Palestrion ; c'est par vanité qu'il lâchera sottement une jeune fille qu'on veut lui arracher, pour une conquête qu'il croit meilleure, mais qui n'est qu'imaginaire. Pyrgopolinice se croit aussi beau cavalier que fougueux soldat et il ne doute pas plus de la puissance de ses charmes que de celles de sa valeur, sans compter qu'il est poltron, comme tous les vantards de son espèce. En un mot, c'est un fat doublé d'un imbécile. On ne saurait mieux le comparer qu'au héros d'une autre comédie, plus moderne, l'*Homme à bonnes fortunes*, de Baron. Tous deux en effet se ressemblent ; le marquis de Moncade est petit-fils de Pyrgopolinice ; il n'y a de différence que celle que les mœurs ont mise entre eux. L'un est un petit maître de la Rome antique, l'autre est un fanfaron galant du XVIIe siècle. Tous deux sont conquérants de cœurs et peu scrupuleux sur la façon de les conquérir ; tous deux se lancent tête baissée dans le piége qu'on creuse sous leurs pieds ; tous deux enfin sont punis par où ils ont péché : Pyrgopolinice est volé, chassé, battu comme plâtre ; Moncade en est quitte pour une bonne leçon et pour la perte de toutes ses prétendues bonnes fortunes.

Térence n'a mis ce caractère qu'une seule fois en scène, dans l'*Eunuque*. Thrason ne diffère des autres fanfarons que par moins d'exagération et plus de vraisemblance. Térence s'adressait à une société plus polie, plus raffinée que celle de Plaute. Celui-ci est le poëte de la multitude, celui-là est le poëte des hommes de goût Il y a dans Térence quelque chose de plus attique, de plus naturel, de plus délicat ; c'est le vrai peintre du cœur humain. Partant de là, les caractères qu'il représente sont moins comiques, mais plus vivants que ceux de Plaute ; ce sont des Grecs, plutôt que des Romains. Cette remarque s'applique au personnage qui nous occupe. Chez Thrason, point de ces rodomontades extraordinaires comme nous en avons entendu plus haut. Durant son service en Perse, il était, dit-il, le confident et l'ami du roi, lequel n'avait rien de caché pour lui et l'appelait en tête à tête pour se délasser des ennuis du gouvernement. Thrason est aimable, et il s'en vante ; il est spirituel, et il s'en vante ; ses bons mots, quel plaisir il a de les raconter et comme il est fier de s'entendre applaudir ! Aussi, son flatteur Gnaton s'en donne-t-il à cœur joie :

Je vous l'avais bien dit, il a le sel attique[1] !

[1] Act. V, sc. IX. — Trad. de Bergeron.

Digitized by Google

Cependant, Thrason n'a pas abdiqué les qualités stratégiques qu'il possède ; il ne s'en tient pas aux paroles, comme tous ceux que nous avons passés en revue : Térence nous l'a montré à l'œuvre, dans une scène charmante et toute pleine d'un art parfait. Rien de forcé, rien de burlesque ni d'insensé. Il s'agit d'assaillir la maison de Thaïs ; le forfant arrive à la tête de quelques esclaves, fait les préparatifs de combat et range ses troupes en ordre :

> Donax, armé de ton levier,
> Fais manœuvrer le centre et marche le premier ;
> Simalion, la gauche à tes soins est remise ;
> Syriscus, qu'à ta voix la droite soit soumise.

Enfin, tout le monde est à son poste ; le moment décisif est arrivé ; Trason, invoquant l'autorité de Pyrrhus, se retire prudemment à l'arrière-garde... Soudain Thaïs paraît. Le général, en homme sage, se hâte de parlementer : on s'explique, sans pouvoir s'entendre, et finalement chacun se sépare et retourne chez soi [1].

Ce n'est point là le fanfaron de Plaute, tel que nous l'avons vu, tel que nous le retrouverons dans la suite. Il n'est pas moins agréable pourtant. S'il ne provoque pas le gros rire, le rire homérique qui accueillait jadis l'entrée en scène des Stratophane et des Pyrgopolinice, les plaisantes bouffonneries, les prétendus traits d'esprit de Thrason amusent toujours, parce qu'ils sont vraisemblables, parce qu'ils sont réels. Térence a pu rencontrer quelque part son héros, sur le forum ou dans le Champ de Mars ; Plaute n'a jamais vu les siens. Une période de vingt ans a changé, dirait-on, le caractère du capitan : il s'est adouci, il s'est humanisé ; l'on pourrait dire de lui ce que Montaigne disait du poëte lui-même : « Cettuy-ci sent mieulx son gentilhomme. »

Avec Térence, la comédie meurt à Rome ; avec lui aussi, le *Miles Gloriosus* semble s'évanouir. Il renaîtra pourtant ; quinze siècles plus tard, nous le reverrons, sous le même ciel de l'Italie ; son long sommeil lui aura acquis de nouvelles forces, un regain de jeunesse et un fonds plus riche d'héroïque poltronnerie.

(*La fin à la prochaine livraison.*) LUCIEN SOLVAY.

[1] Act. IV, sc. IX. — Cette scène a été imitée par LARIVEY, dans sa comédie des *Jaloux*, act. V, sc. VI.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

PATRIA BELGICA. *Encyclopédie nationale ou exposé méthodique de toutes les connaissances relatives à la Belgique ancienne et moderne, physique, sociale et intellectuelle*, sous la direction de M. Eug. Van Bemmel.

Voici une vaste et sérieuse entreprise, toute nationale. Un homme l'a conçue; les écrivains les plus compétents du pays l'exécuteront. Le plan est tracé, la part est distribuée à chacun, et l'œuvre commence d'une manière remarquable.

Ce n'était pas une tâche facile de grouper tant d'esprits différents, tant de spécialités variées, en dehors de toute question de parti et en ne considérant que l'intérêt de la science. M. Van Bemmel a apporté à ce travail une grande impartialité, ne cherchant pas le nom, mais l'aptitude, négligeant au besoin ses amis, allant où il pouvait trouver les connaissances nécessaires pour chacun de ses petits traités, et sachant éviter les dangers et écarter les non-valeurs. Certes, on regrettera l'absence de quelques noms aimés, si l'on juge la liste avec son cœur; mais, en la considérant avec la raison, on trouvera qu'il était impossible d'apporter plus de désintéressement et d'intelligence dans le choix des hommes, d'abnégation de toute camaraderie politique, de toute préférence littéraire, si justifiée qu'elle fût. C'est là le premier caractère qu'on trouve à cette publication et c'est le premier éloge qu'on doit en faire.

L'unité de l'œuvre se fera d'elle-même. La science exacte l'impose, l'impartialité du patriotisme la complétera. Il ne restera à la direction qu'à veiller à l'exécution et l'on peut répondre que l'œuvre sera nationale dans le sens scientifique et libéral le plus élevé.

La division est simple; l'ouvrage sera composé de trois parties,

Digitized by Google

présentant : la Belgique physique, la Belgique politique et sociale, la Belgique morale et intellectuelle. D'abord, le sol, son climat, son aspect, son histoire, ses richesses, sa faune, sa flore, sa pêche, sa chasse, son horticulture, etc. Puis, la population, ses origines, sa statistique, sa santé, ses mœurs, ses institutions, son histoire : politique, législation, justice, armée, finances, commerce, diplomatie, voirie. Enfin la pensée : religion, philosophie, sciences, instruction, imprimerie, philologie, littérature, beaux-arts, numismatique, art industriel, théâtre, fêtes publiques.

Deux premières études ont paru, elles sont de deux maîtres et traitées magistralement. Ce sont : la climatologie et la météorologie par J.-C. Houzeau, qui du fond de la Jamaïque, n'oublie pas sa patrie, — et l'orologie, (relief du sol, ses origines et ses causes) par le jeune savant qui a fecondé la découverte de Schmerling et créé le beau Musée préhistorique de Bruxelles : E. Dupont.

Houzeau est là ce qu'on le connaît, il y montre toutes ces qualités d'ordre et de science, de méthode, de clarté et de style qui constituent l'écrivain, que donnent de fortes études littéraires et qui n'ont fait que se développer chez lui dans la pratique de la vie américaine.

M. Dupont doit devenir un écrivain de cette trempe ; l'œuvre qu'il a entreprise l'exige ; on ne peut trop l'engager à ne pas négliger les études qui y ont mené Houzeau.

Le troisième chapitre sera plus artistique. M. Van Bemmel se l'est réservé. Il nous présentera l'aspect de nos provinces, avec la netteté et l'attrait de son style.

Si l'œuvre se poursuit ainsi — et tout nous en répond — elle sera belle autant que savante.

La classification des matières, dans chacune des trois parties, était plus difficile ; elle importe moins. Quelque soin qu'y ait apporté M. Van Bemmel, il ne pouvait lui donner cette suite logique ininterrompue que n'atteignent pas toujours les livres rédigés par un seul écrivain.

Le début nous montre une de ces difficultés. Il eût été plus naturel que le tableau commençât par l'aspect pittoresque du pays et qu'après une large vue d'ensemble, on arrivât aux détails sur le climat, la géologie, etc. Cet article, écrit par M. Van Bemmel, ne vient qu'en troisième lieu ; la modestie aura empêché le directeur de se placer en tête de la publication.

Ainsi, le lecteur pourra étudier, dans un résumé succinct, sub-

Digitized by Google

stantiel et vivant, le milieu où nous vivons, l'existence que nous nous y sommes faite, l'intelligence que nous y avons montrée, les arts que nous y avons créés. L'avenir, que nous nous y sommes préparé, en ressortira, sans que l'ouvrage ait besoin de conclure, et la grande utilité de ce livre ne sera pas seulement de nous faire connaître aux étrangers et à nous-mêmes; il nous aidera aussi à demander au passé les conditions et comme le mot d'ordre de l'avenir.

Publicola Chaussard disait en 1793 : « Si le Belge possède un jour la liberté, il saura la conserver peut-être mieux que le Français. » M. Van Bemmel offre aux Belges ce qui sert le mieux à conserver l'indépendance : la connaissance de soi-même.

CONCOURS DRAMATIQUE FLAMAND A ANVERS. – La nouvelle salle de spectacle que la ville d'Anvers destine au répertoire flamand sera bientôt achevée; l'administration communale, voulant qu'elle devienne « un temple de l'art », ouvre pour le 1er juillet prochain un grand concours dramatique, en vue de réunir un premier répertoire digne du monument et du pays.

Les prix sont institués comme suit :

DRAME. 1er prix : 1,000 fr.; 2e prix : 300 fr.; 3e prix : 200 fr.

COMÉDIE. 1er prix : 1,000 fr.; 2e prix : 300 fr.; 3e prix : 200 fr.; 4e prix : 100 fr.

VAUDEVILLE. 1er prix : 400 fr; 2e prix : 300 fr.; 3e prix : 200 fr.; 4e prix : 100 fr.

Les pièces couronnées seront représentées de droit sur le nouveau théâtre, et, parmi les autres, celles qui seront distinguées pourront augmenter le répertoire nouveau.

Le court exposé des motifs qui annonce ce concours est très explicite. Les magistrats d'Anvers reconnaissent sans hésitation que l'art dramatique ne se trouve pas au même niveau en Hollande et en Belgique qu'en d'autres pays et que « les flamands surtout sont encore en fait de spectacles d'une simplicité primitive. »

Un concours suffira-t-il à rompre cette médiocrité? Le *Courrier de la semaine* fait remarquer avec raison, que, si nous avons deux langues, nous ne devons avoir qu'un même esprit, et que, pour former un répertoire, ce n'est pas trop de recueillir tout ce qui, en Belgique, a secoué l'imitation étrangère dans les

Digitized by Google

deux langues, sauf à traduire en flamand pour le théâtre flamand les pièces vraiment belges, écrites en français.

En effet, s'est-on jamais sérieusement avisé de classer nos peintres d'après leur lieu de naissance et de couper en deux tronçons notre glorieuse école flamande? Ces systèmes ne sont généralement que le programme de la médiocrité impuissante, qui, ne pouvant faire mieux, ni bien, cherche à faire croire qu'elle fait autrement, et à créer un royaume d'aveugles où les borgnes sont rois.

Le *Courrier* dit avec raison à ce propos :

« Je pose en fait qu'il y a bien des pièces, écrites par des auteurs wallons, qui sont bien plus de l'art flamand que les trois quarts des productions dramatiques néerlandaises. Je ne veux ici blesser l'amour-propre de personne, mais si on s'avisait de me contester la chose, je mettrais les points sur les *i* et les noms sous les figures, et l'on verrait bien! »

Cette idée germe depuis longtemps. En avril 1868, une députation mixte se présentait chez M. le bourgmestre de Bruxelles et réclamait un concours efficace qui permît au directeur du théâtre du Cirque de transformer sa scène en un théâtre national dans les deux langues.

En 1870, une commission, composée d'auteurs dramatiques belges écrivant en flamand et en français, adressait un rapport à l'administration communale de Bruxelles. Ils demandaient qu'un théâtre national fût consacré à l'interprétation des œuvres dramatiques et lyriques des auteurs belges dans les deux langues, y compris des traductions de chefs-d'œuvre étrangers.

Ils disaient (art. 7) :

« Le roulement du répertoire devrait être établi de façon à maintenir l'égalité entre les deux langues. »

Ils concluaient ainsi :

« Ces conditions amèneront et fortifieront l'union si désirable entre les deux principaux éléments de notre nationalité...

« Elles constitueront enfin pour Bruxelles un titre puissant à la reconnaissance du pays, par une institution destinée à devenir le trait d'union et le centre intellectuel de la Belgique. »

Bruxelles n'a pu réaliser encore ce projet. La ville d'Anvers peut l'essayer en partie du moins : il lui suffirait, après avoir reconnu l'utilité des traductions, d'étendre l'idée au répertoire fran-

Digitized by Google

çais d'auteurs belges et de composer le premier répertoire du théâtre flamand d'anciennes pièces choisies et de nouvelles pièces couronnées dans les deux langues.

Le *Courrier de la semaine* le lui conseille avec un patriotisme éclairé.

L'*Économie de Tournai*, *la Meuse* et *le Journal de Gand* ont adhéré à cette idée toute patriotique. X.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT. 1872-1873. *Bulletin* n° 2. — Le conseil général de la Ligue, après avoir adopté un plan d'organisation de l'enseignement populaire et après avoir ensuite poussé à la réalisation de ce plan par l'initiative privée, s'est demandé si, même en restant dans les limites de la loi du 23 septembre 1842, les autorités communales ne pourraient pas déjà effectuer certaines réformes préconisées par la Ligue. C'est ce qui a donné lieu à un excellent rapport de M. Tiberghien, du 17 décembre 1872, publié dans le bulletin que nous mentionnons ici, et approuvé le 21 janvier 1873 par le conseil.

Dans ce travail, M. Tiberghien, énumère d'abord ce que les communes ne peuvent pas faire au point de vue des exigences d'un bon enseignement primaire. Ainsi il leur est défendu de soustraire les écoles à l'inspection ecclésiastique, de supprimer l'enseignement confessionnel, de choisir les livres de lecture propres à cultiver les sentiments moraux et religieux des enfants dans les limites de la raison, de rendre l'instruction primaire obligatoire dans leur ressort, d'organiser enfin des comités scolaires avec pleins pouvoirs d'administrer les écoles et de nommer le personnel enseignant. Cependant l'honorable rapporteur fait remarquer qu'il est du devoir des communes d'avertir les pères de famille, qu'ils peuvent réclamer le bénéfice de la tolérance inscrite dans le dernier paragraphe de l'art. 6 de la loi de 1842 : « Les enfants qui n'appartiennent pas à la communion religieuse en majorité dans l'école, seront dispensés d'assister à cet enseignement. » Il ajoute aussi que les communes, soit seules, soit aidées de la province, peuvent créer ou entretenir des établissements d'instruction moyenne du premier ou du second degré, dont elles ont la libre administration, en vertu de l'art. 30 de la loi du 1er juin 1850, et qu'elles peuvent annexer à ces établissements des sections préparatoires, faisant fonction d'écoles primaires, où

Digitized by Google

le clergé n'intervient pas de droit à titre d'autorité, mais où il est seulement invité à donner ou à surveiller l'enseignement confessionnel. Il résulte de là que l'interdiction de supprimer cet enseignement dans l'école peut être tempérée en partie et que dans certains cas on peut se soustraire à l'inspection ecclésiastique et laisser au pouvoir civil le choix des ouvrages.

Voilà donc ce qui est interdit aux communes, sauf quelques tempéraments. Reste à voir ce qui leur est permis. Sous ce rapport, elles peuvent instituer des écoles de tout genre pour tous les âges et tous les besoins; augmenter le nombre des classes et des instituteurs; améliorer considérablement la position du corps enseignant; compléter le programme des études; encourager et favoriser la fréquentation des écoles; perfectionner les méthodes; fonder des bibliothèques et des collections ; organiser des promenades scolaires; créer des certificats d'études; et nommer une ou plusieurs personnes chargées de diriger les écoles et de proposer au conseil communal toutes les réformes compatibles avec la loi en vigueur. Tous ces points sont développés dans le rapport et méritent d'attirer l'attention des administrations communales sincèrement dévouées à la cause de l'instruction du peuple. « Ces droits sont précieux, dit en effet avec raison M. Tiberghien, seulement leur mise à exécution est entièrement subordonnée à l'appréciation plus ou moins éclairée et aux ressources plus ou moins restreintes des administrations locales. » V.M .

EUGÈNE DUBOIS, *œuvres complètes*, avec une introduction sur sa vie et ses œuvres par G. Lagye. Bruxelles et Paris, 1873. 2 forts volumes in-8°.

Eugène Dubois était un poëte. Tout ceux qui suivent avec intérêt notre littérature n'ont pas oublié l'éclat de son début en 1855. Le petit volume *Penser et oublier* avait de la fraîcheur, de la grâce et de la force; il annonçait un chanteur qui sait penser et qui donne à l'idée sa mélodie. Puis, Dubois en était resté là; des voyages, de la politique, des amours, une maladie, tout ce qui épuise la vie, trop souvent sans la remplir, l'avaient détourné de la carrière littéraire, sans l'arracher à son culte pour la poésie. Né à Anvers en 1827, il y est mort en 1870, laissant beaucoup de manuscrits et de projets inachevés. Des amis, mûs par une véritable piété fraternelle, ont recueilli l'héritage et ont publié ces deux gros volumes.

Des poésies diverses — *Le livre de Mignonne* — des poésies po-

Digitized by Google

litiques et satiriques — des chansons — des imitations antiques — des poésies de jeunesse — une traduction en vers de la tragédie de Silvio Pellico : *Francesca di Rimini* — des projets de poésies, en prose — *Les fantômes des eaux,* aussi en prose — des pensées — *Les chants ardennais :* — tel est le cadre où s'entassent des centaines de petites pièces de vers, des sonnets et des quatrains, des impromptus et des envois, des épigrammes et des épitaphes, même des poésies adressées à l'auteur et auxquelles il répond sur les mêmes rimes, même des fragments de poésies érotiques dont il avait anéanti le manuscrit et dont quelques brouillons déchirés ont été retrouvés.

Franchement, le juste sentiment qui a inspiré les éditeurs nous semble les avoir égarés. Cet ouvrage est au moins deux fois trop volumineux. Il n'est pas de poëte qui, en publiant un livre de vers, ne fasse un choix. L'inspiration a ses caprices, elle se prodigue, se joue des difficultés, se berce dans les imitations, se laisse aller à tous les rythmes, ne recule pas devant des écarts qui semblent des exercices de pensée ou de style, ne marchande ni avec le sentiment, ni avec la forme, s'abandonne à tous les vents de l'amour ou du plaisir, de la rêverie ou de l'indignation, prend « des bains de chair » (I, 312) ou de sang, s'essaie à tout et veut tout connaître. Mais, quand l'écrivain veut offrir une œuvre au public, alors le juge reparaît en lui, le critique réclame ses droits, l'homme ne veut livrer que ce qui est conforme à sa nature, il redevient lui, et il ne donne aux lecteurs que ce qui est vraiment pensé, écrit, chanté : ses véritables créations, la meilleure part de lui-même.

C'est une mission délicate de publier des œuvres posthumes. On ne peut bien la remplir, nous semble-t-il, qu'en se demandant à chaque page ce qu'eût fait l'auteur, s'il avait trié lui-même ses œuvres avant de mourir. Dubois n'aurait imprimé qu'un choix très sévère de ses poésies : il adorait trop la forme pour cela, lui qui a dit :

> Qu'on tourne à l'idiot pour être trop profond,
> Que le monde n'est pas aussi noir qu'ils le font...
> Et qu'on doit, admettant des larmes légitimes,
> Pleurer *correctement*, lorsque l'on pleure en rimes.

Et ailleurs :

> Et comme les dieux nus du peintre et du sculpteur,
> Notre vers *reste pur* jusque dans l'impudeur.

Quel beau volume ce choix bien fait eût donné à notre littérature !

Digitized by Google

Dubois avait toutes les grâces : Écoutez-le, faisant le portrait d'Horace, le grand poëte sybarite latin :

Tu ris de tout avec sagesse,
Mais ton style est fort court vêtu ;
Tu parles toujours de vertu,
Mais c'est pour l'oublier sans cesse !

Écoutez-le parlant à Baudelaire, un poëte de la décadence :

Il faut fleurir la vie et non la défiorer.
Sur des maux trop réels nous avons à pleurer
Pour consacrer nos pleurs à des chimères vaines ;
Il faut, par l'espérance, adoucir les regrets ;
Il faut cueillir la rose à l'ombre des cyprès,
Et songer au bonheur pour oublier les peines.

Écoutez-le aussi chantant l'amour : Mignonne est malade ; il la « sert en frère aux pieds de cette couche », ,

Où si souvent tes bras se sont ouverts pour moi.

Il la conduit au soleil, et là, en face de la fenêtre, en face du printemps, il s'écrie :

Toi, mourir, toi si chère, et si jeune et si belle !
Toi que la fièvre même embellit à mes yeux !
Oh ! pourquoi regagner la patrie éternelle ?
Quand tu dors sur mon sein, ne suis-je pas aux cieux ?

Lève-toi, sur mon bras, ta blanche main posée,
Avance pas à pas au soleil de midi,
Et viens voir, t'asseyant à la blanche croisée,
Comme, depuis nos pleurs, la plaine a reverdi.

Lilas et chevrefeuille, aubépines et roses,
Fauvette et rossignol, hirondelle et ciel bleu !
O Mignonne, à revoir tant de douceurs écloses,
Crois-tu bien qu'il soit temps de revoler vers Dieu ?

Oh ! tant d'amour nous reste et tant d'heures vermeilles !
Vois-tu ! C'est le printemps où l'amour est si doux !
Le bon Dieu n'a créé ces divines merveilles
Que pour les vrais amants qui s'aiment comme nous.

Ceci est d'un poëte. Un tout petit volume, composé de pièces pareilles, eût fait la gloire d'Eugène Dubois.

LES VIES DES QUATRE GRANDS CHRÉTIENS FRANÇAIS, par M. Guizot, tome I. Saint Louis et Calvin. Paris, Hachette et Cie. 1873.

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU XVIIe SIÈCLE, par Paul Albert. 1 vol in-12, Paris Hachette, 1873.

M. Guizot est le grand rabbin du protestantisme orthodoxe français. Il a une doctrine à laquelle il sacrifie tout, un but où il marche toujours.

Digitized by Google

S'il est des esprits qui pensent que le catholicisme est un obstacle à la vie moderne, et, parmi eux, s'il en est qui tendent vers le protestantisme et qui y voient une porte pour sortir à la fois du dogme ultramontain et des conspirations de l'autorité religieuse contre la liberté, qu'ils se détrompent ou se rassurent. M. Guizot leur prouve que les deux religions peuvent, doivent vivre en paix, qu'elles commencent à le comprendre, et que ce qu'elles ont de mieux à faire est de se rapprocher, de se coaliser contre l'ennemi commun : le rationalisme.

« Le christianisme, dit M. Guizot, est maintenant et ouvertement attaqué dans son propre et suprême caractère, dans son origine divine et son histoire surnaturelle. Soit qu'ils admettent, soit qu'ils contestent sa valeur morale, ses adversaires n'y voient aujourd'hui qu'un *fait humain* qui est né et s'est développé, comme tout autre fait, en vertu de la seule activité humaine et selon les lois naturelles et fatales qui régissent notre monde. C'est là évidemment la *négation formelle* de la foi chrétienne. »

M. Guizot a raison : le christianisme, romain ou luthérien, ne peut tenir comme fait humain : « Catholiques ou protestants reçoivent (de cette doctrine) les mêmes coups et encourent le même péril. »

Aussi, l'historien a cherché, dans le catholicisme et le protestantisme, « aux *plus belles* époques de leur histoire », quatre de leurs « plus glorieux représentants, en qui nul homme sensé ne puisse aujourd'hui se refuser à reconnaître des chrétiens. » Il a choisi, pour les plus belles époques le XIIIe et le XVIIe siècle, et pour les plus grands chrétiens : saint Louis et Calvin — saint Vincent de Paul et Duplessis Mornay.

Les vies des deux premiers remplissent ce volume.

Louis IX était né avec des sentiments de justice, qu'il appliqua noblement à notre pays dans des circonstances difficiles; mais la religion en fit un monarque dangereux et un justicier cruel.

M. Guizot ne dissimule rien :

« Saint Louis n'a pas imprimé à la société française une impression nouvelle et durable; il n'a pas fortement agi sur le caractère et le cours de la civilisation française.

« Vertueusement sympathique et supérieur à son siècle, saint Louis en a cependant partagé les deux grandes erreurs : chrétien, il a méconnu les droits de la conscience humaine; roi, il a imposé à ses peuples, par son aveugle passion pour la croisade,

Digitized by Google

des périls, des maux et des sacrifices inutiles pour une entreprise vaine. »

Le roi qui établit l'inquisition en France est peint par M. Guizot d'un trait :

« La passion de saint Louis en cette matière, était telle que la liberté ou pour mieux dire la *plus modeste équité* avait peut-être moins à attendre de la royauté que de l'épiscopat. »

M. Guizot revient ici sur l'état des esprits à cette époque, qui pesait sur le roi. Mais Joinville était aussi de l'époque. Joinville, l'ami et l'historien de saint Louis, a jugé le fanatisme cruel du roi, par un mot d'une tranquillité terrible. Après avoir raconté que le roi fit percer d'un fer rouge la langue d'un blasphémateur, il ajoute : « A Joinville, telle mauvaise parole reçoit un soufflet ou une tape! » Quel contraste!

Calvin est le second grand chrétien de M. Guizot.

M. Paul Albert a jugé Calvin en ces termes :

« Il commande le respect, non la sympathie. C'est une âme énergique, profonde, une intelligence très forte, un esprit de médiocre étendue. Les fanatiques sont tous ainsi et Calvin est un des types les plus complets du fanatisme. Ses admirateurs veulent absolument découvrir sous cette rigidité un cœur sensible, tendre même et pitoyable; c'est une illusion : il était sec et dur; mais il avait en lui une haute autorité. Le style est comme l'homme, raide, ferme, sans abandon, sans rayonnement; c'est la dialectique qui parle. »

M. Guizot reconnaît-il là le portrait d'un grand chrétien? Il ne recule pas devant les horreurs que rappelle le nom de Servet, éternellement attaché, comme un stigmate, à celui de Calvin. Calvin *s'imposa*, dit-il, *deux victoires* à remporter, l'une pour la foi, l'autre pour les mœurs. Puis, il, reconnaît que c'est Calvin qui fit emprisonner Servet, que c'est lui qui « fit qu'il se trouvât partie pour l'accuser », qu'il désira la condamnation capitale, et qu'il ne ressentit jamais *ni doute, ni regret* sur cette cruauté, parce qu'il *croyait à son droit et son devoir de réprimer ainsi l'hérésie.*

Il dit aussi :

« L'atrocité du supplice n'était pas plus en question, à cette époque, que *le droit* de l'infliger..... Sauf *quelques protestations éparses qui sauvaient l'honneur de la conscience humaine*, c'était là, au seizième siècle le droit commun de la chrétienté. »

De faibles esprits, des chrétiens tièdes diraient que les con-

Digitized by Google

sciences qui protestaient alors étaient les seuls vrais chrétiens. M. Guizot est plus logique : Le persécuteur de Servet et le roi inquisiteur, voilà les deux glorieux représentants du christianisme. Que nul homme sensé ne puisse se refuser à reconnaître en eux des chrétiens, nous ne le contesterons pas, c'est M. Guizot qui le dit, et c'est aux chrétiens surtout qu'il appartient d'en juger. Mais cela ne voudrait pas dire pour nous qu'ils fussent de vrais hommes.

M. Paul Albert est un critique ferme et sagace. Il résume vivement un homme, il caractérise facilement un écrivain, et sa forte concision fait tenir en une vingtaine de leçons tout le XVIIe siècle.

Le volume qui a précédé celui-ci et qui allait des origines au XVIIe siècle, annonçait ces qualités, mais soulevait bien des objections. L'auteur n'apprécie pas assez l'épopée du moyen âge, il n'y distingue pas, par exemple, la période des chansons de gestes qui célèbre Charlemagne de celle qui lui oppose l'esprit d'indépendance des barons ou d'un petit peuple; il néglige de grandes œuvres comme *Berthe aux grands pieds*, d'Adenet le roi, comme *Saint-Louis*, *de Gringore;* il n'explique pas les transformations des sujets de la *Table-Ronde*, ni l'influence du roman en vers au moyen âge. Enfin il méconnaît en partie le génie de Froissart. Il lui nie le talent d'aller au fond des choses, oubliant qu'il a mis au jour mieux que personne les causes même économiques des deux guerres de Flandre et la cause des défaites du roi de France. Il lui reproche de négliger le peuple, oubliant la bataille de Cassel, oubliant les grandes scènes populaires de Gand, sous les deux d'Artevelde, et les terribles scènes où le peuple anglais est joué et décimé par le Roi. Il ne lui trouve d'autre but que de narrer, ne voyant pas que cette manière Shakspearienne de mettre l'histoire en scène est la plus grande glorification de l'héroïsme et que Froissart, qui n'aimait pas les communes, les a immortalisées par cet art dramatique qui va jusqu'au génie.

M. Albert semble plus dans son élément, au XVIIe siècle. Ici, toutes ses qualités trouvent à s'exercer. Il a d'abord à faire justice des flatteries qui attribuent les grandeurs littéraires de ce siècle à Louis XIV, et il le fait en toute occasion, avec la vivacité, avec le courage du vrai. Puis, il se sent à l'aise pour juger les œuvres, apprécier les gloires, caractériser les talents, trier sur le volet les hommes et les choses. La sagacité s'aiguise souvent en sarcasme

Digitized by Google

lorsqu'il faut tracer un portrait et le metter dans son entourage, comme dans un cadre qui n'est pas toujours d'or. L'Académie est mise à sa place comme le roi, et les jésuites plus que les académiciens. Mais l'enthousiasme n'est pas absent : nous sommes au siècle de Descartes et de Corneille, de la Fontaine et de Molière, de Pascal et de Racine, de Labruyère et de Saint-Simon. Toute cette littérature passe rapidement sous nos yeux avec un vif éclat; l'homme semble renaître, l'œuvre paraît plus vivante et le critique émeut, soit par une anecdote, soit par une situation : il parle du génie.

On ne peut trop louer l'indépendance d'esprit que montre l'auteur, la finesse d'aperçus qui lui semble naturelle, sa concision qui n'exclut ni le trait ni le sentiment. En quelques heures de lecture, on revoit tout le « siècle de Louis XIV », on le contrôle, on rectifie bien des préjugés, on retrouve tous ses chefs-d'œuvre, on fait connaissance avec quelques figures secondaires, intéressantes ou ridicules, et on garde du livre un sentiment plus vrai de cette époque, souvent fort triste, et de cette littérature, presque toujours grande. X.

Idea, par Synpolski. — Sous ce titre a paru à Bruxelles, à la fin de l'année dernière, un ouvrage écrit en polonais sous le pseudonyme de *Synpolski* (fils de la Pologne). L'auteur commence par déclarer qu'après avoir longtemps médité sur la situation des sociétés contemporaines, il a acquis la certitude :

1° Que la religion, dans l'état présent du mouvement intellectuel, ne saurait subsister avec les principes sur lesquels elle est basée, et que la révélation de l'église chrétienne doit être remplacée par les vérités que fournit la philosophie des sciences naturelles;

2° Que la nation qui, en présence de ses voisins en progrès, n'aura pas accompli chez elle une réforme religieuse radicale, aura décidé sa perte et disparaîtra.

L'auteur est un libre penseur de l'école panthéiste; il s'adresse notamment à ses compatriotes de la confession catholique et voudrait leur faire abandonner le culte romain. Il leur dit entre autre choses : « L'opinion prédominante dans notre pays est qu'il est dangereux, surtout maintenant, de révoquer en doute le dogme catholique, la nationalité polonaise ne pouvant plus être défendue par les armes et n'ayant d'autre sauvegarde protectrice que *son* église. En vérité, notre nation serait la plus malheureuse du monde, si elle n'avait d'autre protection que celle que lui garantirait un recueil de cantiques (kantyczki). Mais il ne saurait en être ainsi. L'église n'a jamais employé son

Digitized by Google

pouvoir à défendre n'importe quelle nationalité, et les nationalités qui servent fidèlement le dieu ultramontain, ont toujours reçu les plus terribles coups et ne cessent d'en recevoir. »

L'auteur fait plus; non seulement il se déclare franchement ennemi du catholicisme romain, né, on le sait, de la transaction passée au concile de Nicée, en 325, entre le christianisme primitif et l'idolâtrie païenne ; mais il s'attaque à la doctrine de Jésus-Christ elle-même. On peut dire qu'il a mis la cognée à la racine. « Le fondateur de notre religion, dit-il, a été doué d'une force d'esprit et d'imagination gigantesque; mais, ayant été élevé dans une naïve et rustique simplicité, n'ayant aucune notion de la philosophie grecque, aucune notion de la terre et des forces de la nature, ignorant du reste ce qui se passait dans d'autres pays plus avancés en civilisation, il a absorbé toutes ses pensées uniquement dans les traditions religieuses qui circulaient en Palestine. La gloire des prophètes s'empara de son esprit; il fut donc pris du désir de marcher sur leurs traces et de gagner l'adoration du peuple, en se proclamant le défenseur et le consolateur des malheureux et des souffrants. »

Selon l'auteur, les multitudes qui écoutaient Jésus, ainsi que ses disciples élus, avaient la même culture intellectuelle ; ils étaient dépourvus de toute science, ils ne pouvaient donc faire autre chose que croire, seulement croire. Outre cela, la plus légère ombre d'incrédulité était menacée d'une terrible vengeance de Dieu.

C'est par suite du concours de toutes ces circonstances que prirent naissance les doctrines utopiques suivantes : Le règne des pauvres (*ébionisme*) ; l'ascétisme ; le communisme ; l'humilité exagérée ; le mépris de tout ce qui est terrestre; l'abaissement des facultés intellectuelles de l'homme ; la rupture des liens de famille et de nation ; l'exécration du travail; la propagande du martyre ; le mépris du bien-être ; la recommandation du célibat; la bizarre justice de la volonté de Dieu ; la fin prochaine du monde et le terrible jugement dernier ; la venue du règne du Fils de l'Homme ; l'espoir idéal d'une félicité éternelle spirituelle ; la désolante terreur des tortures éternelles, etc.

« Toutes ces choses, continue l'auteur, complètement contraires aux lois organiques et incompatibles avec les conditions de la vie sociale, furent facilement acceptées par des masses inaptes à penser, et une guerre insensée fut déclarée à toutes les lois de la nature et à la saine raison. Jésus apprend à ses disciples qu'il n'apporte pas la paix et le bonheur, mais le glaive, et à son juge il confesse que son royaume n'est pas de ce monde. C'est dans ce but qu'il fut commandé de sacrifier tout ce que l'homme a de plus cher et de plus agréable, pour gagner le royaume idéal de Jésus. De prime abord, la propagande chrétienne se faisait clandestinement dans des cavernes souterraines, mais après l'accroissement du nombre des croyants, le monde fut étonné de voir avec quel mépris fanatique de la vie, les chrétiens marchaient à la

Digitized by Google

mort pour mériter la couronne du martyr, et l'on croyait y voir la preuve la plus éclatante que Jésus n'était pas un homme, mais un dieu. »

Il serait trop long d'analyser ici la partie critique de cet ouvrage. Qu'il nous suffise de ne plus citer qu'un seul passage :

« L'histoire nous apprend, dit l'auteur en parlant du *prochain,* que c'est la foi qui a donné lieu aux guerres les plus terribles, aux plus grandes dévastations et aux plus affreuses persécutions. Le fidèle musulman ne cesse d'appeler le chrétien *chien infidèle,* et, réciproquement, le chrétien ne donne au musulman d'autre nom que celui de *païen damné.* Un vrai protestant ne regarde un papiste que comme un *fou* qui se prosterne devant l'Antéchrist, et, réciproquement, le catholique est obligé de traiter le luthérien d'*hérétique.* Le juif, fidèle à la loi de Moïse, s'irrite à la seule pensée qu'on ait osé, à côté de son grand et unique Jéhovah, mettre un autre dieu, et que ce soit le même fils de Marie que ses ancêtres ont vu de leurs yeux insulter et renverser l'arche d'alliance... Toutes ces haines et toutes ces luttes ne cesseront de désoler le monde tant que notre religion et les autres seront basées immuablement sur des traditions fabuleuses et sur la foi aveugle. »

Dans la seconde partie de l'ouvrage, l'auteur s'attache à démontrer qu'il n'y a que la philosophie des sciences naturelles qui puisse donner naissance à la religion de la raison, destinée à remplacer les religions de la foi, pour le bonheur du genre humain. « C'est alors, s'écrie-t-il, que la gloire sera à notre Créateur dans le travail, dans le progrès, dans la force, dans la liberté et le bonheur de son peuple. »

Puis, s'adressant encore à ses compatriotes (et puisse sa voix être entendue!), il leur dit : « L'histoire nous enseigne avec quelle imprévoyance nos ancêtres sacrifiaient les plus chers intérêts du pays au désir de garder l'obéissance envers le grand représentant du cosmopolitisme, résidant au Vatican, qui, par principe, ne fait et ne peut faire aucun cas des nationalités, quelles qu'elles soient... Nous pâtissons maintenant des tristes et douloureux effets de cette obéissance... »

Comme on le pense bien, un tel ouvrage devait faire en Pologne, où le catholicisme a de profondes racines, une grande sensation. En effet, un journal de Cracovie, *Kraj* (*le Pays*), s'est exprimé en ces termes dans son numéro du 13 janvier dernier : « *Idea* est dans notre littérature un phénomène inattendu à cause de la hardiesse avec laquelle l'auteur traite les choses dont chez nous personne n'ose parler hardiment, soit par timidité ou préjugé, soit pour d'autres considérations. Ce livre fera du *vacarme...* »

Le journal en question, sans être précisément hostile à l'écrivain pseudonyme, et tout en lui reconnaissant du talent et du savoir, donne cependant une fausse idée de son œuvre : il lui attribue l'intention de concilier la science avec la foi!... Espérons que d'autres l'apprécieront mieux. J. N. J.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL

DE LA

LIBRAIRIE EUROPÉENNE

1873 — N° 2.

I. LIVRES BELGES

Banque nationale de Belgique. Documents officiels relatifs à la prorogation de cette institution, décrétée par la loi du 20 mai 1872. Grand in-8°, 696 pages.

Un itinéraire du Xe siècle, par M. L. Cousin. In-8° avec carte. Prix : fr. 1-65.

Les miroirs chez les anciens, par le baron F. de Witte. In-8° avec 9 planches. Prix : fr. 2-50.

Le mariage d'un forçat, roman par Alexis Bouvier. Un vol. in-16. Prix : fr. 3-50.

Louis XVII, sa vie et sa mort, par Max. Durant. Broch. in-16. Prix : 60 c.

Des expositions universelles au XIXe siècle. Opportunité d'une exposition universelle à Bruxelles en 1875. In-8°.

Visite aux ruines de la villa belgo-romaine de Gerpinnes, par M. L. Galesloot. In-8°. Prix : 50 c.

Digitized by Google

Het Knickerspel. Épisode inédit de l'histoire d'Anvers, par M. L. Galesloot. In-8°. Prix : fr. 1-65.

Des économies à apporter dans la construction et l'entretien des chemins de fer, et des moyens de prévenir les invasions en temps de guerre. Nouveau système de rails, par Er. Grangier. Prix : 2 fr.

Études sur les facultés mentales des animaux comparées à celles de l'homme, par C. J. Houzeau, membre de l'Académie de Belgique. 2 beaux vol. in-8°, 1,000 pages environ. Prix : 12 fr.

Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. Année 1871-72, IIIe série, tome VII.

TABLE DES MATIÈRES.

Procès-verbal de la séance publique du 7 juin 1871; le travail, discours par A. Clesse ; rapport sur les travaux de la Société pendant 1870-71, par Hozeau de Lehaie ; rapport sur les résultats des concours de l'année 1870 ; le village, poésie par Grenier ; la littérature et les arts dans leurs rapports avec lamorale, fragment par E. de Puydt; le génie, poésie par Laroche ; l'âme de l'artiste, par A. Clesse ; histoire de la ville de Saint-Quentin, par Petit; de la nécessiter d'élever le niveau moral et intellectuel des ouvriers, etc., par Dauby; sommaire des matières de ce mémoire ; supplément à la bibliographie montoise, par L. Devillers ; changements survenus dans la liste des membres de la Société et de ses correspondants, pendant l'année 1871.

1 vol. in-8° avec une planche.

Exercices d'intuition et leçons de choses préparatoires aux exercices d'élocution et de style, à l'usage des écoles primaires et des écoles moyennes, par F. A. Mouzon, directeur de l'école moyenne et de l'école industrielle de Bruges. Beau vol. in-12. Prix : broché, fr. 1-75; cartonné, fr. 1-85.

Projet de fédération des étudiants belges, rapport présenté par le comité de Bruxelles. In-8°. Prix : 30 c.

Résultats d'expériences sur l'élasticité du caoutchouc vulcanisé, par A. Stévart, ingénieur aux chemins de fer de l'État belge. In-8°.

Ces résultats d'expériences ont conduit l'auteur à la détermination des lois qui régissent l'extension et la dépression de cette singulière substance, dont les applications industrielles deviennent chaque jour plus nombreuses.

Ce petit livre sera consulté avec fruit par tous ceux qui fabriquent ou emploient le caoutchouc, et les données qu'il renferme serviront à établir les conditions rationnelles de l'emploi de cette matière dont les précieuses propriétés ont été jusqu'à ce jour si peu ou si mal utilisées.

Défense des États à polygone concentré, par le col. Vandevelde. In-8° avec 2 planches. Prix : 6 fr.

Digitized by Google

Pour paraître fin mars :

Compte rendu du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique. Sixième session à Bruxelles, du 22 au 30 août 1872. Un fort vol. gr. in-8° avec plus de quatre-vingts planches, cartes et atlas.

Le faux miracle du saint Sacrement, à Bruxelles, par Dom Liber. 2e édit., considérablement augmentée d'après des documents inédits. In-8°. Prix de souscription : 5 fr.

En vente quelques exemplaires de

L'HISTOIRE DES COMMUNES LOMBARDES

depuis leur origine jusqu'à la fin du XIIIe siècle,

par P. de Haulleville. 2 vol. in-8°. Prix : 20 fr. — Ouvrage rare et recherché.

Les catholiques et les libertés constitutionnelles, par P. de Haulleville. Prix : 1 fr.

SOUS PRESSE :

NOTICE HISTORIQUE

SUR LES BARONS DE DIEST

EN BRABANT ET EN PRUSSE

PAR

M. J.-M. DE PABST DE BINGERDEN

Juge du canton de Nimègue, etc.

Cet ouvrage parut primitivement dans le *Hérault d'armes,* revue internationale d'histoire et d'archéologie héraldique. Bruxelles, 1869.

Le plan de l'auteur est de le faire réimprimer avec des additions et des améliorations, en y ajoutant entre autres des tables généalogiques, des pièces justificatives et un codex diplomaticus.

Le prix de souscription est de fr. 3-50.

Digitized by Google

II. LIVRES FRANÇAIS.

Au prochain bulletin.

III. LIVRES ANGLAIS.

ALLINGHAM, W. Diseases ot the Rectum. 2. edit. 8 75

BEAME, J. Comparative grammar of the modern Aryan languages of India. Vol. I. : On Sounds. 21 75

BENNETT, J. H. Text-book of Physiology, general, special, and practical. With 21 pl. 19 »

BLAKE, Lady. Ruth Maxwell; a novel. 3 vols. 42 70

BONWICK, J. The Mormons and the silver mines. 10 »

BOWRA. Henriette. Una; or, the early marriage. A tale. 10 »

BROUGHAM'S, Lord H. Works. Vol. VIII : Dissertations, historial and political. 5 50

BUCKLE'S, H. T. Miscellaneous and posthumous works. With biograph. notices by HCLEN TAYLOR. 3 vols. 71 »

BUCKE, Sir B. The rise of great families. 16 75

COOK, Mrs. J. Philippe; a tale. 5 50

CRAWFORD'S. Eearl of, Estruscan inscriptions, analysed, translated and commented upon. 16 25

CUNYNGHAME, Sir A. Travels in the Eastern Caucasus during 1871. Illustr. 23 50

The Divân of Hâtim Tâi. An old Arabian poet of the 5. century of the christ. Era. Edit. by R. HASSOUN. Illustr. 4. 4 75

DORAN, Dr., a Lady of the last century [Mrs. E. Montagu]. 19 »

Father Godfrey. By the author of «Anne Dysart». 3 vols. 42 70

GRANT, J. History of the Newspaper Press. Vol. III. The Metropolitan and Provincial Press. 20 »

GRIMM'S fairy tales. A new translat. by Mrs. H. H. B. PAULL. Illustr. 6 75

DE GUBERNATIS, A. Zoological Mythologie; or, the Legends of animals. 2 vols. 38 »

HALL, SP. T. Biographical sketches of remarkable people, chiefly from personal ricollections. 14 »

HAMILTON, G. The simpie solution of the Greck and Latin Subjunctive. 6 »

HAMLEY, E. B. The operations of war. 3. edit. 4. 40 50

HEATON, Mrs. C., a concise history of painting. With photograph. illustr. 20 »

HUDSON, A. Lectures on the study of fever. New edit. 6 75

HULL, E. Treatise on building and ornamental stone. Illustr. 16 25

Digitized by Google

JEWITT, L. A history of Plymouth. With engrav. and maps. 28-25 —; edit. in 4. 40 50

JOURDAN. Beatr. A., chances and changes; stories of the past and present. 6 75

LATHAM, R. G. Two dissertations on the Hamlet of Saxo-Grammaticus and of Shakespeare. 6 75

LEIGH, E. The science of modern cotton-spinning. 2 vols. 2 edit. Illustr. 113 50

MAUNDER, C. F. Operative surgery. 2 edit. Illustr. 8 25

MOLL, C. B. Commentary on the Psalms. 28 25

MORFIT, C. A practical treatise on mineral phosphates and pure fertilisers. Illust. 113 50

MORRIS, W. Love in Enoch; or, the freiing of Pharamond. A morality. 10 »

NICHOLSON, H. A. Manual of Palaeontology. 20 »

Ravensdale; a novel. 3 vols. 42 70

IV. LIVRES ALLEMANDS.

I. Ouvrages sous presse ou en préparation.

Actenstücke betr. das vom k. Consistorium d. Prov. Brandenburg über den Pred. Dr. Sydow verhängte Disciplinarverfahren. 2 »

Almanach d. Genossenschaft deutscher Bühnen-Angehöriger f. 1873. 5 25

v. AUFSESS. Die Zölle u. Verbrauchssteuern u. die auswärt. Handelsbeziehungen d. deutschen Reiches. Histor.-dogmat. dargestellt. 3 25

BALTZER. Idem zur socialen Reform.

BERGER. Die Lähmung des nervus thoraicus longus.

BUCHMANN. Die freie u. die unfreie Kirche in ihren Humanitätsbestrebungen.

DELBRUECK. Uber die Glaubwürdigkeit Lamberts von Hersfeld. 1 75

DIEMER (k. k. Major). Vorträge über die Grundzüge der Strategie. Hersg. von P. Kukulj, (Oberstlieut.). Mit Karten u. Figg. Environ 11 »

DUBOC. Sociale Briefe. 1 35

EDWARDS. In the days of my youth. A new novel. 2 »

FALLER. Medizin oder Wasser bei Wunden, Brandwunden und Verletzungen? 2. Aufl. 2 »

FOERSTER. Die Verbreitung der Cholera durch das Trinkwasser.

Digitized by Google

HAHN. Kreis-Ordnung f. d. Prov. Preussen, Pommern, Schlesien u. Sachsen. Mit Erläuterungen. Environ 8 »

HEINZE, Prof. Die Sittenlehre des Descartes. 1 »

JOEGER, Dr. Der moderne Socialismus, Karl Marx, die Internationale, Lassalle und die deutschen Socialisten. 9 50

JAEGER. Die schönsten Pflanzen d. Blumen- u. Landschaftsgartens, der Gewächshäuser, etc. 1. 2. Liefg. à 2 »

Jahresbericht über die Leistungen u. Fortschritte im Gebiete d. Ophthalmologie. Redig. von Prof. Nagel.

JMMISCH, M. Ueber den Isochronismus der Spiralfeder. Theoret. Erläuterung aller einschlagenden Fragen, etc. Preisschrift. Aus d. Engl.

JUNG, ALEX., Darwin. Ein komisch-tragischer Roman in Briefen an einen Pessimisten. 3 Bde. Environ 8 »

v. IVANCHICH, Dr. V. 6. Sammelbericht von weiteren 50 Fällen von Blasensteinzertrümmerung, etc. 2 75

KOEHLER, Dr. F. B. Die socialen Wirren u. das Evangelium. Ein Vortrag. 4. 1 10

KROHN, Buchstaben- u. Zahlen-System f. d. Chiffrirung von Telegrammen, Briefen und Postkarten. (Berlin, Grieben.) 8 »

Leitfaden des Eisenbahnwesens mit besond. Rücksicht auf den Dienst der Feld-Eisenbahn-Abtheilungen. Mit 1 Atlas. 10 75

MARESCH, O. (k. k. Artill.-Oberlieut.), Waffenlehre f. Officiere aller Waffen.

1. Abschn. : Schiess- u. Sprengpräparate, Zünd-, Signal-, Brand-, Beleuchtungs- u. Sturmmittel. 4 90

MEYER, K. AUG. « Sechsundsechzig. » Roman. 2 Bde. (Leipzig, Schlicke.) 13 35

NEUMANN, FR., Civilingen., die Vergasung erdiger Braunkohle zum Betriebe d. Schmelz- u. Brennöfen, Dampfkessel, etc. Mit 5 Taff. 5 35

Die Neu-Organisation der Feld-Artillerie u. ihre Stellung zur Infanterie-Division. 1 75

PETERMANN, TH., staatswissenschaftliche Untersuchungen. I. Gemeinde und Bürgerrecht. 1 75

RAABE, WILH. Christoph Pechlin. Roman. 2 Bde. 10 75

SILBERSTEIN, AUG., die Kaiserstadt am Donaustrand. Wien u. die Wiener in Tag- u. Nachtbildern. In 12 Liefgn. Mit Stahlst. à Liefg. 1 35

SPRINGMUEHL, Dr. Ferd. Die chemische Prüfung d. künstlichen organischen Farbestoffes. 2 75

STENGER, PH. Die Buchführung der Bauhandwerker, Maschinen- u. Mühlenbauer. 5 35

TRALL, Dr. R. T. Der Alkohol als Medicin. Ein Vortrag. 1 »

Digitized by Google

Die Verhandlungen d. 2. allgem. deutschen Congresses von Vertretern u. Freunden d. Grundsätze naturgemässer Lebens- u. Heilweise am 29. u. 30. Sept. u. 1. Octbr. in Chemnitz. Nach stenograph. Berichten hersg. von Dr. med. MEYNER u. H. CANITZ. 2 »

WEBER, Prof. Staat u. Kirche. ca. 10 Bgn.

WEEGER, L. (k. k. Hauptm.), u. G. Graf GELDERN (k. k. Hauptm.). Grundzüge der Befestigungskunst.
1. Thl. : Feldfortification. Mit 8 Taff. 6 75

WEIS, Dr. L. Der alte u der neue Glaube. Eine Antwort an Dr. F. Strauss. 2 75

Weltausstellungs-Wegweiser von Wien. Mit 1 Plan von Wien. 1 35

DE WICKEDÉ, C. Fr. The life and actions of Charlemagne. Arrang. for the use of schools, with a copious vocabulary. 2 »

WILSON, Dr. Der kranke Mensch oder Ursache und Heilung d. Krankheiten. Ein vollständ. ärztlicher Familien-Rathgeber. 1 75

WITIG, LUDW. Ein Jahrhundert der Revolutionen. 3 Bde. in ca. 25 Liefgn. à Liefg. » 75

WOHLERS (Geh. Ober-Reg.-Rath), Entscheidungen des Bundesamtes für das Heimathswesen. 1. Heft. 2 »

ZASTROW, C. Missverständnisse. Roman. 2 Bde. Environ 8 »

OUVRAGES PARUS.

I. — Encyclopédie. — Science et littérature. Écrits de sociétés savantes.

Abhandlungen d. k. Gesellsch. d. Wissensch. zu Göttingen. 17 Bd. Vom J. 1872. 4. 32 00

Abhandlungen d. philosoph-philolog. Classe d. k. bayer. Akad. d. W. 12. Bd. 3. Abth. 4. 10 75

Almanach d. k. Akad. d. W. 22. Jahrg. 1872. 4 »

ASHER'S Collection of English Authors. à vol. 2 »

38. 39. DIXON, W. H. The life of Will. Penn. 2 vols.
41—43. BRADDON, M. E. To the bitter end. 3 vols.

BLUNTSCHLI'S Staatswörterbuch. Hersg. von LÖNING. 21 Heft. 1 10

Collection of British Authors. Copyr. edit. à vol. 2 »

1287. FORBES, A. Soldiering and Scribbling.
1290. BROUGHTON, R. Tales for Christmas Eve.

Erläuterungen zu d. deutschen Klassikern. 55—57 Bdchn. à Bdchn. » 60

3. Abth. : Erläuterungen zu Schiller's Werken. 26—28. Bdchn. : Schiller's Don Karlos. Erläutert von H. DUNTZER.

Digitized by Google

Für's deutsche Reich. Jahrbuch deutscher Dichter u. Gelehrten. 1873. 4 »

KARPELES, G. Nikolaus Lenau. Sein Leben u. Dichten. 1 35

PIERANTONI'S, A. Geschichte d. italien. Völkerrechtsliteratur, übers. von L. RONCALI. 5 35

Universal-Bibliothek. à Nr. » 30

411. BRENTANO. CL. Geschichte vom braven Kasperl u. dem schönen Annerl.

412. ROLLET, H. Erzählende Dichtungen.

413. 414. GOGEL, N. Die todten Seelen. Aus d. Russ.

415. LONGFELLOW, H. W. Der spanische Student. Drama. In den Versmassen d. Orig. übers. von LEO HAEFELI.

416. ANAKREON. Uebersetzt von H. A. JUNGHANS.

417. DE MUSSET, A. Zwischen Thür u. Angel. Deutsch von S. MENKES.

418. MYLIUS, O. Das Glasmaennchen.Eine Weihnachtsgeschichte für Jung u. Alt.

419. SCRIBE u. LEGOUVÉ. Die Märchen der Königin von Navarra. Lustspiel. Deutsch von O. RANDOLF.

420. COSMAR, A. Die Liebe im Eckhanse. Lustspiel.

II. — Philosophie.

BETHE, W. Versuch einer sittlichen Würdigung d. sophistischen Redekunst. 1 35

v. HODENBERG, F. Das Gastmahl des Socrates, ein Gemälde von Feuerbach, als Spiegelbild für die Theologie der Rhetorik in d. kirchlichen Bewegung. 4 »

KANT, J. Von der Macht des Gemüths durch den blossen Vorsatz seiner krankhaften Gefühle Meister zu sein. Hersg. von C. W. HUFELAND. 1 75

WEBER, TH. Die Geschichte der neueren deutschen Philosophie u. die Metaphysik.

1. Heft: Das Princip d. neueren deutschen Philosophie u. die Metaphysik. 1 75

2. Heft: Antikrit. Erörterungen über das cartesische cogito ergo sum als Ausgangspunkt d. Philos. 2 »

III. — Théologie catholique et protestante. Livres religieux, etc.

(Schriften kathol. Autoren sind mit † bezeichnet.)

† EHRLER, J. Das Kirchenjahr. Predigten. 8. Heft. 2 »

EWALD, H. Abhandlung zur Zerstreuung der vorurtheile über das alte u. das neue Morgenland. 4. 3 25

FRIEDRICH, J. Tagebuch während des Vaticanischen Concils geführt. 2. verm. Aufl. 9 35

Digitized by Google

Geschichte der Mission auf den Sandwich-Inseln. 1 75
KEIM, TH. Geschichte Jesu. 3. Bearb. 10 75
LANGHANS, S. Unser Bekenntniss. Vortrag. » 45
LUTHERI, M. Opera latina. Cur. H. SCHMIDT. Vol. VI. 4 »
NIELSEN. Vorschlag zu einer Hausandacht am Weihnachtsabend. » 90
† (Pius IX.) — Reden unseres heil. Vaters Pius IX., des Gefangenen im Vatican. Hersg. v. HOLZWARTH. 1. Heft. » 90
† TEXIER, C. Beiträge zum Gebrauche bei den Heil. Exercitien. 4 90
† THANER, F. Ueber Entstehung u. Bedeutung der Formel « salva sedis apostol. auctoritate » in den päpstlichen Privilegien. 1 »

IV. — Jurisprudence et sciences politiques.

BAHLMANN, W. Das preussische Grundbuchrecht. 2. Ausg. 9 35
CALM, Dr D. C. Die Rechtsgrundsätze der Entscheidungen d. Reichs-Ober-Handelsgerichts. Nach d. System d. Gesetzbücher geordn. u. hersg. 1. Liefg. enthltd. Handelsgesetzbuch Art. 1—300. 2 »
EXNER, A. Kritik d. Pfandrechtsbegriffes nach röm. Recht. 5 »
HOEINGHAUS, R. Kreis-Ordnung f. d. Prov. Preussen, Brandenb., Pommern, Posen, Schlesien u. Sachsen. 2 75
KLETKE, G. M. Kreisordnung f. d. Prov. Preussen, Brandenb., Pommern, Posen, Schlesien u. Sachsen. 2 »
KNIEP, S. Die Contractsculpa. 1 »
KNOPP, N. Vollständ. kathol. Erbrecht. 4. Aufl. 9 »
OPPENHOFF, F. C. Das Strafgesetzbuch f. d. deutsche Reich. 3. Aufl. 9 35
OTTO. Aphorismen zu dem allgem. Theile d. Strafgesetzbuches f. d. deutsche Reich. 2 75
SCHMIDT, J. Lehrbuch d. preuss. Rechts u. Prozesses. 4. (letzter) Bd. 8 60
v. SCHROETTER, B. Politische u. rechtliche Bedenken gegen den Gesetzentwurf, betr. die Grenzen des Rechts zum Gebrauch kirchlicher Straf- u. Zuchtmittel. 1 75
STAMM, A. TH. Die Erlösung d. darbenden Menschheit. Der Rettungsweg in d. socialen Frage unserer Zeit. 2. Aufl. 4 »
STOLP, H., die Gemeinde-Verfassungen Deutschlands u. d. Auslandes. 3. Bd. 4 »
Verhandlungen d. 10 deutschen Juristentages. 2. Bd. 8 »
VOLLERT, A. Statistik der Rechtspflege im J. 1871. 4 »
WIPPERMANN, ED. Kleine Schriften juristischen u. rechtshistorischen Inhalts.
1. Heft : über Gauerbschaften. 1 75
WOLTERSDORF, TH. Das preussische Staatsgrundgesetz u. die Kirche. 9 35

Digitized by Google

V. — Sciences médicales. — Pharmacie. Médecine vétérinaire.

Bericht, ärzlicher, des k. k. Krankenhauses in Wien von Jahre 1871. 5 35

v. BRUNS, V. Chirurg. Heilmittellehre. 2. Abth. 3. (letzte) Liefg. 14 50

HAGER, H. Commentar zur Pharmacopoea Germanica. 5. Liefg. 2 »

HOEFLER, C. Zwei Tafeln für das pharmaceut. Laboratorium u. f. d. pharmaceut. Officin. Fol. 1 15

JACOB, O. Die Verbreitung des nervus glossopharyngeus im Schlundkopfe und in der Zunge. 4. 8 60

Jahresbericht über die Verwaltung des Medicinalwesens, etc., d. Stadt Frankfurt a. M. 1871. 15. Jahrg. 4 90

Kalender pharmaceutischer, f. d. deutsche Reich auf 1873. 2. Thle. 4 »

KLINGAU, H. Die Maul- u. Klauenseuche, etc. 2. Aufl. » 90

KNOLL, P. Ueber den Einfluss des Halsmarkes auf d. Schlagzahl des Herzens. 1 90

MARX. Lassen oder Thun? Eine ärztliche Kunst- u. Gewissensfrage. 2 75

OESTERLEN, FR. Die Seuchen, ihre Ursachen, Gesetze u. Bekämpfung. 14 »

v. PETTENKOFER, N. Ueber den gegenwärt. Stand der Cholera-Frage u. über die nächsten Aufgaben zur weiteren Ergründung ihrer Ursachen. 2 »

PROKSCH, J. K. Die Vorbauung d. vener. Krankheiten. 2 75

Sammlung klinischer Vorträge, hersg. von R. VOLKMANN.

Subscr.-Pr. à Nr. — 75 c.; einzeln à Nr. 1 »

47. HILDEBRANDT, H. Uber fibröse Polypen d. Uterus.
48. ACKERMANN, TH. Uber die Wirkungen d. Digitalis.
49. HUETER, C. Die Scrofulose u. ihre locale Behandlung, etc.

VI. — Sciences naturelles. — Astronomie.

Abhandlungen hersg. von der Senkenbergischen Naturforsch. Gesellschaft. 8. Bd. 3. 4. Heft. Mit Kpfrn. 4. 24 »

— Botanische, aus dem Gebiete d. Morphologie u. Physiologie. Hersg. von J. HANSTEIN.

2. Bd. 1. Heeft: SCHMITZ, FR., die Blüthenentwickelung der Piperaceen. 4 75

DAMMER, O. Kurzes chemisches Handwörterbuch. 3. Liefg. 1 75

GRUENHAGEN, A. Die electromotorischen Wirkungen lebender Gewebe. 7 »

Digitized by Google

HESSENBERG, F. Mineralogische Notizen. Neue Folge. 8. Heft. 4 »

PILAR, G. Die Excentricität der Erdbahn als Ursache der Eiszeit. 1 10

PREYER, W. Ueber die Erforschung des Lebens. 2 50

REIS, P. Lehrbuch d. Physik. 2. Aufl. 2. Liefg. 2 75

SANDBERGER, F. Die Land- u. Süsswasser-Conchylien der Vorwelt. 6—8. Liefg. Mit lith. Taff. 4. à Liefg. 10 75

WILLKOMM, M. Forstliche Flora von Deutschland u. Oesterreich. 3. Liefg. 2 75

VII. — Philosophie classique. — Archéologie. Linguistique générale et comparée.

APULEJI Psyche et Cupido rec. et emend. O. JAHN. Edit. II. 2 »

CLAUDIUS RUTILIUS NAMATIANUS. Heimkehr, übers. u. erläutert von ITASIUS LEMNIACUS. Mit 2. Plänen u. 5 Holzschn. 8 »

CONZE, A. Römische Bildwerke einheimischen Fundorts in Oesterreich. 1. Heft. 4. 5 35

GRUMME, A. Commentatio de Taciti histor. libri. I. cap. 80. 4. » 90

v. HERWERDEN, H. Appendix ad studia critica in poetas scenicos Graecorum. 1 35

HIRSCHFELD, G. Athena u. Marsyas. Mit 2. Taff. 4. 2 »

PHILLIPS, G. Die Wohnsitze der Kelten auf d. pyrenäischen Halbinsel. 1 75

TRACHSEL, C. F. Glossarium d. Berlinischen Wörter u. Redensarten. 2 10

VAHLEN, J. Aristotelische Aufsätze. II. 1 10

WESKE, M. Untersuchungen zur vergleich. Grammatik d. finnischen Sprachstammes. 2 50

VIII. — Pédagogie et ce qui concerne l'école. Livres pour l'enseignement.

ARNOLD, K. Kursus in d. deutschen Rechtschreibung u. Zeichensetzung. 2. Aufl. 1 10

Bestimmungen, allgem., d. k. preuss. Ministers vom 16. Oct. 1872, betr. das Volksschul-Präparanden- u. Seminarwesen. » 75 — cart. » 90

Denkschrift zur Motivirung der von Direktoren, Rektoren u. Lehrern höherer Unterrichtsanstalten beim Ministerium u. d. Abgeordnetenhause eingereichten Petition zur gesetzl. Regulirung d. äussern Verhältnisse ihrer amtlichen Steliung. 1 »

DETLEIN, W. Leitfaden zur deutschen Literaturgeschichte. 5. Aufl. 1 35

Digitized by Google

DITTES, F. Lehrbuch d. Psychologie. 3 25

FELSMANN, J. Deutsches Lesebuch f. Mittelschulen. 3 Thle. 7 40
1. 2. Thl. : 2. Aufl. à fr. 1-80. — 3. Thl. fr. 3-75.

FISCHER, Dr FRZ. Die Ascensionsverhältnisse der Lehrer an d. höheren Unterrichtsanstalten d. preuss. Staats beleuchtet, etc. » 45

HEINRICH, A. Grammatik d. deutschen Sprache f. Mittelschulen, etc., in mehrsprachigen Ländern. 3 25

HEINRICH, G. Deutsches Lesebuch f. höhere Lehranstalten. 2. Bd. 3 25

HIRSCH, M. Deutsche Sprachübungen. 1 10

HUETTMANN, JASTRAM, MARTIN. Weltkunde. Leitfaden d. Geographie, Geschichte, Naturgeschichte u. Naturlehre [incl. Chemie] für Volks- u. Mittelschulen. 1. Abth. : Geographie. » 65

KUTTNER, A. Erster Unterricht in d. Naturgeschichte. 1 »

PLOETZ, D. Auszug aus d. alten, mittleren u. neueren Geschichte. 4. Aufl. 2 50

SCHULTE. Kirchengeschichte f. Schulen. 3. Aufl. » 90

STAMM, W. Die Erfordernisse einer besseren Lehrerbildung. 1 10

TORNEY, S. Leitfaden zum Unterricht in d. Arithmetik. 2 50

IX. — Langue et littérature anciennes allemandes.

AISTLEITNER, A. Ungarisches Sprach- u. Lesebuch. 2. Aufl. 2 15

Dichter, deutsche, d. 16. Jahrh. Hersg. von K. GOEDEKE u. J. TITTMANN. à Bd. 4 »
7. Bd. : BRANT, SEBAST., das Narrenschiff.

DIEZ, F. Grammatik d. romanischen Sprachen. 3. Thl. 3 Aufl. 10 »

HOFMANN, K. Ein katalenisches Thierepos von Ramon Lull. 4. 3 »

JAMES, W. and A. MOLÉ. Dictionary of the English and French languages. 11 edit. 8 »

Liederchronik, Aachener. Mit. e. Chronologie d. Geschichte Aachens. 6 »

MALINOWSKI, L. Beiträge zur slavischen Dialectologie.
I. Ueber die Oppeln'sche Mundart in Oberschlesien. 1 Heft : Laut- u. Formenlehre. 1 35

PEUCKER, A. TH. Histoire de la littérature française, 3e édit. 2 »

WEINHOLD, K. Ueber die Bruchstücke e. fränkischen Gesprächbüchleins. » 90

X. Histoire et sciences auxiliaires.

Beiträge zur Kunde steiermärk. Geschichtsquellen. 9. Jahrg. 4 »

BRATUSCHEK, E. Adolf Trendelenburg. Mit photogr. Portr. 5 35

Digitized by Google

v. EULENBURG. Zehn Jahre innerer Politik 1862—72. Reden, etc. 4 »

FLATHE, TH. Geschichte des Kurstaates u. Königr. Sachsen. 3. Bd. 21 35

v. HELFERT. Marie Louise, Erzherzogin von Oesterreich, Kaiserin d. Franzosen. Mit 2 Portr. 16 »

KLEIN. J. S. Nachrichten von den Lebensumständen u. Schriften evangel. Prediger in allen Gemeinen d. Kgr. Ungarn. 3. Thl. 6 75

LECKY. Vier historische Essays. Swift. Flood. Grattan. O'Connell. Aus d. Engl. von Dr. H. JOLOWICZ. 6 »

LENTNER, F. Karl Freih. von Stein in Oesterreich. Geschichtsstudie. 1 35

ROTH, R. Geschichte d. ehemal. Reichsstadt Leutkirch, etc. 1. Bd. — 2. Bd. 1. 2. Heft. 6 75

SCHNEIDER, G. Pariser Briefe. Bilder u. Schilderungen. 4. Thl. 17 35

VARNHAGEN VON ENSE, K. A. Ausgewählte Schriften. 10. Bd. 5 35

Inhalt : 2 Abth. : Biograph. Denkmale. 4 Thl.

Zur Erinnerung an Dr. Fr. Koch weil. Prof. zu Eisenach. » 75

XI. — Géographie. — Ethnographie. — Statistique. Voyages.

Berlin u. seine Entwickelung. Städtisches Jahrbuch f. Volkswirthschaft u. Statistik. 6. Jahrg. 5 35

Communal-Kalender, Wiener, u. statistisches Jahrbuch. 1873. 4 »

ELGNER, W. Jerusalem u. seine Umgebung mit Beziehung auf das heilige Land. Mit Illustr. 4. 8 »

ENGEL, die Reform. d. Gewerbestatistik im deutschen Reiche u. in d. übrigen Staaten von Europa u. Nordamerika. 5 35

SEMPER, C. Reisen im Archipel der Philippinen. 4.

2. Thl. 2. Bd. : BERGH, R., malacolog. Untersuchungen. 4. Heft : Elysiadæ. Mit lith. Taff. 19 25

ULE, O. Die Erde u. die Erscheinungen ihrer Oberfläche. 2. Liefg. 1 »

VIRCHOW, R. Ueber die Sterblichkeits verhältnisse Berlins. » 90

Wegweiser, deutscher, durch New-York u. Umgegend. 1 »

XII. — Sciences mathématiques. — Architecture. Minéralogie.

BAUER, G. Von einem Kettenbruche Euler's u. einem Theorem von Wallis. 4. 1 »

BAUERNFEIND. Das bayerische Präcisions-Nivellement. 2. Mitthg. 4. 2 75

Digitized by Google

BRODBECK, H. Der Morse'sche Telegraph in d. Schweiz. 5 35

DIBOLD, TH. Die Gruft-Kirche d. fürstl. Hauses Fürstenberg zu Mariahof. Mit Kpfrn. Fol. 56 »

JUNG, L. Feuerlöschordnungen. 1 35

KOPKA, C. Formel-Sammlung aus der reinen Mathematik u. aus den mechan. Wissenschaften. 10 75

v. RITTINGER, P. Erfahrungen im berg- u. hüttenmänn. Maschinen-, Bau- u. Aufbereitungswesen. Jahrg. 1872. Mit Kpfrn. 4. 12 »

SCHLEGEL, V. Untersuchungen über eine Fläche 3. Ordnung mittelst d. Grassmann'schen Ausdehnungstheorie. 4. 1 75

XIII. — Sciences militaires. — Histoire de guerre.

v. CROUSAZ, A. Kurze Geschichte d. deutschen Kriegsmarine. 1. Liefg. 1 75

KOLACZEK, H. Statist. Sanitäts-Bericht S. M. Kriegs-Marine f. 1870. 2 75

Krieg, der deutsch-französ., 1870—71. Redig. von d. kriegsgeschichtl. Abth. d. grossen Generalstabes. 1. Thl. 2. Heft. 3 75

KROHNE. Das Denkmal der Oldenburger bei Vionville. 1 10

Mars. Oesterreich. Militär-Kalender f. 1873. Hersg. von E. KLUTSCHAK. 3 25

Quartierliste, neue, d. gesammten deutschen Heeres. » 45

v. SHERFF, W. Die Schlacht bei Beaune la Rolande am. 28. Nov. 1870. 1 10

Wehrpflicht u. Ersatzgeschäft. Leichtfassel. systemat. Darstellung d. sämmtlichen hierauf bezügl. Bestimmungen. 1 15

XIV. — Commerce. — Navigation.

Bekanntmachung betr. die Instruction zur Schiffsvermessung vom 23. november 1872. Fol. 5 35

DZIMSKI, G. General-Geschäftstabellen. Ein nothwend, etc. Hilfsmittel zur Erleichterung des Geschäftsverkehrs. 4. 6 »

Handbuch f. d. Wechselverkehr zwischen dem deutschen Reichs-Postgebiet u. d. Postgebiete von Bayern, Württemberg, Oesterrich-Ungarn und Luxemburg. 4. 2 15

RICHTER. Denkschrift über die Resolutionen d. deutschen Landwirthschaftsrathes zur Reform d. deutschen Zettelbanken. 2 »

SCHEFFLER, J. N. Neuestes Adressbuch deutscher u. ausländ. lithograph. Anstalten u. Steindruckereien. 4 »

Digitized by Google

v. SCHWIND, F. R. Der Rechenstab speciell zum Gebrauche bei Verwandlung d. alten österr. in das neue metrische Maas u. Gewicht. 2 75

Verzeichniss der kaiserl. deutschen Consulate. Jan. 1873. 1 35

XV. — Agriculture. — Économie domestique. Culture forestière et chasse.

BOHM, J. Die Schafzucht nach ihrem jetzigen rationellen Standpunkte. 4. 5. Liefg. à 2 »

Feldpredigten, landwirthschaftliche. 1 Heft. » 45

Jahrbuch d. landwirthschaftl. Lehranstalt in Hohenwestedt. Redig. von L. GIERSBERG. Jahrg. 1870—72. 1 »

XVI. — Beaux-arts.

HARTINGER, M. Das Grundgesetz d. Stimmbildung für den Kunstgesang. 2 »

HENSE, C. C. Das Schweigen u. Verschweigen in Dichtungen. 1 75

KOLBE, O. Kurzgefasste Harmonielehre. 2 75

MARX, A. B. Die Musik d. 19. Jahrh. u. ihre Pflege. 2. Aufl. 10 75

XVII. — Belles-lettres. — Poésies. — Drames.

BINDEWALD, TH. Ernst u. Humor. Neue Historien aus Oberhessen. 1 75

BOEHM, G. Chinesische Lieder aus d. Livre de Jade von Judith Merodès. 2 50

BUCKOW, FR. Fritz der Dithmarschen Buerjung oder der angelsche Godsherr. Wahrheit. u. Dichtung. 4 »

BUDICH, M. Gehobene Stimmungen. Gedichte u. Reflexionen. I. 1 35

CONSTANT, W. Cyclamen. 5 35

ESSENTHER, Franziska, Frauenehre. Roman aus d. socialen Leben. 3. Bde. 8 »

FRANZ EUGEN. Schuldig oder nicht. Erzählung. 2. Bde. 10 »

FROMMEL, E. O Strassburg, du wunderschöne Stadt! Erinnerungen eines Feldgeistlichen. 1 »

v. GASPARIN, A. Was die Frauen fordern! 2 »

GEROK, K. Pfingstrosen. 5. Aufl. 4 90

HACKLAENDER, F. W. Diplomatische Fäden. Lustsp. in 4. Aufz. 4 »

HAMERLING, R. Germanenzug. Canzone. 4. Aufl. 2 »

— Ein Schwanenlied der Romantik. 4. Aufl. 2 »

— Venus im Exil. Ein Gedicht. 4. Aufl. 2 »

HANSGIRG, K. V. Liebe und Leben. Sonettenbuch. 4 »

HENSLER, J. Der Rosenkranz in Liedern. 4 »

HORN, OSK. Herr Alexander Jürgensen. Eine Münchener Künstlergeschichte. 2 »

Digitized by Google

LEANDER, R. Träumereien an franz. Kaminen. 5. Aufl. 4 »
LORTZING, A. Vergangenheit u. Gegenwart. Fragment einer Rundschau durch Deutschlands Geistesgeschichte in Xenien. » 90
MORRIS. Memoiren eines Jesuiten. 2. Aufl. 2 »
PETERSEN. Marie die Irrlichter. 20. Aufl. geb. 3 60
— Prinzessin Ilse. Ein Märchen aus dem Harzgebirge. 15 Aufl. geb. 3 60
PATRIK, ALEX. Ernst von Schwaben. Trauerspiel in 5 Acten. 4 »
PIENING, TH. De Reis naa'n Hamborger Dom. 7. Opl. 1 35
† PONCELET, J. J. Feierklänge. Die christl. Festtage in Dichtungen. 2 15
ZU PUTLITZ, G. Luana. 3. Aufl. geb. 3 60
— Was sich der Wald erzählt. Ein Märchenstrauss. 33. Aufl. 3 60
v. REDWITZ, O. Hermann Stark. Deutsches Leben. 2 Aufl. 2—6. Bd. à Bd. 2 »
SCHLIEBEN, ERW. Moderne Freier. Roman. 2. Bde. 10 »
SCHRADER, AUG. Aug' um Aug', Zahn um Zahn, oder Frömmlerthum u. Geldwelt aus der Neuzeit. Roman in 4. Bdn. (18—20. Liefgn.) 1. 2. Liefg. à Liefg. » 45
SEEBERG, F. Geb. HESSELBERG, Am Fusse des Oelbergs. Ein Blüthenstrauss hinterlassener Dichtungen. 4 »
STAHL, ARTH. Aus guter alter Zeit. Ein Familiengemälde. 5 »
v. STENGEL, F. Der Pflicht geopfert. Erlebnisse aus den Schweizerbergen. 4 »
STORM, TH. Immensee. 16. Aufl. geb. 3 60
— Von Jenseit des Meeres. Novelle. 2. Aufl. geb. 3 60
TEGNÉR, E. Die Frithiofs-Sage. Uebers. von G. v. LEINBURG. 6. Aufl. 2 50

XVIII. — Actualités.

Bismarck wider Christus. Von e. Convertiten. » 25
HUBER, J. Der alte u. der neue Glaube. Ein Bekenntniss von D. F. Strauss kritisch gewürdigt. 1 75
Der preussische Staat u. die kirchliche Frage. 1 35
WASSERMANN, L. Der Altkatholicismus des Herrn Prof. A. Michelis beleuchtet. » 30
WELTI-KETTIGER, H. Referat über die Trennung von Staat u. Kirche. » 45

LIVRES DIVERS.

MEYER, F. Volkwirthschaft für Jedermann. Ein Volkslesebuch. Nach Rapet frei bearb. 5. Aufl. 2 »
Geheimnisse der Freimaurerei. 4. Aufl. » 75
ZUCKERTORT'S, J. H. Blindlings-Schach-Spiel. Durchges. von A. ANDERSSEN. 2 »

Digitized by Google

UN COUP DE CANON

EFFETS DE LA POUDRE DANS LES BOUCHES A FEU.

Malgré l'antique origine de la poudre de guerre il ne faut pas remonter bien loin pour constater les idées les plus fausses relatives à son mode d'action; longtemps par exemple on a cru que la combustion d'une charge de poudre était instantanée, mais il n'est rien dans la nature qui soit instantané; la vitesse des phénomènes les plus rapides tels que la transmission de l'électricité et de la lumière sont susceptibles d'être mesurés. De plus quelque grande que soit une vitesse elle est toujours capable de donner lieu à une longue durée; ainsi la lumière qui parcourt en une seconde un espace de soixante-dix-sept mille lieues, n'en met pas moins trois ans pour nous arriver de l'étoile la plus rapprochée; quant à la combustion de la poudre, elle est encore bien moins rapide :

Le feu étant mis en un point de la charge, il faut d'une part un certain temps pour que l'inflammation se communique de proche en proche à tous les grains de cette charge; d'autre part, un grain, une fois enflammé, demande également un certain temps pour achever sa combustion. La somme de ces deux durées, durée d'inflammation et durée de combustion, représente le temps nécessaire à la *combustion totale* d'une charge de poudre.

Les gaz, qui se développent dans cette réaction, exercent,

Digitized by Google

en raison de leur quantité et de leur température, un effort, une pression sur les parois qui les emprisonnent ; cette pression, c'est *la force de la poudre.*

Ces notions préliminaires étant établies, nous pouvons aller plus loin, et examiner, dans un aperçu rapide :

La manière dont la poudre développe sa force dans un canon,

L'effet qu'elle produit sur le projectile,

L'effet qu'elle produit sur la bouche à feu même.

Voyons le premier point, le développement de la force.

Du moment où le feu est mis à la charge, les gaz commencent à se former et font naître, la pression ; à mesure que les gaz augmentent, la pression grandit avec eux ; du moment où elle devient suffisante pour vaincre l'inertie et la résistance du projectile, celui-ci se met en mouvement ; il agrandit donc l'espace occupé par les gaz, et tend par conséquent à diminuer leur pression ; mais, comme la combustion des grains de poudre, la production des gaz, augmente suivant une loi plus rapide que l'agrandissement de l'espace qu'ils occupent, il en résulte que la pression va croissant jusqu'à une certaine position du projectile, où elle atteint son *maximum.* A partir de ce point, elle décroit pendant tous le reste du trajet du projectile dans l'âme du canon[1].

Passons au second point : l'effet de la force sur le projectile.

Les pressions, les efforts successifs développés par les gaz de la poudre, impriment au projectile des impulsions, des *accélérations*, qui ont pour effet d'augmenter à chaque instant sa vitesse, si bien que cette vitesse, nulle au départ, très faible au commencement du trajet, devient un maximum à la bouche du canon.

C'est ainsi que l'on peut voir les gaz du vin de champagne pousser le bouchon lentement d'abord, on le voit monter, puis il marche plus vite, puis il saute avec force.

[1] Nous appelons l'âme d'un canon le vide intérieur qui contient la charge, et qui sert de guide au projectile.

Digitized by Google

C'est véritablement un coup de canon en miniature : de même aussi le projectile, sous l'action des gaz de la poudre, se déplace d'abord lentement, puis il va plus vite, puis encore plus vite, puis enfin il est lancé dans l'espace avec cette énorme vitesse qui en fait toute la puissance.

Cette vitesse est appelée *l'effet utile* de la poudre dans un canon; et nous devons pouvoir la mesurer exactement, car c'est d'elle que dépendra la *portée* du projectile et *l'effet destructeur* dont il sera capable.

Abordons enfin le troisième point, l'effet de la force sur la bouche à feu même.

Les gaz en poussant le projectile prennent appui sur le fond de l'arme, et la poussent en sens inverse, si bien que le canon recule en même temps que le projectile avance. La vitesse des deux mobiles naturellement n'est pas la même, elle est en raison inverse de leur *masse* ou poids, et de leurs *résistances passives*, frottements et autres empêchements.

Donc, si le projectile pèse cent fois moins que le canon, ce qui est un cas ordinaire, sa vitesse sera sensiblement cent fois plus grande que celle du recul, et, quand il aura avancé d'un mètre dans l'âme, le canon aura reculé d'un centimètre sur le sol.

Si le projectile avait le même poids que le canon, les deux mobiles partiraient en sens inverse avec la même vitesse, et seraient capables du même effet. Aucune arme ne se trouve dans ce cas, mais certains pistolets très légers tirant une lourde balle, se rapprochent de cette limite, ce qui en fait des armes très mauvaises, et même dangereuses; leur recul est très violent, ils sautent dans la main, ce qui en rend le tir très incertain.

Pour obvier à la cause déviatrice du recul, les carabines suisses, dites de précision, sont très lourdes, en comparaison de la petite balle qu'elles tirent.

Les fusils dont notre infanterie est armée aujourd'hui ont un recul très faible qui ne gêne nullement le tireur; mais il y a quelques années le tir était un véritable supplice pour le soldat, tant le choc de l'arme contre l'épaule était violent;

Digitized by Google

on y a remédié en diminuant de moitié le poids de la balle, tout en conservant au fusil son ancien poids.

Dans les mitrailleuses, dont naguère on faisait tant de bruit et dont la réputation semble avoir été bien surfaite, l'avantage réel consiste dans un recul insensible qui ne dérange pas le pointage. Les canons ordinaires lancent d'un coup un fort poids de mitraille et reculent en conséquence; tandis que la mitrailleuse ne tire à la fois qu'une petite balle, dont la réaction est incapable d'imprimer à l'arme un mouvement sensible.

En même temps que les gaz font avancer le projectile et reculer la pièce, ils exercent aussi sur les parois de l'âme une pression dans tous les sens, qui tend à déchirer ou à faire éclater la bouche à feu; et c'est là *l'effet nuisible de la poudre* dans le canon.

Cet effet, nous devons également pouvoir le calculer exactement, car c'est lui qui met en jeu la résistance de la pièce. Le maximum de la pression des gaz, c'est à dire le plus grand effort qu'ils exercent dans le canon, est le point capital à mesurer.

Il importe cependant de connaître aussi les autres pressions de la série, afin de pouvoir déterminer la force ou l'épaisseur qu'il convient de donner à chaque section transversale de la bouche à feu, et déterminer ainsi son tracé rationnel.

L'effet nuisible de la poudre dans un canon est éminemment variable selon l'espèce de poudre que l'on emploie.

Les poudres à combustion vive développent un grand effort, qui grandit brusquement et diminue tout aussi vite. Les poudres à combustion lente, au contraire, développent leur action plus progressivement, le projectile a le temps de se déplacer, à mesure que les gaz se produisent, si bien que la pression ne devient jamais très grande, mais, comme elle se maintient plus uniforme pendant tout le trajet du projectile dans l'âme, il en résulte que les poudres lentes sont capables d'imprimer au projectile une vitesse finale plus

Digitized by Google

grande, tout en faisant supporter à la bouche à feu un effort beaucoup moindre.

Aussi, n'employe-t-on aujourd'hui avec les canons de gros calibre que des poudres à gros grains, c'est à dire à combustion lente.

Ces poudres n'ont nullement l'aspect de celle qu'on est habitué à voir; il y en a de différentes espèces; ce sont ou des grains irréguliers présentant la grosseur d'un dé à jouer, et que les Anglais appellent *Pebble* c'est à dire cailloux, ou des grains cylindriques, ou des grains arrondis ou enfin de gros prismes réguliers à six pans, percés de sept canaux pour le passage de la flamme. Cette dernière poudre qui fut inventée en Amérique porte cependant le nom de poudre russe parce qu'elle est très employée dans ce pays. Ces prismes sont placés dans un ordre régulier pour constituer la charge, de telle sorte que celle-ci présente l'aspect d'un cylindre compact percé d'une grande quantité de canaux longitudinaux où la flamme fait le même effet que dans une chaudière tubulaire de locomotive.

Toutes ces poudres, ou à très peu près, sont composées des mêmes éléments : salpètre, soufre et charbon, et dans les mêmes proportions que notre ancienne poudre à canon; elles sont donc capables de fournir, à poids égal la même quantité de gaz; mais à cause de la grosseur et de la densité du grain, elles développent cette force beaucoup plus lentement.

Pour donner une idée de la différence de ces effets, je citerai l'exemple suivant, tiré des expériences que j'ai faites l'été dernier au champ d'épreuve d'Herstal. La bouche à feu était un canon rayé du calibre de 15 centimètres tirant un projectile emplombé du poids de 30 kilogrammes. Avec notre poudre d'artillerie ordinaire, poudre formée de petits grains, j'imprimais au projectile une vitesse de 315 mètres à la seconde, et je constatais que la pression s'élevait à 2,500 atmosphères. Avec la poudre sphérique, qui a la même composition mais dont les grains fabriqués en moule ont la grosseur d'une petite noix, j'obtenais la même vitesse, sans dépasser la pression de 600 atmosphères. Voilà donc

Digitized by Google

une poudre qui donne au projectile la même force vive, tout en exerçant sur la bouche à feu un effort quatre fois moindre; par conséquent en l'employant au lieu de la poudre ordinaire, on peut faire usage d'un canon quatre fois moins résistant.

Je cite cet exemple, et j'y insiste, parce qu'il me paraît de nature à bien montrer toute l'importance pratique de la question qui nous occupe. Aujourd'hui, en effet, nous sommes obligés d'employer des canons rayés de gros calibre, tirant à forte charge, notamment pour la défense des côtes et des grands fleuves, comme l'Escaut dans notre pays. Ces canons sont nécessaires afin de pouvoir en cas donné agir efficacement contre les navires cuirassés. Le prix de ces bouches à feu est énorme, leur existence est limitée; il est donc urgent que nous recherchions la poudre qui compromet le moins leur solidité, tout en imprimant au projectile une vitesse suffisante pour traverser le bordage cuirassé des navires.

La lutte entre la cuirasse et le canon a pris dans ces dernières années des proportions vraiment grandioses; c'est une lutte de géants dont, le navire cuirassé est le but objectif; on y voit d'une part l'industrie mettant en œuvre tous ses moyens de production pour le renforcer, d'autre part l'artillerie développant ses moyens de destruction pour le démolir. A chaque progrès de l'un a correspondu un progrès de l'autre. Où s'arrêtera cette lutte, à qui restera la victoire définitive? Voilà la question que l'on peut se poser maintenant, mais que l'avenir seul pourra résoudre.

Pour juger des effets que l'on demande à la poudre, il est bon de jeter en passant un coup d'œil sur les moyens employés de part et d'autre dans cette lutte.

Les bâtiments cuirassés présentent les formes et les dispositions les plus diverses; on dirait vraiment que chacun s'est empressé de se prémunir, sans avoir eu le temps de mûrir un système. Les cuirasses qui recouvrent leur bordage sont d'énormes plaques de fer laminé qui atteignent jusque 20 centimètres d'épaisseur, témoins le Marengo construit en France, et le Wilhelm I, construit en Angleterre et qui

Digitized by Google

forma le noyau de la marine cuirassée de l'Empire germanique.

L'efficacité de tels moyens ne pourrait être mise en doute; nous avons tous pu constater, pendant la guerre de la sécession l'influence prépondérante que les efforts énergiques de la marine fédérale exercèrent sur les destinées du peuple américain. Les noms de certains de ces navires sont presque devenus légendaires, tant leur rôle fut important.

Aujourd'hui, on garnit de fer non seulement les navires mais même les fortifications des villes. Certains forts détachés formant le camp retranché d'Anvers sont munis de coupoles de fer qui abritent l'artillerie. En Angleterre, on a fait l'essai de casemates en maçonnerie dont les embrasures étaient revêtues d'un bouclier en fer forgé qui n'avait pas moins de 34 centimètres d'épaisseur. Les plus gros calibres furent impuissants contre lui; ici, la cuirasse eut raison du canon.

Au polygone de Tégel près de Berlin, l'on a essayé une casemate entièrement en fonte, durcie par un procédé spécial de coulage; elle présentait l'aspect d'une carapace de tortue énorme, l'épaisseur de la fonte était d'un demi mètre, les pièces qui devaient la composer étaient tellement lourdes que pour ne pas devoir les transporter on préféra établir à pied d'œuvre une fonderie complète et les couler sur place. Malgré cela, l'artillerie la démolit aisément. Ici, ce fut le canon qui eut raison de la cuirasse.

Disons maintenant quelques mots sur les moyens employés par l'attaque dans cette lutte.

Contre les navires cuirassés, on emploie le canon, ou le choc d'un autre navire, dont la proue est armée d'un éperon destiné à perforer l'adversaire. C'est ainsi qu'à Hampton-roads, le *Mérimac* coula le *Cumberland;* c'est ainsi qu'à la bataille de Lissa le vaisseau amiral, monté par Tegethof, se précipitant à toute vapeur contre le flanc cuirassé du *Re d'Italia*, fit sombrer ce beau navire.

Les bouches à feu employées sont ou des canons rayés

Digitized by Google

tirant des projectiles ogivaux, ou des canons lisses tirant des boulets sphériques; les Américains et les Anglais semblent préférer ce dernier système, à cause de la plus grande vitesse qu'il permet d'imprimer au projectile. Les canons rayés usuels pour l'armement des navires et des côtes sont du calibre de 9, 10 et 11 pouces; mais il en existe de plus grands encore.

On a pu voir en 1867 à l'exposition universelle de Paris, le canon monstre sortant des ateliers de M. Krupp à Essen; c'est un canon rayé du calibre de 14 pouces. Son projectile ne pèse pas moins de 1,100 livres; il faut cinq hommes vigoureux pour pouvoir le soulever. La charge de poudre est de 100 à 110 livres, la contenance d'un baril ordinaire. Le canon lui-même pèse cent mille livres; si on voulait le soulever à bras d'hommes, il faudrait réunir l'effort de 500 hommes. Le prix d'une telle bouche à feu, avec ses accessoires, se compte par centaines de mille francs, et l'on peut dire sans exagération qu'un seul coup de ce canon coûte plus de mille francs, surtout si l'on fait entrer en ligne de compte l'amortissement du capital.

Tout récemment on vient de construire en Angleterre un canon lisse en fer forgé, du calibre de 20 pouces; c'est une véritable merveille de l'industrie; on l'a surnommé *l'Enfant de Woolwich* et l'on fonde sur cet enfant les plus grandes espérances.

Ce sont les Américains, ces hommes aux conceptions hardies, qui emploient les canons du plus gros calibre; leurs *colombiades* ont cinquante centimètres de diamètre intérieur; un homme pourrait aisément s'y introduire. Elles sont cependant beaucoup plus modestes que la fameuse colombiade que Jules Verne, l'auteur humoristique, fit construire à la Floride, et au moyen de laquelle il envoya très commodément dans un projectile bien emménagé trois intrépides voyageurs à la découverte de la lune.

Disons à ce propos, et cette fois sans plaisanter, que si les Sélénites, en admettant qu'ils existent, possédaient une artillerie aussi puissante que la nôtre, ils pourraient très proba-

Digitized by Google

blement nous envoyer des projectiles, sans que toutefois nous pussions leur riposter.

Afin de compléter les notions que je viens de présenter sur la manière dont se développe un coup de canon, il me reste à effleurer un dernier point relatif aux poudres vives.

Le phénomène se passerait comme nous l'avons exposé, si la force des gaz était une force inerte, ce qui est à peu près le cas pour les poudres à gros grains ; mais il n'en est pas de même pour les poudres à petits grains; celles-ci, à cause de la vivacité de leurs effets, sont à juste titre qualifiées par l'artillerie de *poudres brutales* ou *brisantes*. Elles agissent, non seulement par pression, mais aussi par *choc*.

Les premiers gaz qu'elles développent se précipitent à grande vitesse dans l'espace libre de la chambre de combustion ; ils choquent le projectile d'une part, la culasse de l'autre et refluent sur les parois de l'âme où ils exercent un *surcroît de pression*. Toute accélération du projectile provoque un nouvel afflux de gaz, puis un nouveau reflux ; il résulte de ces faits, qui viennent singulièrement compliquer la question en ce qui concerne les poudres vives, que ces poudres exercent des pressions *locales* et *instantanées*, dont l'influence est parfois énorme et bien propre à faire éclater la bouche à feu ; le cas se présente surtout lorsque le projectile rencontre, pendant son trajet dans l'arme, une résistance accidentelle, même très faible.

Quelques faits bien connus confirment cette théorie. Si l'on place la charge au fond d'un fusil, et la balle à une certaine distance, au milieu du canon, par exemple, l'arme éclate au point qui correspond au culot du projectile, ou du moins elle se *bague*, comme on dit en terme d'armurier, c'est à dire qu'elle présente une augmentation de diamètre en ce point.

Le même effet se produit, si une première balle étant placée sur la charge, on en met une seconde à une certaine distance dans le canon ; également si l'on tire, le bout du canon étant plongé dans l'eau. Enfin, bien des chasseurs savent par expérience que l'arme éclate si un tampon de terre en obstrue accidentellement la bouche.

Digitized by Google

La moindre résistance opposée au développement des gaz de la poudre, les irrite et les rend intraitables. Ainsi, par exemple, placez sur une table un tas de poudre assez volumineux, mettez y le feu, la combustion se fera sans bruit, sans effet destructeur. Répétez l'expérience en plaçant sur la charge une feuille de papier ordinaire, une forte détonation aura lieu, et la table sera brisée; la simple résistance du papier suffit donc pour accélérer singulièrement la production des gaz, et les faire réagir énergiquement.

Pour les poudres dont la réaction est extrêmement rapide, la seule résistance de l'air suffit pour leur faire produire dans tous les cas une forte détonation et un effet destructeur des plus violents. Les poudres fulminantes, la nitroglycérine, la dynamite, le picrate de potasse, et bien d'autres substances se trouvent dans ce cas. Leurs propriétés sont, du reste, assez étonnantes pour nous arrêter un instant.

La nitroglycérine est un liquide qui détonne au moindre choc en produisant des effets désastreux, et malheureusement trop souvent de terribles accidents. Il est cependant le produit de l'union d'une substance bien inoffensive et bien douce, la glycérine, avec une autre substance très connue, l'acide nitrique. Un mélange d'argile et de nitroglycérine forme la dynamite; celle-ci est beaucoup plus maniable, elle est presque insensible au choc, et ne détonne que par l'emploi d'une mèche spéciale, mais ses effets n'en sont pas moins énergiques. La détonation d'une faible charge de cette substance, placée simplement sur un pavé, le pulvérise; dans les mêmes circonstances, un rail de chemin de fer est brisé; une traînée de dynamite disposée au pied d'une forte palissade, la coupe net, à ras du sol. Une petite cartouche de dynamite détonnant au fond de l'eau, y produit une commotion telle que tous les poissons sont tués ou tout au moins étourdis dans un rayon considérable; on les voit immédiatement flotter à la surface où il suffit de les prendre pour faire une pêche miraculeuse d'un nouveau genre.

Les propriétés de ce composé furent largement mises à

Digitized by Google

profit pendant le siége de Paris. Le comité scientifique de défense fit établir des ateliers au bord du bassin circulaire de la Villette et aux buttes Chaumont près des carrières d'Amérique; ils pouvaient fournir 300 kilog. de dynamite par jour. Une des applications les plus intéressantes qui en fut faite, eut pour but de dégager la flottille de canonnières prise dans les glaces de la Seine, vers Charenton. Les glaçons étaient empilés et soudés sur une hauteur de 3 à 4 mètres, et sur une longueur de plus d'un kilomètre. Par l'emploi de la dynamite, posée simplement sur la glace, on parvint à la disloquer, et le fleuve fut complètement déblayé en quelques jours et à très peu de frais.

En vue d'une défense à outrance, auquel cas on fait bon marché des prescriptions du droit des gens, le même comité s'occupa de la question des bombes explosives, chargées de ces matières, et qui ont la terrible propriété de se diviser en un grand nombre d'éclats meurtriers projetés avec violence. Ce sont les mêmes projectiles qui, sous le nom d'Orsini, ont acquis dans l'histoire une triste célébrité.

Enfin, nous nous rappelons encore avec effroi l'épouvantable catastrophe arrivée dans notre pays près de Quenast : un fourgon transportant de la dynamite, fit explosion sans que jamais on ait pu en connaître la cause. La voiture, les chevaux et les hommes formant l'escorte furent complètement anéantis, et disparurent au point que c'est à peine si l'on parvint à en retrouver quelques vestiges.

Depuis longtemps on a recherché les moyens de mesurer l'effet nuisible et l'effet utile de la poudre dans les bouches à feu, c'est à dire la pression exercée sur les parois de l'âme, et la vitesse imprimée au projectile.

L'examen des travaux qui ont été faits sur ces questions formant une matière beaucoup trop étendue pour que je puisse l'aborder ici, je me bornerai à résumer quelques notions très succinctes sur ce sujet.

Souvent on a cherché à déduire par le calcul la force qui doit se développer dans un canon, en se basant sur les résultats d'expériences de laboratoire, faites sur de petites charges

Digitized by Google

de poudre, en vue de déterminer principalement la quantité de gaz fournie et la température de l'explosion.

Dans cet ordre d'idées, on peut citer à juste titre les travaux de Robins, du comte de Rumford, de Gai-Lussac, de Piobert, de Salluce, ainsi que les travaux plus récents de deux chimistes des plus distingués MM. Bunzen et Schiskoff, et enfin le remarquable travail, publié cette année par M. Berthelot, sur la force de la poudre et des matières explosives.

Mais ce mode d'investigation est beaucoup trop indirect pour répondre aux besoins de la pratique; si l'on veut connaître la pression développée par une charge de poudre donnée, dans un canon donné, il faut absolument prendre le phénomène sur le fait, et travailler sur le canon même.

Les premières tentatives dans cette voie furent faites en 1845 par l'artillerie piémontaise sous la direction du colonel Cavalli. Des méthodes analogues, mais plus perfectionnées, furent ensuite suivies par Neumann en Prusse, Mayevski en Russie, Noble en Angleterre; ils ont cherché à calculer la pression d'après les mouvements imprimés au projectile dans le canon; ce n'est donc pas encore un procédé direct: C'est au major Rodman, de l'artillerie américaine, que revient l'honneur, d'avoir le premier réalisé l'idée d'un véritable manomètre à canon enregistrant directement la force. L'appareil Rodman comporte un piston dont une extrémité est soumise à l'action de la pression intérieure, tandis que l'autre, munie d'un poinçon d'acier, s'imprime dans un disque de cuivre. La grandeur de l'empreinte sert à mesurer la pression qui l'a produite; à cet effet, on détermine, par une expérience directe, quel est le poids qu'il faut appliquer sur le poinçon pour lui faire produire une empreinte égale.

De 1857 à 1860, Rodman exécuta avec l'aide de son manomètre, une série d'expériences des plus remarquables, tant par la hardiesse de leur conception, que par la méthode et le jugement qu'il y apporta.

L'exactitude des résultats fournis par l'appareil Rodman, est loin de défier la critiqne; il n'en est pas moins vrai que cet officier a fait faire un pas immense à la science de l'artil-

Digitized by Google

leur, surtout en ce qui concerne la fabrication des canons de gros calibres, et les poudres qu'il convient d'employer avec ces bouches à feu.

En Angleterre, on emploie un instrument analogue, connu sous le nom de *Crusher;* au lieu de faire une empreinte, le piston comprime et écrase un petit cylindre de cuivre, le degré d'écrasement sert à déterminer la pression comme dans l'instrument américain; mais pas plus que ce dernier, cet appareil ne présente des garanties suffisantes, et malgré tous les efforts tentés jusqu'à ce jour, il faut reconnaître qu'une solution certaine et complète est encore à trouver; mais aussi quelles difficultés ne rencontre-t-on pas lorsque l'on veut aborder cette question de front La force que nous cherchons à mesurer se développe et cesse dans un temps extrêmement court, qui ne dépasse pas quelques millièmes de seconde, et c'est pendant cette courte durée qu'il faut la saisir et l'enregistrer; ajoutez à cela que cette force dépasse singulièrement celles que l'on met en œuvre dans l'industrie et auxquelles même elle ne peut, en aucune façon, être assimilée. Dans les canons de gros calibre, elle atteint 4,000 atmosphères, ce qui représente un poids de plus de 4,000 kilogrammes appliqué sur chaque centimètre carré de la surface interne du canon. Il est bien difficile de se faire une idée un peu nette de la puissance d'une telle force; l'imagination ne peut guère y parvenir que par des comparaisons, ou en traduisant le chiffre sous une autre forme, comme je vais essayer de le faire.

Vous savez que la vapeur dans une chaudière est parfois capable de la faire éclater, et pourtant sa pression moyenne est de 4 à 6 atmosphères qui sont équilibrées par une colonne de mercure de 3 à 4 mètres de hauteur; dans un canon, la pression est mille fois plus grande et demanderait, pour être équilibrée, une colonne de mercure de 3,000 mètres, trente fois la hauteur de nos édifices les plus élevés.

Dans un canon rayé du calibre de 11 pouces, la pression de 4,000 atmosphères exerce sur la paroi, formant le fonds de l'âme, un effort de 2,500,000 kilogrammes.

Digitized by Google

Figurez-vous le canon placé verticalement, la bouche en l'air, et reposant par ses tourillons sur deux appuis fixes; introduisez par la pensée dans ce canon un cylindre de fer massif du même calibre, c'est à dire de 28 centimètres de diamètre, et d'une hauteur de 5 kilomètres : une lieue de hauteur; le poids de cette immense colonne de fer exercera sur le fonds du canon la même pression que les gaz de la poudre.

Telle est, par conséquent, la force qui tend à déculasser la pièce. Celle qui tend à la déchirer dans le sens longitudinal est bien plus considérable encore; elle est d'environ seize millions de kilogrammes, 230 mille fois l'effort moyen d'un cheval attelé; vous pourrez donc vous en faire une idée en vous représentant tous les chevaux de la Belgique réunis dans un immense attelage et tirant ensemble.

Il est probable que si cette énorme force durait un certain temps, aucune de nos bouches à feu ne pourrait y résister; mais heureusement le grand effort ne dure qu'un temps extrêmement court, et l'on doit admettre que les molécules du métal n'ont pas le temps de se le transmettre de proche en proche, dans toute la masse, avant qu'il n'ait cessé d'agir.

Bien longtemps avant que l'on n'eût pensé à mesurer l'effet nuisible de la poudre dans les bouches à feu, on mesurait déjà son effet utile sur le projectile. Le procédé ancien, inventé par Robins en 1740, et employé pendant plus d'un siècle, consistait à tirer le boulet dont on voulait connaître la vitesse contre un lourd pendule suspendu sur des couteaux d'acier à la manière des balances. Le projectile, en se logeant dans la masse du pendule, lui imprimait une oscillation dont l'amplitude servait de base à la mesure de la vitesse.

Aujourd'hui, avec nos canons à grande puissance, on ne peut plus songer à faire usage d'un tel moyen. La force-vive du projectile se monte à 3,500,000 kilogrammes, c'est à dire qu'elle est capable d'élever à un mètre de hauteur, une masse pesant 3,500,000 kilogrammes. Un pendule établi pour enregistrer une telle force serait certes l'œuvre la plus colossale que l'industrie puisse rêver.

Digitized by Google

Mais en artillerie, comme partout, la nécessité est la mère du progrès; il y a une vingtaine d'années, alors que l'on entrevoyait à peine la naissance des canons rayés, un officier de notre artillerie, M. le major Navez, inventait un instrument, basé sur les propriétés si fécondes de l'électricité, et qui mesurait la vitesse d'un projectile, sans l'arrêter en aucune façon.

Le *pendule électro-balistique* du major Navez eut à lutter dans le principe contre la tradition, contre l'inertie et l'esprit de routine qui caractérisait l'artillerie d'alors; il eut même à lutter contre l'envie; mais il sortit victorieux de la lutte, et il valut à son auteur une renommée dont l'éclat, réjaillissant sur l'artillerie belge toute entière, fut pour elle un puissant stimulant.

Il y a dix ans, m'inspirant des travaux du maître, je réalisai un *chronographe électrique*, fondé sur la loi simple et bien connue de la chûte libre des corps pesants; presque en même temps le général Leurs, de notre artillerie, modifiait l'appareil Navez de la façon la plus heureuse.

Le pendule Navez, le chronoscope Leurs et le chronographe Le Boulengé furent soumis à des épreuves comparatives, sorte de concours dans lequel ils étaient appelés à répondre tous les trois en même temps à la même question : ils devaient indiquer simultanément la vitesse du projectile à chaque coup de canon. La concordance de leurs réponses fut tellement remarquable qu'elle triompha des dernières hésitations et que dès lors toute l'artillerie européenne adopta franchement et sans arrière pensée l'emploi de ces appareils.

Le rapport de la haute commission militaire de l'exposition universelle de Paris, présidée par le maréchal Canrobert, rend compte de la situation que je viens d'exposer, dans les termes suivants :

« Les artilleurs de toutes les nations peuvent aujourd'hui « saluer d'un adieu sympathique et de profonde reconnais- « sance pour de grands services rendus, le vieux pendule « balistique de Robins; cet appareil encombrant, à ressources

Digitized by Google

« trop bornées, doit enfin disparaître de nos polygones, où « d'ailleurs depuis quelques années, il n'était plus conservé « que comme un témoignage des méfiances causées à quel- « ques esprits trop prudents, par les défauts relatifs des pre- « miers appareils électriques. »

Le rapport examine ensuite les différents appareils balistiques exposés par l'Angleterre, la France et la Belgique, puis il conclut en ces termes :

« En terminant cet exposé d'une situation aussi satisfai- « sante pour les amis des sciences militaires, et en répétant « que les deux chronomètres, qui se partagent encore au- « jourd'hui la plupart des polygones d'artillerie, sont dus à « la Belgique, on est conduit à rendre un juste tribut d'éloge « au mérite des officiers de ce pays. »

Rendons à chacun ce qui lui est dû, en ajoutant qu'une partie de ces éloges revient à notre industrie nationale, et surtout à notre habile constructeur liégeois, M. Jaspar.

Aujourd'hui le chronographe électrique, en raison de la simplicité de ses organes et de la facilité de son maniement, est devenu d'un emploi général, tant en Europe qu'aux États-Unis d'Amérique.

Il détermine la vitesse d'un projectile en mesurant le temps employé par celui-ci pour franchir un espace de 50 mètres, et ce temps, il le mesure à 1/40,000^{e} de seconde près; c'est à dire qu'il est capable de diviser un millième de seconde en 40 parties.

Pour donner une idée de la petitesse de ce temps, je dirai qu'il existe entre lui et la durée d'une seconde le même rapport qu'entre une seconde et la durée d'une journée entière.

Ou autrement encore : Supposez qu'un cheval soit capable de parcourir un mètre dans le petit intervalle de temps que peut apprécier le chronographe, son allure serait telle qu'il ferait en une heure de course quatre fois le tour du monde.

Un dernier mot relativement à la vitesse de nos projectiles rayés; elle varie entre 300 et 400 mètres à la seconde et n'est pas aussi grande qu'on se le figure en général. Un œil exercé peut parfaitement suivre le projectile dans

Digitized by Google

une bonne partie de sa trajectoire; il ne marche que 25 fois plus vite que nos trains *express*, ce qui n'empêche pas que, si nous parvenions à donner à nos convois de chemin de fer la même vitesse, nous serions transportés de Liége à Bruxelles en 4 minutes et 40 secondes.

Cette vitesse est très analogue à celle de la propagation du son, ce qui fait que la détonation du canon arrive au but à peu près en même temps que le boulet.

Elle est également analogue à la vitesse de rotation de la terre. Pour un observateur placé en un point fixe, en dehors de notre globe terrestre, un coup de canon tiré contre un homme dans la direction de l'Est à l'Ouest, présenterait un très singulier spectacle : il verrait d'abord le canon et l'homme emportés l'un à la suite de l'autre, dans le même sens et avec la même vitesse; puis, au moment du feu, il verrait le canon abandonner son projectile, lequel resterait fixe dans l'espace ; et l'homme, continuant sa course, se précipiter sur lui et se le passer au travers du corps.

La vitesse du projectile constitue dans le tir l'élément primordial; plus nous augmenterons cette vitesse et plus grandira le rôle et la puissance du canon; aussi, en ce moment même, voyons-nous faire, dans cette voie, les recherches les plus actives, chez deux grands peuples, engagés naguère dans une terrible lutte. Déjà ces progrès sont tels qu'ils marqueront certainement pour l'artillerie une ère nouvelle, et que peut-être aussi ils seront appelés un jour à jeter encore une fois un poids considérable dans la balance de la destinée des peuples.

Capitaine Le Boulengé.

Digitized by Google

SOUVENIR.

Comme les jours s'en vont! Vous souvient-il, madame,
De l'âge où nous avions dix-huit ans tous les deux?
C'étaient bals et chansons : j'étais votre amoureux,
Et, quand j'y songe bien, vous partagiez ma flamme.

Ah! c'était le bon temps, le bon temps sans pareil,
Le temps du joyeux rire, et des folles croyances;
Je composais des vers, vous faisiez des romances,
Et dans notre beau ciel, c'était toujours soleil.

Tout, hélas! est passé, vous voilà mariée;
L'illusion a fui, vous avez un époux;
Des enfants souriants sautent sur vos genoux,
Et notre pauvre amour, vous l'avez oubliée.

Les chants même ont cessé sur votre piano,
Rossini tant aimé dans l'abandon sommeille;
Si votre douce voix parfois encor s'éveille,
C'est auprès d'un enfant, à l'ombre d'un berceau.

Pourquoi gémir? La vie est comme un paysage
Dont les aspects divers changent incessamment;
Le mieux sera toujours de la prendre gaîment,
Quelque hasard d'ailleurs qu'on rencontre en voyage.

Puis, tout n'est pas perdu du bon temps de jadis;
L'amour est une fleur que le temps évapore,
Le souvenir nous reste, et c'est un charme encore,
Après qu'on s'est aimé, de rester vieux amis.

ÉMILE MINNAERT.

Digitized by Google

POURQUOI LES WALLONS NE PARLENT PAS FLAMAND.

Est-il vrai, comme tant de personnes semblent le croire, que, si les Wallons ne parlent pas la même langue que les Flamands, ce soit à cause de leur origine différente, ceux-ci étant de race germanique, ceux-là de race celtique ou gauloise?

Pour attribuer au fait de leur extraction l'usage que font les Wallons d'un dialecte français, il faut que l'on considère le français comme un idiôme ethnique. Or, en supposant qu'il y ait des idiômes ethniques, ce qui n'est pas incontestable, la langue qui se parle en France n'est certes pas de ce nombre; car de toutes les langues usitées en Europe il n'en est pas une qui ait un caractère aussi originellement étranger au peuple qui en fait usage.

Le français est dérivé du latin, comme l'italien, l'espagnol, le valaque, comme toutes les langues auxquelles M. Littré applique la dénomination de *romanes*. Ces langues se sont formées, après l'expulsion des Romains, dans les pays qui avaient subi leur domination pendant assez longtemps pour que le latin pût s'y nationaliser. Elles sont, par conséquent, pour les habitants de ces contrées, des langues d'origine étrangère.

Au surplus, le latin même n'avait pas un caractère différent vis à vis de la plupart des Romains; car dans les temps primitifs il y avait en Italie plusieurs peuples parlant des langues diverses : le grec dans le Midi, l'étrusque et le latin dans le centre, le gaulois dans le Nord. Parmi ces

Digitized by Google

peuples, celui qui parlait latin, n'occupait pas la plus large place; s'il est parvenu à subjuguer les autres et à leur imposer sa langue et son nom, il n'en est pas moins vrai que, pour ceux-ci, le latin n'était pas leur idiome propre.

Lorsque les Romains firent la conquête de la Gaule, ils y trouvèrent, comme en Italie, plusieurs peuples parlant des langages différents. César en signale trois : les Aquitains, les Belges et les Gaulois ou Celtes. Il fait aussi mention de diverses tribus originaires de la Germanie, qui habitaient la partie septentrionale du pays des Belges, c'est à dire le territoire de la Belgique actuelle, et qui, sans doute, faisaient usage d'un dialecte tudesque.

L'occupation romaine se prolongea pendant plusieurs siècles; elle eut, entre autres résultats, celui de substituer dans presque toutes les contrées de la Gaule, à des langues incultes, le latin, qui était une langue depuis longtemps cultivée. Cependant l'usage des dialectes indigènes ne fut pas complétement abandonné. Le latin commença par s'introduire dans les villes où il fut adopté par la haute société. Les habitants des campagnes et ceux que, dans les villes, on appelle le peuple n'avaient pas les mêmes occasions d'entendre parler la langue étrangère et de s'y habituer; il leur était d'ailleurs fort difficile de l'apprendre, les écoles de grammaire et de rhétorique ne se trouvant que dans les principales villes et n'étant pas ouvertes à tout le monde.

Il est vrai que, dès la fin du premier siècle et le commencement du second, Pline et Martial se flattent d'être lus dans les Gaules[1], mais ce n'était apparemment que par les Gaulois qui savaient lire, et ceux-ci n'étaient pas nombreux. L'abbé Dubos pense que l'ancienne langue des Gaulois n'était pas encore éteinte au cinquième siècle, et cette opinion n'est pas dépourvue de preuves.

Une loi du Digeste, empruntée à Ulpien, qui vivait sous le règne d'Alexandre Sévère, au troisième siècle, prouve de manière à ne laisser aucun doute, qu'à cette époque l'ancienne langue gauloise n'avait pas cessé d'être en usage. Il y est dit qu'on peut faire des fidéi-commis, non seulement en latin et en grec, mais aussi en langue punique, *en langue gauloise*

[1] Plin. lib, IX, epist. 11; Martial, lib. VII, epigr. 87.

Digitized by Google

ou tout autre[1]. Ajoutons à ce témoignage celui de saint Jérôme, qui séjourna à Trèves vers la fin du quatrième siècle. Dans son commentaire sur l'épître de saint Paul aux Galates, il dit avoir visité ce peuple en Asie et avoir remarqué qu'indépendamment du grec, usité dans tout l'Orient, les Galates avaient une langue propre, qui était à peu près la même que celle des habitants de Trèves[2].

Quoiqu'on puisse penser des Galates et de leur langue, un fait est constaté par le récit de saint Jérôme : c'est que les habitants de Trèves, bien que les Romains fussent en grand nombre dans leur cité, faisaient habituellement usage de leur langue propre, et que le latin n'était pas encore passé à l'état de langue vulgaire dans cette partie de la Gaule, à une époque très rapprochée de celle où eut lieu l'invasion des Francs.

Citons enfin une lettre de Sidonius Apollinaris, évêque de Clermont, à son ami Ecdicius; il le félicite de ce que, grâce à lui, l'aristocratie de l'Auvergne se débarrasse enfin de la rudesse de la langue celtique[3]. Ainsi, même en Auvergne, dans ce pays où l'esprit romain poussa de si profondes racines, le celtique n'avait pas cessé d'être la langue vulgaire, et l'aristocratie ne se décida à renoncer à ce rude langage qu'au cinquième siècle, à une époque où l'invasion était un fait accompli pour la plus grande partie de la Gaule.

Ces documents nous semblent démontrer jusqu'à l'évidence que, dans toutes les parties de la Gaule, les idiomes des populations indigènes avaient survécu. Le latin était devenu la langue des hautes classes de la société : c'était la langue des lettres, de la religion et du théâtre; c'était aussi la langue de l'administration, des lois et de la justice; mais dans les classes inférieures et même dans les familles de toutes classes, on parlait habituellement le vieux langage du pays. C'est à peu près ce qui se passe aujourd'hui dans nos villes flamandes; bien des gens, qui savent parfaitement le fran-

[1] Fidei-commissa quocumque sermone relinqui possunt, non solum latinâ vel græcâ, sed etiam punicâ, vel gallicanâ vel alterius cujuscumque gentis. (Dig. l. XXXII, tit. I. lg. XI, *de legatis et fideicommissis.*)

[2] Galatas, excepto sermone græco, quo omnis Oriens loquitur, propriam linguam eamdem penè habere quam Treviros. (*Comment. epist. ad Galat.*, t. Ier, p. 255, Paris 1706.)

[3] Sidon. Apoll., lib. III, epist. 3.

Digitized by Google

çais, parlent flamand, soit entre eux, soit avec leurs ouvriers et leurs domestiques. A Liége même, dans une ville wallonne, il ne manque pas de maisons où l'on parle le vieux liégeois en famille et le français avec les personnes de l'extérieur.

Lorsque les peuples qui avaient été soumis à la domination romaine se virent délivrés de ce joug par suite de l'invasion des Barbares, rien ne les empêchait de reprendre l'usage de leurs langues primitives. Les Visigoths, les Francs et les Burgondes, qui envahirent la Gaule, ne forçaient les habitants ni à adopter leur langue, ni à conserver celle des Romains. Eh bien, qu'arriva-t-il? Dans toutes les parties de la Gaule qui étaient habitées par des peuples d'origine celtique, le latin conserva son empire; partout, au contraire, où la population était de race germanique, les anciens dialectes tudesques reprirent le dessus. L'invasion détruisit et dispersa tous les éléments de la langue latine, non seulement en Belgique, mais aussi en Angleterre et même à Trèves qui avait été une sorte de capitale romaine.

Nous n'affirmons pas que ce soit à cause de leur origine celtique que les Gaulois n'ont pas suivi l'exemple des habitants d'origine tudesque; c'est probablement parce qu'il n'y avait entre leur langue propre et celle des barbares de l'invasion aucun rapport de similitude; tandis que la langue des Francs était celle de toutes les populations originaires de la Germanie. Si les habitants des contrées de la Gaule qui furent envahies par les Visigoths et les Burgondes, avaient reconnu leur ancien langage dans celui de ces barbares, ils en auraient probablement repris l'usage; mais, étant tombés sous la domination de gens dont le langage leur était absolument étranger, ils continuèrent de parler une sorte de dialecte latin.

Il est donc possible que l'influence de race ait été étrangère à ce résultat, mais ce qui doit y avoir contribué certainement, c'est la difficulté de concilier l'ancienne langue des Gaulois avec celle des envahisseurs. Sans cet obstacle, le latin aurait probablement cédé la place au celtique dans la plus grande partie de la Gaule, de même qu'il fut remplacé par un dialecte tudesque dans ce fragment de territoire gaulois qui s'appelle aujourd'hui la Belgique.

Digitized by Google

Pour en revenir à nos Wallons, nous avons maintenant un *criterium* qui peut nous aider à connaître la vérité sur leur origine. Si leurs pères avaient été Celtes ou Gaulois, ils auraient dû, après l'établissement des Francs en Belgique, continuer de parler soit le celtique, soit un jargon tiré du latin, plus ou moins analogue au wallon actuel. La question se réduit donc à savoir si l'un ou l'autre de ces langages était usité dans un coin quelconque de la Belgique à l'époque où Chlodion fut élevé sur le pavois. Nous ne connaissons aucun auteur qui ait entrepris de démontrer cette proposition.

D'abord, il ne faut pas oublier que, dès le temps de César, toute la partie de la Gaule située au Nord de la forêt des Ardennes, plus tard appelée Forêt Charbonnière, était occupée par des tribus d'origine germanique[1]; que les Nerviens et les Trévires se glorifiaient de cette origine[2]; que les Éburons, les Condruses, les Cerèses, les Sègnes et les Pemanes se désignaient en masse sous le nom de Germains[3]; que les Ménapiens avaient encore un pied sur la rive droite du Rhin au commencement de l'invasion romaine[4]; qu'enfin la tribu des Aduatiques, la seule[5] que César signale comme étrangère à la race germanique, fut entièrement détruite pendant la guerre[6].

Après les désastres occasionnés par les campagnes de César, les Romains trouvèrent plus utile de repeupler la Belgique que de la laisser exposée aux invasions des Germains d'outre-Rhin. Auguste ayant reçu à composition les Ubiens et les Sicambres, leur permit de s'établir sur la rive gauche, où ils fondèrent les villes de Cologne et de Juliers[7]; sous le règne de Tibère, quarante mille prisonniers germains furent transportés dans la Gueldre[8]; trois nouveaux peuples, les

[1] ... Germanosque, qui cis Rhenum incolunt. Cæsar *de bello gallico*, lib. II, c. 3.

[2] Cæs. *de bello gallico*, lib. II, c. 15; Tacit. *de mor. Germ.*, c. 28.

[3] Cæsar, *de bell. gall.* lib. I, c. 6 et lib. II, c. 41.

[4] Cæsar, *de bell. gall.* lib. IV, c. 41.

[5] Cæsar, *de bell. gall.* lib. II, c. 33.

[6] Sueton. *in Augusto*, c. XXI; Tacit, *de moribus German*, c. 28; Tacit, *Annal.*, l. XII, c. 27.

[7] Sueton. *in Tiberio*, c. IX.

[8] Tacit. *De mor. Germ.*, c. 2: Procop. *bell. gall.*, lib. I. c. 12; Tac. *Hist.* lib. IV. c. 60.

Digitized by Google

Tongres, les Bethases et les Suniques, occupèrent l'ancien pays des Éburons, celui des Aduatiques et tout le territoire jadis habité par les Condruses, les Sègnes, les Cerèses et les Pémanes[1]. Enfin, les Toxandres vinrent s'établir dans la contrée qui prit le nom de Toxandrie, entre l'Escaut et la Meuse[2].

Ces émigrations de la Germanie vers la Gaule devinrent de plus en plus fréquentes; au déclin de l'empire, elles se changèrent en invasions proprement dites. Dès le milieu du troisième siècle, pendant près de deux cents ans, la Belgique fut le théâtre de luttes continuelles entre les envahisseurs et les Romains qui s'efforçaient de les repousser. Depuis l'an 407 jusqu'au milieu du même siècle, ce malheureux pays fut envahi plusieurs fois par les Vandales, les Alains, les Huns et autres nations barbares, qui mirent tout à feu ou à sang. La puissance romaine, qui n'avait cessé de perdre du terrain, disparut alors complètement de nos contrées, et le pays, lorsqu'il fut délivré de ses derniers envahisseurs, se trouva dans la possession des Francs, avec lesquels s'étaient fondues les anciennes populations.

De toutes ces hordes d'envahisseurs, il n'y en avait pas une qui fît usage d'un dialecte celtique ou latin; il n'y en avait pas une qui ne fût ennemie naturelle des Romains, et, sous ce rapport, les habitants du pays ne devaient pas être éloignés de sympathiser avec elles. L'histoire dit bien que les Francs se joignirent aux Romains pour chasser les Vandales et les Huns; mais on n'y trouve pas un mot qui autorise à penser que, sauf les soldats enrôlés forcément sous les drapeaux de l'empire, une fraction quelconque des habitants ait pris parti pour les Romains contre les Francs. Comment pourrait-on, d'après cela, supposer qu'il y eût une population celto-latine dans ce pays et que cette population, si elle avait existé, eût survécu à deux siècles de guerre; qu'elle n'eût pas été exterminée ou expulsée avec les Romains par le flot des invasions germaniques? Il est infiniment plus vrai-

[1] Plin. lib, IV, c. 17.
[2] *Notitia dign. imp.*
[3] Amm. Marcel. lib. XX. c. 5.
[4] Ausos olim in romano solo apud Taxandriam locum habitaculo sibi figere prælicenter. (Amm. Marcel. l. XVII. c. 8.

Digitized by Google

semblable, nous semble-t-il, qu'après la retraite des Romains, il ne soit resté en Belgique d'autre population que celle qui était originaire de Germanie et qui parlait, comme les Francs, un dialecte tudesque.

Au reste, cette opinion n'est pas neuve; elle a été émise par l'abbé Dubos, dans sa célèbre histoire de la monarchie française.

« Quant à la seconde Belgique[1], dit-il, la plupart de ses habitants étaient Germains dès le temps des anciens empereurs, et Charlemagne y transplanta encore des milliers de Saxons, dont la langue vulgaire était la langue teutone. Nos Germains y faisaient donc le plus grand nombre, et ce furent eux qui défrichèrent et mirent en valeur les marais de ses contrées.

« Il y a véritablement deux des dix-sept provinces des Gaules où l'on parle aujourd'hui allemand, ce sont les deux germaniques, auxquelles on peut ajouter peut-être la première Belgique[2]. Mais, comme il a déjà été observé dans le premier livre de cet ouvrage, les peuples qui les habitaient dans le cinquième siècle et que les Francs y trouvèrent déjà établis, étaient originairement des Germains[3]. »

On voit que, suivant l'abbé Dubos, non seulement il n'y avait pas de Wallons en Belgique au cinquième siècle, mais il est probable qu'on parlait le tudesque jusqu'à Metz, Toul et Verdun, qui faisaient partie de la province appelée première Belgique par les Romains. Bien plus, cet auteur n'hésite pas à qualifier de Germains *la plupart* des habitants de la seconde Belgique, c'est à dire de la province romaine comprenant les villes de Soissons, Châlons-sur-Marne, Saint-Quentin, Arras, Cambrai, Tournai, Senlis, Beauvais, Amiens, Thérouanne et Boulogne.

[1] On ne connaît pas la limite septentrionale de la seconde Belgique, qui avait Reims pour métropole et dont la circonscription embrassait les villes de Soissons, Chalons-sur-Marne, Saint-Quentin, Arras, Cambrai, Tournai, Senlis, Beauvais, Amiens, Thérouanne et Boulogne.

[2] La première Belgique, dont la métropole était Treves, comprenait les villes de Metz, de Toul et de Verdun. Aucune localité de la Belgique actuelle n'était comprise dans la première Germanie, dont la métropole était Mayence; mais à la seconde Germanie appartenaient la Toxandrie et le pays Tongrois. Cologne était sa métropole, Tongres sa seconde ville.

[3] *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française*, lib. VI, ch. 5.

Digitized by Google

Cela s'accorde assez avec ce que dit Lesbroussart, dans une note de son édition de d'Oudegherst : « Nous croyons pouvoir avancer qu'au dixième siècle, la langue flamande était en usage bien au delà des provinces situées au midi de la Lis, c'est à dire, au moins dans toute la Picardie. Le moine Hariulphe, qui écrivait à peu près à cette époque, rapporte qu'on chantait partout dans cette province les vers teutoniques composés en l'honneur de Louis, fils de Louis-le-Bègue, lorsqu'en 881 il eut vaincu les Normands : *Patriensium memoriâ quotidiè recolitur et cantatur.* » Lesbroussart donne ensuite les premières strophes de ce poëme assez connu : *Einen kuning weiz ich*, etc.

La question qui nous occupe a été traitée *in extenso* par l'ancien conseiller d'État Raoux, dans un mémoire couronné par l'Académie de Bruxelles en 1824. Ce travail n'est pas sans mérite, tant s'en faut; mais l'auteur est tombé dans une singulière contradiction. Il reconnaît que tous les peuples vivant sur le sol de la Belgique au temps de César étaient d'origine germanique, d'où il conclut « qu'on doit présumer qu'ils avaient conservé la langue de leurs père, qui était le teuton ». Il reconnaît aussi « qu'avant et sous la domination romaine, la Gaule Belgique fut souvent peuplée et repeuplée par des colonies germaniques qui continuèrent naturellement à parler le teuton ». Il cite ce passage de la chronique de St Denis, relatif aux Saxons que Charlemagne fit transporter dans la Gaule :

« Li empereres assembla ses os pour ostoier en Saisoigne: « en la terre entra à grant force, tous les saines qui demeu- « rent dela le flux d'Albe fist passer par deça en France et « fames et enfans... De celle gent sont né et extrait si « comme len dit li Brabançon et li flamenc, et ont encore « celle maisme langue. » [1]

L'auteur du mémoire fait suivre ce passage de quelques réflexions dans lesquelles nous remarquons les paroles suivantes : « Il est donc tout naturel que la langue teutonique se soit maintenue comme vulgaire dans nos provinces flamandes, tant sous la domination des Romains que sous celle des Francs. Il serait même possible que par ce renforcement

[1] *Recueil des historiens de France*, t. V. p. 252.

Digitized by Google

de population germanique qu'ont apporté les Francs, la langue tudesque eût gagné quelque terrain dans la Belgique sous les premiers rois francs. Mais on ne peut avoir que des conjectures incertaines sur la démarcation des limites de cette langue, dans des temps reculés et ténébreux qui ne fournissent pas assez de monuments pour servir de guide à cet égard. »

L'académicien Raoux va plus loin; il cite encore la formule d'abjuration, en langue tudesque, adoptée par le concile de Leptines, et s'avance jusqu'à dire à ce sujet : « Il ne serait pas impossible que les habitants du Hainaut, qui étaient Nerviens, et conséquemment d'origine germanique, n'eussent pas encore tous renoncé à la langue de leurs ancêtres en 743, et que des établissements nombreux de Francs y eussent ramené cette langue à l'entour du palais royal de Leptines. »

Tout cela n'empêche pas l'auteur précité de conclure à la présence en Belgique, dès le cinquième siècle et même avant comme après, d'une population qui aurait adopté l'usage de la langue latine et dont les Wallons modernes seraient les descendants. Mais il ne produit à l'appui de cette conjecture aucun élément de preuve. Dans l'impossibilité de trouver, comme il dit, la démarcation des limites qui séparaient les deux langues, et d'expliquer les changements que cette démarcation a subis, il ne trouve rien de mieux que de s'en rapporter à la situation actuelle et de supposer que la Belgique a toujours été partagée, comme elle l'est aujourd'hui, entre deux populations parlant l'une le flamand et l'autre le wallon.

Nous ne connaissons qu'un seul document qui pourrait être invoqué à l'appui de cette supposition : c'est la loi salique, laquelle paraît avoir été écrite en Belgique et dont les dispositions pénales distinguent les Romains des Francs, pour traiter les premiers avec plus de rigueur. Mais de quels Romains s'agit-il dans ces dispositions? Est-ce de Romains belges ou de Romains gaulois? La première rédaction de la loi salique peut être antérieure à Chlovis, elle peut même avoir été faite primitivement en langue tudesque; mais il n'est pas vraisemblable qu'elle ait précédé l'expédition de Chlodio et la conquête du territoire situé entre la forêt charbonnière et la

Digitized by Google

Somme : car, en supposant qu'il y eût, dans les limites de la Belgique actuelle, une petite tribu de Celtes parlant un mauvais latin, ce n'eût pas été pour régler leurs rapports avec ce groupe insignifiant de pseudo-Romains que les Francs auraient érigé un monument de législation tel que la loi salique. Le besoin d'une pareille loi n'a pu se révéler aux Francs qu'après la conquête d'une partie de la Gaule romaine et lorsqu'ils se virent transplantés au milieu d'une population parlant la langue des Romains.

Les motifs qui ont déterminé les Francs à insérer dans la loi salique des dispositions spéciales concernant leurs rapports avec les habitants romains sont clairement exprimés dans un des prologues de cette loi, dans celui qui distingue des autres les manuscrits les plus anciens. Il y est dit en termes exprès que, « dominant par la force de leurs armes sur les peuples qui les environnent, les Francs ont voulu que cette supériorité fût consacrée par la loi et qu'il en fût tenu compte dans le jugement des affaires criminelles[1]. » On ne peut pas raisonnablement supposer qu'en parlant de la domination exercée par les Francs sur les peuples qui les environnent, les auteurs de ce prologue aient eu en vue une petite peuplade de Wallons cachée dans les bois du Hainaut ou dans les marais des bords de la Meuse. La loi salique ne fournit donc aucune indication dont on puisse inférer qu'il y avait en Belgique une population dite romaine, c'est à dire faisant usage d'un dialecte latin.

En résumé, il nous paraît indubitable qu'après l'expulsion des Romains, tous les habitants de la Belgique, sans exception, parlaient un dialecte tudesque, une espèce de flamand ou d'allemand ; qu'ainsi le dialecte roman que parlent aujourd'hui nos Wallons ne prouve pas que ceux-ci soient d'une autre race que les Flamands. Leurs pères étaient Germains comme ceux de tous les anciens habitants de la Belgique, et leur langage actuel est d'importation étrangère, comme le français qui se parle dans toutes nos provinces indistinctement par les classes lettrées.

[1] ... Et quia cæteris gentibus juxta se positis fortitudinis brachio prominebant, ita etiam legis auctoritate præcellerent, ut juxta qualitatem causarum sumeret criminalis actio.

Digitized by Google

Reste à savoir comment il se fait qu'un dialecte roman ait pu s'introduire dans un pays de langue tudesque. Rien n'est plus simple et plus facile à expliquer. Le latin est rentré dans le pays peu de temps après en avoir été expulsé; il n'y est pas rentré comme langue vulgaire, mais comme langue littéraire, comme langue écrite. Pendant plusieurs siècles, tous les actes publics, même les contrats d'intérêt privé ont été rédigés en latin. Cette langue était celle de l'Église, celle des clercs et celle du gouvernement dont les clercs étaient es interprêtes officiels.

Le latin s'est corrompu de plus en plus, jusqu'au point de devenir méconnaissable, pour renaître ensuite sous la forme d'une langue nouvelle qu'on a appelée romane. On ne se servait pas d'autre langue dans les établissements ecclésiastiques, qui se sont multipliés dans nos provinces et surtout dans celles où l'on parle aujourd'hui le wallon. A partir du septième siècle, les bords de la Meuse et de la Sambre, l'Ardenne, le pays de Lomme ou de Namur et le Hainaut se sont couverts de riches abbayes fondées par la munificence des princes. Les Mérovingiens et les Carolingiens firent aux chefs de ces établissements des donations considérables; ils leur donnaient de vastes domaines avec tout le matériel et le personnel nécessaire à leur exploitation; de sorte qu'une grande partie du territoire passa avec ses habitants, hommes libres, serfs et esclaves, sous le *dominium* des abbés, comme on disait autrefois à Rome.

Ce fait explique comment la langue romane a pu s'introduire dans des contrées dont la population était d'origine germanique. Les sujets de l'Église ont dû nécessairement s'habituer à comprendre ce que disaient leurs maîtres, clercs et moines, avec lesquels ils se trouvaient en contact continuel. Ce n'était pas comme sous la domination romaine; le peuple, sous les Romains, avait des rapports moins directs et moins fréquents avec les représentants du pouvoir; la connaissance du latin ne pouvait pénétrer dans les masses qu'en passant par les classes instruites, tandis qu'au contraire la langue rustique des moines entrait naturellement dans les habitudes d'hommes forcés au travail sous leur surveillance.

Voilà pourquoi les Wallons ne parlent pas flamand.

Digitized by Google

Peut-être nous demandera-t-on, après cela, pourquoi les Flamands ne parlent pas wallon dans les provinces où fleurirent autrefois de puissantes abbayes, comme aux environs de Gand et de Maestricht. Nous pensons qu'il faut attribuer principalement cette sorte d'anomalie à la présence dans ces lieux d'un plus grand nombre d'hommes libres, indépendants de l'Église. Ceci n'est qu'une conjecture; nous n'avons pas vérifié le fait, mais il nous paraît vraisemblable. Nous ne savons point, par exemple, ce qu'il y avait d'hommes libres à Maestricht, mais nous savons qu'il y en avait peu ou point à Liége, puisque, au temps de Charlemagne, cette localité était un fisc royal et que les *fiscalini,* sans être précisément des serfs, n'étaient pas des hommes libres. Le *vicus leodiensis* étant passé sous le *dominium* de l'église de Saint-Lambert, il n'est pas étonnant que ses habitants aient appris à parler un dialecte roman.

Qu'on nous permette d'ajouter quelques mots, par forme de *post-scriptum.* Ce ne sont pas seulement les Wallons qui ne parlent pas flamand en Belgique, c'est l'élite des habitants de toutes nos provinces, et l'usage de la langue française est en voie de s'étendre à toutes les classes de la population. L'académicien Raoux, dans le mémoire déjà cité, assure que, sous le règne de Charles-Quint, lorsque le gouvernement des Pays-Bas n'était pas encore fixé à Bruxelles, le langage vulgaire de cette ville était exclusivement flamand. Sous les gouvernements espagnol et autrichien, il était facultatif de parler, d'écrire, de rédiger les actes et de plaider au conseil de Brabant, soit en flamand, soit en français; mais les princes, les seigneurs de la cour et les membres du gouvernement avaient adopté l'usage de la langue française depuis le temps où la maison de Bourgogne avait commencé de régner sur les Pays-Bas. A l'époque de Marie-Thérèse et de Joseph II, tout le monde, à Bruxelles, à l'exception des classes infimes, comprenait le français, et l'on ne parlait pas d'autre langue dans la bonne société. Pendant la révolution brabançonne, de 1789 à 1790, le congrès et les États des provinces se servaient de la langue française dans leurs relations réciproques. Il est inutile de faire remarquer l'influence qu'a dû nécessairement exercer le séjour des Français en Belgique pendant vingt années, depuis 1794 jusqu'en 1814. Le roi

Digitized by Google

Guillaume des Pays-Bas voulut arrêter le cours naturel des choses, il voulut faire remonter le fleuve vers sa source; on sait ce que lui valut cette entreprise extravagante.

Si l'on remarque que les progrès actuels de la langue française en ce pays s'opèrent de la même façon qu'à une autre époque les progrès de la langue latine dans la Gaule, c'est à dire par l'instruction et en passant des classes lettrées aux classes inférieures, on est porté à prévoir qu'à moins d'événements extraordinaires, un jour viendra où le français sera la langue vulgaire de tous les habitants du pays. La cause principale de ce mouvement est sans doute l'utilité de la langue française; mais peut-être le latin exerce-t-il encore ici une certaine influence. Ce qui permet de le supposer, c'est que l'enseignement de la langue latine ouvre aux Flamands la voie qui conduit à la connaissance de toutes les langues romanes.

P. A. F. Gérard.

Digitized by Google

UNE FEMME DE LETTRES CONTEMPORAINE

LADY DUFF GORDON

SA VIE & SES OUVRAGES

« Si je vis jusqu'en septembre, j'irai à Esneh, où l'air est plus doux. » Ces lignes, si éloquentes dans leur simplicité résignée, se trouvent dans l'une des dernières lettres écrites par Lady Gordon à ses amis d'Angleterre; lettres charmantes, et qui seules suffiraient à faire apprécier la femme d'un esprit rare et distingué, aussi bien que l'écrivain de mérite dont la littérature anglaise devait trop tôt déplorer la perte; car elle ne vécut pas « jusqu'en septembre », elle mourut au Caire pendant l'été de l'année 1866, dans toute la plénitude de son intelligence et de son talent.

M. Austin, père de Lady Gordon, célèbre professeur de jurisprudence à l'université de Londres, y était arrivé au plus haut degré de considération, lorsque, sa santé ne lui permettant plus de suivre la carrière de son choix, il sollicita et obtint un emploi du gouvernement; il fut envoyé à Malte où il demeura pendant plusieurs années, s'occupant avec sollicitude de l'éducation de sa fille unique. Mistress Austin, compagne assidue et infatigable des travaux de son mari, et possédant elle-même un certain mérite littéraire, publia, après la mort de M. Austin, un *Recueil* de ses *Conférences;* elle y ajouta une excellente préface et suppléa, par des notes recherchées dans les papiers de son mari, aux lacunes laissées par lui dans cette œuvre importante que

Digitized by Google

sa mort laissait inachevée, mais qui néanmoins a pris place aujourd'hui parmi les meilleurs ouvrages de jurisprudence des trois royaumes. Lucy Austin, douée de dispositions naturelles remarquables, élevée avec soin par de tels parents, ne pouvait être une femme ordinaire; elle se maria jeune et choisit elle-même sa destinée en épousant sir Alexander Duff Gordon, dernier descendant d'une respectable famille écossaise.

Lady Gordon commença à écrire peu après son mariage; réunissant au plus haut point la patience et la souplesse de style nécessaires pour faire de bonnes traductions, elle aborda successivement plusieurs ouvrages de genres absolument divers, et dont l'énumération peut surprendre. Possédant parfaitement la langue allemande, elle traduisit d'abord les *Légendes Grecques* de Niebuhr, et l'*Histoire de Prusse* de Ranke. Après avoir terminé ce long travail, elle fit un choix très heureux des chapitres les plus intéressants de l'ouvrage de Feuerbach sur le droit criminel, et en publia une excellente traduction anglaise intitulée *Criminal Trials;* deux traductions remarquables d'œuvres non moins arides que les précédentes : *Ferdinand et Maximilien* de Ranke, et les *Campagnes de Russie,* de de Molkte, suivirent de près celle de Feuerbach; ces trois derniers ouvrages placent Lady Gordon au rang des écrivains anglais qui ont le mieux interprété le génie spécial de la langue allemande. Des travaux de moindre importance succédèrent bientôt à ceux que nous venons d'énumérer, et, parmi la liste des livres que Lady Gordon traduisit successivement de français en anglais, trois surtout ne doivent pas être oubliés; ce sont *Le Médecin de village* de Mme d'Arbouville, les *Français en Algérie,* et *Stella et Vanessa* de Léon de Wailly. Cette dernière nouvelle, ayant paru d'abord en feuilleton dans un journal français, y passa presque inaperçue. Publiée ensuite en volume, elle obtint, en France, un succès dont l'auteur lui-même déclare être en grande partie redevable au traducteur anglais.

Au milieu de cette vie, toute donnée au travail et aux jouissances de l'esprit, la santé de Lady Gordon s'altéra; il lui fallut subitement renoncer à tout ce qui lui rendait l'existence précieuse et agréable, et commencer ce long exil qui n'eut pas de retour, car on ne peut appeler de ce

Digitized by Google

nom les quelques rares visites faites de loin en loin à sa patrie, visites qui, malgré leur courte durée, n'avaient d'autre résultat que d'empêcher une complète guérison.

Il fut d'abord conseillé à Lady Gordon d'essayer le climat du Cap de Bonne Espérance, et elle partit, cette première fois, avec courage et gaîté, fermement décidée à ne pas interrompre des occupations qui lui étaient chères. Ses *lettres du Cap* obtinrent un grand et réel succès. Ceux pour qui les sujets historiques ou les détails compliqués de la politique allemande n'avaient eu que peu de charme, ou à qui, jusqu'alors, le talent littéraire de Lady Gordon avait été inconnu, lurent avec empressement ces pages charmantes, si pleines de naturel et de vie, parsemées d'observations fines et de réflexions sérieuses et justes. Ces lettres, qui étaient de « vraies » lettres, adressées par Lady Gordon à ses amis, voire même à son mari ou à sa mère, sont ravissantes par l'expression et la délicatesse des sentiments, en même temps que spirituelles et amusantes par la manière dont la moindre chose y est racontée.

Lors de sa première traversée vers le Cap, elle avait eu un très mauvais temps; mais toute alarme semble avoir cédé chez elle devant un profond sentiment d'admiration, et l'on remarque dans l'une de ces lettres la magnifique description d'une tempête qui n'aurait laissé à la plupart des femmes d'autre sensation que celle de la frayeur. Le passage suivant donne une idée du style à la fois mélancolique et enjoué qui règne dans la plupart des lettres de Lady Gordon, et ce récit d'une rencontre avec le dernier débris d'une race que la civilisation est parvenue à détruire, produit une impression singulière :

« Peu de jours après mon installation, je demandai, « à l'une des personnes à qui j'étais recommandée, s'il se « trouvait encore ici quelques Hottentots. M. V*** me « répondit qu'il n'en restait plus qu'un, et, le lendemain, « me promenant devant la maison que j'habitais, je le « vis venir à moi accompagné d'un petit homme qui se traî- « nait péniblement en s'appuyant sur un bâton. Voilà, me « dit triomphalement M. V***, le dernier véritable Hottentot! « Je jetai les yeux sur cette pauvre figure ridée, et un sen-

Digitized by Google

« timent de pitié, mêlé de quelques remords, s'empara de moi « à la vue de ce vieillard qui m'était amené ainsi comme « un objet de curiosité; mes yeux devinrent humides lors- « qu'il découvrit sa pauvre vieille tête blanche, et, devant « cette contenance humble et courbée, je fus pénétrée, « malgré moi, de l'idée que nous étions les tyrans et les « injustes persécuteurs de cette race disparue ; je le conduisis « vers un banc qui se trouvait là et lui demandai en hol- « landais s'il n'était pas bien fatigué. Il me répondit dans la « même langue : « Pas fatigué, non; mais je suis vieux, « très vieux ; j'ai plus de cent ans ! et je suis seul, tout seul. » « Il s'exprimait en excellent hollandais et d'une voix encore « ferme. Je m'assis à côté de lui, il fixa sur moi ses petits « yeux perçants et sauvages, et se mit à m'examiner curieu- « sement. »

Cette compassion, éprouvée par Lady Gordon, à la vue du vieillard Hottentot, se retrouve exprimée plus fortement encore au sujet des Arabes, lorsque, d'après le conseil de ses médecins, elle change de séjour et quitte le Cap pour l'Égypte. Elle-même raconte, dans plusieurs lettres, que le désir d'être utile et d'améliorer de quelque manière la situation de ceux qui l'entouraient devint chez elle une perpétuelle préoccupation.

Le climat de l'Égypte ne lui fut pas plus favorable que celui du Cap; elle quitte successivement le Caire pour Luxor, et Luxor pour Thèbes; dans cette dernière ville elle habite un palais à demi ruiné, mais rendu habitable par des ingénieurs français, et elle y reste assez de temps pour se familiariser avec les habitudes du pays, et en savoir parfaitement la langue.

« J'ai demandé, écrit-elle à cette époque, à M. Tastu, « le consul général français, de me laisser occuper la maison « française sur le temple; c'est la plus habitable, ou, à « dire plus vrai, la seule habitable ici. M. Tastu s'est « montré on ne peut plus obligeant pour moi; c'est le fils de « la charmante femme de lettres de ce nom, que ma mère a « beaucoup connue à Paris.

Digitized by Google

« J'ai apporté des divans, de petites tables, des tapis, des « couvertures, une sorte d'armoire, et de charmants usten- « siles de ménage en cuivre; je vivrai tout à fait à l'arabe; « les quatre chaises que j'ai trouvées ici seront la seule con- « cession faite aux infirmités européennes. »

Lady Gordon se trouve quelquefois en contradiction avec les voyageurs qui, avant elle, ont publié leurs impressions sur les mêmes lieux; c'est ainsi qu'on remarque dans une lettre la phrase suivante : « L'énergie de la plupart des femmes de ce pays est incroyable. » A l'appui de ce qu'elle avance, elle cite l'exemple d'une des femmes qui la servaient, portant sa mère dans un panier sur sa tête, tout en conduisant son fils par la main, depuis Damiette jusqu'à Alexandrie.

Le prince et la princesse de Galles, voyageant en Égypte, vinrent rendre visite à Lady Gordon, quelque temps avant sa mort, dans son *dayabeh*, (c'est ainsi qu'on nomme certains bateaux du Nil); elle donne une intéressante relation de cette visite et raconte combien les matelots et tous les Égyptiens qui se trouvaient là furent enchantés et fiers.

On remarque, en lisant ces lettres d'Égypte, combien certains traits de mœurs, rapportés dans les *Mille et une nuits*, sont encore exacts aujourd'hui. Lady Gordon prend grand plaisir à retracer les types, ainsi qu'à décrire les habitudes de ceux qui l'entourent; elle insiste avec chaleur sur les excellentes qualités du peuple égyptien. Le cheyck Youssouf, qui fut son professeur d'Arabe, devint pour elle un excellent ami; très bienveillante et sociable, elle était entrée en relation avec un certain nombre d'habitants du Caire, elle les dépeint avec complaisance et les représente comme désireux de s'éclairer sur toutes choses, cherchant à s'instruire dans les langues étrangères et lui demandant même d'apprendre l'anglais à leurs enfants. Rien n'est plus amusant qu'un récit fait par elle des perfections de son petit domestique Ahmet : « Que dirait un respectable cuisinier anglais s'il voyait « deux plats de viande et une sorte de pudding, en fait, « tout un dîner, cuisant sur un petit feu de bois, brûlant au « fond d'un très petit fourneau de briques; le tout ayant été

Digitized by Google

« manipulé et surveillé par un enfant, revêtu, pour tout « costume, d'une chemise bleue; ce repas, très complet et « véritablement fort bon, est suivi de café excellent préparé « par le même marmot. »

Pour la plupart des lecteurs, les lettres d'Égypte seront certainement la plus intéressante des publications de Lady Gordon. Elle décrit des mœurs imparfaitement connues pour avoir été presque toujours mal étudiées par les voyageurs Européens, et elle parle avec enthousiasme d'un peuple qui, jusqu'à présent, a excité relativement peu de sympathie chez les autres nations. Ces lettres, dont le style est toujours rapide et pur, peuvent aussi être très utiles, soit aux voyageurs qui n'ont d'autre but que le plaisir, soit aux exilés qui, dans l'espoir de recouvrer la santé, passent, comme Lady Gordon, de longues années loin de leur patrie. Un passage, pris à peu près au hasard, donne une idée de l'extrême jouissance et du bien-être que doit faire éprouver aux personnes souffrantes cette température merveilleuse.

« La beauté du climat est au dessus de toute description ; « le soleil est brûlant au milieu de la journée, mais les ma- « tinées sont absolument délicieuses et les nuits incompa- « rables ; la lune brille ici d'un éclat tout à fait singulier, et « je ne puis mieux la comparer qu'à un doux soleil, à la « clarté duquel les couleurs se distinguent aussi bien qu'en « plein jour; toute la nuit il règne une sorte de demi-jour « tendre qui donne un aspect charmant aux moindres « choses et contribue à plonger les sens dans un repos rafraî- « chissant et complet qu'on ne peut éprouver ailleurs. »

Dans toute la première série des lettres d'Égypte, Lady Gordon parle encore avec confiance de son rétablissement ; puis peu à peu l'espoir de la guérison s'affaiblit, et dans la lettre dont nous extrayons le passage suivant, on distingue parfaitement la crainte de ne plus jamais revoir l'Angleterre, et le pressentiment de passer ses dernières heures éloignée de ceux qu'elle aime.

« Depuis que je vous ai écrit, je ne me suis pas très bien « portée, et je suis assiégée, malgré moi, de sensations « pénibles. Un pauvre jeune Anglais, venu ici comme moi

Digitized by Google

« pour y chercher la santé, est mort il y a quelques jours ; « il était logé chez l'agent consulaire autrichien. J'étais trop « malade pour pouvoir lui être utile en quelque chose, mais « une bonne et aimable jeune femme, Mistress Walker, qui « est en *dayabeh*, sur le Nil, avec sa famille, l'a soigné, et l'a « même veillé pendant les trois dernières nuits, comme « aurait pu le faire une mère ou une sœur. Il a été enterré « dans l'endroit où l'on met ici les étrangers, tout à côté « d'une ancienne église cophte ; j'ai couvert le cercueil avec « mon vieux drapeau anglais ; deux cophtes et deux musul- « mans ont porté le pauvre corps à sa dernière demeure sur « la terre étrangère ; c'était un spectacle imposant ; tous les « Européens étaient fort émus, et une foule composée de « cophtes en turbans et en robes noires, de matelots en cos- « tumes variés, de Fellahs, et d'une grande quantité d'en- « fants presque nus, était aussi recueillie que possible. « Avait-il encore sa mère? me dit tout bas une femme, » Abad'deh, pendant que les prières de notre religion étaient « récitées à haute voix sur la tombe entr'ouverte, et, les « yeux pleins de larmes, elle me prit la main, comme pour « témoigner sa sympathie à ma pauvre compatriote, « inconnue, dont le doux climat du Nil n'avait pu guérir « l'enfant. »

Enfin, en avril 1868, on trouve dans une lettre datée de Thèbes :

« Je ne veux pas trop penser à vous revoir l'hiver pro- « chain ; je préfère vraiment que vous ne veniez pas ; vous « ménériez ici une bien triste vie ; je sais ce que c'est que « d'être avec une personne toujours souffrante et qui est « incapable de faire rien comme une autre ; mais, si je me « remets un peu au printemps, je serai bien heureuse de « vous embrasser encore une fois. »

Puis, dans une lettre écrite environ deux mois plus tard :

« Vraiment, si vous étiez ici, j'aurais peut-être trop de « peine à me séparer de vous ; les choses sont mieux ainsi, « et j'attends patiemment la fin, entourée d'amis pleins de

Digitized by Google

« sollicitude au milieu desquels je ne me sens pas isolée et « que je n'aime pourtant pas assez pour que le moment de « la dernière séparation soit trop pénible. »

Lady Gordon avait revu son fils quelque temps auparavant; son mari et sa fille croyaient venir la retrouver avant l'hiver; mais il en était ordonné autrement, elle mourut, comme elle le prévoyait, loin de tous ceux qui lui étaient chers, entourée seulement de ses amis d'Égypte.

Trop peu connus encore sur le continent, les ouvrages de Lady Gordon sont très appréciés en Angleterre et sont trop remarquables à plus d'un titre pour tomber jamais complètement dans l'oubli. Une grande indépendance d'opinion, un jugement ferme et sûr, s'y font surtout remarquer. Lisant et étudiant beaucoup, réfléchissant toujours, originale dans ses conclusions, Lady Gordon n'avait pas, comme beaucoup de femmes, l'esprit rempli des échos de ce que disent les autres, et sa mémoire n'était pas meublée de chapitres entiers tirés du grand livre des banalités. Toute sa vie comme ses ouvrages dénotent une grande énergie; rien ne resta jamais inachevé entre ses mains; tout ce qu'elle a publié est le résultat d'études patientes. Elle raconte elle-même avoir lu, avant de terminer un de ses romans : *The Amber Witch* (La Sorcière jaune), et seulement pour se familiariser avec le sujet qu'elle voulait traiter, plus d'une centaine de volumes sur les anciennes superstitions de tous les pays, ainsi que le compte-rendu d'une quantité de procès de sorcellerie. Il serait vraiment fort à désirer qu'un tel exemple de travail persévérant et consciencieux fût imité, aussi bien par les romanciers que par les écrivains qui se prétendent sérieux.

ELISE VAUTIER.

Digitized by Google

LES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES

DANS LEURS RAPPORTS AVEC L'HISTOIRE,

D'APRÈS LES ÉCRIVAINS ALLEMANDS.

L'histoire et la géographie sont deux sciences intimement unies. Sans doute elles ont chacune son domaine particulier : l'une est chargée de nous orienter dans le monde de l'humanité, l'autre dans le monde de la nature ; mais l'homme n'est pas seulement un pur esprit; son corps le rattache à la terre au même titre que les autres êtres animés, et, comme tel, il est soumis à l'influence du milieu ambiant, du climat, des productions et de la configuration du sol. Mœurs, langue, idées, civilisation, art, religion, poésie, tout en lui porte l'empreinte indélébile de son lieu d'origine ou de son cantonnement géographique. De là, l'importance de la géographie dans les études historiques et l'utilité d'une science de la géographie appliquée à l'histoire, de la géographie historique, science moderne et féconde où les Allemands sont passés maîtres.

Sans géographie, il est impossible à l'historien de marcher d'un pas sûr dans l'étude du moindre problème historique. Comment nous rendrions-nous compte des migrations aryennes et sémitiques, du développement splendide des peuples anciens groupés autour de la Méditerranée, sans le secours de la géographie? La géographie ne nous aide-t-elle pas puissamment à comprendre et à déterminer les différences entre les religions naturalistes de la Syro-Phénicie, les mythes astraux de la Perse, l'anthropomorphisme des Grecs et les cultes sévères et sombres des pays du Nord? La pagode et

Digitized by Google

le topé indous, le temple grec, le pylone égyptien, la mosquée arabe, la nef gothique, tous ces symboles divers de l'architecture ne sont-ils pas en relation directe avec la géographie? N'en est-il pas de même pour tous les arts? N'y a-t-il pas dans les énormes épopées descriptives des Indous un reflet de la végétation luxuriante de leur pays, et ne sent-on pas vibrer à travers les poëmes sémitiques le souffle embrasé et morne du désert?

Il n'est pas jusqu'aux événements contemporains sur lesquels la géographie ne jette une vive lumière. Elle seule peut nous instruire mieux que la politique des cabinets, sur les causes profondes de la guerre de la sécession américaine, véritable duel entre les pays agricoles et les pays industriels; elle seule nous dira la raison de la somnolence de ces populations russes, groupées comme d'immenses troupeaux dans une plaine sans bornes; elle seule nous montrera pourquoi les rudes montagnards de la Czernagora et de la Dalmatie sont presque fatalement[1] obligés à vivre comme des brigands dans les défilés de leurs rochers incultes.

Les anciens n'avaient pas compris cette influence puissante de la géographie sur l'histoire; ils ne voyaient guère dans l'homme que le citoyen d'un État ou le sujet d'un roi; aussi leurs œuvres historiques, même les plus belles, ne sont-elles que des cours de politique ou des recueils d'anecdotes.

Il n'en est plus ainsi; grâce aux travaux gigantesques de la science, au magnifique essor des études géographiques, l'histoire ne s'agite plus comme autrefois au milieu d'un monde de fantômes; elle est l'histoire vivante, parce qu'elle nous montre les hommes en chair et en os, attachés au sol et soumis aux lois éternelles de la nature, cette *alma mater* de tous les êtres vivants.

C'est ainsi que les Herder, les Niebuhr et les Ranke ont vivifié l'histoire; et leur exemple n'a point été perdu. Macaulay et Grote en Angleterre, Michelet en France, Prescott en Amérique, Curtius, Droysen en Allemagne, et tant d'autres ont suivi leurs traces. N'est-ce pas à ces descriptions géographiques que la *Vie de Jésus* et *les Apôtres* de Renan doivent une partie de leur charme et leur vie? Le contraste frappant entre ce « cercle enchanté de la Galilée, « vrai pays du cantique des cantiques et des chansons du

[1] Presque fatalement, disons-nous, car, ainsi que le montre M. Houzeau dans son *Histoire du sol de l'Europe*, page 18, si l'influence du sol sur l'homme est réelle, elle ne va pas jusqu'à l'assujettir en esclave.

Digitized by Google

« bien-aimé, et la triste Judée desséchée comme par un vent « brûlant d'abstraction et de mort » ne rend-il pas sensible à nos yeux les luttes ardentes qui s'engagent entre le doux rabbi de Nazareth et les durs pharisiens de Jérusalem? Les admirables études de M. Taine *sur la littérature anglaise*, ne commencent-elles point aussi par un véritable tableau géographique du sol et du climat de la Grande-Bretagne?

Mais ce n'est pas seulement la géographie qui peut s'appliquer utilement à l'histoire, l'histoire aussi peut s'appliquer à la géographie, soit que l'on fasse l'histoire des découvertes géographiques, soit que d'un grand coup d'aile on s'élève, comme Humboldt, au dessus du globe, et que, dans un tableau magique, on raconte les progrès de l'esprit humain vers la compréhension du cosmos.

C'est ainsi que l'histoire et la géographie sont unies par un double lien et donnent naissance par leur union à deux sciences nouvelles qui leur serviront d'auxiliaires : la géographie de l'histoire, et l'histoire de la géographie.

Ces deux sciences ont été souvent confondues; cependant leur but est bien distinct : la géographie de l'histoire se propose avant tout d'étayer et d'éclairer les faits historiques par l'influence des milieux géographiques; l'histoire de la géographie, au contraire, a pour objet unique de donner le développement historique des connaissances géographiques; la première est placée sous la direction supérieure de l'histoire, et trouve sa place dans un cours d'histoire ; la deuxième marche de concert avec la géographie et doit être enseignée dans un cours de géographie.

Ces nobles études qui rattachent l'homme à la terre, sont presque inconnues dans notre pays. Personne ne s'en occupe, et aucune d'entre elles ne figure au programme de nos colléges ni de nos universités. C'est une lacune énorme qui doit être comblée au plus tôt et sur laquelle notre *Société de géographie* ferait bien de concentrer toute son attention. Alors qu'en Allemagne nous voyons la géographie enseignée dans toutes les universités sous les points de vue les plus divers[1], la Belgique n'a pas un seul cours particu-

[1] Voici par exemple le programme des cours de géographie donnés à l'Université de Berlin pendant le seul semestre d'été 1872 : 1. Statistique des nationalités européennes. 2. Anthropologie. 3. Topographie géographique et physique dans les expéditions par terre et par mer. 4. Exercices pratiques d'observations géographiques. 5. Géographie et statistique de

Digitized by Google

lier de géographie historique. Ce qui est plus triste encore, c'est l'absence presque complète d'ouvrages belges traitant soit de l'histoire de la géographie, soit de la géographie appliquée à l'histoire. A part l'*Histoire du sol de l'Europe* et l'*Essai d'une Géographie physique de la Belgique*, au point de vue de l'histoire et de la description du globe, par M. J.-C. Houzeau, ouvrages remarquables et dignes d'être mis en parallèle avec les meilleurs traités allemands, combien possédons-nous d'œuvres sérieuses sur la géographie historique[1]? En Allemagne c'est par milliers qu'on les compterait, et nous tenons en main le *Geographisches Jahrbuch*, de Behm, édité par Justus Perthes, de 1872, qui contient un catalogue de plus de soixante pages, de traités de géographie historique!

Cependant la science de la géographie historique n'a guère plus d'un demi-siècle. Elle est née pendant cette période terrible et féconde où l'Allemagne, ployée sous le genou d'un brutal conquérant, recueillait ses forces et fourbissait, pour sa revanche, une arme plus solide et mieux trempée que l'épée : la science!

Jusqu'alors il s'était bien produit quelques tentatives isolées, telles que l'*Atlas historique*[2]; de Lesage, mais ces travaux étaient incomplets. C'est Zeune qui, en 1808, essaya le premier sérieusement de relier intimement la géographie à l'histoire, dans son célèbre ouvrage : Gæa, *essai d'une description scientifique de la terre*[3]. Jusqu'alors la géographie allemande s'était traînée dans les sentiers battus de la routine; Zeune, pour la première fois, réagit énergiquement contre la confusion que l'on faisait sans cesse entre la géographie

l'Allemagne. 6. Histoire de la géographie et des découvertes géographiques. 7. Ethnologie et anthropologie. Explications sur les collections du musée ethnographique.

[1] Chose singulière, c'est pourtant de notre pays que sont sorties les premières cartes historiques, celles de *Parergon* d'Abraham Ortelius, qui parurent en 1592 dans son *Theatrum Orbis*. Qu'il nous soit permis de citer encore parmi les œuvres de ce genre que notre pays a eu l'honneur de voir publier chez lui, le savant ouvrage de l'illustre patriote polonais, Joachim Lelewel, sur la *Géographie du moyen âge*.

[2] Le Sage a raconté dans son *Mémorial de Sainte Hélène*. que l'idée de cet Atlas lui vint en exil, qu'il en donna d'abord à Londres « une simple esquisse »; qu'après la paix d'Amiens il publia à Paris l'ouvrage tel qu'il l'a laissé, que son succès fut européen et que l'auteur fit une prompte fortune avec cet ouvrage qui « réunissait, dit-il, la chronologie, l'histoire, la géographie, la politique, etc. »

[3] Gæa, Versuch einer wissenschatlichen Erdbeschreibung.

Digitized by Google

politique et la véritable géographie : la géographie physique. Pour la première fois, il étudia l'Europe d'après sa membrure naturelle, sans se préoccuper des divisions politiques et fit voir toute l'importance de la nature comme facteur historique. En 1815, il revint sur cette idée dans ses *Tableaux de la terre, plan d'une histoire de la géographie d'après les progrès récents de cette science*[1]. Dans cet ouvrage, rempli de vues ingénieuses, Zeune étudie d'abord le développement des connaissances géographiques par époques; puis il fait une critique raisonnée de la littérature géographique de son temps. Sans doute, la première partie est aujourd'hui bien vieillie, — la science a marché depuis lors, — mais on y trouve déjà un essai de classification de l'histoire de la géographie en grandes périodes. Dans la seconde partie, Zeune détermine avec une rare sûreté de coup d'œil le véritable domaine de la géographie historique. « Si nous « voulons faire progresser la géographie, dit-il, nous devons « prendre pour point de départ la vie de la terre et non pas « la vie du genre humain, car la vie du genre humain est « intimement soumise à la vie générale de la terre. »

Fidèle à cette tendance, il reproche à ses devanciers, Büsching, par exemple, de n'avoir fait que de la géographie politique, et il établit d'une façon nette et précise cette fameuse théorie des frontières naturelles dont on a tant abusé depuis cinquante ans.

« Les lignes de faîte, dit-il, sont les frontières naturelles « des plantes, des animaux et des hommes. Ces frontières « ont été remaniées par les conquérants; car, ajoute- « t-il dans son langage un peu naïf, de même que les « troupeaux stupides suivent le bélier cornu, de même les « peuples stupides suivent aveuglément leurs béliers « couronnés. »

Zeune applique sa théorie des frontières à la France et soutient que depuis trois siècles les Français sont sortis de leurs frontières naturelles et ont empiété sur la terre allemande. « L'Allemagne victorieuse de 1815, dit-il, avait le « droit de reprendre son bien : l'Alsace et la Lorraine, mais « on a laissé la France en possession de ce qu'elle avait pris « par la ruse et la violence. » Ces paroles du vieux Zeune acquièrent une actualité frappante aujourd'hui que la thèse

[1] Erdansichten oder Abriss einer Geschichte der Erdkunde, vorzüglich der neuesten Fortschritte in dieser Wissenschaft.

Digitized by Google

des frontières naturelles, qu'il soutenait en 1815, a été reprise après la campagne de 1870 par de nombreux géographes allemands. En cela, les Allemands ont tort, comme avaient tort les Français qui demandaient les frontières du Rhin. La théorie des frontières naturelles, utile pour étudier le développement historique des peuples, est une arme détestable quand on l'applique à la politique. Loin de remédier aux abus de la conquête, comme le pensait Zeune, c'est elle, au contraire, qui parquerait les nations comme des troupeaux. Ce n'est point la communauté d'origine, ni l'affinité du sang, ni les montagnes, ni les fleuves qui déterminent les frontières d'une nation ; c'est la libre volonté de tous ceux qui veulent vivre sous un même drapeau, et avoir une même patrie.

Il est curieux aussi de voir comment Zeune avait compris les deux hommes de génie qui devaient porter la géographie historique à son apogée : A. de Humboldt et Ritter.

Il rendait hommage à Humboldt, qui venait de publier ses *Tableaux de la nature*, et disait de Ritter, à propos d'un des premiers essais de ce géographe, *Six cartes d'Europe*[1] : « On peut encore attendre beaucoup d'excellents travaux « de M. Ritter. »

Zeune ne se trompait pas. En 1817, Carl Ritter publiait le premier volume de sa *Géographie* dont le titre seul indique les tendances : *La Géographie en rapport avec la nature et l'histoire de l'homme, ou Géographie universelle comparée, comme base sûre de l'étude des sciences physiques et historiques*[2]. La *Géographie* de Ritter opéra une véritable révolution dans le monde des études géographiques. Ce n'était pas l'œuvre d'un jour ; depuis longtemps Ritter s'y préparait par des opuscules ; son but était celui de Zeune : prendre la terre pour point de départ et y rattacher tous les êtres : plantes, animaux et hommes. Fidèle à ce principe, Ritter étudie les différents peuples dans leurs rapports avec le sol, et la géographie historique se développe, à travers son livre, d'après un plan régulier.

Cette alliance intime de la géographie et de l'histoire était l'idée favorite de Ritter : il la reprend maintes fois et la déve-

[1] Sechs Karten von Europa, 1806.

[2] Die Erdkunde im Verhäeltniss zur Natur und zur Geschichte des Menschen, oder allgemeine, vergleichende Geographie, als sichere Grundlage des Studiums and Unterrichts in physikalischen und historischen Wissenschaften.

Digitized by Google

loppe dans toute sa plénitude avec ses *Leçons sur l'histoire de la géographie et des découvertes*[1]. C'est là que Ritter nous montre le développement progressif des connaissances géographiques à la suite des grands phénomènes historiques. Les colonies phéniciennes, l'hellénisme triomphant dans l'Asie occidentale à la suite de l'expédition d'Alexandre, et le *romanisme* maître de la Méditerranée, les conquêtes des Germains et des Arabes, les missions chrétiennes et les grandes découvertes du XVIe siècle passent tour à tour devant nous, et nous assistons peu à peu à l'élargissement du monde géographique, jusqu'au jour où la terre, saisie dans son ensemble, prend aux yeux des hommes sa véritable place dans l'univers.

Les idées de Ritter provoquèrent dans l'Allemagne entière un véritable enthousiasme; de nombreux géographes suivirent son exemple; la cartographie s'y joignit, et l'Atlas historique de Spruner vint donner une forme tangible à la géographie historique, comme l'Atlas de Berghaus le faisait pour la géographie physique. Parmi les disciples de Ritter dans la voie de la géographie historique, il faut compter en première ligne Lüdde, dont l'*Histoire de la géographie*[2], qui parut en 1840, contient de précieux renseignements et marque avec une grande clarté la différence entre l'histoire de la géographie et la géographie de l'histoire; l'une prenant son point de départ dans le monde, l'autre dans l'homme. Lüdde détermine aussi parfaitement le domaine particulier de l'histoire de la géographie : « Ce n'est pas seulement, « dit-il, l'histoire des découvertes géographiques; c'est aussi « celle des idées géographiques dominantes qui se sont dé- « veloppées de siècle en siècle. »

Il était réservé à Peschel, comme nous le verrons bientôt, de réaliser les désirs de Lüdde.

Malheureusement les ouvrages de la plupart de ces géographes, de Ritter surtout, sont fort difficiles à lire : ces hommes étaient des érudits, ce n'étaient pas des écrivains. Sans doute ils avaient le goût des études, ils s'y plaisaient avec un enthousiasme parfois presque enfantin tant il était désintéressé, et ce n'est pas sans émotion qu'on relit leurs

[1] Vorlesungen über die Geschichte der Erdkunde und der Entdeckungen.

[2] Die Geschichte der Erdkunde. Eine Abhandlung über ihr Wesen und ihre literatur. 1840.

Digitized by Google

pages émues où respire la joie sereine de la science ; mais ils s'exprimaient mal, ils maniaient péniblement une langue difficile et corrompue par les subtilités de l'hégélianisme ; les ressources artistiques leur manquaient complétement ; il n'est pas jusqu'à l'impression grossière et à l'affreux papier de leurs livres qui n'inspirassent de prime abord une sorte de répugnance et de découragement. Il fallait la passion de la géographie pour feuilleter ces hideux volumes, et pour chercher sous ces enveloppes rugueuses et déplaisantes l'arôme précieux qui s'y trouvait renfermé.

Un homme se rencontra alors, dont la science encyclopédique avait à son service une plume brillante et magistrale ; un homme doué d'un étonnant génie de généralisateur et qui, depuis 1808, s'occupait à réunir les matériaux d'un travail d'ensemble sur les sciences de la nature ; cet homme c'était Alexandre de Humboldt. A lui était réservé l'honneur de donner aux idées de Carl Ritter tout leur relief et toute leur notoriété, dans cette admirable description physique du monde qu'il a si bien nommée du nom de *Cosmos*.

C'est dans la partie du *Cosmos*, intitulée : *Histoire de la contemplation physique du monde*[1], que Humboldt nous donne, comme il le dit lui-même : « Le tableau du travail « de l'humanité cherchant à embrasser l'action simultanée « des forces qui s'exercent dans la terre et dans les espaces « célestes. »

Il marque sévèrement les limites précises dans lesquelles doit s'enfermer son sujet, et détermine les moyens qui ont servi à développer l'idée du *Cosmos* et qui méritent d'être étudiés historiquement. Ce sont, dit-il, les libres efforts de la raison vers la connaissance des lois naturelles, les événements historiques et les découvertes d'instruments propres à étendre les rapports de l'homme avec la nature.

Sans doute, l'*Histoire de la contemplation physique du monde* est infiniment plus vaste et plus complexe qu'une simple *Histoire de la géographie* proprement dite ; c'est une sorte de *microcosme* dans lequel la genèse de toutes les connaissances naturelles trouve sa place ; mais il n'en est pas moins vrai que les connaissances purement géographiques en forment la base principale.

D'ailleurs, l'œuvre grandiose de Humboldt contient non

[1] Geschichte der physischen Weltanschauung. Kosmos, Bd. II, 1847.

Digitized by Google

seulement l'histoire de la géographie, mais aussi la géographie de l'histoire, en ce sens que l'auteur n'étudie pas seulement le développement historique des connaissances géographiques d'après les qualités nationales des différents peuples, mais l'influence du climat et des milieux naturels sur ces mêmes peuples qui ont fait progresser l'idée du Cosmos[1]. Qui n'a pas lu, par exemple, ce magnifique tableau du bassin de la Méditerranée, chef-d'œuvre de style, d'érudition et d'exposition scientifique? N'est-ce pas là de la géographie appliquée à l'histoire dans toute sa splendeur? Tous ces peuples « groupés autour de la Méditerranée comme des fourmis ou « des grenouilles autour des marais, » selon l'expression de Platon, ne les sent-on pas vivre et se mouvoir avec leurs mœurs, leur caractère, leurs sciences, dans l'admirable tableau cosmologique qu'en donne Humboldt? C'est avec la même ampleur de génie, avec la même érudition complexe que Humboldt étudie tour à tour les conquêtes d'Alexandre, l'école d'Alexandrie, la domination romaine, les invasions arabes et les grandes découvertes océaniques. Alors, quittant la terre et les peuples, il s'élance armé du télescope à travers les espaces infinis, jusqu'à ces hauteurs sereines où, selon son expression, « les individualités n'apparaissent plus que « groupées par masses, et comme voilées par une brume « légère. »

L'*Histoire de la contemplation physique du monde* marque le point culminant de l'alliance de la géographie et de l'histoire ; elle réunit en quelque sorte dans une synthèse géante ces deux sciences distinctes : la géographie de l'histoire et l'histoire de la géographie.

Ces deux ordres d'idées, ces deux parties du grand Tout étudié par Humboldt, ont été exposées séparément par un grand nombre d'auteurs, entre autres par Apelt et Peschel.

L'ouvrage de E. Apelt : *Époques de l'Histoire de l'Humanité*[2], qui parut à Iéna, en 1845, l'année même de la publication du premier volume du Cosmos, est un véritable traité de géographie appliquée à l'histoire ; un tableau du développement historique des peuples d'après les conditions natu-

[1] Voici par exemple ce que dit Humboldt en parlant des Arabes : « Puisque la vie des peuples est déterminée outre les dispositions de leur intelligence, par un grand nombre de conditions extérieures, tenant à la nature du sol, au climat, au voisinage de la mer, il convient avant tout de rappeler la configuration irrégulière de la péninsule arabique. »

[2] Die Epochen der Geschichte der Menschheit.

Digitized by Google

relles au milieu desquelles ils ont vécu. L'auteur y établit la connexion intime qui existe entre l'état des connaissances géographiques et la marche de la civilisation dans l'antiquité, le moyen-âge et les temps modernes ; il y prouve d'une manière frappante l'influence inéluctable et permanente des conditions naturelles sur le développement historique de l'humanité (*die Naturbedingtheit der Geschichte*). Le reflet de ces conditions naturelles sur les conceptions poétiques, morales et religieuses des hommes ; l'action incessante de ces mêmes conditions sur la marche de la civilisation, et la réaction que leur oppose l'humanité cherchant à s'émanciper par les découvertes et les inventions, tout ce jeu complexe des forces naturelles et des forces intellectuelles est parfaitement exposé dans l'ouvrage du savant allemand.

Ce que Apelt avait fait pour la géographie de l'histoire, O. Peschel l'a fait par l'histoire de la géographie. C'est à Munich, en 1865, que parut son célèbre manuel d'*Histoire de la géographie*[1], aujourd'hui populaire en Allemagne, et que, paraît-il, la Société de géographie belge a l'intention de traduire. Cet ouvrage, sous la forme la plus concise, 700 pages à peine, nous donne, dans un style clair, avec une érudition sûre, la génèse de toutes les connaissances géographiques. Fidèle aux traditions de ses devanciers, Peschel étudie tour à tour l'état de la géographie chez les anciens, sa décadence aux commencements du moyen-âge, son réveil avec les Arabes, son influence sur les scolastiques, son développement grandiose pendant les découvertes du XVIe et du XVIIe siècles jusqu'à l'époque moderne : l'*époque des mesurages*, *das Zeitalter der Messungen*, comme l'appelle Peschel. Dans chacun de ces chapitres, le développement de la géographie est étudié au double point de vue physique et mathématique.

L'histoire des découvertes occupe une grande place chez Peschel ; déjà en 1864, dans ses *Problèmes de l'histoire de la géographie*[2], il avait mis en lumière toute leur importance. « L'histoire des découvertes, disait-il, est une histoire du « développement dans l'espace, des connaissances de la sur- « face du globe ; elle est donc à coup sûr une partie inté- « grante de la géographie, la plus importante même. »

Cependant Peschel détermine avec beaucoup de précision

[1] Geschichte der Erdkunde.
[2] Aufgaben der Geschichte der Erdkunde.

Digitized by Google

ce que doit être une histoire des découvertes au point de vue de l'histoire de la géographie; il montre qu'il ne s'agit pas de raconter les voyages des investigateurs, mais le développement des connaissances géographiques qu'ont amené ces voyages.

Tel est, d'une façon très succincte, l'état actuel des sciences historico-géographiques en Allemagne. L'utilité de ces sciences est évidente et ne nous semble pas pouvoir être contestée; toutefois elles ont leur danger; par leur nature même elles ouvrent à la spéculation un large champ où les esprits aventureux s'égarent trop souvent. Qui trop embrasse, mal étreint, dit un vieux proverbe. Ce qu'une science gagne en étendue, elle le perd souvent en précision, c'est une loi fatale; les esprits érudits surtout se laissent facilement entraîner dans le développement des points de détail qui n'ont plus avec la matière principale qu'un rapport éloigné; c'est un écueil auquel se sont heurtés beaucoup d'historiens-géographes allemands enthousiasmés par l'exemple de Ritter, et que Humboldt lui-même n'a pas toujours su complètement éviter dans son Cosmos.

Cependant, aujourd'hui, on est revenu de ces tendances, en Allemagne. La géographie proprement dite est rentrée dans son véritable domaine : l'étude de la terre, la géographie physique; il semble même qu'elle se concentre aujourd'hui dans la cartographie que les Allemands ont portée à une perfection presque désespérante; c'est par des séries de cartes physiques, historiques, politiques, ethnographiques, etc., que les géographes d'outre-Rhin s'efforcent de mettre en lumière les différents phénomènes de la nature et de l'humanité, en tant que partie intégrante de la nature.

Quant à la géographie historique, elle n'en demeure pas moins en grand honneur; elle a son rôle comme la géographie physique, et mérite à tous égards d'être enseignée dans les colléges et les universités.

Dans notre pays où, jusqu'à présent, la géographie s'est traînée presqu'exclusivement à la remorque des compilateurs français, les sciences de la géographie historique : la géographie de l'histoire et l'histoire de la géographie, feraient le plus grand bien à notre enseignement. Plus que toutes autres, elles plairaient à nos jeunes gens, car elles enseignent le pourquoi de bien des choses, elles sont fertiles en

Digitized by Google

renseignements importants[1], elles élargissent notre conception de l'univers et donnent plus d'envergure à nos pensées; elles sont vivantes enfin, et c'est leur titre le plus précieux. Tous les esprits éclairés doivent, nous semble-t-il, en demander instamment l'adoption dans nos écoles, tous ceux qui croient que la nature n'est pas seulement une substance inerte où l'homme joue le rôle d'une machine à gagner de l'argent, mais que c'est un grand Tout, un Cosmos harmonique dans lequel, selon la parole de Gœthe, tout se tisse pour former l'ensemble, agit et vit l'un dans l'autre.

..... Alles sich zum Ganzen webt
Eins in dem Andern wirkt und lebt.

Hermann Pergameni.

[1] « Les rapports du sol et des habitants, nous dit M. J.-C. Houzeau, embrassent pour ainsi dire toute la vie sédentaire ; les sciences, les arts, les lois doivent en tenir compte. *Histoire du sol de l'Europe,* page 13. »

Digitized by Google

LE SOLDAT FANFARON

DANS

LE THÉATRE ANCIEN ET MODERNE.

— DEUXIÈME ARTICLE —

La vie des Espagnols fut toujours partagée entre deux sentiments prédominants : la religion et le patriotisme. Grâce aux qualités excessives, exagérées, qui caractérisent les peuples méridionaux, la religion chez eux se change en fanatisme, la bravoure en bravacherie. Leur théâtre, dès l'origine, servit à exprimer ces passions ; il commence par être tout entier religieux ou patriotique ; il produit les *autos sacramentales* et les comédies de cape et d'épée, œuvres animées et bizarres comme les esprits qui les ont créées et, comme eux aussi, toutes pleines de cette liberté audacieuse qui les caractérise. Mais qu'on ne leur en fasse pas un grief : cela même qui semblerait un défaut pour toute autre littérature, est précisément ce qui constitue leur originalité. C'est la spontanéité et, selon la belle expression de M. Philarète Chasles, « la férocité du coloris » qui font toute la beauté, toute la grandeur du génie espagnol.

Durant la longue période de guerres que l'Espagne eut à soutenir contre les Arabes pour reconquérir la liberté ravie, ce fut toujours, chez les auteurs dramatiques, la même idée qui les inspira, — idée saine et glorieuse qui fit à ce pays un théâtre vraiment national : la patrie à venger de la puissance des Maures. Toutes les œuvres d'alors respiraient le même souffle patriotique ; la scène retraçait les combats contre l'ennemi commun et stimulait l'ardeur des personnages, appelés pour cette raison *mata Moros :* tueurs de Maures ;

Digitized by Google

d'où *Matamores*. L'action était souvent entremêlée de danses ou romances dansées, appelées *Jacaras*, ou de chants guerriers, *villancete*, reproduisant toujours la même pensée : tel est celui-ci, dans l'*auto* de la *Cassandra*, de Gil Vicente :

A la guerra !
Caballeros esforzados ;
Pues los angeles sagrados
A socorro son en tierra
A la guerra !

Mais ces caractères chevaleresques, ici comme dans les auteurs postérieurs, quelque exagérés qu'ils fussent, n'en étaient pas moins naturels et vrais. Jamais cette exagération même d'honneur et de bravoure n'avait pour but de ridiculiser les personnages. Quand Don Garcia, dans le drame de Francisco de Rojas, *Del rey abajo ninguno*, s'écrie en terminant : « Et maintenant que résonnent les tambours sonores ! Je suis le foudre que le Castañar a fulminé contre les Maures. Ils verront dans leurs campagnes courir des mers d'un sang rouge comme le carmin. Mes hauts faits vont commencer ! » rien qui ne soit, dans ses paroles, autre chose que l'expression véritable des sentiments de tous. Rebollero, dans l'*Alcade de Salaméa*, de Caldéron, est pris sur nature; rien ne fait reconnaître en lui le fanfaron hâbleur et lâche que nous connaissons. De même, le soldat Buytrago, dans la comédie de Cervantès intitulée le *Vaillant Espagnol*, n'est pas moins naturel. malgré ses bravades ; c'est le type par excellence du soudard, brutal et gourmand, fougueux et plaisant, sitôt qu'il s'agit de se remplir le ventre ou de taillader la « canaille mauresque, » comme il l'appelle. « O honte de ma race ! — s'écrie-t-il — tout le monde ne sait-il pas que, si je mange pour six, j'ai l'habitude de me battre pour sept? Corps du Seigneur ! donnez-moi de quoi manger et mettez en face de moi des milliers de Maures, vous verrez quel est Buytrago et s'il ne mérite pas de manger pour dix, puisqu'il combat pour vingt [1]. » — Buytrago, en parlant de cette façon, est sincère ; et quand il faudra agir, ses actes ne démentiront point ses paroles. Ce n'est pas ainsi que se comportaient les militaires fanfarons en Grèce et à Rome; ici nous chercherions en vain un descendant authentique de Stratophane ou de Thrasonide. Les bouffons de comédie, les *gracioso*, pourront bien se moquer, dans certains cas, de ces

[1] *El Gallardo Español.* 1re journée. (Trad. de A. Royer).

Digitized by Google

ardents chevaliers ; — leur rôle sur la scène espagnole était de faire la parodie des personnages sérieux ;— ils parodieront même en couplets burlesques les graves *villancete*, comme dans l'intermède de Lope de Véga, l'*Enlèvement d'Hélène;* mais jamais le type ridicule du *Miles Gloriosus*, avec sa forfanterie et sa lâcheté, ne se rencontrera dans le théâtre espagnol. L'héroïsme de ce peuple ne songeait pas à faire de ses vertus une risée; ses passions étaient trop vives et trop naïves jusque dans leur excès, pour qu'il pût en remarquer les défauts et les parodier.

C'est à l'étranger qu'il appartenait de faire ressortir ces travers, de s'en moquer et d'y chercher une source de comique, comme avaient fait les anciens. — Shakespeare le premier, si jaloux de la vérité, ne manqua point l'occasion de railler les mines emphatiques des sujets de la scène espagnole, de ces chevaliers de l'honneur à qui rien ne semblait impossible et qui, à chaque bout de vers, coupaient en deux leur ennemi, comme un gâteau d'amandes. Le vieux troupier Pistol, dit *Pistol l'antique*, dans *Henri V*, le bavard et pleutre Parolles, dans *Tout est bien qui finit bien*, ne sont que la caricature de ces héros. Il en est un troisième qui a plus de ressemblance encore avec eux et qui en est une charge plus évidente; c'est le Don Adriano de Armado, de la comédie : *Peines d'amour perdues*, — espèce de Don Quichotte armé de pied en cap, prétentieux, amoureux, perdu dans ses rêveries, et pour tout dire en un mot, une sorte de philosophe de l'héroïsme.

Shakspeare opère, sur les originaux espagnols, mais plus légèrement et avec plus d'art, le même travail de travestissement que les auteurs de la comédie nouvelle, en Grèce, avaient fait en copiant d'une main délibérée les mercenaires étrangers qui posaient devant eux.

Le théâtre anglais possède cependant un type, devenu populaire aujourd'hui, qui semble se rapprocher plus du caractère original : le capitaine Bobadil que nous représente Ben Jonson, l'ami de Shakespeare, dans sa comédie : *Every man in his humour*, est passé maître dans l'art de l'escrime ; il ne parle que *punto* et *reverso*, *stoccata* et *imbroccata;* il possède des recettes infaillibles pour battre des milliers d'ennemis et les tuer jusqu'au dernier, vingt par vingt; puis, lorsque la fièvre le prend, — fièvre de poltronnerie, faut-il le dire? — il tremble et met sa lâcheté sur le compte de quelque planète pernicieuse.

Digitized by Google

Mais, de cette riche succession du héros antique, la plus grande part devait écheoir à l'Italie et retourner à des fils, qui, par leur verve bouffonne, sont loin de démentir, comme nous allons le vérifier, leur illustre origine.

*

Le XVIe siècle vit l'Italie disputée comme une proie par les deux grandes puissances d'alors, la France et l'Espagne. Celle-ci finit par être la plus forte, et de tout côté, sur ce beau pays, se jetèrent en troupes victorieuses les enfants de la Castille et de l'Aragon, fiers, empanachés, la dague au poing et l'emphase à la bouche. L'originalité, le sérieux grotesque de ces Matamores plurent singulièrement à l'esprit railleur des Italiens. Les premiers moments d'épouvante passés, on aime à se moquer de ses vainqueurs, à se divertir à leurs dépens : si bien que le capitan espagnol s'introduisit peu à peu dans les mascarades populaires, au milieu des rires et des horions de la foule, puis un beau jour il finit par monter sur la scène. Il y retrouva le vieux fanfaron du répertoire antique, tout poudreux et oublié parmi les débris du théâtre de Plaute; il ne lui restait plus qu'à s'en rendre maître, à le moderniser, à le rajeunir enfin; c'est ce qu'il fit.

Pour ne point blesser trop ouvertement les vainqueurs et leur conserver quelque apparence de respect, on lui mit un masque, comme ses aïeux en avaient porté. Mais, afin que son actualité n'en souffrît point, on l'affubla du costume espagnol. Dans la suite, le fantastique s'en mêla et lui tailla des habits plus bizarres et plus en harmonie avec son caractère : on le chargea d'une lourde cuirasse, toute hérissée; on le décora de « bramballants panaches »; sur sa poitrine et sur son dos brillait son blason figurant ordinairement un porc-épic, symbole de sa famille. Ses moustaches atteignirent bientôt des proportions formidables; un faux nez qui n'en finissait pas et parfois une paire de lunettes complétaient l'accoutrement, lequel variait du reste indéfiniment selon l'imagination des acteurs.

Quant aux noms que le capitan devait porter, c'était un point important qui ne fut pas négligé. A l'exemple de Plaute, l'esprit des auteurs s'ingéniait à lui forger les plus sonores, les plus baroques, tels que : *Il capitano Spavento della valle inferna, Sangre-y-fuego, Crocodillo, Spezza-Monti, il capitano Bellorofonte Martellione, Rinoceronte, Cacciadiavolo, il signor Scarabombardon, il*

Digitized by Google

signor Escobombardon della Papirotonda. De tels noms faisaient bien augurer du caractère de celui qu'ils décoraient.

Une fois ces « ficelles » préparées, on lançait le soldat-fanfaron sur les planches, et alors il s'en donnait à cœur joie. Les plus grands prodiges n'étaient rien pour lui, et son aplomb égalait sa forfanterie. Son caractère a peu changé depuis Thrasonide et Pyrgopolinice : toujours aussi vantard, aussi poltron, aussi amoureux. Mais, comme il a eu le temps de vieillir, il a acquis plus d'audace encore et moins de scrupules. Il ne se laisse pas si vite rosser, comme au temps de ses bienheureux ancêtres; sa contenance est plus digne. De plus, ses longs loisirs lui ont permis de faire de nouvelles conquêtes. Ses hauts faits dépassent tout ce que le *Miles Gloriosus* antique avait osé rêver. Ainsi, un jour que le navire sur lequel il se trouve est poursuivi par les pirates, il veut à tout prix échapper à l'ennemi : que fait-il? » — « Debout sur la proue de mon vaisseau, dit-il, j'étais dans une telle fureur que le souffle impétueux qui sortait de ma bouche, frappant les voiles du navire ennemi, lui imprima une impulsion si forte qu'il lui fut impossible de nous atteindre[1].» Un autre jour, c'est à un certain trésorier qu'il en veut, bourré de sequins, comme un vrai trésorier qu'il est... Il dédaigne un si riche butin et, s'élançant sur son ennemi, — c'est lui qui parle : — « Je te pris mon trésorier par un pied et le lançai en l'air jusqu'à la voûte du ciel. Avant qu'il retombe, les sequins auront le temps d'être démonétisés[2]».

De même qu'en Grèce et à Rome, nous avons vu le Parasite, compagnon habituel du *Miles Gloriosus*, débiter ses sottises de concert avec lui; de même ici trouvons-nous l'*affamato* suivre partout le Capitan et remplir le même rôle qu'il avait joué auparavant, aussi flatteur, aussi gourmand et, au sortir de table, jurant qu'il meurt de faim. — « Quelle crainte as-tu de mourir? réplique le fanfaron; le seul récit de mes hauts faits doit suffire à te tenir en vie. »

Le type du matamore italien devint rapidement populaire : puissant élément de comique, les auteurs de la comédie régulière, surtout au XVIe siècle, le mirent largement à profit. Depuis Venturino qui, le premier, l'introduisit sur le théâtre (*la Farsa satirica morale*), Arioste, Sforza Oddi, Nicole Secchi, Luigi Pasqualigo, Dolce, Gabiani, Piccolo-

[1] *L'Inavertito*, de NICOLO BARBIERI.
[2] *La Prigione d'Amore*, de SFORZA ODDI.

Digitized by Google

mini et bien d'autres composent pour lui les rôles les plus échevelés. Souvent il parle sa langue maternelle, l'espagnol, ou quelque patois italien qui donne plus de saveur à ses grossières hyperboles ; ils sont deux parfois, quel luxe! Mais où l'on ne s'attendrait pas à retrouver notre héros, c'est jouant un rôle dans l'Histoire sainte du peuple de Dieu, de concert avec Judith et Holopherne, comme dans la curieuse comédie de Cesare Sacchetti : *La gloriosa et trionfante vittoria donata dal grande Iddio al popolo Hebreo per mezzo di Giudith* (1575)[1]. Jamais l'on n'accommoda à pareille sauce l'Ancien Testament : Tous les masques de la comédie italienne y figurent, lestes et pimpants, et parmi eux, deux de nos amis, deux *forfanti* : *Trinca* et *Troco*. — De la comédie régulière Pyrgopolinice passe dans la comédie improvisée : *Comedia dell' arte;* là, il subit diverses transformations, toutes plus grotesques les unes que les autres, que la verve des acteurs inventait à l'envi. Giuseppe Bianchi, Goldoni, Fabrizio di Fornaris et surtout le célèbre Francesco Andreini s'incarnent dans ce personnage et acquièrent une renommée qui s'est conservée jusqu'à nous.

Vers le milieu du dix-septième siècle, le soldat fanfaron change de nom; il devient Scaramouche, *Scaramuccia*, ou *petit batailleur*, — espèce de Capitan napolitain au visage pâle et tout de noir costumé : « Le ciel s'est habillé ce soir en scaramouche », dit l'un des personnages du *Sicilien ou l'amour peintre* de Molière. — Ce rôle fut le triomphe du célèbre acteur Tiberio Fiurelli, le roi des Scaramouches et le « maître de Molière. »

Il est encore une variété moins connue et curieuse parmi tant d'autres, c'est *Giangurgolo*, la Grand'Gueule, le type calabrais des Capitans. Cédons la parole à Maurice Sand qui le décrit si bien[1] : « Comme le Matamore, il est passionné pour les femmes; mais il en a peur, il craint toujours de rencontrer un homme sous leurs jupons. Il a cependant la grande épée du Capitan et ses allures soldatesques. Comme son type primitif, il est vantard, menteur d'une façon monstrueuse, peureux outre mesure, et de plus, affamé comme un sauvage. Il passera pourtant quatre jours sans manger, par crainte d'avoir à essuyer un refus et une rebuffade; il faudrait se fâcher et peut-être se battre, c'est à dire être battu : aussi a-t-il recours au vol pour se nourrir, car il n'a jamais eu un *grano* (4 centimes) dans sa poche. C'est autour des marchands

[1] *Masques et bouffons*, t. Ier.

Digitized by Google

de macaroni qu'il rôde; à la tombée de la nuit, c'est là que, levant son grand nez de carton, il flaire et se nourrit de la vapeur des lazagnes. Si, par bonne fortune, il peut mettre la patte sur des aliments, c'est fabuleux de le voir faire disparaître tant de choses et en si grandes quantités. Ce sont des repas de Gamache qu'il lui faudrait, et encore ne serait-il pas rassasié; son estomac est un gouffre. Mais pour quelques livres de macaroni, quelques platées de polenta, un ou deux *salami*, combien faut-il endurer de disgrâces! C'est un composé de Gargantua, du Matamore et de Pierrot. Il est, par dessus le marché, bête et vaniteux... La terre, dit-il, tremble sous moi quand je marche, et je marche toujours. »

Le *Miles gloriosus* s'est conservé jusqu'à nos jours, en Italie. Citons, avec M. Sand : le *Vappo* ou *Smargiasso*, « l'avaleur de charrettes ferrées », type moderne napolitain, depuis peu de temps disparu, — et le caporal *Rogantino* qui égaie encore, aujourd'hui même, les carrefours de Rome[1].

*

Bien avant l'apparition du *Miles gloriosus* sur les théâtres d'Espagne et d'Italie, la France en avait vu naître chez elle plusieurs spécimens et s'en était bravement égayée. Terre prédestinée de la chevalerie, par la nature même de son caractère, elle devait connaître, plus qu'aucun autre peuple, ces types de fanfarons; aussi, ne lui firent-ils point défaut.

Dès une certaine époque, on remarque une sorte de décadence de l'esprit chevaleresque. Ces brillants guerriers, héros de tant d'épopées merveilleuses, commencent à voir diminuer leur crédit chez les belles. Un rival redoutable s'est dressé devant eux, en la personne du *Jeune clerc*, qui représente la jeunesse et l'amour dans toute leur délicatesse, opposés aux habitudes grossières du soudard.

Cette décadence, cette rivalité sont transportées sur la scène dans une farce triviale et licencieuse, le *Débat d'un*

[1] En Allemagne, le soldat fanfaron n'a fait que passer. Il a un nom sonore : *Horribilicribrifax*, dans l'*Absurda comica*, d'André Gryphius (1616-1664). Ce n'est qu'une copie de ses voisins les Italiens et il n'a rien de bien original. Peut-être lui trouverait-on des airs de parenté dans la pièce, très rare, de Thomas Naogeorgus : *Incendia, seu Pyrgopolinices tragedia recens nata, nephanda quorundam Papistici gregis exponens facinora* (1541).

Les Allemands, on le voit, ne sont pas riches en Capitans... Cela viendra.

Digitized by Google

jeune clerc et d'un viel gendarme. Mais cette farce n'est que le sujet, plus grossièrement présenté, d'un des fabliaux les plus célèbres du XIIIe siècle, le conte en vers de *Floire et Blanceflor*. Le chevalier y paraît sous les allures d'un coureur d'aventures, pauvre et débauché, poussant la brutalité jusqu'à mettre en gage les bijoux de sa maîtresse pour fournir aux frais de son équipement. Floire aime un de ces chevaliers, Blanceflor chérit un jeune clerc moins brave, mais plus galant. Toutes deux en viennent à se quereller — querelle de femmes! et Dieu sait si elle dure longtemps! — sur le choix qu'elles ont fait. La dispute est portée devant le dieu d'amour: le rossignol plaide pour le jeune clerc; au chevalier, on ne donne pour défenseur que le perroquet, bavard et vantard comme lui. Le premier l'emporte, et Floire meurt de désespoir.

Bien avant cette époque déjà, les trouvères s'étaient plus à parodier Charlemagne et ses pairs, et à en faire d'illustres capitans se vantant d'accomplir mille exploits merveilleux et les accomplissant cette fois, par la grâce de Dieu.

Les paysans, eux aussi, fournissent des caractères de militaires fanfarons, quand, après la chute de la féodalité, ils désertent leurs champs et se font soldats pour trouver remède à la misère. Cette existence aventureuse leur plaît; ils vivent de rapines, égorgeant les volailles, volant les fromages dans les fermes et faisant grand assaut de basses-cours plus que de forteresses. Tel est *Colin, fils de Thevot le Maire,* dont s'empara la Farce et qui fit l'une de ses plus jolies productions. Ce Colin, ce *gentilastre,* ce *grand-Testu*, comme on l'appelle, abuse de l'hospitalité que lui donnent les pauvres gens pour faire main-basse sur leurs provisions; il est la terreur des fermières, mais, au fond, aussi lâche que voleur; le bruit des clairons le fait fuir, et le voilà qui revient, amenant avec lui un prisonnier qu'il a fait en chemin : — Je crois, dit-il,

> Je crois que c'est ung Sarrazin,
> Car il parle barragonnoys...
> Et je le prins au premier somme,
> Cependant comme il dormoit,
> Et j'escouté comme il ronfloit.
> Alors le courage me creut...

Ce terrible Turc n'est qu'un pauvre pèlerin; le latin qu'il parle a été cause du quiproquo.

Une autre farce, non moins curieuse, est celle du *Gau-*

Digitized by Google

disseur et du sot; le titre en indique clairement le sujet : « Farce joyeuse très-bonne, à deux personnages, du GAUDISSEUR qui se vante de ses faits et UNG SOT qui luy respond au contraire. » Ici le soldat-fanfaron, sous le nom du Gaudisseur, descend en droite ligne de Pyrgopolinice; il en a toutes les qualités, ou plutôt tous les défauts : seulement, son compagnon lui donne la réplique d'une toute autre manière qu'Artotrogus la donnait à son maître :

Quand je me treuve en la guerre,
Je tue, je jette par terre
Comme fait le boucher ung veau...

s'écrie le Pyrgopolinice de la farce; mais à chaque mensonge, à chaque récit d'exploits imaginaires, le malencontreux sot répond en conséquence et détruit l'illusion :

Voire, à jouster contre un voirre,
Puis se laisser chéoir par terre,
Et s'endormir comme un pourceau. —

Quelquefois nos guerriers sont plus courtois et ne voient dans la carrière militaire qu'un moyen plus sûr pour s'attirer les cœurs; Mars est l'humble esclave de Cupidon, à qui ils sacrifient leur gloire. *Marchebeau* et *Galop*[1] sont frères d'armes; c'est dire assez que voilà une paire de vrais héros·

MARCH. — Je suis fort comme un Arcules.
GALOP. — Et moy vaillant comme Achiles.

Cette vaillance coûte la vie à peu d'ennemis; c'est dans le camp féminin qu'elle fait tous ses ravages :

Et seulement cherchons bataille
Pour avoir la grâce des dames...

Disent-ils en se pavanant; puis, ils ajoutent :

GALOP. — Poinct ne sommes de ces gens d'armes
Qui ont dagues, lances et armes ;
Mais aux femmes...
MARCH. — — Bien combaton !

Mais, hélas, ils n'ont pas le sou, les malheureux ! que peuvent leur servir leurs grâces et leur beauté? à quoi bon tant de valeur?

Amour ne faict rien sans argent

Ceci est de l'histoire moderne.

[1] *Marchebeau*, moralité à IV personnages (XVe siècle).

Digitized by Google

La France de Charles VII, tout comme notre libre Belgique, avait sa «garde civique», composée des bons bourgeois qui avaient le moyen de se payer une capotte et un shako. Tous les dimanches, ces braves citoyens se réunissaient en armes, au premier signal donné, pour se livrer aux exercices, aussi doux que variés, de la manœuvre militaire. La garde civique de ce temps, formant ce qu'on appelait les compagnies de Francs-Archers, était le noyau d'une milice qui allait devenir, plus tard, une des premières infanteries de l'époque. Mais, à voir son apparence peu imposante, rien ne pouvait faire présager ce qu'elle serait un jour; et Dieu sait comme on les arrangeait, ces pauvres soldats d'occasion, et de combien de quolibets on se plaisait à les charger. Leur mine, qui n'était rien moins que martiale, leur gaucherie sous un costume inaccoutumé, leur comique lâcheté quand il fallait agir, plus habiles qu'ils étaient à se servir des outils de leur profession qu'à manier la rapière, tout cela devait attirer naturellement les sarcasmes d'un peuple aimant à exercer sa malice.

Villon, le joyeux poëte, le rimeur vagabond et sans vergogne, si fertile en tours de toutes sortes, avait eu bien certainement maille à partir avec ces soldats-citoyens; il saisit bien vite l'occasion de se mettre à la tête des railleurs et composa, par manière de petite vengeance, le *Monologue du Franc-Archer de Bagnolet*. Le héros de cette farce, ancien valet, ancien page, est présentement un *Miles gloriosus* de la plus belle espèce. Il brûle de combattre, et il enrage de ne point trouver d'adversaire à charcuter. Il se console en racontant ses prouesses, ses batailles sans nombre, et comment il fit prisonniers, au siége d'Alençon, cinq malheureux Anglais... qui pensèrent le faire mourir de peur, s'il n'eût sauvé la situation en les invitant à boire. Car le pauvre archer, si brave dans ses discours, n'a peur que d'une chose, de l'ennemi; il ne fait cas de rien, sinon de sa peau; il n'a qu'une crainte, celle du danger :

> Je ne craignoye que les dangiers,
> Moy; je n'avoye paour d'aultre chose.

En devisant ainsi, le soudard a entendu quelque bruit; il se retourne et aperçoit... quoi? un « espoventail de chenevière, faict en façon d'ung gendarme, » et tenant en main une arbalète braquée sur lui... A cette vue, le franc-archer tremble et se jette à genoux devant ce qu'il croit un en-

Digitized by Google

nemi redoutable; il lui crie merci, il l'implore, il le supplie... Rien n'y fait : le faux gendarme ne relève pas de dessus lui son arme menaçante. Alors, le malheureux croit sa dernière heure venue; il se met à repasser avec soin ses commandements, il se confesse avant de mourir, il compose même son épitaphe :

Cy gist Pernet le Franc-Archier,
Quy cy mourut sans desmarcher...

A ce moment suprême, un coup de vent renverse l'épouvantail... Notre héros de s'élancer aussitôt avec courtoisie pour le relever :

Las ! Monseigneur ! vous êtes cheu !...

Mais il a beau tendre la main, monseigneur ne bouge pas... Le franc-archer s'aperçoit alors, mais trop tard, de sa méprise ! Jugez de sa colère et de ses malédictions; sa vengeance ne se fera point attendre !

Sur la scène politique, le soldat-fanfaron joua également son rôle. Dans une des Sotties les plus célèbres, qui a pour titre le *Vieux monde*, il s'appelle *Sot glorieux;* c'est un gendarme féroce et vantard, criant sur tous les tons :

A l'assault, à l'assault, à l'assault !
A cheval, sus en point, en armes !

Ici finit le règne du soldat-fanfaron au moyen-âge. La Renaissance apparaît et la littérature dramatique perd le caractère spontané et vraiment national qu'elle avait eu jusqu'alors. Le *gendarme,* le franc-archer, tous ces soudards brutaux, ces « pehons de plat pays, » anciens restes des preux, ont vécu; la gloire du Capitan — du vrai — va renaître.

*

Le XVIe siècle inaugure, en France, une nouvelle ère pour les lettres. Dès lors, les poëtes ne se laissent plus guère aller à leur élan primesautier et individuel; ils se bornent à imiter les auteurs grecs, latins, espagnols et surtout italiens. Ne nous attendons plus à trouver, dans la famille du *Miles gloriosus*, des types originaux et neufs. Les Capitans italiens sont les seuls qui figurent sur la scène, parfois légèrement modifiés, chargés ou atténués, selon l'esprit des auteurs, mais en somme toujours les mêmes, tous plus ou moins grotesques.

Digitized by Google

C'est d'abord — pour ne citer que les principaux — le *Florimond* de Jodelle (*Eugène* ou *la Rencontre*, 1552), qui ne diffère de ses cousins-germains que par une teinte d'esprit fortement portée au dithyrambe :

> Où est la bataille qui seigne
> De tous costez en sa fureur ?
> Où sont les coups, où est l'horreur ?
> Où sont les gros canons qui tonnent ? (A. II, sc. I.)

Pour le reste, il suit le répertoire courant, transmis de père en fils. Il serait de force à « excéder mesme l'excessif. » Il terrifie non seulement les hommes, mais les murailles elles-mêmes :

> Si je devois fendre la porte,
> J'iray, j'iray de telle sorte
> Que le mur tremblera d'horreur (A. III, sc. I).

C'est ensuite le *Prouventard*, de Jean Godard (*les Déguisez*, 1594), qui ne veut, lui,

> . . . . . qu'une poille à frire
> Contre quarante hommes armés...—

C'est l'*Empereur d'Éthiopie*, du sieur Veronneau (l'*Impuissance*, tragi-com.-pastorale) : mais il est excusable, c'est un empereur ; — ce sont : le capitaine *Rodomont*, de Remy Belleau (la *Reconnue*, 1577) ; le même *Rodomont*, du sieur Odet de Tournebu (les *Contens*, 1584) ; — le superbe et dédaigneux capitaine de la *Comédie des Comédiens* (1633), de Gougenot ; — le vieux *Jérémie*, dans *Alizon*, « comédie dédiée cy-devant aux jeunes veuves et aux vieilles filles, et à présent aux beurières de Paris, » par L. C. Discret (1637) ; — le capitaine *Fierabras* ou *Maschefer*, d'Adrien de Montluc (la *Comédie des Proverbes*, 1616), « grand abatteur de quilles, grand fendeur de nazeaux, » comme on l'appelle à sa barbe même, — car on s'en moque ouvertement, — et qui trouve toujours sur ses talons un digne pédant, le docteur *Thesaurus*, pour le calmer et lui dire, dans son latin : « *Ne fumetis, Domine !* »

C'est encore le soldat *Brisemur*, de Pierre de Larivey (la *Fidelle*, 1611), qui s'écrie en sa fureur : « Je suis un homme bestialissime et terrible ! » lui qui n'est que poltron, sans doute pour conserver les traditions de son grand'père Pyrgopolinice dont il porte le nom. Puis, du même Larivey, le Capitaine, dit *Branquefort* (*les Tromperies*, 1611), une nou-

Digitized by Google

velle édition, revue et considérablement augmentée du Stratophane de Plaute; il est terrible dans ses jeux de mains ; oncques ne vit pareille dextérité : quand il tire la barbe à quelque adversaire, la mâchoire « vient avec » et le malheureux reste sans menton; s'il lui applique un coup de poing sur la tempe, on voit les nœuds de ses doigts sortir par l'autre oreille; si c'est sur la tête que son bras se porte, les deux yeux de sa victime tombent visiblement à terre ; enfin « je laschay, dit-il, un revers si furieusement à un qui avoit fait semblant de mettre la main à l'espée, que, l'ayant failly, l'impétuosité du vent qui sortit de ma main luy mit le feu en la barbe, si qu'elle fut bruslée toute d'un costé (act. II, sc. VI). » Enfin, dans sa comédie des *Jaloux* (1579), le capitaine *Fierabras*, si adroit, si plein d'habileté à la guerre que, regardant « de quel costé de l'armée venoient les bouletz, il les rencontroit d'une plus grande force qu'ils n'estoient poussez, et les rejettoit sur les trouppes ennemyes avec la main, deçà et de là, à dextre et à senestre (act. I, sc. IV). »

Le *Panthaleone* que Jacques Grévin a mis en scène dans sa comédie des *Esbahis* (1560) est moins expert en tours de force que le précédent, mais il est plus amoureux, plus tendre et tout aussi drôle. C'est le vrai type du forfant italien, se servant tour à tour de sa rapière et de sa guitare. Il fait de grandes tirades en italien sur l'amour, l'*ingiustissimo Amor*, et sur la cruauté de la belle Madalène. La partie lyrique de son rôle, il la déclame dans sa langue maternelle : aussi, que de moqueries on lui lance de tous côtés! c'est le souffre-douleurs de la pièce. On le charge sans pitié, on l'appelle, en parodiant son idiôme :

> Forfanti, coioni, poltroni,
> Li compagnoni di Toni....

Il se rechigne pourtant, il résiste un moment à ses persécuteurs et leur rappelle tous ses titres de gloire, bien dignes de respect. Mais une bonne réplique suffit pour l'abattre, pour l'humilier, et le voilà, le pleutre! qui fait, comme toujours, de très humbles excuses.

Et peut-il en être autrement, après tout? Cette poltronnerie, qui se découvre devant le danger ou lorsqu'un incrédule vient trahir la fraude, reste toujours la marque distinctive du soldat-fanfaron. C'est par là que doivent finir ces contes fantastiques qu'il aime tant à inventer. Le moindre

Digitized by Google

coup de vent renverse l'échaffaudage si audacieusement élevé. C'est l'éternelle histoire, toujours renouvelée, de *Jodelet duelliste*[1], de Scarron, lequel se met un beau jour en tête de se venger d'un soufflet qu'il a reçu, qui s'escrime, fait rage, bataille et s'essouffle en l'absence de son ennemi, mais qui ne trouve plus une parole quand celui-ci paraît. C'est l'histoire aussi du capitan *Artabaze* (les *Visionnaires*, de Desmaret, 1637) : près de lui, Hercule au berceau étouffant deux serpents n'est rien de bien extraordinaire, — il le dit lui-même :

> Mais me fut-il égal, puisque par un caprice,
> Étant las de téter, j'étranglai ma nourrice (Act. I, sc. I.)

Ce qui ne l'empêche pas d'être poltron au point de craindre un poëte en fureur de rimer, et de fuir à toutes jambes au seul nom des divinités du Parnasse, qu'il prend pour des démons et des monstres redoutables. — Ailleurs, le *capitan*[2] a une maîtresse, — ce qui est bien; mais il a un rival, — ce qui est pire. En sa présence, ce rival donne à sa maîtresse mille témoignages d'affection, l'embrasse, lui baise les mains... Le vaillant guerrier ne bouge pas. On l'excite à se venger : « Capitan, faites rage! » lui crie-t-on; mais lui, dignement :

> La prudence sied bien avecque le courage.
> — Quoi, vous souffrez ainsi cet outrage à vos yeux?
> — Je fais ce que puis pour être furieux!

Les militaires fanfarons que le théâtre moderne a présentés, ont cependant avec ceux du théâtre ancien une différence remarquable : ils soutiennent mieux leur rôle jusqu'à la fin; en général, ils sont plus dignes que les capitans grecs et latins. Ceux-ci finissent presque invariablement par être chassés à coups de bâton, demandent grâce et s'humilient devant leurs vainqueurs. Ici, à peu d'exceptions près, point de ces repentirs tardifs. Les matamores sont plus entêtés et, lors même qu'ils se voient confondus, ils conservent toujours la conscience de leur valeur. Les excuses ne leur manquent point lorsqu'on les surprend en flagrant délit de lâcheté; ils s'arrangent toujours de façon à faire une retraite honorable

[1] *Jodelet duelliste* (1652), primitivement appelé : *Les trois Dorothées, ou le Jodelet soufflété.* — Le même sujet a été traité en prose par Lesage dans le *Point d'honneur* (1702).

[2] Dorimon, l'*École des cocus, ou la précaution inutile* (1661).

Digitized by Google

et appropriée à la gravité de leur personne. Les uns annoncent qu'ils s'en retournent à leurs exploits, que la victoire les rappelle; d'autres vont se délasser, disent-ils, des fatigues de la guerre dans les bras de quelque péronnelle chérie, ou se coucher à l'ombre des lauriers qu'ils ont cueillis. Leurs dernières paroles, en prenant congé du public, respirent une quiétude peu en harmonie avec leur situation critique; forcés de vider la place, ils s'écrient, comme le *Rhinoceronte* de la comédie de Rotrou (*Clarice ou l'amour constant*), s'adressant à son valet :

> Retirons-nous; tu vois si le cœur me défaut:
> Une belle retraite égale un bel assaut. (a. V, sc. XIII.)

Ce Rhinoceronte est du reste un type à part qui tranche sur les autres Capitaine-Fracasses de son espèce; ce n'est point un vulgaire fanfaron : Rhinoceronte se pique de science, d'esprit, de littérature. Il lit, dit-il, dans ses moments perdus :

> . . . Euclide, Platon, l'Alcoran, Epicure,
> Et quelque autre roman de semblable nature. (a. IV, sc. VI.)

Un capitan lettré! un capitan bel esprit! le fait est notoire. Depuis ses ancêtres, il a progressé, et l'antiquité ne nous avait point offert de pareils échantillons. Pourtant, Rhinoceronte n'est pas, à vrai dire, seul de son espèce. Ce petit-fils de Pyrgopolinice a laissé, lui aussi, une postérité, qui s'est étendue plus particulièrement dans la vie réelle : les soldats-fanfarons hommes de lettres. Le XVIe et le XVIIe siècles surtout furent fertiles en cette sorte de *Miles gloriosus;* ils donnèrent naissance à toute une pléiade de soldats aventuriers qui, entre deux batailles, s'amusaient à rimer, affublant la muse du costume clinquant de leur état et lui donnant les allures bravaches qui leur étaient familières. C'est alors qu'on voit briller Poulchre de Messemé, qui prétendait descendre en droite ligne de *Claudius Pulcher;* Claude de Trellon, qui s'intitulait bravement lui-même « un grand poëte » et adressait un défi en bonne forme au lecteur impertinent qui le contredirait; et bien d'autres encore, non moins bizarres, parmi lesquels le fameux Marc de Papillon, plus connu sous le nom du capitaine Lasphryse; puis, quelques années plus tard, Georges de Scudéry, l'auteur d'*Alaric;* Bussy-Rabutin qui, à sa réception à l'Académie française, harangua les vieux immortels comme il eût fait ses

Digitized by Google

soldats ; enfin, le plus célèbre de tous, Cyrano de Bergerac, si redoutable et si redouté à cause de la dimension prodigieuse de son appendice nasal, qu'il ne faisait pas bon certes de regarder d'un œil moqueur !

Ce dernier ne voulut point quitter la terre, sans laisser un rejeton digne de lui. C'est lui qui fit cette comédie si originale, le *Pédant joué*, où se trouve un caractère de matamore, le plus bouffon, le plus fantastique, à coup sûr, qui eût paru jusque là sur la scène. Le capitan *Châteaufort* est la quintessence des plus fameux héros de tous les temps ; Nature le forma des âmes de Samson, d'Hector, d'Achille, d'Ajax et autres grands conquérants, pour l'opposer aux divinités dont le trop grand nombre l'incommodait. Aussi, ne trouve-t-il rien de mieux à faire, pour remplir cette haute mission, que d'avaler les dieux sous forme de marmelade, convenablement assaisonnée. Cette opération donne à Châteaufort des vertus extraordinaires et divines ; malheur à qui le froisse ! il a fait retentir les siècles du bruit éclatant de ses prouesses et l'on répète avec horreur le récit de ses vengeances. — Certain fat avait marché dans son ombre, raconte-t-il ; son tempérament s'en alluma ; il laissa tomber celui de ses revers qu'on nomme l'Archi-Epouvantable, avec un tel fracas, que le vent seul de sa tueuse ayant étouffé son ennemi, le coup alla foudroyer les omoplates de la Nature : « L'Univers, de frayeur, de carré qu'il étoit, s'en ramassa tout en une boule ; les Cieux en virent plus de cent mille étoiles ; les Nues en pleurèrent ; Iris en prit l'écharpe ; le Soleil en courut comme un fou ; la Lune en dressa les cornes ; la Canicule en enragea ; le Silence en mordit ses doigts... » — et une infinité d'autres conséquences plus épouvantables les unes que les autres (act. IV, sc. II).

La colère de Châteaufort est toujours près d'éclater ; mais toujours il s'arrête à temps, et pour cause ! Il menace, il fait tout trembler sur son passage, et il aurait certes déjà immolé ses interlocuteurs indociles, s'il ne craignait, dit-il, de manquer aux lois de la comédie, en ensanglantant la scène.

Châteaufort est noble en toute chose, jusque dans son avarice, bien excusable, du reste, puisqu'il n'a rien de ce qu'il prétend avoir. Quand on lui demande, comme cadeau de noces à de jeunes mariés, les revenus d'un empire, il répond superbement : « Je donne assez, quand je n'ôte rien, et je leur ai fait beaucoup de bien de ne leur avoir point fait de mal. » (act. V, sc. X).

Digitized by Google

Nous avons nommé plus haut, à propos du *Miles gloriosus* de Plaute, le *Matamore* de Corneille, dans l'*Illusion comique*. Il a encore toutes les qualités brillantes de son illustre famille. Vainqueur, beau, galant, rien ne lui résiste :

Quand je veux, j'épouvante; et quand je veux, je charme;
Et, selon qu'il me plaît, je remplis tour-à-tour
Les hommes de terreur et les femmes d'amour.

Mais il est un tranche-montagne qui mérite une mention spéciale et que l'intarissable Scarron a mis au jour dans les *Boutades du capitan Matamore et ses comédies* (1647), pièce fort curieuse, avec le portrait en pied du héros dans ses atours les plus « horrificques ». C'est le microcosme de toutes les puissances du ciel et de l'enfer. Ne venez pas lui parler de grands hommes, de rois, de paladins... Que sont tous ces gens-là auprès de lui?

En ma comparaison, ce sont poltrons parfaicts,
Et tous les Amadis ne sont que des baudets.

Mais présentement, Matamore désire se marier; il a jeté ses vues sur une certaine Angélique qu'il veut « enjobeliner », et il s'en va demander le consentement du père Boniface. Tout ceci, après une série de prologues, stances et dialogues mirifiques, va faire le sujet d'une comédie en vers sur une seule rime :

MATAMORE.

J'ai de l'amour infiniment
Pour un bel œil qui, puissamment,
Me trouble impérieusement;
Il demeure en ce logement,
Marchons-y délicatement.
Holà! sortez hastivement,
Sinon, parbleu! robustement,
J'écraserai le bastiment.

ANGELIQUE.

Hé! qui frappe si rudement!

MATAMORE.

C'est un faiseur d'égorgement.

Ce faiseur d'égorgement, malgré tous ses ridicules, en arrive à ses fins : le voilà marié!... Après des siècles d'affronts et de déboires, il triomphe et se met en ménage? C'est l'apothéose du soldat fanfaron.

Digitized by Google

Matamore ne pourrait clore plus dignement la liste glorieuse de tant de héros[1] ; bientôt l'étoile des casse-museaux pâlit et ne jette plus, après avoir brillé d'un si grand éclat, qu'une lueur faible et mourante. Pendant de longues années, on n'entend plus guère parler du soldat-fanfaron. Ce type, écarté peu à peu de la comédie régulière, avait passé dans les farces de la foire, dans les turlupinades, et, là même, il ne tarda pas à disparaître presque complétement.

Le *Miles gloriosus* reparaît néanmoins au siècle dernier, sous une autre forme, mais avec moins d'éclat : c'est alors *Monsieur de Crac dans son petit castel,* de Collin-Harleville. Il est gascon, il est chasseur effrené, et menteur de par son nom. Ses récits de chasse sont aussi ébouriffants que ne l'étaient jadis ses récits de guerre. Il se souvient quelquefois encore de ses années de service ; il aime à en raconter quelques péripéties :

> La bataille, pour moi !.... c'était un jour de noce.
> J'ai vu plus d'une guerre ; allez, je vous promets
> Que je n'ai pas servi, Messieurs, en temps de paix...

Il porte divers noms : tantôt il s'appelle le *chevalier de la Fanfaronière* (*l'Amour vengé*, de De la Font, 1712), *ou M. de Bretanville* (les *Originaux*, de Fagan (1737); tantôt il s'intitule « chevalier de la Trichardière, seigneur de la Gourmandière, et autres lieux, grand homme de guerre, de jeu, de table et de ruelle » ; au reste, peu varié dans ses saillies et renouvelant de mille manières la scène des *Précieuses ridicules*, entre le marquis de Mascarille et le vicomte de Jodelet : — « Te souvient-il, vicomte, de cette demy-lune, que nous emportâmes sur les ennemis au siége d'Arras? — Que veux-tu dire avec ta demy-lune? C'estoit bien une lune toute entière! »

Ce n'est plus guère que, sous cette forme, qu'il se montre sur les planches, et encore à de rares intervalles, à moins qu'une fantaisie d'auteur ne l'y fasse remonter ; mais, pauvre héros déchu, l'on ne reconnaît plus en lui ses ancêtres fameux! Est-ce à dire que le soldat-fanfaron soit mort? A Dieu ne

[1] Il serait long de citer toutes les comédies où brille notre héros. Outre les auteurs déjà nommés, Tristan, Chevreau, De Villiers, Rosimont, Maréchal, Monfleury, Chapuzeau, et cent autres l'exploitèrent à l'envi ; jusqu'aux tragédies s'en mêlèrent ; *La desconfiture du géant Goliath* (1550), par Joachim de Coignac, et les *Amours de Vénus et d'Adonis* (1660), par M. de Visé, où le dieu Mars semble avoir hérité des hautes traditions de Pyrgopolinice.

Digitized by Google

plaise ! il se porte bien encore, mais ce ne sont plus les tréteaux qui sont témoins de ses fanfaronnades. La caricature est oubliée, l'original est resté, aussi arrogant, aussi hâbleur que jadis, changeant d'uniforme selon le bon plaisir de Son Excellence le ministre de la guerre ; mais de caractère, point. La comédie, qui a la prétention de représenter les mœurs des peuples, ne peut avoir celle de les corriger, quoiqu'elle fasse ; et telle est la morale de ceci, puisqu'à toute chose il faut une morale. Tant qu'un sabre brillera, tant qu'un panache ondoiera aux yeux des badauds ébahis, il y aura des Lamachus, des Stratophane et des Châteaufort en quête de plus imbéciles qu'eux pour les croire, mais trouvant parfois de plus malins pour les châtier. C'est l'histoire de chaque jour ; faisons-en notre deuil... Pyrgopolinice est mort, vive Pyrgopolinice !

Lucien Solvay.

Digitized by Google

L'ESPRIT DE PAIX EN ANGLETERRE.

Les sentiments du peuple anglais concernant une intervention dans les affaires du continent est un point extrêmement important pour l'avenir de notre pays. La Belgique menacée dans son existence pourrait-elle compter sur le secours de l'Angleterre? On pense généralement sur le continent que cette nation est dominée par les idées de la paix à tout prix, parce qu'elle n'est pas intervenue dans la dernière guerre franco-allemande, ni en faveur du Danemark. Suivant nous, si l'Angleterre n'est pas intervenue, c'est précisement pour sauver la Belgique. Mais les traités conclus par elle avec la Prusse et avec la France en 1870, prouvent qu'elle n'aurait point toléré la violation de notre territoire.

En ce moment, au contraire, des sentiments belliqueux fermentent au cœur du peuple anglais avec plus de violence qu'on ne peut se l'imaginer. Les Anglais sont sensibles, beaucoup trop sensibles aux appréciations peu bienveillantes et souvent ironiques qu'ils lisent dans la presse allemande et française au sujet de leur politique pacifique. C'était la seule politique possible. Néanmoins le gros du peuple anglais enrage et il serait heureux d'avoir une bonne querelle afin de prouver qu'il n'est pas déchu. Pour faire comprendre ce sentiment, nous donnons ici la traduction d'une lettre écrite à M. Émile de Laveleye, au sujet d'un de ses derniers articles, par un collaborateur de la *Fortnightly Review*, M. Bernard Cracroft, auteur de deux volumes d'essais pleins d'esprit et de

Digitized by Google

bon sens, publiés sous le titre de : *Essays political and miscellaneous.*

« Nous sommes, nous Anglais, un peuple de caractère complexe, et comme il arrive pour les nations de cette nature, nous sommes susceptibles des impressions les plus contradictoires; pour mieux dire, vous rencontrerez parmi nous les tendances les plus opposées, développées à un plus haut degré peut-être que partout ailleurs. Ainsi on nous accuse constamment d'être de tous les hommes les plus positifs, les plus formalistes, les plus subtils, les plus mercenaires, les plus égoïstes, les plus hypocrites et les plus machiavéliques. Cependant cette même nation semble être aussi, pour ceux qui la connaissent bien, la moins pratique, la plus ignorante, la moins systématique, la plus folle, la plus dépensière, la moins égoïste, la plus simple, et vous y trouverez un plus grand nombre de rêveurs philanthropiques que sur tout le reste de la surface du globe.

L'Anglais est, je pense, par nature, l'homme le plus violent, le plus féroce (je ne dis pas le plus cruel), le plus turbulent, le plus fier et le plus obstiné qui existe. Mais plusieurs conquêtes successives et un développement légal et constitutionnel de près de mille ans, ont dissimulé ces dispositions naturelles sous le voile d'une habitude tout à fait extraordinaire d'empire sur soi-même : (self-control). La connaissance instinctive des bornes posées par la loi, est vraiment étonnante parmi la classe inférieure de la société anglaise, étonnante surtout parce que ces limites ne sont déterminées par aucun code et s'appuient seulement sur des textes embrouillés, vieux de plusieurs siècles.

Les étrangers constatent parfois, dans nos basses classes, de la brutalité et un penchant marqué au crime. Mais ils omettent de se rendre compte de la raison et de la proportion des faits. Leur arrive-t-il jamais de considérer en même temps :

1° La liberté extraordinaire dont jouit l'individu ;

2° Le déplorable état de l'enseignement dans les classes inférieures, en proportion des richesses prodigieuses du pays, ignorance qui est notre crime capital et qui sera la cause principale de nos calamités futures ;

3° La consommation, plus grande ici qu'ailleurs, de nourriture animale et de liqueurs spiritueuses ;

4° La somme énorme du travail et le développement extrême de l'esprit d'indépendance qui en résulte dans les grandes villes.

Digitized by Google

J'affirme que l'empire sur soi-même, dans nos basses classes, est réellement merveilleux si l'on considère bien tous ces faits. D'autre part, n'oublions pas les mille ans de domination presque constante des classes supérieures ; sauf pendant la guerre civile, il n'y a pas eu de véritable exception à ce fait. Souvenez-vous des 100,000 chartistes rassemblés près de Londres en 1848 et envahissant la ville. Sur un seul mot du duc de Wellington, toute la bourgeoisie, les petits boutiquiers et les classes élevées de la société, en un instant, tous furent sur pied dans les rues, coude contre coude. Avec des fusils? Non. Avec des épées? Non. Avec des poignards? Non. Rien qu'un bâton dans la main de chaque homme.

Et ici je ferai remarquer aussi l'empire sur soi-même des classes supérieures. Chaque classe de la société a sans doute ses préjugés. Nulle part, peut-être, les préjugés n'exercent plus d'influence qu'en Angleterre. Mais nulle part, ils ne sont plus systématiquement contenus. J'en citerai un ou deux exemples.

A l'époque où le dernier *Reform-Bill* excitait le plus d'agitation dans les esprits, les hautes classes manifestaient comme aujourd'hui encore une extrême répulsion contre les processions d'ouvriers et contre ce que l'on nomma les *émeutiers* de Hyde-Park, lorsque les grillages de Hyde-Park furent renversés. Un mot dit pour encourager une démonstration contre les agitateurs, et tous les membres des classes élevées se seraient levés comme un seul homme. Ce mot, le gouvernement ne le prononça pas, mais il proposa un *Reform-Bill*, en apparence arraché par les agitateurs, mais, en réalité, résultant de convictions fondées sur des années de discussions politiques.

Voici un autre exemple. Nos clubs d'Université, à Londres, sont certainement les institutions de ce genre où règne le plus d'élégance dédaigneuse. Passez-les en revue, l'un après l'autre ; aucun ne voudrait toucher au radicalisme si ce n'est avec des pincettes d'argent et encore faudrait-il que ces pincettes fussent dorées. En ma qualité d'élève de l'Université de Cambridge, je fais partie du club d'Oxford et de Cambridge, l'un des deux clubs les plus anciens et les plus aristocratiques de Londres. Pendant les débats relatifs au dernier *Reform-Bill* et au moment où l'agitation des esprits était à son comble, quand nous publiions, quelques anciens élèves de l'Université et moi, les *Essais sur la Réforme*, où j'avais écrit pour ma part l'*Analyse de la Chambre des communes*, j'invitai à dîner avec moi au club M. Beales, le chef du

Digitized by Google

parti agitateur radical de ce temps-là. Il est de règle dans tous nos clubs d'inscrire le nom et l'adresse de chaque invité. L'opinion des membres les plus libéraux du club était généralement que la réforme était peut-être nécessaire, mais que l'agitation était odieuse et inutile; ridicule si elle manquait de force et inadmissible si elle devenait dangereuse. Ma réponse en théorie était que l'agitation, pour arriver constitutionnellement à un but, est l'un des priviléges garantis par la Constitution anglaise; et une de mes réponses en pratique fut d'inviter M. Beales à dîner avec moi à la table du club. Je vous laisse à penser quel fut l'effet produit au club. Nous avons onze cents membres, dont quelques uns appartiennent à l'élite du pays dans chaque ordre. A cette époque, sur cent membres du club, quatre-vingt-dix-neuf considéraient M. Beales comme l'être le plus odieux et le plus abominable des trois royaumes. M. Beales vint donc dîner — il n'était personne qui ne le connût de vue. — Pensez-vous que parmi tous ces archi-aristocrates, la plus légère trace d'émotion se fit voir? Pas la moindre. Pas un mot, pas un regard, pas un haussement d'épaules. A voir leur attitude, M. Beales eût pu aussi bien être le prince de Galles. Et pensez-vous qu'ils manifestèrent la moindre mauvaise humeur contre moi? Point du tout. Mes amis m'accostèrent avec un sourire, en disant : « Eh bien! Cracroft, vous avez eu Beales à dîner. » Et ce fut tout. Ce sont là des marques fugitives, mais très significatives, des deux traits capitaux du caractère anglais :

1° L'immense empire sur soi-même et la soumission traditionnelle de nos basses classes à la loi;

2° L'immense empire sur soi-même et l'orgueil traditionnel et patricien de nos classes élevées, également basés sur le respect de la loi et de la Constitution.

A côté de ces faits, vous trouverez en Angleterre un grand nombre de philanthropes politiques et religieux, issus d'une part d'une classe très nombreuse de familles aisées, enrichies depuis longtemps, habituées par notre système d'élections libres à rechercher la faveur populaire, et d'autre part formées sous l'influence de notre Église évangelique anglicane. Depuis la fin du siècle dernier, ils croissent en nombre et en importance. Cette classe se compose de toute espèce d'éléments. En général, son travail commence à fermenter à la suite de quelque besoin obscur ou de quelque mouvement imperceptible; puis, passant par des degrés variés, d'insignifiant au début, il arrive à exercer une influence

Digitized by Google

des plus sérieuses sur toute espèce de questions, mais toujours en dehors du cercle de l'action politique.

Tel fut, par exemple, notre *Permissive-Bill*, quoiqu'il ait pénétré jusqu'aux abords de l'action politique. Telle encore l'idée purement religieuse du Millenium, d'où découlent les principes de nos hommes de la paix à tout prix.

Ne pensez-pas, je vous prie, que je me laisse entraîner à vous parler ainsi de chose et d'autre, sans avoir un but plus sérieux en vue. J'ai voulu poser mes principes, avant d'aborder quelques observations que je désire vous soumettre sur les opinions qu'on émet si souvent à l'étranger au sujet de la politique anglaise et de notre sentiment national actuel. C'est une jouissance de pouvoir communiquer ses impressions à un juge éclairé et impartial.

Tout d'abord, malgré la liberté de notre presse et la publicité donnée à toutes les opinions, ce serait une grave erreur de croire qu'il suffit de lire les journaux anglais pour connaître la manière de penser de la nation anglaise. Les Anglais, je l'ai dit, possédent un immense empire sur eux-mêmes. La nation anglaise étant politiquement ce qu'elle est en réalité, attentive à tout ce qui touche à ses intérêts spéciaux, et la presse étant, comme c'est maintenant le cas, respectée, libre, très considérée et tout à fait identifiée avec les grands esprits et les grands intérêts du pays, notre presse est tout aussi diplomatique dans ses allures que lord Granville ou le prince de Bismarck, sans subir cependant aucune sorte de contrôle, et ce que la nation cache, grâce à l'empire exercé sur elle-même, la presse le cache de même, en se servant du langage pour dissimuler sa pensée. Nos journalistes sont pris actuellement parmi les hommes les plus capables du pays ; ils n'ont aucune plainte à formuler contre leur patrie ; ils sont donc sous l'influence qui s'exerce le plus dans le pays, à savoir, l'esprit de réserve et d'empire sur soi-même. Eh bien, ce que nous sentons tous à présent, c'est que nous sommes dans une fausse position en bien des points.

1° Après avoir accablé Napoléon III d'injures, le traitant de voleur, parlant de lui comme de la boue des rues, le considérant tout à la fois connue un imposteur et un épouvantail, nous avons courbé la tête en 1852 devant ses menaces silencieuses et ses 400,000 hommes, et en 1853, nous nous sommes joints à lui pour combattre en Russie. Première faute. Nous aurions dû lui répondre par un défi et peser de tout notre poids du côté de l'Al-

Digitized by Google

lemagne et de l'Italie, longtemps avant qu'il n'en eût conçu la pensée.

2° La guerre de Crimée a eu pour nous un bon résultat et trois mauvais. Le bon résultat a été d'enlever au colosse Russe le prestige de sa puissance invincible. Le premier mauvais résultat a été de soumettre la politique anglaise aux caprices de l'empereur des Français, et cela aux dépends des intérêts permanents de l'Angleterre. Ensuite, notre pays ne vit pas combien l'armée française était mal conduite, la nôtre mal organisée; et ceci est le pire de tout, cette guerre donna une impulsion formidable au parti ultramontain en Angleterre.

3° Après avoir vendu notre politique à la France, nous avons été paralysés quand la question danoise a surgi. Elle nous a trouvés complétement incapables d'agir. Mon opinion est que l'unification de l'Allemagne est, politiquement parlant, un très grand avantage pour le monde entier et que le démembrement du Danemark était inévitable. Je suis donc content maintenant de ce qui s'est passé alors; mais au moment même, je ne l'étais pas du tout. Je préférerais encore que l'Angleterre s'y fût opposée par principe, plutôt que d'abandonner son alliée; qu'elle eût été battue et qu'elle se fût ensuite réconciliée avec l'Allemagne, comme l'Autriche l'est maintenant, en consultant avec clairvoyance ses propres intérêts. Nous avons eu le grand tort de ne pas faire respecter les traités.

Mais la faute n° 4 est plus grande que les précédentes; la majorité des Anglais pesa de toute son influence morale en faveur des États du Sud de l'Amérique contre ceux du Nord. Faute terrible, erreur fatale; erreur du cœur et de l'intelligence.

5° Après avoir commis cette erreur, qui nous a valu le mépris de nos classes ouvrières, nous avons travaillé de toutes les façons, pendant plusieurs années, à apaiser le ressentiment des États-Unis, et finalement nous leur avons payé un million et demi de plus qu'eux-mêmes n'avaient évalué leurs propres pertes.

6° Nous nous trouvons actuellement au milieu de la crise la plus terrible qui fut jamais subie par une grande nation : la reconstitution des rapports du capital et du travail. Des deux côtés, les passions les plus violentes fermentent en silence. L'empire sur soi-même exercé de toutes parts ne rend que plus terrible la férocité de l'amertume cachée. Chaque parti accuse le parti opposé de sacrifier la grandeur de la patrie, à laquelle tous les deux sont passionnément attachés.

Digitized by Google

7° Le parti aristocratique, qui est aussi le parti militariste, est atteint par la dernière guerre dans ses préjugés les plus chers. « La jeunesse dorée » croyait précisément ce que croyaient tous nos jeunes élégants ; que « John Bull » est invincible mais par cette âpreté au combat qu'il a en commun avec le *Bulldog* et non par la science !... Les succès de l'Allemagne dûs à l'instruction générale est l'une des pilules les plus amères que nos jeunes *sportsmen* aient jamais dû avaler. Ainsi, dans ce pays si prodigieusement riche, les préjugés et l'ignorance de toutes les classes contribuent également à obscurcir notre expérience et rendent chaque changement, qui devient inévitable par des circonstances nouvelles, pénible et difficile à accepter.

Tous ces motifs cachés de mécontentement et d'humiliation causent parmi nous un grand malaise ; nous sommes très tranquilles, mais extrêmement en colère et très défiants de tous, mais une bonne querelle une fois engagée nous trouverait armés du courage du désespoir, non effrayés, mais bien plutôt soulagés d'être enfin ouvertement forcés d'agir, et préparés à ne reculer devant aucune extrémité.

Cependant on ne peut nier ce que vous nous démontrez clairement, à savoir que l'alliance anglaise doit d'un côté couvrir la Belgique, de l'autre s'appuyer franchement sur les États-Unis.

Cette politique pourrait, pendant cent ans encore, nous maintenir au rang de puissance de premier ordre.

Vous dites que la guerre pourrait causer notre ruine, *tandis que la victoire ne nous offrirait aucun avantage*[1].

J'admets la première partie de cette proposition, sans pouvoir me rallier complétement à la seconde. Mais il me semble que pour nous, ne pas faire la guerre nous entraînera tout aussi certainement à notre ruine. C'est pourquoi la victoire aurait, en tous cas, pour nous les avantages que comporte la continuation d'une existence honorable.

On peut se demander si, en nous soumettant à ne pas faire la guerre, nous pourrions éviter l'horreur d'une chute complète et descendre doucement au second rang des nations. Je ne le pense pas. Il me semble bien évident qu'il nous est impossible de renoncer aux Indes et à notre ascendant maritime, sans provoquer une convulsion nationale et sociale du caractère le plus terrible.

Si donc, de toute manière, nous devons subir une catastrophe

[1] M. de Laveleye n'a dit cela qu'en parlant d'une guerre avec l'Amérique.

Digitized by Google

pareille dans notre chute, si nous devons tomber, il vaut mieux nous efforcer, si nous le pouvons, de conserver notre position.

« Celui qui est à terre ne doit pas craindre de tomber, » dit le proverbe. Cela est vrai. Mais si vous vous trouvez au bord d'un précipice avec le temps de regarder autour de vous, il vaut bien la peine, je suppose, d'essayer au moins de se mettre à l'abri du danger.

De toutes ces considérations je tire la conclusion suivante : l'avenir de notre pays est aussi sombre et aussi gros de nuages que l'intérieur de nos navires cuirassés ballotés sur une mer houleuse. Ceux qui veulent se faire illusion le peuvent à leur gré, mais la secrète détermination de la nation de se défendre est aussi décidée, aussi impitoyable que ces formidables navires.

Ce que je crains, ce sont les fautes — fautes produites par la timidité, la timidité d'une passion cachée — fautes amenées par notre longue inexpérience des affaires étrangères au pays — fautes de sentimentalisme — fautes de pure stupidité, comme notre manière d'agir en dernier lieu au sujet de la Mer noire, faute la plus grave peut-être qui ait jamais été commise par un grand peuple brave et puissant; — fautes de... Mais à quoi bon vous détailler toutes nos fautes possibles. Votre sympathie pour nous ne peut cependant pas vous aveugler?

Je crois complétement comme vous que l'avenir de l'Europe est bien menaçant, et c'est parce que toutes choses marchent aujourd'hui si vite, que les petites erreurs peuvent produire de si grands résultats, que je me sens triste en songeant à la politique actuelle. Mais j'ai foi en mon pays. Si nous devons être volés, comme nous avons volé les autres, au moins soyons-le en combattant; et si nous devons tomber, tombons au moins avec la face tournée du côté de l'ennemi.

BERNARD CRACROFT.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

EINE SCHUHREISE IN DEUTSCHLAND, von Jos. BUHLMANN, Lehrer in Luzern. — Zürich, Verlags. — Magazin, 1873, in-8°.

M. Bühlmann, instituteur à Lucerne, a l'excellente coutume, depuis plusieurs années, d'employer ses vacances à des excursions scolaires, c'est le résultat de son excursion de 1871 qu'il nous donne aujourd'hui. Parti de Bâle le 3 août, il va visiter successivement Freibourg, Strasbourg, Carlsruhe, Heidelberg, Mannheim, Worms, Mayence, Bingen, Wiesbaden, Francfort S. M., Gotha, Weimar, Iéna, Leipzig, Munich et finalement Rorschach sur les bords du lac de Constance. Le 26 septembre, il rentre dans ses pénates. Il commence, dans son livre, par nous présenter un aperçu général sur l'enseignement scolaire dans les États allemands du nord et du centre. Puis, il consacre des chapitres spéciaux à l'école bourgeoise supérieure de Francfort, à l'école normale pour instituteurs de Gotha, à l'école normale pour surveillantes de jardins d'enfants et pour institutrices de Gotha, à l'école bourgeoise N° 1 de la ville de Gotha, aux écoles rurales et aux écoles populaires du duché de Gotha en général, aux écoles de Weimar, à l'école pour travaux de jardinage de Weimar, à l'enseignement primaire et moyen de la ville de Leipzig et aux écoles de Munich. Dans un dernier chapitre, il passe en revue différentes écoles privées, telles que celle de Schepfenthal dans le duché de Weimar, l'une des plus anciennes et des plus renommées de l'Allemagne, dont M. Bühlmann paraît faire peu de cas cependant; l'institut Keferstein d'Iéna pour l'éducation des garçons lui laisse une meilleure impression. Viennent ensuite une autre grande institution privée d'Iéna, celle du docteur Zenker; le gymnase moderne combiné de Leipzig (gesammtgymnasium), appelé ainsi parce qu'on y enseigne les branches des études modernes comme celles des études anciennes; l'école d'éducation du docteur Barth, à Leipzig; enfin l'institut pour l'éducation des filles de Bäumlistorkel, à Rorschach, sur le lac de Constance, en

Digitized by Google

Suisse. Ce dernier établissement n'est pas l'un des moins intéressants; il est actuellement transféré près de Romanshorn. Dans l'appendice, M. Bühlmann examine deux questions assez importantes, celle du chauffage ou des poëles et celle des bancs d'école, il y a également un paragraphe relatif à la machine à lire, destinée à faciliter l'enseignement de la lecture. Quelques planches accompagnent le livre.

Le travail de M. Bühlmann nous semble mériter d'attirer l'attention des instituteurs et de tous ceux qui s'intéressent aux écoles ou qui ont pour mission de les administrer. Ils y trouveront certainement d'utiles enseignements. L'auteur indique du reste lui-même le parti qu'on doit espérer pouvoir en tirer : « Je ne puis me proposer pour but de dire dans les pages suivantes tout ce que j'ai vu et entendu dans les écoles que j'ai visitées, ni tout ce que j'y ai appris en général; il s'agit simplement de dépeindre ces différentes institutions scolaires sous leur côté caractéristique et de fournir ainsi les éléments d'un tableau d'ensemble propre à donner une idée de l'essence, du but et des moyens d'éducation populaire et moyenne du peuple allemand. »

DAS IUDENTHUM IN DER SCHULE, von RICHARD WAGNER jr. — *Ein kritischer Gang durch die heiligen Schriften der Inden*, oder neue Betrachtungen über das alte Testament und die Bibel überhaupt, von Junius jr. — Zürich, Verlags. — Magazin, 1873. — Ces deux opuscules, publiés à Zurich, ont tous deux les mêmes tendances et, pour ainsi dire, le même objet. Il s'agit en effet de l'enseignement religieux dans les écoles, et les auteurs sont tous deux adversaires de l'emploi qu'on y fait de la Bible, notamment de l'Ancien Testament, pour donner aux enfants des notions de morale et de religion, voire même d'histoire, d'histoire sainte, comme on l'appelle. La citation suivante caractérise parfaitement l'esprit dans lequel M. R. Wägner s'occupe du judaïsme dans l'école : « Un instituteur bien connu disait à Würzburg, en 1869, lors de la réunion des instituteurs bavarois : « Nos écoles sont malades de théologie sacrée. » Et nous ajouterons ceci : « L'école ne peut remplir sa grande mission qu'en s'affranchissant de tous les enseignements sectaires (von allen Einseitigkeiten) ; or, parmi ceux-ci figure en première ligne la domination oppressive du vieux judaïsme, vaincu depuis longtemps par la science. » Quant à M. Junius, il passe rapidement en revue les différents ouvrages dont se compose l'Ancien Testament, pour en conclure que les livres sacrés des Juifs renferment aussi peu à eux seuls la vérité que ceux de tout autre peuple, et que, par conséquent, il ne faut en aucune façon les regarder comme infaillibles, ni comme la parole de Dieu.

V. M.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DU 15 JANVIER

Pages.

ÉMILE DE LAVELEYE. La guerre et l'arbitrage. 5
CH. POTVIN. Le Patchouli. 52
C. R. Rome. 66
NÉCROLOGIE. Max. Veydt. Discours de MM. Albert Picard, Schmit, L. Macau, Lacomblé et Albert Haghe 75
C. PIQUÉ. M. Alex. Dumas fils, jugé par un Allemand. 82
BIBLIOGRAPHIE. *Dictionnaire d'étymologie*, par M. A. Scheler. — *Géographie et histoire des communes belges*, par M. A. Wauters. — *Désarmer ou déchoir*, par M. Goblet. — *Études sur les facultés mentales des animaux*, par M. J.-C. Houzeau. — *Mes Pages intimes, etc.* 88

LIVRAISON DU 15 FÉVRIER

ÉMILE DE LAVELEYE. La guerre et l'arbitrage (*deuxième article*) . . 101
FÉLIX FRENAY. Poésie. Le Mont César. 150
CH. P. L'union des libéraux à Bruxelles 152
CHRONIQUE. 158
CORRESPONDANCE 167
BIBLIOGRAPHIE. *L'éloquence politique et judiciaire à Athènes*, par M. Perrot. — *Notice sur Ph. Van der Maelen*, par M. J.-C. Houzeau. — *La Closière*, par M. H. Pergamini. — *Les terreurs de M. Duplessis*, par M. Hennequin. — *L'échéance*, par M. O. Stoumont. — *La Rivista europea*. 173

Digitized by Google

LIVRAISON DU 15 MARS

Pages.

ÉMILE DE LAVELEYE. La guerre et l'arbitrage (*fin*) 181
AD. MATHIEU. Poésie. A un père 223
CAROLINE GRAVIÈRE. Le bon vieux temps 224
FÉLIX FRENAY. Poésie. En carnaval. 231
LUCIEN SOLVAY. Le soldat fanfaron (*premier article*) 233
BIBLIOGRAPHIE. *Patria Belgica*, encyclopédie nationale. — *Concours dramatique flamand*, à Anvers. — *Ligue de l'enseignement*, bulletin n° 2. — *OEuvres complètes d'Eugène Dubois*, avec une introduction par M. G. Lagye. — *Les vies des quatre grands chrétiens français*, par M. Guizot. — *La littérature française au XVIIe siècle*, par M. Paul Albert. — *Idea*, par Synpolski. . 256

LIVRAISON DU 15 AVRIL

LE BOULENGÉ. Un coup de canon 269
EM. MINNAERT. Poésie. Souvenir 286
P. A. F. GÉRARD. Pourquoi les Wallons ne parlent pas flamand . . . 287
ÉLISE VAUTIER. Une femme de lettre contemporaine (Lady Duff Gordon) 300
HERMANN PERGAMENI. Les sciences géographiques en Allemagne . . 308
LUCIEN SOLVAY. Le soldat fanfaron (*fin*). 320
CANCROFT. L'esprit de paix en Angleterre. *Lettre à M. E. de Laveleye.* 339
BIBLIOGRAPHIE. *Eine schulreize in Deutschland*, von Jos. Buhlmann. — *Das indenthum in der schule*, von Richard Wagner 347

FIN DE LA TABLE DU TREIZIÈME VOLUME

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google